

Bibliothèque Nationale du Québec

LIONEL GROULX

MES MÉMOIRES

TOME 3 FIDES

1926 1939

MES MÉMOIRES

Il a été tiré de cet ouvrage

cinq cents exemplaires imprimés sur papier vergé de luxe, reliés sous jaquette rhodoïd et numérotés de 1 à 500,

douze exemplaires imprimés sur papier vergé de luxe, reliés sous jaquette rhodoïd et marqués H.C.,

quatre mille cinq cents exemplaires imprimés sur papier Wellington Offset,

le tout constituant l'édition originale

LIONEL GROULX

MES MÉMOIRES

TOME III

FIDES
245 est, bd Dorchester, Montréal 129

Les notes contenues dans le présent ouvrage ne sont pas de l'Auteur, mais de Mme Juliette Lalonde-Rémillard à qui nous exprimons notre profonde gratitude. (Note de l'éditeur)

Cet ouvrage a bénéficié d'une subvention du Ministère des Affaires culturelles du Québec, au titre de l'aide à la publication.

Tous droits de traduction et d'adaptation en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie ou par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de la Corporation des Editions Fides.

© Editions Fides — 1972

D'73 0278

CINQUIÈME VOLUME

1926 - 1931

Retour à l'Histoire

F
5051.95
G7 A3
1970
v.3 fs

I

RETOUR À L'HISTOIRE

Je commence aujourd'hui, 30 novembre 1955, le cinquième volume de mes *Mémoires*. Le finirai-je ? Et d'abord dois-je le commencer ? Je suis le condamné qui observe un cadran et qui voit les aiguilles s'acheminer vers l'heure fatale. Cette heure fatale, le Bon Dieu me fait la grâce de la regarder venir avec une certaine sérénité. Mais je deviens scrupuleux sur l'emploi de mon temps. J'ai encore des travaux en chantier. Ai-je le droit de perdre quelque chose des ans, des mois à venir ? L'heure fatale viendra plus tôt que plus tard. Ai-je le droit de me livrer à des écritures de passe-temps ? Là-dessus la conscience, une conscience facile, me répond: il faut savoir se divertir, se délasser. Et qui sait si un jour quelqu'un ne trouvera pas, en ces souvenirs, de quoi faire réfléchir, éclairer sa vie ? Illusion, sans doute. Gardons cette illusion pour le peu qui nous en reste.

Au service de ma mère

Je dois remonter quelque peu en arrière. J'intitule cette période, cinq ans de ma vie, de 1926 à 1931 : *Au service de ma mère — Retour à l'Histoire.*

Presque en même temps que ma démission à la direction de *L'Action française*, un notable événement fait courbe en ma vie. Depuis la mort de son mari, ma mère vivait paisiblement dans notre maison natale, à Vaudreuil, au milieu de la famille

de son fils Honorius [1]. La chère vieille aurait pu se permettre, après sa longue vie de travail, quelques années de tranquillité et de joie. Ses enfants presque tous établis dans la paroisse l'entouraient de leur affection. Il est des existences qui ont conquis le droit, ce semble, de finir dans le calme d'un beau soir. Le Bon Dieu en avait décidé autrement. La mort de son second mari avait profondément affecté ma maman. Les séparations entre vieux époux apportent un double poids de solitude, celui de leur survivance et celui de leur veuvage. En 1925, ma mère vient passer avec moi, à Saint-Donat, les vacances d'été. En dépit de son âge, cette femme de soixante-dix-sept ans avait gardé une rare souplesse. Je remarque pourtant qu'elle boitasse, traîne une jambe. Elle croit à du rhumatisme. La douleur s'aggrave. Je lui propose un court séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour un examen médical. Les docteurs Alexandre Saint-Pierre [2] et Louis de Lotbinière-Harwood [3], appelés en consultation, diagnostiquent, dans la jambe boiteuse, une artériosclérose avancée. Ils parlent même d'amputation immédiate. En cette femme active, on devine la consternation. L'opération chirurgicale — jambe amputée au-dessus du genou — impose à ma pauvre mère la marche à la béquille. Qui prendra soin de cette infirme ? Réduite à une demi-activité, elle se désole. Mes sœurs, presque toutes chargées d'enfants, ne peuvent ajouter à leur tâche. Ma mère tourne les yeux de mon côté. Je prends soudainement une résolution: me faire curé. Entre des travaux d'historien et l'administration spirituelle et temporelle d'une cure, y avait-il compatibilité ? J'en doutais un peu. Mais le devoir filial me paraissait impérieux. D'autre part, dans ma vie, le changement serait profond. Je me plaisais beaucoup au presbytère de l'abbé Perrier [4]. Le curé, homme intelligent, me laissait toute liberté en mes travaux d'historien. Au vrai, je ne donnais au ministère parois-

---

1. Honorius Emond (1889-), actuellement sur la terre paternelle, à Vaudreuil.
2. Alexandre Saint-Pierre (1875-1945), médecin; professeur aux Facultés de médecine et de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal (1917-1945).
3. Louis de Lotbinière-Harwood, voir la note 72 du deuxième volume.
4. Philippe Perrier, voir la note 48 du premier volume.

sial qu'une aide occasionnelle, la veille des grandes fêtes: Quarante Heures, Noël, Pâques, et encore en pleine liberté. J'aimais, en outre, la compagnie des confrères. De toute ma vie, je n'avais connu, au reste, d'autre milieu que le milieu sacerdotal. Toutefois, en l'heureux presbytère, un problème se posait presque aigu: problème d'espace où loger ma bibliothèque. Cette bibliothèque, les exigences du métier m'obligeaient à l'accroître sans cesse. Au presbytère du Mile End, mes livres débordaient effrontément dans le corridor attenant à ma chambre; j'avais déjà pris pied dans une seconde chambre. Un autre curé se montrerait-il aussi tolérant ? Et il y avait lieu de penser à une autre éventualité. Tant de fois, l'abbé Perrier, homme de si noble conscience, avait tenu devant nous ce propos: « A soixante ans, je prendrai ma retraite. J'en ai trop vu de ces chers confrères qui, pour n'avoir pas su se retirer à temps, n'ont plus trouvé le courage de le faire, et ont passé leur vieillesse à détruire le meilleur de leur œuvre. » L'abbé Perrier approchait de la soixantaine. Depuis quelques années, son optimisme paraissait s'envoler. Il voyait sa paroisse envahie, grignotée par la poussée juive, vague irrésistible venue du bas de la ville. Un certain nombre de ses meilleurs paroissiens avaient commencé d'émigrer. J'allai exposer mon cas à Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse. Il approuva mon dessein. Ce qui me prouva une fois de plus que mes chefs ecclésiastiques de ce temps-là ne soupçonnaient rien des exigences d'un enseignement d'histoire universitaire. Se sont-ils jamais bien figuré l'âpre nécessité de longues recherches aux Archives et tout le reste des travaux du terrible métier ? « Je vous donnerai une petite paroisse, me dit Son Excellence, aux environs de Montréal, une paroisse qui vous laissera du temps; vous aurez votre voiture et vous viendrez donner vos cours d'histoire comme d'habitude. » Quelques jours plus tard, on m'offrait cette petite paroisse, dans la région du Richelieu. Pris d'inquiétude cependant, me connaissant assez pour craindre que ma petite paroisse ne finît par m'accaparer pour de bon, je m'en ouvris à mon bon ami, l'abbé Perrier. La réponse fut spontanée, catégorique: « Si vous devenez curé, je vous connais un peu, adieu l'histoire ! » Je refusai la petite paroisse. Sur ce, la Providence s'en mêlant, *L'Action française* dont je reste encore le directeur et qui désire me garder à ce poste,

m'offre une maison où je pourrais m'en aller loger avec ma mère. Elle s'offre même à en payer le loyer. De nouveau je vais soumettre mon cas à Mgr Gauthier. L'administrateur, facilement de votre avis quand il n'y voyait pas inconvénient, me répond sans hésiter: « Mon cher fils, je crois que c'est la vraie solution. »

Je prends maison — Rajustement d'honoraires

Je vais donc, comme on dit, « prendre maison ». Acte d'importance dans ma vie. Habitué à vivre en grande ou en petite communauté, je m'enfonce, et je ne l'ignore point, dans un grand isolement. Mais l'acte de charité qui me sollicite ne me permet pas d'hésiter.

A l'automne de 1926, je prends possession d'un rez-de-chaussée, au no 3716 de la rue Saint-Hubert. Et ma vieille maman s'en vient demeurer avec moi. Changement de domicile qui ne laisse pas de poser pour le locataire que je deviens une question de finance. Je ne veux rien demander à ma mère; elle ne dispose, du reste, que d'une faible rente, et encore mal payée. *L'Action française,* il est vrai, paie mon loyer. Mais mes honoraires de professeur d'université — $300 ou $600 au plus depuis 1920, alors que j'ai dû abandonner mon enseignement à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales — ne me permettent pas de faire les frais d'un ameublement et d'un train de maison. A tout prix, il me faudra donc obtenir, des autorités universitaires, un rajustement d'honoraires.

Transaction qui aurait dû aller de soi. Mais hélas ! rien ne va de soi alors en notre monde universitaire. Et voilà, dans ma petite histoire, un épisode des plus désagréables. Toujours prévenant, l'ami Antonio Perrault entreprend les démarches préalables auprès des grands seigneurs de l'Université: c'est-à-dire de la Commission d'administration où siègent alors, outre le chancelier et le recteur, MM. les sénateurs F.-L. Béique [5], Raoul

5. François-Liguori Béique (1845-1933), avocat; sénateur (1902); membre des conseils d'administration du chemin de fer du Pacifique-Canadien et de l'Université de Montréal; président de la Banque Canadienne Nationale (1928-1933).

Dandurand [6], sir Lomer Gouin [7] et Louis de Gaspé Beaubien [8]. Le professeur d'histoire du Canada, hier encore directeur de *L'Action française,* n'a guère bonne presse en ce milieu officiel. Pourtant Antonio Perrault a fait le tour des divinités, l'une après l'autre; chacune lui a donné plein et dévot acquiescement. J'avais proposé des honoraires de $2,000., ce qui n'était pas même la moitié des honoraires d'un professeur de carrière. Perrault avait risqué: $2,400. A personne de ces hommes d'affaires et graves personnages, la somme n'a semblé excessive. Tout paraît donc dûment bâclé. Il ne me reste qu'à prier, par lettre officielle, le Conseil de ma Faculté — Faculté des lettres — de présenter ma pétition à la Commission d'administration. Qui l'eût cru ? Là se dresse l'obstacle, le refus tranchant, catégorique, absolu. Le recteur, Mgr V.-Joseph Piette [9], que j'ai toujours cru naïvement l'un de mes amis, se rend au Conseil de la Faculté et y prononce, contre le rajustement, un réquisitoire en règle. Un seul de mes collègues se porte à ma défense: un étranger, le professeur de littérature française: Henri Dombrowski [10]. Tout de même, soutient-il, le professeur d'histoire canadienne a la réputation d'une « probité intellectuelle ». Quelle mouche, ou mieux quelle guêpe avait donc piqué le recteur ? Mystère ? Mais non, point de mystère du tout. Je n'assiste pas, cela va de soi, à la réunion. Le lendemain, deux professeurs de la Faculté accourent chez moi, rue Saint-Hubert: le professeur d'italien, d'espagnol et d'allemand, l'abbé Henri Jasmin [11], et le professeur d'histoire de l'art, Jean-Baptiste Lagacé [12]. Stupéfaction, mystère pour eux que l'in-

---

6. Raoul Dandurand (1861-1942), avocat; sénateur (1898); président du Sénat (1905-1909); ministre d'Etat du Canada (1921-1930, 1935-1942); président de la Banque d'Epargne de Montréal (1916-1942).

7. Lomer Gouin, voir la note 25 du troisième volume.

8. Louis de Gaspé Beaubien (1867-1939), financier; fils du fondateur d'Outremont; président de la Bourse de Montréal et fondateur de la maison de placements qui porte son nom.

9. Vincent-Joseph Piette, voir la note 23 du troisième volume.

10. Henri Dombrowski, voir la note 67 du troisième volume.

11. Henri Caillet-Jasmin (1880-1949), ptre; professeur à l'Université de Montréal (1921-1949). A laissé des études.

12. Jean-Baptiste Lagacé (1868-1946), critique d'art ; professeur de l'histoire de l'art à l'Université de Montréal (1905-1944); professeur de dessin à la CECM (1911-1942); inspecteur général du dessin (1928).

tervention du recteur et surtout son algarade. Ils viennent se renseigner. Je les écoute et pour découvrir quoi ? Un rebondissement de la querelle de la « Semaine d'histoire » ! En publiant, dans *L'Action française* [13], l'article d'Henri d'Arles contre l'abbé Emile Chartier, doyen de la Faculté, le professeur d'histoire du Canada aurait manqué gravement à l'éthique professionnelle; donc pour ce galeux, point de grâce, point de rajustement d'honoraires. Ainsi a parlé le recteur. Et les collègues de rester bouche close. A mes deux visiteurs je réédite ma version du triste incident de la « Semaine d'histoire »: détermination avouée de l'abbé Chartier de « foncer sur l'abbé Groulx »; Henri d'Arles pris également à partie; riposte de ce dernier, riposte publiée dans *L'Action française*, mais après consultation et assentiment de tous les responsables de la revue. Mes deux collègues me remercient; renseignés, éclairés, ils se promettent de rouvrir le débat au Conseil de la Faculté des lettres.

Hélas, l'affaire va se corser bien davantage. L'incident de la « Semaine d'histoire » rebondit à la Commission d'administration. Et porté là par qui ? Je n'ai pas osé chercher le coupable, trop assuré de le trouver. Les hauts dignitaires de l'Université, présumément gagnés au plaidoyer d'Antonio Perrault, se rebiffent. En leurs cervelles loyalistes et libérales, mon passé récent de *L'Action française*, tout mon enseignement d'histoire refluent en flots tumultueux. Je sollicite une faveur de l'Université. Belle occasion de m'attacher, de me tenir, et peut-être aussi de se débarrasser de l'indiscipliné. Les grands maîtres de la démocratie, d'un pouvoir fragile, ont toutes les passions farouches, l'instinct despotique des tyranneaux inquiets. Je reçois donc, rédigé en bonne et due forme, un procès-verbal de leurs délibérations. Un rajustement d'honoraires, soit, mais à la condition de m'engager sous ma signature:

1° à prêcher à mes étudiants la loyauté à la constitution du Canada;

2° à ne rien dire ni rien écrire qui puisse blesser les légitimes susceptibilités de nos compatriotes anglo-canadiens.

---

13. « Une nouvelle révélation », XV (mars 1926): 152-169.

Mes amis prennent mal la chose. Chez tous stupeur et indignation. Du *Devoir,* Omer Héroux me fait dire: « Quand ce sera le temps d'engager la bataille, faites-nous signe. Nous ne nous ferons pas prier. » Antonio Perrault accourt chez moi:

— Vous n'allez pas signer ça ?

— Evidemment non. Je n'ai plus qu'à quitter l'Université.

— Passez-moi votre téléphone.

De sa voix sèche, Antonio Perrault demande une entrevue au recteur et il part de ce pas. L'entrevue, on la devine avec un Perrault en l'une de ses grandes colères. Il tance d'importance le faible et influençable recteur:

— Comment, lui dit-il, vous laissez enseigner, dans votre université catholique, un tas de mécréants, qui n'ont même pas l'ombre de la foi religieuse et vous allez exiger d'un professeur-prêtre, un certificat de bonne conduite... Prenez garde à ce qui s'en vient: vous êtes en train de livrer votre institution à la plus dangereuse école: les héritiers de la vieille garde rouge de 1850... L'abbé Groulx ne signera pas votre formule dégradante. Il va quitter l'Université. Il faudra dire pourquoi. C'est moi qui le dirai, sous ma signature, dans *Le Devoir*... !

Le pauvre recteur lève les bras au ciel; il ne sait plus quel saint invoquer. L'Université traverse une crise; elle a déjà mauvaise presse. Dans le public, on lui reproche son inaction. La souscription populaire de 1919 a rapporté cinq millions; on les devait affecter à la construction de nouveaux immeubles. Que faisait-on de ces millions ?... Une nouvelle polémique, et sur un sujet aussi délicat que celui de la « liberté académique » des professeurs, n'avait rien de fort souhaitable. Le recteur, en grand émoi, désemparé, supplie Perrault de ne rien faire; il arrangera tout; il remercie même Perrault de l'avoir mis en garde contre la vieille école libérale. Ceci se passe vers les deux heures et demie de l'après-midi. A trois heures, je donne un cours à l'Université. Pendant mon cours un billet du recteur m'arrive: il me veut chez lui, aussitôt ma leçon finie. Je me trouve en face d'un homme rasséréné, souriant, accueillant au possible. C'est tout juste s'il ne me donne pas l'accolade. Il proteste de ses bonnes dispositions à mon égard. Si, l'autre jour, au Conseil de la

Faculté des lettres, il a fait tel discours, il n'a voulu, tout au plus, que sonder les dispositions de mes collègues, jouer « le rôle de l'avocat du diable ». Textuel. Il me raconte son entrevue avec Perrault. Non, il ne se laissera pas mener par la « clique rouge ». Que je lui laisse mon « problème » entre les mains; il s'en charge. Incidemment, il me dit:

— Savez-vous ce que vous reproche le sénateur Béique ?... D'avoir accusé Laurier publiquement, dans une de vos conférences, de trahison envers sa foi et envers ses compatriotes de langue française. Le sénateur m'a pris à part un jour pour me faire cette confidence.

— Je nie, M. le recteur. J'ai pu juger sévèrement la conduite de Laurier dans les questions scolaires de l'Ouest. Mais un jour, à Ottawa, chez lui, j'ai été le commensal de sir Wilfrid. Pour cela seul, je ne pouvais me permettre ce langage.

Puis, je me ravise:

— Mais, attendez donc, je connais quelqu'un qui a déjà accusé le grand homme de cette trahison. Et ce quelqu'un, symbole de la modération pour MM. Béique et Dandurand, n'est nul autre que M. Thomas Chapais. Il a écrit le propos, en propres lettres: « La trahison de M. Laurier », dans son journal, *Le Courrier du Canada* (4 mars 1896). Vous trouverez l'article dans les *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires,* du même M. Chapais.

— Oh ! Apportez-moi ce volume, d'insister mon recteur, que je confonde ce bon M. Béique.

Le recteur s'était chargé de mon « problème ». Il en restera chargé longtemps. Nous étions à l'automne de 1926. L'automne, l'hiver, le printemps suivant passeront. « Le problème » sera encore en panne, sur les bras du recteur. Ces Messieurs de l'administration, n'osant risquer une polémique, s'emploient, comme on dit, à « noyer le poisson ». Le « problème » continue de figurer sur l'ordre du jour de chacune de leurs réunions; invariablement quelqu'un d'entre eux est absent. On demande donc l'ajournement:

— M. Béique est en Europe. On ne peut procéder en son absence. Il a quelque chose à dire sur l'affaire.

Quand on ne peut prétexter l'absence de M. Béique, on invoque l'absence de M. Dandurand ou celle de M. Gouin. Et le recteur de laisser aller le jeu de cache-cache. La comédie peut durer indéfiniment. Espérait-on me lasser et m'acculer à la démission ? Au cours des vacances de 1927, une lettre d'Antonio Perrault m'atteint à Saint-Donat. Mon ami m'invite à tenter une dernière démarche auprès du recteur. Je lui réponds qu'en toute dignité je n'en puis rien faire. Je quitterai l'Université. Je me ferai curé. Soudain, coup de théâtre ! Perrault serait-il intervenu auprès du chancelier de l'Université, Mgr Georges Gauthier ? Le chancelier intime au recteur de se montrer plus ferme et lui tient ce propos: « Si ces Messieurs de l'administration s'entêtent à refuser ses légitimes honoraires au professeur d'histoire du Canada, l'Administrateur du diocèse, qu'ils en soient bien avertis, lui constituera ces honoraires à même la mense épiscopale, mais il restera à son poste. » Les vacances de l'été de 1927 touchant à leur fin, une réunion de la Commission d'administration a lieu. De nouveau le recteur soumet le « problème » tant de fois écarté. Une fois de plus M. le sénateur Béique propose l'invariable ajournement. Colère du recteur: « Monsieur, je ne sais plus qui est absent. C'est assez longtemps se moquer d'un professeur ! » Et le recteur de brandir la décision du chancelier. Et M. Béique de baisser humblement la tête. Un mot m'arrive à Saint-Donat qui m'annonce la bonne nouvelle. A ma rentrée à Montréal, tout glorieux, Mgr Piette me raconte son exploit.

Ainsi la Providence arrange les choses au moment même où l'on croit tout gâté. Sans doute, ma vieille maman avait-elle beaucoup prié pour que le Bon Dieu fléchît enfin les divinités universitaires.

L'Histoire avant tout

L'événement m'apporterait un peu de ce calme ou de cette sérénité indispensable à tout travail intellectuel. Redevable de mes moyens de vie à l'Université, je lui devais en conscience l'emploi de mon temps. Excellent motif de me défendre désormais contre les tentations de l'éparpillement. Je vais donc me

centrer sur mes travaux d'histoire. Oh ! ma retraite de la rue Saint-Hubert ne sera pas la tour d'ivoire imperméable à toute infiltration des importuns. Je note ici et là quelques sorties de l'ermite. On ne s'arrache pas d'un seul jour, d'un seul effort à la vie d'action. Dans un petit pays comme le nôtre où toutes les bonnes volontés sont largement mises à contribution, on n'écarte pas d'un seul coup les quémandeurs d'articles, de discours, de conférences, de présidences d'honneur, de préfaces, ces horreurs de ma vie ! Hélas, au bout du fil, qu'ils me feront souvent crisper les nerfs, le Monsieur ou la Madame impitoyablement tenaces, qui se sont bien juré d'emporter le morceau ! Que j'aurai connu la tension nerveuse du pauvre homme excédé de besogne, qui tente d'échapper aux enveloppements de la pieuvre ! Vous vous défendez; vous argumentez; vous croyez, vous aussi, emporter le mot de la fin ? Non, rien n'est fini, tout recommence. Refusez-vous la *conférence,* on vous propose une simple *causerie,* ou encore une toute petite « présidence d'honneur, sans discours,... à moins que... » Déclinez-vous la préface ? On se contentera d'un bout de lettre. Et l'insistance se fait plus pressante, plus énervante; et ça peut durer un quart d'heure, une demi-heure... Que voulez-vous ? La mauvaise habitude de dire *oui,* toujours *oui,* ne prépare pas tellement à dire *non.* Mes énergiques résolutions ne m'empêcheront pas malheureusement de succomber de temps à autre. Je vois, par exemple, que le 20 décembre 1926, je souhaite la bienvenue à nos compatriotes de l'Ouest qui accomplissent dans le Québec leur voyage de « Survivance française ». Je retrouve mon allocution dans *Le Devoir* du lendemain. Elle est bien de ce temps-là. Et c'est pourquoi j'en recueille quelques parties. Nous sommes encore à l'époque où tous croient fermement en la survivance de ces groupes lointains. Je ne leur ménage pas les compliments:

> Dans cette mêlée des races où grandissent les jeunes provinces, vous n'êtes ni les groupes les plus riches ni les plus nombreux. Mais pendant qu'autour de vous, éblouis, hypnotisés par le prestige de la race impériale, les immigrants de toutes les nations d'Europe cèdent à l'assimilation avec une sorte de vertige joyeux... vous, fils du petit pays de Québec, vous gardez l'héri-

> tage auguste des ancêtres: la langue qu'ils ont parlée, les traditions qu'ils ont aimées, la vieille foi qu'ils ont servie. La fierté d'être vous-mêmes vous suffit.

Sur le même ton, j'exhorte ces fils de la diaspora à persévérer dans la résistance:

> Si nous sommes fiers de notre civilisation, nous nous devons de la faire durer. C'est le legs indivis des ancêtres qu'il faut transmettre comme tel à nos descendants. Mettons à défendre cet héritage autant d'énergie pour le moins que nos pères en ont mis à le fonder. Défendons-nous contre toute injustice quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne. Nous avons trop respecté le droit des autres en ce pays, pour endurer que notre droit y soit persécuté. Et si demain l'ouragan bolchevique ou les hordes asiatiques doivent déferler sur l'Europe et que l'Amérique doive devenir le centre du monde et le dernier refuge de la civilisation, plus que jamais notre devoir n'est-il pas d'empêcher que ne meure sur ce continent la plus petite flamme d'idéal, le plus modeste flambeau de la foi divine ?

J'ai abandonné la direction de *L'Action française*; je n'ai pas complètement abandonné la revue. J'y commets encore de trop fréquentes interventions. C'est en 1926 que j'y publie trois articles, je crois, sur un sujet d'histoire encore inexploré, ou à peine effleuré: « Les 'patriotes' de 1837 et les châtiments de l'Eglise ». Pour écrire ces pages, je passe de longues heures à fouiller les archives de l'Archevêché de Montréal. L'abbé ou le chanoine Desranleau [14], le futur évêque de Sherbrooke, me communique quelques pièces des archives de l'Evêché de Saint-Hyacinthe. Et j'en arrive à conclure que l'attitude du clergé à l'égard de l'insurrection ne fut pas si simple que la tradition le voulait bien dire. En 1927, je participe à la grande enquête de *L'Action française* sur la Confédération

---

14. Philippe Desranleau (1882-1952), ptre; chanoine; prélat apostolique; professeur au Séminaire de St-Hyacinthe (1909-1911); à son retour de Rome (1915), occupe successivement les postes de vicaire général, secrétaire, chancelier, aumônier, membre de la Commission des Semaines sociales; curé de la cathédrale (1926-1931); curé de Saint-Pierre de Sorel (1931-1937); évêque de Sherbrooke (1941-1951); premier archevêque de Sherbrooke (1951-1952).

canadienne, enquête qui sera mise en brochure. On m'y confie le sujet suivant: « Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération ». L'année précédente, sur l'invite d'Albert Lévesque [15], je publie *Dix ans d'Action française,* recueil ou revue plus ou moins complète de mon apostolat national, en la dernière décennie, à quoi s'ajoutent quelques autres miettes qui remontent plus haut.

15. Albert Lévesque, voir la note 96 du troisième volume.

II

VOYAGE AU MANITOBA

Au printemps de 1928, je laisse de côté ces mêmes occupations et pars pour un voyage au Manitoba. Qui et quoi m'entraînent de ce côté ? En ces derniers temps, quelqu'un de l'Institut scientifique franco-canadien, Edouard Montpetit [16], m'a proposé un cours d'histoire du Canada en Sorbonne. L'invitation, je l'avoue, m'a pris par surprise. Le caractère officiel de l'Institut ne m'est pas inconnu. L'organisme fonctionne avec une double subvention du gouvernement de France et du gouvernement de Québec. Or je n'ai guère bonne presse en ces quartiers-là. Ma surprise se change en hésitation. Un cours d'histoire en Sorbonne ? Sur quel sujet ? Montpetit, Rodolphe Lemieux, l'abbé Emile Chartier y ont passé tour à tour avant moi. Ils ont couvert et recouvert le terrain. Un sujet peut-être nouveau me vient toutefois à l'esprit: aller parler là-bas de l'Enseignement français, dans le Québec d'abord, et parmi les minorités françaises des diverses provinces du Canada. Histoire que je n'ai pas encore fouillée, mais que je sais remplie de luttes, de courageux et parfois même d'héroïques efforts, de la part d'un petit peuple si isolé en civilisation anglo-saxonne. Et il me semble que présenter cette histoire à un auditoire de France le pourrait intéresser. Là-bas, on ignore tellement ce que nous a coûté la survivance française. J'en souffle un mot à Montpetit; il trouve le sujet « émouvant ». Il n'y a donc plus qu'à se mettre au travail. Les cours auraient lieu, me propose-t-on d'abord, à l'automne de 1930. L'enquête

16. Edouard Montpetit, voir la note 23 du deuxième volume.

historique, j'en ai conscience, sera longue, difficile. Sur l'enseignement au cours du Régime français, un ouvrage existe, ouvrage de valeur, celui de l'abbé Amédée Gosselin [17]. Sur la période d'après 1760, rien encore n'a été tenté. Ce sera pour moi l'aventure en pleine forêt vierge. Il en sera de même pour le cas des minorités. Là non plus, rien de précis, rien d'élaboré. En ce printemps de 1928, la Société Royale tient ses assises à Winnipeg. L'on nous offre des billets de chemin de fer à prix réduit. Je décide d'en profiter: j'irai à Saint-Boniface y étudier, aux archives de l'Archevêché, au moins deux chapitres de mes cours prochains: la question des écoles du Manitoba et celle des écoles du Nord-Ouest.

En cette fin de mai 1928, avec quelques collègues de la Société Royale, je prendrai le train de Winnipeg. Noterai-je ici quelques impressions de voyage ? Pour la première fois de ma vie, je puis constater *de visu* l'énorme coupure de civilisation et même de vie humaine, entre l'Est et l'Ouest du pays, ces 500 milles du bouclier canadien, au nord du lac Supérieur, vaste panorama de bosses presque passées au rabot, procession hallucinante de monticules chauves ou mal garnis d'avares végétations, avec ici et là, entre des milles de distance, les plus minces agglomérations humaines: une gare chétive, quelques petites maisons de cantonniers, tout juste ce qu'il faut pour accentuer l'immense et sauvage solitude. Tous les couplets patriotiques n'y pourront rien: la nature a coupé le pays en deux. Il faudra bien du temps, bien des liens artificiels, pour enjamber ces 500 milles de terres désertiques, recoudre, dans la vie, Est et Ouest. Le 4 juin, j'adresse à mon ami Antonio Perrault une « Lettre du Manitoba » (reproduite dans *L'Action française,* XX: 35-48) qui contient mes premières impressions. Comme à tous les voyageurs, le changement d'horizon me donne un premier choc:

> Un élément géographique s'impose à l'œil avec force et domine tout: la prairie. J'ose presque dire: Sa Majesté la Prairie ! Vraiment elle a l'imposante solennité d'une souveraine. Aux abords même de Winnipeg, le regard s'enfuit du côté de l'ouest vers des espaces illimités, horizons fuyants où dansent, entre ciel et

17. *L'Instruction au Canada sous le Régime français* — 1635-1760 (Québec, 1911).

> terre, des bosquets de mirage. Voici bien la prairie occidentale, immense surface plane, d'un sol couleur d'encre, à peine rayé deci delà, de chétives lisières d'arbres. Souveraine, elle l'est en vérité, tellement elle commande à la vie économique et politique de ce jeune peuple. Tous, presque haletants, guettent, d'une année à l'autre, les enfantements de son sol. Que demain le blé soit abondant ou fasse défaut et c'est la vie de la province entière qui s'en trouve fortifiée ou désarticulée. En ce début de juin, l'immense surface se déroule presque uniformément verte: le blé en pousse, beau, plein de promesses, comme on ne l'avait vu depuis longtemps, commence d'onduler sous le vent. Tout ce paysage et cet espace vous jettent la sensation d'une richesse formidable, d'un pays fabuleux. Il suffit de songer que ce vaste réservoir de blé s'étend ainsi jusqu'aux Rocheuses, sans interruption, sur une largeur de 500 à 600 milles.

Après le pays, dans cette même lettre à l'ami Perrault, je décris un groupe humain, l'un des nôtres, la minorité franco-manitobaine. J'y dis combien je me suis trouvé chez moi, presque tout m'y rappelant « l'esprit de la vieille province, son parler et son accent, la bonhomie, le simple et clair visage de nos ruraux, le type physique de la race ». Il ne faut pas oublier qu'en effet, à cette époque, soit vers 1930, beaucoup de Franco-Manitobains appartiennent à la première génération des émigrés du Québec. Ils fleurent encore le terroir natal. Leur descendance s'en ressent. Au surplus, nul groupe de l'Ouest ne vit en des cadres qui rappellent, autant qu'au Manitoba, les institutions, l'atmosphère de la vieille province. Première impression qui me vient, lorsque je parcours l'échelonnement des propriétés agricoles le long des deux rives de la rivière Rouge: ces terres qui toutes aboutissent au chemin d'eau, ces maisons au bord de la rivière et ces clochers qui se succèdent à distance presque égale, tout comme le long des rivières du Québec, du Richelieu, par exemple. Une population a ici échappé à l'isolement du *homestead*; elle s'est tassée dans le voisinage fraternel. Je m'en rendrai meilleur compte lorsque l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Arthur Béliveau [18], me fera visiter son diocèse. Vers les quatre ou cinq heures de l'après-midi, souvent il m'arrive, dans la chambre où je travaille, pour me dire: « Bon, c'est assez de cette poussière d'archives.

18. Arthur Béliveau, voir la note 38 du deuxième volume.

Venez que nous allions prendre l'air. » Et « prendre l'air », cela veut dire monter dans la petite *Ford* de l'Archevêque qu'il « chauffe » lui-même, puis partir, à travers le diocèse, le long de la Rouge, visiter une institution, une paroisse, souper à la bonne franquette chez un curé pris à l'improviste. Dans ces petites courses une chose me frappe, image presque uniforme: l'aisance de ce petit pays français, la propreté des maisons, des fermes, le charme des églises; mais surtout la présence irrécusable, dirai-je, d'un morceau de terre française, d'une parcelle du Québec qui, à 1,000 milles de distance, aurait été transportée, par les airs, en son intégrité, avec toute sa culture, toute sa foi, une partie même de ses institutions. Paroisses encore homogènes pour la plupart que celles de la Rouge; paroisses canadiennes-françaises avec cadres religieux et sociaux; tout au plus quelques enclaves ici et là d'étrangers. En ce petit monde, y a-t-il encore des Métis ? Que sont devenus les premiers habitants et premiers propriétaires ? Mon guide me révèle, dans le paysage, un trait d'histoire sociale. Nous arrive-t-il, en cours de route, de passer devant une ferme en désarroi, presque à l'abandon: champs mal cultivés, clôtures branlantes, maisons, bâtiments en démanche, sans chaux ni peinture. « A ces signes, me dit l'Archevêque, vous reconnaîtrez une ferme de ces pauvres Métis. » A la vérité, il existe deux sortes de Métis, me dit-on là-bas, ceux qui montent et ceux qui descendent. Mais hélas ! ceux de la seconde catégorie l'emportent, ressaisis, semble-t-il, par leurs terribles hérédités indiennes. L'aisance du pays cache mal néanmoins une menace grandissante: menace qui provient du mythe du blé, de la culture unique de cette denrée. L'Archevêque s'en inquiète. A la tête de ses agronomes, il parcourt les paroisses pour convertir son peuple à la culture mixte ou multiple. « La culture du blé, me confie-t-il, ne peut enfanter à la longue qu'une race de paresseux. Trois mois de travail au plus, puis la récolte portée aux « élévateurs » et payée en partie. Sans troupeau, sans volaille, sans « train » à faire, le fermier n'a plus qu'à se croiser les bras de l'automne au printemps suivant. Les jeunesses s'en vont en Floride ou en Californie dépenser une partie du gain. Tout irait bien sans le hasard des saisons. Mais viennent une, deux années de gel prématuré ou de sécheresse, et c'est toute la structure économique de la prairie qui s'écroule. Et c'est même

la misère pour ces agriculteurs qui achètent toute leur nourriture. » En dépit de cela, ces entêtés de la culture unique se rebiffent contre toute réforme. La culture mixte: culture de céréales mélangées, élevage, industrie laitière, aviculture, etc., révolutionne par trop de chères et déjà vieilles habitudes parmi ces Franco-Manitobains. L'homme ne renonce pas aisément à la facilité, à la recherche du moindre effort. Je m'en rends compte, lors d'un petit congrès, en plein air, à Saint-Pierre-Joly. Des agronomes, appuyés par des jeunes de l'ACJC, prônent de leur mieux de nouvelles méthodes agricoles. L'Archevêque est là pour soutenir de sa présence les réformateurs. Il faut voir, néanmoins, avec quelle vigueur l'assemblée réagit. C'est à qui, tantôt par blague, tantôt par sarcasme, invoquerait des expériences prétendues décevantes. Et ce, au nez du chef spirituel que pourtant l'on aime et vénère.

Le drame des minorités

En face de ce petit peuple une question m'est venue fatalement à l'esprit: ces Franco-Manitobains ont-ils des chances de survivre ? En ont-ils la volonté et les moyens ? La volonté et les moyens, ils me paraissent bien les posséder. Ainsi m'en persuade ma première rencontre avec eux en 1928. Je les voyais se livrer avec tant d'ardeur et au prix de sacrifices héroïques à l'organisation d'un système scolaire bien à eux, en marge de la loi. Et, pour se garder cette virilité d'âme, ils s'aidaient de si vigoureuses institutions: leur clergé, chef en tête, leur Collège de Saint-Boniface, leur Association d'éducation, leur journal *La Liberté*, alors vivant et ferme. Ils possédaient aussi des chefs, quelques-uns venus jeunes de la province de Québec et qu'avait marqués la grande bataille scolaire de 1890 à 1896. Pourtant — et je n'en pouvais rien dire dans ma lettre à Perrault destinée à la publication — avais-je peine à me cacher, malgré la réelle vigueur de la résistance, quelques ressorts en train de se détendre. J'observais, par exemple, la naissance d'un régionalisme légitime en soi, mais qui inclinait à mal supporter la collaboration des Québecois. On eût parlé volontiers d'ingérence. Un jour, du reste, je pus m'édifier, à mon aise, sur ce point délicat. Quelques

jeunes chefs de file: Noël Bernier [19], Henri Lacerte [20] (celui-ci pourtant du Québec), Louis-Philippe Gagnon [21], un M. Fournier [22], instituteur réputé, me proposent une course en voiture au Fort Garry. Le voyage n'est qu'un prétexte. Au fond ces jeunes Manitobains veulent causer, me raconter des choses que personne ne me dira, et qu'à leur avis, il importe que je sache. Je leur mets le mot à la bouche. Un sujet, en particulier, m'intéresse, m'inquiète: l'état d'esprit de la jeunesse franco-manitobaine, je veux dire de la toute jeune génération. A quoi songe-t-elle ? De quoi ses ambitions, ses rêves sont-ils faits ? Que portaient, en leur esprit, en particulier les jeunes du Collège des Jésuites ? L'Ouest se bâtissait alors dans le dynamique bruissement d'une vie intense. Des vagues d'immigrants y déferlaient avec des passions de conquérants. L'Ouest devenait le pays des aventures merveilleuses, une sorte d'Eldorado aux réussites assurées, à la seule condition d'y mettre de l'audace, du travail, de l'opiniâtreté. La veille, au cours d'une petite promenade à travers les rues de Winnipeg, le juge Prendergast [23] m'avait montré un fond de cour où, pour gagner ses diplômes à la Faculté de droit, un futur ministre des Finances du Canada, un M. Dunning [24], avait scié du bois.

— Eh bien, dis-je à mes jeunes amis, votre jeunesse du Col-

---

19. Noël Bernier (1879-1944), avocat; président de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (1919-1924); écrivain.

20. Henri Lacerte (1889-1968), avocat; magistrat à la Cour de police de Saint-Boniface (1924); juge à la Cour des jeunes délinquants (1939); gouverneur de l'Université du Manitoba (1959-1962); président pendant douze ans de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba ; a succédé à M. Noël Bernier.

21. Louis-Philippe Gagnon (1897-1967), libraire; a fait de la politique; traducteur au *Hansard*, Ottawa (1937-1962).

22. Camille Fournier (1890-1962), instituteur à Haywood, Manitoba, puis à l'Ecole Provencher, Saint-Boniface, pendant de longues années, avec un succès légendaire. Pilier de l'ACJC et de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba.

23. James Prendergast (1858-1945), né à Québec; avocat; député de La Vérendrye; secrétaire de la province du Manitoba (1885-1889); juge en chef de la Cour suprême du Manitoba (1914-1944).

24. Charles Avery Dunning (1885-1958), financier anglais; premier ministre de la Saskatchewan (1922-1926); ministre des Chemins de fer du Canada (1926-1929); ministre des Finances (1929-1930, 1935-1939).

lège communie-t-elle à cet entraînement général, à cette mystique de votre Ouest ?

La réponse fut prompte et amère:

— Notre jeunesse du Collège songe aux petites filles et écrit des vers érotiques !...

Je me récrie. Etrange état d'esprit ! J'en veux savoir la cause.

— La cause, me répond-on avec autant d'amertume, nos recteurs et nos professeurs du Collège qui nous apportent ici l'esprit somnolent du vieux Québec.

Ce jour-là, j'aperçois le drame poignant de toutes nos minorités. Besoin du Québec. Besoin vital. Rattachement nécessaire au pôle culturel, aussi indispensable que le lien ombilical à l'enfant dans le sein de sa mère. Point de survivance d'une minorité française au Canada qui soit pensable sans le Québec. Une tragique corrélation de sentiments s'aperçoit dans l'âme des dispersés: affaiblissement du lien sentimental avec la vieille province d'origine, affaiblissement fatal après deux ou trois générations, et donc affaiblissement de la volonté de résistance à l'assimilation anglo-saxonne. D'autre part, naissance fatale d'un certain régionalisme, ébauche d'une conscience adulte en ces rameaux détachés du tronc et presque devenus boutures autonomes. Que si l'on tient compte après cela des contingences politiques, économiques, sociales, culturelles, contingences du milieu ou de l'environnement où s'écoule leur vie, comment faire encore que bien des sentiments ou intérêts de nos minorités s'accordent plutôt mal, de temps à autre, avec ceux de la province mère ? Et voilà de nouveau pour amenuiser l'attachement au petit pays natal. D'autant que le problème de la survivance, pour le Canadien français de la diaspora, se pose bien autrement que pour le Québecois. Pour celui-ci, terre et culture, patrie et nationalité se conjuguent, s'identifient ou presque. Pour le Québecois la nationalité est une nationalité-Etat; ses racines plongent dans une patrie. Il se sait, ou du moins il se croit en des cadres politiques bien à lui, dans un milieu historique humanisé par ses pères. Son racinement est celui de la vieille souche. Autant et plus que le cadre politique, des institutions solides, institutions juridiques, religieuses, sociales, culturelles l'encadrent, lui donnent l'impression du chez

soi. Tout autre est le sort du Canadien français émigré hors de sa province. Quelque vestige historique qu'ait laissé l'ancêtre sur tout le territoire canadien, trop de pénibles réalités et, au premier chef, les entraves de toute sorte qu'il éprouve à l'exercice de ses plus chères libertés, l'avertissent de son indignité d'étranger en son propre pays; loin d'étayer ou de tolérer sa survivance française, tout l'environnement, politique, social, culturel s'affirme carrément ou sournoisement hostile. Impossible également pour l'émigré de fonder sa prétention à survivre sur un droit naturel et positif qu'il expérimente, peu ou point reconnu hors du Québec. Survivre, en son cas, ne peut être qu'affaire de réflexion et de volonté, et pour une grande part, de sentiment: attachement raisonné à la culture d'origine, à des racines historiques, attachement sentimental au petit pays de ses pères. Dans le cas de l'esprit plus cultivé, ajoutons, si l'on veut, un certain sens de la dignité de l'homme et des droits du citoyen à qui il suffit d'être soi-même et de sa culture pour se sentir l'égal de qui que ce soit et de ne demander à personne la permission de rester ce que l'on est. Mais, en tout ce complexe psychologique, et pour la moyenne de nos gens, comment ne pas assigner la part capitale à l'emprise qui peut subsister de la patrie d'origine, le pays québecois ? En définitive, l'émigré canadien-français à travers le Canada, qui se cabre dans son irrédentisme français, le fait-il pour autre chose que ce qu'il a apporté et qui survit en lui de la vieille province ? Et voici que ressurgit le problème en sa gravité. Appui, pôle de survivance ou de résistance, le Québec l'est-il pour ses minorités émigrées ? Et l'est-il avec assez de vigueur et de prestige ? Y a-t-il motif d'orgueil, de fierté, pour le fils lointain, à se savoir et à se dire de la province mère ? Et de cette fierté, et de cet orgueil, y en a-t-il assez pour que la résolution de rester français et pour que l'image de la petite patrie demeurent vivaces dans l'esprit de plusieurs générations ? On pourra cueillir, sans doute, ici et là, des survivances émouvantes. Un jour, — je suis toujours en 1928, — un jeune avocat de Saint-Boniface, un Bernier ou un Dubuc, je ne me souviens plus lequel, me fait cette confidence: « Je suis né au Manitoba; j'y ai vécu toute ma jeunesse. Mais je m'ennuie de la vieille province de Québec. Chaque fois que j'y vais, j'en rapporte une profonde nostalgie. » Cas isolé que celui-là ? On peut le penser, et avec raison. Un incident

qui me survient pendant mon premier voyage au Manitoba me donne singulièrement à réfléchir sur ce point. Un après-midi, le 6 mai 1928, Mgr Béliveau m'emmène à une petite réception que l'on m'a préparée dans un couvent de jeunes filles, à Saint-Adolphe. Le couvent est fréquenté par les enfants de la bourgeoisie bonifacienne. La Supérieure, une jeune religieuse, Française de France, a grande vogue en ce monde-là. Après le compliment d'usage qui m'est lu par Mlle Simone Landry, une couventine qui vient de gagner le prix d'éloquence dans un concours international, une de ses compagnes vient me réciter une sorte d'hymne au drapeau. Je jette les yeux sur le programme que j'ai dans les mains, et j'y lis son nom: une demoiselle Campeau. Sa figure me rappelle un type que je connais bien. Je me penche vers mon voisin, Mgr Béliveau:

— Cette demoiselle ne serait-elle pas une petite Campeau de Saint-Norbert ?

— Je n'en suis pas sûr, mais je le crois.

Le compliment fini, je fais signe à la demoiselle de s'approcher:

— Vos parents sont-ils de Saint-Norbert ?

— Oui, Monsieur.

— Savez-vous de quelle partie ou paroisse de la province de Québec, ils sont originaires ?

Elle n'en savait rien. Je dus lui dire:

— Eh bien, Mademoiselle, ils sont originaires de Vaudreuil, et du rang des Chenaux, la paroisse et le rang où je suis né. Et votre grand-père y occupait une terre que mes parents ont achetée après son départ pour le Manitoba.

Et voilà ! La jeune Manitobaine, petite-fille d'un émigré et fille d'un père né, lui aussi, au rang des Chenaux, ignorait le lieu d'origine de sa famille: ce qui laisse entendre quel souvenir certains Canadiens français, émigrés d'hier, pouvaient garder de la province de Québec.

■ ■ ■

Je retournerai au Manitoba à l'automne de 1944 pour y donner un cours d'histoire canadienne, sous les auspices de la Société

canadienne d'enseignement post-scolaire. Les cours avaient lieu à l'Académie des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. Les collégiens des hautes classes du Collège de Saint-Boniface assistaient au cours. Chaque soir lorsque je me rendais à l'Académie, ces jeunes gens m'accrochaient au passage. Et c'était pour me poser des questions comme celles-ci:

— M. l'abbé, croyez-vous que la province de Québec vivra ?

— M. l'abbé, est-ce qu'on pense à nous là-bas ? Est-ce qu'on s'intéresse véritablement à notre survivance française ?

Sur la fin de mon séjour, le recteur du Collège, alors le Père Mailhot, s.j. [25], me prie avec instances de donner une causerie aux élèves.

— De quoi souhaitez-vous que je leur parle, Père ?

— Parlez-leur de la province de Québec qu'ils connaissent mal ou point, ou qu'ils ne connaissent, en tout cas, que par les images défavorables que leur ont transmises leurs parents. Dites-leur ce qui s'y passe, ce qu'elle est devenue, etc.

« Images défavorables » du Québec gardées par les ascendants des émigrés, avait dit le Père. Hélas, quelle vérité trop cruelle ! Allons-y d'une autre réminiscence. Un soir, à Chicago, lors du Congrès eucharistique international, j'assistais à un grand banquet offert aux délégués du Canada français. A table j'avais pour voisin un Monsieur Fortin, établi là-bas pour affaires depuis une trentaine d'années. Au cours de la conversation il me dit:

— Votre groupe se rend à Kankakee demain ?

— Oui, l'on nous y donne une réception officielle.

— Réception officielle à laquelle assisteront peu de gros bourgeois enrichis de la petite ville.

— Vraiment. Et pourquoi ?

— Parce qu'ils auront honte de se montrer aux côtés des pauvres gens du Québec... ! Savez-vous, continua mon voisin, quelle image les anciens et leurs descendants gardent ici de la province

25. Louis Mailhot (1885-1972), jésuite; fait partie de l'équipe qui ouvrit le Collège d'Edmonton (1913); recteur du Collège de Sudbury (1930-1936); du Collège de Saint-Boniface (1943-1947); curé de l'Immaculée-Conception de Montréal (1940-1943).

de Québec ?... C'est le pays où le printemps l'on lève les vaches par la queue... !

Mot pittoresque, me disais-je, mais image du vieux Québec rural par trop authentique. J'en avais gardé moi-même souvenir. L'industrie laitière en restait encore à son enfance vers 1850 et même longtemps après. L'habitant ne gardait guère de vaches laitières en état d'être *trayées* que pour sa consommation de lait. Ces vaches et les autres, il les nourrissait d'ailleurs régulièrement à la paille. Le printemps venu, ces pauvres bêtes qui portaient veau devenaient incapables de se lever seules. Il fallait les aider en les soulevant par la queue.

Je parle donc aux collégiens de Saint-Boniface du Québec. Je ne leur cache point les misères du Québec. Je ne leur farde point la vérité. Je leur dis tout simplement les progrès de la vieille province depuis le départ de leurs grands-pères, les fabuleuses richesses forestières, hydrauliques, minières de la terre québecoise. Ils m'écoutent comme si je leur avais raconté un conte de fée.

Et je continue mes observations de 1944. Le lendemain soir de ma causerie aux collégiens — nous sommes à un centenaire de Louis Riel — j'assiste à un banquet dans l'un des grands hôtels de Winnipeg. J'ai pour voisine une dame Marcoux [26], épouse d'un ministre dans le cabinet manitobain. Mme Marcoux, qui a fait de bonnes études à l'Académie de Saint-Boniface, parle un excellent français. Je lui demande:

— Etes-vous allée dans la province de Québec ?

— Non, mais mon mari, qui est d'origine beauceronne, y est allé, l'été dernier, avec notre grand fils. Ils sont revenus tellement enthousiasmés qu'au prochain été, je crois, je ferai moi-même le voyage.

A cette Manitobaine cultivée, il avait donc fallu le voyage de son mari et de son fils pour lui révéler la province mère. Combien de fois, au cours de mes voyages parmi nos groupes fran-

---

26. Madame Sauveur Marcoux dont le mari, député de La Vérendrye, devint membre du Conseil exécutif du Manitoba.

çais éloignés, en certains centres de la Nouvelle-Angleterre, à l'extrémité de l'Ontario, dans les environs de Chicago et particulièrement au Manitoba, je me suis posé l'anxieuse question: à ces émigrés, à ces fils dispersés de la famille française, qu'arrive-t-il de la vieille province ? Quel message, quelle aide en reçoivent-ils ? Ce Québec vers lequel ils se tournent ou doivent se tourner comme le voilier perdu cherche sa route en quelque percée des nuages, est-il celui qu'ils pensent, l'appui qu'il devrait être ?

Autre élément du drame. Le Québec, ne serait-ce que d'un point de vue égoïste, ne peut considérer d'un œil sec, indifférent, la survivance de ses minorités. Ces groupes dispersés d'un bout à l'autre du Canada, s'ils sont vivants, robustes, s'ils incarnent de véritables îlots d'une civilisation originale, ne sont peut-être pas, comme on l'a dit souvent, des bastions de la défense québecoise, partout de l'Est à l'Ouest du pays; ils attestent, néanmoins, une *présence* française; ils imposent une réalité, sans prix pour le Québec: la dualité ethnique au Canada. Mais alors pourquoi faut-il que la vieille province, foyer de la nationalité, foyer de la vie française en Amérique du nord, possède si peu les virtualités foncières: brasier aux clartés irradiantes, chaleur communicative, surabondante, capable de s'épandre bien au-delà des murs de la maison ? Hélas ! Loin qu'il songe à résoudre les problèmes de ses fils exilés, le Québec donne trop souvent l'impression d'être écrasé par son propre destin. Que fait-il d'efficace pour effacer définitivement l'affreuse conquête de 1760 ? Que fait-il pour reconquérir son autonomie économique, rentrer enfin dans l'héritage de ses pères ? De quel dynamisme conquérant fait-il preuve ? Qu'espérer des jeunes générations ? Celle-là finira-t-elle par poindre enfin, alerte, croyante, éclairée, volontaire, qui sera celle de la libération totale et définitive ? Celle-là seule redonnera au Québec son victorieux prestige.

La question scolaire manitobaine

Je ne veux pas oublier la raison de mon voyage au Manitoba. Tout mon temps libre je l'emploie scrupuleusement à me renseigner sur cette grave question scolaire. Pendant près de dix ans,

n'a-t-elle pas tenu la manchette dans la vie politique au Canada ? Nulle peut-être, pas même la question scolaire franco-ontarienne, n'aura donné autant de maux de tête aux politiciens, n'aura fait travailler à ce point journalistes, avocats, juges, tribunaux de toute juridiction; nulle, à coup sûr, n'a plus soulevé les passions électorales. En mon temps de collège, des échos de la bataille parvenaient même à transpercer nos murailles si copieusement calfeutrées. La question scolaire manitobaine déclenchera un changement de gouvernement à Ottawa. Wilfrid Laurier lui devra son avènement au pouvoir. J'étudie la brûlante question, comme il va de soi, aux archives de l'Archevêché de Saint-Boniface. J'y trouve de riches dossiers. Documents que je compulse avec la sensation de remuer encore, après trente ans, de la cendre de volcan. Et je note et transcris à la plume. Ma future secrétaire est encore couventine. Et l'ère n'est pas venue de la machine à filmer. Je consulte aussi quelques survivants de la période héroïque. Il en existe quelques-uns: les Bernier [27], le juge L.-A. Prud'homme [28], le juge Prendergast [29]. M. Joseph Bernier [30], député alors de Saint-Boniface au parlement de Winnipeg, et d'allégeance fortement conservatrice, m'affirme carrément: « La question scolaire fut réglée en 1896 quand, par l'attitude de Laurier, il advint que le recours au gouvernement fédéral devenait illusoire pour la minorité du Manitoba. » Jugement catégorique qui m'est énoncé au cours d'un dîner à l'Hôtel Marlborough de Winnipeg où je suis l'invité des deux Bernier, Joseph et Noël, d'Henri Lacerte et de Donatien Frémont [31], celui-ci directeur de *La Liberté*. A ce même dîner, Henri Lacerte, jeune avocat du Québec récemment passé au Manitoba et que j'ai connu naguère à l'ACJC,

27. Noël et Joseph Bernier, voir les notes 19 et 30 de ce volume.

28. Louis-Arthur Prud'homme (1853-1941), avocat au Manitoba en 1880; magistrat de comté (1885). Auteur d'études sur le Nord-Ouest.

29. James Prendergast, voir la note 23 de ce volume.

30. Joseph Bernier (1874-1951), député (1901, 1922-1931); secrétaire de la province du Manitoba (1913-1915); juge (1933); directeur du *Manitoba*.

31. Henri Lacerte, voir la note 20 de ce volume. — Donatien Frémont (1881-1967), journaliste; rédacteur en chef de *La Liberté*, Winnipeg (1923-1941); commissaire de l'information en temps de guerre (1941-1947); éditorialiste au *Canada*, Montréal (1947-1952); écrivain.

soutient toutefois qu'à l'article des écoles séparées, la loi du Manitoba accorde plus aux catholiques que les lois de la Saskatchewan et de l'Alberta et que la récente loi Norris n'a abrogé, du Règlement Laurier-Greenway, que la partie afférente à l'enseignement du français. Comme je veux sonder toutes les opinions, entendre tous les sons de cloche, j'ai de longues conversations avec le juge James Prendergast. Le juge appartient plutôt à la nuance libérale. Au temps de la lutte, il a été député libéral au parlement de Winnipeg, mais député libre. En ce temps-là, eût-il siégé à la Chambre des Communes, a-t-il avoué, il eût voté sans hésitation la loi réparatrice. Beau type de gentilhomme que ce M. Prendergast. Survivant d'un autre âge, il a gardé le charme et la distinction de la vieille bourgeoisie québecoise. Lui aussi m'avoue n'avoir jamais cessé de s'ennuyer de la ville de Québec, de sa société, de son atmosphère, de son ciel et n'être jamais plus heureux que dans les séjours qu'il s'y accorde. Tempérament d'artiste et de poète égaré dans la politique et peut-être un peu dans le droit, bien qu'il y excelle et qu'il y ait grande réputation. Il me fait voir une série de minuscules cahiers où, chaque jour, il note ses impressions, ses mélancolies, les événements marquants de sa vie. Et nous causons de la question scolaire. Autant il a admiré le prudent et paternel archevêque Taché [32], « véritable chef de peuple » celui-là, autant il se montre rempli de réserves pour le successeur, le « bouillant », le « fougueux » Mgr Adélard Langevin. Affaire de complexion morale, me semble-t-il. Il est rare que les tempéraments nuancés goûtent fort les tempéraments vigoureux, absolus. Homme de conscience, M. Prendergast est resté néanmoins d'accord, pour le fond, avec les deux archevêques. Ainsi me le fera voir son sentiment sur le débat parlementaire de 1896. C'est au cours de l'un de nos entretiens qu'il me fait cette confidence tout en m'interdisant de m'en servir: « Un jour, c'était pendant la guerre, le juge Brodeur [33] (ancien ministre dans le cabinet Laurier) me dit : — Juge, nous nous sommes trompés en 1896, en nous opposant au bill remédiateur. Nous aurions dû l'appuyer pour les principes qu'il incluait. » — Et M. Prendergast

32. Alexandre-Antonin Taché (1823-1894), ptre; coadjuteur (1851-1853); deuxième évêque de Saint-Boniface (1853-1871); premier archevêque de Saint-Boniface (1871-1894); écrivain.

33. Louis-Philippe Brodeur, voir la note 66 du deuxième volume.

d'ajouter: « Plus tard, ce fut aussi ma conviction. » Comme quoi les politiciens, sortis de la politique et débarrassés des visières partisanes, ont de singulières réactions. Et comme quoi, au fond de tout Canadien français normal et le moindrement intelligent, sommeille un nationaliste qui s'ignore.

Je revins du Manitoba, emportant non pas une documentation exhaustive sur la question scolaire, mais en possédant assez bien, me parut-il, l'ensemble, les lignes maîtresses. Puis j'avais pris le pouls de la minorité. On m'avait fait assister à quelques manifestations de la résistance. J'avais pu y constater un merveilleux courage, un élan de fierté dont je ne pourrai plus parler qu'avec émotion. Ces petits groupes si éloignés, si isolés, qui, par simple goût ou passion de leur culture et par fidélité aux ancêtres, s'imposaient tant d'ennuis et tant de sacrifices, évoquaient à mes yeux une image de la plus remarquable humanité. Où sont les groupes ethniques au Canada qui se sont battus pour aussi nobles enjeux ? La question des écoles manitobaines m'accaparera longtemps. J'aurai à me plonger dans les journaux du temps, en un amoncellement de brochures parues à la même époque et surtout dans les livres bleus du gouvernement d'Ottawa. L'archiviste du Canada, M. Arthur Doughty, qui m'aura toujours manifesté beaucoup de sympathie, me laissera même fouiller dans la correspondance de sir Wilfrid Laurier, récemment déposée aux Archives d'Ottawa, tout en me recommandant toutefois de n'en user qu'avec discrétion, le dossier n'étant pas encore à la disposition du public. J'y appris quelques dessous de l'épineuse affaire, et, par exemple, le souhait de Laurier quant au choix du délégué de Rome envoyé au Canada. Il le voulait de « british birth and education », « familiar with British Institutions », et parlant les deux langues. C'est encore dans ces Papiers de Laurier qu'on trouve un certain historique de la mission Merry del Val [34]: promesse solennelle d'Ottawa au délégué papal, promesse de concessions de la part du gouvernement de Winnipeg; puis silence et dérobade obstinés de Winnipeg; grave désappointement du délégué qui se croit dupé; efforts d'Ottawa pour rasséréner

34. Rafael Merry del Val (1865-1930), chargé de mission au Canada par le Vatican en 1897; cardinal et secrétaire d'Etat (1903-1914); secrétaire du Saint-Office de 1914 à sa mort.

Merry del Val; promesses de Laurier au cardinal Rampolla [35], toujours au sujet de concessions possibles de la part de Winnipeg; refus de Winnipeg d'obtempérer à sa promesse; raisons de ce refus; à ce propos toujours, refus de Merry del Val d'accepter en entier les explications fournies par Ottawa; voyage de Mgr Bruchési à Rome; effet manqué, croit-on, de ce voyage; démarches diplomatiques de l'envoyé de Laurier à Rome, Charles Russell [36], pour empêcher la condamnation du Règlement Laurier-Greenway; jugement de Merry del Val sur la conduite des évêques et sur l'intervention de Mgr Bruchési à Rome, etc., etc. On trouvera, dans mes archives, une copie manuscrite et quelques pièces dactylographiées de ces Papiers de Laurier, utilisables peut-être aujourd'hui, mais qui, en ce temps-là, ne pouvaient m'offrir qu'une démangeaison de curiosité.

35. Mariano Rampolla (1843-1913), conseiller; secrétaire du nonce papal à Madrid (1875-1882); archevêque d'Heraclée (1882-1887); secrétaire d'Etat à Rome (1887-1903); cardinal (1887).

36. Charles Wells Russell (1860-1941), avocat; diplomate et poète.

III

TRAVAUX D'HISTOIRE DE CE TEMPS-LÀ

Pendant deux ans au moins j'étudierai l'Enseignement français au Canada, dans le Québec et dans chacune des minorités canadiennes-françaises hors du Québec. Années de travail fébrile qui marquent mon retour à l'histoire. Déjà, en 1926-1927, je reprends mes cours publics où je les avais laissés l'année d'avant, et pour aborder cette fois l'Union des Canadas. Je traite d'abord de l'Alliance réformiste (1841-1848); puis, en 1927-1928, d'un Essai de politique économique sous l'Union. De 1928 à 1930, et comme préparation à mes cours en France, j'offre à mes auditeurs de l'Université, le résultat de mes recherches sur l'Enseignement français. De 1930 à 1933, je reviendrai à l'Union pour en étudier la dissolution. En 1933-1934, année du 4e centenaire de la découverte du Canada, je reviens tout de bon, cette fois, au Régime français, et je m'attaque à un Jacques Cartier. J'ai gardé le plus enivrant souvenir de cette période où, plus libre enfin de mon temps et de ma personne, j'ai pu atteindre à un rendement moins hâtif et moins médiocre, goûter à la joie d'un travail moins bâclé. En ces années-là surtout, aurai-je connu les enivrements et les angoisses de l'historien: enivrements devant l'exhumation du passé, apparitions de fantômes qu'on débarrasse de leurs ombres, de leur poussière, de leurs gangues, et où l'on croit entendre les palpitations d'une vie; découvertes d'une humanité et de formes de société attachantes par leur originalité, leurs dissemblances d'avec celles qui les ont précédées et qui les ont suivies, mais dont celles-ci ne sont pourtant que le prolongement, une continuité où se reconnaît un air de fa-

mille. Admirable leçon de l'histoire sur les liaisons des époques et des grands courants de la vie humaine ! Angoisse d'autre part pour l'impuissance désespérante à réussir des restaurations qui seraient des résurrections; vie morte à jamais en ces fantômes à qui on peut donner figure, les faire tenir sur leurs pieds, mais qui, si vivants qu'on les ait reconstitués, ne savent plus parler, n'ont que si peu de confidences à livrer sur leur temps. Je me suis souvent représenté l'Histoire sous la forme d'un vaste musée aux murs extensibles qui se reculent, se dérobent à mesure que l'on avance et que l'on tente de les toucher de la main; palais dont les fenêtres s'agrandissent dès que vous essayez d'y voir clair, mais où la lumière par trop tamisée vous révèle du même coup des coins toujours obscurs et des avenues inaccessibles. On refuse à l'historien le titre ou le rôle de créateur. Au Canada français particulièrement, la critique littéraire ne mesure les progrès de la littérature que selon les œuvres des poètes et des romanciers. Eux seuls feraient vraiment œuvre de création. Et pourtant quand je songe à l'effort intellectuel si patient, si minutieux que requiert la reconstitution des sociétés mortes et des siècles éteints, je me demande si cet ouvrier-là ne mérite pas, lui aussi, le titre de créateur ? L'historien travaille sur de la nature morte; le romancier et le poète, sur de la matière vivante. Le romancier emprunte ses personnages et souvent la substance de son drame au monde ambiant; le poète trouve ses songes au-dedans de soi, dans le jeu intime de ses facultés et n'a plus qu'à les habiller d'un rayon de soleil. L'historien ne sort du cimetière du passé que des fantômes à jamais sans vie. Et si vivants qu'ils paraissent, ils refusent de parler, d'agir, tel le Moïse de Michel-Ange refusant le moindre mot au sculpteur génial.

Échappées hors de l'Histoire

Serait-ce à croire qu'on me laisse enfin, à mes travaux d'Histoire, sans fréquemment m'imposer, comme toujours, des sorties ou des digressions plus ou moins opportunes ? Ah ! que l'on sait, chez nous, l'art d'importuner et d'obséder les plus renfrognés des hommes ! En notre petit monde, hélas, aux besoins innombra-

bles, se dénombrent facilement ceux-là qui travaillent. Mes spicilèges m'apprennent, par exemple, qu'en 1928, le 9 novembre, je donne une conférence longuement élaborée, sur un très grave sujet: « Nos responsabilités intellectuelles », conférence dont j'ai déjà parlé. Je vois encore qu'en 1929, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, je prononce un sermon aux Trois-Rivières. En son édition du 29 juin, *Le Devoir* le publie intégralement et le coiffe de ce titre et de ces sous-titres:

> *De ce capital moral, que faites-vous ? Qu'avez-vous fait ? M. l'abbé Groulx examine notre situation actuelle et pose de graves points d'interrogation. La profonde évolution qui fait de notre peuple agricole un peuple urbain et ses lourdes conséquences. Où en sommes-nous vraiment aujourd'hui quant à la famille, quant à l'école et à la paroisse ? Le caractère précis de la crise présente. Quel est le principe qu'il faut d'abord sauvegarder ? Les leçons de l'histoire et de la raison.*

Année 1929, année qui ouvre la terrible période du grand chômage, période qui ne prendra fin que dix ans plus tard, avec la seconde Grande Guerre. *L'Action française* vient de mourir. Je traverse une crise non de découragement — cette sorte de défection, grâce à Dieu, n'a jamais eu de prise sur moi — mais crise de pessimisme et d'un peu de dépression morale. Tout me paraît se désagréger, se gâter. Les Canadiens français, me semble-t-il, retournent à leur traditionnelle torpeur. La mort de *L'Action française* n'est pas le seul symptôme inquiétant. *Le Devoir* subit lui-même la crise que l'on sait. A la descente de la chaire, aux Trois-Rivières, mon ami, l'abbé Albert Tessier [37], me reproche aimablement ce qu'il appelle mon ton pessimiste. Dans ma péroraison, j'avais posé, en effet, quelques points d'interrogation d'une certaine gravité:

> Si notre situation est celle que nous avons décrite tout à l'heure, aurons-nous assez de loyauté et de courage pour en accepter la réalité, l'entière et dure réalité ? Puis, sommes-nous encore capables d'un unanime et vaste effort qui soulève toute la nationalité et l'entraîne aux décisives résolutions ? Si la famille, l'école, la paroisse, nos meilleures forces, nos plus solides bastions sont atteints, voudrons-nous les réparer ? Prendrons-nous les moyens

37. Albert Tessier, voir la note 73 du quatrième volume.

> de les réparer ? A ces questions, oserai-je dire, tout notre avenir est suspendu. A quoi bon, en effet, nous bercer de grands rêves, nous battre pour des buts de survivance, si, demain, nous sommes déjà le groupe humain qui délibérément gaspille ses meilleures forces, refuse de rester sur ses positions ?

Propos austères que d'aucuns estimeront même pessimistes. Et dire qu'en dépit de ces graves avertissements et de bien d'autres que je prodiguerai à cette époque à mes compatriotes, un jour viendra où je prendrai figure d'un marchand d'illusions, de colporteur de mythes ou de chimères.

Polémique avec le Canadian Forum

Parmi les distractions que l'on m'impose ou que je m'accorde, en cette même année 1929, dois-je retenir un bout de polémique avec un rédacteur du *Canadian Forum* ? Ce serait peut-être le lieu d'exposer mes relations avec quelques intellectuels anglo-canadiens ? Je compte le faire un peu plus loin. Pour l'instant, l'avouerai-je, si, en ce milieu-là, j'ai compté quelques amis, j'y ai surtout rencontré d'insignes aversions ou méfiances, d'ailleurs provoquées et cultivées par quelques-uns des miens, un Gustave Lanctot [38], par exemple, un Jean-Charles Harvey [39], quelques autres: courtisans de l'opinion anglo-saxonne ou plats valets des politiciens. C'est, en sa livraison d'octobre 1929 (p. 19-20), qu'un monsieur E. K. Brown me prenait à partie sous ce titre déjà suggestif: « *The Abbé Groulx: Particularist* ». Après un vif éloge du sénateur Chapais, historien, M. E. K. Brown me décrivait comme suit:

---

38. Gustave Lanctot, voir la note 61 du troisième volume.

39. Jean-Charles Harvey (1891-1967), journaliste; écrivain; membre du personnel de la rédaction à *La Patrie* et à *La Presse* de Montréal (1915-1919); chef de publicité (1918-1921); éditorialiste et courriériste parlementaire (1922-1926); rédacteur en chef, *Le Soleil*, Québec (1926-1934); chef du bureau des Statistiques de la province de Québec (1934-1937); fondateur, éditeur et rédacteur du journal, *Le Jour* (1937-1946); au service international de Radio-Canada (1947-1951) ; commentateur de l'actualité, CKAC (1951-1952); directeur des publications *Petit Journal* et *Photo-Journal* (1953-1967). Auteur de romans et de nouvelles.

> The young men of Senator Chapais's province have turned to a turbulent prophet for their catchwords; turned to the Abbé Lionel Groulx, Professor of Canadian History at the rival and junior University of Montreal, and, for many years now, Editor-in-Chief of the slashing and smashing particularist review, the title of which was in 1927 changed from *L'Action Française* to *L'Action Canadienne-Française*. The cult of the Abbé Groulx and of the review which he ably directs, now evident in the students of Laval as well as of Montreal, and, indeed, in the Quebec intelligentsia generally, is an ominous sign of the times. The genesis of the cult is to be found in the dramatic events of a decisive decade in Canadian history; the second decade of this century.

Décade, selon M. Brown, qui aurait trouvé son atmosphère tempétueuse dans la *gaffe* de l'archevêque Bourne [40], une lettre publique de l'évêque Fallon [41], le conflit des évêques et des laïcs catholiques de l'Ontario, le retour pathétique de Laurier au rôle de « racial leader », le réveil canadien-français sous la parole de Bourassa.

> It was a decade of civil tragedy. Of this torrid decade the Abbé Lionel Groulx is a type; its history is his, and his works are the elaborate projection of his personal history.

Suivent quelques éloges qui expliqueraient mes prises sur l'opinion. En premier lieu: « striking powers of expression and emotion ». Je serais un « academic Chateaubriand, the most luxuriant in Canadian prose ». Si peu que cela ! En mal de compliments, M. Brown me concède même une présentation de l'histoire canadienne « comprehensive and exhaustive ». De l'époque de Cartier jusqu'à celle de Laurier, aucune source importante ne m'aurait échappé. Mais toute cette documentation ne m'aurait servi qu'à écrire une histoire partiale, apologétique, aucunement scientifique. Mon sentiment à l'égard de la Grande-Bretagne se résumerait en ce bout de chanson populaire jadis en vogue dans le Québec:

---

40. Francis Bourne, voir la note 8 du quatrième volume.
41. Michael Francis Fallon, voir la note 41 du troisième volume.

Les Français aiment l'équité,
Les Anglais la duplicité,
Voilà la différence.

Enfin, et en conclusion, mes doctrines seraient plus dangereuses, pour l'unité canadienne, que toute l'activité des loges orangistes. Une fois de plus, rien que cela:

> It occurs to me that in the drastic but plausible doctrines of the Abbé Lionel Groulx, there is a menace to Canadian unity far more disquieting than all the activities of all the lodges in the land.

J'adressai, en forme de lettre, une réplique au « General Editor » du *Canadian Forum*. L'occasion m'était fournie de définir mon attitude à l'égard du Régime britannique au Canada. J'en profitai. Et c'est aussi pour cette raison qu'on trouvera ici cette réplique:

Nov. 1929

M. J. F. White,
General Editor du « Canadian Forum »,
224 Bloor Street West,
Toronto.

Monsieur le Directeur,

Dans votre livraison d'octobre 1929, j'ai été pris à partie par M. E. K. Brown, d'une façon assez dépourvue de sérénité. Je compte que votre loyauté et votre esprit de justice ne refuseront pas d'insérer dans le *Canadian Forum*, la présente réponse:

M. E. K. Brown s'est proposé de définir ce qu'il appelle mon particularisme français et mon attitude intellectuelle à l'égard de la Grande-Bretagne. Au milieu de compliments fort exagérés qui sont là pour faire passer ce qu'il me veut dire de désagréable, il écrit entre autres ces lignes qui expriment les tendances et, à peu de chose près, la substance de son article:

« He writes with equal ability of the Canadian Vaudreuil thwarted by Montcalm (whose continental birth is for the Abbé Groulx a presumption of inferiority, if not an indelible sin)...

The Abbé Groulx's references to Britain are mostly in the strain of a popular song which long ago ran like wild-fire through Quebec:

Les Français aiment l'équité,
Les Anglais la duplicité,
Voilà la différence. »

Après avoir lu ces deux passages, beaucoup des lecteurs du « Canadian Forum » se seront demandé, j'en suis sûr, quels loisirs de grand seigneur permettent à M. E. K. Brown de s'occuper d'un aussi colossal Béotien que votre humble serviteur.

M. E. K. Brown paraît avoir l'habitude de lire le français. Je voudrais me tenir pour assuré qu'il le comprend. Car enfin s'il avait compris mes *Lendemains de conquête*, par exemple, qu'il se donne l'air d'avoir lu, comment pourrait-il ignorer que fort peu d'historiens canadiens-français ont jugé aussi équitablement ce qu'on a appelé, en notre histoire, le régime militaire ? Ne saurait-il point que, non le premier, mais l'un des premiers, j'ai fait effort pour dissiper la légende du régime terroriste, épouvantail trop longtemps cher à nos anciens historiens ? S'il avait lu et compris cet ouvrage, M. E. K. Brown aurait pu y cueillir des jugements comme ceux-ci: « En toute loyauté il faut... affirmer que nos pères se sont bien trouvés de toute l'administration judiciaire de ce temps. Et de quoi se seraient-ils plaints ? Aucun des documents de l'époque ne trahit la pensée de faire servir les tribunaux à une politique d'exploitation ou de persécution » (p. 125). « C'est encore avec exagération que l'on a parlé quelquefois de juges anglais parlant une langue étrangère à tout le peuple » (p. 126). « L'historien doit l'admettre: ce sont de francs éloges, des témoignages d'affection et de gratitude que nos ancêtres ont adressés à leurs premiers gouverneurs anglais » (p. 127).

Si j'ai dû faire quelques réserves sur l'administration de sir James Murray, beaucoup d'historiens ont-ils plus que moi rendu hommage à son esprit de justice, à sa magnanimité ? Mes préjugés d'historien canadien-français m'ont-ils empêché de reconnaître le grand sens politique d'un Carleton ? L'un des premiers, également, n'ai-je pas réduit à ses proportions la légende Haldimand, jugeant cet homme avec autant de bénignité à tout le moins que M. Chapais ?

M. Brown fait mine de connaître jusqu'à mon cours oral, encore inédit, de l'Université de Montréal. Si oui, comment ignore-t-il le jugement, franchement sympathique puis-je dire, que j'ai porté sur des gouverneurs tels que Prévost, Sherbrooke, Burton, Gosford, Colborne (même Colborne), Bagot, Elgin ? Mon

parti-pris m'a laissé la liberté d'esprit suffisante pour saluer au passage les grandes conceptions impérialistes d'un Durham et d'un Metcalfe. Eh bien, est-ce là, selon le sot système critique que me prête M. Brown, abominer tout ce qui vient de la Grande-Bretagne, parce que venant de la Grande-Bretagne ? Sans doute, et je n'en sollicite guère l'absolution, j'ai traité d'autre façon quelques hauts fonctionnaires coloniaux et métropolitains. Est-ce ma faute si le Canada a eu d'autres gouverneurs et s'il y a d'autres Anglais ? Mais que j'aie jugé ces hommes sévèrement, uniquement parce que Anglais, je mets bien au défi M. E. K. Brown de trouver deux lignes de mes ouvrages qui justifient sa haute fantaisie.

Je l'avoue encore: je n'ai pas eu que des amabilités pour ce que l'on appelle, dans l'histoire du Bas-Canada, le régime oligarchique, régime parallèle à ce que l'on dénomme, dans le Canada anglais, le règne du *Family Compact,* coalition de fonctionnaires métropolitains et coloniaux, pour maintenir, en dépit des institutions parlementaires, le régime de la colonie de la couronne. Mais quand tous les historiens anglo-canadiens, sauf ceux de l'école tory, exècrent chez eux le règne du *Family Compact*; lorsqu'un universitaire intelligent, d'esprit ouvert comme M. Duncan McArthur, écrit que le pire obstacle à l'anglicisation dans les colonies ne fut jamais autre que l'Anglais lui-même, comment s'étonner qu'un historien de nationalité canadienne-française ressente quelque humeur devant un régime qui, par ses partialités et ses égoïsmes politiques, a paralysé, pendant cinquante ans, la vie économique et intellectuelle de son pays, un régime qui doit être tenu responsable, pour une grande part, de la présence aujourd'hui, en dehors de nos frontières, de 1,500,000 Canadiens français ?

Si M. Brown tient à le savoir, je lui dirai que, dans mon cours de cette année qui a pour sujet général: « L'Enseignement catholique et français chez les minorités au Canada », je paierai généreusement mon tribut d'hommage à la noble minorité d'anglophones qui, sur tous les points du pays, se sont portés à la défense du droit et du faible. J'y ajouterai même, qu'en ces derniers temps, un grand apaisement s'est fait au Canada, et que cet apaisement, nous le devons, pour une bonne part, à quelques politiques anglo-canadiens généreux et clairvoyants, et à quelques grands universitaires de même race qui en ont assez

de l'étroitesse d'esprit des incivilisés du « One language ». En revanche, j'ai bien le dessein de traiter, comme ils le méritent, les arrivistes et les persécuteurs qui, pour des fins de sectarisme ou de basse politique, n'ont respecté chez nous, ni le droit historique, ni le droit naturel, ni le droit constitutionnel, ni les lois du parlement impérial, ni les engagements solennels de Sa Majesté britannique. Mais je voudrais voir de quel ton, le serein et objectif M. E. K. Brown jugerait la majorité canadienne-française du Québec, si, contre la minorité anglo-protestante de sa province, elle avait seulement commis le dixième de ce que nos minorités ont enduré de brimades, depuis cinquante ans, par tout le Canada.

M. E. K. Brown me fait grief de mon peu de foi en l'avenir de la Confédération canadienne, et, en particulier, de l'enquête de *L'Action française*, en 1921-1922, sur « Notre avenir politique ». Que vient faire ce grief dans le débat ? Quel rapport peut-il avoir avec mes idées ou ma méthode d'historien ? Sans doute, nul n'est obligé de le découvrir. Et d'ailleurs un écrivain de quelque esprit critique et qui comprendrait véritablement le français, se serait rendu compte que la fragilité de l'Etat canadien, les collaborateurs de *L'Action française* l'ont démontrée et la croient véritable, beaucoup moins pour des raisons d'ordre politique ou national que d'ordre économique et géographique. Pour le reste je n'entends nullement cacher à M. E. K. Brown que ni ma foi au long avenir de l'œuvre de 1867, ni celle de beaucoup de mes contemporains, ni celle d'une portion notable de la jeunesse québecoise, ne pèsent très lourd. Mais à qui la faute ? Qui a dégoûté trop d'hommes de mon temps de la Confédération ? Le collaborateur du *Canadian Forum* évoque, en passant, ce qu'il appelle « une décade de tragédie civile », et, par là, il entend l'époque de 1910 à 1920, période de querelles nationales d'où serait sorti le parti nationaliste — né pourtant en 1904 — et qui aurait ramené sir Wilfrid Laurier lui-même à l'attitude pathétique d'un « racial leader ». Que le collaborateur du *Canadian Forum* n'a-t-il remonté un peu plus haut, à la « décade » de 1886 à 1896, « décade » peut-être encore plus tragique où l'on put voir un Dalton McCarthy [42],

42. Dalton McCarthy (1836-1898), avocat; député de Caldwell et de North Simcoe aux Communes (1876-1898); principal artisan de l'abolition des écoles confessionnelles au Manitoba (1890).

un Sproule [43], un Meredith [44], un Haultain [45], un Sifton [46], un Greenway [47], pourchasser la langue française et l'école catholique d'un bout à l'autre du pays ? Que M. E. K. Brown renverse, après cela, les rôles, et qu'il nous dise ce que seraient, pour la Confédération canadienne, les sentiments de ses compatriotes, s'ils avaient dû vivre, l'âme broyée, une « tragédie civile » de vingt ans; si toujours, depuis soixante ans, ils avaient vu une majorité française appliquer contre eux la lettre et l'esprit de la Constitution, ne leur réservant dans leur pays à eux, les plus vieux habitants du Canada, que le traitement de citoyens de seconde zone. Que si M. Brown, en dépit de l'apaisement actuel, veut savoir où en est aujourd'hui même, dans notre pays, l'esprit de tolérance; s'il veut savoir comment un grand nombre entendent l'égalité des races volontiers proclamée dans les banquets de bonne-entente, qu'il songe qu'il n'a pas fallu moins de dix ans de pétitions et de revendications pour faire inscrire, et presque à la dérobée, deux mots de français à peine lisibles sur les timbres-poste du Canada; qu'il songe aussi que nul député n'oserait proposer au parlement canadien d'en mettre autant sur la monnaie officielle d'un pays constitutionnellement bilingue, sans risquer d'y déchaîner une tempête effroyable.

M. E. K. Brown veut bien me faire savoir, pour finir, que mes doctrines constituent, pour l'unité canadienne, une plus grande menace que toutes les activités des loges d'Orange. Rien que cela ! Si M. E. K. Brown est fier de son trait, a-t-il droit

---

43. Thomas Simpson Sproule (1843-1917), médecin; député de Grey, à Ottawa (1878-1917); président de la Chambre des Communes (1911-1917); grand maître des Orangistes (1901-1911).

44. William Ralph Meredith (1840-1923), avocat; député de London à l'Assemblée législative d'Ontario (1872-1894); chef du parti conservateur (1878-1894) ; juge en chef de l'Ontario (1894-1923); chancelier de l'Université de Toronto (1900-1923).

45. Frederick Gordon Haultain (1857-1942), avocat; juge en chef de la province de Saskatchewan (1912-1938).

46. Clifford Sifton (1861-1929), avocat; député de Brandon au Manitoba (1888-1896); procureur général et ministre de l'Education du Manitoba (1891-1896); député de Brandon aux Communes (1896-1911); ministre de l'Intérieur et surintendant des Affaires indiennes (1896-1905).

47. Thomas Greenway (1838-1908), député de South Huron aux Communes (1875-1878); député de Mountain à l'Assemblée législative du Manitoba (1879-1904); premier ministre du Manitoba (1888-1900); député de Lisgar aux Communes (1904-1908); artisan de l'abolition des écoles confessionnelles.

d'être aussi fier de sa logique ? Car enfin, ou j'ai ou je n'ai point, sur mes compatriotes, l'influence qu'il se figure. Si je l'ai, ou mes attitudes et mes doctrines ne sont pas de si sot parti-pris qu'il le soutient; ou elles sont telles, et, alors, de deux choses l'une: ou les Canadiens français ne sont qu'une race de parfaits Béotiens, ou M. Brown ne sait pas ce qu'il veut dire. Comme ce monsieur paraît avoir des loisirs, je lui propose un petit séjour, un bain d'esprit dans la province de Québec. Il découvrira, peut-être, que les Canadiens français ont pour le moins autant d'esprit critique que certain collaborateur du *Canadian Forum.*

En attendant qu'il ne fasse pas de la neurasthénie. Les glorieuses loges d'Orange, avec qui je ferais œuvre convergente, ne m'ont pas encore offert de jument blanche pour leur défilé du 12 juillet. *L'Action française* et mes modestes œuvres d'histoire, aidées de bien d'autres, ont peut-être redonné à mes compatriotes du Québec un peu plus de fierté, une conscience plus avertie de leurs droits. Mais pour tout cela la minorité protestante de la vieille province ne s'en porte pas plus mal. Et personne, que je sache, n'a encore proposé de la jeter dans le Saint-Laurent.

Il resterait à faire beaucoup d'observations sur l'article de cet excellent M. E. K. Brown, et, par exemple, sur la méthode historique qu'il dit être la mienne, ce qui le fait disserter *d'art* et de *science* comme de deux notions bien près de se repousser en histoire. Certes, j'aurais grand plaisir à discuter cette théorie avec un publiciste qui aurait quelque sens de ces choses. M. E. K. Brown comprendra que je n'aie nullement le goût d'en discuter avec lui.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Abbé Lionel Groulx

De cette réponse qui ne parut jamais dans le *Canadian Forum,* je ne reçus nulle nouvelle. Il est vrai que je l'avais rédigée en français. De ce jour, je commençai à m'édifier sur la loyauté ou le « fair play » de certains de ces messieurs. Et ce ne sera pas la dernière fois.

Autres échappées

Encore, et cette fois en l'année 1930, je retrace d'autres digressions toujours en marge de mes travaux d'histoire. Pour je ne sais plus quel anniversaire, j'écris un assez long article sur Marguerite Bourgeoys, article dont l'on fera une plaquette. Je donne, en outre, une causerie radiophonique à ce qu'on appelle alors l'Heure provinciale, en faveur du « Souvenir canadien ». Qu'était-ce que ce « Souvenir canadien » ? Le quatrième anniversaire de 1534 approchait. Pour commémorer le souvenir de la découverte du Canada et de l'érection d'une croix française à Gaspé, l'idée était venue à Mgr F.-X. Ross [48], évêque précisément de Gaspé, d'ériger, au lieu même de l'abord de Jacques Cartier, et à titre de monument national, une église-cathédrale. Le projet ne manquait ni d'à-propos ni de grandiose. Dans ma causerie, je m'appliquai à démontrer cet à-propos. Les promoteurs du « Souvenir canadien », disais-je,

> veulent que, pour [s'accorder] à l'importance et au caractère du fait historique, les fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada soient avant tout un grand acte de foi de tout le peuple canadien. De cet événement, ils veulent aussi que demeure un symbole, un souvenir perpétuel qui sanctifie le lieu où le découvreur planta sa croix et témoigne à jamais de la fidélité d'un peuple à ses origines religieuses. Et voilà le motif qui les fait jeter un appel à la générosité canadienne, afin d'ériger, sur la pointe de Gaspé, une basilique commémorative dédiée au Christ-Roi.

Quoique lancé avec un certain apparat, le projet n'aboutit point. J'eus beau souhaiter « qu'autour de lui se réalise un de ces unanimes mouvements populaires, comme, aux âges de foi, il s'en produisit sur le vieux continent », je ne me rappelle plus pour quelles raisons l'appel de l'évêque de Gaspé s'éteignit dans le vide. Il y a de ces projets trop beaux, trop idéalistes pour s'insérer dans l'infecte réalité (*Le Devoir* du 22 octobre 1930 a publié mon appel au public). Et le temps n'était pas encore venu où le Canada français, même lui, pouvait s'accorder d'aussi solennelle affirmation.

---

48. François-Xavier Ross, voir la note 39 du deuxième volume.

Quelques causes de nos insuffisances

Quelques mois auparavant, soit le 26 avril 1930, je m'étais permis, oh ! plus ou moins, une autre échappée hors de l'histoire. A l'Université, en ce temps-là, je donnais mes cours publics sur l' « Enseignement français au Canada ». Un de ces cours avait particulièrement frappé mon ami, Antonio Perrault, auditeur assidu. J'y avais brossé le tableau de nos déficiences scolaires au lendemain de 1760. Dans la crise d'alors, le cauchemar de toutes nos misères nous remontait à l'esprit. Chacun s'interrogeait sur les causes. De notre passé, j'explorais une tranche restée *terra incognita.* Autrement dit, j'abordais cette époque douloureuse où, par suite des misères de la Conquête, tout notre système scolaire du Régime français s'était misérablement écroulé. Mes auditeurs avaient pu s'en rendre compte: nos déficiences ou nos malheurs de 1930, et bien d'autres avant cette date, se rattachaient à des causes lointaines, si lointaines qu'elles pourraient nous incliner à l'indulgence envers les ancêtres. Point très particulier sur lequel d'ailleurs j'insistais:

> J'avoue que l'étude de l'histoire incline plutôt à l'indulgence. Elle y incline parce qu'elle révèle la complexité des choses humaines et met en garde contre les explications trop sévères parce que trop simplistes. Elle apprend, par exemple, à ne rien expliquer, dans la vie d'un peuple, par les seules causes prochaines, n'y ayant un seul aspect de la vie contemporaine, un seul déficit, une seule faiblesse nationale qui ne se rattache à quelque cause reculée, au cheminement lointain. Dans l'état, la condition d'aujourd'hui, elle fait donc voir la part de l'hérédité, de l'involontaire. Et c'est une lumière où, presque toujours, les peuples arriérés prennent figure de victimes plus que de coupables.

Perrault me pria de servir une partie de mon cours à l'auditoire accoutumé du Cercle universitaire de Montréal. Je donnai, je le répète, cette causerie le 26 avril 1930. L'avocat Emery Beaulieu [49] présidait. Olivar Asselin, je me souviens, se trouvait là. La causerie apporta une révélation à la plupart de mes auditeurs. On insista

49. Louis-Emery Beaulieu (1878-1962), avocat; professeur de droit à l'Université de Montréal (1921-1951); bâtonnier de la province de Québec (1932); président du Barreau canadien (1938); doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal (1945-1954).

tout de suite pour que la conférence parût en brochure. Ce qui fut fait. On ignorait presque tout de ce passé scolaire, presque tout des circonstances inéluctables qui avaient conduit notre petit peuple à l'analphabétisme. Malheurs suprêmes. Mais, en 1930, plus de cent ans plus tard, avions-nous le droit d'invoquer ces circonstances « comme des excuses » ? Je transcris quelques parties de ma réponse. Ces lignes feront voir le peu de part que j'accordais alors à l'illusion. Peut-être aussi inclineraient-elles la jeune école historique à juger moins sévèrement un passé qu'il lui plaît de trouver « petit et mesquin ». Je disais donc:

> Et d'abord, est-il vrai qu'irréparables chez les individus, ces sortes de malheurs ne le seraient point chez un peuple ? Sans doute, la vie d'un peuple, longue, illimitée, se peut accorder des reprises, des revanches, interdites à l'individu, limité à une brève existence. Si celui-ci a perdu ses années de jeunesse qui sont ses années de formation, aucun artifice ne saurait les lui rendre. D'autre part, autour d'un peuple, la vie n'est pas stationnaire. La vie n'attend point qui s'attarde. Pendant qu'un peuple marque le pas, piétine, ses rivaux, souvent plus heureux, continuent d'avancer et de le distancer. Le jour où, ses moyens intellectuels recouvrés, il voudra reprendre sa marche en avant, que découvrira-t-il ? Qu'autour de lui, tout a marché plus vite que lui; des chances, des avantages sont pris qui ne sont plus à prendre; le milieu, le monde a évolué; et pendant qu'entre lui et ce monde changé, le peuple arriéré tente des ajustements laborieux, de nouveau il s'attarde, il use à cette tâche des énergies que d'autres, plus favorisés, emploient toujours à le distancer et à le vaincre.

Ces concessions faites, je suppliais pourtant qu'en toute justice l'on mît en ligne de compte les efforts valables des générations anciennes pour échapper aux prises de l'ignorance et de l'inculture. Ce qui me conférait le droit de conclure, me semblait-il, par un appel à l'indulgence, en particulier pour nos déficits dans le domaine économique:

> Puis, vous l'entendez bien, ce tableau de nos efforts et de nos réalisations ne nous laisserait nul droit de nous arrêter à ce point de la route comme à une halte de repos. La claire vision de ce que nous avons fait ne saurait être qu'une incitation à faire jusqu'au bout ce qui nous reste à faire. Mais, s'il vous paraît qu'en certains domaines et particulièrement dans le domaine écono-

mique, nous allons quelquefois d'une démarche un peu lente, un peu indécise, vous pourriez peut-être méditer ces propos que, l'autre jour, le cardinal MacRory, primat d'Irlande, tenait à son pays: « Vous avez à rebâtir la nation, car ce pays que l'on appelle l'Irlande était presque mort. Nous avons perdu, non seulement notre commerce et nos affaires, mais l'esprit du commerce et des affaires. »

Pour être plus grandes que les nôtres, ces misères nous font pourtant penser aux nôtres. Elles nous obligent à nous rappeler, avec quelque indulgence pour nous-mêmes, que pour des causes dont beaucoup tiennent à la conquête plus qu'au conquérant et dont quelques-unes même ne sont pas imputables à la conquête, il y a, en notre histoire, cette douleur tragique: nous sommes un peuple qui passe son temps à rattraper du temps perdu.

Réédition de La Naissance d'une Race

Toutes mes digressions de ces années-là ne me tirent pourtant point en entier hors de l'histoire. Pour l'automne de 1930, je prépare une réédition de l'un de mes premiers volumes: *La Naissance d'une Race*. Parue en 1919, la première édition de l'ouvrage est épuisée depuis longtemps. On désire une réimpression. Je n'y songe pas sans inquiétude. J'aurais tant voulu refondre, compléter, étoffer cet ouvrage de mes toutes premières années d'historien: ouvrage bâti trop rapidement et dont le caractère superficiel m'apparaît de plus en plus à mesure que j'avance dans l'inventaire de notre passé. Mais une refonte m'est impossible en 1930. Je suis alors aux prises avec l'étude de l'enseignement français au Canada, étude qui m'oblige à une vaste enquête en forêt vierge. Les instances de mon éditeur finiront pourtant par l'emporter, comme elles l'emporteront de nouveau en 1938, alors que je me déterminerai à une troisième édition, bien avant d'avoir terminé mes recherches sur le Régime français. En somme, en 1918, j'avais repris Emile Salone, mais en me plaçant à un point de vue précis et limité. Salone avait voulu écrire l'histoire de la colonisation française au Canada. Mon dessein consistait plutôt à découvrir et à décrire, à travers le fait de colonisation, la naissance d'une entité historique nouvelle, la nationalité canadienne-française. J'allais plus droit, ce me semble, à l'humain, à la fin

propre de l'histoire, qui est d'atteindre l'homme, c'est-à-dire le saisir et le montrer, à un moment de sa vie, tel que l'a fait son milieu et tel qu'il s'y est fait lui-même.

> Cette réédition, disais-je toutefois, n'est pas celle que nous avons rêvée. Un de ces jours, si le loisir nous est accordé d'explorer davantage l'histoire du régime français au Canada, nous reprendrons, en la fortifiant, cette synthèse historique.

Hélas, je n'y reviendrai jamais. Combien de fois, en mes préfaces ou à la rédaction des dernières pages de mes livres, m'a repris cette pensée mélancolique de l'inachevé qu'implique toute œuvre d'histoire et que j'aurai, hélas, retracé en toutes les entreprises de ma vie. C'est à la fin de cette préface de 1930 que j'exprime aussi cette conviction fortifiée en moi par l'expérience: « Ceux-là seuls qui ignorent tout du métier d'historien, croient à l'histoire définitive. » Qui, en effet, plus que le pionnier qu'on avait fait de moi, pouvait posséder cette certitude ?

Je profitai de cette préface pour faire une mise au point. Que de fois m'avait-on reproché le titre de mon ouvrage, l'emploi du mot *race,* me soufflant qu'il eût fallu parler de nation ou de nationalité. J'avoue avoir trop usé du vocabulaire ou de la terminologie de mon temps. Les expressions *race, nation, peuple,* n'avaient pas pris le sens précis d'aujourd'hui; on les employait assez comme des synonymes. Mgr Louis-Adolphe Paquet [50], grand théologien et grand seigneur devant Dieu, tentera de définir la « Vocation de la race canadienne-française ». André Siegfried avait déjà donné à son premier ouvrage sur notre pays, ce titre: *Le Canada — Les deux races.* Jamais, néanmoins, ne m'était-il venu à l'esprit de parler de *race* fondée uniquement sur le *sang,* à la façon animale ou biologique. Encore qu'en la notion, je fisse entrer quelque part d'hérédité et indéniablement l'influence du milieu géographique, économique, social, la *race,* je la fondais plus particulièrement sur une substance de culture ou de civilisation, c'est-à-dire sur les éléments essentiels qui constituent la nation. Je disais donc, en ma préface:

---

50. Louis-Adolphe Paquet, voir la note 50 du premier volume.

D'aucuns nous ont fait grief de ce mot « race », terme qui serait impropre et prétentieux appliqué au peuple canadien-français. Prestement, ils nous ont renvoyé aux rigoureuses définitions des ethnologues. Avons-nous besoin de le dire ? Nous n'entendons nullement parler ici de cette chose à peu près inexistante qu'est une race anthropologique ? « Variété dans la famille française », disons-nous; et voilà où s'arrête notre prétention, ne requérant pour l'historien que le loisir de parler comme tout le monde. « N'entrons pas dans la question de savoir si les races existent ou non, au sens absolu », écrit Lucien Romier. « Personne ne niera, qu'en pratique, des hommes d'un certain pays ou d'une certaine origine aient des qualités et des défauts communs, qui influent grandement sur la fortune de leur nation; en ce sens, il existe une race française, une race écossaise, une race irlandaise, une race germanique, une race slave, une race italienne, une race berbère, des races indiennes... » La naissance d'une race au Canada n'implique donc aucunement la rupture de cette race nouvelle avec son vieux passé français. A moins que ce ne soit sortir de la race française que d'y constituer un type nouveau, une « variété ». Ceux-là seuls se donnent l'air de le croire qui soutiennent, contre toute évidence, que rien n'est plus semblable à un Français de France qu'un Français du Canada, quittes à gémir, d'autre part, sur tant de nos dissemblances avec le type primitif.

Comme quoi, en cette pauvre vie, on passe beaucoup de son temps à dissiper des malentendus. Cette réédition de *La Naissance d'une Race,* étude pourtant si rapide et si superficielle de cent cinquante ans d'histoire, ne passa pourtant point inaperçue. Je trouve, en mon spicilège, quelques articles fort élogieux, l'un du critique Stello, du journal *Le Canada*, un autre d'Alfred Des Rochers [51], dans *La Tribune* de Sherbrooke (11 juillet 1931). Pour DesRochers, *La Naissance d'une Race* serait « une lecture essentielle à quiconque s'honore du nom de Canadien français ». Témoignage ajouté à tant d'autres que j'ai déjà donnés sur l'état d'âme d'un peuple qui croit enfin découvrir son histoire.

51. Alfred DesRochers (1901-), journaliste; fondateur et rédacteur du journal *L'Etoile de l'Est* (1927-1928); chef de la publicité à *La Tribune* (1930); successivement à l'emploi d'une agence de presse, du service international, sur ondes courtes, de Radio-Canada; dans l'armée canadienne (1942-1944); traducteur à Ottawa (1944). Auteur de recueils de poésie.

IV

COURS EN FRANCE (1931-1932)

Cours en Sorbonne

Un cours en Sorbonne, fait divers aujourd'hui. Hier, en 1931, encore événement pour un Canadien français. Ce cours, c'est mon cauchemar depuis deux ans, sinon trois. C'est le 23 décembre 1926 qu'Edouard Montpetit me fait savoir que « Sur proposition de M. le chanoine Emile Chartier, doyen de la Faculté des lettres, la Commission des études a décidé de vous confier le cours en Sorbonne qui aura lieu en 1928 et portera sur « l'Histoire du Canada ». — Auriez-vous l'amabilité de me dire si vous acceptez cette proposition afin que je fasse rapport à la Commission ? »

Ai-je répondu à cette première offre ? Je me souviens tout au plus que j'éprouvais de fortes hésitations. Après Montpetit, ai-je dit plus haut, Rodolphe Lemieux, l'abbé Emile Chartier qui avaient couvert et recouvert le terrain, quel sujet pouvais-je bien aller traiter là-bas qui pût encore intéresser un auditoire parisien ? Puis, on le sait, je m'étonnais un peu que le gouvernement de Québec, aide financier de l'Institut scientifique franco-canadien, consentît de bon cœur à me verser en l'occurrence la subvention requise. Je n'avais guère, je n'ai jamais eu bonne presse dans les sphères gouvernementales. L'on ne m'y avait jamais acheté le moindre exemplaire de mes ouvrages, assistance rarement marchandée au moindre des écrivailleurs. L'honorable Athanase Da-

vid [52], en particulier, ne me portait point en son cœur. De tendances fortement nationalistes, en sa jeunesse, on l'avait vu, pendant la première Grande Guerre, aux côtés de ses amis Montpetit, Antonio Perrault, Paul-Emile Lamarche [53], se prononcer carrément contre la conscription. Quelques années plus tard, avec son collègue, Napoléon Francœur [54], il proposait à la Chambre québecoise, une résolution d'allure séparatiste. Mais l'on sait qu'il n'y a rien de tel que ces « revirés » pour garder rancœur à ceux qui ne les ont pas suivis dans leurs métamorphoses. Je pus m'en apercevoir un jour que, pendant l'un de mes déménagements, je m'étais fait voler les six volumes reliés des *Jugements et délibérations du Conseil souverain*. Sur le conseil de mon bon ami, Pierre-Georges Roy, qui m'avait montré maints exemplaires de l'ouvrage en train de moisir dans les caves du parlement québecois, je demandai au secrétaire de la province de me faire cadeau d'une série des *Jugements*... J'avais invoqué mes travaux d'histoire, les pénibles conditions où il me fallait les poursuivre. L'honorable David m'opposa un refus net. De quoi donc me préserver d'une surprise naïve lorsque peu de temps après l'on m'apprit que le prochain conférencier en Sorbonne ne serait pas l'abbé Groulx, mais un haut fonctionnaire québecois, fort bien en cour, M. Louis-Philippe Geoffrion [55], auteur de *Zigzags autour de nos parlers*. M. Geoffrion irait parler à l'auditoire de la Sorbonne, du parler franco-ontarien. L'on m'écartait sans façon. Malheureusement M. Geoffrion se fatigua à la préparation de ses cours. Il tomba malade. Trois ans avaient passé. Le 12 septembre 1929, je recevais ce nouveau mot de M. Montpetit:

Monsieur l'abbé,

On me dit que M. Philippe Geoffrion est sérieusement malade et qu'il ne pourra pas partir en novembre pour donner ses cours à Paris.

52. Alors secrétaire de la province de Québec. Voir la note 7 du troisième volume.

53. Paul-Emile Lamarche, voir la note 28 du deuxième volume.

54. Joseph-Napoléon Francœur, voir la note 87 du quatrième volume.

55. Louis-Philippe Geoffrion (1875-1942), avocat et linguiste; greffier de l'Assemblée législative (1912-1942); écrivain.

> Puis-je vous demander, amicalement, si vous consentiriez à faire vos cours en Europe cette année ?

Le lendemain, je répondais à M. Montpetit:

> Je reçois votre lettre du 12 septembre... Je regrette de ne pouvoir accepter votre invitation.
>
> Quand, l'année dernière, à la demande de Mgr le Recteur, j'eus accepté de passer mon tour au professeur de Laval, je me mis aussitôt à pousser d'autres travaux historiques restés en plan depuis quelques années. Il me serait absolument impossible de préparer ou d'achever ce cours en Europe, dans le peu de temps qui me reste.

A cette date, il ne s'agissait, pour ces Messieurs de l'Institut scientifique franco-canadien, que d'avancer d'un an mon voyage à Paris. Par lettre du 10 avril 1929, M. L.-J. Dalbis [56], président de l'Institut, m'avait demandé « si éventuellement » je serais disposé « à aller en France, pour y donner, pendant l'automne 1930, une série de conférences ». On me proposait donc 1930 au lieu de 1929. Deux jours plus tard, le 12 avril, je faisais savoir mon acceptation. Je donnais même à M. Dalbis le sujet de mes conférences. Et j'ajoutais cette finale qui parlait de soi:

> Si ce sujet vous agrée, M. le président, il me sera très agréable de donner ces conférences aux lieux que vous me désignez dans votre lettre. Je vous serais bien obligé toutefois de me faire savoir si je puis compter sur 1930 comme sur une date définitivement fixée pour ce cours.

Evidemment je ne tenais pas à me faire bousculer de nouveau par quelque autre candidat à la Sorbonne. Cette fois non; l'invitation est sérieuse, définitive. Une lettre de M. Dalbis du 3 août 1930, puis une autre de M. Montpetit du 27 novembre m'avertissent que mes cours en Sorbonne commenceront le 20 janvier 1931. Il me reste à mettre au point mes neuf cours, puisqu'il est convenu qu'outre cinq cours en Sorbonne, j'en devrai donner quatre autres à l'Institut catholique de Paris. « Mettre au point », en l'occurrence, voulait dire transformer, écourter, synthétiser,

56. L.-J. Dalbis (? -1937), professeur à la Faculté de médecine; professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal (1920-1931); président de l'Institut scientifique franco-canadien (1926-1937).

adapter à des auditoires parisiens, une série de conférences prononcées, en forme de cours publics, à l'Université de Montréal, conférences qui devaient former les deux gros volumes de mon *Enseignement français au Canada*. Impossible, en effet, d'aller servir à des auditoires étrangers une série d'études fouillées, hérissées de statistiques, de textes juridiques, exclusivement faites pour mon auditoire montréalais. Il me reste peu de temps. Je m'attelle fébrilement à cette tâche ingrate que je terminerai en route à bord du paquebot. J'ai fixé mon départ au 2 janvier. Dans la semaine entre Noël et le Jour de l'an, quelques-uns de mes amis me donnent un dîner de *Bon voyage* (Send-off), au Cercle universitaire de Montréal. J'y parais peu enthousiaste. On me trouve même un peu sombre. C'est qu'en vérité j'augure médiocre succès de ces cours que je m'en vais professer là-bas. Et quoi de plus explicable ? Qu'un Edouard Montpetit, académicien-né, bien connu dans les cercles parisiens, qu'un Rodolphe Lemieux, président des Communes au Canada, qu'un Emile Chartier, licencié ès lettres de la Sorbonne, vice-recteur de l'Université de Montréal et doyen de la Faculté des lettres, soient assurés de trouver à Paris un auditoire, cela va de soi. Mais à quoi pouvait bien s'attendre un petit abbé dépourvu de tout diplôme de caractère littéraire, simple professeur d'histoire du Canada, en une université débutante ? J'ai l'impression d'aller à un échec humiliant. A mon ami Jean-Marie Gauvreau [57], assis en face de moi à ce dîner, qui me reproche mon peu de confiance, je rétorque d'un bord à l'autre de la table:

— Mais voyons, Jean-Marie, combien avez-vous compté d'auditeurs aux cours de l'abbé Chartier ?

— Au dernier cours, onze auditeurs; sur ces onze, neuf Canadiens.

— Voilà, dis-je, ce qui m'attend, et pas seulement au dernier cours.

---

57. Jean-Marie Gauvreau (1903-1970), ébéniste; fondateur et directeur de l'Ecole du Meuble de Montréal (1935), devenue l'Institut des arts appliqués; professeur agrégé à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal (1942-1953); président-fondateur de l'Office provincial de l'artisanat et de la Petite Industrie de la province de Québec (1945). M. Gauvreau était, en 1931, vice-président du Cercle des étudiants canadiens de Paris.

Je m'embarque néanmoins le 2 janvier pour New York. Le lendemain, je dois prendre ma cabine à bord du *De Grasse*. Le voyage me rassérène quelque peu. Le 3 janvier j'écris à ma mère:

> Et me voilà installé, seul, dans une cabine à trois lits, avec double porte-manteau et une ouverture sur l'extérieur. Tout est d'une richesse et d'une propreté, comme je ne l'avais encore vu sur aucun navire. Le personnel me paraît d'une politesse exquise: ce qui est bien de quelque mérite pour des Français. Beaucoup de voyageurs. Le paquebot me paraît encombré... Nous allons partir tout à l'heure par un beau soleil, un temps doux. Pas de vent... En tout cas, soyez tranquille: mon bon ange et la Petite Thérèse se sont engagés à prendre soin de moi. J'ai dans ma poche la relique de la Petite Thérèse. Et si elle veut que j'aille à Lisieux, il faut bien qu'elle me transporte de l'autre côté de l'eau.

En effet, pour en avoir le cœur net, j'avais fini par tout remettre entre les mains de la Petite Thérèse à laquelle j'avais voué, depuis longtemps, une dévotion d'une grande ferveur et même, oserai-je le dire, une sorte d'amitié fraternelle. Quand je voulais réchauffer ma piété, il me suffisait de relire quelques-unes des pensées de l'admirable petite Carmélite, pensées si chaudes, si prenantes, si brûlantes d'amour divin, qu'elles avaient le don de me secouer jusqu'au fond de l'âme. J'avais donc dit à la Petite Thérèse: « Je vous abandonne ce voyage. Qu'il en soit comme vous le voudrez et selon la volonté du Bon Dieu. » En ce début de janvier, on m'avait prédit une traversée orageuse. Tout le contraire se produit. J'écris encore à ma mère:

> Quelques bonnes âmes ont dû prier pour les voyageurs du « De Grasse »; nous avons eu une traversée sans pareille. Pas de vent, du soleil presque tous les jours. A certains moments, c'était tout juste pour ne pas se croire dans un hôtel et sur la terre ferme, tant le bateau remuait peu. Les gens de l'équipage ne se souviennent pas d'avoir jamais fait une aussi belle traversée en hiver.

Une fois de plus, en effet, je m'enchante de l'immensité bleue. On dirait un firmament dédoublé dans un miroir, où les étoiles mêmes ne manqueraient pas, étoiles visibles en ces phosphorescences innombrables qui apparaissaient à la crête des vagues.

Aussitôt ma messe dite — je la puis dire tous les jours —, mon déjeuner avalé et mon bréviaire récité, je m'enferme dans ma cabine et me remets à la rédaction de mes cours. A tout prix, je veux achever ce travail avant mon arrivée à Paris. C'est qu'arrivé là-bas, il me restera peu de temps, huit jours à peine, avant mon premier cours en Sorbonne, fixé au 20 janvier. Le beau temps, le travail ne m'empêchent pas d'avoir des retours d'inquiétude. Mes épaules courbent malgré moi sous la chape de plomb. Je me pose des questions comme celles-ci: « En toute bonne foi, que vais-je faire en France ? Aurais-je dû partir, accepter ces cours ? Comment présenter à ces Français de Paris, l'histoire de si petites choses ? Comment capter leur attention ? » Depuis mes récents voyages, je sentais ces parents de France si différents de nous, si loin de nous. Malgré moi j'évoquais l'image d'un Fuégien se baladant sur les grands boulevards. Ces pensées m'obsèdent à tel point qu'à certains moments, je crois l'avoir écrit à mon frère Auguste [58], n'eût été la honte d'un tel geste, à peine arrivé au Havre, j'aurais eu une idée folle de me rembarquer pour le Canada. Le 11 janvier je suis à Paris. Les idées noires ne m'ont pas encore abandonné. D'une lettre à ma mère, j'extrais ces lignes sombres:

> Paris a beau être Paris, c'est l'exil quand même. Et un pauvre petit Canadien se trouve bien seul dans ce monde. Avec le temps, quelques Canadiens vont, sans doute, me venir voir. Pour le moment, c'est la solitude que je m'en vais oublier en me mettant au travail.

La solitude ne dure pas longtemps. A Paris je loge à l'Hôtel Malherbe, 11 rue de Vaugirard, à quelques pas de l'Odéon, près du Jardin du Luxembourg, dans le voisinage de la Sorbonne. Hôtel de seconde classe, que cet Hôtel Malherbe, mais très confortable, muni même d'un petit ascenseur. Ma première course me mène au Commissariat canadien. Je vais rendre visite à notre ministre plénipotentiaire — nous n'avons pas encore d'ambassadeur — M. Philippe Roy [59]. Le Ministre, personnage costaud,

58. Charles-Auguste Emond, voir la note 28 du premier volume.

59. Philippe Roy (1868-1948), médecin; directeur du *Courrier de l'Ouest*; sénateur (1906-1911); commissaire général du Canada en France (1911); agent général de la province de Québec à Paris (1912); ministre plénipotentiaire du Canada en France (1928-1939).

d'une belle carrure d'épaules, une tête de même ligne, des yeux fouilleurs qui veulent être malins, me reçoit froidement, presque de mauvaise humeur. Il a vaguement appris, me dit-il, que je m'en viens en France faire des cours en Sorbonne et ailleurs. Il n'en sait pas davantage. « Je n'ai point reçu, précise-t-il, le programme de ces cours; je n'en connais même pas la date. » Je lui réponds: « Je n'ai jamais compris, monsieur le Ministre, qu'il m'appartînt d'organiser moi-même ces cours. M. Dalbis, de l'Institut scientifique franco-canadien, m'a pourtant assuré que tout serait prêt à mon arrivée à Paris... Pour le reste, ajoutai-je, de l'air le plus détaché, tout se passe comme je m'y attendais. » Sur ce, je prends congé de mon ministre, lui annonçant que j'ai rendez-vous, ce jour-là même, chez M. S. Charléty [60], recteur de l'Université de Paris. Là, l'accueil est simple, aimable. M. Charléty m'annonce que les cartes d'invitation à mes cours sont toutes prêtes et qu'elles seront instamment distribuées. Et comme je le mets au courant de l'état d'esprit du Ministre du Canada: « Que M. Roy se rassure, me dit-il avec un sourire; il sera promptement servi. » En réponse à mes questions, M. le recteur me fait savoir que les cours à la Sorbonne se donnent le plus simplement du monde, sans toge ni insigne universitaire, sur le ton d'une leçon.

Je l'ai dit il y a un instant: ma solitude ne dura guère à l'Hôtel Malherbe. Dès le surlendemain de mon arrivée, en effet, quatre visiteurs surviennent l'un après l'autre: René Bazin [61], l'historien Emile Lauvrière [62], Louis Gillet [63], secrétaire de rédaction à la *Revue des Deux Mondes*, Firmin Roz [64], directeur de la Maison

60. Sébastien Charléty (1867-1945), professeur; historien; administrateur français; professeur à la Faculté des lettres de Lyon (1897); directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Tunis (1908); aussi en Alsace-Lorraine; recteur de l'Académie de Paris (1927-1937).

61. René Bazin, voir la note 110 du deuxième volume.

62. Emile Lauvrière, voir la note 113 du deuxième volume.

63. Louis Gillet (1876-1943), historien d'art français; chargé d'une chaire à l'Université Laval de Montréal (1908-1910); conservateur du Musée Jacquemart-André à Chaalis; membre de l'Académie française (1935).

64. Firmin Roz (1866-1957), critique littéraire; historien; conférencier; pendant la guerre dirige la section américaine du service de presse du ministère des Affaires étrangères (1914-1918); directeur de la fondation canadienne de la Cité universitaire (1926-1939); membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1936). Auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

des étudiants canadiens à Paris. Madame la propriétaire de l'Hôtel s'écrie: « Mais, Monsieur, vous êtes en train de déranger tout Paris ! » Qui avait amené ces quatre Messieurs chez moi ? Je ne l'ai jamais su. Tous quatre viennent m'offrir leurs services, souhaitent m'aider dans l'organisation de mes cours. Plus fervent que tous, René Bazin que j'ai connu lors de mon séjour à Paris en 1921, qui avait désiré et présidé ma conférence chez les Publicistes chrétiens: « La France d'outre-mer », et à qui je ferai grand plaisir bientôt, en publiant dans *Le Devoir,* un article sur son *Magnificat,* René Bazin insiste, veut que je me prête à la publicité: « Je suis passé à *L'Echo de Paris,* m'apprend-il; on viendra vous interviewer; on viendra avec un photographe. Laissez-vous faire; il faut qu'il y ait beaucoup de monde à vos cours. » En effet, le 20 janvier 1931, le matin même de mon premier cours, *L'Echo de Paris* me consacre quelques notes biographiques ornées de ma photo. Emile Lauvrière a devancé cette publicité par tout un article du 18 janvier 1931, dans *Paris-Canada*: article écrit dans le style enthousiaste, tout proche de la rhétorique, mais d'un esprit si honnête, si sincère. J'extrais deux phrases:

> Cette voix émouvante il faut aller l'entendre à la Sorbonne (Salle Louis-Liard, 17 heures) dans les cinq conférences qui diront la longue, tragique et finalement triomphante lutte du peuple canadien pour sa langue maternelle... Qu'aux conférences de l'abbé Groulx, Français et Canadiens, unis et en nombre, ne baissent pas trop la tête ! !

Quant à Louis Gillet, il avait été quelques années auparavant professeur de littérature française à l'Université de Montréal. Il était venu causer du Canada, s'informer des amis de là-bas, des changements survenus à notre Université.

La veille, 17 janvier, un collaborateur de *La Croix de Paris,* qui signe E.B., y était allé d'un article-réclame d'une demi-colonne. A tout prendre la partie ne s'engageait pas si mal. La Petite Thérèse avait travaillé merveilleusement.

La date fatale arrive. Ce jour-là je ramasse mon courage à deux mains. Si quelque bon ami m'eût prêté deux autres mains,

je les aurais acceptées. Vers midi, un « petit bleu » m'est venu du Commissariat canadien. M. Roy m'y dit, sur le ton réconfortant: « Je serai là avec mes deux secrétaires. » Les deux secrétaires, ce sont MM. Jean Désy [65] et Pierre Dupuy [66]. Mais qui trouverai-je d'autres à cet amphithéâtre Liard pouvant contenir 400 à 500 auditeurs ? Sans doute, et selon le plus probable, des bancs à moitié vides. Rien d'autre alors que l'échec prévu; et était-ce vraiment la peine d'avoir entrepris ce long voyage ? Et si la salle était remplie... ? En ce cas je m'effrayais à la pensée que je portais un peu, malgré tout, quelque chose de l'honneur de mon petit pays, de sa culture, de son enseignement universitaire et qu'on en jugerait selon la louable ou médiocre qualité de mes cours. Pour comble, cet après-midi-là du 20 janvier 1931, il pleut à verse. Le ciel de Paris a pris son air le plus maussade. Je me rends à la Sorbonne à pied, sous mon parapluie. Je me sens las, déprimé, peu en forme. Je réfléchis, je m'en souviens, à l'étrange destin qui nous guette parfois dans la vie. Une image me traverse l'esprit: l'image d'un galopin de huit à dix ans, promenant ses pieds nus sur les sables mouillés de la baie des Chenaux de Vaudreuil, et je me dis: par quel hasard la vie a-t-elle voulu m'amener aujourd'hui aux portes de la première université de France ?... Dans la petite salle d'attente, je rencontre René Bazin, Georges Goyau [67], Firmin Roz et mon ministre, M. Roy. Tous quatre s'emploient à me réconforter. D'ailleurs ils prendront place en demi-cercle à mes côtés, dans un instant, autour de la large tribune de l'amphithéâtre. J'entre; surprise, la salle est pleine ! M. Roy qui entend mal d'une oreille, se place

---

65. Jean Désy, voir la note 124 du deuxième volume.

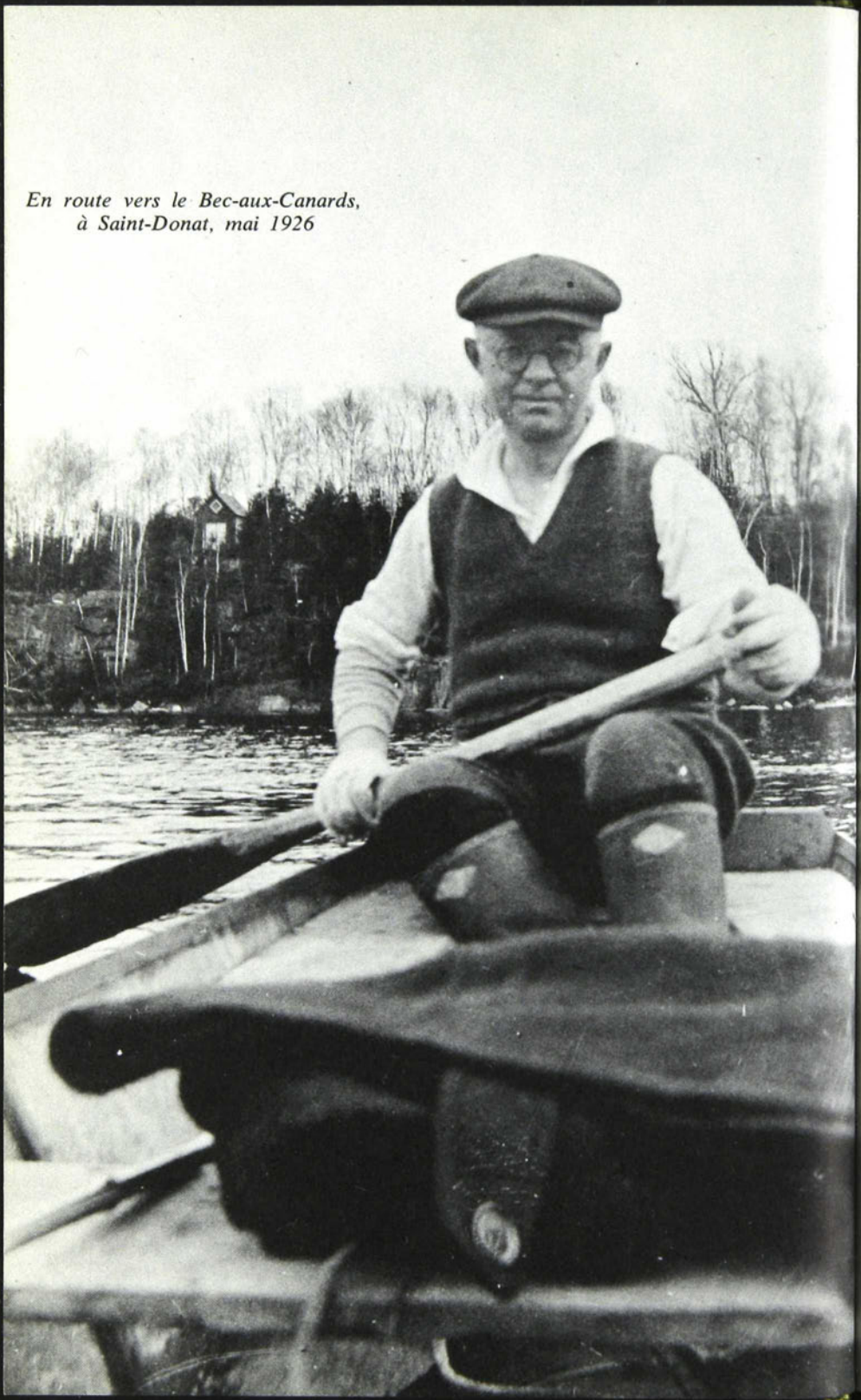
66. Pierre Dupuy (1896-1968), avocat; secrétaire de la Légation canadienne à Paris (1928-1940); consul du Canada, chargé d'affaires auprès du gouvernement de Vichy (1939-1945); ambassadeur du Canada aux Pays-Bas (1945-1951); en Italie (1952-1957); en France (1958-1962); commissaire général de l'Exposition universelle de Montréal (1963-1967); retiré (1968).

67. Georges Goyau (1869-1939), historien; membre de l'Académie française (1922); secrétaire perpétuel (1938); président du Comité France-Acadie et membre du Comité France-Amérique; président de la Corporation des publicistes chrétiens (1923-1939).

à ma droite, tout près de moi. Debout, fort ému, peu en voix, je prononce trois ou quatre phrases d'exorde que j'ai oubliées, sauf la première: « Vous me croirez, j'en suis assuré, si je vous confie qu'il n'est jamais entré dans mes rêves d'enfant, même les plus extravagants, de venir un jour faire un cours en Sorbonne... » Je renvoie naturellement le mérite de l'invitation à l'Université de Paris et à la France, mère hospitalière à tous ses fils, si éloignés d'elle et si petits qu'ils soient. Ces quelques mots paraissent plaire à l'auditoire. Et je me sens ranimé par je ne sais quel feu intérieur. Assis, j'entame tout de suite ma première leçon: « L'Enseignement en Nouvelle-France au XVIIe et au XVIIIe siècles ». En ce début, je heurte bien quelques préjugés, entre autres, comme le fera remarquer un journaliste de *Paris-Canada,* le préjugé d'une monarchie qui se serait « montrée d'une dédaigneuse négligence à l'égard de sa jeune colonie ». Au bout d'une heure, quand j'ai fini, j'ai quelque peu l'impression d'avoir gagné la partie. En tout cas, j'ai gagné mon ministre. Il me serre fortement les mains. Et, de ce jour, il ne cessera de me traîner un peu partout, dans les plus grands salons; il ne saura quelles amabilités me prodiguer. A mon retour au Canada, Edouard Montpetit me dira: « Je vous félicite en particulier d'avoir conquis notre Ministre. » Et j'apprends alors le pourquoi de la froide réception qu'on m'avait d'abord réservée au Commissariat. Ce bon monsieur Roy, ancien journaliste dans l'Ouest, marié à une Anglo-Protestante qui ne l'avait pas fortifié en son catéchisme ni même en sa foi, ne pouvait digérer qu'après l'abbé Emile Chartier, l'Institut franco-canadien renvoyât à Paris un second abbé: « Mais comment, aurait-il écrit, vous savez fort bien qu'un ecclésiastique français ne peut enseigner en Sorbonne. On vous accorde un privilège. Et vous en profitez pour ne dépêcher en France que des abbés. » Mon premier cours fini, j'eus le spectacle d'un ministre tourné bout pour bout. En me quittant ce soir-là, il me dit: « J'envoie ce soir même un câblogramme au Canada. On verra comme je suis content. » Le câblogramme fut rédigé, en effet, en termes très élogieux. J'écrivis à ma vieille maman que je savais inquiète et qui, dans sa chaise roulante, avait dû réciter bien des Avés pour que son pauvre fils ne fît pas trop le déshonneur de la famille:



La mère du chanoine Lionel Groulx, à 80 ans
(Photo Lucien Desjardins)



En route vers le Bec-aux-Canards,
à Saint-Donat, mai 1926

Paris, 20 janvier 1931.

Ma chère vieille maman,

J'arrive de mon premier cours à la Sorbonne. J'ai eu une belle salle. Salle comble. Et un auditoire où il y avait beaucoup de Canadiens, mais la plupart des Français et du meilleur monde. Il paraît que j'ai eu du succès, beaucoup de succès. Du moins on me l'a dit sur tous les tons après ma conférence, alors que je me suis vu entouré de tout ce beau monde, accouru pour me féliciter. Tant mieux, si c'est vrai, pour notre pauvre petit pays et pour la cause française au Canada. Je n'ai pas demandé le succès pour moi-même, mais pour la cause qu'on m'a envoyé représenter.

Les journaux de Paris me donneront raison. Je ne puis transcrire ici ces éloges. Ils sont trop capiteux, et d'abord excessifs. Les cousins de France, quand on a réussi à les émouvoir, ont le compliment facile, généreux. Ils avaient été touchés, je pense, par cette voix d'outre-mer qui venait leur dire l'effort héroïque d'un petit peuple de rien pour sauver sa civilisation française. Je ne cite qu'une couple d'extraits des journaux parisiens qui font voir par quoi j'ai pu plaire à mes auditeurs. Ces extraits témoignent, malgré tout, ce me semble, en faveur de notre culture canadienne. Mon auditoire de Paris me sait gré, en particulier, d'avoir donné des cours plutôt que des conférences, de m'être rapproché le plus possible de l'enseignement historique. Maurice Guénard (Hodent), le note dans *Paris-Canada* (25 janvier 1931), au lendemain de ma première leçon:

De cette conférence, fortement charpentée, prononcée avec le ton de l'ardente conviction, appuyée sur des dates, des chiffres et des faits, confrontée avec les textes contemporains, on sort avec l'idée que l'école historique canadienne a fait de grands progrès et puise désormais aux sources mêmes une documentation dont elle ne sait point d'avance quelles conclusions elle en pourra tirer.

Cette série de leçons, plus didactique peut-être que celle de l'Hon. Rodolphe Lemieux, moins philosophique que celle de M. Edouard Montpetit, évoque, par sa méthode et sa portée, les meilleurs cours de Sorbonne.

M. Firmin Roz, sous le titre: « Un historien canadien à la Sorbonne », donne tout un article au *Figaro* du 28 janvier 1931. M. Roz, et comme quoi deux auditeurs, même intelligents, peuvent ne pas entendre de la même oreille, explique d'une autre manière, le succès de mes leçons:

> Si la forte pensée de l'historien se trouve, dans l'exposé d'un tel sujet, animée et vivifiée par la ferveur de l'homme d'action, c'est le talent de l'orateur qui réalise l'harmonie entre ces éléments divers, donne au discours à la fois son mouvement et son emprise. L'heure parut courte au vaste auditoire que la salle Louis-Liard suffisait à peine à contenir et qui a été séduite par la savante ordonnance de cet exposé, la précision et la fermeté du langage, l'élévation de la pensée, la conviction de l'accent, la vivacité ardente du regard, et cet exquis sentiment de fierté intellectuelle qui révèle l'héritier d'une vieille culture, d'une noble tradition. Il est impossible d'entendre ce Canadien français dans l'antique Sorbonne sans se dire que, lui aussi, il est bien de sa lignée.

Autre preuve que tous les auditeurs d'une conférence n'écoutent point de la même oreille, je relève cet autre jugement d'un Français, présent à la Sorbonne et à l'Institut catholique et qui écrit dans *Le Droit* d'Ottawa:

> Ce succès est d'autant plus notable qu'on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'un orateur, puisqu'il a la voix un peu sourde et une tendance fâcheuse à ne pas suffisamment accentuer ses voyelles et à laisser tomber la fin de tous les mots. Ce qu'il a dit était si rempli, et j'ajoute, si émouvant par la description documentée qu'il faisait de la misère intellectuelle dans laquelle, pendant trois quarts de siècle après la conquête, les Anglais se sont efforcés de maintenir les Français du Canada, que personne n'a fait attention aux défauts de la voix et de l'émission du conférencier, pour se pénétrer uniquement de la substance de ce qu'il disait...

Mes autres cours suivirent, à la cadence de deux par semaine, pour prendre fin le 3 février. L'auditoire ne parut pas se fatiguer, ni diminuer, du moins sensiblement. Voici ce que j'en écris à ma mère, le 3 février 1931, au sortir de la Sorbonne:

> J'ai fini tout à l'heure mes cours à la Sorbonne. Il me semble que la montagne de Montréal m'est enlevée de dessus les épaules.

Si vous avez reçu le no du *Figaro* que je vous ai envoyé, vous avez pu voir le consolant succès que ma première conférence a remporté. Les suivantes n'ont pas été moins favorisées. Mon auditoire m'est resté fidèle, en dépit de la pluie battante quelquefois. Ce soir, j'avais devant moi plusieurs notabilités du monde des lettres, entre autres Emile Baumann et Louis Gillet. Les Canadiens de Paris étaient bien contents de leur petit conférencier qui, pendant trois quarts d'heure, a dû subir l'assaut des *complimenteux* parisiens et canadiens. Que le Bon Dieu en soit béni. Peut-être qu'après tout, notre pauvre petit pays en recueillera des amitiés qui, le cas échéant, lui seront serviables.

Une tranche de mon dernier cours avait particulièrement plu à mon auditoire de Français toujours un peu sentimentaux: ma finale. Je crois bien que, du même coup, je fis grand plaisir au deuxième secrétaire de notre Commissariat, M. Pierre Dupuy, en citant une page de l'un de ses écrits. Je transcris cette finale de mon dernier cours en Sorbonne. Elle aidera à reconstituer l'atmosphère de la vieille université parisienne, le soir où une voix française d'outre-mer secoua un peu, en ceux qui l'écoutaient, la fibre de fierté:

Mais vous entendez bien que notre fidélité s'appuie sur quelques motifs plus élevés. Accueillants à toutes les formes de la pensée anglaise ou américaine où la nôtre pourrait s'enrichir, nous réservons pourtant, dans nos esprits, une inviolable primauté à la culture de France, à cette éducatrice immortelle, par laquelle s'achèvera le perfectionnement de nos esprits, et par laquelle dériveront jusqu'à nous ces courants de pensées, cette substance d'art et de morale, ces fortes et fines vertus de la race qui font l'orgueil et le charme d'être Français. Quand nous parlons, en effet, de culture française, nous ne l'entendons pas au sens restreint de culture littéraire, mais au sens large et élevé où l'esprit français, fils de la Grèce et de Rome, nous apparaît comme un maître incomparable de clarté, d'ordre et de finesse, le créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine, la plus haute expression de l'équilibre mental et de la santé intellectuelle.

Ajouterai-je enfin que des raisons de rester nous-mêmes, de ne rien abdiquer de notre âme héréditaire, nous en avons d'autres, de plus intimes, mais non moins impérieuses ? Nous avons une

> histoire; nous avons eu des ancêtres qui étaient Français, qui ont souffert pour le rester et qui nous ont demandé de les continuer. De tels souvenirs, de tels commandements peuvent paraître de petites choses à de grands peuples. Mais ce sont nos souvenirs, et nous estimons qu'il y a grandeur rien qu'à en être les gardiens.
>
> Pour le reste, je le sais bien, une telle volonté, une telle attitude, suppose, chez notre peuple, quelque chance, quelque volonté de survie. La volonté, nous l'avons encore; la chance, nous ferons qu'elle soit nôtre. A la dernière page de son beau roman, *André Laurence*, M. Pierre Dupuy, l'un des nôtres, évoque le paysan canadien de 1760 disant adieu au dernier vaisseau français, qui, après la conquête, ramenait au pays natal ses chefs. « Lentement, les voiles nostalgiques avaient disparu à l'horizon... Mais l'ancêtre, de ses mains calleuses, avait serré plus fortement les mancherons de sa charrue: il ne renonçait pas à sa vie française. » En dépit de quelques apparences, cette volonté de l'ancêtre n'a pas changé chez ses petits-fils. Ils la gardent et la défendent comme un legs sacré. Sans doute, et ils ne se font pas illusion, survivre dans le milieu où se joue leur destin, prend les proportions d'une audacieuse gageure. Mais, volontaires et chrétiens, ils ne croient pas au déterminisme historique. Des gageures, ils en ont bien gagné quelques-unes depuis cent soixante ans. Avec l'aide de la France intelligente et sympathique, avec l'aide de Dieu, ils gagneront cette autre (*Le Français au Canada*, 124-125).

Des échos de ce qui s'était passé en Sorbonne ne tardèrent pas à parvenir au Canada. Mes amis s'en réjouirent vivement. Et je le dis en toute franchise, et sans fausse modestie, ce fut l'une de mes joies que de leur avoir valu ce petit plaisir. Esdras Minville qui vient de lire le câblogramme de M. Philippe Roy, me dit son bonheur (25 janvier 1931):

> Nous les attendions, ces nouvelles, nous qui n'avons jamais douté de votre succès là-bas. Vous nous avez tellement habitués à sortir « vivant » de toutes les aventures, que nous étions bien tranquilles à votre sujet... Bravo ! Continuez...

Antonio Perrault met en sa lettre autant de ferveur pour le moins (31 janvier 1931):

> Je reçois votre lettre du 21 janvier. Quelle joie elle m'a causée. Votre succès ne me surprend pas... J'ai lu votre lettre à la

maison, au dîner. Toute ma famille se réjouit de ce triomphe et vous en félicite de tout cœur.

Armand LaVergne m'écrit, de la Chambre des Communes d'Ottawa :

> Les échos de votre succès à Paris m'arrivent de tout côté. Je m'en réjouis comme Canadien et comme un de vos élèves.

L'abbé Philippe Perrier, alors réfugié à Joliette depuis qu'il a quitté sa paroisse, m'écrit des choses trop élogieuses pour que je les cite en entier. Voici pourtant quelques extraits de sa lettre (15 février 1931):

> Les journaux nous avaient annoncé que là-bas un abbé réunissait un bel auditoire. Mais des lettres écrites par nos chers étudiants nous disaient davantage... Tant mieux ! Tant mieux ! pour l'œuvre accomplie, pour notre cher pays, et pour l'Eglise... Et je m'en réjouis pour vous ! Vous n'avez pas eu que des consolations dans vos travaux historiques depuis plus de quinze ans. Le centuple promis en ce monde peut de temps en temps vous être dispensé, pour vous encourager à la tâche ardue qui est la vôtre...

Mon recteur de ce temps-là, l'ancien « avocat du diable », Mgr Piette, veut bien m'écrire (14 février 1931):

> Cher ami,
>
> Les rapports que nous recevons du grand succès de vos conférences sont ravissants. L'accueil chaleureux que l'on vous fait nous donne de la fierté et de la joie.
>
> Je vous félicite et vous remercie.

Mais c'est assez de ces balancements d'encensoir. Je ne jurerais pas qu'en mon contentement ne se glissât quelque satisfaction de vanité. Le diable est le prince génial des flatteurs. Qui sait comme lui tourner un compliment, et de la façon la plus subtile ? Demandez à notre grand-mère Eve.

Cours à l'Institut catholique de Paris

Mes conférences ou cours terminés à la Sorbonne, il me reste, selon le programme qu'on m'a tracé, à m'acquitter de quatre autres à l'Institut catholique de Paris. L'Institut me fixe les dates des 9, 16, 23 février et 2 mars. Le titre général en sera: « L'Enseignement catholique français chez les minorités au Canada (Ses luttes, son état présent) ». J'y traiterai de l'enseignement français en Acadie, chez les Français du Manitoba et du Nord-Ouest, chez les Franco-Ontariens. Je terminerai par une conclusion générale: « L'Avenir de la culture française au Canada ». Le 5 février, en guise de préambule, un bout de lettre du cardinal Baudrillart [68], recteur de l'Institut catholique, m'invite à déjeuner chez lui, *dans l'intimité,* le samedi 7, à 12 heures et demie. J'y serai, m'écrit le Cardinal, en compagnie de M. Philippe Roy, ministre du Canada, du vice-recteur Mgr de La Serre [69] et du secrétaire général, M. Bressolles [70]. Très simple et en même temps très protocolaire, Son Eminence me donne du « honoré Maître ». Je me rends au déjeuner. Le Cardinal se montre d'une extrême cordialité. Mon ministre est toujours de la meilleure humeur. Nous causons de diverses choses, mais surtout du Canada. J'occupe la droite de Son Eminence. C'est à ce déjeuner que le recteur de l'Institut me fait, à propos du gouvernement de l'Université de Montréal, une observation que je n'ai pas oubliée:

---

68. Henri-Marie-Alfred Baudrillart (1858-1942), ptre; professeur; recteur de l'Institut catholique de Paris (1907-1921); évêque d'Himéria (1921); assistant au trône pontifical et comte romain (1925); archevêque de Mélitène (1928); cardinal (1935); écrivain et historien; membre de l'Académie française (1918). Son ouvrage *Philippe V et la Cour de France* lui valut le Grand Prix Gobert.

69. René Barbier de La Serre (1880-), ptre; protonotaire apostolique; professeur; préfet des études (1904-1927); prorecteur de l'Institut catholique de Paris (1927-1938); aumônier général des étudiants catholiques (1942-1952); recteur honoraire (1950).

70. Adrien Bressolles (1893-), ptre ; protonotaire apostolique; secrétaire général de l'Institut catholique de Paris (1927); vice-recteur (1938); aumônier général de la marine (1939-1953); directeur du Cercle thomiste et président de l'Institut supérieur de pédagogie (1943-1947) ; régent de l'Institut catholique (1948) ; recteur honoraire (1949).

— Qui est votre recteur ?

— Un Monsieur Vincent Piette.

— Qui est-il ? Je veux dire: quels sont ses titres ?

— C'est un prélat de Sa Sainteté.

— C'est une erreur. Il devrait être évêque. Lorsque les évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris m'ont proposé le rectorat de l'Institut, j'ai posé carrément mes conditions. J'accepte, ai-je dit; mais si vous me jugez épiscopable, je vous supplierai de m'obtenir du Saint-Siège, la dignité épiscopale. Car je veux, Excellences, dans l'intérêt même de l'œuvre que vous me confiez, être en état de discuter de ses problèmes, de plain-pied, avec ceux qui en ont la suprême responsabilité. On m'obtint la dignité épiscopale. Et, comme vous le voyez, la Providence n'a pas si mal arrangé les choses, puisque Rome m'a même fait entrer dans le Sacré Collège.

Plus tard, je racontai à mon nouveau recteur, ce bout de conversation avec le cardinal Baudrillart. Mgr Maurault, comme bien l'on pense, se contenta de hausser les épaules et d'esquisser un large sourire.

A l'Institut catholique, je ne retrouve point mon auditoire de la Sorbonne. Beaucoup moins de monde. Les cours sont d'ailleurs fixés à la plus mauvaise heure possible: quatre heures moins le quart, c'est-à-dire à un moment de la journée où tous les étudiants sont retenus à des cours et où les gens du monde n'en ont pas encore fini avec leur besogne. Cependant je vois que, dans une lettre à ma mère (2 mars 1931), je lui confie:

> J'ai fait, cet après-midi, ma dernière conférence à l'Institut catholique. Mon auditoire n'a cessé de s'accroître de conférence en conférence et en quantité et en qualité. Je pars donc content et tout le monde me paraît de bonne humeur.

Le spectacle de ces poignées de Français, si loin du Québec et surtout de la France, et s'entêtant en leur survivance culturelle, avait de quoi émouvoir les cœurs sensibles. Après ma conférence sur les luttes scolaires des Franco-Ontariens, je vois en-

core devant moi, le romancier Emile Baumann [71]. Il a les yeux pleins d'eau et les lèvres tremblantes. Il a la réputation, dans les milieux littéraires, d'avoir le parler franc, tranchant, même trop tranchant. Il me dit: « M. l'abbé, je constate que chez vous, des laïcs, des religieux, des prêtres, même des évêques, ont tout risqué, y compris la prison, pour la défense de la culture française. Je regrette de vous dire qu'en France, personne, pas même les évêques, n'ont risqué la prison pour la défense de l'école catholique. » Il souligne énergiquement le mot « catholique ».

Cours à Lyon et à Lille

Entre-temps je cours à Lyon et à Lille. A chaque endroit, l'on m'a assigné une conférence. Je devais aussi me rendre à Saint-Etienne. On me supprime ce voyage. J'en suis bien aise. De Fribourg où j'ai étudié en 1908-1909, m'arrive une invitation à y prononcer une conférence. Par suite d'un malentendu, l'invitation m'arrive trop tard. Je le regrette. Il m'eût fait si grand plaisir de me retrouver en ce milieu où j'avais laissé de si chers souvenirs. Je me rends donc à Lyon le 13 février. J'ai gardé peu de souvenirs de ce voyage. Je me contente de transcrire ici des extraits d'une lettre à ma mère, datée de Paris (15 février 1931):

> J'arrive de Lyon. C'est un grand voyage: huit heures de chemin de fer. Je suis parti vendredi matin; j'ai fait ma conférence le soir, avec assez de monde. Le Recteur de l'Université [il s'agit du recteur des Facultés catholiques de Lyon] a trouvé que je parlais mon français « avec une sorte de perfection aristocratique ». Je suis rentré à Paris, samedi soir, après un arrêt au petit village d'Ars qui est à 30 milles de Lyon. J'ai donc fait mon pèlerinage au saint curé qui est exposé dans une châsse, au-dessus d'un

71. Emile Baumann (1868-1941), romancier; écrivain catholique. Publia divers romans: *L'Immolé...*, *Le Fer sur l'enclume* et *L'Excommunié*. Le livre *Marie-Antoinette et Axel Fersen* dont il sera question plus loin porte la dédicace suivante: « A Monsieur l'abbé Lionel Groulx, ce livre écrit à la gloire de l'ancienne France, avec son souvenir de haute et respectueuse sympathie. E. Baumann. » Voir sa biobibliographie dans L.-A. Maugendre, *La renaissance catholique au début du XXe siècle*, V: *Emile Baumann 1868-1941* (Paris, Beauchesne, 1968).

autel latéral. Son corps est bien conservé, mais est devenu tout noir. J'ai prié pour vous, dans sa chapelle de sainte Philomène, votre patronne, pour laquelle, vous savez, il avait une grande dévotion et à qui il a arraché bien des miracles. Cette chapelle est toute pleine de béquilles et d'ex-voto. De là, je suis allé visiter le vieux presbytère du saint, dont on a fait une sorte de musée où sont conservées toutes ses reliques: ses vêtements d'église, son linge personnel, son mobilier. J'ai donc vu sa cuisine, sa fameuse marmite où il faisait cuire ses pommes de terre, son panier à pain, un vieux panier aux bords tout mangés, ses vieux souliers, avec semelles de clous. Dans sa chambre, on voit ses livres, deux ou trois vieilles chaises, une petite commode et son lit, le lit où il est mort et où le diable est venu tant de fois la nuit lui faire peur et l'empêcher de dormir. Le tout est d'une bien grande pauvreté. Et comme ce presbytère devait être froid en des journées comme je l'ai vu, alors que la terre était couverte de quatre à cinq pouces de neige. Une petite tempête d'hiver s'est abattue, en effet, pendant la nuit, sur la région de Lyon, en sorte que, samedi matin, je me serais cru au Canada.

Le voyage à Lille me plaisait davantage. Lille n'est qu'à trois heures de Paris. J'y trouverais aussi quelques connaissances: le jeune Père Georges-Henri Lévesque, o.p., alors étudiant en sciences sociales à l'Université lilloise, et, en ce temps-là, plus que fervent nationaliste. J'y trouverais aussi l'un des grands industriels de la région, M. Achille Glorieux [72], qui m'avait déjà rendu visite à Paris. Une publicité fort sympathique dans *La Croix du Nord* m'a précédé. La conférence a été fixée au soir du 19 février. M. Eugène Duthoit [73], doyen de la Faculté de droit, à l'Université de Lille, me présente. M. Duthoit ne paraît pas avoir gardé mauvais souvenir de la réception glaciale qu'on lui avait ménagée au Canada français, pendant la première Grande Guerre, alors que, missionnaire de son pays, il était venu réchauffer notre zèle militaire. Il trouve des mots charmants pour me saluer.

---

72. Achille Glorieux, alors président du Conseil d'administration de la Société anonyme des Usines Glorieux et de Pierrepont, à Roubaix et à Paris.

73. Eugène Duthoit (1869-1944), avocat; maître de conférences (1892); fondateur de l'Ecole des Sciences sociales et politiques (1894); président de la Commission générale des Semaines sociales de France (1914-1939); doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille (1925-1944).

Dans ce pays du nord, encore fameux pour ses familles nombreuses, j'ai choisi de parler de « La famille canadienne-française ». La salle est remplie. Si j'en crois le *Journal de Roubaix* (20 février 1931): « Une heure durant [le conférencier] tiendra son auditoire sous le charme. Ne parle-t-il pas d'un sujet qui doit plaire à tout Français: le développement de ce qu'on peut appeler le grand miracle canadien-français ? » Le recteur, Mgr Lesne [74], me remercie. Le lendemain, je déjeune chez M. Achille Glorieux. J'y peux saluer à table une nombreuse famille: une douzaine d'enfants, je crois. Et j'apprends, du même coup, comment en France, des dynasties familiales peuvent se perpétuer à la direction de la même industrie. M. Glorieux me présente en particulier l'un de ses fils, qui, dans l'usine paternelle, a débuté au bas de l'échelle et qui, pour l'heure, est préposé à l'importation des laines: question de le familiariser avec toutes les variétés de la marchandise. Le jour même, M. Glorieux a mis auto et chauffeur à ma disposition. Toute la journée, j'ai pu visiter cette partie du nord de la France, pays industriel. Nous poussons même une pointe en Belgique.

74. Emile Lesne (1870-1940), ptre; prélat; historien français; professeur (1900-1912); doyen (1912-1919); recteur à la Faculté libre des lettres de Lille (1919-1940).

V

PÈLERINAGE À LISIEUX

Ce devait être plus qu'un épisode, mais l'un des grands moments de mon voyage. Je m'en étais fait un devoir de gratitude. Et ma réussite à Paris n'était pas l'unique dette dont je me sentais comptable à ma petite amie du Ciel. Tant de fois, depuis mon pèlerinage de 1922, elle m'avait donné des signes de sa condescendante amitié. Je me rappelais, en particulier, cette faveur merveilleuse obtenue d'elle, trois ans à peine auparavant. Au no 3716 de la rue Saint-Hubert, à Montréal, où j'avais d'abord pris domicile avec ma mère — un rez-de-chaussée —, le logis s'était révélé humide et peu éclairé. Habituée à la campagne, ma vieille maman souffrait de cette claustration dans la mi-ombre où le soleil ne paraissait que par l'arrière. Mes yeux s'accommodaient mal de la lumière avare. Après deux ans de séjour, nous décidâmes de chercher gîte ailleurs. Et nous voilà, au printemps de 1928, en quête, dans le quartier, d'un logis plus chaud et plus éclairé. Recherches vaines qui durent plus de quinze jours. La date approchait de l'avertissement obligatoire au propriétaire: garderions-nous ou non le no 3716 ? Je disais alors ma messe, dans un oratoire de Sœurs Dominicaines, côte de la rue Saint-Hubert, près de Sherbrooke. Chaque matin, en descendant l'escalier, mes yeux se portaient avec envie de l'autre côté de la rue, à l'ouest. Là se dressait une maison de rapport à trois étages, dont le deuxième me paraissait notablement éclairé: une ruelle longeait la maison du côté nord, et pour élargir la ruelle, s'étalait le jardin de la maison voisine, laquelle avait façade sur la rue Sherbrooke. Et je me disais chaque matin: « Si

les locataires de ce deuxième étage avaient donc le bon esprit de nous céder la place. » Logé là, cet autre avantage serait mien de me trouver en face de mon oratoire. Or, le jour même où, las de recherches, je devais donner ma réponse au propriétaire du no 3716, voici qu'en descendant l'escalier de l'oratoire, qu'aperçois-je de l'autre côté de la rue, apposée à la façade du deuxième étage du no 2098 ? La pancarte: *Maison à louer.* Je traverse aussitôt la rue; je m'enquiers du nom du propriétaire, du prix du loyer; arrivé au 3716, un coup de téléphone et tout est bâclé. Il faut dire qu'en désespoir de cause, j'avais dit à la Petite Thérèse: « Trouvez-moi un logis convenable pour ma maman, et je promets de vous faire une conférence ! » Ma promesse, on le pense bien, je l'acquitte le plus tôt possible. Je prononce ma conférence le 21 février 1929, à la salle de l'Immaculée-Conception (Montréal), pour le 15e anniversaire du Cercle Jeanne-Mance, cercle d'études féminin. A ce moment la conférence est déjà mise en brochure. Je lui ai donné pour titre: *Thérèse de Lisieux, une grande femme, une grande vie.* La brochure se vendra à plusieurs milliers d'exemplaires. Elle me vaudra quelques attentions particulières de ma chère petite Sainte. Le soir où je prononce ma conférence, m'arrive à mon chez moi du 2098, rue Saint-Hubert, une magnifique gerbe de roses. De qui venait-elle ? je ne l'ai jamais su. A la pension des Sœurs Dominicaines réside alors une bonne vieille demoiselle, Mlle Quigley, femme de grande piété. Pour expier une faute de sa mère, elle s'est vouée à une œuvre de protection de la jeune fille. Alliée, par sa parenté, à de hautes familles canadiennes-françaises, elle a connu et fréquenté, en son enfance, la société bourgeoise qui habite alors la rue Saint-Denis et les environs, entre la rue Sainte-Catherine et le carré Viger: les Papineau, les Fabre, les Mercier, les Cherrier, les Bourassa, etc. Pendant ses vacances de couventine, sa mère l'a confiée plusieurs années aux Sœurs de Sainte-Anne, à Vaudreuil: ce qui fait un lien entre nous deux. Elle a connu une autre société bourgeoise, celle de mon village. Pendant mon déjeuner, elle vient régulièrement s'asseoir en face de moi. Et nous causons du temps passé. La vénérable septuagénaire partage ma dévotion envers la Petite Thérèse. Aussitôt ma conférence entre ses mains, elle me dit: « Il faut en envoyer un exemplaire à Lisieux, en hommage à la Mère Pauline. Vous allez sûrement re-

cevoir une belle relique, peut-être un bout de cheveu de Thérèse. » Je ne possède alors qu'un tout mince morceau de vêtement de la petite Carmélite. J'envoie ma brochure à Mère Pauline. En retour une image de Thérèse, avec, au verso, une prière transcrite par la prieure du Carmel. Mais de cheveu, pas le moindre petit bout. Thérèse se chargerait d'y pourvoir autrement. Mlle Quigley entretient des relations suivies avec une Ursuline des Trois-Rivières, Française de France, qui avait bien connu autrefois la famille Martin de Lisieux. Mlle Quigley a-t-elle mis son amie au courant de mon désir et de ma déception ? Quelques jours plus tard le courrier m'apporte un bout de cheveu, cheveu tout blond de la Carmélite. Mais la Petite Thérèse, ainsi que l'on va voir, n'en reste pas là.

Donc, le 4 février, quelques jours à peine avant mes cours à l'Institut catholique, je quitte Paris pour Lisieux. Je n'oublie point qu'à part les motifs personnels qui me poussent vers la ville sainte, je suis porteur de bien des *commissions* pour la chère Thérèse. Esdras Minville, guéri par elle de façon apparemment miraculeuse, m'avait écrit du Canada: « Ne manquez pas, lorsque vous irez à Lisieux, de dire un gros merci à la Petite Thérèse pour toutes les bontés qu'elle a eues pour moi; demandez-lui aussi de bien vouloir donner à nos compatriotes, particulièrement à nos chefs de tous ordres, une parcelle de la volonté qui l'a faite, elle, si grande et si glorieuse. Grand Dieu que nous avons besoin d'apprendre à vouloir. »

Mon grand ami, le Père Rodrigue Villeneuve, devenu récemment évêque de Gravelbourg, en Saskatchewan, m'avait aussi écrit de là-bas (14 janvier 1931): « Surtout à Lisieux, Ars et Lourdes, ayez une prière fervente. L'horizon est assez mêlé. Nos journaux vous le diront peut-être. La situation économique dans l'Ouest peut amener bien des surprises, comme la boîte à Pandore. » Je ne trouve, dans mes lettres à ma mère, qu'une brève mention de mon pèlerinage:

> J'ai fait un beau pèlerinage, un peu froid, dans la chapelle et à l'Hôtel. Mais les souvenirs de la Petite Thérèse aident à se réchauffer. J'ai pu dire la messe, aux Buissonnets (la maison familiale des Martin), et dans sa chambre convertie en oratoire.

J'ai pensé à tous vous autres. Et j'espère que la chère petite Sainte qui a jusqu'ici si bien conduit mon voyage, continuera de vous protéger jusqu'à mon retour.

Mais j'allais me reprendre dans *Le Devoir*. Rentrant à Paris, j'écrivis mes impressions toutes chaudes et les envoyai au *Devoir*, à M. Héroux, qui les publia dans le journal du 19 mars 1931, presque à la veille de mon retour au Canada. Je transcris cet article où il me semble, j'ai mis tout mon cœur, toute ma ferveur de pèlerin en l'un des lieux du monde qui me sont le plus chers.

Pèlerinage à Lisieux
(par M. l'abbé Lionel Groulx)

M. l'abbé Lionel Groulx, qui sera de retour au Canada d'ici quelques heures, après une série de conférences en France et en Suisse, qui ont obtenu le plus grand succès, avait bien voulu nous adresser de là-bas, cet émouvant article, qui touchera tous les cœurs chrétiens:

L'on part, plein de hâte, comme à un rendez-vous de grande amitié, tellement la ville sainte attire de loin par ses puissantes antennes. Le train file vers le nord. Bientôt de chaque côté de la voie la Normandie montre son visage: une Normandie vallonnée, légèrement saupoudrée de neige par ce début de février. Les champs sont verts et gris. Les troupeaux, troupeaux bovins, non pas blancs marqués de roux, mais roux marqués de blanc, mordillent l'herbe demi-gelée, ou s'enfoncent la tête dans les hautes meules de fourrage. Des vols d'étourneaux et de corbeaux s'envolent d'un peu partout. Et les fermes normandes défilent avec leurs toits en tuiles jaunes ou rouges, très vieilles, souvent étançonnées de perches, quelques-unes mêmes dressant sous le ciel d'hiver leur toiture de chaume panachée d'une mousse verdâtre.

Quelques hautes cheminées, un amas de tuiles plus compact: c'est Lisieux. A peine sorti de la gare, l'on s'aperçoit qu'une présence unique emplit la ville. Il y a encore des reines de France. Les annonces sur les murs, les inscriptions au coin des rues, les enseignes des magasins, des maisons de pension et voire des grands hôtels s'inspirent du même souvenir, se rattachent au Carmel et aux Buissonnets, clament ici la royauté de la petite Française. Plus qu'au départ, bien entendu, la présence invisible saisit le voyageur qui arrive avec l'âme d'un pèlerin. Le charme

de la Petite Thérèse n'est pas un mythe: il opère merveilleusement. Dans un instant, il vous saisira tout de bon, lorsque, après avoir frôlé le Carmel, avoir franchi le seuil de la chapelle, vous l'apercevrez, à droite, dans sa châsse, un peu parée peut-être, mais dans le vêtement, sans doute, où la piété populaire aime voir la « Petite reine ». Elle est là, dans sa rotonde, derrière une haute grille de fer qui contient l'élan des pèlerins, mais n'arrête pas l'attirance, les émanations conquérantes des reliques sacrées. Les vitraux illustrent les plus grands miracles de Thérèse. Deux anges de marbre, gardiens de ses restes, vous rappellent en des livres ouverts sa doctrine spirituelle. Là-haut, dans une niche, la miraculeuse vierge du sourire. Le parquet est jonché de fleurs, de roses naturelles que les fidèles de la thaumaturge ne cessent de lui jeter à pleines mains. Près de la châsse, un ange plus petit, à l'allure de *bambino*, pince une harpe, symbolise la candeur, la simplicité joyeuse de l'enfance spirituelle et harmonise toute la scène. La chapelle romane du Carmel, un peu agrandie, est restée simple, presque austère. Les ex-voto achèvent de lui faire un revêtement de marbre: parure d'un goût discutable, mais où trouve à se satisfaire encore une fois la piété des humbles.

C'est l'hiver, temps peu propice aux pèlerinages. Pourtant les pèlerins ne cessent d'affluer par petits groupes. Rarement la chapelle est déserte et la grille de la rotonde, privée de son rideau de priants. Quelques minutes, je m'arrête à considérer les passants. Bien peu que le charme de Thérèse n'arrive pas à dominer. La plupart tombent à genoux et s'abîment dans une prière intense où l'élan du corps révèle celui de l'âme. Quelques-uns entrent en curieux, mais bientôt domptés, conquis par l'atmosphère du lieu, dissimuleraient vainement leur émotion. Peu ont le goût de causer, de lorgner, comme un peu partout en ces églises d'Europe qu'on visite ainsi que des musées. Deux vieillards qui n'ont pas fléchi le genou, ne se sont pas signés, restent là pourtant, recueillis quelques minutes, ayant l'air de chercher au fond de leur mémoire quelques débris de prière.

* * *

Mais il faut se hâter vers la deuxième station du pèlerinage. Sorti de la chapelle et de la salle des reliques, l'on gravit pendant dix minutes une pente douce; à droite l'on s'engage dans une ruelle en équerre, où les pieds des pèlerins ont déjà arrondi le

pavage en pierre, et nous voici à la porte des Buissonnets. Enclose comme un cloître, la demeure des Martin se dresse, maison bourgeoise, en briques d'un rouge pâle cerclées de blanc. Inutile d'en décrire l'apparence extérieure; l'image est au fond de toutes les mémoires. Combien ont formé le rêve de venir un jour errer sous ces fenêtres, en ce jardin que, plus encore que le Carmel, peut-être, elle emplit de sa présence. Et je ne sais vraiment si, au seuil de cette maison, l'émotion du pèlerin n'est pas plus vive que partout ailleurs, tellement affluent les souvenirs gracieux, les menus événements de l'enfance enchantée. Au premier étage, vous apercevez la salle à manger où Thérèse a pris son dernier repas, a passé sa dernière soirée en famille avant de s'en aller vers sa grande destinée. Au second, voici la chambre de son père, restée intacte, voici celle de Thérèse transformée en oratoire. Une pièce voisine contient le lit de la jeune fille, son prie-Dieu, ses livres d'école, ses jouets d'enfant, tous ces souvenirs qu'a immortalisés l'*Histoire d'une âme*. Et comme tout cela est resté vivant, singulièrement vivant ! Des personnalités puissantes ont marqué ici les moindres objets et ce coin de terre normande. On dirait que les Buissonnets ne sont vides que depuis hier.

Le jardin est plus exigu que ne le laissent croire les photographies. Jardin à la française, où pas un pouce de terre n'est perdu. Il y a des coins d'ombre et de mystère, beaucoup de place aussi pour le soleil, beaucoup de clarté dans la disposition des fleurs et des verdures, nulle surcharge. On va par les allées, lentement, plein d'un émoi délicieux, comme si Thérèse, hier même, y avait passé. Quelques arbres ont sûrement jeté de l'ombre sur la tête de l'enfant, cette tête blonde aux cheveux d'un or ruisselant que j'ai vus tout à l'heure à la salle des reliques. Dans ces allées elle a joué, couru avec ses sœurs, avec son « roi ». Elle y a écouté le divin appel, y a promené ses aspirations de future Carmélite. Un groupe de marbre marque l'endroit précis où un jour elle s'ouvrit à son père de sa précoce vocation. Tout l'ensemble est prenant. Je le sentirai bien davantage demain matin, quand j'aurai le privilège de célébrer la messe dans la chambrette de Thérèse. Par ce matin doux de février où passent des souffles de printemps, j'entends les oiseaux qui chantent par-delà les volets. Et je songe que Thérèse, qui aimait tant le chant des oiseaux, eut souvent, sans doute, dans cette chambrette, des réveils embaumés de poésie où son cœur d'enfant et de jeune fille se laissait « mélancoliser » par la nostalgie des choses divines. Mais là, tout près, elle entend la cloche de la cathédrale

UNIVERSITÉ DE PARIS -- FACULTÉ DES LETTRES

Année scolaire 1930-1931

M. l'Abbé Lionel **GROULX**, Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, Agréé à l'Université de Paris, fera, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, une série de cinq conférences sur

L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA

(Des débuts de la colonie à nos jours)

Les conférences auront lieu à la Sorbonne, Salle Louis Liard, à 17 heures, aux dates suivantes :

I. **Mardi 20 Janvier 1931.** — L'Enseignement en Nouvelle-France au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles.
II. **Vendredi 23 Janvier 1931.** — Au lendemain de la conquête anglaise : ruines et misères intellectuelles.
III. **Lundi 26 Janvier 1931.** — L'assaut direct contre l'enseignement français.
IV. **Vendredi 30 Janvier 1931.** — La défense de l'enseignement français.
V. **Mardi 3 Février 1931.** — Les progrès de l'enseignement français dans la liberté. Son état présent.

Vu et Approuvé :
Le Recteur, Président du Conseil de l'Université de Paris.
S. CHARLÉTY.

Le Doyen de la Faculté des Lettres.
H. DELACROIX.

A 30. — Paris. Imp. administrative Centrale, 8, rue de Furstemberg (6e)

Placard à la Sorbonne, en 1931



M. l'abbé Lionel Groulx,
par J.-Arthur Lemay, en 1928

qui sonne la messe; elle se hâte pour l'un de ces rendez-vous, dans la chapelle de l'abside, où elle serait empoignée pour jamais.

* * *

Je pose cette question aux gens de Lisieux, au directeur des pèlerinages, à Mère Anne de Jésus, petite Canadienne de chez nous, enfermée au Carmel: — « Le nombre des pèlerins va-t-il augmentant ou diminuant ? — Augmentant. » « Ce qu'elle en aura fait courir de monde, cette petite », me disait tout à l'heure une brave femme. Et tous de dire: « Ce sera bien autre chose quand la basilique sera construite. » Quand ils arrivent par milliers, les pèlerins sont bien à la gêne dans la petite chapelle du Carmel où trois à quatre cents personnes peuvent à grand-peine se tenir debout. Longtemps, il faut attendre son tour d'approcher de la châsse. La basilique est donc en construction sur une hauteur qui domine la ville. « Elle l'aura », se sont dit les amis de Thérèse. Il semble bien que l'achèvement ne tardera plus guère. La France, cette terre de tous les contrastes, possédera un nouveau poste d'émission vers le ciel.

Et tout ce charme et tout ce prestige, simplement parce qu'un jour une petite fille ravissante, il est vrai, mais comme il en est bien quelques-unes, conçut ici l'ambition d'aimer le Seigneur, comme jamais il n'avait été aimé. Pendant huit ans, elle banda tous ses muscles, toute sa volonté dans cette résolution suprême, si bien que le Seigneur, qui lui avait soufflé la grande idée, la voulut réaliser. Dans l'âme de la petite moniale, il opéra les merveilles de sa grâce; il façonna, sur un point du monde, un exemplaire d'humanité comme bien peu notre pauvre race en a connu: une vierge aux mœurs d'ange, d'une pureté à rendre les lis envieux, une petite sainte qui a voulu l'être pour l'amour de son « Maître adoré », sans doute, mais aussi pour l'amour de ses frères, les humbles, les petits, pour « passer son Ciel à faire du bien sur la terre ».

Voilà où atteint le prestige de la sainteté, même en notre âge de scepticisme où tout l'ordre des valeurs est pourtant renversé. A Lisieux, qui oserait comparer la gloire des saints à la gloire des grands hommes ? Lequel de ces grands hommes, même parmi les plus grands et les plus véritables, emplit ainsi de sa présence sa petite ville natale, y voit chercher ses moindres

traces, ses moindres souvenirs, y attire de pareilles foules, de tous les bouts du monde ? Lequel surtout continue d'agir comme la petite moniale dans la vie morale du monde, y soutient un pareil idéal de pureté et d'héroïsme ?

Lionel Groulx, ptre

6 février 1931

La Petite Thérèse qui paie bien ses comptes, ou ce qu'elle veut tenir pour tels, ne manque pas de me payer cet autre: mon article. A peine de retour au Canada, je rencontre sur la rue un de mes jeunes amis, l'abbé Brisson, sulpicien. Il a lu, dans *Le Devoir,* la relation de mon pèlerinage à Lisieux. Il en a été touché.

— Avez-vous quelque bonne relique de la Petite Thérèse ? me demande-t-il.

— J'ai un morceau de vêtement et un bout de cheveu.

— Aimeriez-vous posséder une parcelle d'ossement ? A titre d'assistant du postulateur de la cause de Thérèse, je possède une parcelle que je pourrais diviser.

Je ne me fais pas prier; j'accepte au comble de la joie. Tout de suite je porte la parcelle à Mlle Quigley. Avec un boîtier de montre féminine, la vieille demoiselle m'a déjà façonné un petit reliquaire. Donc la parcelle s'ajoute au cheveu, au morceau de vêtement. Et je n'ai qu'à enfiler dans l'anneau du boîtier une solide chaînette pour me passer le reliquaire autour du cou. Depuis, les précieuses reliques ne m'ont jamais quitté. Le matin je ne sors pas de ma chambre que je ne les aie là sur ma poitrine, sous ma soutane. Chez moi, en voyage, partout la Petite Thérèse m'accompagne. Un jour je l'oublie à Vaudreuil. Je fais un voyage exprès de Montréal pour l'aller chercher.

Ce pèlerinage de 1931 m'a laissé de bien grands souvenirs. Par bonheur je me trouvai de passage à Lisieux un jour où les pèlerins affluaient peu. J'ai pu prier et méditer dans la chapelle sans être troublé par une foule. Dois-je le rappeler ? Une émotion profonde, intense, me saisit lorsque après quelques pas, j'aperçus, au-delà de la grille, si proche de moi, dans sa châsse, la pe-

tite Sainte. Etait-ce pur saisissement nerveux ? Je me sentis secoué, bouleversé intérieurement, mais sans rien de violent, comme si par quelque fluide merveilleux, la Petite Thérèse eût voulu me faire sentir sa présence. Je dus m'asseoir et rester là quelque temps à pacifier mon émoi. Ainsi que je le dis dans mon article au *Devoir,* ma visite aux Buissonnets ne m'a pas ému moins fortement. Je demande d'abord aux gardiennes de la maison le privilège de dire ma messe le lendemain matin, dans la chambre de la Petite Thérèse. Permission tout de suite accordée. Je m'enhardis; j'invoque ma qualité de pèlerin venu du lointain Canada et d'amant très attaché à Thérèse; et je sollicite un privilège peut-être plus considérable: celui d'aller passer quelques heures seul dans le jardin. Je promets d'être bien sage, de ne toucher à rien. Les gardiennes acquiescent de nouveau. C'est dans l'après-midi. Je passe bien là deux à trois heures. Lentement je parcours les allées du parterre; j'évoque tous les faits, tous les souvenirs que l'*Histoire d'une âme* me permet de localiser. Puis, assis sur ce banc où tant de fois la « Petite reine » s'est assise aux côtés de son « roi », je rêve à mon aise à la prodigieuse histoire. Le soleil baissant m'arrache à ma rêverie et à ma méditation. Heures enchantées qui restent profondément gravées en ma mémoire.

■ ■ ■

Au « Lys d'or », pension de famille où j'ai pris mon logement, juste en face du monastère, un incident amusant marque, ce soir-là, mon retour des Buissonnets. La veille au soir, en m'accueillant, la maîtresse de la maison ne m'a pas demandé mon nom. Or, le lendemain matin, messe dite et mon petit déjeuner pris à la hâte, je dis à l'hôtesse: « Ne vous inquiétez pas de moi; j'ai des courses à faire dans Lisieux; vous ne me reverrez qu'à la fin de la journée. » De là, je passe par un magasin d'objets religieux acheter quelques souvenirs que je désire expédier au Canada. Et je fais adresser le colis au « Lys d'or » sous le nom de M. Groulx. Donc, ce soir-là, à mon retour à la pension, j'y découvre une certaine agitation. L'hôtesse, un peu nerveuse, m'aborde avec cette question:

— Puis-je savoir votre nom, M. l'abbé ?
— L'abbé Groulx.
— Ah ! voilà l'explication du mystère.

Et je l'entends qui crie à quelqu'un du fond de la maison:
— Monsieur, venez voir un cousin du Canada.

Je vois venir à moi un couple d'une cinquantaine d'années. Et le Monsieur est bien authentiquement un Groulx des environs de Lisieux. Lui et sa dame sont venus, avant le carême, rendre visite à leur fille carmélite dans le monastère. Le cousin est plutôt costaud. Nous échangeons une poignée de mains. Mais je le confesse tout de suite: le parent du Canada n'a pas le don d'éberluer le cousin normand. Il écoute d'une oreille médiocrement attentive les renseignements que je lui donne sur le premier Groulx venu au Canada en 1665. Il me paraît surtout heureux d'apprendre que le colis d'objets religieux venu du magasin ne lui est pas destiné et qu'il n'en éprouvera point d'embarras. Je lui dis toutefois:

— Voulez-vous, s'il vous plaît, vous tourner un peu que je vous voie de profil. Tous les Groulx du Canada ont comme un signe de race. Je ne le porte point quant à moi, étant plutôt du type physique de ma mère. Mais les Groulx que je connais, en mon pays, ont presque tous ce signe; je l'ai observé chez mon grand-père, chez mon père, chez ses frères, chez l'un de mes frères à moi. Tous ont le nez aquilin.

Le cousin normand se tourne; il avait le nez héréditaire. Seul souvenir que j'aie gardé de lui.

Un autre souvenir. L'un de mes amis, un pharmacien du nom de Goyer [75], m'avait prié de saluer au monastère une de ses sœurs enfermée là depuis vingt ans. Je pus obtenir qu'elle vînt à la grille. La chère petite Canadienne, comme elle était heureuse d'entendre parler du pays ! Mais, en même temps, comme les nouvelles se peuvent déformer entre ces murs trop bien clos ! On lui avait parlé de quelques apostasies de nos pauvres gens des quartiers miséreux de Montréal qui, acculés à la misère, abjuraient et se donnaient à des pasteurs pro-

75. J.-A. Goyer (1876-1964), pharmacien à Montréal.

testants. « Le pasteur, disaient ces malheureux, nous en donne plus que le curé. » C'était pendant le grand chômage. Des apostats de langue française, un ancien Cistercien, un ex-Oblat, adonné à l'ivrognerie, tenaient une « mitaine » sur la rue Sherbrooke, dans l'est, et vitupéraient contre le clergé, l'Eglise, la Vierge. La petite Canadienne de Lisieux croyait à des apostasies massives. Je dus la détromper. Apostasies trop nombreuses, sans doute, mais effets de l'ignorance et de la misère plus que de la malice. C'est à ce propos que Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, me rapportait un joli mot ou plutôt un triste mot recueilli sur les lèvres du grand vicaire de l'évêque anglican de Montréal. Mgr Maurault s'étant trouvé, dans un banquet, aux côtés du grand vicaire, s'était permis cette observation au sujet de nos apostats:

— Ne trouvez-vous pas un peu singulier, mon cher Monsieur, que des gentlemen de votre espèce, fournissiez des subsides à d'aussi tristes sires que l'apostat cistercien et l'autre, son compagnon ?

Le grand vicaire avait répondu:

— Ne vous en faites pas, Monseigneur; c'est votre canaille qui s'en vient chez nous !

VI

VISITES ET RENCONTRES À PARIS

Je reviens à Paris. On m'avait dit les milieux français jalousement fermés et la famille bourgeoise bien repliée sur soi. Les grilles dont chaque propriété s'entoure le donneraient suffisamment à penser. Illusion, légende qu'en mon voyage de 1931 j'ai vu s'envoler. Depuis la guerre de 1914, les Français se sont rendus à l'urgence d'une publicité soignée à l'étranger, surtout dans les milieux culturels qui leur sont apparentés. Il suffit, du reste, de se présenter là-bas, avec une mission ou un semblant de mission, ou quelque ombre du personnage officiel, pour que, tout de suite, vous tombe à la main la clé d'or. Les portes s'ouvrent le plus aisément du monde à l'étranger qui apporte un message fraternel. La preuve m'en est fournie de la façon la plus expresse. Le 24 février 1931, j'écris à ma mère: « Il y a des semaines où je ne prends pas trois repas à mon hôtel, tellement je reçois des invitations de tous côtés. » Pour ne manquer à personne, du lendemain de mon arrivée à Paris jusqu'à mon départ, j'ai dû tenir de mes rendez-vous, un agenda serré. Impossible d'écrire ici un journal complet de ces rencontres. J'en ai, du reste, oublié plusieurs, faute d'en avoir pris note. Je ne consignerai le souvenir que de celles qui m'ont paru les plus importantes, ou par la qualité des personnages ou pour les conversations alors tenues.

Chez Lauvrière et Baumann [76]

C'est le 22 janvier que M. Lauvrière me reçoit pour la première fois. Je retournerai chez lui, un peu plus tard, pour un thé

76. Voir la note 113 du deuxième volume et la note 71 de ce volume.

qu'il veut bien m'offrir. Ce 22 janvier, c'est pour un déjeuner. Je connais déjà M. Lauvrière depuis 1921, époque où il achevait *La Tragédie d'un peuple,* histoire de l'Acadie en deux volumes. En séjour à Paris, cette année-là, je lui ai rendu visite en compagnie d'Henri d'Arles et j'ai été même mêlé à quelques négociations entre l'éditeur Plon et l'Action française de Montréal, au sujet de la publication de *La Tragédie.* M. Lauvrière avait gardé un peu moins qu'un bon souvenir de ces anciennes relations. Il professait grande foi en son ouvrage. Professeur très pris par sa besogne, il avait sacrifié beaucoup plus que ses loisirs à cette histoire de l'Acadie. Il s'était passionné pour son sujet. La tiédeur, les marchandages qui d'abord accueillirent son œuvre, tant au Canada qu'en Acadie, eurent de quoi l'attrister. A l'Action française de Montréal, aux premières avances d'abord généreuses, succéda bientôt un peu de méfiance à la suite de sondages en Acadie. De ce côté-là y avait-il lieu d'espérer une vente considérable de *La Tragédie d'un peuple ?* Vers 1920, l'Acadie contemporaine n'en était encore qu'à l'aube de sa renaissance. L'œuvre de Lauvrière, d'aucuns la soupçonnaient passionnée, plus ou moins en accord avec l'histoire traditionnelle, celle d'Edouard Richard [77], en particulier, même redressée par Henri d'Arles. Il restait de bon ton, à l'époque, pour les historiens de l'Acadie, d'amenuiser jusqu'à l'absolution totale, les responsabilités du gouvernement britannique dans le Grand Dérangement. C'était leur manière de manifester leur loyalisme à la Couronne britannique, tout comme c'était la nôtre en proclamant le « bienfait providentiel » de la Conquête anglaise. Rien d'étonnant si l'Action française finit par se montrer réticente à la vente de *La Tragédie.* Toute opinion contraire à celle de Richard faisait peur. M. Lauvrière ne me tint pas rigueur de ces ennuis. Dès mon arrivée à Paris, en janvier 1931, je l'avais vu se multiplier pour me composer un auditoire à la Sorbonne. L'historien avait le port, le geste, la voix d'un pédagogue, mais avec des yeux extrêmement doux. Homme d'une trempe généreuse, avec un peu de candeur, et voire un grain de naïveté. Même après avoir écrit son histoire de l'Acadie, il trouvait encore à s'étonner de la duplicité des hommes. Il se laissait aller à des ingénuités d'enfant. Un jour,

77. Edouard Richard, voir la note 35 du troisième volume.

ce sera plus tard, en son voyage au Canada, Jean-Marie Gauvreau me l'amène à Vaudreuil, à ma petite maison des « Rapaillages ». Je le conduis à la rive du lac des Deux-Montagnes, juste à quelques pas en face de mon chez moi. Le paysage s'égaye dans une belle journée d'été. Une buée de chaleur masque à huit milles la rive opposée. Le cher homme regarde, et très étonné et avec un grand sérieux, s'écrie: « Mais je ne comprends plus rien; je ne sais plus où je suis. Vous êtes au bord de la mer, ici, M. l'abbé ? » Eh oui, me dis-je, comme dans la fable: *Voici les Apennins et voilà le Caucase !*

M. Lauvrière avait invité à ce déjeuner Emile Baumann. Celui-ci, je le confesse, m'attirait plus que mon hôte. J'ai gardé quelques notes sur cette rencontre avec Baumann. Je les transcris:

> L'homme: teint rosé, paraît plus jeune que ses photographies. Beaux yeux qui sourient facilement. Mains fines, très propres. Tempérament robuste. Parler franc, droit. Me fait grand éloge de *La Naissance d'une Race* [récemment paru en sa 2e édition] que je lui avais envoyé et qu'il vient de lire. A été scandalisé d'un article d'Henry Bordeaux (dans *Le Candide*) où Bordeaux tente la justification d'une amoureuse qui a tué son amant et qui a été acquittée par le tribunal. Je lui demande si le mouvement de retour vers le catholicisme s'accentue. — Non, il rétrograde. — Et les conversions parmi les intellectuels ? — Quelques-unes. — Et l'action des écrivains catholiques ? — Oh, si divisés entre eux qu'ils sont bien incapables d'exercer une action puissante.

J'aurai occasion de revoir Baumann et cette fois chez lui. Je vois, par quelques lettres que j'ai gardées de l'écrivain, que nous étions en relations depuis au moins le 3 avril 1929. Nous échangions, je crois, de nos ouvrages. J'ai plusieurs de ses livres autographiés par lui, entre autres, ses *Intermèdes, Les douze collines*. J'avais particulièrement goûté sa vie de saint Paul. On sait qu'il avait écrit cette biographie de l'Apôtre, alors que tout jeune, et par ambition de donner à son œuvre un fondement inspirateur, une base doctrinale, il s'était mis à l'étude des lettres de Paul de Tarse. Et, pour mieux comprendre les lettres, il avait entrepris de refaire, autour de la Méditerranée, le périple de l'Apôtre des Gentils, le suivant rigoureusement à la trace. De ce voyage un li-

vre était né, une vie de saint Paul. A l'époque beaucoup de grands écrivains se livraient à de semblables études et l'hagiographie connaissait, par eux, un merveilleux et opportun renouvellement. A mon sens, Baumann avait écrit un petit chef-d'œuvre. Je le lui dis un jour et j'osai même ajouter que je plaçais son *Saint Paul* au-dessus de tous ses romans. Il ne parut pas très flatté. Pourtant les romans de Baumann sont déjà passablement oubliés, même s'ils méritaient mieux. Mais je crois que l'on lit encore son *Saint Paul*. En tout cas, je l'ai fait lire à bien de mes amis, à beaucoup de jeunes gens qui sentaient le besoin de raffermir leur croyance. Chaque fois j'ai obtenu les plus étonnants résultats et l'on m'a remercié avec effusion. A ce propos du *Saint Paul* de Baumann, rappellerai-je ici un fait de conversion assez surprenant ? L'aumônier de l'Université de Montréal m'avait envoyé un étudiant. Le jeune se disait incroyant et non pratiquant depuis sa versification au collège. Mais il avait manifesté le désir de me rendre visite. Il vint un soir. Je lui demandai en quelles circonstances et pour quels motifs il avait perdu la foi. Problème de famille. Je lui dis franchement: « Mon intention n'est pas de vous présenter une longue démonstration. La foi n'est point affaire de syllogisme. C'est un don de Dieu; il faut l'obtenir par la prière. Voulez-vous m'accorder cette simple promesse: dire, tous les soirs, avant le coucher, un « Notre Père ». Il me le promit après que je lui eusse dit: — Je prierai avec vous. Puis, cette pensée me vint: — Accepteriez-vous de lire une biographie de saint, une biographie écrite par un laïc et par un grand écrivain, et même un grand romancier ? Je lui passai le *Saint Paul* de Baumann, priant mon étudiant de me le rapporter dans quinze jours. Quinze jours plus tard le jeune homme revenait pour simplement me dire: — Pourriez-vous, ce soir, entendre ma confession, et demain matin, me feriez-vous la faveur de servir votre messe et d'y communier ? » Saint Paul peut encore faire des miracles.

Baumann et moi échangions de nos livres, ai-je dit. Dès 1929, je lui faisais hommage, je ne sais pourquoi, de ma conférence sur *Thérèse de Lisieux*. La réponse de Baumann contenait ces lignes qui peignent l'homme avec ce qu'il avait d'entier, d'absolu, dans le caractère et dans sa foi:

> Vous avez eu bien raison de mettre en évidence la rudesse héroïque d'une vie comme la sienne. Les catholiques sont trop enclins à vouloir la sainteté commode, la sainteté au rabais.
>
> Je suis très touché et un peu confus de l'honneur que vous m'avez fait en me citant. J'ai pour cette admirable Sainte une vive dévotion; et je ne l'ai jamais priée sans être exaucé; mais je ne mérite point d'être mêlé à son histoire.

Plus tard, de retour au Canada, je lui ferai encore hommage de mes *Orientations*. Comme il arrive en l'âme de tous ces absolus, l'homme n'avait pas vieilli sans tourner de plus en plus à l'amertume. Le spectacle de son temps, de son pays, surtout vers les années 1936, l'inclinait au dégoût apocalyptique. Il me répondait:

> Le souvenir de votre bienveillance est un de ceux qui m'accompagnent dans les difficultés des temps de malédiction qu'il nous faut et qu'il nous faudra franchir... Que sera-t-il ce printemps de 1936 ? Prions pour que le cataclysme attendu tarde encore.

A ce moment il écrivait une vie d'Henry de Groux, peintre breton d'origine, mais né en Belgique et dont la vie, m'écrira-t-il, aura été un drame étrange et complexe, surtout douloureux. Cette vie tragique, de haute couleur, ne pouvait que plaire à Baumann. Ce Henry de Groux avait d'ailleurs été son beau-père; il avait épousé sa fille. L'écrivain était pourtant capable d'aborder d'autres sujets. Ses romans en témoignent où ne manquent point les héroïnes presque raciniennes. De cet aspect du talent de Baumann, j'eus la preuve manifeste l'après-midi du 22 février 1931. Accompagné des amis Lauvrière, lui et madame, nous nous rendions à Garches, avenue Alphonse de Neuville, où résidait le romancier. Après le déjeuner, la réunion prit tout de suite la tournure académique. Baumann était alors plein d'un sujet d'où sortirait un livre qui parut, en effet, la même année, chez Grasset, et atteignit presque tout de suite une 24e édition: *Marie-Antoinette et Axel Fersen,* histoire quelque peu romancée des relations de la reine de France avec son ami ou son amant, l'officier suédois. Baumann entreprit de nous lire de longs chapitres de l'ouvrage en préparation. Il lisait bien. Ce fut un régal. Parfois l'auteur s'arrêtait pour indiquer certaines corrections de forme qu'il avait faites ou qu'il faudrait faire. Et nous assistions au travail de style d'un écrivain qui connaissait son métier. A d'autres moments, le lec-

teur se laissait prendre à son texte, à l'émotion sous-jacente, en ce bout d'histoire moins idyllique que tragique. Et quel charme de découvrir, sous une écorce humaine un peu rude, ce flot de sensibilité. Baumann avait peine alors à ne pas laisser trembler, sous ses mains, la feuille blanche de son manuscrit. Je remarquais, une fois de plus, comme ce rude, autre contraste en lui, avait de jolies mains, des mains fines d'aristocrate. Tout à coup, à la petite église toute proche, l'heure des vêpres tinta. Nous nous levâmes pour partir. Je crois qu'il en était bien aise. La cloche lui sonnait un appel. « Je vous accompagne, nous dit-il, jusqu'à l'église qui est sur votre route. » Il prit sur une table un gros missel. Et, en nous quittant presque sous le porche: « Bonsoir ! Vous ne l'ignorez pas, nous avons un exemple à donner. »

Noble croyant. Ecrivain de mérite. Il n'a pas été de l'Académie. Autant que bien d'autres, m'a-t-on dit là-bas, il eût mérité de siéger au palais Mazarin. Dans les milieux littéraires, on ne lui pardonnait pas sa brusque franchise, sa foi intransigeante. Les grandes faveurs allaient à d'autres plus conciliants, d'esprit plus libéral. Même dans les milieux catholiques, l'on ne prisait guère les croyants trop escarpés, les caractères recouverts d'épines et de ronces. J'allais l'apprendre à un autre déjeuner.

Chez Louis Artus [78]

Le 31 janvier je déjeune chez Louis Artus, un converti, je pense, et un romancier, lui aussi, qui avait eu quelques heures de vogue. On le classait parmi les grands riches. Il habitait au 105 boulevard Haussmann. Comment l'avais-je connu ? Il m'avait fait hommage de quelques-uns de ses romans bien avant mon voyage en France. J'ai conservé, autographiés par lui: *Les Chiens de Dieu* et *Au soir de Port-Royal*, tous deux édités chez Grasset, en 1928 et 1930 respectivement. A la Sorbonne je l'aperçois l'un des premiers qui, après mon cours inaugural, viennent me saluer. Ce jour-là même il me prie d'aller déjeuner avec lui et quelques amis, le 31 janvier. J'y rencontre de notables célébrités:

78. Louis Artus (1870-1960), auteur dramatique; romancier; critique littéraire, musical et dramatique.

M. et Mme Georges Goyau, M. Louis Gillet, alors, si je me le rappelle bien, secrétaire de rédaction à la *Revue des Deux Mondes,* Mme Louis Gillet, le R.P. Gillet, o.p.[79], futur général des Dominicains, dont j'avais lu plusieurs ouvrages, et Mlle Agnès de La Gorce, fille de l'historien [80]. Un incident en particulier me revient de ce déjeuner: une violente sortie de mon hôte et de Louis Gillet contre le comte Albert de Mun [81]. Que de nuances, que d'oppositions sourdes entre tous ces catholiques du vieux pays, ainsi que me l'avait fait entendre Emile Baumann. De toute évidence, je me trouve dans un milieu libéral. On ne pardonne pas au comte de Mun, recevant à l'Académie Henri de Régnier [82], la leçon de morale qu'il avait servie au poète et au romancier. Très courageusement, on se souvient, l'orateur avait défini, osé affirmer la responsabilité de l'écrivain. Ce n'est pas tout, avait-il dit, l'œuvre une fois terminée et lancée, de s'écrier: elle ne m'intéresse plus. La responsabilité suit l'œuvre et l'auteur. Il ne saurait s'en laver les mains. Le plus surmonté est Louis Gillet. Il était présent à la réception. Avec éclats de voix, si tant est qu'il en fût capable, il reconstitue la scène, le ton de M. de Mun, la phrase saillante du discours: « C'est qu'il était beau, appuie-t-il, sanglé dans son habit vert. Et il a dit comme ça: — Je vous ai lu, Monsieur, car j'ai été officier de dragons... » Pour Louis Gillet, tenir de tels propos en pareils lieu et circonstance, c'est manquer de tact, de façon intolérable. Les attablés s'amusent. Personne n'ose prendre la défense du malheureux comte, pas même Georges Goyau, pas même le Père Gillet. On cause aussi de Louis

79. Marie-Stanislas Gillet (1875-1951), dominicain français; chargé de cours à Louvain et à l'Institut catholique de Paris; professeur de dogme au couvent du Saulchoir; conférencier aux Semaines sociales; provincial de France (1927); maître général des Dominicains (1929-1946); archevêque de Nicée (1946-1951).

80. Pierre de La Gorce (1846-1934), historien français; ancien magistrat démissionnaire ; membre de l'Académie française (1913). Voir *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, no 11, *Reconnaissances littéraires* (Montréal, 1967), 130-136, article posthume de Lionel Groulx sur « Pierre de La Gorce ».

81. Albert de Mun, voir la note 63 du premier volume.

82. Henri de Régnier (1864-1936), poète; écrivain français. Auteur de romans, il évolua, en poésie, de l'influence symboliste à l'esthétique parnassienne (Larousse).

Bertrand [83], de sa timidité singulière, timidité qui ne le protège aucunement toutefois contre d'extraordinaires brusqueries de langage, des échappées de capitaine Fracasse, on dirait même d'un plaisir sadique de dévisager l'interlocuteur. Le Père Gillet nous confie ses impressions sur les Etats-Unis d'où il arrive. Il paraît enthousiaste de certaines formes de la vie religieuse; l'état d'âme de la jeunesse américaine, désireuse d'une règle morale et d'une reconstitution de la famille, laisserait entrevoir les plus beaux espoirs. J'écoute le Père et je me demande si ses impressions de voyage se défendent bien de beaucoup de superficialité. Après le déjeuner, le Père s'ouvre à moi de l'agacement que lui cause le conflit irlandais et canadien-français au Canada. Il me demande: « Comment expliquez-vous un tel état d'âme chez les Irlandais ? » On devine la réponse que je fais au Révérend Père: mystère d'ambition de race, de course aux hauts postes dans l'Eglise, ambition aussi de se faire pardonner son ancien état de peuple serf, résolu à se fondre dans la race dominante; mépris du dissident qui se refuse à l'assimilation.

Dîner chez les Jésuites des Etudes

Ce même jour j'étais retenu à dîner chez les Pères jésuites des *Etudes,* 15, rue Monsieur. Ce ne sera pas seulement un dîner, m'a-t-on prévenu, mais l'on profitera de la circonstance pour instituer un dialogue entre Français de France et le Canadien français de passage à Paris. J'allais entrer, je le savais, dans un grand cénacle. Je suis depuis longtemps lecteur des *Etudes.* La plupart des Pères me sont connus par leurs ouvrages ou leur collaboration à la revue. Cette revue, je l'admire, je la lis régulièrement pour y trouver ce que je crois la plus saine pensée de la France catholique. Une revue qui se tient rigoureusement dans l'axe de l'Eglise, aux écoutes de Rome. Revue moderne et pourtant point moderniste; qui se tient à la page, à la fine pointe des mouvements intellectuels, sans jamais fleureter avec les opinions ris-

83. Louis Bertrand (1866-1941), écrivain français; romancier; membre de l'Académie française (1924). A laissé de captivants mémoires: *Une destinée*; aussi un *Louis XIV*, etc.

quées. Ce soir-là, je dîne entre le Père Henri du Passage, directeur des *Etudes,* et le Père Yves de La Brière [84] dont j'ai suivi, en 1921, quelques cours à l'Institut catholique sur la « Paix et la juste guerre »: deux Jésuites, deux Français qui me plaisent par leur calme bon sens, leur solide jugement.

Après le dîner aura lieu ce qu'on a voulu appeler une réunion d' « Amitié franco-canadienne ». Un certain nombre de personnalités catholiques y ont été convoquées par les Pères. Quelqu'un, je ne sais qui, envoya au *Devoir* qui le publia le 20 février 1931, un rapport de cette réunion. J'en extrais ce passage:

> A cette réunion intime avait été conviée l'élite parisienne des amis du Canada qui prirent un grand intérêt à l'échange de vues sur toutes les questions ayant trait à une collaboration plus étroite entre les deux pays, dans l'ordre intellectuel surtout. A cette conversation prirent part le R. P. Merklen [85], directeur de *La Croix*, M. de la Roncière [86], Mgr de la Serre [87], pro-recteur de l'Institut catholique, le Père Doncœur, etc.

Dans l'assistance, j'ai devant moi, outre les Pères du Passage et de La Brière, les PP. d'Alès, Lhande, Jalabert, M. Demanche, M. Flory [88], ancien président de l'ACJF, quelques jeunes gens de l'ACJF et de la *Conférence Laennec* et quelques jeunes Canadiens

---

84. Yves de La Brière, voir la note 101 du deuxième volume.

85. Léon-Félix-Marie Merklen, en religion P. Pierre Fourier (1875-1949), avocat; religieux Augustin de l'Assomption; directeur du Scolasticat en Belgique et à Louvain (1900-1914); prédicateur de retraites en Angleterre (1914-1918); professeur au Collège de l'Assomption à Nîmes (1919-1922); directeur de *La Documentation catholique*, à Paris (1923-1926); directeur et rédacteur du journal *La Croix* de Paris (1927-1949).

86. Charles de La Roncière (1870-1941), historien de la marine française; archiviste paléographe; bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale (1894-1910).

87. René de La Serre, voir la note 69 de ce volume.

88. Il s'agit ici des Pères Henri du Passage, directeur des *Etudes*, Yves de La Brière, Adhémar d'Alès, Pierre Lhande, Louis Jalabert, tous jésuites français. — Georges Demanche, ancien directeur de la *Revue française*. — Charles Flory (1890-), banquier ; président général de l'ACJF (1921-1925); président des Semaines sociales de France (1945-1960); sénateur (janv.-nov. 1948); directeur adjoint (1937-1960), puis directeur honoraire de la Banque de Paris et des Pays-Bas; président du Gipec ; président-directeur général de Génarep (1961-1969).

accompagnés de l'abbé Jetté [89], étudiant à l'Institut catholique (aujourd'hui évêque auxiliaire de Joliette). En tout une quarantaine de personnes. *Pusillus grex,* mais qui m'intimide presque autant que mon auditoire de la Sorbonne. J'ai gardé peu de notes de mon voyage à Paris en cette année 1931. J'avais tenu pourtant à consigner quelques souvenirs de cette réunion, tant, sans doute, j'y avais attaché de prix. Voici un court passage de ma brève relation:

> Le Père du Passage me souhaite la bienvenue; puis, assis derrière une table [dans la salle de rédaction des *Etudes*], je réponds aux questions que l'on me pose sur le Canada, sur les moyens de nous aider à garder la langue et la foi. Je ramène ces moyens à ceux-ci: 1° Que la France catholique continue de faire ce qu'elle fait: de beaux livres, de belles œuvres d'action catholique; et, par cela seul, elle nourrit nos intelligences, notre foi, nous fournit des modèles d'action; 2° Qu'elle empêche, si possible, l'exportation de sa vilaine littérature, de son mauvais théâtre; 3° Qu'elle s'efforce de protéger nos étudiants à Paris; qu'elle trouve les moyens de leur faire prendre contact avec le monde et la pensée catholiques; 4° Qu'elle surveille ses enquêteurs qui vont au Canada; qu'elle les dirige vers des milieux propres à les renseigner, et non vers nos milieux *snobs* qui font profession d'accueillir, chez nous, les Français de passage: milieux anglicisés et anglicisants qui ne peuvent donner du Canada français qu'une image déformée, incomplète à coup sûr; 5° Que les catholiques français révèlent notre existence, notre vitalité nationale et religieuse; qu'ils empêchent qu'en certains lieux (à Rome), ne s'accrédite la légende de notre disparition inévitable et prochaine; 6° Que les Français fassent leurs affaires en français au Canada et maintiennent ainsi, chez nous, la valeur économique du français.

L'auteur du rapport de cette soirée au *Devoir* voulut bien écrire que ma conférence-causerie « obtint un succès très vif ». Le souvenir que j'en ai gardé est celui d'un milieu et d'un auditoire extrêmement sympathiques. J'aurais fait mon voyage uniquement pour rencontrer cette sorte de Français que j'aurais estimé n'avoir point consenti des frais inutiles.

---

89. Edouard Jetté (1898-), ptre; professeur au Séminaire de Joliette (1919-1923, 1931-1943); missionnaire diocésain (1926-1928); curé de la cathédrale de Joliette (1943-1948); vicaire général (1946); évêque de Joliette (1948-1968); retraité.

Chez les Publicistes chrétiens

Autre rencontre qui, elle aussi, m'intimidait bien quelque peu. J'avais déjà comparu devant l'aréopage, en 1922, alors que René Bazin en était le président. C'est là que je prononçais ma conférence « La France d'outre-mer » qu'éditerait l'Action française de Paris. Le nouveau président, Georges Goyau, rencontré à la Sorbonne et chez Louis Artus, et avec qui j'étais déjà en relations épistolaires, m'invite, pour le 5 février, au dîner des Publicistes. Le dîner a lieu dans un restaurant du centre. Parmi les assistants, je note, au hasard, Geoffroy de Grandmaison, Joseph Ageorges, René Gobillot, Paul Deslandres, Alfred Michelin, Léon Poncet, les abbés Bigo, Gérard de Beauregard du Colombier, les PP. Yves de La Brière, Merklen de *La Croix* [90]. On m'a laissé le choix de mon sujet. J'en profite pour reprendre quelques idées développées aux *Etudes,* mais pour les compléter par quelques autres plus appropriées à mon auditoire: services possibles de la France catholique au Canada français; chances de survivance de ce même petit pays; qualité, orthodoxie de son nationalisme; quelques périls de l'heure. Celui qu'on a chargé de me présenter, M. Martial Massiani, secrétaire, je crois, de la Corporation, a très justement préfacé ma causerie, en terminant son allocution par ces mots:

> Mais le vouloir-vivre d'une Eglise, la vie d'une Eglise, est-il un endroit où ces phénomènes soient plus émouvants à constater que chez nos frères du Canada ?

Il vaut la peine, ce me semble, que je transcrive quelques extraits de ma causerie. Voici d'abord mon salut à la France catholique. Hommage non de simple circonstance, mais écho d'une conviction réelle et profonde en moi:

> Puisque j'ai devant moi l'élite de la pensée catholique de France et que l'occasion m'en est fournie, je veux vous remercier des services magnifiques que vous rendez à la pensée humaine, et particulièrement à nous, catholiques français d'Amérique. Peut-être ne savez-vous pas assez ce qu'emporte avec soi, de vertu vivifiante... une grande œuvre sortie de vos mains et qui part

90. Tous Français et publicistes chrétiens, journalistes, écrivains, etc.

> en mission à travers le monde. Chez nous, qui sommes aux prises avec le sortilège d'une civilisation étonnamment puissante... dites-vous bien que, devant les productions de votre grande pensée, nous éprouvons quelque chose du sentiment du Français de France qui, par exemple, débouchant sur le parvis de Notre-Dame, et apercevant au fond le profil de la Cathédrale, peut se dire: c'est le Génie de ma race, c'est le Génie de ma foi qui a dressé dans les airs cette majestueuse beauté...

Pour la défense de notre nationalisme, défense non superflue devant ces Français qui n'admettent de légitime nationalisme que le leur, — comme tous les grands peuples du reste, et comme tous les peuples impérialistes —, je m'emploie à démontrer les fondements historiques et juridiques de ce qui n'est, en définitive, que notre vouloir-vivre. En ce nationalisme, rien de ce qui s'apparente au racisme; rien, non plus, qui ne s'appuierait que sur la *self-determination*:

> La langue, la race qu'ils tiennent, sans doute, pour des réalités, ne représentent, pour les Canadiens français, aucune de ces idéologies orgueilleuses où se sont complu des philosophes saxons ou germains. Fiers assurément de leurs ancêtres, conquistadors de la forêt boréale et de l'hinterland américain, les descendants des colons de Colbert et de Richelieu n'y ont pourtant jamais admiré [en ces pionniers], la plus splendide espèce d'hommes « dont la vue ait pu réjouir les astres et la terre ». En tout cas, leur droit de vivre ne se fonde nullement... sur cette fierté.
> Une autre méprise, ce serait de se représenter le nationalisme canadien-français comme la lutte d'une nationalité contre l'Etat, un mouvement nationalitaire offensif, se prévalant du faux principe de la *self-determination*, pour bousculer les autres nationalités et troubler l'économie politique du Canada.
>
> .....
>
> Le Canadien français n'est pas dans son pays un immigrant de fraîche date, ayant rompu avec ses traditions, renoncé à son individualité nationale pour s'absorber dans la population de sa nouvelle patrie. Le Canadien français est le plus vieil habitant du Canada; il en est le découvreur, le défricheur, l'évangélisateur; il y a pris racine, il y a trois cents ans et il y a vécu seul, 150 ans avant qu'apparût, sur les bords du Saint-Laurent, le premier colon britannique.

Pour finir, et en allusion à nos luttes politico-religieuses de ce temps-là, j'ajoute ce petit bout de conclusion, destinée à rassurer ces catholiques timorés pour qui tout nationalisme — toujours celui des autres, jamais le leur — prend aspect d'épouvantail:

> Sans doute le catholicisme passe avant la nationalité, et les Canadiens français acceptent franchement cet ordre essentiel; mais le principe vaut [croyons-nous] pour toutes les races. Et ce que les Canadiens français ont le droit d'attendre, c'est que les assimilateurs ecclésiastiques leur disent enfin quelle nécessité impérieuse, quel intérêt petit ou grand de l'Eglise commande à leur nationalité le sacrifice de ses droits essentiels, le sacrifice même de sa culture et de son âme; nationalité minime, il est vrai, mais qui, tout de même dans le passé, a évangélisé les deux tiers de l'Amérique du Nord et qui, aujourd'hui, avec à peine trois millions d'âmes, fournit aux grandes missions, non pas plus d'or, sans doute, mais plus de chair et plus de sang, plus de vocations d'hommes et de femmes que les pays catholiques des deux Amériques mis ensemble...

J'ai peut-être beaucoup insisté sur notre « vie dangereuse », sur le péril irlandais, sur la formidable ambiance anglo-saxonne. Hélas, une fois de plus, je pourrai constater jusqu'à quel point ces chers cousins de France sont envoûtés par le prestige des Britanniques et des Américains. George Goyau — ainsi s'exprime le *Bulletin* de la Corporation des Publicistes (mars 1931) — me remercie « très chaleureusement ». Mais, à la sortie, le secrétaire me glisse à l'oreille: « M. l'abbé, notre *Bulletin* publiera votre causerie; mais je ne crois pas qu'aucun journal de France en prenne le risque. » C'est le cas de le dire: formidable !

VII

DIVERSES FÊTES DE L'ESPRIT

Je n'ai nulle intention de raconter tous les bonheurs, rencontres et fêtes de l'esprit que me réservait ce séjour en France. Chargé de mission officielle, si modeste fût-elle, et surtout conduit, mené par la main de notre ministre plénipotentiaire, Philippe Roy, qui se morfond en amabilités, le petit conférencier de la Sorbonne voit s'ouvrir devant lui bien des portes ordinairement fermées. C'est ainsi que le 7 février, sous les auspices des « Amis du livre français », il peut pénétrer dans l'hôtel de Madame la duchesse de Broglie [91]. M. le bâtonnier Fourcade [92], sénateur, y donne une conférence sur « Quelques souvenirs du Canada ». L'amiral Lacaze [93] présidera; Fernand Laudet [94], de l'Institut, dira le mot de remerciement. Je connais déjà ces sortes de grands hô-

---

91. Famille française d'origine piémontaise, dont Maurice de Broglie (1875-1960), physicien; auteur de travaux sur les rayons X; et Louis-César de Broglie (1892-), physicien; prix Nobel (1929).

92. Manuel Fourcade, bâtonnier; ancien vice-président du Sénat.

93. Marie-Lucien Lacaze (1860-1955), amiral français; ministre de la Marine (1915-1917); préfet maritime à Toulon; vice-amiral et vice-président du Conseil supérieur de la marine (1917-1922); secrétaire perpétuel de l'Académie de marine (1932); membre libre de l'Académie des beaux-arts (1935).

94. Fernand Laudet (1860-1933), diplomate et écrivain français; attaché d'ambassade à Berlin (1886-1898); second secrétaire à l'ambassade de France près le Saint-Siège (1899-1904); directeur de la *Revue hebdomadaire* (1905-1919) et de la *Revue de la Semaine* (1920); membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1919).

tels. En 1921-1922, je l'ai rappelé plus haut, je suis allé plusieurs fois dîner, en compagnie d'Henri d'Arles, chez le prince et duc de Bauffremont, en son hôtel de la rue de Grenelle. Chez le duc de Broglie, je retrouve la même élégance aristocratique: de la richesse dans la simplicité, du bon goût, de la cordialité dans l'accueil, ce grand air que conservent si merveilleusement les familles de vieille souche et de vieille noblesse. Quatre cents sièges, petits fauteuils de style à dos doré, avaient été rangés dans le salon. On me donne place au premier rang. Je pourrai entendre à mon aise le conférencier. Il revient d'un Congrès du Barreau au Canada. Une voix sobre, un orateur sobre qui laisse l'impression d'avoir été un grand avocat. Il parle du Canada avec une précision assez inaccoutumée chez ces voyageurs-éclair qui n'ont pu apercevoir que la surface des choses, mais décrivent et jugent tout avec une imperturbable assurance. M. le sénateur écorche bien quelques noms. Il dit Pérocheau, pour Pérodeau. Mais ce sont là peccadilles dans un cas comme le sien. En somme conférence très intéressante; des opinions très sympathiques sur le Canada, les Canadiens et surtout les Canadiens français. M. le Bâtonnier est, comme il convient, un homme froid. Pourtant son voyage lui a donné au moins une minute de suprême émotion. Et ce fut le soir de son arrivée à Québec, terme de sa traversée. Le dîner pris au Frontenac, M. le sénateur Fourcade est allé se promener, prendre l'air sur ce que l'on appelle la Terrasse Dufferin. Le ciel québecois s'était paré d'étoiles. Là-bas, au bout de la Terrasse, une silhouette se détachait dans le crépuscule: celle de Samuel de Champlain, saluant, chapeau bas, la jeune terre française. Et les promeneurs allaient et venaient sur le promontoire au bord du fleuve miroitant de tous les feux de sa rade. Tout ce monde, à la grande surprise du voyageur, parlait français; une musique jouait même, ce soir-là, des airs de France. M. Fourcade se sentit empoigné au cœur. Il décrivit la scène, puis la gorge serrée d'émotion, n'ajouta que ces quelques mots: « En ma vie d'avocat, le prétoire m'a valu, certains jours, de très fortes impressions; mais jamais je ne me suis senti aussi ému, aussi bouleversé que ce soir de mon arrivée, en ce coin de terre jadis français et qui l'est si fidèlement resté. »

Que n'ai-je pris de notes sur un autre dîner que m'offre, le 17 février, Robert de Caix [95] ? Il m'y ferait rencontrer, m'avait-il dit, son ami René Pinon [96], chargé de la chronique politique à la *Revue des Deux Mondes*. Soirée qui m'attire plus que bien d'autres. Je connaissais Robert de Caix bien avant mon voyage à Paris. Attaché au ministère des Affaires étrangères de France, il avait accompli, pour son gouvernement, quelques missions officieuses en Acadie et je crois, aussi, chez les Franco-Américains. De passage à Montréal, il m'avait quelquefois rendu visite. Beau type de Français: grand, presque colosse, point du tout nerveux, une merveilleuse possession de soi, ni vantard ni bavard, esprit très positif, habitué à traiter froidement les choses. Catholique fervent, sa famille, famille des Comtes de Saint-Aymour, était originaire de Saint-Louis, Missouri; on y avait vécu. Origine coloniale qui contribuait à nous rapprocher. Lors de mon voyage de 1931, Robert de Caix s'entremit généreusement pour me rendre maints services dans les milieux officiels. Je connaissais aussi René Pinon, pour avoir lu, dans la grande *Histoire de la nation française*, son volume sur l'*Histoire diplomatique, 1515-1928*. Abonné, lecteur assidu de la *Revue des Deux Mondes* et depuis longtemps, je ne manquais jamais de lire la chronique régulière de Pinon, je veux dire, sa revue de la politique: aperçus si sereins, si objectifs sur les comportements de tous les pays du monde. Malheureusement, ai-je dit, débordé par toutes ces rencontres et réceptions qui se succédaient parfois à deux et trois par jour, je n'ai rien recueilli sur ce dîner chez l'ami de Caix. Je me souviens pourtant que je refusai d'entretenir des choses du Canada deux hommes qui les connaissaient peut-être mieux que moi. J'orientai plutôt la conversation vers une sorte de chronique de la *Revue des Deux Mondes*. Et le souvenir m'est au moins resté du magnifique panorama qu'aidé, stimulé parfois par son ami de Caix, René Pinon, le plus simplement du monde, comme en se jouant,

95. Robert de Caix de Saint-Aymour (1869-1970), comte; collaborateur du maréchal Lyautey; membre-fondateur de l'Association France-Canada. Publia de nombreux articles sur l'histoire des Acadiens. Décédé plus que centenaire.

96. René Pinon (1870-1958), historien français; professeur à l'Ecole libre des sciences politiques; chroniqueur politique à la *Revue des Deux Mondes* (1922-1940).

nous dessina, ce soir-là, du brassement des peuples et des avatars possibles de notre pauvre univers. Rien de gai assurément, mais pronostics que les terribles événements de 1940 devaient tant et si tôt confirmer.

Une autre sorte de joie m'est réservée quatre jours plus tard. Je vais dîner cette fois, chez un plus vieil ami, René Bazin. Lui aussi, on l'a vu, s'était beaucoup dépensé pour faire un sort à mes cours à Paris. Il s'était mis sur le chemin, par amitié spéciale, je crois, envers notre pays. Autant que lui, il eût voulu tout Français de France fortement et affectueusement intéressé aux choses du Canada français. Il trouvait émouvante notre survivance; et il s'inquiétait de notre avenir. Romancier beaucoup lu de son vivant, familier des éditions aux 100 millièmes, académicien, il a connu, comme toutes les célébrités, les dédains de la génération qui l'a suivi. Les jeunes générations se croient très originales dans leurs fureurs d'iconoclastes contre leurs devanciers. Elles ne paraissent point se douter qu'elles posent un geste on ne peut plus banal, aussi ancien que le monde, depuis qu'il y a des générations humaines qui se succèdent et ne se ressemblent pas. En vertu de ces revirements, l'on n'a plus guère le goût des romans de foi et de morale orthodoxes appliqués à peindre une humanité de bonne santé, non vidée de passions, certes, mais ne les croyant ni fatales ni admirables dans la mesure où elles sont désordonnées. La vogue, même parmi les romanciers catholiques, va aujourd'hui aux romans sombres, aux peintures des pires misères humaines, à une humanité désarticulée, désaxée, mortellement blessée. N'est réaliste que quiconque observe le monde avec ces lunettes noires. Eh oui, foin des romanciers « doucereux » qu'on dit plus proches de la paléontologie que de leur temps ! Ainsi va le roman, ajouterai-je encore, même au Canada français, pays jeune, d'avenir fascinant, où d'incontestables misères sociales ne sauraient pourtant constituer ni le fond ni l'arrière-fond de notre vie commune. René Bazin n'était pas ce que l'on peut appeler un romancier rose. Il n'a pas eu peur des sujets tragiques ou scabreux: témoins *Les Oberlé* et *Le Blé qui lève*. L'homme, non plus, n'était pas que grâce et finesse. Il avait ses idées et savait les confesser et les défendre. Tel discours sur les « Prix de vertu » nous rappellerait avec quel accent, tout

simple mais fort, ce croyant pouvait arborer sa foi. Il y avait en l'homme comme en sa façon d'écrire, quelque chose de fin, d'exquis, de suprêmement correct, d'élégant: ensemble de qualités qui ne sont plus de ce temps, mais qui n'appartiennent qu'aux esprits suprêmement cultivés et équilibrés, fleurs d'une race qui touche à ses sommets et qui semble proche de sa fin. Bazin n'avait rien de cornélien. Mais dirai-je toute ma pensée ? Ce maître de la langue, cet esprit tout de finesse et qui savait jouer avec les passions humaines, comme j'aurais envie de voir en lui une des plus parfaites réincarnations du type racinien !

Nous avons parlé de bien des choses en ce dîner du 21 février 1931. Hôte impeccable, Bazin m'a surtout fait parler du Canada français, de la grande crise économique et sociale qui alors nous atteignait si durement. Mais je me souviens surtout d'un petit problème qui l'intriguait et l'inquiétait ce jour-là et sur lequel, sans doute, il s'était promis de me demander quelque éclaircissement. Venu au Canada, au moins deux fois, je pense, un certain malaise, sinon même une certaine inimitié entre Canadiens français et Français de France vivant en notre pays, ne lui avait pas échappé. D'où venait ce malaise ? Et d'où venait encore cette inclination de nos gens à ne voir en tout Français qu'un personnage irréligieux ? Opinion, sentiments qu'il estimait fortement dommageables au prestige de la France. L'explication, je n'avais pas à la chercher bien loin. Je la donnai à mon hôte sans la farder. On voudra bien ne pas oublier que je parlais de choses de 1931 et qu'aujourd'hui j'aurais à réformer, pour une bonne part, mon jugement. Mais, disais-je à M. Bazin, rien de mystérieux en ce que vous avez cru constater. Et je lui tins à peu près ce petit discours: « Une petite société de Français de France s'est installée dans la plupart de nos villes: à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, société d'officiels, de marchands pour la plupart. Or, cette société qui vit par trop en vase clos, qui fréquente-t-elle le plus assidûment ? A qui réserve-t-elle ses meilleurs sourires, ses plus cordiales sympathies ? Force est bien de l'avouer: presque unanimement à la haute société anglo-canadienne. Elle ne fréquente guère ailleurs. Et vous avez alors cet étrange paradoxe d'un groupe français faisant bloc étranger au milieu d'une population d'origine française: des « frères séparés »,

quoi ! Pourtant non. Ces « frères séparés » fréquentent une autre société, une société canadienne-française, mais la moins canadienne-française qui soit au Canada français: groupe de snobs, familles de gros bourgeois d'affaires, très *Vive la France !,* plus français que canadiens-français, ce qui ne les empêche pas de se désintéresser totalement de la vie de leurs compatriotes: groupe qui s'anglicise rapidement par mariages avec les fils ou les filles de la bourgeoisie anglo-canadienne. Vous admettrez, M. l'Académicien, que voilà chez nous des représentants de la France qui nous apprennent assez peu à connaître et à aimer la France. Pour ce qui est de votre réputation d'irréligieux ou d'areligieux, l'explication est aussi simple. Il se trouve d'excellents catholiques parmi ceux de vos officiels que vous nous envoyez. Mais il y en a d'autres... et j'ai peur qu'ils soient le nombre. Il y a pire. Vers 1880 et entre 1880 et 1890, une assez forte émigration d'ouvriers ou de journaliers de France déboucha dans le Québec. Il en vint en mon petit patelin; rares même les paroisses qui ne comptaient quelques-uns de ces immigrés. Or la plupart, faut-il le dire, ne professaient nulle religion. Je me souviens qu'un jour, vers 1888, l'un de ces immigrés frappait à la maison paternelle. Il cherchait de l'emploi. Il s'appelait François Dabouis ou Debouis. Il nous arrivait en sabots et en blouse bleue, traînant même avec lui tout un rouleau de cette toile. Arrivant en pays sauvage, le prévoyant homme avait voulu s'apporter de quoi se vêtir au moins pour quelque temps. Or ce M. Dabouis, faisant Homais microbien mais fort authentique, entamait, chez nous, dès les premiers repas, une vive discussion sur l'existence de Dieu. Quant à lui, daignait-il nous apprendre, il avait décidé péremptoirement que Dieu n'existait point. Je me souviens de la chose, parce qu'alors enfant de dix à onze ans, je n'ai pas oublié la chaleur de la discussion à table, non plus que les ripostes victorieuses servies au philosophe français, par mon beau-père, qui pourtant savait à peine lire. Eh oui, monsieur l'Académicien, cette propagande antifrançaise, ce mauvais visage fait à votre pays, ce sont les vôtres qui les ont faits. Rien de plus fréquent, chez nous, que d'entendre vos immigrés, surtout en nos campagnes, seriner, avec un ton passablement fanfaron, cette petite phrase: — Nous autres, Français, vous savez, nous ne mettons pas les pieds à l'église. »

Heureusement la conversation n'a pas tourné qu'autour de ces choses désagréables. René Bazin m'entretient de son dernier roman, *Magnificat*, qu'il achève ou vient d'achever. Je lui promets un article-réclame dès mon retour au Canada, article qui parut en effet dans *Le Devoir* du 23 juin 1931. J'en cite le premier paragraphe où, sans y avoir pensé plus que cela, j'ai ramassé le vif sentiment d'admiration que m'inspirait cet homme:

> Ecrire plus d'une cinquantaine de volumes, intituler le dernier: *Magnificat*, faire que ce titre s'harmonise à l'architecture générale de l'œuvre comme sa dernière tourelle, sa dernière fleur aérienne à un château de France, voilà, certes, une fort enviable carrière d'écrivain. Cette rare fortune est celle de M. René Bazin.

Dîner chez Wilbois [97]

Puisque j'en suis aux dîners, je me garde d'en oublier un, pour la scène cocasse, qu'il va m'attirer. Monsieur J. Wilbois, de l'« Ecole d'administration et d'affaires », m'invite à dîner chez lui le 28 février. Il me croit encore directeur de *L'Action française* et il m'a dit: « Je vous ferai rencontrer des directeurs de revues. » J'ai rencontré ce très sympathique M. Wilbois à Montréal, où il était venu quelques années auparavant, donner une série de cours à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Et précisément, en cette année 1931, et presque en même temps que moi, il donne à 100, rue de Vaugirard, une série de conférences sous le titre général: « La spiritualité américaine et le rôle du Canada français — Compte rendu de mission ». Parmi ces conférences, j'en note une, la dernière, donnée le 18 février: « L'élite canadienne-française: son éducation, ses spécialités, son rôle politique, son avenir ». Malheureusement, de ce dîner comme de bien d'autres, faute de temps, je n'ai alors consigné nul souvenir. Mais ma mémoire, et l'on verra pourquoi, n'a pas tout oublié. Ce soir du

---

97. Joseph Wilbois, philosophe; essayiste; pédagogue; romancier catholique; alors directeur d'une Ecole d'administration et d'affaires à Paris. Auteur de *L'Ouest canadien — un pays neuf* (1931).

28 février, je me rends donc chez M. Wilbois. Il a épousé une demoiselle Demolins, fille d'un sociologue bien connu, disciple de Le Play, auteur d'un ouvrage qui, au début du siècle, avait fait joliment de bruit: *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Pour réaliser sa théorie, Edmond Demolins [98] avait même fondé l'Ecole des Roches où l'on s'efforçait d'élever les jeunes Français selon la méthode anglaise. On s'en souvient aussi, sans doute: Ferdinand Brunetière, dans ses *Discours de combat,* n'a pas consacré moins de deux de ses fameux discours à réfuter les théories de Demolins. Je rappelle ce souvenir et le mariage de M. Wilbois pour marquer simplement quel milieu il fréquentait.

Parmi les invités, je ne fus donc pas étonné d'apercevoir le sociologue Paul Archambault [99], directeur de la *Journée industrielle* et Robert Garric [100], fondateur des Equipes sociales, directeur ou futur directeur de l'importante *Revue des Jeunes,* et ancien président, je crois aussi, de l'ACJF. Charmant homme au surplus, avec une figure de mystique et que j'avais, en particulier, remarqué en un Congrès national de la jeunesse catholique à Chartres, pour son discours direct, la précision de son esprit. Le cas du Monsieur qui, en un Congrès, ne se lève que pour dire quelque chose, m'a toujours paru une sorte de miracle. Je rencontre aussi chez Wilbois, Gaëtan Bernoville [101], directeur des *Lettres*, une revue littéraire de jeunes, de beaucoup d'allant. Autour de la

---

98. Edmond Demolins (1852-1907), historien et sociologue français; créateur, avec un groupe dissident de l'école de Le Play, de la revue *La Science sociale* (1886). Auteur de *L'Ecole des Roches* (1903), etc.

99. Paul-Eugène-Louis Archambault (1883-), sociologue; directeur des *Cahiers de la Nouvelle Journée*; receveur-percepteur à Paris; professeur au Collège de Ste-Croix de Neuilly; président de la Confédération générale des familles (1947).

100. Robert Garric (1896-1967), professeur et pensionnaire à la Fondation Thiers; professeur au Collège des Sciences sociales, Paris; à Sao Paulo (Brésil); directeur de l'Institut français de Londres; fondateur et animateur des Equipes sociales (1919); directeur de la *Revue des Jeunes* (1924); délégué général de la Cité internationale de l'Université de Paris (1954-1967).

101. Gaëtan Bernoville, voir la note 116 du deuxième volume.

table prennent encore place, M. Pierre Deffontaines [102] et Mlle Brunhes, fille de Jean Brunhes [103], le géographe. J'ai oublié les autres et leur nom. En tout une dizaine de convives. De quoi avons-nous parlé ? Du Canada ? Des Canadiens français ? De géographie et d'histoire canadiennes ? Possible, puisque M. Wilbois, récemment de retour d'un voyage chez nous, dirigeait la conversation. Mais je ne me souviens de tout cela que vaguement. Ce que je n'ai pas oublié, c'est la petite scène tragi-comique que, sans le vouloir, je provoquai après le dîner. Nous étions passés dans le salon pour y siroter le café. Les femmes avaient pris place sur des divans. Je me trouvai adossé à une cheminée, les hommes formant demi-cercle devant moi, leur tasse de café à la main. S'étaient-ils donné le mot ? S'étaient-ils vraiment proposé de me jeter sur un terrain glissant ? Gaëtan Bernoville, autant que je me souviens, prit la parole:

— M. l'abbé, nous voudrions vous poser deux questions.

— Posez-les. Je ne m'engage pas à répondre. Mais si je le puis, je le ferai.

— M. l'abbé, que pense-t-on chez vous de notre catholicisme ?

La question était délicate. Je me tournai la langue dans la bouche. Et je me risquai:

— Ce que l'on pense de votre catholicisme ? En somme, beaucoup de bien. Peut-être ne savez-vous pas jusqu'à quel point vos maîtres en spiritualité sont nos maîtres spirituels. Je dirais même plus: nos gens instruits ne lisent guère le latin, ni l'italien. Ce sont donc vos écrivains religieux, théologiens ou autres, qui monnaient pour nous la doctrine catholique. Un livre de valeur

---

102. Pierre Deffontaines (1894-), géographe; fondateur de l'Institut de géographie aux Facultés catholiques de Lille, à l'Université de Sao Paulo, de Rio de Janeiro, à Laval de Québec; directeur-fondateur de la collection « Géographie humaine »; directeur de l'Institut de géographie au Collège universitaire de Perpignan.

103. Jean Brunhes (1869-1930), géographe; professeur aux universités suisses de Fribourg et de Lausanne (1896-1912); au Collège de France (1912-1930); membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1927).

est à peine paru, annoncé, recommandé par vos revues, que quinze jours plus tard, il est en vente dans nos librairies. Et s'il vous arrivait, par exemple, de parcourir l'étalage de nos grandes librairies de Québec ou de Montréal, sans doute seriez-vous étonnés d'y découvrir, non seulement de larges rayons de votre littérature religieuse, mais, en cette section, point d'autre littérature que la vôtre. Une rapide inspection des bibliothèques de nos évêchés, de nos collèges, de nos couvents, de nos presbytères, vous obligerait à la même constatation.

Autre mérite que nous vous concédons volontiers: celui de posséder une élite catholique vraiment éminente. Beaucoup de vos jeunes laïcs, écrivains ou autres, font l'admiration de notre jeunesse. On trouverait difficilement ailleurs qu'en France, pensons-nous, une foi aussi vive, aussi crâne, aussi apostolique.

Enfin nous connaissons la France missionnaire. Nous savons que, dans le champ des missions, elle est toujours à l'avant-garde, se tient toujours au premier rang et que les missions les plus difficiles, les plus pénibles, restent encore le lot favori des missionnaires français.

Mes jeunes amis m'écoutaient avec un visible contentement. Allais-je risquer quelques réserves ? Ils me paraissaient disposés à m'entendre. Je continuai:

— Maintenant, si j'osais, en ce tableau, jeter quelques ombres, peut-être, en toute franchise, vous l'avouerais-je, nous comprenons mal l'état d'esprit ou l'attitude de votre clergé métropolitain. Qu'il nous paraît distant de son peuple ! Je le regarde aller dans la rue. Quelle mine de vaincu, de rebuté me semble être la sienne ! Il va, les yeux rivés au trottoir, ne salue personne; on dirait, en son pays, un parfait étranger. Chez nous, vous le savez, les choses se passent autrement. Le prêtre se sent encore chez soi. Sur la rue, on le salue fréquemment et il remet la politesse. Presque partout aussi le prêtre se sent du peuple, se mêle au peuple. Une dernière réserve: comme vos prêtres, surtout dans vos campagnes, en raison même, sans doute, de cette timidité ou de ce renfrognement, nous paraissent posséder peu l'esprit conquérant. Autant vos missionnaires qui besognent au loin ont de l'allant, un esprit de conquête et de foi à remuer les montagnes,

autant le prêtre resté au pays se donne la mine d'un recroquevillé, je ne veux pas dire d'un fonctionnaire, qui se garde bien de compliquer sa petite fonction.

Les derniers mots lâchés avec précaution et un peu de tremblement, je regarde mes auditeurs. Humblement ils opinent du bonnet. Pas un mot à reprendre, à me reprocher. Et j'attends la deuxième question. Elle vient sans tarder:

— Chez vous, que pense-t-on de notre politique ?

Question encore plus litigieuse que la première. Je n'ai devant moi, je m'en rends bien compte, que des jeunes républicains, sinon même des jeunes démocrates. Encouragé néanmoins par leur humble attitude jusqu'à ce moment, j'entreprends de répondre:

— Bien, leur dis-je, au Canada, je ne vous l'apprends point, nous vivons en régime politique de rite britannique. Rite respecté, observé rigoureusement. Il ne s'agit pas d'en discuter, et, par exemple, s'il nous convient à nous, Français de vieille souche. Il nous arrive d'en douter. Il reste que ce régime nous donne une certaine stabilité gouvernementale. D'ordinaire, la durée d'un ministère ou d'un gouvernement peut aller, sauf accident imprévu, jusqu'à quatre ans à tout le moins. Mais un parti ou une équipe politique peut rester au pouvoir bien au-delà de cette durée: dix ans, quinze ans et même davantage. Ainsi, dans le Québec, le parti qui gouverne actuellement détient le pouvoir depuis au-delà de vingt ans. En regard de cet état de choses, je ne vous cacherai pas que vos incessantes culbutes de ministères nous étonnent et même nous effraient un peu sur la continuité possible d'une politique. Et même il nous arrive parfois de nous dire: faut-il que la France ait une santé pour résister à pareil régime !

Hélas, imprudent, gâteux que je suis ! A peine ai-je lâché ces derniers mots qu'une tempête de protestations m'assourdit. Le demi-cercle devant moi s'est resserré, fermé. Tous parlent ensemble; tous me parlent avec force, dans le visage, avec des yeux plus remplis de pitié que de colère. Décidément je suis un pauvre bougre. Dans le fracas des voix je ne puis que démêler des phrases

comme celles-ci: « Mais M. l'abbé, ceux qui, chez vous, tiennent ces propos, ne comprennent rien à notre politique... Ces ministres ne sont que des pantins, des fantômes; ils ne sont que l'ombre du gouvernement... Ceux qui gouvernent, en fait, ce sont nos grands fonctionnaires, nos grandes administrations. Là est la continuité; là réside la stabilité... » Je subis l'averse le plus stoïquement possible. Trop bien élevés, ces jeunes gens ne sont pas lents à se ressaisir. Ils me paraissent un peu gênés de leur emportement, de leurs éclats. Je m'excuse d'avoir proféré, bien involontairement, des paroles si inflammables. Profitant du départ de quelques-uns, requis ailleurs par un engagement quelconque, je prends moi-même congé de mon hôte.

Rentrant chez moi, ce soir-là, seul dans la rue, je puis méditer à mon aise sur l'élément passionnel qu'au beau pays de France, traîne avec soi toute discussion de caractère politique. Eh ! quoi, me dis-je, ces catholiques français admettent avec une humilité touchante tout le mal que l'on peut dire de leur catholicisme. Mais n'allez pas toucher à la sacro-sainte république ! Autant forcer la bouche d'un volcan ! Feu volcanique, en effet, chez eux, républicaine ou monarchiste que la passion politique et qui peut tout dévorer. Bien des fois, à des amis qui ne comprennent rien à certaines attitudes politiques des catholiques de France qui, lors du mouvement franquiste contre les rouges d'Espagne, par exemple, se scandalisaient des étranges attitudes du journal *Sept* et d'un homme tel que Jacques Maritain, ce dernier prenant presque parti pour les révolutionnaires, souvent, dis-je, j'ai raconté cette anecdote de ma soirée chez J. Wilbois. La parabole valait la meilleure des explications.

Père Pinard de La Boullaye [104] *à Notre-Dame*

Parmi mes grands bonheurs de Paris, en cet hiver de 1931, je ne veux pas oublier le deuxième carême qu'il m'est donné d'entendre à Notre-Dame. On me prodigue, ai-je dit, toutes les

104. Henry Pinard de La Boullaye (1874-1958), jésuite; professeur à l'Université grégorienne de Rome (1905-1928); prédicateur des Conférences de Notre-Dame de Paris (1929-1955), conférences parues en volumes, tirées à des milliers d'exemplaires.

amabilités. L'on n'a pas oublié de m'obtenir de Son Eminence le cardinal Verdier [105], un bon billet pour la grande nef. Encore cette fois, je suis presque en face du prédicateur, à quelques pas de la chaire. Le Père Janvier [106] n'y est plus. Rien qui me rappelle la robuste silhouette déployant, dans la souple robe blanche, ses gestes pathétiques. Rien non plus de la voix d'or. Un type de prédicateur tout à fait nouveau. Au lieu d'un Dominicain, un Jésuite: le Père Pinard de La Boullaye, assez grand de taille, mais plutôt mince; une tête fine, un visage fin; au lieu d'un orateur, un professeur. Le Père expose, enseigne, ne cherche guère à émouvoir, à secouer l'auditoire; il veut instruire, convaincre, réfuter; c'est le maître du haut de sa chaire. Il a pourtant le don de se faire écouter. Ses exposés sont clairs; dans ses réfutations, il ne se prive point au passage d'un sourire, d'une pointe d'humour ou d'ironie, mais sans appuyer. Il parle du Christ et il en parle souvent avec émotion, même si son émotion est celle d'un savant. On sait qu'à Notre-Dame il a voulu traiter de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais dans le cadre de l'histoire des religions. Le célèbre auditoire éprouvait ce besoin, depuis que l'interpénétration des mondes ramenait plus que jamais l'étude des théologies et des philosophies orientales. J'étais étudiant à Rome, lors de la mort de Ferdinand Brunetière [107]. N'a-t-on pas raconté, dans le temps, que certain ouvrage sur le bouddhisme avait retardé de dix ans la conversion au catholicisme du directeur de la *Revue des Deux Mondes ?* En ce carême de 1931, le Père de La Boullaye traite du Christ : « le thaumaturge et le prophète ».

Le prédicateur n'est plus le même. Mais l'auditoire, le magnifique auditoire d'hommes de la grande nef n'a pas changé. Espace rempli jusqu'aux moindres coins; mêmes visages attentifs, respectueux, quelques-uns tendus, dans l'anxiété de la recherche

105. Jean Verdier (1864-1940), ptre de Saint-Sulpice; professeur; directeur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris et supérieur général des prêtres de Saint-Sulpice (1912-1929); cardinal-archevêque de Paris (1929-1940).

106. M.-Albert Janvier, voir la note 80 du premier volume.

107. Ferdinand Brunetière (1849-1906), critique littéraire français; maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (1886); secrétaire de la rédaction, puis directeur de la *Revue des Deux Mondes* (1893).

suprême. Comme la question religieuse passionne encore les hommes, même ceux-là qui sont loin de la foi ! Facilement au-dessus de cette masse d'hommes composée pourtant de beaucoup d'incroyants, on se prenait à entendre le mystérieux battement d'ailes de l'Esprit.

VIII

CHEZ LES HISTORIENS

Avant mon départ pour la France, j'avais inscrit dans mon programme de voyage, une visite aux historiens, du moins aux plus huppés, aux gloires régnantes. Je désirais vivement les interroger sur leur métier, leur méthode de travail, etc. Aussitôt mes conférences terminées à la Sorbonne, devenu plus libre, je me mets en frais d'amorcer ces visites.

Chez Georges Goyau [108]

La chose va toute seule avec Georges Goyau. Il avait assisté à plusieurs de mes cours; il m'avait invité à un dîner des Publicistes; je l'avais rencontré chez Louis Artus; il me donne rendez-vous chez lui, 36 rue de la Pompe, pour le 7 février, à neuf heures et demie de la matinée. Faveur exceptionnelle puisqu'il ne reçoit jamais personne dans l'avant-déjeuner. J'ai gardé mes notes de cette entrevue. Je les transcris, telles que je les ai rédigées, toutes chaudes, ce même jour sans doute. Je n'y ajoute que quelques légères corrections:

« A 9h.½ exactement, j'étais à 36 rue de la Pompe, connaissant les habitudes de ces hommes très occupés et très laborieux, et leur souci de la ponctualité. On me fait entrer dans un petit salon de physionomie bourgeoise, mais simple. Au mur un por-

108. Georges Goyau, voir la note 67 de ce volume.

trait de l'historien en plain-pied, en tenue d'académicien. Sur la cheminée un portrait de Foch avec dédicace, une statuette de la Petite Thérèse. L'homme que j'aperçois derrière sa table de travail paraît si grêle, si menu, qu'on se demande comment un si petit corps peut loger une si belle et si grande âme. Il porte une barbe blanche, courte; il a des cheveux grisonnants qui se raréfient, le teint parcheminé; mais les yeux, le sourire restent étonnamment jeunes et doux, pleins de candeur et parfois j'entends un éclat de rire qui est presque celui d'un adolescent. Il est bien vrai qu'une certaine pureté d'âme confère au visage humain un air d'immortelle jeunesse.

Et je pose mes questions. L'historien croit à l'histoire synthétique, est persuadé qu'on en peut dessiner les lignes générales, qu'il s'agisse de vie politique, économique, sociale ou religieuse. Il suffit d'une enquête bien menée et d'un peu d'envergure d'esprit pour y arriver. Il ne croit point à la biographie ni au portrait. Les actions humaines restent secrètes et cachées dans leurs sources. L'homme est un inconnu pour soi-même. Comment ne le serait-il point pour l'historien ? Ses mémoires, ses lettres ne le révèlent pas entièrement, parce qu'il ne s'y met pas entièrement. Souvent les plus grandes actions de la vie d'un homme sont déterminées par de petits faits qui échappent aux investigations de l'historien. Rien de plus mystérieux que la psychologie humaine. A ce sujet, M. Goyau me confie qu'il va éditer prochainement les lettres de Montalembert à Lamennais, et que cependant, dans cette correspondance, il devra supprimer certains passages douloureux pour Montalembert et pour sa famille, et sans lesquels cependant un portrait de Montalembert reste incomplet, et certaines de ses attitudes restent sans explication. D'où, pour Goyau, le discrédit dans lequel tombe le portrait historique, parce que fatalement il y entre trop de fantaisie. Une autre anecdote: un jour le général Pilsudski [109] [dictateur en quelque sorte de la Pologne après la guerre de 1914] vient en

109. Jozef Pilsudski (1867-1935), chef d'Etat et chef de l'armée polonaise (1919); maréchal (1920); après une retraite de 1922-1926, président du Conseil; ministre de la Guerre (1926-1935).

France. Il est reçu à son arrivée par MM. Millerand [110] et Briand [111] (donc rencontre de trois anciens socialistes). Aussitôt en voiture, M. Pilsudski dévisage M. Briand et lui jette à la figure: — « C'est vous ? », puis se penchant du côté de Millerand: — « C'est lui ? » — « Et c'est moi ! »

M. Goyau croit beaucoup à l'utilité, à la nécessité du cadre en histoire. Rien ne s'explique qu'une fois bien situé. D'où nécessité de recourir au synchronisme et de faire la chasse aux faits analogues.

Pour M. Goyau, le grand historien de l'antiquité, c'est Thucydide. Ses discours sont dépourvus de rhétorique vide et dévoilent la psychologie de ses personnages. Décidément la psychologie tient une grande place dans la conception de l'histoire de Georges Goyau. Ce qu'il aime et admire en Pierre de La Gorce, c'est le rôle, en son œuvre historique, accordé à la psychologie collective. S'il ne croit point au portrait psychologique de l'individu, il croit au portrait psychologique d'un peuple, d'une époque.

Incidemment il en vient à parler de la nouvelle école historique qui prise assez peu la méthode ou le genre Goyau ou La Gorce. — Eh bien, quel est votre sentiment sur cette école ? — Oh ! je la crois excellente, pourvu qu'elle ne prétende pas faire de l'histoire. Elle fait tout au plus du déballage historique. — Et vous ne croyez pas à son souci de l'objectivité ? — Mais toute œuvre historique qui prétend être une œuvre littéraire, une œuvre d'art, comporte, par cela même, une part de subjectivisme. Ces Messieurs font de l'histoire, mais sortent de la littérature. Ce ne sont plus que des fichiers. Et que vaut-elle leur objectivité ? Hypnotisés par le document, ils oublient de l'éclairer par ses entours, et, par exemple, par le synchronisme. Voyez encore ce que, pour un grand nombre, a été cette objectivité: ils ont fait

110. Alexandre Millerand (1859-1943), avocat; successivement député de Paris (1885); ministre du Commerce; ministre des Travaux publics; ministre de la Guerre (1914-1915); président de la République française (1920-1924); sénateur de l'Orne (1925).

111. Aristide Briand (1862-1932), avocat; homme politique français; onze fois président du Conseil et quinze fois ministre des Affaires étrangères; prix Nobel de la paix (1926). Il signa l'accord de Locarno (1925).

l'histoire en ignorant totalement le fait religieux. Ils ont fait le tableau du 17e siècle et n'y ont aperçu que deux ou trois faits religieux: l'Edit de Nantes, le jansénisme, le quiétisme. Mais l'influence profonde de l'Eglise sur la vie intellectuelle, morale, de la nation, son œuvre civilisatrice en France, dans les missions, ils ne l'ont pas aperçue.

Méthode proprement dite de M. Goyau: pour la recherche des *sources* « il faut flairer ». Dans des brochures de rien du tout, en des livres massifs, illisibles souvent, l'on trouve le trait, l'anecdote pittoresque qui projette l'éclair sur le passé, la vie d'un homme. Ses ouvrages sur le protestantisme allemand révèlent sa méthode. Les fruits de ses recherches sont recueillis sur des fiches, c'est-à-dire des bouts de papier de toutes les dimensions, qu'il numérote et dont les numéros sont ensuite reportés sur son plan.

En somme, il tient l'histoire pour une science fort conjecturale. Il s'amuse des erreurs de détail — erreurs réelles — qu'un jeune séminariste de 19 ans du Grand Séminaire d'Orléans prend à tâche de relever dans sa grande *Histoire religieuse* [*de la France*]. Il se demande quelle histoire, dans cinquante ans — avec le développement formidable du journalisme — il sera possible d'écrire. Il fait des rêves: il voudrait avoir trente ans pour établir la courbe de la vie religieuse en France, du 17e siècle à nos jours. »

Pendant trois quarts d'heure au moins, j'écoute parler ce petit homme qui me reçoit avec une bienveillance exquise. Rien de la politesse commandée. Le don de soi dans la plus parfaite charité. Il a fait brèche de ses habitudes, à son programme journalier, pour me recevoir. M. Goyau s'enferme, chaque jour, en son cabinet de travail jusqu'à une heure de l'après-midi. Personne, sauf madame Goyau, ne peut, en ce temps-là, entrer chez lui. Son téléphone est coupé. L'après-midi, il le consacre à ses entrevues, à ses cours — il en donne à l'Institut catholique —. Au moment de prendre congé, le voyant de plus près, je ne puis m'empêcher de remarquer davantage la frêle complexion de ce petit homme, déjà presque blanc, voûté, ramassé sur soi. Léon Daudet, qui avait le trait cruel, ne l'avait-il pas comparé un jour à un « singe sur un orgue de barbarie » ? Mais, en même temps, je me sens

tout ému devant ces yeux si vifs, si pleins de vitalité, qu'on dirait un vieillard ramassant ses forces à tout instant. Et comme je lui dis mon étonnement de son extraordinaire fécondité intellectuelle: tous ces cours, toutes ces conférences distribués à gauche et à droite, ces articles à je ne sais combien de revues, et par surcroît, la publication d'au moins deux volumes par année, ce grand modeste me répond en souriant: — « Oh, vous savez, avec un bon secrétaire, on peut faire beaucoup. Or, mon secrétaire est lui-même professeur à l'Institut catholique de Paris. »

Chez Pierre de La Gorce [112]

Je désirais aussi grandement rencontrer celui-là. Je ne pouvais oublier qu'au début de ma carrière d'historien, Pierre de La Gorce avait été, parmi les historiens français, celui que peut-être j'avais le plus lu et le plus admiré. Ses gros volumes du *Second Empire* m'avaient paru quelque peu prolixes. En revanche quel souvenir j'avais gardé de son *Histoire de la Seconde République* et surtout de son *Histoire religieuse de la Révolution française*. Il me semblait qu'on ne pouvait tenter plus admirable reconstitution du passé. En ces jours de 1931, c'est par M. de La Gorce que j'aurais voulu commencer ma tournée d'historiens. La Providence me servit à souhait. Dès mon déjeuner chez Louis Artus, il arrive que j'ai pour voisine à table, la fille de l'historien, Mlle Agnès de La Gorce, elle-même femme de lettres, et qui est l'auteur d'intéressants ouvrages sur quelques poètes anglais. L'avait-on placée à mes côtés parce qu'on me croyait fort en littérature anglaise ? Hélas, de cette littérature, je n'avais guère lu ses poètes et ses prosateurs, sauf ses auteurs catholiques, Newman, Hilaire Belloc et quelques autres. Je connaissais plutôt les parlementaires et les historiens anglais. Je profite du premier moment pour lui présenter ma requête: « Mademoiselle, lui dis-je, je suis un grand admirateur de votre père. J'ai lu presque tous ses ouvrages. Je l'admire comme un maître. Vous ne sauriez croire combien je serais heureux de l'aller saluer. » Mlle de La Gorce me répond tout de suite: « Oh ! M. l'abbé, ce sera la chose la

112. Pierre de La Gorce, voir la note 80 de ce volume.

plus facile du monde. Mon père a une dévotion toute spéciale pour ses admirateurs qui vivent au loin. Je lui ferai certainement part de votre désir. » Et comme je glisse à Mlle de La Gorce, l'un des motifs de ma demande: « J'aimerais beaucoup l'interroger sur sa méthode de travail », elle me répond: — « Sa méthode ? Gardez-vous-en bien; je crois vraiment qu'il n'en a aucune. »

Le 21 février, je reçois du 4, rue Joseph Bara, résidence de M. Pierre de La Gorce, le billet suivant:

> Seriez-vous libre le vendredi 27 février. Si oui, vous nous feriez, à ma fille et à moi, plaisir et honneur si vous vouliez bien ce jour-là partager à midi et demi, notre modeste déjeuner de famille.
> ... Je serais très particulièrement heureux de causer avec vous de cette magnifique et si chrétienne France canadienne que nous aimons tant.

A l'heure et au jour dits, je suis au 4, rue Joseph Bara. On me fait entrer dans un grand appartement de gentilhomme, très éclairé, très aristocratique. Parmi les invités au déjeuner, je rencontre un M. de Laprade, descendant ou parent du poète Victor de Laprade [113], et le couple Goyau. M. Pierre de La Gorce, octogénaire de 85 ans, je crois, me reçoit avec la simplicité même. Vieillard un peu courbé, mais qui a dû être de belle taille, portant barbe grisonnante, et portant aussi lunettes, comme tout historien qui se respecte. Hélas, encore un regret: je n'ai pas eu le temps de prendre des notes de ce déjeuner. J'ai oublié les sujets abordés en conversation. J'ai tout au plus gardé le souvenir d'une rencontre on ne peut plus cordiale. M. Pierre de La Gorce avait l'affabilité d'un ancêtre, ou, si l'on veut, d'un grand-père. Les spectacles de l'histoire ne l'avaient pas assombri. Ses propres épreuves — magistrat, il avait dû un jour déposer sa toge pour n'avoir pas à se prêter à certaines besognes anticléricales — l'avaient laissé serein. Attitude d'un homme que les vilenies de la vie et du passé peuvent attrister sans trop l'étonner. Attitude de chrétien qui ne se dépouille jamais de pitié devant les misères humaines.

---

113. Victor Richard de Laprade (1812-1883), avocat; professeur de littérature à la Faculté des lettres de Lyon (1847-1861); membre de l'Académie française (1858); poète et philosophe d'inspiration chrétienne.

En dépit de la mise en garde de Mlle Agnès, je me risque à l'interroger sur ses travaux d'histoire. Il me répond aimablement — cela du moins je ne l'ai pas oublié — :

> Je suis un ancien magistrat, comme vous savez. Je n'ai jamais pu me défaire du pli professionnel. Et je crois qu'en histoire ce pli a du bon. Tout problème historique est pour moi une cause évoquée à mon tribunal. J'organise consciencieusement mon dossier. J'en scrute toutes les pièces. Je prends la cause en délibéré. Quand tout est mûr, je rends mon jugement. Je veux dire que j'expose toute l'affaire. J'essaie de ramener le fait à sa juste mesure, à son exacte réalité. Comme c'est un fait humain, je m'efforce de pénétrer les motifs des acteurs qui y sont mêlés. Et je n'ai plus qu'à écrire les résultats de mon enquête.

Ainsi travaillait M. Pierre de La Gorce. Méthode qui, après tout, n'avait rien de si hétérodoxe. Mais une fois de plus j'appris comme il est difficile à un travailleur intellectuel de définir sa méthode de travail pour ce qu'il y entre de subjectif, et par conséquent d'impénétrable à soi-même. M. de La Gorce avait sûrement une méthode d'historien rigoureuse, plus que personnelle. Il n'arrivait pas à la définir. Comme son ami Goyau, M. de La Gorce faisait encore à 85 ans des projets de travail. Une figure continuait de l'obséder: celle de Napoléon III, l'un de ces grands fantômes qui ne cessent de hanter l'esprit des historiens, même après qu'ils les ont rendus à la vie. Ce Napoléon III, Pierre de La Gorce l'avait retourné en tous sens dans sa monumentale *Histoire du Second Empire,* la partie de son œuvre la moins dense, un peu délayée peut-être, ai-je dit tout à l'heure, étude, analyse hâtive, d'une lave mal refroidie. Figure énigmatique au souverain degré que celle de ce neveu de Bonaparte. Sujet on ne peut mieux fait pour un historien-psychologue, amateur des âmes troubles, compliquées, enveloppées de mystère. En effet, Pierre de La Gorce devait tenter un nouveau portrait de Napoléon III. Brochure de quelques pages, très concise, dernière et triomphante manière de ce noble historien qui nous donnerait dans la même veine, un *Louis XVIII,* un *Charles X,* un *Louis-Philippe.* Sa conception de l'histoire n'était peut-être pas celle qu'on dénomme « histoire scientifique », qui tend à se définir par la multiplicité des notes ou références au bas des pages, par une confusion volontaire avec l'éru-

dition et surtout par un hautain mépris de la forme littéraire. En revanche, quelle subtile et fine psychologie éclaire chaque page de cet historien. Et quelle aisance dans l'exposé des faits qui ne peut procéder que de longues et profondes recherches: celles où il semble que l'on atteigne le tuf de l'homme et de son passé.

IX

DERNIÈRES RÉCEPTIONS

Chez les étudiants canadiens

Je dis les « dernières ». Je sous-entends les « dernières » dont je veux consigner ici le souvenir. J'en passe d'autres que je ne me rappelle que très superficiellement et qui ne me laissent guère à glaner. Le 10 février, j'étais reçu à la Maison des étudiants à Paris. M. Firmin Roz, directeur de la maison, m'avait invité à rencontrer mes jeunes compatriotes. Quelques-uns d'entre eux avaient désiré cette rencontre. Ils avaient assisté à mes conférences; ils désiraient converser de plus près. Dois-je le dire sans modestie ? Ils me savaient gré d'avoir donné de véritables cours et d'en avoir gardé le ton. L'année précédente, les conférences de Rodolphe Lemieux les avaient singulièrement agacés. Le président de la Chambre canadienne s'était présenté à la Sorbonne, en grand apparat, revêtu de son costume d'*orateur* du parlement et coiffé de la toge rituelle. Et il avait débité ses discours, me disait-on, avec le ton tribunitien qui lui était assez facile et coutumier. En son dernier cours, mal conseillé par son ami Hanotaux [114], il aurait même haussé le ton et déclamé à grandes orgues, sa péroraison. L'auditoire, empoigné, remué, s'était levé debout,

114. Gabriel Hanotaux (1853-1944), homme politique et historien français; maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes ; archiviste paléographe; député de l'Aisne (1886-1889); ministre des Affaires étrangères (1892-1898); renonce à la politique pour se consacrer aux travaux historiques.

avait entonné la *Marseillaise*. Dans tous les coins de la Sorbonne, grand émoi. On était accouru, étonné, à moitié alarmé, se demandant s'il n'y avait pas émeute, manifestation révolutionnaire. Ainsi m'avaient parlé les étudiants. Il me fallut leur tenir quelques propos. J'ai dû, je présume, leur parler du pays, des courants de pensée, en particulier dans les milieux de jeunesse. Mes souvenirs trop imprécis s'arrêtent là. Nous étions en 1931, l'année du Statut de Westminster. Au sujet de cet événement, je me souviens, par exemple, d'un propos de ces jeunes gens. M. Thomas Chapais, délégué du Canada à Genève, cette année-là, était passé à la Maison des étudiants. Interrogé par ses jeunes auditeurs sur cette orientation constitutionnelle des pays de l'Empire britannique, le loyal sujet M. Chapais avait levé les mains au ciel pour s'écrier bouleversé: « Messieurs, où allons-nous ? » On pense bien que je ne renouvelai point cet émoi. Sans me faire trop d'illusion sur la portée du Statut, j'ai toujours été prêt à saluer avec joie le moindre relâchement du lien impérial. L'indépendance, pour un pays d'âge adulte, m'a toujours paru le premier des biens dans l'ordre politique.

Le grand dîner de M. Philippe Roy

Ce bon M. Roy, ai-je déjà écrit maintes fois, ne savait plus que faire pour m'être agréable. Il s'était entremis auprès de René Bazin, de Georges Goyau et de quelques autres, pour m'obtenir — ou plutôt pour obtenir à l'ensemble de mon œuvre littéraire — un prix de l'Académie: ce à quoi il devait réussir. Il avait aussi commencé des négociations auprès de France-Amérique, auprès du gouvernement de Québec, auprès de l'éditeur Delagrave, pour une impression à Paris de mes cours à la Sorbonne et à l'Institut catholique. Là encore, il devait gagner son point. Ainsi serais-je le premier des conférenciers de l'Institut scientifique franco-canadien dont on publierait les cours en France. Le livre parut quelques mois à peine après mon retour au Canada, sous le titre: *Le Français au Canada*. M. Roy le distribua généreusement aux plus grands personnages du vieux pays.

Un jour, mes cours à peine terminés, un billet de M. Roy m'avertit qu'il donnera, en l'honneur du conférencier de 1931, un dîner d'Etat. L'événement — à coup sûr, un événement pour moi — était fixé au 12 février. Je ne me souviens plus en quelle salle il eut lieu. Mais on devine un peu quels sentiments j'éprouvai, lorsque je me vis placé à table entre deux académiciens, René Bazin [115] et Joseph Bédier [116], pendant qu'en face de moi, aux côtés de M. Roy, s'asseyaient Georges Goyau et Louis Madelin [117]. Une quarantaine de convives se trouvaient là, recrutés dans le monde des lettres, de la politique, etc. La gracieuseté de mes voisins, celle toute pareille de mes vis-à-vis, m'ôtèrent l'envie de me glisser sous la table. Mais le bon M. Roy était joyeux, paraissait triompher. Il avait l'air de me dire: « Vous voyez: je ne pouvais faire plus, parce que j'ai tout fait pour vous marquer mon estime et mon amitié. » Par bonheur, il n'y eut pas de discours, seulement quelques mots de M. Roy pour me remercier de mon passage à Paris et me souhaiter excellent retour au Canada. Il m'en avait prévenu: je n'aurais pas à parler. J'en étais fort aise. Aurais-je pu surmonter mon émotion ?

115. René Bazin, voir la note 110 du deuxième volume.
116. Joseph Bédier, voir la note 109 du deuxième volume.
117. Louis Madelin, voir la note 107 du deuxième volume.

X

LE VOYAGE À ROME

Un voyage en Europe sans une course à Rome eût manqué pour moi d'un complément fort souhaité. J'avais à Rome, du reste, un jeune ami devenu professeur de droit canon à l'Université dominicaine de l'Angelico. Le Père Augustin Leduc [118] m'appelait. L'un de mes anciens élèves et l'un de mes dirigés, il m'était resté très attaché. Il venait de m'écrire à Paris:

> Ici, rien de bien extraordinaire. C'est toujours la même vie de professeur à l'étranger avec tous les avantages et tous les ennuis aussi d'un séjour prolongé à l'étranger, fût-ce à Rome.

Comme tous les Canadiens ou presque, le Père Leduc, transplanté en Italie, avait le mal du pays. Il me pressait donc de l'aller voir:

> Ne viendrez-vous pas nous voir à Rome ? Vous verriez les transformations « modernes » que l'on fait subir à notre Cité ! Que de bonnes conversations nous aurions ! Vous me parlerez du Canada non encore oublié... Je vous communiquerai des renseignements et des « observations » de témoin oculaire et auriculaire des idées romaines actuelles sur notre Canada.

Il ne me déplaisait pas d'aller voir ces « transformations modernes ». Le fascisme régnait à Rome depuis huit ans. Mussolini

---

118. Augustin-Aldéric Leduc (1886-1945), o.p.; professeur et régent des études, Ottawa (1915-1929); professeur et supérieur du Collège dominicain (1929-1933); auteur de l'*Histoire de la paroisse Saint-Clément de Beauharnois, 1819-1919* (Ottawa, 1920).

était devenu l'un des grands personnages politiques de son temps. Ses discours, son œuvre tenaient l'affiche internationale. Un autre personnage m'attirait encore davantage: le grand Pape alors régnant, personnalité forte, puissante, qui dominait aussi son époque, le fondateur, peut-on dire, de l'Etat du Vatican. Pour un catholique, à plus forte raison pour un prêtre, c'est toujours une joie et un réconfort que d'aller se jeter aux pieds du chef suprême de l'Eglise. Au surplus, il y avait beau temps que les impressions pessimistes de mon premier séjour à Rome, dans les années 1906-1908, avaient perdu trace chez moi. La Ville unique ne subsistait plus, en mes souvenirs, que sous la forme de l'image grandiose dont l'on ne peut plus se défaire quand une fois on l'a pu voir.

Donc, le 3 mars, je prends le rapide Paris-Rome. Trente-six heures de chemin de fer. Je me hâte, n'ayant plus à disposer que de huit jours environ. Le train file à travers la France par un jour ensoleillé de printemps. Souvent debout, dans le corridor qui longe les compartiments, le spectacle ne me lasse pas de ce pays depuis si longtemps humanisé et soigné en ses moindres pieds de terrain, si ponctué ici et là par un village coquet, un gracieux cours d'eau, des pièces de grain tirées au cordeau, des vignobles opulents, et parfois une vision d'art, une silhouette de château, un monument rappelant quelque date ou personnage historique. Dans le Midi, une seule chose m'attriste: ces longs kilomètres où je cherche en vain, à l'horizon, une seule pointe de clocher d'église. On aurait dit un pays où le christianisme n'aurait pas encore passé. Civilisation non pas mourante, mais malade, qui désapprenait le rôle du spirituel.

Passé la frontière franco-italienne, à Vintimille, je crois, un premier fait nous avertit d'un ordre nouveau dans la péninsule: deux fonctionnaires habillés en militaires montent dans le train, passent en tous les compartiments, avec cette question: « Des plaintes à porter ? » Décidément nous sommes en ce pays à une ère de réformes et de surveillance rigoureuse. Les réformes, j'en aperçois au moins quelques-unes de mes yeux, ce beau soir de soleil couchant, où nous entrons dans la région romaine. Quel spectacle changé dans les alentours de l'éternelle Cité ! En rem-

placement des antiques et fameux marais Pontins, par exemple, foyers de pestilence et de malaria, je vois du vert, encore du vert, du vert partout, de magnifiques champs à l'heure de la poussée, des fermes, des troupeaux, des machines agricoles modernes qui s'agitent dans le paysage. Nous sommes au printemps romain. Dans une lettre à ma mère, je lui écris:

> Ici il fait beau et chaud, comme chez nous dans les beaux jours de mai. Hier, j'ai vu des pommiers ou des pruniers fleuris dans la campagne. On labourait ou l'on bêchait partout.

A la gare de Rome, le Père Leduc qui m'accueille, sa montre à la main, me dit après le cordial bonjour: « Voyez, vous arrivez à la minute ! » Un train qui arrive à temps ! Symbole d'un ordre de choses nouveau, en ce pays du laisser-aller centenaire, pays du doux farniente où naguère encore, personne n'était jamais pressé, où les trains ne partaient jamais à l'heure et arrivaient quand ils pouvaient.

Je m'accorde ici une digression. Et je ne me prive pas de raconter une petite aventure qui illustre bien cet état de choses. Ceci se passait quelques jours avant mon départ de Rome, en 1908. J'avais décidé d'envoyer mes malles à Fribourg, en Suisse; je voulais les trouver là, à mon passage, après quelques visites dans le nord de l'Italie, voyage d'environ un mois. J'étais donc passé aux bureaux de l'American Express; elle seule avait la réputation de faire *marcher* les messageries italiennes. « Je passerai à Fribourg dans un mois, avais-je dit à ces messieurs de l'American Express. A quelle date vous dois-je confier mes malles pour les trouver là à mon arrivée ? » L'on m'avait répondu: « Apportez-les ici tout de suite. De la frontière italienne à Fribourg, une journée suffira. Mais d'ici à la frontière, comptez trois semaines à tout le moins. Nous ne pouvons faire mieux. » Un mois plus tard j'arrivais à Fribourg. Mes malles attendaient encore à la frontière italienne. Force me fut d'alerter l'American Express pour les *dégeler* de là.

Mon passage à Rome en ce printemps de 1931 ne sera pas celui d'un touriste. Le bon Père Leduc me tient et me prend pour un diplomate de carrière. Il me croit de taille à discuter de nos problèmes avec les plus hautes autorités. Il m'a ménagé des

entrevues avec quatre grands personnages: un Mgr Leccisi [119], secrétaire de la Consistoriale, un M. Forbes [120], l'attaché d'Angleterre auprès du Vatican, puis l'ambassadeur de France auprès du Vatican, M. le vicomte de Fontenay [121], et le dernier et non le moindre, nul autre que le Saint-Père Pie XI dont il m'a obtenu une audience privée. J'ai beau me défendre, protester que je ne puis tout de même me jeter aux basques de tous ces personnages, que je n'ai rien d'un chargé de mission officielle, que je ne puis aborder nos problèmes que si le cours de la conversation ou l'entretien s'y prête. Le Père ne veut rien entendre. Il a préparé les voies. Mgr Leccisi est prévenu. Il viendra me voir. Je suis invité à dîner chez M. Forbes en compagnie du Père. Le jour et l'heure de mon entrevue chez M. le vicomte de Fontenay sont fixés. Quant au Saint-Père, mon *imprésario* m'avait déjà écrit: « Le Pape aime beaucoup à causer avec ceux qui *représentent* quelque chose. » Je ne passerais que quatre jours à Rome, jours pleins s'il en fut.

Ma première entrevue a lieu le lendemain de mon arrivée, soit le 5 mars, avec le secrétaire de la Consistoriale, Mgr Leccisi. Ce Monseigneur reçoit des honoraires de messes du Père Leduc; c'est donc un ami du jeune Dominicain. Au surplus un frère de ce Monseigneur vit à Montréal, l'avocat Giacinto Leccisi qui a épousé une Canadienne. L'abord sera donc facile. Le jeune secrétaire est d'ailleurs d'accueil très sympathique. La conversation prend tout de suite la tournure que le Père Leduc a pu souhaiter. Mgr Leccisi s'enquiert naturellement de la raison de mon voyage en Europe et à Rome. Il apprend donc que j'arrive de Paris et que j'y ai fait, en somme, des cours sur la Question scolaire au Canada.

— Vous avez chez vous, je crois, me glisse tout de suite mon interlocuteur, des luttes assez vives autour de cette question ?

---

119. Mgr Lucio Leccisi était le frère de Me Giacinto Leccisi de Montréal.

120. G. Ogilvie-Forbes (1891-1954), chargé d'affaires de Sa Majesté britannique près le Saint-Siège (1930-1932); ambassadeur à Madrid (1935-1937).

121. Vicomte de Fontenay, ambassadeur de France en Espagne (1924); près le Saint-Siège (1928).

— Oui, Monseigneur, même très vives. Et s'il vous plaisait de m'accorder seulement une vingtaine de minutes, j'essaierais peut-être de vous dire pour quelles raisons ces luttes prennent cette âpreté.

— Mais allez, mon cher abbé, j'ai tout le temps voulu pour vous entendre.

Trois ans à peine se sont écoulés depuis mon départ de *L'Action française*. J'arrive de Paris où j'ai exposé, en neuf conférences, l'histoire si souvent pénible de notre enseignement français. C'est dire que j'ai présent à l'esprit tout un *summarium* du problème canadien-français. Préparation assez immédiate au petit cours d'histoire qu'il me faut servir à cet excellent Mgr Leccisi. Le Père Leduc m'a, du reste, bien mis au courant: « Ces personnages du Vatican, en particulier de la Consistoriale, croient tout savoir de notre situation, alors qu'ils en ignorent l'a-b-c. On se dit: c'est un pays anglais que le Canada; il faut se subordonner à cette nécessité politique. Il importe de les renseigner tout en ménageant leurs susceptibilités. » Mon séjour en France, en Suisse, en Belgique, m'a appris, hélas ! comme il est difficile de faire comprendre à des Européens autres que les Britanniques, la notion vraie du régime colonial anglais: l'histoire de ces colonies d'hier évoluant graduellement vers l'autonomie. En France et ailleurs l'on est si habitué à ne concevoir qu'un seul type de colonies: Etats mineurs, sinon serfs, simples annexes politiques et économiques de la métropole, à jamais incapables de maturité. Aussi rapidement et densément qu'il m'est possible, je fais donc au secrétaire de la Consistoriale un exposé historique, juridique, politique de la situation du Canadien français. Je remonte au début de tout: fondation par la France d'une colonie française en Amérique du Nord; notre présence au Canada, seuls, pendant cent cinquante ans; la Conquête anglaise; notre refus de cette Conquête en quelques-unes au moins de ses conséquences; volonté immédiate et persévérante de sauver notre foi et notre culture; émancipation progressive, aspiration à nous gouverner nous-mêmes, comme entité ethnique distincte, dans l'Empire britannique; chaque étape de cette émancipation marquée, consacrée par un statut du parlement impérial: 1774, 1791; un seul recul en 1840; puis reprise de la marche ascendante; enfin victoire fi-

nale en 1867: la province de Québec, recouvrant, dans un régime fédératif, sa personnalité à la fois politique et culturelle; la Confédération canadienne à la fois pacte entre les provinces et pacte entre les deux races fondatrices du pays, la française et l'anglaise, toutes deux se garantissant théoriquement l'égalité de droits devant la constitution. Et je conclus, regardant bien dans les yeux mon interlocuteur qui m'a paru étonnamment secoué par mon exposé, je conclus: par conséquent, Monseigneur, dans cette perspective, toute politique, qu'elle vienne d'Angleterre, d'Anglo-Canadiens mal résignés à la survivance du fait français au Canada, ou qu'elle vienne — pardonnez-moi de vous le dire — de notre Mère la Sainte Eglise, toute politique qui tend à affaiblir ou à supprimer ce fait, va à l'encontre d'une tradition historique vieille d'un siècle et demi, à l'encontre également de droits légitimement conquis et consacrés par les plus hautes autorités de l'Empire britannique et par la constitution du Canada. Je dirai plus, toujours avec votre permission, Monseigneur, lorsqu'une Congrégation romaine, en certains diocèses de chez nous où existent des majorités de Canadiens français catholiques ou de fortes minorités de ces mêmes catholiques, nomme des évêques irlandais ou autres profondément hostiles au fait français, Rome alors non seulement refuse à des catholiques de vieille souche la sorte de pasteurs qu'elle ne refuse pas au moindre petit peuple des missions africaines — je veux dire des évêques respectueux de la langue, de la culture, des traditions de leurs ouailles, — mais Rome, au grand dam de son prestige, se donne l'air, bien involontairement je le sais, de pactiser, au Canada, avec les éléments les plus hostiles et à notre culture et à notre foi —les fanatiques orangistes —; et Elle se donne l'air encore de prendre parti dans un débat de notre politique intérieure, contre une minorité française et catholique qui forme tout de même trente-trois pour cent de la population canadienne et soixante-dix pour cent à tout le moins de la population catholique au pays... Pour finir, je lui cite de mémoire un passage d'un discours de sir Robert Borden [122], discours prononcé à Oxford où cet Anglo-Protestant, ancien premier ministre du Canada, a nettement déclaré l'impossibilité et l'inopportunité d'assimiler les Canadiens français.

122. Robert Laird Borden, voir la note 67 du deuxième volume.

Je m'arrêtai là. Mgr Leccisi m'avait laissé parler sans m'interrompre. J'avais tâché de garder, dans mon exposé, tout en y mettant assez de conviction, la froideur au moins apparente d'un professeur d'histoire ou d'un avocat discutant un point de droit. A mesure que j'avançais dans mon exposé et dans mon argumentation je croyais deviner, sur le visage du jeune fonctionnaire ecclésiastique, homme assurément de bonne foi, le désagrément de quiconque assiste à l'écroulement de ses théories les mieux assises, mais, en même temps, un certain contentement de se sentir éclairé. Il n'est pas toujours facile de percer la pensée exacte de ces fins diplomates romains. Pourtant, avec une entière spontanéité, il me confesse: « Jamais, M. l'abbé, on ne nous a présenté votre situation sous cet aspect. »

Que pensait-il au juste ? Pour l'aider à comprendre notre évolution constitutionnelle et le bilinguisme fédéral, je lui avais fait voir notre timbre-poste canadien et je lui avais cité quelques déclarations autonomistes de politiques anglo-canadiens. Le Père Leduc m'écrivait quelques jours plus tard: « Mgr Leccisi est venu me dire, hier soir, toute sa joie de vous avoir parlé: l'argument du timbre-poste bilingue et celui des déclarations pro-autonomistes des hommes d'Etat anglo-canadiens ont fait effet. » Incidemment le secrétaire de la Consistoriale m'avait révélé une manœuvre des Irlandais pour obtenir la division du diocèse d'Ottawa. Pour nos braves coreligionnaires, l'élément anglophone de la capitale était forcément destiné à s'accroître, soutenaient-ils, attiré par le rôle politique d'Ottawa.

Le secrétaire de la Consistoriale disait-il vrai lorsqu'il affirmait complètement ignorer cet aspect de notre situation, ne l'avoir jamais entendu exposer sous cet angle ? J'incline à le croire. Depuis plusieurs années, au courant de quelques-unes de nos suppliques adressées aux congrégations romaines, je déplorais la faiblesse de ces exposés. L'on y parlait seulement statistiques: tel nombre de Canadiens français en tel ou tel diocèse. Rien que l'argument nombre, et l'on se tenait pour satisfait. L'argument décisif me paraissait ailleurs. Ce qu'il fallait détruire dans l'esprit des congrégations romaines, c'était la fausse conception de la « colonie », conception trop exclusivement française, belge, hollandaise, et naturellement italienne. Et ce qu'il fallait aussi com-

battre, c'était, insidieusement propagée à Rome par les *Knights of Columbus* et par les évêques irlandais, la notion d'un Canada, pays anglais, destiné à le rester, et en conséquence, le sort prétendu inexorable d'un petit peuple canadien-français, condamné à l'assimilation: assimilation que, dans l'intérêt même de ce petit peuple, l'Eglise devait se garder d'entraver. Au fait, pouvions-nous reprocher aux congrégations romaines de s'être laissé prendre aux arguties de la propagande irlandaise ? Qu'elles aient pu entretenir de si fausses conceptions sur notre statut juridique et constitutionnel, était-ce uniquement de leur faute ? Le spectacle de notre vie politique à Ottawa les aurait-il si abondamment éclairées ? Nos propres politiciens y avaient-ils défendu si jalousement nos droits les plus sacrés ? Oui, oui. Qu'avions-nous fait pour combattre la propagande hostile et pour renseigner Rome ? Et comme nous avons été lents à saisir la valeur de l'argument historique et constitutionnel ! Peu de temps après mon retour au Canada, en 1931, j'allai rendre visite à mon vieil ami, Mgr L.-A. Paquet, à Québec. Je lui racontai mon entrevue avec Mgr Leccisi; je lui fis part des confidences du Père Leduc sur l'opinion des milieux romains à notre sujet, et je dis au vénérable prélat: « Ne croyez-vous pas, Monseigneur, qu'il serait plus que temps d'invoquer là-bas notre situation constitutionnelle, dans l'Empire britannique et au Canada ? Rome aura toujours de la répugnance à se mettre les doigts dans la politique intérieure de tout pays quel qu'il soit. » Et Mgr Paquet, esprit pourtant si avisé et fort au courant de la diplomatie romaine, de me répondre: « Je me demande si le temps est venu. »

Nous en étions là. Nous étions si peu convaincus de la réalité de notre émancipation, de notre autonomie, qu'il ne nous venait pas à l'idée d'en faire état. J'ai connu une époque, encore toute proche en 1931, où oser parler ou même rêver d'indépendance pour notre pays, était, pour une large part de l'opinion, même québecoise, faire acte de révolutionnaire. Nous sommes-nous assez vantés, nous, Canadiens français, de notre loyauté à la Couronne britannique ? C'était le couplet *obligato* en tout discours politique, la précaution oratoire de caractère proprement rituel, avant toute revendication d'ordre politique ou culturel. Nos politiciens avaient si bien fait là-dessus l'éducation du peuple que,

même en 1939, à l'heure de la seconde Grande Guerre, pour s'excuser de souscrire, en argent et en hommes, à la participation du Canada au conflit européen, nos bonnes gens n'auront que ce slogan à la bouche: « Après tout, nous appartenons à l'Angleterre ! » Eh oui, toujours colonie anglaise, toujours réservoir de mercenaires au service de la Grande-Bretagne, huit ans après le Statut de Westminster ! Mais alors, pouvions-nous demander aux étrangers de posséder une connaissance de notre histoire, un sens de notre dignité et de nos droits que nous-mêmes nous nous acharnions à repousser ? En toute justice, pour la cour romaine, il faut ajouter qu'une fois mieux renseignée, elle ne tardera pas à se ressaisir. Mais je ne veux pas trop anticiper. Je raconterai plus tard l'une de mes entrevues avec le délégué apostolique au Canada, Mgr Ildebrando Antoniutti [123].

Est-ce ce soir-là ou le lendemain que le Père Leduc me conduisait à ma deuxième entrevue ? J'étais invité avec lui à dîner chez le chargé d'affaires de Londres auprès du Vatican, un M. Forbes. Malheureusement, et comme trop de fois, je n'ai gardé aucune note de cette entrevue. Je me souviens tout au plus d'avoir rencontré, ce soir-là, un Anglais d'une extrême affabilité, très ouvert à nos problèmes. Le Père Leduc le cultivait; il l'avait bien renseigné. Cet Anglais n'aimait pas plus qu'il ne faut les Irlandais: ce qui l'aidait à mieux saisir notre situation. Il avait peu goûté, par exemple, un acte récent du chargé d'affaires de l'Irlande du sud, qui s'était permis de lui passer par-dessus la tête, en présentant lui-même au Pape, je ne sais plus quel ministre australien. Chez M. Forbes, nous avons beaucoup parlé du fascisme alors régnant en Italie et de la crise qu'il subissait alors, à la suite de l'assassinat d'un antifasciste, un ancien député, un M. Matteoti. Les ennemis du fascisme en Italie et à l'étranger n'avaient pas manqué d'exploiter ce crime. A ce propos, un Anglais à mes côtés me dit: « Les Italiens sont infiniment injustes à l'égard du fascisme. Mussolini a fait d'eux une race nouvelle d'Italiens. » Le

123. Ildebrando Antoniutti (1898-), ptre; cardinal; secrétaire de l'archevêque de Udine (1920-1927); secrétaire à la délégation apostolique en Chine (1927-1931); auditeur (1931-1934); auditeur et abréviateur à la nonciature apostolique en Albanie (1936); mission spéciale en Espagne nationaliste (1937); délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve (1938-1953); maintenant préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux.

propos m'était tenu, il est bon de le noter, avant la conquête de l'Ethiopie par le Duce. De quoi encore avons-nous parlé chez M. Forbes ? De tout, je pense, excepté peut-être de ce qu'il eût fallu aborder de front. Toutefois j'ai sûrement traité du problème canadien-français. Sous quel angle ? Aucun souvenir. Ce brave homme de M. Forbes voyait, dans les Canadiens français, le meilleur élément britannique, le plus attaché à l'Angleterre, par crainte du voisin américain. L'ai-je encouragé en cette persuasion ? J'en doute fort. Quoi qu'il en soit, le Père Leduc m'écrivait quelques jours plus tard: « L'ambassadeur d'Angleterre est heureux jusqu'à l'enchantement ! » De quoi me faire croire un diplomate émérite, et avec un peu moins de modestie, une sorte de petit Talleyrand !

Le lendemain me réserve la plus intéressante, la plus vivante, la plus profitable aussi, je crois, de mes entrevues: l'ambassadeur de France, M. le vicomte de Fontenay m'accorde audience. Je me trouve en face d'un beau type de Français: une fort belle tête, presque carrée mais plus élargie du front, une chevelure fine, légèrement blonde, une moustache fière, des yeux vifs et bons qui regardent droit. On le dit très puissant et très estimé à Rome et ami personnel du Cardinal Cerretti [124]. Il aborde sans préambule le sujet. Il nous connaît assez bien. Il a pris notre cause à cœur. Il souhaiterait nous venir en aide, avec discrétion toutefois, juste assez pour ne pas se faire dire, un jour ou l'autre, de se « mêler de ses affaires ». Pour nous accorder cette aide, il veut toutefois qu'on le documente. Et, sur ce point, il corrobore le Père Leduc: rien de nos journaux, de nos revues, de nos livres, n'existe à la Bibliothèque vaticane. Et ceci dit, M. le vicomte de Fontenay aborde le chapitre des reproches dont, à son dire, nous ne pouvons nous disculper. Il nous reproche premièrement de n'avoir point de représentant permanent à Rome; il voudrait que l'on y maintînt à tout le moins, un prélat malade ou « censé l'être » et dont ce serait le rôle de renseigner l'épiscopat canadien-français. Comme je lui fais remarquer sur ce point, que le « représentant » serait vite dépisté par nos amis irlandais qui obtien-

124. Bonaventure Cerretti (1872-1933), ptre; diplomate à Mexico (1904-1906); à Washington (1906-1914); nonce à Paris (1921); cardinal (1925); secrétaire des affaires ecclésiastiques extérieures (1919).

draient son renvoi: « Entendu, me répond-il, au bout de deux ans, il sera brûlé; vos évêques n'auront qu'à le remplacer. » M. le vicomte de Fontenay nous reproche, en deuxième lieu, de faire ou de laisser édifier contre nous de fausses statistiques, et par exemple, de laisser compter parmi les catholiques anglophones, tous ceux qui ne sont pas de nationalité française. Il nous reproche enfin, ou plutôt il reproche à nos évêques — nous sommes toujours en 1931 — de passer trop rapidement à Rome, « comme des bolides », me dit-il; une visite au Pape, une autre au secrétaire d'Etat, une troisième aux Catacombes, et l'on se rembarque pour le Canada. Vos évêques laissent parfois un mémoire. Mais ce n'est point par des mémoires — mémoires qu'on ne lit pas ou qu'on laisse à de petits secrétaires de Congrégations de résumer — qu'on fait de la diplomatie à Rome. La diplomatie se fait par des prises de contact, des conversations, au besoin par des dîners, entre la poire et le fromage. Des séjours plus prolongés de vos chefs religieux s'imposent d'autant plus que les évêques et archevêques irlandais étant aussi nombreux, sinon plus nombreux que les vôtres, et séjournant à Rome plus longtemps, y exercent une influence autrement plus considérable. M. l'ambassadeur ajoute même, non sans un gros grain de malice: « Si vous envoyiez vos servants de messe à Rome, ils y auraient autant d'influence que vos évêques. Mettez-vous bien encore dans la tête, ajoute M. le Vicomte, que les *Knights of Columbus* sont tout-puissants à Rome. Ils y dépensent des sommes considérables. Et ils savent où les dépenser. L'un de leurs hommes fut, pendant dix ans, installé à la Consistoriale; un autre, un prélat irlando-américain, occupe un poste à la Secrétairerie d'Etat et a été constitué le distributeur des fonds des *Knights of Columbus*. Au surplus, ne vous faites pas illusion sur l'esprit qui règne ici. L'on sait peu de choses de votre évolution politique. D'où la préoccupation inévitable de conduire les affaires de l'Eglise canadienne de façon à plaire à l'influence anglaise en votre pays, et même de plaire à l'Angleterre ou à l'influence britannique. Donc, conclut M. le vicomte de Fontenay, vous apercevez où en sont à Rome les affaires de votre Eglise et de vos compatriotes. Il vous faut changer absolument vos méthodes de défense. Ou dans vingt-cinq ans, vous êtes perdus ici. »

Sur ces mots, M. le vicomte de Fontenay s'était levé. Il me tendit la main. L'audience avait duré une heure. Je remerciai M. le Vicomte de sa grande bienveillance à notre égard et lui promis de faire parvenir ses conseils et avertissements à qui de droit.

Chez le Pape

Une audience manquée ! C'est bien la mésaventure qui m'arrive le 5 mars. Par erreur, ou plutôt faille dans mes souvenirs, j'ai interverti l'ordre de mes rencontres ou audiences. C'est par le Vatican que j'ai commencé et c'est par l'ambassade de France que j'ai terminé. A la vérité, je me suis promis peu de chose de mon audience privée près du Saint-Père. Je ne m'imagine guère Pie XI portant beaucoup d'attention aux propos d'un petit professeur d'histoire du Canada, en l'humble province de Québec. Et cette audience n'allait pas sans m'apporter quelque trouble intérieur. On m'avait dit l'homme tout d'une pièce, posant plus de questions qu'il n'attendait de réponses et fort expéditif en toute affaire. Mgr Perrin [125], naguère directeur du Collège canadien à Rome, mais encore en la Ville éternelle, me l'a décrit, la veille, extrêmement autoritaire, exigeant pour tous ses subordonnés. Pie XI régnait. Les cardinaux, même de la Curie, ne voyaient venir qu'avec crainte et tremblement leur audience de chaque quinzaine; « ils préparent leurs rapports avec le tremblement d'un étudiant, la veille de ses examens », m'avait encore dit Mgr Perrin. Ce jour-là donc, je gravis les grands escaliers du Vatican, d'un pied leste, mais avec un cœur que j'aurais souhaité plus solide. Quelles questions me va poser le Saint-Père ? Et comment y répondrai-je ? Un fonctionnaire, tout de rouge habillé, me conduit dans une pièce attenante au cabinet de travail du Pape. Et j'attends, j'attends... J'attends plus d'une heure. J'attends plus longtemps que le poète de la chanson. Le plus fâcheux, c'est que l'heure de mon audience est passée. Le Monseigneur qui voit à donner son tour aux rares élus dont je suis, m'apprend préci-

125. Léonidas Perrin (1878-1944 ?), p.s.s.; protonotaire apostolique; supérieur à Rome du Collège canadien (1911-1916); curé de Notre-Dame de Montréal (1919-1926); doyen de la Faculté de philosophie (1926-1928); retourne à Rome en 1928.

sément qu'un cardinal est à *subir son examen.* Et le temps passe. Et j'attends. Dans les pièces avoisinantes on se désespère. Un fonctionnaire, garde galonné, à cheveux gris, qui remplit sa fonction dans le passage, n'en peut plus. Tout médaillé qu'il est, il vient me prier de le laisser s'asseoir sur l'un de mes fauteuils. Et le temps file; une heure et demie d'attente. Enfin une porte s'ouvre. Un cardinal paraît, de larges dossiers sous le bras; il s'éponge, le visage en feu, celui d'un étudiant qu'on a « collé ». Mon audience est bien ratée. Dans les grandes salles, au fond du couloir, des groupes de pèlerins impatients attendent le Pape. A deux pas, j'entends à nouveau s'ouvrir une porte. Le Saint-Père est devant moi: pas très grand, trapu, les yeux plutôt doux, fatigués. Le personnage respire cependant la bonté; il a déposé, en son cabinet, son revêtement d'autorité, le sentiment de ses lourdes responsabilités. C'est le Père commun des fidèles qui commence sa tournée quotidienne parmi ses enfants. Je suis tombé à genoux; il me fait relever, et me demande qui je suis.

— Un prêtre du diocèse de Montréal, au Canada, Très Saint-Père.

— Et quel est votre ministère ?

— Professeur d'histoire du Canada à l'université de mon diocèse.

Lorsque je prononce le mot « histoire », la figure de Pie XI, ancien archiviste de la Bibliothèque ambrosienne de Milan, se ranime. Mais, comme je le sens pressé, j'ajoute simplement:

— Je vous demande, Saint-Père, de bénir mes modestes travaux et tous ceux qui me sont chers...

— Oui je vous bénis, et je bénis tout cela, tout cela.

Et le Pape s'en va vers sa tournée d'audience, d'un pas qui me paraît fatigué.

Audience manquée. Au vrai, et je l'ai dit tout à l'heure, j'attendais peu de ma visite au Pape. Il m'aurait fallu tomber là, en un meilleur moment, un de ces jours où un cardinal n'aurait pas eu à *subir son examen.* J'avais quand même vu le Saint-Père. Il était le troisième pape que je voyais de très près. Et j'emportais sa bénédiction qui est tout de même celle du Chef de l'Eglise, un peu celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

XI

PASSAGE À LOURDES

Rencontre de Monseigneur Gerlier

Mes audiences terminées, je quitte Rome encore une fois. J'ai pris congé du Père Leduc qui, lui, se dit naïvement enchanté des résultats de mon voyage. Il me donne une longue et affectueuse poignée de mains. Le cher Père rentrerait volontiers, je pense, avec moi, au Canada. Mais il est trop bon religieux pour le laisser paraître. Je remonte vers le nord, par un autre train rapide. J'ai le dessein de ne m'arrêter qu'un moment à Marseille pour, de là, remonter vers Lourdes. Là encore, mon passage sera court: le temps d'aller dire ma messe à la Grotte. Mais je fais une rencontre imprévue: celle de Mgr Gerlier [126], évêque de Tarbes et de Lourdes. Monseigneur s'en vient, accompagné de sa suite, dire sa messe à la Grotte. C'est son habitude lorsque le temps le permet. Il m'aperçoit. Nous nous sommes rencontrés à un Congrès national de l'ACJF, en 1909, à Orléans — alors que, jeune avocat, on l'élut à la présidence de cette association de jeunesse. Nous nous sommes revus depuis à Paris, en 1921, alors que, devenu prêtre, il s'occupait encore d'œuvres de jeunesse. Il m'invite à dîner avec lui, le soir, à son évêché. Je retarde mon départ de quelques heures, ne voulant pas manquer cette aubaine. Encore une rencontre où, faute de notes en mes carnets, mes souvenirs restent confus. Je me souviens toutefois que nous avons longuement parlé du Canada qu'il aimait beaucoup. Encore avocat

126. Pierre Gerlier, voir la note 9 du quatrième volume.

et président de l'ACJF, il était venu au Congrès eucharistique international de 1910; il était revenu, deux ans plus tard, au Congrès de la Langue française à Québec. Il comptait alors, dans la jeunesse de chez nous, un grand nombre d'amis. On s'était facilement épris de ce grand et beau jeune homme, d'une foi si simple et si fière, d'un caractère si liant et doué d'une remarquable éloquence. A l'évêché de Lourdes, ce soir-là, nous avons donc remué beaucoup de souvenirs. L'évêque ne faisait pas oublier le jeune homme d'autrefois. Il était resté simple, d'une affabilité parfaite, pas l'ombre de ces airs de grand seigneur qu'affichent trop volontiers les évêques de France. Mgr Gerlier gardait dans sa mémoire, des noms d'hommes qui lui étaient restés chers. Il me demanda des nouvelles d'Omer Héroux, d'Henri Bourassa, de Georges Baril [127], de Mgr Bruchési, etc., etc. Malheureusement il avait à sa table, ce soir-là, un autre invité, un catholique laïque avec lequel il paraissait très lié. La conversation, cela va de soi, tournait souvent du côté de l'autre invité. Je ne dirai pas cette fois, comme à Rome: « rencontre manquée ». Mais je l'aurais voulue plus intime, plus seul à seul.

127. Georges Baril (1885-1953), médecin-chimiste; chef du service de chimie aux laboratoires de l'Hôtel-Dieu (1914-1944); à l'Hôpital Sainte-Justine (1918-1948); professeur, directeur des études, vice-doyen de la Faculté de médecine (1915-1944); à la Faculté des sciences (1920-1947); vice-doyen de la Faculté des sciences (1947-1953); président de l'ACJC (1911-1920).

XII

RETOUR AU CANADA

Le lendemain soir, je suis de retour à Paris. Je hâte mes préparatifs de départ. J'aime beaucoup voyager, sauf dans les derniers jours de mes voyages. Il y a quelque chose en moi de l'oiseau migrateur qui, la belle saison finie, se sent irrésistiblement poussé vers d'autres cieux. Le 2 mars, j'avais écrit à ma maman:

> Il me semble que cette dernière huitaine que, sauf mes trois jours à Rome, je vais passer presque entièrement en chemin de fer, va filer plutôt vite. J'ai bien hâte quand même de me sentir les deux pieds sur le pont du *Lafayette* pour me reposer un peu, et plus hâte encore, d'être assis à mon siège dans le train de New York-Montréal.

Arrivé à Paris le 10 mars au soir, je dois, en effet, prendre le train du Havre, le 11, à neuf heures du matin. Le *Lafayette* quittera la France à une heure de l'après-midi pour Plymouth, puis New York. Donc pas de temps à perdre. Le 11, mon petit bagage est à bord du train. Je suis à faire quelques pas sur le quai de la gare. Quelle surprise m'y attend ! Qui vois-je venir vers moi ? Notre haut-commissaire, M. Philippe Roy, encadré de ses deux secrétaires, Jean Désy et Pierre Dupuy. M. Roy tient à me prodiguer cette dernière amabilité. Il m'apporte les *Mémoires* du Maréchal Foch, deux volumes qui viennent de paraître. « Voilà, me dit-il, une lecture de voyage, pour tromper l'attente du retour. » Sur ce dernier signe d'amitié, je quitte Paris et la France. Dans le train, je repasse les petits événements de ces deux mois

et demi. Une question me harcèle: ce voyage valait-il la peine d'être fait ? Je me le demande sans trouver réponse décisive. En certains esprits, sans doute, j'aurai éveillé quelque intérêt pour le Canada français si inconnu, si oublié. Ces brèves leçons, ces courts passages peuvent-ils se promettre autre chose ? Lueur d'un cierge qu'on allume et que le premier souffle éteint. La France a les yeux tournés de tant de côtés, et d'abord, en 1931, vers son empire d'Afrique et d'Asie. Dans l'esprit de quelques-uns de nos étudiants, — j'en avais rencontré plusieurs; quelques-uns m'avaient manifesté de l'intérêt, de l'amitié —, dans l'esprit de ceux-là j'avais peut-être éveillé, ranimé quelques idées et sentiments: un peu plus d'intérêt à l'égard de leur petit pays, un peu plus de fierté. Et l'ajouterai-je ? un peu moins d'éloignement pour le prêtre. Quelques-uns même qui ont perdu la foi ne laissent pas de m'inviter fréquemment à déjeuner ou à dîner avec eux. Ils me savent gré surtout de leur avoir révélé, en mes cours à la Sorbonne, quelques aspects de leur petit pays qu'ils ignoraient totalement. Ils se sentent heureux, l'ajouterai-je, que, sur ces aspects de notre histoire, j'aie pu capter l'attention des Français.

La traversée sur le *Lafayette* sera aussi agréable que la précédente sur le *De Grasse*. Grand oiseau blanc, lui aussi, qui ne semble qu'effleurer la mer. Je me repose. Je rédige quelques notes sur mon passage à Rome. J'ai là ces notes sous les yeux. Elles contiennent un résumé, un trop bref résumé de mes entrevues avec les diplomates; j'y découvre aussi quelques moyens d'action pratique que le Père Leduc et M. de Fontenay m'ont chaudement recommandés: par-dessus tout démontrer au Vatican notre existence; donc envoi de livres, de journaux, de revues, parmi les plus représentatifs, à la Bibliothèque vaticane; envoi aussi des publications du gouvernement du Québec, telles que les *Rapports de l'Archiviste*; envoi des publications bilingues du gouvernement d'Ottawa, y joindre des timbres-poste bilingues; prier nos sociétés nationales de se charger de cette besogne, ou peut-être encore et ce qui vaudrait mieux, fonder un comité d'hommes d'action qui mèneraient hardiment cette propagande; pendant ce même temps, documenter les ambassades de France et d'Angleterre auprès du Vatican. On m'avait même proposé d'obtenir du gouvernement fédéral, un représentant laïc ou ecclésiastique auprès du gouverne-



M. l'abbé Alfred Emery (Photo Westlake)



S. Em. le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve et M. l'abbé Lionel Groulx à Vaudreuil, en 1937

ment italien, représentant de langue anglaise, pour s'assurer en revanche un représentant de langue française auprès de la cour romaine. Ne serait-il pas également opportun d'intéresser nos Chevaliers de Colomb de langue française à cette propagande, leur assignant, par exemple, la constitution d'un fonds pour en assumer les frais ? En somme, m'avait recommandé le Père Leduc, faire un siège en règle, quoique avec discrétion, des autorités romaines, en vue d'obtenir d'elles une juste attention à nos suppliques et à nos droits. Aussitôt rentré au Canada, je m'emploierai de mon mieux à satisfaire le cher Père Leduc.

Le *Lafayette* a bien filé. Un matin, au jour attendu, nous sommes en vue des côtes américaines. Ici se place un incident fort singulier. Je m'en voudrais de ne pas le raconter. Ce jour-là, je n'ai pas assisté à un miracle, mais à quelque chose de bien extraordinaire. A l'aller, au mois de janvier, j'avais fait la rencontre, sur le *De Grasse*, d'un couple de jeunes mariés, une jeune Canadienne française, infirmière, à l'emploi du gouvernement du Québec, sur la côte du Labrador, et un jeune Français, comptable sur un bateau de la Compagnie Clark, de Clark City. On devine comment les deux jeunes gens s'étaient rencontrés. Le marié emmenait sa jeune épouse en voyage de noces, en France, dans sa famille à lui. Par un heureux hasard, je retrouve le jeune couple sur le *Lafayette*, s'en revenant au Canada. La jeune femme avoue une hâte extrême de rentrer au pays. De son séjour en France elle rapporte des impressions fortement mêlées d'amertume. Ses beaux-parents ne lui ont pas ménagé leurs airs de supériorité. La jeune femme ne manquait ni d'élégance ni de bonne éducation. On a pourtant trouvé moyen de critiquer son accoutrement, ses chapeaux, et que sais-je ? La petite Canadienne est à bout de nerfs. Un seul désir l'anime, la soulève: respirer l'air du pays, retrouver ses gens. Ce matin, dans la rade de New York, nous sommes tous trois sur le pont du navire, mesurant la distance qui nous sépare du quai d'arrivée. Tout à coup, elle me dit: « — Croyez-vous qu'à New York il nous sera possible de prendre le train du matin ? J'en ai une mortelle envie. Je hoche de la tête. — Je vous paie une grand-messe à saint Joseph si nous arrivons à temps. — Attendez, lui dis-je, que nous en sachions d'abord quelque chose. Nous avisons un officier du bord. — A

quelle heure toucherons-nous au port ? — Pas avant deux heures. Vous voyez à quelle lente allure nous filons. »

Ce qui voulait dire: pas de train du matin pour Montréal. Ces deux heures passées, il fallait, en effet, compter le temps pris à l'abordage, au débarquement, au transport de nos bagages à la douane, à l'examen de ces bagages par les douaniers; puis ce serait la course au taxi, à la gare, puis au guichet de la gare, le sceau sur nos billets. L'officier, tout calcul fait, nous a paru catégorique en sa réponse. Or voici que tout à coup le navire s'ébranle, accroît sa vitesse. Les deux heures se raccourcissent, se réduisent à une heure. Fiévreusement nous guettons l'installation de la passerelle. Quelques minutes plus tard, nous sommes à la douane, en face de nos malles disposées en ligne, selon l'ordre alphabétique des noms des passagers. Mes jeunes mariés sont de la lettre B; je suis de la lettre G. Un moment plus tard, triomphante la jeune femme me crie: « — C'est fait. Nous allons vous attendre, ajoute-t-elle. — Non, sauvez-vous. Laissez-moi faire. Je partirai ce soir; il ne vous reste plus qu'une vingtaine de minutes avant le départ du train. Allez; courez votre chance. » Ils partent. Et j'attends, les nerfs tendus. Moi aussi j'ai une folle envie de prendre le train de Montréal. Parmi les douaniers qui viennent en ma direction, j'en aperçois un qui à son visage me paraît un bon Irlandais.

— Catholic priest ?

— Yes.

Et aussi vite que les mots peuvent aller, je lui dis mon extrême désir d'attraper le train de Montréal, de suivre des amis... Un crayon de craie s'abaisse sur ma malle. Un pourboire, une poignée de main au brave homme. Et je pars à mon tour. Je hèle un taxi. « Vite à la gare centrale ! Un substantiel pourboire si vous m'y amenez à temps. » Huit à dix minutes me restent. Le taxi démarre en vitesse; mais crac ! un embouteillage. Machine arrière. Je n'ai plus qu'une minute. J'entre en trombe dans la gare, confie à un nègre mes bagages, cours au guichet. Et le nègre et moi à grandes enjambées, courons vers le train. Hélas, il démarre ! Nous courons plus vite. Dans la fenêtre d'un wagon, des mains s'agitent, me font signe. Le nègre, à bout de bras, me

pousse sur le marchepied, me jette à la tête mes petites malles. Mes amis me saisissent. Et nous nous amusons de notre aventure, la trouvant tout de même assez singulière. La jeune femme me paie sa messe à saint Joseph. Et avec quelle joie !

Le soir, j'étais à Montréal. J'avais écrit à ma mère, le 2 mars: « S'il arrive que des journalistes téléphonent pour savoir le jour ou l'heure de mon arrivée, gardez-vous bien de le dire. » Seuls, avertis par ma mère, les deux abbés Pineault [128] sont là qui m'attendent et me conduisent au 2098 rue Saint-Hubert. Ma chère vieille maman, on le devine, me fait fête. Ainsi finit ce voyage de 1931 que j'avais placé sous la garde de ma chère Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. Encore une fois elle avait fait merveille pour son humble protégé. Je rentrais de voyage, surtout de mon séjour à Paris, avec une grande joie au cœur. Notre petit peuple valait donc quelque chose. A notre histoire, à notre destin, j'avais pu intéresser un public tel que celui de la Sorbonne, une partie de l'élite de France. Ce sera le grand souvenir que je garderai de cette année 1931.

Épilogue au voyage à Paris

Peut-être conviendrait-il, en toute justice pour mes amis de France, d'ajouter un épilogue à mon voyage à Paris. Notre haut-commissaire, M. Philippe Roy, véritablement emballé, avait multiplié les démarches pour m'obtenir un prix de l'Académie française. Mis au courant de l'affaire, j'avais eu beau lui dire assez incongrûment que je n'étais collectionneur ni de médailles ni de diplômes, je n'avais pu refroidir sa ferveur. Le cher commissaire n'avait pas perdu son temps. Dès mon retour au Canada, une lettre de M. Roy et une dépêche du *Star* de Montréal (10 juillet 1931) m'apprenaient bel et bien l'attribution, par l'Académie, d'un prix de 2,000 francs pour l'ensemble de mes ouvrages sur l'histoire du

128. Lucien Pineault, voir la note 67 du premier volume. — Albert Pineault (1888-1953), ptre; professeur à L'Assomption (1915-1918, 1919-1922); vicaire (1918-1919, 1922-1925); aumônier (1925-1931, 1943-1948); directeur général et visiteur à la Commission scolaire de Verdun (1931-1937); curé de Sainte-Madeleine d'Outremont (1948-1953).

Canada. Le journal anglais voulait même ajouter — et je cite comme preuve qu'en ces milieux on ne m'a pas toujours maltraité —: « He (abbé Groulx) is one of the best known historians in Canada, his work ranking with that of Canada's established authorities. » Je dois ajouter, pour n'être pas en reste avec mes amis canadiens-français, qu'un nommé Robert Guermantes écrivait, pour sa part, dans *Le Canada* (de Montréal, 11 juillet 1931): « L'Académie française, ô blasphème ! ne montre pas toujours du discernement dans l'attribution de ses prix... Cette année elle a bien agi. S'il était un auteur au Canada qui méritât la reconnaissance de la docte académie, c'est bien M. l'abbé Lionel Groulx. »

Là-bas, en France, une autre amabilité m'était réservée. Aiguillonné, éperonné encore cette fois, je le crois bien, par notre ministre plénipotentiaire, le Comité France-Amérique acceptait de publier en volume mes conférences de Paris. Plus heureux que mes devanciers qui l'auraient pourtant mieux mérité, ces conférences de 1931 allaient obtenir au vieux pays un écho prolongé. Le Comité France-Amérique incluait l'ouvrage dans sa série des *Etudes américaines* dont il serait le deuxième volume de cette année-là, le premier étant une *Initiation à la vie aux Etats-Unis*, ouvrage écrit en collaboration. *Le Français au Canada*, titre que l'on se plut à donner à mes conférences, parut en 1932 chez l'éditeur Delagrave. On en fit un tirage de quelques milliers d'exemplaires que le Comité France-Amérique et M. Philippe Roy distribuèrent généreusement en France. Notre ministre de Paris en distribua pour sa part 250 exemplaires; 500 s'en allèrent au secrétaire de la province, Athanase David. Peu mince succès pour M. Roy qui avait ainsi forcé la porte du ministre. Un millier, je crois, prirent le chemin du Canada. M. Georges Goyau, toujours à la demande du Comité et de M. Roy, avait honoré *Le Français au Canada* d'une assez longue préface dont il fit plutôt un « Epilogue ». Le premier paragraphe donne le ton de ce bout de littérature, en même temps qu'il indique ce qui, en mes conférences, avait touché le cœur de nos cousins de France:

> Dieu ! Patrie ! Liberté ! ces trois mots, qui servaient de drapeau, il y a maintenant un demi-siècle, aux revendications religieuses de Jules Simon, pourraient s'inscrire comme épigraphe en tête du

livre où M. l'abbé Lionel Groulx vient de réunir ses éloquentes leçons sur *Le Français au Canada.* Tragique et glorieuse histoire que celle de cette langue qui soudainement, après 1760, se trouve dans ce lointain outre-mer, isolée, dépaysée, submergée, et qui pourtant survit, parce qu'elle est auprès de Dieu l'interprète coutumière des âmes, parce que ses résonances mêmes répercutent la voix des aïeux, perpétuent dans la vie sociale l'empreinte de la patrie perdue, mais non oubliée, et parce qu'enfin les droits qu'elle revendique et qu'elle finit par obtenir sont, pour ceux qui la parlent, le plus précieux symbole de liberté.

Paris-Canada, journal des nations américaines, publie, le 22 novembre 1931, un large fragment de la conclusion de l'ouvrage à paraître, qui est pour lui un « ouvrage capital ». Et cette citation rejoint le sentiment de Georges Goyau en son « Epilogue ». Pour la première fois peut-être, aux Français des années 1930, l'on avait révélé cette lutte poignante, pour la conservation de la culture héréditaire, dans une colonie de la France, colonie abandonnée depuis près de deux siècles, passablement oubliée et qu'on voyait ressurgir avec la figure de l'indomptable. A propos de l'ouvrage, M. J. Wilbois m'écrivait, du reste, de Paris: « Vous parlez de l'attachement des Canadiens à la culture française avec une justesse de ton et avec une chaleur de sentiments qui sont pour nous profondément émouvants. » Dans ma conclusion, je ne cachais rien, certes, de nos périls, périls du grand tout canadien, péril américain. Mais j'avais ajouté quelque chose comme ceci: « Dans notre passé nous avons bien gagné quelques gageures; nous gagnerons cette autre. » Pour M. A. Albert-Petit, qui y va d'un assez long article dans le *Journal des débats* (23 février 1932), l'ouvrage est un « passionnant volume ». Dans un article au *Devoir*, 19 mars 1932, mon ami Antonio Perrault rapporte un bout de lettre d'une jeune fille qui a passé l'hiver à Paris, une jeune Canadienne française qui lui écrit: « Je t'écris de retour d'une conférence donnée par S. Il m'a déçue... J'ai commencé à lire *Le Français au Canada*... c'est joliment plus intéressant. » Mais je me dois de l'écrire, l'hommage qui me fit le plus grand plaisir, ce n'est pas celui de l'ami Emile Baumann, dans le *Figaro* du 19 mars 1932, ni celui d'Ange Galdemar, dans le même journal (4 mai 1932), ni celui très bienveillant de Robert

de Roquebrune [129], dans *France-Amérique* (avril 1932), ni celui de Noël de Clazan, dans *Le Correspondant* (25 juin 1932), ni de quelques autres, ce fut celui du petit et grand journal de Fribourg où l'on ne m'avait pas oublié, long article reproduit dans *L'Echo de Lausanne* *, et qui porte la signature de Serge Barrault [130], professeur à l'Université. Nous étions tous les deux en relations épistolaires depuis au moins 1930. Nous échangions même nos ouvrages. Il m'avait fait hommage en particulier de son *Grand portail des morts*. Avec plaisir, je lui avais fait quelque publicité au Canada. On se rappellera, toujours à propos de Barrault, qu'invité à me rendre à Fribourg, j'avais dû refuser, faute de temps, et par suite d'un malentendu. Mgr Eugène Beaupin [131], des « Amitiés catholiques françaises à l'étranger », avec la meilleure intention du monde, m'avait conseillé ce refus. Serge Barrault avait parlé de mes livres à ses étudiants; il leur avait mis en tête de me faire venir à Fribourg pour une conférence. Le cher Mgr Beaupin, de passage vers le même temps à Fribourg, avait estimé le patronage d'une simple petite société d'étudiants telle que *Gallia*, point « assez imposant » pour accueillir le conférencier canadien ! Il se chargea d'intéresser plutôt à la chose le directeur de l'Instruction publique, un Monsieur Perrier. Ce Monsieur reçut une lettre de Mgr Beaupin, mais la mit dans sa poche et ne s'en ressouvint qu'à la mi-février. A ce moment-là j'étais tout prêt de mon retour au Canada. M. Barrault en fut quitte pour m'écrire sa déception et celle de ses étudiants. Averti plus tôt, j'aurais revu, avec le plus vif bonheur, et je l'ai dit plus haut, cette petite ville universitaire où j'aurai vécu une année de si grandes joies intellectuelles et d'où me reviendra si souvent la séduisante et chère ombre de mon professeur de littérature, Pierre-Maurice Masson [132].

---

129. Robert de Roquebrune (1899-), romancier canadien contemporain; attaché aux Archives du Canada à Ottawa, puis aux Archives du Canada à Paris. A publié des études historiques sous le titre général *Les Canadiens d'autrefois* et plusieurs romans.

* (30 avril 1932).

130. Serge Barrault (1887-), historien; professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université de Fribourg (1931).

131. Eugène Beaupin, voir la note 95 du quatrième volume.

132. Pierre-Maurice Masson, voir aux pages 152-154 du premier tome.

Dans son article à la *Liberté de Fribourg* *, Serge Barrault se permettait une assez longue analyse de mes ouvrages d'histoire alors parus, pour finir avec *Le Français au Canada* où il lui plaisait de voir une suite à *La Naissance d'une Race.* Les conférences de Paris avaient, en outre, de quoi intéresser tout particulièrement ce professeur de la Suisse française. Après la citation d'une phrase de mon volume: « La politique vitale du Canada français est une politique scolaire », Barrault écrivait: « Mais la question de l'école n'est pas grave seulement au Canada. L'Etat de Fribourg, avec raison, apporte aux questions scolaires le soin le plus vigilant, et il a le droit de se féliciter, par exemple, pour ce corps admirable d'instituteurs qu'il possède. C'est dire que, aux esprits de tout pays, le livre de M. Lionel Groulx propose une leçon intéressante. »

L'état de drame où vit un petit pays français tel que la Suisse romande, si cernée, si pressée par d'autres et opulentes cultures, avait aidé Serge Barrault à comprendre la situation dramatique du Canada français. Et c'est pourquoi, sans doute, de la dernière page de mon livre, ce catholique avait surtout cité en fin de son propre article ce souvenir qui m'était revenu d'une soirée inoubliable au Canada:

> La langue, la culture de France, nous n'avons cessé de professer pour elles une sorte de culte. En 1910, au dernier soir du célèbre congrès eucharistique de Montréal, un million de personnes se trouvaient réunies devant le reposoir au pied du Mont-Royal; tourné vers l'immense foule et s'adressant à l'ostensoir flamboyant, l'archevêque de Montréal commença d'appeler les bénédictions de Dieu: l'une après l'autre, il évoqua les nations catholiques, tous les intérêts spirituels du monde; puis, de sa voix claire, il laissa tomber cette invocation: « Bénissez la langue française. »
>
> La langue et la foi, et l'une et l'autre mêlées dans une sorte d'union mystique ! Ces mots, ce geste de l'évêque révèlent toute la loi, tout le ressort de notre vie. Et cette loi, ce ressort, je cherche encore la force souveraine qui les pourrait briser.

Dans cette propagande autour du *Français au Canada,* je retrouve encore, on n'en sera pas étonné, le zèle, l'amitié chaleu-

---

* (21 avril 1932).

reuse de notre ministre haut-plénipotentiaire. Il s'y dépensera, s'y donnera du mal, comme s'il se fût agi de son œuvre à lui ou de l'œuvre de l'un de ses très proches. « Tous les membres de l'Académie, m'écrivit-il, ont reçu l'ouvrage ! » Il poussera même la condescendance jusqu'à m'envoyer au Canada la plupart des accusés de réception qui lui seront venus. Et c'est ainsi que je possède un lot de rares autographes, lettres ou simples cartes, celles-ci avec une note de remerciements, tantôt adressée à l'auteur, tantôt à M. Roy. Gerbe précieuse où je découvre des autographes de Jules Cambon [133], l'ambassadeur, du Vicomte de Fontenay [134], ambassadeur de France près le Saint-Siège, d'Edouard Herriot [135], alors maire de Lyon, de Raymond Poincaré [136], de René Doumic [137], de Fernand Laudet [138] et de bien d'autres dont je n'ai pu déchiffrer la signature. Ai-je eu la naïveté de croire, sur la foi de leurs textes élogieux, que ces grands messieurs ont tous lu, d'un bout à l'autre, *Le Français au Canada* ? J'ai perdu très jeune mes illusions d'auteur sur le sort de ces hommages aux grands seigneurs des lettres, de la politique ou des affaires. Je me souviens qu'un jour, étudiant en Europe, j'avais acheté pour $0.25, sur les quais de Paris, l'exemplaire d'un ouvrage de l'un

---

133. Jules Cambon (1845-1935), administrateur français; avocat; gouverneur général de l'Algérie (1891-1897); ambassadeur à Washington (1897-1901); à Madrid (1902-1907); à Berlin (1907-1914); membre de l'Académie française (1918).

134. Vicomte de Fontenay, voir la note 121 de ce volume.

135. Edouard Herriot, voir la note 123 du quatrième volume.

136. Raymond Poincaré (1860-1934), avocat; député; ministre de l'Instruction publique; ministre des Finances (1893-1900, 1906-1912); ministre des Affaires étrangères (1912, 1922-1926); président de la République (1913-1920); sénateur; président du Conseil (1912, 1922-1924, 1926-1929); bâtonnier du Barreau de Paris (1931); membre de l'Académie française (1909).

137. René Doumic (1860-1937), littérateur et critique français; directeur de la *Revue des Deux Mondes* (1915-1937); conférencier en France, aux Etats-Unis et au Canada; membre de l'Académie française (1909) dont il devint le secrétaire perpétuel (1923-1937).

138. Fernand Laudet (1860-1933), diplomate et écrivain français; attaché à l'ambassade de Berlin (1886-1898); conseiller général du Gers (1892-1898); second secrétaire à l'ambassade de France près le Saint-Siège (1899-1904); directeur de la *Revue hebdomadaire* (1919) et de la *Revue de la semaine* (1920-1933).

de nos écrivains les plus haut cotés. Une chaleureuse dédicace honorait pourtant la première page du livre. Et l'auteur avait dû recevoir un accusé de réception des plus élogieux. Mais hélas, l'ouvrage pompeusement dédicacé à un Académicien de France, s'il vous plaît, n'était pas même tranché.

Le voyage en Louisiane

Rentré de mon voyage en Europe, je compte bien me remettre sans retard à mes travaux d'histoire, à la préparation de mes cours de l'année 1931-1932. J'étudierai la période de l'Union des Canadas où il y a tant sinon tout à refaire. Et les épreuves du *Français au Canada,* publication de mes cours à Paris, chez Delagrave, vont bientôt m'arriver. Hélas, encore une fois hélas, me voici tiré hors de mes travaux. Un pèlerinage en Louisiane s'organise, pèlerinage d'Acadiens et de Canadiens français. On le veut aussi représentatif que possible. *Le Devoir* prépare sa délégation; le journal me prie de m'y joindre. Comment refuser ? Il y a si longtemps que cette région du Mississipi me hante, me fascine par les grands noms d'explorateurs qu'elle évoque. J'accepte. Durant tout le voyage, je partagerai la cabine de Mgr Camille Roy [139]: compagnonnage qui en amuse beaucoup. Le critique québecois, on le sait, me porte légèrement dans son cœur; et l'on n'a pas oublié les polémiques de *L'Appel de la Race.* Mais ces sortes de petites antipathies ne m'ont jamais effrayé. Je me suis fait d'ailleurs une loi, je crois l'avoir dit, de ne jamais me plaindre d'une critique de mes ouvrages, fût-ce la plus malveillante. Mon compagnon de cabine, vrai gentilhomme, ne gâtera d'aucune façon mon voyage en Louisiane.

Nous sommes donc partis, aux premiers jours d'avril, pas loin d'une centaine de voyageurs, pour la longue course vers le pays louisianais. Le groupe acadien s'en allait par l'est; le canadien, par le centre: Toronto, Chicago, pour descendre ensuite le Mississipi. Les deux groupes se rencontreront en Louisiane même. Au retour j'ai écrit, pour *Le Devoir* (25 avril 1931): « Quelques im-

139. Camille Roy, voir la note 87 du premier volume.

pressions de voyage ». Cet article a été reproduit, avec quelques autres de M. Omer Héroux et diverses pièces, dans une brochure. Je retiens pourtant deux lieux ou étapes qui m'ont laissé les plus vifs souvenirs: le Fort de Chartres, à quelque soixante milles de Saint-Louis, Missouri, et cela va de soi, le pays louisianais. « C'est au Fort de Chartres, écrivait M. Héroux, que nous avons été, pour la première fois, frappés en plein cœur. » Il avait raison. Jusque-là nous avions rencontré un premier groupe français à Chicago, groupe agonisant, mais d'émigration plutôt récente, puisqu'il remonte, en somme, à l'exode du milieu du XIXe siècle. Autre serait la surprise au Fort de Chartres, fondation de la première moitié du XVIIIe siècle, à l'époque du Régime français. Nous étions assurés de trouver là des ruines; trouverions-nous quelques derniers vestiges de vie française ? Il y avait lieu d'en douter. Le train vient de s'engager dans une région qui m'a toujours particulièrement séduit: l'Illinois. Singulière prédilection des historiens pour les lieux où flotte la mélancolie des ruines et des destins manqués. Point nécessaire d'être romantique pour sentir ces choses. La première fois que je lus, dans les *Relations* des Jésuites, le récit de la découverte du Mississipi par Jolliet et Marquette, je me souviens quelles images fascinantes fit se lever, dans mon esprit, la description de la région illinoise: ces immenses prairies où paissaient d'innombrables troupeaux de chevreuils, de bœufs sauvages, de coqs d'Inde: ces belles terres grasses, écrira Jolliet, où il n'y aurait qu'à mettre la charrue pour en tirer subsistance et profit. Encore, en cette année 1931, c'est bien un peu de ce paysage qui se déroule sous nos yeux: une plaine vaste, opulente. Terre de l'Illinois qui sera, entre Québec, Montréal et la Nouvelle-Orléans, le seul point de l'Empire français où le colon, cultivateur du sol, prendra pied. Terre de l'Illinois qui, dans les dernières années de la Nouvelle-France, deviendra le grenier de la Louisiane et même de tous les postes environnants. Et je ne pense point sans quelque tristesse à ce que serait tôt devenue cette région et quel rôle de soutien elle aurait pu jouer, si Frontenac, moins envoûté par son Cavelier de La Salle, eût permis à un réalisateur tel que Jolliet, d'aller s'y établir dès 1674. A l'heure de la Conquête anglaise, sur l'Illinois, se sont déjà groupés cinq villages. Au Fort de Chartres, nous sommes à proximité de cette région. Une surprise émouvante nous attend. Le Fort n'est plus que ruines, mais

ruines magnifiquement entretenues par les gens des alentours qui n'ont pas encore oublié leur origine française. En effet, en arrivant sur le terrain — nous étions venus de Saint-Louis en autobus — qu'apercevons-nous ? Des tables proprement dressées, autour de ces tables, de gentilles dames et demoiselles qui nous offrent des fraises — des fraises du mois d'avril —, des bonbons, des gâteaux, de la crème, du café. Et ces dames et demoiselles ont, à ne pas s'y tromper, le trait de race, le visage français. Dans ce coin de la Nouvelle-France de jadis, les journaux de Saint-Louis ont porté la nouvelle d'un passage prochain de Canadiens français venus du Québec, premier berceau de la colonie. Ces Canadiens, ces frères, les gens de là-bas ont voulu les rencontrer, les fêter. Car il y a si longtemps qu'on ne s'est vu. Chacun imagine le caractère touchant de cette rencontre. D'un côté comme de l'autre, on se définit, on se dit ce qu'on est devenu. Et, pour nous le dire, ces braves gens ramassent, comme ils peuvent, leurs derniers mots de langue française. Car ils n'ont pas tout oublié. Tout à l'heure, après que, dans une brève leçon, près d'une ruine, j'eusse fait l'histoire du Fort fondé par un Montréalais, du Gué de Boisbriand, quelqu'un du pays nous a dit: « Nous chantons encore une chanson de l'ancien temps. Et nous avons emmené avec nous un violoneux qui va vous la chanter. »

— Et quelle est cette chanson ? avons-nous demandé.

— Nous l'appelons: « La Guillaunée ».

« La Guillaunée », c'était notre guignolée dont ils avaient gardé la mélodie fidèlement, et même les mots. Nous avons bien passé là une couple d'heures, dans un décor prenant, par un temps magnifique, mêlant le français et l'anglais. Une jeune demoiselle disait devant moi à sa mère: « Si vous l'aviez voulu, j'aurais appris le français, car vous le parlez encore. » M. Héroux, dans une de ses lettres au *Devoir* (4 mai 1931), rapporte le propos, d'une façon encore plus émouvante. La demoiselle, « en dépit d'alliances irlandaises, disait fièrement: *Well, anyhow, I claim to be French !* Sa mère parlait fort bien le français... A un moment, elle nous dit, et ce fut comme si le reproche lui échappait malgré elle: *Et pourtant, il me semble que si maman avait voulu, quand j'étais toute petite, moi aussi je parlerais français et*

je n'aurais point aujourd'hui l'humiliation de ne pouvoir répondre dans leur langue aux gens de mon sang. »

Le moment du départ nous réservait la suprême émotion.

— Avez-vous un chant national ? nous a demandé l'une de ces dames. Nous feriez-vous le plaisir de le chanter ?

Nous nous sommes groupés sur le gazon, près de nos autobus. Nous étions environ une cinquantaine. Et, la voix émue, nous avons entonné l'*O Canada*. Ces chers parents illinois avaient les larmes aux yeux. Qu'il y a tout de même quelque chose de déchirant en ces rencontres de fils d'une même race, heureux de se retrouver, mais qui ne peuvent s'empêcher de sentir qu'un courant d'histoire irréversible, inexorable, va bientôt les séparer à jamais l'un de l'autre ! Un ogre s'acharne sur ces parents lointains, l'ogre de l'assimilation anglo-saxonne, qui achève de les avaler. Cette rencontre et sa signification m'avaient laissé un souvenir poignant. Quatre ans plus tard, je parlais un soir du 30 juin, à Manchester, à l'occasion d'un banquet de la Saint-Jean-Baptiste. J'avais devant moi un autre groupe de Franco-Américains, menacés, eux aussi, du tragique dénouement. Je leur rappelai mon passage de 1931 au Fort de Chartres. Je transcris ce passage, finale de mon discours:

> Au printemps de 1931, en route pour la Louisiane, un groupe de touristes canadiens-français s'arrêtaient aux ruines du fort de Chartres, sur la rive du Mississipi. En ce coin de terre lointaine où ne s'agite plus que le fantôme de grands souvenirs, ils croyaient bien ne rencontrer que des étrangers. Des gens vinrent à eux, hommes, femmes, jeunes filles, tout réjouis d'accueillir ces Français de passage vers qui ne les attirait pourtant que le vague souvenir d'une parenté. Quelques-uns remontaient par leurs ancêtres jusqu'au temps du fondateur de Chartres, le Montréalais du Gué de Boisbriand, et presque tous avaient oublié la vieille langue. De français, ils ne gardaient plus, pour toute relique, qu'une vieille chanson que l'un d'eux nous vint chanter malaisément. Le miracle touchant, ce fut qu'après plus de cent cinquante ans les âmes se reconnurent pareilles; et l'on se fêta, de part et d'autre, comme des frères qui se retrouvent. Le soir, à l'heure de l'adieu, je n'oublierai jamais, pour ma part, avec quelle expression dans le regard ces compatriotes perdus du

> lointain Mississipi nous donnèrent leur poignée de main. Il semblait que, dans leur vie, quelque chose de tragique eût tout à coup surgi: la conscience de l'irréparable. Ce jour-là, Messieurs, j'ai compris quelle poignante nostalgie peut laisser derrière soi la perte de l'âme originelle, mais aussi quelles attaches imbrisables tiennent chevillée en nous l'âme française (*Orientations*, 309-310).

Le voyage continue. Aux rares moments où le train en longe les rives, plus rien ne nous apparaît de l'ancien Mississipi, fleuve royal, qui avait tant attiré, tant fasciné nos premiers explorateurs. L'industrie américaine l'a si lourdement harnaché, couvert de digues, de barrages, d'usines, qu'on dirait un pauvre coursier affublé de trois ou quatre attelages. Parfois nous traversons des régions habitées par des Noirs. Quel spectacle de pauvreté, de civilisation arriérée qui, à côté de l'opulence américaine, fait peine à voir ! Là s'étale le crime atroce perpétré, pendant deux à trois siècles, contre les populations africaines, par de prétendus grands civilisés. L'esclavage des Noirs, le commerce « d'ébène », une tache dans l'histoire chrétienne que toute l'eau de l'Atlantique ne lavera jamais. Comment décrire cette vision poignante, cette misère où un peuple de millionnaires laisse pourrir les esclaves qui, pour une si grande part, ont bâti sa fortune ? Les crimes historiques, on le sait, se paient ou s'expient ici-bas. Quel châtiment attend le peuple américain qui, aujourd'hui encore, affiche un si haut dédain pour cette race d'hommes qu'il a dégradés. Heureusement d'autres paysages surviennent.

Le 16 avril, dans l'après-midi, nous côtoyons le bayou Tèche. Nous voici en Acadie louisianaise. La Louisiane ! Ce nom fait surgir en ma mémoire, trois autres grands noms de Canadiens: Iberville, Bienville, Vaudreuil. Iberville, l'homme de si larges vues et de tant de ressources, le volontaire, le réalisateur, l'esprit persuasif qui seul peut-être pouvait amener Versailles à construire au Mississipi quelque chose de rapide et de solide. Et, s'il avait vécu, quelle terreur il eût inspirée aux Virginiens et aux Bostonnais ! Et quel barrage il eût dressé contre leur expansion ! Son frère, Bienville, longtemps s'acharnera, avec si peu de monde, à mater les querelles indiennes, à construire ce qu'on ne voulait pas construire, à soutenir ce qui n'était pas soutenable. Vaudreuil-

Cavagnial, le « Grand Marquis », allait révéler, en ce coin de l'Amérique, ses admirables qualités d'administrateur; il donnerait à la Louisiane une apparence de prospérité, mais tard, trop tard, comme tout ce qui s'est accompli en l'Empire français d'Amérique. Je n'ai guère le temps de philosopher. Le pays est là si beau, si prenant: une végétation mi-tropicale, un vent doux que nous aurions pu croire de notre meilleur été. Et ces oiseaux multicolores, le cardinal, le geai aussi fréquents dans les arbres que chez nous le merle ou le pinson. Et les arbres, le palmier royal et surtout le chêne aux bras géants, capable d'abriter une foule, vrai roi de la forêt qui atteste l'extraordinaire fécondité de la terre mississipienne. Et le peuple vers qui nous a conduits notre long pèlerinage. Ils sont arrivés là après l'ouragan de 1755 et de 1760: 2,500 Acadiens venant de la Nouvelle-Angleterre et de France. Ils sont maintenant en Louisiane et au Texas, 500,000, peut-être 700,000. Tout de suite, nous l'éprouvons, nous le sentons, nous ne sommes plus en terre étrangère. Des frères nous accueillent. Et tant de choses nous rappellent le « chez nous »: le groupement humain, le style des maisons, les clochers d'église, le visage des hommes et des femmes. Et aussi le parler, le parler français pas éteint partout. C'est le « chez nous », mais d'une nature plus riche, un « chez nous » plus chaud, un « chez nous » tout en fleurs, tout en roses, où la fleur du rosier orne les maisons, les chemins, apparaît aussi abondante que la fleur du pissenlit dans nos champs. Pendant huit jours tout proche, nous nous promènerons dans les petits villages, dans les petites villes, partout fêtés, accueillis royalement. Et quels souvenirs nous ont laissés ces banquets en plein air, le soir, sous les ramures gigantesques des chênes, sous un ciel de diamants ! Et nous avons parlé, parlé, discouru tous les jours, infatigablement, devant des auditoires jamais assouvis, devant des auditoires de 5,000, 8,000 personnes; un jour même, à Martinville, ils seront 22,000 auditeurs. Qu'ai-je dit à ces frères acadiens ? Encore cette fois, un peu fatigué, parti pour la Louisiane à peine de retour d'Europe, je n'ai pas pris de notes. Je sais seulement que j'y ai pris une véritable extinction de voix. Au banquet du départ à la Nouvelle-Orléans, à peine ai-je pu articuler quelques phrases. J'aime mieux rappeler quelques menus faits qui m'ont fortement ému. Le curé

de Léonville, un M. Lachapelle [140], charmant Canadien français qui avait fait ses études à L'Assomption près de Montréal, m'avait offert l'hospitalité chez lui. Chaque soir, après nos randonnées en groupe, j'aboutissais là avec quelques autres confrères du voyage. Nous rentrions souvent à la nuit. Je disais ma messe un peu tard. Mais la cloche amenait toujours quelques poignées de fidèles. Un matin, le premier matin, ma messe dite, le carton habituel n'étant point là pour les prières de la fin, je me risque à les dire en français. Dans la nef une vingtaine de jeunes filles occupent quelques bancs. Au *Je vous salue Marie,* une réponse m'arrive, dans le meilleur français du monde, avec une prononciation qu'on aurait pu croire empruntée au plus chic couvent de la province de Québec. J'éprouvai, je l'avoue, un choc au cœur. Si loin de la vieille province, entendre ce français et avec cet accent ! Le curé avait une école française dans sa paroisse et, pour institutrice, une petite Canadienne française de la région de Hull.

Rapporterai-je une autre impression moins agréable et qui m'a révélé, dans sa douloureuse acuité, le problème des Noirs aux Etats-Unis ? Les nègres de la Louisiane sont presque tous de foi catholique; la langue française les a protégés contre la propagande des pasteurs noirs qui ne savent parler que l'anglais. Mais là-même, en Louisiane et dans les églises acadiennes, quelques faits me vont profondément peiner: la division des fidèles dans les églises acadiennes: les Noirs d'un côté de la nef, les Blancs de l'autre, si fortement agissent les préjugés, même chez ces braves Acadiens, victimes en cela du fanatisme et du dédain anglo-saxons pour les gens de couleur. Un curé, me disait-on encore, pouvait s'accorder une négresse pour servante, à la condition de ne pas la loger la nuit en son presbytère. J'eus, du reste, l'occasion de m'édifier davantage sur ce douloureux problème. En certains villages, à Léonville en particulier, je me risquai à quelques petites promenades dans les rues. Je voulais voir gens et maisons de plus près. Je rencontrai de petits enfants noirs. J'osai m'arrêter pour leur parler, leur donner une petite tape sur la

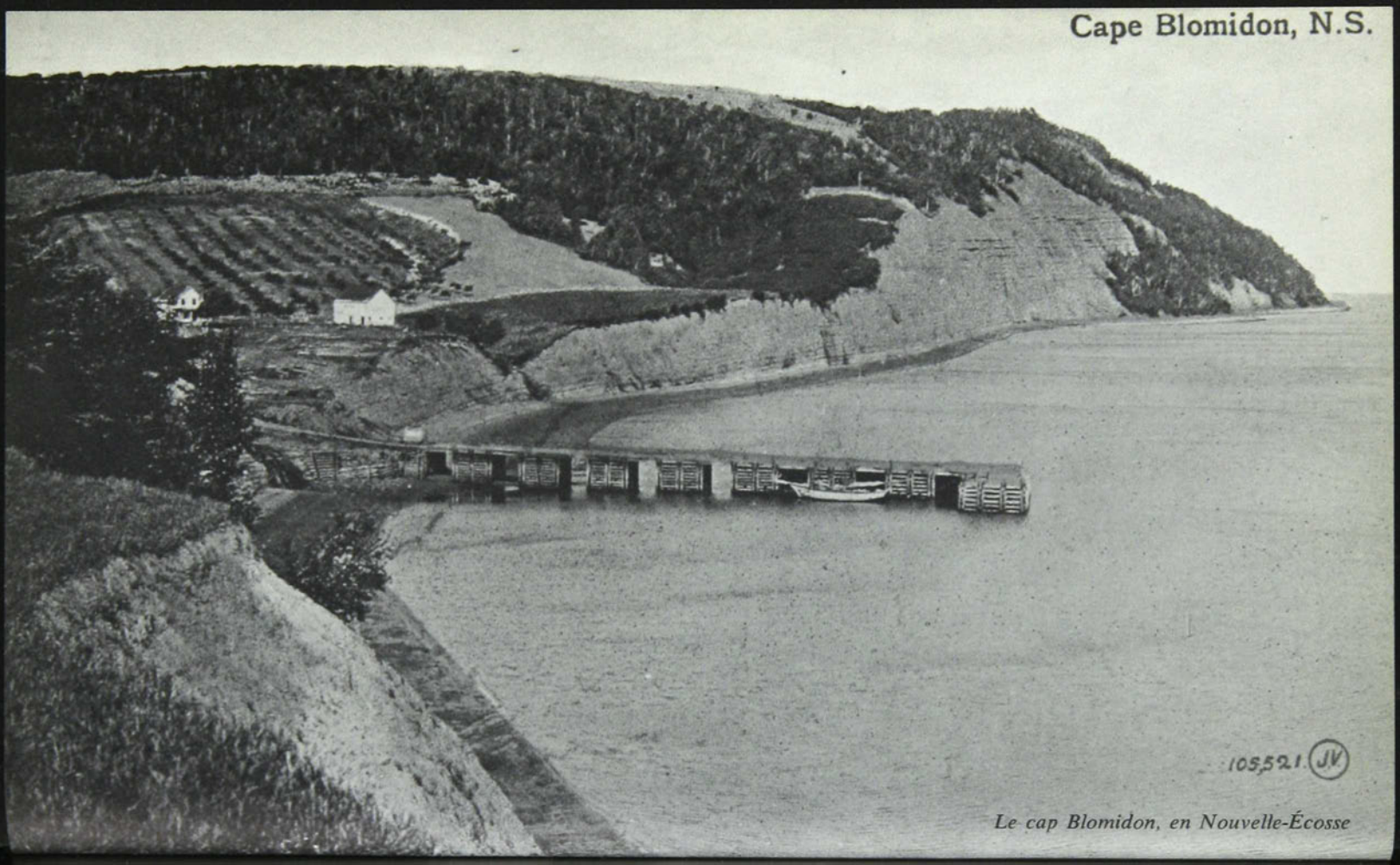
140. Jean-Baptiste Lachapelle (1882-1950), ptre; dès 1908, fit du ministère au diocèse de Springfield, Mass.; puis devint curé de Port Barre; et de Léonville jusqu'à sa mort.

joue, leur redresser le menton et la tête qu'ils abaissaient immanquablement. Quelque chose m'attristait dans ces petits visages: une surprise étrange, un air de se dire: est-ce bien vrai que ce Blanc ose nous parler, nous toucher familièrement, dans la rue, en public ? Un jour, le curé de Léonville m'avait aperçu de la galerie de son presbytère. Il m'expliqua, sans tarder, l'étonnement de ces enfants: « N'allez pas faire des choses pareilles, me dit-il tout à fait effrayé ! Vous allez vous faire mal juger. Ici on ne parle pas aux Noirs dans la rue. » Eh oui, et cela se passait au milieu de ce petit peuple exilé qui avait tant souffert et qui aurait pu comprendre la misère des autres. O puissance du préjugé ! O misère du protestantisme qui a fait oublier la fraternité humaine !

Je rapportais bien aussi, de mon voyage, d'autres impressions qui parfois m'avaient obsédé douloureusement. La Louisiane, c'était, ai-je dit plus haut, le pays du « destin manqué ». De ce splendide pays, après l'avoir vu, l'avoir visité, l'image tragique ne pouvait que m'assaillir plus fortement. Impossible d'oublier la vérité cruelle: la France avait perdu là sa dernière chance de demeurer en Amérique du Nord. Qu'une colonie puissante, selon le rêve d'Iberville, eût pu s'établir aux bouches et le long du Mississipi, qu'elle eût donné la main à la Nouvelle-Espagne, et qui peut douter que l'histoire de la Nouvelle-France n'eût pas connu un autre dénouement que celui de 1760 ? Coincé entre l'Atlantique et les Alleghanys, mal établi à la baie d'Hudson, l'Empire anglais forcément eût cherché ailleurs où étendre son emprise. En Afrique, en Asie, sans doute. Son apogée, il ne l'aurait pu dater, à coup sûr, du Traité de Paris de 1763. Et c'est toute l'histoire de l'Europe et de l'Amérique qui aurait pris un autre cours. Mais au vrai, qu'attendre d'une France qui paraissait s'en aller vers la décadence et la révolution... ? La monarchie française, sans trop s'en rendre compte, préparait plus que personne l'hégémonie anglo-saxonne. Ainsi vont les empires, celui d'hier forgeant celui d'aujourd'hui. En attendant que les empires anglo-saxons, déjà menacés de décadence, fassent place aux empires russes et asiatiques. Histoire conjecturale que tout cela ! Mais pourquoi s'en priver, quand l'on peut, sans péril pour la science historique, s'accorder le loisir de vaticiner ? La Louisiane, j'y reviens, l'un de ces



A l'Ecole sociale de Vaudreuil, en août 1938



Le cap Blomidon, en Nouvelle-Écosse

points du continent où s'est écrit le destin de l'Amérique du Nord. Et que d'autres destins ! ...

Ces jours de fête devaient finir comme tous les autres. Il fallait prendre le chemin du retour. Mes compagnons de voyage rentraient à Boston en bateau, par le golfe du Mexique et par l'Atlantique. Pressé de rentrer chez moi où ma besogne en retard m'attendait, je pris le chemin de fer par l'est américain. En route, j'ébauchai pour *Le Devoir*, un article: « Quelques impressions de voyage ». L'article parut, ai-je dit, dans le journal du 25 avril 1931. Il résume assez justement, je crois, ce que j'avais vu et ressenti, au cours de cette magnifique randonnée. Je le transcris ici:

Quelques impressions de voyage

J'arrive de Louisiane. Comment résumer d'un mot mes impressions de voyage ? Emerveillement ! Un émerveillement qui n'a cessé de grandir et qui nous est venu du pays et de la population.

Dès le départ de Chicago, nous sommes aux portes septentrionales de l'ancienne Louisiane, celle du régime français: le pays des Illinois. On sait que ce pays s'étendait de la rivière Illinois à l'Ohio et que, borné à l'ouest par le Mississipi, il s'enfonçait dans les terres, jusqu'à deux cents lieues, du côté de l'est. De chaque côté de la voie ferrée, une plaine vaste, opulente, se déroule indéfiniment. Pour sa richesse et son importance stratégique, le pays des Illinois resta longtemps un sujet de contestation entre le Canada et la Louisiane. Situé presque à mi-chemin entre Montréal et la Nouvelle-Orléans et colonie la plus florissante au sud-ouest des lacs, il était comme l'axe vital de cette immense charnière que figure alors en Amérique l'empire colonial français. En 1731, Beauharnois tenta vainement d'obtenir la rétrocession à la Nouvelle-France de ce pays qu'on en avait détaché en 1718. Le gouvernement louisianais refusa de se départir d'un territoire à blé, nécessaire, soutenait-il, à l'approvisionnement de la colonie mississipienne.

Comment ne pas regarder, avec beaucoup de mélancolie, ces vastes et riches territoires, autrefois possessions françaises, à la pensée que cette ancienne Louisiane constitue aujourd'hui 24 Etats de la république américaine et lui fournit 97 pour cent de son minerai de fer, 97 pour cent de son soufre, 95 pour cent

de son charbon, 86 pour cent de son blé, 82 pour cent de ses instruments agricoles, 75 pour cent de son cheptel, 70 pour cent de son pétrole, 61 pour cent de son coton, etc., etc. ? En vérité, il paraît bien que nous ayons cédé autre chose que des arpents de neige en 1763. Que n'auraient pas valu à la puissance française l'économie de deux ou trois querelles européennes et une politique coloniale inspirée davantage de l'esprit de celui-là même qui l'avait conçue, le Rouennais Cavelier de la Salle, compatriote et contemporain de Corneille et qui disait en des formules proprement cornéliennes: « Je n'ai pas d'autres attraits à la vie que l'honneur. Je crois les entreprises d'autant plus dignes qu'il y a plus de périls et de peines. »

L'émerveillement et la mélancolie s'accroissent à mesure que, descendant vers les bouches du Mississipi, nous approchons de la Louisiane d'aujourd'hui. Le jeudi après-midi, 16 avril, nous prenons la route le long du bayou Tèche, et nous voici en pleine Acadie louisianaise. Toujours la même plaine et dont le paysage ne nous a pas laissés depuis Chicago, mais qui, ici, sous un soleil d'or et un vent d'août, nous offre le spectacle d'une végétation mi-tropicale, d'une extraordinaire luxuriance. Nous courons à travers le delta mississipien. L'antique Meschacebé a charrié vers le sud l'humus de la plaine centrale américaine. Par endroits, le sol est noir, couleur d'encre, comme dans les terres à blé de l'Ouest canadien. La richesse du pays se révèle par les champs de légumes déjà en vigoureuse poussée, par les ensemencements de coton, de canne à sucre, de maïs, de riz. Elle se révèle par ses chênes prodigieux. Qui n'a pas vu les chênes louisianais, ces arbres trapus, au vaste parasol, aux bras de colosse, aux airs vénérables de patriarche, ne sait pas jusqu'à quel point le roi des arbres peut symboliser l'énergie sereine et toute-puissante, la force orgueilleuse et pleine d'un tranquille défi.

La richesse du pays se mêle d'un charme incomparable par la profusion des fleurs, des roses de toutes dimensions et de toutes couleurs qui ornent les routes, les parcs, les jardins et parterres, tapissent presque les façades des maisons. Ici et là se dresse l'aristocratique silhouette du palmier royal. Les routes, les ponts, les clôtures, les arcs se pareront en notre honneur de *palmettos*. Et derrière les chênaies majestueuses nous apercevons encore la maison de l'ancien planteur, en style colonial, de belle et noble mine, avec sa blanche colonnade. La campagne louisianaise a, du reste, gardé mieux que la nôtre le type de la vieille maison française, trapue, à deux che-

minées, à toiture et lucarnes inclinées. Bref, riche et beau pays. Et comme s'expliquent les ardentes rivalités françaises, anglaises, espagnoles, américaines, pour en prendre ou en garder la possession ! Cette richesse presque fabuleuse explique même que le fameux Law, ce grand aventurier de finance, ait pu monter si facilement, autour de la Louisiane, sa spéculation gigantesque. Combien de fois d'ailleurs, au cours de notre randonnée, n'entendrons-nous pas les Acadiens louisianais célébrer avec fierté, une fierté tout américaine, les richesses et les beautés de leur pays, nous le montrant comme la « terre promise », la compensation providentielle ménagée à leurs ancêtres, pour les épreuves et le long martyre de la déportation.

* * *

Voilà pour le pays. Que n'allait pas nous révéler la population ? Et d'abord qu'en savions-nous ? Bien peu de chose. Ceux-là même d'entre nous qui avaient lu l'histoire de la Louisiane en avaient retenu vaguement que dans le delta mississipien, achevaient de mourir à la vie française quelques restes de l'ancienne population. Les derniers journaux français étaient disparus; quelques rares couvents dispensaient encore des bribes d'instruction française; en certaines paroisses dont le nombre allait au surplus diminuant, des prêtres continuaient de prêcher et de faire leur ministère en français. Une « Athénée louisianaise », cénacle pour rares initiés, prolongeait entre portes closes et par des jeux de pensée aristocratiques l'agonie de l'ancienne culture. Mais quelle était, en chiffres exacts, cette population de descendance française ? Quelle étendue du territoire louisianais couvrait-elle ? Qu'avait-elle retenu au juste de la langue maternelle ? Après notre passage à Chicago et à Saint-Louis où la survivance française est en train de passer au rang de simple souvenir historique, les plus optimistes d'entre nous n'énonçaient plus que des hypothèses pleines de discrétion. « Nous trouverons là-bas bien peu de français », disaient-ils. « En trouverons-nous même assez pour que cela vaille la peine de faire des discours français ? »

Cette fois encore l'émerveillement nous attendait. Quel était bien l'effectif, nous demandions-nous, des Louisianais de sang français ? Au moment de la cession, la Louisiane française comptait environ 13,000 âmes dont 4 à 5,000 gens de couleur. A cette époque, il était venu, aux bouches du Mississipi, environ 2,500 Acadiens dont 1,500 accourus de France, les autres, des colonies anglo-américaines et des Antilles françaises. Qu'avaient

produit ces 15,000 âmes ? A peine entrons-nous dans la Louisiane acadienne que, le long des bayous, canaux collecteurs des eaux du delta, tout un pays original et de physionomie manifestement française s'offre à nous. C'est le même type de race et l'on dirait aussi le type de la paroisse rurale québécoise: alignements de terres en rectangles allongés, pour donner au plus grand nombre l'accès à la voie d'eau; même type de l'ancienne maison normande; et, de distance en distance, le clocher de chez nous, pôle attractif, cœur de la collectivité. Et il y en a ainsi sur des centaines de milles. Aubry, l'un des derniers gouvernants militaires de la Louisiane française, écrivait en 1763 des immigrants acadiens: « Ils renaissent à la Louisiane et y feront des merveilles si on les aide un peu. » Les Acadiens n'ont pas démenti cette bienveillante prophétie. Ils s'y sont multipliés à la façon patriarcale. Si l'on fait entrer en ligne de compte quelques groupes épars dans le Texas, c'est de 500,000 et voire, selon quelques-uns, de 700,000 descendants d'origine française qu'il faudrait parler dans l'ancienne colonie d'Iberville.

Ces gens, qu'ont-ils gardé de leur origine ? A toutes les étapes, la foule accourt par milliers nous accueillir, nous faire fête. Ce sera une traînée de réceptions triomphales. Partout l'on se met en frais de décorations coûteuses, de banquets, de mises en scène originales, d'un déploiement de musique, de bannières, de défilés, pour marquer sa joie, j'allais dire son délire. Presque partout nous arrivons en retard. La foule qui s'est rendue d'avance pour ne pas nous manquer attend une heure, deux heures, sous un soleil torride, et sans fatigue apparente, si nous en jugeons par l'élan, la chaleur de ses acclamations. A Ville-Plate, 7 à 8,000 personnes se sont massées autour de l'hôtel de ville. A Lafayette, 12,000 nous attendront pendant trois heures, sans se disperser; puis, bien que le soir soit venu, écouteront des discours pendant une heure. Le dimanche, 19 avril, à Saint-Martinville, une foule d'environ 20,000 personnes se réunira pour le dévoilement du monument d'Evangéline et, pendant quatre heures, subira, avec sérénité et souvent avec enthousiasme, l'averse diluvienne de 22 discours inégalement intéressants. Aux Opelousas, où écoutent 4 à 5,000 auditeurs, les discours sont irradiés. Au poste du microphone, c'est à la centaine près que les télégrammes affluent, venant de tous les coins du pays et disant la joie de ceux qui sont aux écoutes d'entendre parler français. A Napoléonville où la foule est trop considérable, il faudra parler du haut de deux tribunes à la fois.

Mais ce qui ne se saurait exprimer, c'est le charme de réceptions plus intimes en de petits villages, tels que Léonville, Scott, Mamou; c'est la joie de ces braves populations venues à la rencontre de frères acadiens après 175 ans de séparation. Partout éclatent les mêmes acclamations. Pendant que nous défilons à travers le flot populaire, les mains se tendent, chaudes, étreignantes; on dit son nom, fier de se proclamer de la famille; des jeunes filles gracieuses nous épinglent des fleurs; nos revers d'habits se fleurissent comme des parterres. Des fleurs, on nous en jette à la brassée; on nous guette aux carrefours des chemins; on arrête les autos pour offrir, et avec quelle joie, des gerbes de roses. Pour ajouter à tant d'amabilités, les fanfares jouent avec entrain l'*O Canada*. A Napoléonville, c'est la foule entière qui chante l'hymne canadien. En d'autres endroits, des chœurs d'enfants nous font la surprise de nous chanter nos chansons canadiennes. Qu'ajouterai-je ? Nous ne sommes point le visiteur de passage, mais le parent très proche pour qui l'on fait assaut de cordialité. Après la grande réunion de Saint-Martinville, où l'on était venu de partout et où la curiosité avait pu se satisfaire, il y avait lieu de prévoir, pour les réceptions du lendemain, une diminution d'enthousiasme. Il n'en fut rien. Mêmes transports de joie à Jeannerette, à Houma, à Napoléonville, à Thibodeaux, où l'on nous accueille comme si la fête ne durait pas depuis cinq jours. Les plus âgés des voyageurs de *L'Evangéline* et du *Devoir* devront remonter jusqu'au congrès de la langue française en 1912 pour retrouver en leurs souvenirs une pareille semaine d'enivrement patriotique.

* * *

En 1803 le préfet colonial, Pierre de Laussat, envoyé en Louisiane par Napoléon, écrivait: « Je n'ai trouvé que des cœurs français. » Cette parole, les voyageurs canadiens et acadiens de 1931 l'ont pu reprendre avec autant d'à-propos. Le caractère des réceptions qu'on nous a prodiguées ne s'explique que par la survivance du sentiment français en pays louisianais. La voix du sang et rien qu'elle a pu provoquer cette exaltation des cœurs. Partout d'ailleurs nous avons parlé français et l'on nous a compris. Si quelquefois la bienvenue nous est adressée en anglais, il est rare que l'on n'y joigne pas quelques mots de français. Ce français, nous le voulons bien, en prend parfois à son aise avec la langue académique, la stricte orthodoxie grammaticale. Mais quelle saveur le plus souvent dans la prononciation ! En quelle

langue pure une petite Acadienne du Grand-Coteau, une autre du village de Scott, une autre encore de Pont-Breaux, habillées celles-ci en Evangélines, nous souhaitèrent la bienvenue !

Le miracle est grand et touchant si l'on songe que la langue maternelle s'est conservée ainsi à peu près sans écoles, sans journaux, par la seule tradition orale de la famille, aidée quelquefois de la prédication dominicale. Et quelle vigoureuse individualité ethnique la France du XVIIe siècle avait donc léguée à ses colons des terres américaines pour que seuls ou à peu près ils aient résisté à l'enveloppement anglo-saxon ? Ce qui a duré si longtemps et en de telles conditions a toutes les chances de persister. C'est la conviction que tous nous emportons de notre course en Louisiane. Il suffirait de quelques animateurs pour ressaisir ce petit peuple et, sans lui rien enlever de son patriotisme américain, l'attacher indéfectiblement à son particularisme ethnique. Puisque les grandes cultures intellectuelles ne sauraient s'ignorer l'une l'autre, un gouvernement sage s'appliquerait à maintenir en Louisiane les traditions de la culture française. Cette population, pour qui le français est le parler maternel, lui fournirait, pour tous les pays où l'on entend le français, ses agents diplomatiques et commerciaux; pour ses universités, ses *collegiates*, ses *high schools*, il y recruterait ses équipes de professeurs, assuré de trouver là un sens de la langue française et une aptitude à la parler où ne sauraient atteindre les étrangers.

A défaut de ce souci intelligent des autorités politiques, d'autres, et non des moindres, ont aperçu les étroites relations qui, en Louisiane comme ailleurs, lient la langue et la foi. Il ne leur échappe point que le français a sauvé la foi catholique en ce pays, et non seulement chez les créoles d'origine française ou acadienne, mais encore chez les Noirs qui, par la langue, se sauvèrent des prises des prédicants de leur race presque toujours anglophones.

Qui sait ce que réserve l'avenir ? Que par le bouclier de la langue, la foi des Français et des Acadiens louisianais soit préservée, et alors de ce petit peuple de condition paysanne et de mœurs pastorales, magnifique réservoir d'énergies chrétiennes à peu près inutilisé jusqu'ici, quel bouillonnement spirituel ne pas attendre, le jour où l'esprit apostolique le viendrait agiter !

Lionel Groulx, ptre

Le Devoir, 25 avril 1931.

Ces lignes parues dans *Le Devoir* me réservaient une surprise, presque une joie: un monsieur me disait avec quel enchantement il m'avait lu. Mon article, me confiait-il, lui avait fait regretter de n'avoir pas été du voyage. Ce monsieur n'était autre que l'un de ceux-là qui, quelques années auparavant, avaient fait l'impossible pour m'amener à quitter l'Université: M. le sénateur Béique [141]. Je ne puis malheureusement citer ici cette lettre. Elle est disparue dans l'un de mes déménagements. Comme quoi d'heureux remords font parfois marcher les hommes à reculons !

Je rentrai donc à Montréal. Que de travaux, que de problèmes allaient m'absorber. Depuis deux ans nous étions entrés dans la période d'une crise sans pareille: la période du fameux chômage. Les assises politiques, économiques, sociales craquaient partout. Il fallait tout repenser. Et tout repenser contre les chefs politiques de la nation, je veux dire les chefs politiques enlisés dans la vieille routine de l'économie libérale, incapables de pensées neuves, organiques et, tous ou presque tous, d'un indifférentisme national qu'on se refuse à décrire. Il y a de la misère en bas, dans ce monde de chômeurs chaque jour croissant, dans une jeunesse encore plus démoralisée que désœuvrée. La misère est aussi navrante en haut.

La déchéance incessante de notre classe moyenne

En histoire, dans mes cours publics, j'aurai à continuer l'étude d'une période difficile, entre toutes, période encore à peine effleurée par nos historiens, celle de l'Union des Canadas. Et c'est à ce moment-là, au cours de mes recherches, je crois bien, que m'apparut, dans une lumière plus crue, l'une des principales causes de l'émigration canadienne-française aux Etats-Unis, vers le milieu du siècle dernier. Fait social des plus désolants. De mon étude, je détachai un chapitre pour une conférence qu'une œuvre quelconque a dû solliciter et que je prononçai au Cercle universitaire de Montréal, conférence que j'intitulai: « La déchéance incessante de notre classe moyenne ». Triste page qui illustre par

141. François-Liguori Béique, voir la note 5 de ce volume. La lettre a été retrouvée et porte la date du 27 avril 1931.

trop l'histoire lamentable de notre agriculture et l'histoire aussi de l'incurie gouvernementale dans le Bas-Canada à cette époque. Histoire d'une terre qui se meurt dans la routine et la stérilité, faute d'un soutien financier de la part de l'Etat et faute d'un enseignement agricole venu à point. Histoire aussi d'un désolant déséquilibre entre la terre colonisable et l'accroissement démographique: des milliers de jeunes gens, fils d'habitants, réduits à l'oisiveté dans un pays dépourvu d'industries à leur portée, incapables même de trouver un pouce de terre arable, à moins de le voler aux grands propriétaires, bien gendarmés dans leurs *latifundia* incultes, contre ce que l'on appelle les « squatters ». Enfermé dans la paysannerie comme dans un ghetto, après la Conquête, un peuple s'y voyait menacé d'étouffement par manque d'espace et de soleil. Conséquence: nulle autre issue pour cette légion de faméliques ou de jeunes désœuvrés que la fuite dans les « factries » américaines ou l'exil vers les terres de l'Illinois et du Michigan. Hémorragie meurtrière qui a vidé parfois à moitié quelques paroisses du Bas Saint-Laurent, vidant aussi de leur sang les veines les plus riches d'un jeune peuple. Ma conférence ne révélait pas un malheur tout à fait inconnu. Elle réapprenait peut-être à une génération trop ignorante de son histoire, l'une des causes de nos suprêmes misères, de celles qui durent encore. Dans le public l'émotion parut profonde. Mise en brochure par *Le Devoir*, la conférence connut une large diffusion. M. Héroux écrivait dans *Le Devoir* (28 décembre 1931):

> L'intérêt qu'a suscité, à Ottawa comme à Montréal, devant un public de techniciens agricoles comme devant un auditoire appartenant pour la quasi-totalité aux professions libérales, la toute récente conférence de M. l'abbé Groulx sur « La déchéance de notre classe moyenne », est un bon signe. Meilleur signe encore peut-être l'efficace curiosité qu'excite dans les milieux les plus divers la publication en brochure de cette étude... Ah ! nous ne savions pas cela ! avouaient l'autre jour des hommes qui ont pourtant fait certaines études; et nous avons recueilli le même aveu l'an passé, quand le même orateur indiquait les obstacles auxquels s'est si longtemps heurté notre progrès scolaire. C'est que notre histoire, et particulièrement notre histoire économique et sociale, est l'une des choses les moins connues qui soient. Il faut se réjouir que beaucoup, et surtout parmi les jeunes,

paraissent maintenant s'y intéresser, rechercher le pourquoi de nos succès et de nos échecs.

Je ne cite point ces lignes pour le plaisir de les transcrire et de me parer de l'éloge, mais pour faire voir, une fois de plus, où en était, à cette époque, dans la masse de nos gens même prétendus instruits, le bagage des connaissances historiques. Je reviens aussi à cette conférence parce qu'elle me rappelle brutalement le souvenir de maux alors vigoureusement dénoncés et qui pourtant, en l'an 1962, n'ont pas fini de nous affliger. M. Firmin Létourneau [142] avait commenté cette page d'histoire dans le *Bulletin de la ferme*. La revue *Les Affaires* de Québec, mars 1932, avait reproduit les commentaires de M. Létourneau. Les deux périodiques avaient cité, de ma conférence, cette page affligeante:

> Je veux dire le désolant acheminement, depuis 75 à 80 ans, des petits propriétaires agricoles vers le prolétariat... Un peuple en majorité paysan est devenu un peuple en majorité ouvrier... Et voilà que se développe, chez une portion considérable des masses populaires, une sorte de résignation sereine à la domesticité, aux emplois subalternes, au prolétariat perpétuel. Les Canadiens français continuent de s'orienter en masse vers les petits métiers, les occupations de manœuvres et de journaliers; ils envahissent les villes, en élargissent indéfiniment les faubourgs, sans autre aspiration trop souvent que d'y briguer un emploi de charroyeur de vidanges ou de balayeur municipal. De père en fils on habitera les mêmes taudis, on subira les mêmes servages, sans jamais l'ambition de hausser sa vie, content d'obéir à un maître, surtout si ce maître est un étranger.

Misères de 1931 ! Sont-elles si différentes des misères de 1962 ? Peut-on parler d'une ambition fébrile de notre peuple de sortir enfin de son infériorité économique ? L'affreuse influence de la Conquête anglaise n'est pas finie.

---

142. Firmin Létourneau (1891-), agronome; professeur à l'Institut agricole d'Oka (1916-1921, 1929-1963); à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal (1944-1954); journaliste au *Bulletin des Agriculteurs* (1921-1929); collabore à la formation des Fermiers-unis (1931); cofondateur de l'Union catholique des cultivateurs (1924). Auteur d'une *Histoire de l'agriculture* (1950).

XIII

MORT DE L'ABBÉ ALFRED ÉMERY [143]

Puisque nous sommes toujours aux années 1930, un deuil prend ici sa place à la fin de ce volume: deuil qui me sera plus pénible que bien d'autres et qui me ramène à mes jeunes années. Un confrère, un ami de collège m'était resté particulièrement cher. Aux heures de la jeunesse rien ne lie autant que le partage des mêmes rêves, des mêmes idéaux, la même conception de la vie et de l'avenir. Au collège j'eus le bonheur de rencontrer quelques-unes de ces amitiés, de celles qui résistent à l'usure de la vie. L'ami dont je veux rappeler le souvenir, ne m'avait infligé, ni pendant ni après le collège, aucun oubli, aucune brisure. Il nous avait quittés après sa Rhétorique. Il avait opté pour le Grand Séminaire. A titre de diocésain il relevait du siège de London (Ontario). Son évêque lui imposa d'aller faire ses années de philosophie au Collège anglais de Sandwich. Nous nous étions retrouvés en 1899 au Grand Séminaire de Montréal. Pendant quelques mois — c'était la coutume avant l'élimination des indécis — nous avions partagé la même chambre. Puis, j'avais quitté le Séminaire le premier, quelques mois plus tard, pour prendre le chemin de Valleyfield, mon diocèse d'origine, d'où je ne reviendrai qu'après trois ans. Lui, son séminaire terminé, était reparti pour son lointain diocèse. Son amitié ne l'éloigna point de son ancien condisciple; elle resta vivante. J'en eus un jour la preuve manifeste. Preuve qu'on aura trouvée dans le premier volume de ces *Mémoires*. A Valleyfield, on se le rappellera, l'on avait fait de moi, encore étudiant en théo-

143. Alfred-D. Emery, voir la note 24 du premier volume.

logie, un professeur de Belles-Lettres, un assistant-professeur de Rhétorique, puis, dans les années suivantes, un professeur de Rhétorique. Mon enseignement, mes responsabilités de directeur spirituel de trop nombreux collégiens me faisaient éprouver jusqu'au scrupule, et parfois jusqu'à l'angoisse, mon impréparation à pareille tâche. Que le simple port de la soutane conférât toute compétence ne faisait point partie de mon credo. Donc je me rongeais les poings. J'attendais une Providence. Elle vint à moi sous les traits de mon ancien ami de collège et de séminaire. C'était en 1906. Il venait à peine d'être promu curé d'une petite paroisse irlandaise dans le comté de Perth, Ontario, à Kinkora. Ses revenus restaient minces. Il sera pourtant celui, j'en suis persuadé, qui se mit en quête d'autres générosités pour m'offrir un séjour d'études en Europe. Charité inappréciable qui aura peut-être décidé de toute ma vie.

Quand je serai de retour au Canada, en 1909, d'autres circonstances viendront nous rattacher l'un à l'autre encore plus intimement. Je me trouverai mêlé à la querelle scolaire franco-ontarienne. En sa péninsule d'Essex, il était devenu l'un des chefs de la résistance. Il s'y était jeté avec l'élan, la fougue d'un grand nerveux et d'un grand convaincu qu'il était, sans calculer les périls. Or il avait pour évêque le tristement célèbre Mgr Michael F. Fallon [144], Irlandais affligé du tempérament d'un joueur de rugby ou d'un boxeur, tempérament qui s'accommodait comme il se pouvait de l'esprit épiscopal. On l'avait vu, dès sa première retraite à son clergé, retrousser ses manches de soutane pour brandir cet avertissement: « I am the boss ! I am the boss ! » Devise d'évêque assez discutable. Dans la querelle scolaire franco-ontarienne, violent adversaire de l'école française, il s'était mis résolument à la tête des persécuteurs. On le verra rallier à son triste évangile ses collègues de langue anglaise, et par là même, s'unir aux Orangistes, pour pousser le gouvernement de Toronto aux actes les plus blâmables. Le pauvre abbé Emery, combattant de première ligne dans la défense de l'école française, ne peut que s'attirer les pires avanies. L'évêque devient fort surexcité. Ses prêches, ses attitudes provocantes tôt démasquées, ne

144. Michael Francis Fallon, voir la note 41 du troisième volume.

tardent pas à lui attirer, dans les milieux canadiens-français de son diocèse, des ripostes et même des menaces non équivoques. En un certain endroit, à la Rivière-aux-Canards, je crois, des diocésains poussés à bout tenteront même un jour de le jeter lui et sa voiture dans la rivière toute proche. A l'abbé Emery qui prend figure de chef, l'évêque réserve un châtiment exemplaire. Un de ces dimanches matins, sans avertissement, l'évêque surgit dans le petit village de la Grande-Pointe (Big Point), paroisse du curé Emery. Il fait irruption dans l'église, monte en chaire, et jette à la tête du curé, devant ses paroissiens scandalisés, les épithètes de « menteur », « d'imposteur », et, contre le coupable, fulmine l'interdit. En si belle veine, le bouillant évêque ne s'arrête pas là; il invite les paroissiens à le suivre au presbytère; il leur ordonne d'expulser le curé qui s'y est réfugié. Les paroissiens suivent l'évêque. On se parle ferme, de part et d'autre, si bien que l'évêque se rembarque bredouille pour ne pas s'exposer au pire.

Histoires, scènes à peine croyables si elles n'étaient strictement authentiques. Ceci se passe en 1921-1922. Je suis alors à Paris, en séjour d'études aux Archives. Prisonnier en son presbytère, l'abbé Emery se met tout de suite en communication téléphonique avec le Père Charles Charlebois [145] et l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. De son côté, le Père Charlebois alerte le cardinal Bégin [146]. L'abbé Emery reçoit cette consigne: « Ne pas bouger de sa maison ». Et sans plus tarder, un envoyé du cardinal de Québec, l'abbé Omer Cloutier [147] (était-il Monseigneur ?), s'embarque pour Rome. A son passage à Paris, il me rend visite. « En arrivant là-bas, me dit-il, je cours voir Pie XI. Ce ne sera pas long. Rome a déjà défendu à l'évêque de London d'user de peines canoniques sans permission. » En effet, ce ne fut pas long. Rome intima au seigneur évêque une levée immédiate de l'interdit porté contre le curé de la Grande-Pointe. Victoire consolante, mais qui n'eut pas l'heur de rasséréner mon pauvre ami. Du mal fait aux âmes par de pareils procédés il était trop bon prêtre pour ne pas s'en rendre compte. Il souf-

145. Charles Charlebois, voir la note 34 du deuxième volume.
146. Louis-Nazaire Bégin, voir la note 68 du premier volume.
147. Omer Cloutier (1866-1933), ptre; prélat domestique; étudiant à Rome (1899-1903); à l'archevêché de Québec, à partir de 1904.

frait déjà du cœur. La blessure s'élargit. En 1930 une hémorragie cérébrale le terrassait. Il prit le chemin de l'hôpital de Chatham. Il n'en devait plus sortir. Sa mort, je ne pouvais la laisser passer en silence. Je ne me rappelle plus quelles malencontreuses circonstances m'empêchèrent d'aller à ses funérailles. J'écrivis, pour *Le Devoir* du 2 février 1932, un article. Je donnai libre cours à de chers souvenirs, à ma gratitude, à mon chagrin devant la tombe de ce rare et grand ami jeté sur mon chemin par la Providence. Je l'insère ici:

L'abbé Alfred Emery

(par l'abbé Lionel Groulx)

A la rentrée de 1891, au Séminaire de Sainte-Thérèse, nous étions bien, dans la première division des Eléments, une trentaine de gamins sur lesquels tranchaient, par leur haute taille, leur menton duveté, trois sénateurs. Quel âge avaient, au juste, ces graves confrères ? Je me souviens que cette question piqua longtemps notre avide curiosité, d'autant qu'à l'imitation de certaines personnes du sexe, les trois sénateurs cachaient leur âge avec une pudibonde discrétion. De ces trois, l'un est devenu Mgr F.-X. Laurendeau [148], curé de Ford City, Ont.; l'autre, l'abbé Onésime Boyer [149], curé d'Ellenburg, N. Y.; le troisième fut l'abbé Alfred Emery, qui vient de mourir, curé de Saint-Joachim, comté d'Essex.

Emery, par sa taille d'homme fait, et par une sagesse précoce, volontiers prodigue de conseils, devint vite le papa de la classe. Ce confrère qui nous venait de Grande-Pointe, en la lointaine péninsule d'Essex, se préparait d'ailleurs au sacerdoce, et n'en faisait pas mystère. Il était le protégé d'un vénérable curé qui en a fait bien d'autres: M. l'abbé Pierre Langlois [150], de Sainte-Anne de Tecumseh. Entré si tard au collège et venu d'une région où les écoles françaises souffraient bien de quelques lacunes, les études furent pénibles au confrère Emery. Il y prit de formidables migraines qu'il devait garder toute sa vie. Une

148. F.-X. Laurendeau, voir la note 26 du premier volume.
149. Onésime-A. Boyer, voir la note 25 du premier volume.
150. Pierre Langlois (1857-1944), ptre; prélat domestique; curé de Big Point, de Tilbury et de Tecumseh (1905); retiré (1933).

sensibilité déjà vive s'aviva davantage au milieu de ces contrariétés et de cet effort trop tendu. Le collégien s'acharna quand même à sa tâche, avec l'énergie de sa nature opiniâtre. Sans être premier de classe, il connut le succès. Surtout il était de ces collégiens, assez rares en somme, qui prennent au sérieux la vie de collège. Il travaillait et il se préparait avec cette prescience inquiète qu'ont parfois les jeunes hommes que, pour eux, l'avenir sera chose grave et laborieuse. Il aimait causer, philosopher. En récréation, il ne fallait pas chercher Emery sur le terrain de jeu, mais plutôt sous les allées ombreuses des péripatéticiens, où il déambulait avec son fidèle camarade, le futur évêque de Valleyfield, Alfred Langlois [151]. Quand il nous quitta, sa Rhétorique finie, pour aller achever ses études au collège de Sandwich, sa riche nature lui avait conquis de vives et solides amitiés. Il nous laissait le souvenir d'un confrère quelque peu mélancolique, taquin et malin comme tous les sensibles, au reste, serviable, généreux, l'âme haute, prêt aux fécondes tâches de la vie.

* * *

A peine prêtre, il devenait le curé d'une paroisse exclusivement irlandaise, à Kinkora, Perth, Ont. Je l'ai vu à l'œuvre et je puis dire que ce curé canadien-français en milieu anglophone fut proprement adoré de ses ouailles. Il lui manquait peut-être quelques dons. Et, par exemple, le Bon Dieu ne l'avait pas fait éloquent; il l'avait fait plein d'initiative, dévoué, apôtre, ce qui vaut peut-être mieux. Nulle part, il ne serait un curé externe et comme à demi étranger à sa paroisse, ne prenant contact avec ses paroissiens que les dimanches et jours de fête. Sa paroisse était sa vie. Il ne pensait, n'agissait, ne priait que pour elle. Chez lui ou en visite chez des amis, il ne parlait que de ses initiatives, de ses réussites, de ses insuccès, de ses projets d'action, sur ce coin de terre où, pour lui, vivait et combattait une réduction de l'Eglise universelle.

Chez lui, il y avait, en particulier, un zèle qui touchait à la passion sacrée: le zèle des catéchismes. Ses catéchismes, il s'appliquait à les préparer, avec le même soin, la même ferveur, oserai-je dire, qu'il mettait à dire sa messe. Il s'était fait une pédagogie des plus modernes et ne regardait pas aux dépenses pour se pourvoir de l'équipement requis, en pourvoir ses écoles,

151. J.-Alfred Langlois, voir la note 22 du premier volume.

donner à toute sa paroisse, au moyen d'images et de projections, un enseignement vivant. Il fonda des bulletins paroissiaux pour prolonger dans les familles la prédication du dimanche. Il se fit rédacteur de calendriers religieux. Il organisa des congrès eucharistiques régionaux.

Il avait aussi la passion des œuvres de jeunesse masculine. Ses écoles étaient la prunelle de son œil. A Kinkora il fonda une école catholique séparée. En toutes les paroisses où il fut curé, il styla admirablement ses enfants de chœur; il voulut avoir une salle publique, un soubassement d'église où poursuivre des œuvres post-scolaires. Devenu prêtre parce qu'il avait été le protégé d'un curé, toute sa vie il s'appliqua à discerner et à susciter des vocations sacerdotales. Que de jeunes hommes, en sa région, lui doivent leur cours ou partie de leur cours d'études ! Des protégés, il en comptait un peu partout, tellement sa bourse s'ouvrait d'elle-même pour toutes les œuvres d'action nationale et religieuse. Et, quelque intime que soit le souvenir, on me pardonnera peut-être de le rappeler ici, pour la générosité peu commune qu'il me fournit l'occasion de louer. En 1906, il y avait au Collège de Valleyfield un jeune prêtre qui, depuis quelques années déjà, y était professeur de latin, de grec et de littérature. A la vérité, il avait bien trouvé quelque inconvénient à enseigner des choses qu'il ne savait guère, surtout en face d'un écolier qui s'appelait Jules Fournier. Mais ce sort lui était alors commun avec tant d'autres qu'il lui en devenait presque tolérable. Le désir d'études en Europe ne laissait pas de lui hanter l'esprit. Mais absolument sans ressources, et, professeur, depuis six ans, au salaire de $40, puis de $70, *par année*, il passerait toute sa vie en rêves extravagants, à moins que la Providence ne s'en mêlât. Un jour, il recevait un billet rédigé à peu près comme ceci: « Si tu veux aller faire un séjour d'études en Europe, nous sommes trois qui t'offrons de te payer toutes tes dépenses. » Et voilà comment la Providence avait décidé de s'en mêler. Ces trois étaient le confrère Onésime Boyer, du diocèse d'Ogdensburg, E. U., le confrère Laurendeau et le confrère Emery, auxquels s'était joint un ancien professeur et un vieil ami, l'abbé Sylvio Corbeil [152]. Or, les trois premiers n'étaient que de tout jeunes curés, encore pauvres, à peine installés dans leur premier presbytère. L'autre, professeur de collège depuis toujours, n'avait jamais thésaurisé qu'à raison de $40 et de $100 par année.

152. Sylvio Corbeil, voir la note 18 du premier volume.

Pendant les trois ans de son séjour à Rome et à Fribourg, le petit professeur de Valleyfield n'en vit pas moins régulièrement arriver les chèques qui soldaient tous ses frais de voyage et d'études, et qui, par surcroît, le fournissaient d'intentions de messes privilégiées.

* * *

En 1911, l'abbé Emery était nommé curé dans la partie française du diocèse de London, à Paincourt. Le problème national lui fut révélé. A Kinkora, au milieu d'une petite population anglophone, cernée de protestants, il avait aperçu le péril des mariages mixtes pour la foi. Dans la péninsule d'Essex, pays de son enfance, il retrouvait un petit peuple de vieille formation française qui devait à la survivance de sa langue le meilleur bouclier de sa foi. En même temps, il apercevait la condition périlleuse de cet îlot français, population agricole travaillée de la hantise des villes, en proie à la formidable succion de la puissance américaine, empoisonnée chaque jour par les miasmes que charrie le vent au-dessus du mince détroit.

Un peu comme tous les confrères de là-bas, il avait noté, avec chagrin, l'indifférence nationale, et par conséquent l'âme facilement dégarnie de l'ouvrier et du campagnard canadien-français venus, hélas ! de la province de Québec. Persuadé, d'autre part, qu'un peuple ne s'attache à ses origines que si on lui en révèle la noblesse, il s'appliqua à fortifier la vie française de ses gens. Il surveilla de près ses écoles. Il voulut même s'appliquer patiemment à l'histoire de son petit coin de terre. De ces études devait sortir, en 1925, *l'Album-Souvenir de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Paincourt, Ontario,* qui dépasse de beaucoup la monographie paroissiale. C'est presque une histoire de la péninsule de l'Essex; et c'est, par-dessus tout, une œuvre d'éducation patriotique. Sous le titre « Choses du passé », l'historien a rappelé les coutumes, les mœurs anciennes de sa région; et, pour en faire savourer davantage le charme prenant, il a joint la photographie, la gravure, à la description écrite: ce qui fait, en réalité, de cette partie du volume, un précieux album d'antiquités canadiennes.

On devine l'émotion du curé patriote lorsqu'éclata dans l'Ontario français la querelle des écoles bilingues. Une effroyable tempête menaçait de jeter à bas ce qui lui apparaissait comme l'indispensable rempart de la foi des siens. Canadien de très

vieille souche, il se sentait, en même temps, profondément humilié et blessé de ce mépris hautain de nouveaux venus pour la langue de ses pères et les droits de sa race. Il n'était pas homme à se priver de résistance. Très vite, dans la lutte qui s'engagea, il prit en quelque sorte figure de chef. Sa nature trop loyale et trop vive ne le défendit peut-être pas de toute imprudence. Il s'attira de graves et pénibles épreuves. Il en souffrit atrocement. La Providence, il est vrai, lui ménagea quelques revanches opportunes et parfois triomphantes. Ce colosse encore jeune et qui rêvait toujours d'action n'en sortit pas moins de la mêlée, brisé, mortellement atteint.

Il y a quelque deux ans, il lui fallut prendre le chemin de l'hôpital. Il vient d'y mourir, après avoir passé de longs mois à subir un long martyre, incapable de rien, d'aucun acte sacerdotal, réduit à faire, de sa maladie et de sa mort, sa dernière messe. Dieu seul aura pu savoir ce que lui ont pesé cette inaction douloureuse et cette lente dissolution de ses forces. Devant ses regards de mourant tant de rêves inachevés ont dû passer ! Je me rappelle les inquiétudes qu'il me confia, la dernière fois que je le vis, sur l'avenir de son petit pays. L'épreuve l'avait rendu pessimiste. Il avait d'ailleurs perpétuellement sous les yeux le caravansérail de Détroit et tout l'Etat du Michigan, ces vastes tombeaux de la race canadienne-française. Il se rappelait que, vers 1890, vivaient, en cet Etat voisin, pas moins de 140,000 Canadiens français; que, depuis lors, et surtout en ces derniers temps, l'émigration n'avait pas cessé de jeter là le flot de ses compatriotes, et qu'aujourd'hui à peine en eût-il trouvé 10,000 avec quelque volonté de survivre.

Pour la péninsule d'Essex, il n'entrevoyait donc de survivance catholique et française que par une puissante organisation nationale et religieuse, laquelle, au moyen de petites et de hautes écoles, et par tout un réseau d'institutions intellectuelles, économiques et sociales, ressaisirait ces populations, les attacherait à leur terre et à leurs traditions, en ferait d'abord pour elles-mêmes un bloc inassimilable, sur lequel, au besoin, viendrait s'appuyer le groupe si isolé des Canadiens de Détroit. Mais, toutes ces choses, il ne les entrevoyait possibles que par l'action d'un puissant animateur qui serait un grand homme d'Eglise. « Autrement, disait-il, et pour peu que notre glissement actuel continue, — et je vois encore la mélancolie dont ses yeux se voilaient — dans cinquante ans, il n'y aura plus guère, dans Essex, que de rares vestiges de vie française et de catholicisme. »

C'était là, dans les derniers temps, ses habituelles pensées. Ainsi que l'on voit, il ne s'y mêlait pas que de l'espoir. Et il se peut que sa vie se soit fermée sur une déception. Mais sait-on ce qui peut germer, pour la cause de l'Eglise et pour la résurrection d'un peuple, sur la tombe d'un homme qui a souffert avec une âme de prêtre ?

Lionel Groulx, ptre

Le Devoir, 2 février 1932

SIXIÈME VOLUME

1931-1939

Une période laborieuse

I

ARMAND LAVERGNE[1]

Un deuil a terminé le cinquième volume de ces *Mémoires.* Les morts vont vite, trop vite en notre bas monde. Un autre deuil ouvrira ce sixième volume. Il vient s'insérer, d'ailleurs, en ces années 1930, presque fin d'une époque en mon temps, fin, en tout cas, du mouvement nationaliste, lequel débuta, à vrai dire, en 1899, au commencement du siècle. Vers 1930, l'école a presque fini de se disperser. Par son étrange évolution d'esprit, Bourassa déconcerte ses meilleurs amis. Une amère déception, un étonnement douloureux s'emparent des fidèles disciples ou partisans. Le vide se fait autour du chef; *Le Devoir* perd de sa vitalité. A ce moment, un homme disparaît, qui avait personnifié quelques-uns des traits les plus attachants de l'école ou du groupe nationaliste. Souvent, dans l'histoire, des tombes ou des morts prennent figure d'épilogue.

Portrait de LaVergne

En 1935 mourait Armand LaVergne. J'ai de lui, appendu au mur de mon cabinet de travail, l'un de ses portraits aux approches de la quarantaine. Il y apparaît debout, grand, élancé, n'émergeant toutefois qu'à moitié de sa personne, les pans de son habit légèrement écartés par deux mains à demi enfoncées dans les poches du pantalon; une chaîne d'un grain fin barre la

1. Armand LaVergne, voir la note 95 du deuxième volume.

poitrine; un col blanc presque fermé, enserré d'une cravate, emplit le petit triangle du haut du veston; et voici la tête: une tête faite pour un pinceau d'artiste, traits réguliers, une moustache légère au-dessus de lèvres qu'on dirait quelque peu moqueuses, et des yeux qui regardent droit, yeux bleus demi-rieurs et demi-rêveurs; un front large à peine ombragé par la chevelure séparée d'une raie sur le côté de la tête. Enfin et en toute la personne, une prestance, une distinction, une beauté saine, faite de noblesse et de cran: beauté de jeune dieu, aurait-on dit dans les temps anciens.

Je ne sais si, dans son équipe et même en toute sa génération, cet homme ne fut pas le plus séduisant [2]. Ses amis lui trouvaient une ressemblance assez frappante avec sir Wilfrid Laurier. Ses plus intimes qui pouvaient se permettre avec lui cette plaisanterie d'un goût douteux, le disaient même fils naturel du grand homme. Sur quoi, LaVergne qui, à ses heures et dans l'intimité, savait être gavroche, ripostait: « Je n'en sais rien; tout ce que je puis dire, c'est que ma mère était très libérale. » Certes, le personnage avait grand air. Nul besoin ne s'imposait pourtant de lui prêter une origine fantaisiste. LaVergne portait en ses veines le sang des seigneurs de La Fresnaye. Son grand-père habitait encore le manoir familial.

Pourvu de dons magnifiques, LaVergne était né, par surcroît, intelligent et éloquent. Il saurait écrire et parler. Un simple appel lui manquait: la rencontre de l'une ou l'autre de ces tâches stimulantes, exaltantes qui, de bonne heure, invitent un homme au rendement de sa pleine mesure. Tâches qu'il faut saisir à l'heure où elles passent, comme l'Esprit qui ne revient pas. Jeune collégien, au Séminaire de Québec, LaVergne subit la séduction de Laurier, idole de la jeunesse après 1896. Bourassa, le petit-fils de Papineau, remplace bientôt Laurier dans l'admiration de l'étudiant en droit, le Bourassa des années 1899-1900, le premier à se dresser contre l'idole Laurier et sa politi-

2. On pourra lire, dans *L'Action nationale* de juin 1933, un article de Louis Dupire. Le journaliste y définit assez bien la sorte de charme qu'exerça sur la jeunesse de son temps, Armand LaVergne. Il faut lire aussi le no 190 de *L'Oeuvre des tracts* (Montréal, 1935), recueil d'articles parus dans les journaux à sa mort, en 1935 (note de l'auteur).

que impérialiste. Séduisant aussi ce Bourassa, et par ses origines familiales, et par sa culture et ses merveilleux dons. En 1903 LaVergne est devenu avocat. En 1904, une élection partielle, au parlement fédéral, a lieu dans Montmagny. On offre la candidature au jeune avocat de vingt-quatre ans. Il accepte et il est élu. La tâche exaltante, stimulante, est venue à lui. Qu'en fera-t-il ? Le jeune politique inaugure sa carrière par un acte de courage et de cran. L'heure venue d'accepter la candidature, les argentiers de la caisse électorale tentent de ligoter le candidat. On l'invite à signer la promesse rituelle: servir invariablement le parti. Carrément LaVergne refuse. Il entend rester libéral, mais un libéral aux mains libres. Décision grave dans la conjoncture de nos mœurs politiques ou parlementaires. L'homme qui s'insurge contre le servilisme partisan devient tout de suite un suspect. Adieu les grandes faveurs des chefs, la montée rapide vers les grasses prébendes, les postes honorifiques. Mais le phénomène est si rare de ces hommes libres qu'ils y prennent très tôt, devant le public encore capable d'admirer, une auréole singulière.

A peine arrivé au Parlement commence pour LaVergne une carrière étincelante, moins par des succès proprement politiques que par des gestes, des attitudes. A Ottawa, il est devenu le chouchou de Laurier. Mais il n'y a pas loin de 1904 à 1905, année de l'érection en provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. De nouveau la question des droits scolaires des minorités françaises se pose. Laurier paraît d'abord tenir bon, puis il flanche. Bourassa se révolte une fois de plus. LaVergne le suit. A la célèbre assemblée au Monument National de Montréal, le 17 avril 1905, je l'aperçois, sur l'estrade, aux côtés de Bourassa, celui-ci très fier, de toute évidence, de son jeune disciple. Le disciple ne prononce que quelques mots plus ou moins perdus dans la vaste salle. Ce soir-là, le discours du « maître » a électrisé, accaparé l'auditoire. Dès l'année suivante, le jeune député se risque à un acte plus audacieux: il présente une loi qui rendrait le français obligatoire dans les services de l'Etat ou d'utilité publique: monnaie bilingue, timbre-poste bilingue, billets de chemin de fer bilingues, etc., etc. Le débat s'engage; l'idéaliste LaVergne ne rallie même pas assez de députés pour exiger un vote. La presse canadienne-française déchaîne un beau tapage. On court sus au

jeune rêveur. Le rédacteur en chef de *La Presse* lui décerne un premier-Montréal qui a pour titre: « Le jeune fou de Montmagny ». LaVergne revient à la charge en 1908. Cette fois sept jeunes pages viennent déposer, sur la table de la Chambre, une pétition de 1,700,000 signatures, recueillies par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Manifestation impressionnante, mais qui n'ébranle pas les murs de Jéricho. Tristesse de ces batailles où LaVergne aura pour principaux et presque seuls adversaires, ses compatriotes canadiens-français. N'est-ce pas, hélas, un fait topique en notre histoire politique ? Chaque fois que s'est engagé au parlement fédéral un débat de caractère constitutionnel, interprétation à notre désavantage d'un texte de la constitution fédérative ou contestation des droits d'une minorité française ou catholique, ne sont-ce pas trop souvent les nôtres qu'on a vus se charger de l'odieuse besogne ? Et cela va de soi, sous l'œil amusé du conquérant ! A propos de cette loi LaVergne, l'on entendra un Rodolphe Lemieux [3], lieutenant de Laurier, se moquer lourdement de ce qu'il appellera avec dédain le « postage-stamp patriotism ». En 1908 ou 1909 un incident significatif se produit au Monument National de Montréal. LaVergne, invité de la Société Saint-Jean-Baptiste dont Olivar Asselin est le président, y vient prononcer une conférence sur le bilinguisme officiel. Au début de la réunion, qui voit-on gravir l'estrade ? Le sénateur Raoul Dandurand [4], francophile style Français de France, officier de la Légion d'honneur. Nullement invité, le sénateur s'en vient prêcher à l'auditoire la prudence; il vient surtout ridiculiser le projet LaVergne sur les droits du français. Mal lui en prend. L'opinion bougeait dans la province. Le pauvre homme l'avait oublié. Des sifflements, des cris, un tapage assourdissant s'élèvent, forcent l'intrus à disparaître dans la coulisse. Puis, tout aussitôt, des acclamations frénétiques éclatent. C'est le salut à LaVergne qui apparaît. Mais cette popularité alarme, irrite les chefs. Trop longtemps retenue, la foudre s'abat sur la tête du jeune indiscipliné. Laurier prononce contre lui l'excommunication majeure, la mise au ban du parti. La riposte ne se fait pas attendre. L'excommunié livre au public le

3. Rodolphe Lemieux, voir la note 65 du deuxième volume.
4. Raoul Dandurand, voir la note 6 du cinquième volume.

« papier », le fameux papier qu'il a refusé de signer en 1904. Nouvelle tempête d'injures dans la presse partisane; popularité accrue du député récalcitrant. Je résume les événements qui se précipitent: abandon de la scène fédérale par LaVergne et Bourassa. Entrée presque triomphale des deux choreutes nationalistes au parlement de Québec: LaVergne, élu dans Montmagny par une majorité accrue; Bourassa, élu à la fois dans Saint-Hyacinthe et dans Saint-Jacques où il défait le premier ministre Lomer Gouin; session exceptionnellement brillante à Québec; la politique provinciale enfin remise au premier plan; les galeries du parlement remplies à craquer les soirs où les deux nationalistes doivent parler; triomphe particulier de LaVergne, triomphe de sa loi sur l'usage du français rejetée à Ottawa, rejetée même une première fois à l'Assemblée législative de Québec, puis entrant dans les statuts, l'année suivante, à la suite d'un irrésistible mouvement d'opinion. Le mouvement nationaliste atteint son apogée. Avec l'année 1910 il possède son quotidien: *Le Devoir*. Autour du fondateur, Henri Bourassa, se groupe une équipe comme il ne s'en est encore vu au Canada.

J'ouvre ici une parenthèse. La présente génération s'étonne parfois de notre emballement en ces années-là. Au vrai l'on ne comprend point le prestige dont la jeunesse d'alors entoura les chefs nationalistes si l'on ne voit en eux ce qui plaît toujours aux jeunes générations: des réactionnaires au meilleur sens du mot. Réaction contre une atmosphère que nous sentions déprimante; réaction contre le servilisme partisan à Ottawa, contre une collaboration poussée à outrance, contre le retour du colonialisme politique et militaire. A Québec, réaction contre l'engourdissement de la conscience populaire, contre une politique trop peu française dans un Etat constitutionnellement français. L'image de Mercier, il importe aussi que l'on s'en souvienne, n'était pas si lointaine, Mercier [5], l'homme d'un redressement si brutalement enrayé par les politiciens. Bourassa et son groupe reprenaient l'œuvre de Mercier, mais avec plus de vigueur et un esprit plus constructif, plus élargi. Très intelligents et très sensibles aux aspirations de leur temps, ces hommes apercevaient d'un œil plus

5. Honoré Mercier, voir la note 9 du premier volume.

aigu les déviations de tous ordres, comme ils sentaient plus lourde la chape de plomb qui s'appesantissait sur la province livrée au capital étranger.

Malheureusement Bourassa se désenchante du parlement de Québec. Désormais l'histoire du maître et de son disciple se résume comme suit: retour à la politique fédérale, bataille contre la marine Laurier; bataille pour les écoles du Keewatin; bataille contre la marine Borden; victoire de 1911 où Laurier succombe. LaVergne donne alors la pleine mesure de son esprit et de son talent oratoire. Il est de toutes les grandes assemblées de Bourassa. Avec le maître, il partagera aussi les déceptions profondes de 1912, la débandade des nationalistes lors de l'affaire du Keewatin et de la marine Borden. Et voilà que s'achève, trop prématurément, la fulgurante carrière de LaVergne. Déjà, et dès le lendemain de la fondation du *Devoir,* le bloc nationaliste a commencé de s'effriter. Asselin [6], Fournier [7] ont quitté le journal, très peu de temps après sa fondation. Et l'on sait comme les deux se retourneront contre leur groupe et surtout contre le chef. LaVergne ne déserte pas. On le revoit en 1915 et en 1916, aux côtés de Bourassa, à l'occasion du cinquième et du sixième anniversaires du *Devoir*. Mais, entre le disciple et le maître, les liens vont peu à peu s'amenuiser pour se rompre définitivement. LaVergne ne suivra pas dans son évolution le Bourassa de 1925, en proie, ainsi que je l'ai démontré, à une terrible crise de scrupule religieux. Dès 1912, les deux hommes ne sont déjà plus des compagnons politiques. Ils ont commis l'erreur de ne se point porter candidats à l'élection de 1911. Leurs protégés ou leurs élus, mal encadrés, dépourvus de chefs de prestige et de poigne, ont presque tous déplorablement flanché. La question des écoles du Keewatin et celle de la marine Borden ont mis à trop dure épreuve leurs principes trop neufs et leur conscience trop molle.

LaVergne entre, du reste, dans la phase de ses revers politiques. En 1912, il est seul à retourner au parlement provincial. Seul aux premières heures de la première Grande Guerre, il sera

6. Olivar Asselin, voir la note 45 du premier volume.
7. Jules Fournier, voir la note 40 du premier volume.

là, pour opposer à la peur et à l'hypocrisie, le parler courageux et franc. En 1917, il récolte, comme candidat libéral indépendant au fédéral, sa première défaite; en 1921, deuxième défaite au même titre; en 1923, autre défaite, cette fois, au provincial contre l'honorable Taschereau; en 1925, quatrième défaite d'un LaVergne devenu candidat conservateur au fédéral; cinquième échec en 1926 sous le même drapeau; enfin, en 1930, victoire du candidat conservateur dans Montmagny. Il se laisse porter à la vice-présidence des Communes: ce qui équivaut, en dépit de ses expresses réserves, à s'abstenir, en pratique, de toute participation aux débats.

Du reste, à ce moment, une grave maladie, suite d'un accident de chasse, le réduit peu à peu à l'impuissance. Mal terrible qui va faire, de ce grand et de ce fort, un demi-paralytique. Ses jambes ne le pourront plus porter. Armand LaVergne, si élégant et si beau, d'une démarche de grand seigneur, ne marchera plus que péniblement, avec des béquilles.

Mes relations avec Armand LaVergne

Mes relations avec lui remontent à cette dernière période de sa vie. Comment et pourquoi vint-il un jour vers un homme qu'il n'avait jamais rencontré, qu'il ne connaissait que par ses écrits ou ses livres ? La première lettre que je possède de lui est de 1922: date où l'on peut retracer les premiers symptômes de l'évolution de Bourassa. Aux yeux de mon correspondant aurai-je incarné, prolongé certaines fidélités ? Le groupe de l'Action française auquel j'appartenais, figurait alors pour beaucoup le dernier refuge du nationalisme, celui qui avait refusé de se renier. LaVergne, j'ai raison de le croire, se sentait en outre tourmenté par la nostalgie de ce qu'il avait été. De ma part je ne pouvais arracher de ma mémoire l'image de cet homme, l'une des plus prenantes personnifications de son temps. Il était beau de tant de façons. En sa carrière politique, commencée si tôt et si brève, il avait fait preuve d'un cran si empoignant; promis à tous les succès et à ce qu'on appelle les « honneurs », il avait tout sacrifié, on le savait, pour rester fidèle à soi-même, à ses convictions,

aux intérêts suprêmes de ses compatriotes. Et ces sacrifices, il les avait accomplis avec une aisance, un esprit que, sans forcer les mots, l'on peut dire proprement chevaleresque. Il sera, écrira Louis Francœur [8], le « dernier des chevaliers ».

Comme beaucoup de mon temps, je goûtais l'éloquence. Je la tenais pour un superbe don de nature. LaVergne était éloquent. Moins cérébral, moins instruit, moins cultivé que Bourassa, il sera incapable d'une éloquence aussi nourrie, aussi étoffée que celle du « maître », mais la sienne se déploiera sur une gamme plus étendue. Redoutable jouteur des *hustings,* il restera quand même un orateur parlementaire de belle allure. Prompt au mot mordant, à la réplique brûlante, sans pitié, il sait aussi s'attendrir et attendrir. Une éloquence lucide et chaude, pour tout dire, où le cœur entre toujours de moitié avec la tête. Et quel esprit et combien pétillant ! On ferait un recueil des bons mots de LaVergne, de ses reparties fines ou impitoyables. Je l'entends encore, en 1915, au Monument National de Montréal, lors du cinquième anniversaire du *Devoir* (c'était encore le temps où les nationalistes faisaient une guerre à mort à la grosse *Presse* de la rue Saint-Jacques):

> *Le Devoir* a déjà cinq ans ! Qu'il est grand pour son âge, bien plus grand que ses confrères, quoiqu'ils soient plus gros que lui. C'est que *Le Devoir* a progressé en hauteur pendant qu'eux progressaient en épaisseur.

A la sottise, il riposte sans faire attention à la couleur de ses gants. J'ai parlé de ce journaliste qui, dans *La Presse,* l'avait décoré du titre de « jeune fou de Montmagny »; au jeune député il avait surtout reproché sa jeunesse. Hélas, le pauvre homme passait pour aimer plus que de raison la « vieille fine ». Dans *Le Nationaliste,* LaVergne lui rétorque qu'à tout prendre, il se sent plus « avancé en âge que son honorable contradicteur qui en est resté *à la bouteille* ». Un autre jour, c'est au parlement de Québec, on discute le budget du secrétaire de la province, à l'article des dons ou achats de livres accordés aux auteurs. Rappelons encore qu'à l'époque, l'école nationaliste et surtout Jules Fournier ont pris, pour cible préférée, l'infortuné juge Rou-

8. Louis Francœur, voir la note 115 du deuxième volume.

thier [9] qui ne méritait pas tout à fait ce jeu de scalp. LaVergne paraît écouter distraitement la liste des allocations votées cette année-là aux écrivains. Sir Lomer Gouin, qui remplace le secrétaire de la province absent, en arrive au *Centurion,* roman du juge Routhier. Le député LaVergne proteste contre la somme allouée au *Centurion*:

— Mais, répond le premier ministre, c'est un ouvrage de valeur, traduit en sept langues, me dit-on.

— Lesquelles ? s'informe LaVergne.

— L'anglaise, l'espagnole, l'italienne, la polonaise... commence d'énumérer sir Lomer.

Cruel, LaVergne coupe court:

— L'a-t-on traduit en français ?

Le premier ministre se tient les côtes et s'affale sur son siège.

Un autre jour, c'est une assemblée politique, en plein air. LaVergne, atteint de calvitie précoce, porte un chapeau de paille dit « canotier » pour se préserver du soleil. Un interrupteur devant lui, dans la foule, ne cesse de lui crier: « Ton chapeau... ton chapeau !... » Ennuyé, LaVergne s'arrête, tend son chapeau au bout de son bras, et, dans le style populaire qu'il ne dédaigne pas, s'écrie: « Voyez-moi ces animaux. Ils sont toujours les mêmes. Ils ne peuvent voir une petite botte de paille sans avoir envie de la manger ! ... » Inutile de dire que l'interrupteur se tut.

Voici plus sérieux. Nous sommes encore au parlement de Québec, pendant la guerre de 1914. L'heure est venue de la conscription militaire; les passions de race s'échauffent jusqu'à l'exaspération. LaVergne s'écrie: « Celui qui s'enrôle pour combattre à l'étranger, manque à son devoir envers son pays. » Propos audacieux. Le chef de l'Opposition, M. Mathias Tellier [10], se lève

9. Adolphe-Basile Routhier (1839-1920), avocat; professeur de droit à l'Université Laval (1897-1917); juge de la Cour supérieure (1873); juge d'amirauté (1897); juge en chef (1902-1906); administrateur de la province de Québec (1904-1905); écrivain. Auteur des paroles de l'*O Canada, terre de nos aïeux* et de quelques ouvrages.

10. Mathias Tellier (1861-1952), avocat; député de Joliette (1892-1915); chef de l'Opposition (1909-1915); juge à la Cour supérieure (1915); juge en chef de la province de Québec (1932-1942); créé chevalier (1934).

pour le corriger. LaVergne reprend: « Qu'on m'arrête demain, si l'on veut, pour le crime de haute trahison. Entre la haute et la basse trahison, celle qui consiste à trahir l'Empire ou son pays, je choisis la haute et ne redoute pas les conséquences de mon acte. »

C'était un orateur romantique, a-t-on dit. On a dit vrai. Il savait exposer, argumenter sèchement comme un avocat; il ne dédaignait pas les morceaux de bravoure; il aimait panacher peut-être un peu trop certains passages ou fins de ses discours. Mais, en ces moments, son port de tête prenait je ne sais quelle impressionnante fierté. Qu'on me permette de citer encore ce passage de son discours au cinquième anniversaire du *Devoir,* passage typique de son genre d'éloquence:

> Vous ne savez pas ce qu'il en coûte parfois de rester fidèle au programme nationaliste, vous ne savez pas ce qu'il faut souffrir parfois pour ses idées. Il faut combattre pour elles tous les jours, le matin, le soir, la nuit; et il y a autour de soi des êtres que l'on voudrait tant savoir heureux, à qui on voudrait donner tout le bonheur, et que l'on est obligé de priver pour mieux servir la cause et pour mieux la voir triompher.

Vive émotion ! ponctue le compte rendu du discours. Mais qui n'a pas vu l'attitude de l'orateur, entendu le tremblement de sa voix, ne peut se figurer jusqu'à quel point, ce soir-là, l'auditoire fut secoué. Dans *L'Action nationale* de juin 1935, je relis l'article qu'André Laurendeau consacre à LaVergne, quelques mois après sa mort. L'orateur y est décrit tel qu'il apparaît, en la salle du Gésu, un jour de 1932, à une assemblée de ceux-là qui s'appelleraient bientôt les *Jeune-Canada.* LaVergne se hisse péniblement sur l'estrade, appuyé sur ses béquilles. La salle debout acclame le grand infirme. Et lui, dressé sur ses jambes tremblantes, agrippé de son mieux à la petite table du centre, jette à la foule ces petites phrases:

> Vous devez comprendre l'émotion très profonde qui m'étreint en ce moment, en revenant, après vingt-cinq ans, dans cette salle où a pris naissance, en 1908, la campagne de revendication française... Si les années ont passé, si le front s'est dénudé, le cœur est resté jeune, l'âme sereine; et la doctrine n'a pas changé. Ce soir, je confie aux jeunes la barque que j'ai mise à l'eau il y a

vingt-cinq ans. Qu'ils la fassent parvenir au port, pavillon au vent, saluée par les canons des citadelles ennemies.

Deux fois, en l'année 1933, il me sera donné de parler à ses côtés. L'orateur avait faibli, rongé par son mal. Mais combien le cœur avait peu changé.

J'ai connu Armand LaVergne, ai-je dit, sur le tard. J'ai surtout connu LaVergne l'infirme, le souffrant, le chrétien resté calme, resté fort malgré tout, mais sans pose dans sa foi. Aux heures les plus dures, il lui arrivait parfois de gémir et il ne s'en cachait point. Homme d'à peine cinquante ans, bâti en force, il acceptait comme une expiation, sa soudaine et douloureuse impuissance. Il achevait sa vie, comme il l'avait le plus souvent vécue, en beauté. Nous étions devenus, je puis le dire, de grands intimes. Avec une humilité à me confondre, il lui plaît de se dire, en ses lettres, mon « élève », mon « disciple ». Il m'a dédié le premier et unique volume de ses mémoires. Il me le dédie dans une lettre-préface où je relève ce témoignage trop flatteur que pouvait seule excuser sa profonde amitié:

> Je prends aujourd'hui la liberté de raconter quelques pages de ma vie, ou plutôt d'événements auxquels elle a été mêlée, et s'il s'en trouve certains qui m'ont permis de faire un peu de bien, il n'était que juste d'en faire l'hommage à celui dont les enseignements m'ont servi d'étoile.

Un jour, en novembre 1924, il me réclame deux exemplaires de chacun de mes ouvrages alors parus; la première série, m'écrit-il, sera « pour retremper ma foi qui quelques fois est portée à défaillir. Alors je vous lis et je reprends des raisons d'espérer ». La seconde série, il la destinait à Arthur Meighen [11] « pour continuer, et surtout, disait-il, pour faire son éducation canadienne ». Souvent je me suis demandé comment LaVergne avait pu s'éprendre d'amitié pour le tory Meighen, sorte de Robespierre de l'impérialisme britannique au Canada: esprit sec, d'une conviction sombre, l'homme qui, pendant la guerre de 1914-1918, était prêt, pour la défense de l'Empire, à sacrifier le Canada « jusqu'au dernier dollar et jusqu'au dernier homme ». N'est-ce pas

11. Arthur Meighen, voir la note 87 du troisième volume.

à Meighen, qu'au parlement de Québec, LaVergne avait riposté: « point de participation du Canada aux guerres étrangères, pas un homme, pas un sou, pas un canon » ? Comment s'était fait ce rapprochement entre les deux hommes ? Pour les mêmes raisons, sans doute, de la part de LaVergne, raisons plutôt négatives et discutables, qui l'avaient alors rallié au parti conservateur: dégoût des libéraux, désunion et querelles des nationalistes, évolution récente et plus ou moins apparente du farouche impérialiste Meighen vers un canadianisme quelque peu plus ferme. Homme de convictions franches, absolues, qui, par ce côté-là, ne pouvait déplaire à LaVergne.

Se retremper ! Comme mon ami sent alors ce besoin ! « Ne venez-vous jamais à Québec, m'écrit-il un jour. J'aurais besoin de me retremper à la source et je serais heureux si vous me faisiez signe. » Blessé à mort, conscient d'une carrière à sa fin, il oscille facilement entre la désillusion, la crainte de s'être trompé et, malgré tout, l'invincible conviction d'avoir marché droit. A l'une de mes lettres où je lui avais écrit je ne sais quoi, il me répond en octobre 1933:

> Merci pour votre lettre; quel réconfort; et elle me montre que je n'ai pas fait fausse route, ce que je craignais un peu. Car il vient des moments où je ne sais plus...

Un brin d'encouragement lui va droit au cœur: une simple dédicace de l'un de mes livres me vaut ce billet exultant de joie:

> Je reçois votre dernier-né pour lequel je ne sais comment vous remercier, surtout de la trop élogieuse dédicace.
> Je la considère comme une citation à l'ordre de l'armée & ma plus belle récompense.

S'agit-il du 2e tome de mon *Enseignement français au Canada* pour lequel il écrivit un article où, contre les trahisons des politiciens, il déversa ses haut-le-cœur ? L'apparition des Jeune-Canada lui apporte une de ses dernières consolations. Leur mouvement lui rappelle si bien sa merveilleuse jeunesse. Deux fois, à tout le moins, il tient à s'afficher à leurs côtés:

> Les J. C. sont venus à Québec: gros succès & gros effet. Nous n'aurons pas vécu en vain.

Bientôt s'approchent ses deux dernières années. Il entre dans une phase pénible. La souffrance l'accable, traversée de rares moments de sérénité. Alors, comme tous ceux à qui l'avenir échappe, il revient en arrière, s'agrippe au passé. Un souvenir l'obsède: celui de son ancien chef et ami Bourassa, ce dernier si loin maintenant de la plupart de ses amis d'hier. L'ancien disciple, ai-je dit, n'a pas suivi le « maître » en son évolution. Mais il est manifeste qu'avec bien d'autres il ne se console point de cette rupture :

> Avez-vous des nouvelles de Bourassa ? Que pense-t-il de ce qui se passe, les Jeune-Canada, l'attaque de Taschereau, etc. Enfin tout le tremblement actuel ? Va-t-il nous donner un coup d'anathème, un de ces 4 matins ? (carte du 4 décembre 1933).

Quelques jours plus tard, il répond aux renseignements que je lui ai fournis:

> Votre lettre me cause une peine profonde; je ne pensais pas que ce fut si triste.
>
> Pour se quereller avec Héroux [12], qui est un saint, il faut que ce soit grave chez notre Lamennais canadien. C'est pourquoi je craignais de sa part et la crains davantage maintenant une explosion contre vous.
>
> Elle ne vous fera guère de mal probablement, mais à lui.
>
> Je suis tenté parfois de lui écrire, mais je crains de l'indisposer encore plus & de recevoir une bordée d'injures. J'ai trop d'ennuis actuellement pour me causer ce chagrin additionnel, s'il est inutile.
>
> Enfin, prions pour lui. C'est sûrement ce qu'il y a de mieux à faire.

Au milieu de ces tristesses, son mal ne lui laisse point de relâche:

> Voulez-vous prier pour moi: je souffre beaucoup et mon moral se désagrège. Je désire la mort et en ai peur: je ne suis qu'un lâche au fond (17 janvier 1934).

---

12. Omer Héroux, voir la note 70 du premier volume.

Quelques jours plus tard:

> Merci de vos bonnes paroles, elles m'ont réconforté l'âme. Je n'attends plus qu'un miracle, et Dieu combien peu je mérite pareille grâce.
>
> Je tâche d'accepter sans murmurer l'épreuve & je bénis sa main divine. Mais priez pour moi.

Je ne puis m'empêcher de revenir quelques semaines en arrière et de citer assez largement, de mon ami, une lettre d'octobre 1933. Des sentiments mêlés s'agitent en lui: sentiment de foi, de mélancolie, d'espoir malgré tout, sentiments de sa faiblesse, de son impuissance. Il sait qu'en la grande misère de 1933, le peuple attend un chef, un sauveur. Que ne peut-il l'être ?

> Sincèrement si ma santé s'améliore un tant soit peu, je donnerai tout ce qui me reste. Le bon Dieu — et Il sait bien ce qu'Il fait — ne m'a pas jugé digne.
>
> J'expie mes fautes de jeunesse, et hélas ! elles sont lourdes. J'espère cependant que ce n'est pas à cause d'elles seules qu'il ne m'est pas permis de jouer ce rôle de premier plan. Car je porterai une terrible responsabilité.
>
> Mais Notre-Seigneur est si bon et je [me] jette à corps perdu dans sa miséricorde infinie. Souvenez-vous de moi à l'autel, Monsieur l'abbé, quand vous tenez son corps divin & que, dans le sublime tête à tête du prêtre, vous causez avec le Maître de toutes choses. Il est venu pour les malades, pour les pécheurs, & non pour les justes.
>
> Je Lui offre humblement mes horribles tortures, et qui sait, mes souffrances acceptées valent bien tous les efforts ou les résultats que pourraient produire les talents que la Providence m'a donnés.
>
> Mais notre race, notre histoire ont pour base trop de mérites, trop de sacrifices, trop de martyrs. Dieu ne voudra pas abandonner leur œuvre et se détourner de nous.
>
> Dans mes heures de trop lourde désespérance je dis à Dieu dans ma prière de regarder ce qu'encore notre pays donne dans les missions. N'est-ce pas merveilleux de voir les fils de la Nouvelle-France aller évangéliser le monde et même les colonies de la vieille France. Dieu ne laissera pas tarir cette source

si pure. Mais pour cela il faut que le Canada français vive. Alors j'espère !

Mais, à part ce rayon de lumière, que c'est triste & combien l'âme même de la race est atteinte. Il semble que nous avons atteint les bas-fonds de l'égoïsme, de l'absence d'idéal, de la disparition complète de toute fierté. Cependant je me trompe, car il me semble que la jeunesse veut réagir. Parions que ce bel enthousiasme ne refroidisse pas avec les années, comme c'est arrivé pour tant d'autres.

Pardonnez-moi cette trop longue lettre, cher monsieur l'abbé: j'ai le cœur si plein que quand j'en rencontre un qui comprend, qui souffre des mêmes peines, il arrive au mien de déborder.

A partir de 1934, un sentiment le hante plus que jamais: celui de sa fin prochaine. A la veille du premier de l'an, il se pose cette question:

Que sera cette année pour moi ? La dernière ? Elle sera ce que Dieu voudra: je la lui offre d'avance pour notre chère patrie. C'est peut-être encore la meilleure manière de servir.

La dernière carte qu'il m'adresse est de la fin de décembre 1934. J'y relève encore un mot d'amitié, et une fois de plus, son souci d'expiation:

Cher M. l'abbé,

Que 1935 vous accorde tout ce que votre cœur désire. Qu'il réconforte votre âme, vous qui élevez si souvent la nôtre. Je crois que la moindre de mes souffrances — & il y en a des moins dures — quand je puis l'endurer comme je dois vaut le meilleur de mes discours ou de mes écrits.

Il devait mourir deux mois à peine plus tard, le 5 mars 1935. Des semaines ont passé, en effet, où je n'ai pas eu de nouvelles de lui. Au début de mars je fais un séjour aux Archives d'Ottawa. On m'avertit que LaVergne est mourant à l'hôpital Saint-Vincent. Je m'y rends. Je trouve un homme presque à l'agonie, à demi conscient. Il se tord dans sa douleur, encore angoissé par le sentiment de sa vie manquée. Je le réconforte de mon mieux; je le bénis. Avant de refermer la porte de sa chambre, je lui envoie un bonjour de la main.

Je ne le reverrais plus.

Je ne me rappelle pas quelles impérieuses circonstances m'empêchèrent d'assister à ses funérailles. A son passage à Montréal, j'allai pourtant saluer la dépouille du cher défunt, dans le wagon qui l'emportait vers son petit pays d'Arthabaska. Tous nous sentions qu'un homme d'une rare espèce allait désormais nous manquer, et pour longtemps.

Pèlerinage sur sa tombe

Le 4 octobre de l'année suivante, les jeunes nationalistes canadiens-français (ACJC, Jeunesses patriotes, Jeune-Canada) se rendent en pèlerinage à Arthabaska. On veut rendre un suprême hommage à Armand LaVergne, « chevalier de la fierté française ». Après la messe qui est dite par son cousin, l'abbé Edouard-V. LaVergne [13], je vais, avec la foule, bénir l'humble stèle élevée sur la tombe du disparu. L'après-midi une assemblée dans la salle du Collège, assemblée qui déborde dans la rue, permet à divers orateurs de rendre hommage au grand fils d'Arthabaska. L'on entend René Chaloult, Louis-D. Durand, Pierre Chaloult [14], du journal *La Nation,* le docteur Philippe Hamel [15], le maire de Québec, J.-E. Grégoire [16], Louis Francœur, le notaire

13. Edouard-Valmore LaVergne, voir la note 15 du quatrième volume.

14. Pierre Chaloult (1912-), journaliste; cofondateur de la revue *Vivre* et du journal *La Nation*; secrétaire du ministre provincial du Travail, des Mines et des Pêcheries (1940-1945); professeur de littérature à l'Académie commerciale de Québec (1944-1945); directeur général du service d'Information de l'Office national du Film (Ottawa); chef de cabinet à Ottawa (1960); animateur à la télévision française (Ottawa); chroniqueur judiciaire au *Nouveau-Journal* (1961-1962); chroniqueur politique au *Droit,* à *La Patrie* (1962-1966); actuellement fonctionnaire à Québec.

15. Philippe Hamel (1884-1954), dentiste; député de Québec-Centre (1935-1939). Auteur d'ouvrages sur le trust de l'électricité, la bourse et ses ruines, les abus du capitalisme, la dictature économique.

16. J.-Ernest Grégoire (1886-), avocat; professeur de droit, d'économie politique et sociale, de législation du bâtiment, etc. (1920-1932); député provincial de Montmagny (1935-1939); maire de la ville de Québec (1934-1938); premier vice-président de l'Association du Crédit social du Canada. Père de M. Gilles Grégoire.

Eudore Couture [17], du *Progrès du Golfe* de Rimouski, quelques représentants des groupes de jeunesse. Je parle à mon tour. Je souffre, depuis quelque temps, d'une accablante fatigue. J'ai même supplié mes amis de me dispenser de parler. Je n'ai pas prononcé là le meilleur discours de ma vie. Pourquoi n'ai-je pas apporté avec moi quelques lettres d'Armand LaVergne que j'aurais simplement lues ? Quelle émotion elles auraient produite dans l'auditoire ! Je rappelai tout au plus, qu'en un temps où la politique affectionnait le creux et le vide, LaVergne y avait réintégré le national. Il incarnait chez nous la fierté française et l'idéal français. Fédéraliste, il se prononcerait aujourd'hui, comme nous tous, pour l'Etat français compatible avec la Confédération. M'adressant à la jeunesse, je lui dis, en finale, selon le compte rendu du *Devoir*: «[Cet Etat français] vous le ferez... Ce sera long et ce sera dur ! Mettez-vous du bronze dans le cœur. Prenez exemple sur Armand LaVergne. Il y a des gens qui, pour paraître grands, ont besoin de s'étirer...; il en est d'autres qui n'ont besoin que d'apparaître dans leur taille. »

■ ■ ■

Que reste-t-il de lui ? Que nous a-t-il légué pour perpétuer son souvenir ? Peu de chose apparemment: quelques discours dans les *Débats des Communes,* quelques autres recueillis sommairement par les journaux; un discours dans la brochure pour le cinquième anniversaire du *Devoir*; ses correspondances parlementaires adressées au *Nationaliste* d'Asselin sous le pseudonyme de *Montjorge*; quelques articles éparpillés ici et là dans les journaux; deux brochures: *La Vérité sur la question scolaire du Nord-Ouest* (1907); *Deux refus* (une conférence et un article de journal) (1932); une couple de lois pour mieux établir la dualité culturelle du pays.

Il reste sa vie. Il reste ce type d'homme qu'il aura surtout incarné. Type rare, si rare que nos « prosaïstes » ou esprits pratiques d'aujourd'hui l'estiment à peine concevable. Il appartenait

17. Eudore Couture (1886-1951), notaire, dirigera *Le Progrès du Golfe*, au-delà de trente ans (1910-1943).

sans doute à une équipe qui aura laissé derrière elle autant de regrets mélancoliques que de réconfortants souvenirs. On n'imagine rien de plus décevant et de plus pénible, en effet, que la lente désagrégation du groupe ou de l'école nationaliste. En sa vie à lui, LaVergne se reprochait certains écarts; il s'était quelque peu amusé; il était resté jeune; il avait goûté peut-être plus qu'il ne faut, la joie de vivre. En politique, il avait changé de parti. Mais il en avait changé sans rien changer de ses convictions profondes. A Ottawa, libéral ou conservateur, il restera toujours ce qu'un député canadien-français doit y être: avant tout un représentant de sa province, de sa nationalité, de sa foi. Au parlement de Québec on l'entendra un jour s'écrier: « Je ne suis qu'une voix, mais je suis une voix libre. » « J'ai toujours été un franc-tireur, dira-t-il un autre jour, dans un discours à Montréal. J'ai essayé de monter la garde aux avant-postes. » A l'encontre de tant de cyniques, jamais il ne s'était moqué ni n'avait cru nécessaire de se moquer de sa jeunesse. Son pays, le Canada français, les siens, sa langue, il les aima toujours comme il les avait aimés jeune: amour intransigeant, presque mystique, auquel il avait tout sacrifié. Il mourut pauvre.

Que de vérité en la fin de ce discours, confession pathétique, qu'il prononçait, à Montréal, deux ans avant sa mort, le 11 avril 1933, lors d'un Ralliement patriotique au Monument National:

> J'ai cherché à servir mon pays sans rien lui demander en retour. A ceux qui reprochaient à Madeleine d'avoir répandu inutilement un parfum précieux sur ses pieds, Jésus répondit qu'il lui serait beaucoup pardonné parce qu'elle avait beaucoup aimé. Je demande à mes compatriotes d'agir de même lorsque je serai disparu, de me pardonner beaucoup parce que j'ai beaucoup aimé. Me rendant compte de mes exagérations, de mes violences, de mes injustices peut-être, j'ai conscience d'avoir versé aux pieds sacrés de la patrie tout ce que j'avais de meilleur.

Noble, émouvante figure qu'on aurait pu croire taillée et sans qu'elle y parût étrangère, en quelque haute imagerie de l'histoire chevaleresque.

II

OUVRAGES PUBLIÉS

Et je continue aujourd'hui, 2 avril 1958, cet autre et sixième volume de mes *Mémoires*. Irai-je jusqu'au bout ? Me voilà redevenu convalescent. Le 21 novembre dernier, un grave accident de santé me terrassait de nouveau. Je ne puis écrire chaque jour que deux ou trois pages. Encore ne puis-je écrire que ces souvenirs. Allons-y. Histoire de m'ennuyer un peu moins. Quelle terrible chose que la paresse obligatoire. Souvent, j'aurais envie de réciter cette prière qui est de je ne sais plus qui, de Gustave Thibon [18] peut-être: « Seigneur, enseignez-moi quoi faire pour ne rien faire. »

Période pleine, laborieuse. Période agitée que celle qui me mènera peut-être jusqu'à 1940. Après mes deux voyages en Europe et en Louisiane, ma besogne me ressaisit. Elle sera lourde. En moins de dix ans, pas moins de huit volumes verront le jour dont cinq d'histoire, un roman, deux recueils d'articles, de discours et conférences. En ce labeur, je ne tiens nul compte de mes cours d'histoire à l'Université: cours publics, cours fermés où je m'efforce de mettre le meilleur de mes recherches et de moi-même. Je laisse également de côté ma collaboration assez active à une revue qui prétend faire suite à *L'Action française*: *L'Action nationale*. Mes amis usent et abusent de ma bonne volonté. L'art de dire *non* aux quémandeurs me reste toujours incurablement étranger. Heureuse euphorie de l'existence humaine où l'on

18. Gustave Thibon (1903-), homme de lettres; philosophe et essayiste; écrivain; prix de l'Académie française (1964).

compte moins sur ses forces que sur son cœur, emporté par la fièvre ou plutôt l'illusion de servir autant que l'on se dévoue ! Tant et tant se surmènera mon débile organisme qu'à la fin un crac, une fatigue soudaine me forcera encore à un repos relatif de près de six mois.

Ainsi aperçois-je la période qu'en ce volume je souhaiterais raconter. Dans ma petite vie, on le verra, elle représente un point culminant. Peut-être aussi y trouvera-t-on, dans la mesure où les circonstances m'y ont mêlé, sinon le tableau, du moins quelques traits de cette décennie active et tourmentée qui s'appelle en notre histoire, la période du « grand chômage ». Et ma part en ce tableau, ajouterais-je que je ne la décris point par vaine complaisance ? C'est qu'elle me devait conduire à un point critique qui allait dangereusement influer sur l'orientation de la jeunesse de ce temps-là. Comment cette jeunesse en arriva-t-elle à me croire investi d'une certaine mission: mission qui me dépassait et que je n'ai jamais ambitionnée dans ma vie ? D'une part, l'attente un peu folle, trop généreuse, en tout cas, d'une génération; de mon côté, le sentiment de mon impuissance à satisfaire de trop extravagantes illusions, puis la prescience des déceptions profondes que tout mon travail finirait par semer autour de moi. Comment ce drame s'est-il préparé ? Quels en ont été les responsables ? J'ai cru que pour éclairer, expliquer une courbe malheureuse en l'histoire de ma génération, je me devais de l'écrire. Je m'excuse d'avance de l'emploi du je et du moi que je pousserai jusqu'à l'abus. S'il existait un autre moyen de parler de soi et des événements où l'on fut mêlé, ce moyen, on peut le croire, je l'aurais employé.

Rue Sherbrooke

Puisque j'en suis aux choses intimes, pourquoi ne pas noter mon déménagement rue Sherbrooke, au no 847 est. Depuis quatre ans j'habitais la côte de la rue Saint-Hubert, no 2098. Deuxième domicile, notable amélioration sur le premier. Par l'arrière, j'avais plus de lumière et de soleil qu'au 3716, mais mon cabinet de travail, avec son encoignure de demi-tourelle et qui donnait sur la rue, n'en restait pas moins noir et froid. Au surplus, sur la

rue Saint-Hubert, la circulation allait croissante, le va-et-vient des camions, des autos et autobus dans la côte, empoisonnait l'atmosphère et y faisait un bruit assourdissant. Pour comble, mon petit oratoire, de l'autre côté de la rue, venait de se fermer. Les Sœurs Dominicaines avaient émigré vers leurs Pères de Notre-Dame-de-Grâce. Sur ce, une parente de mon frère Auguste m'offrit un second étage au 847 de la rue Sherbrooke: rue de Montréal naguère encore bordée de résidences de la grosse bourgeoisie, mais qui se garnissait rapidement de maisons de rapport. Au 847 j'occuperai le deuxième étage du « Saint-Louis », propriété peu d'années auparavant d'un monsieur Préfontaine [19], ancien maire de Montréal, et je crois, ancien ministre de la Marine canadienne. L'étage était vaste; j'y pourrais installer plus commodément ma bibliothèque toujours envahissante. Surtout, pour une fois, j'aurais un cabinet de travail confortablement éclairé. Un balcon donnait sur la rue; ma mère aurait tout le loisir de s'y transporter et d'y prendre air et soleil. Au mois de mai 1932, me voici donc sur la rue Sherbrooke, partie est. Détail à ne pas oublier: j'habite aux côtés du siège social de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Les petites Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil tiennent là le secrétariat. Depuis quèlque temps déjà, j'allais dire ma messe à la chapelle de la Fédération. Une fois de plus un oratoire s'offre donc à ma portée. J'y pourrai dire commodément ma messe, aller faire ma visite quotidienne au Saint-Sacrement. Rien qu'un escalier à descendre et un autre à remonter. Les circonstances voudront, du reste, que je devienne une sorte d'aumônier officieux de la Fédération. Bref, cette demeure de la rue Sherbrooke m'a laissé les plus agréables souvenirs. J'aurai vécu là les années les plus chargées peut-être de ma vie. Que j'y aurai barbouillé de papier ! Que de discours, conférences, etc., j'y aurai médités ! Isolé au bout de la maison, mon cabinet m'enferme dans le profond silence. Et j'aperçois toujours ce pan de ciel bleu, au-dessus de la basse ville, vers quoi se tournent, pour reprendre vigueur, mes yeux et ma tête fatigués.

19. Raymond Préfontaine (1850-1905), avocat; député de Chambly à l'Assemblée législative (1875-1878, 1879-1881); à la Chambre des Communes (1886-1900, 1903-1905); maire de Montréal (1898-1902); ministre de la Marine (1902-1905).

L'Enseignement français au Canada, *tome 1*

L'Enseignement français au Canada, tome 1er: *Dans le Québec,* titre du premier ouvrage publié en ces années-là. Du manuscrit de ce tome et de celui du tome second qui va suivre, j'ai déjà tiré la substance des cours en Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris, alors en préparation. Paru en 1931, l'ouvrage fait fortune, sinon en sous et en piastres, du moins en récompenses et éloges imprévus. A la vérité, il m'a coûté de longs mois de travail et de recherches. Mais il aura l'heur de combler une grande lacune en notre histoire. Il apporte du neuf, de l'inexploré, et sur plus de cent ans de l'enseignement au Canada français. Il me vaut des articles de Robert Rumilly, dans *Le Canada*; de Louis Francœur, dans *Le Journal*; d'Elie Auclair, dans *L'Avenir du Nord*; de l'abbé Albert Tessier, dans *Le Bien public* (Trois-Rivières); d'Antonio Perrault, dans *Le Devoir*; d'Augustin Martin, dans le *Progrès de Manchester* (N.H., E.-U.); de Napoléon Morisset [20], dans *Le Canada français*; d'Hermas Bastien dans la *Revue dominicaine.*

L'unanimité de ces critiques m'attire un autre privilège: pour ce coup, on me sacre tout de bon historien. L'Université de Montréal s'en mêle. Un jour, l'abbé (ou le chanoine) Emile Chartier, doyen de la Faculté des lettres, m'aborde:

— Pourquoi ne présenterais-tu pas ton *Enseignement français au Canada,* à titre de thèse pour un doctorat ès lettres ? Nous manquons de professeurs portant diplômes. Cela nous donnerait figure devant les autres universités.

Je n'ai jamais été collectionneur de diplômes ni de médailles. J'accepte l'offre de mon doyen qui me paraît tenir à son projet. La soutenance est fixée au 13 février 1932. Pour la première fois dans l'histoire de l'Université montréalaise, pareille cérémonie aura lieu. Elle fait salle comble sur la rue Saint-Denis où loge encore l'Université. Ce jour-là large affluence de professeurs, de cornettes de Sœurs, d'hommes du clergé. A la tribune siègent pompeusement quatre examinateurs: le doyen de la Fa-

20. Napoléon Morisset (1894-1963), ptre; alors professeur au Séminaire de Québec; curé de Giffard (1958-1963).

culté des lettres, l'abbé Emile Chartier, le professeur de littérature française, Henri Dombrowski, un troisième dont le nom m'échappe, le quatrième, l'abbé J.-Oscar Maurice [21], professeur de latin à l'Université et haut fonctionnaire de la Commission scolaire de Montréal. A droite du jury, mais sur le plancher, j'occupe une petite table face à l'auditoire. Selon le rite traditionnel, on m'accorde une vingtaine de minutes pour un exposé sommaire de ma thèse. Après quoi, vient l'avalanche des questions et objections de mes savants juges. Tout se déroule dans un ordre impeccable, devant un public fort attentif. Un incident cocasse se produit pourtant. Et c'est mon quatrième juge qui le suscite. Ce cher abbé Maurice m'était arrivé, un de ces quatre matins:

— Tu penses bien, m'avait-il dit, que d'ici la soutenance (quinze jours environ), je n'ai pas le temps d'avaler ton gros bouquin. Nous allons faire un arrangement: tu vas m'indiquer quatre questions sur lesquelles tu souhaites que je t'interroge. Et je me préparerai en conséquence.

Je ne vois nulle objection à *l'arrangement* du confrère. La soutenance, on le sait, est affaire de pur apparat. Aussitôt la thèse jugée valable par le jury universitaire, le doctorat est bel et bien dans le sac. Mais, hélas, l'abbé Maurice, caractère acariâtre, parfois même atrabilaire, avait mauvaise réputation dans le monde des instituteurs et institutrices, Frères et Sœurs. Visiteur des écoles de Montréal, il prenait parfois, et même plus souvent que de raison, malin plaisir à humilier publiquement le maître ou la maîtresse. Il pratiquait l'art de poser des questions qui, infailliblement, devaient *coller* toute la classe. Et alors, devant tout ce petit monde muet, M. le Visiteur se tournait vers l'instituteur ou l'institutrice pour s'exclamer: « Et vous, Monsieur

21. J.-Oscar Maurice (1877-1967), ptre; professeur au Collège de L'Assomption (1903-1904, 1908-1909); étudiant en Europe (1904-1908, 1919-1920); vicaire (1909-1911); organisateur du bien-être de l'enfance (1911-1912); vice-principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier (1912-1913); aumônier (1915-1919); professeur de pédagogie à l'Institut pédagogique et à l'Université de Montréal (1920-1929); visiteur en chef des écoles catholiques de Montréal (1929-1937); curé de Saint-Denis de Montréal (1937-1947). A publié des ouvrages de pédagogie.

(ou Mademoiselle, ou mon Frère ou ma Sœur), qu'est-ce que vous répondez ? »

La *colle,* ai-je besoin de le dire, était destinée à *coller* le maître encore plus que les écoliers. Mais on devine l'humiliation, sinon la rage de la pauvre victime en face du visiteur triomphant et en présence de la classe étouffant mal son rire. Or donc, ce jour de soutenance, l'abbé Maurice me pose honnêtement, tel qu'entendu, les quatre questions que je lui ai fournies. Puis, enhardi, il se risque à pousser sa pointe. A propos des programmes que j'estimais trop gonflés pour nos écoles primaires, j'avais commis sciemment cette boutade qu'un pareil système pédagogique ne pouvait aboutir qu'à faire du cerveau des enfants « une encyclopédie de toutes les ignorances ». Hyberbole trop grosse pour être prise à la lettre. Mais boutade qui pouvait agacer l'auteur en partie responsable de ces programmes scolaires. On est prié de retenir en outre qu'au cours de son interrogatoire, M. le juge Maurice m'avait reproché de « sacrifier parfois, en mon ouvrage, l'histoire à la littérature ». Il me pose donc cette cinquième question:

— Une encyclopédie de toutes les ignorances ! Hum ! L'auteur peut-il vraiment concilier ces deux termes ?

Je me lève et réponds du ton le plus benêt du monde:

— M. le professeur, je crois bien que c'est là l'un de ces cas où j'ai sacrifié l'histoire à la littérature.

Réponse tout amène, sans l'once d'une méchanceté. Mais quel effet dans l'auditoire ! Il fallut voir le frémissement, la danse des cornettes, les applaudissements frénétiques. Toutes les colères rentrées, toutes les rancunes amassées contre l'impitoyable visiteur, se donnaient libre cours, se débridaient. On battait des mains, on s'amusait comme si j'eusse foudroyé un adversaire. Le pire fut que ce pauvre abbé Maurice, comme tous les hargneux que l'on paie de leur monnaie, prit très mal la chose. Point illusionné sur le sens de la manifestation, il devint tout rouge. L'interrogatoire s'acheva là. Avec une unanimité aussi touchante que spontanée, le jury me proclama docteur ès lettres de l'Université de Montréal.

L'historien recevra un autre sacre. Le 20 avril 1933, la Société historique de Montréal fête son 75e anniversaire de fondation. Banquet officiel au Cercle universitaire de Montréal et circonstance tout indiquée pour décerner, à l'auteur de *L'Enseignement français au Canada*, la « médaille Vermeille » de la Société jubilaire. *Le Devoir* du 21 avril 1933 donne un assez long compte rendu de la soirée. Autour de la table, a pris place, entre quelques autres personnages — ô retour des choses ! —, un nul autre monsieur que le sénateur Raoul Dandurand, l'un de ce mémorable quatuor qui, en 1926, m'avait fait une si jolie petite guerre à propos du rajustement de mes honoraires de professeur d'université. L'éloge du médaillé est prononcé par l'homme reconnu alors pour l'oracle de la critique historique au Canada français: le conservateur de la Bibliothèque de Montréal, Aegidius Fauteux, à la vérité, l'un de nos chercheurs les plus méritants, en tout cas l'homme qui aura eu surtout le mérite d'équiper pour la recherche la Bibliothèque Saint-Sulpice. Pendant les années où il a été conservateur de cette bibliothèque, Fauteux a vu travailler celui que l'on va décorer. A cette époque, l'on n'a pas fini de discuter le professeur d'histoire du Canada à l'Université montréalaise. Recueillons, dans l'éloge de Fauteux, ces deux passages que chacun peut accepter sans acte de foi:

> On l'a dit un historien passionné. Et quelques-uns lui en ont fait un grief, prétendant qu'emporté par la fougue de ses indignations et même de ses haines, il risquait souvent d'être injuste. Je ne crois pas que le reproche soit fondé...
>
> On a pu et on pourra encore différer honnêtement d'opinion avec lui sur quelques-unes de ses conclusions, selon l'angle sous lequel on se place, mais personne n'a jamais pu contester l'honnêteté de ses prémisses. Personne, je puis le dire, ne pousse plus loin le souci de l'exactitude, ne se donne plus de peine pour arriver à la plus complète vérité.

La médaille me fut offerte en termes très aimables par le maire de Montréal d'alors, M. Fernand Rinfret.

Une autre surprise m'adviendra et que je dois encore à ce bouquin de 1931. J'ai déjà dit ma répugnance à solliciter les faveurs des politiciens. Ne me laisser attacher par eux, à aucun prix, ne fût-ce que par un fil de soie, faisait partie de ma jalouse in-

dépendance. En 1932, il y avait déjà dix-sept ans que je publiais des livres. De ces livres, le secrétariat de la province, même sollicité par de mes amis, n'avait jamais acheté le moindre exemplaire. Exceptons pourtant l'un des ministres de l'Agriculture d'alors, l'honorable Ed. Caron [22]. Pendant quelques années, un bon curé de Havre-aux-Maisons, des Iles-de-la-Madeleine, osait mettre quelques-uns de mes ouvrages sur la liste des livres qu'il se faisait donner pour ses écoles. M. Caron acceptait de bon gré la liste de l'abbé Turbide [23]. Le ministre, faut-il le rappeler, était député des Iles-de-la-Madeleine, et le curé de Havre-aux-Maisons, son grand électeur. Or, mon éditeur, pour stimuler ses ventes, me pria d'autographier quelques « hommages d'auteur » qu'il se réservait d'adresser à celui-ci ou à celui-là. Il advint que l'un des « hommages » aboutit aux bureaux du premier ministre de la province, M. Alexandre Taschereau. Je retrouve, en ma correspondance, un accusé de réception sèchement poli de l'honorable ministre. Mais un autre exemplaire de *L'Enseignement français* parvint à M. Damien Bouchard [24], en ce temps-là président de l'Assemblée législative. Certes, ni l'ouvrage, ni surtout l'auteur ne méritaient les bonnes grâces de l'anticlérical député de Saint-Hyacinthe. Seulement il se trouvait que le président de l'Assemblée législative ne manquait pas d'ambition. Au politicien arriviste, deux moyens s'offrent, comme l'on sait, de gravir les hauts échelons: s'imposer aux chefs par la force du talent ou se faire craindre par velléités d'indiscipline. A ce moment de sa carrière, le député Bouchard, à qui il arrive de temps à autre de loucher vers quelque poste dans le ministère québecois, courtise volontiers l'opinion nationaliste. On le verra bientôt, sur les mêmes tribunes que le Dr Philippe Hamel, dénoncer avec véhémence le trust de l'électricité. Preuve d'un excellent flair, soit dit en passant. Peu d'années plus tard, Damien Bouchard décro-

22. Joseph-Edouard Caron (1866-1930), député; ministre de l'Agriculture de la province de Québec (1909-1927).

23. Joseph-Samuel Turbide, voir la note 17 du quatrième volume.

24. T.-Damien Bouchard (1881-1962), journaliste; député de Saint-Hyacinthe (1912-1919, 1923-1944); maire de la ville (1917-1944); président de l'Assemblée législative (1930-1935); ministre des Affaires municipales (1935-1936); des Travaux publics (1939-1942); de la Voirie (1939-1944); sénateur (1944). Directeur de *L'Union* (1903-1911); du *Clairon* (1912-1954).

chera la timbale convoitée. Tant de bonnes dispositions me valurent sans doute — puis-je l'écrire sans jugement téméraire ? — une commande de 75 exemplaires de *L'Enseignement français*, commande que le Président de la Chambre renouvellera l'année suivante sans être sollicité cette fois, y ajoutant même une commande de 50 exemplaires d'*Au Cap Blomidon* qui venait de paraître. Comme quoi il ne faut jamais douter de l'indulgence des politiciens ni de leurs conversions possibles et momentanées.

■ ■ ■

Ces hommages, ces gains dans le monde officiel ne désarment point toutefois les antipathies de certains milieux anglo-canadiens. En ces dernières années, l'Université de Montréal a présenté quelques candidatures à la bourse Carnegie [25]. Toujours sans succès. A l'Université, on flaire étroitesse d'esprit. On décide de faire ce que l'on appelle un *test*. Le chanoine Chartier, vice-recteur et le secrétaire général, Edouard Montpetit, prient l'abbé Groulx de poser sa candidature. Ces Messieurs de la bourse Carnegie, estime-t-on, n'écarteront pas si facilement le professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal. Je m'exécute et propose mon sujet d'étude: « Etude de l'histoire parlementaire du Bas-Canada d'après la correspondance des hommes d'Etat britanniques ». Pour appuyer ma supplique, mes deux amis me trouvent en particulier deux excellents patrons: MM. Thomas Chapais et Arthur Doughty. M. Chapais, avec qui j'entretiendrai les meilleures relations du monde jusqu'à mon trop fameux discours au Congrès de 1937, c'est-à-dire jusqu'au jour où il se versera dans la « génération des morts », emprunte, pour me recommander, son style des grands jours: « J'ai la plus haute estime et la plus sincère admiration pour le talent et la compétence de cet éminent professeur. Ses travaux et ses œuvres l'ont placé au premier rang de nos écrivains d'histoire. Son mérite et sa valeur sont de tout premier ordre. » L'Archiviste du Canada n'y va pas avec non moins de générosité: « He is a careful investigator of sound judgment well trained in the best historical methods. » Dépense inutile de rhétorique complimenteuse. Ces

25. Andrew Carnegie (1835-1919), industriel et philanthrope américain.

Messieurs de la Fondation Carnegie, membres de la Société Royale autant que je me souviens, ne donnèrent nul signe de vie. Sans doute, n'avaient-ils pas encore oublié ma criminelle sentence de 1917: « Les Empires ne sont pas éternels ! »

Au Cap Blomidon

Les livres se suivent et ne se ressemblent pas. Entre de lourds travaux d'histoire, voici que paraît, encore en 1932, mon second roman: *Au Cap Blomidon*. Depuis trois ou quatre ans *, l'ébauche et même un peu plus que l'ébauche en était faite. On se souvient de mon voyage en Acadie, pendant le mois d'août de 1915, en compagnie du « Petit Père » Rodrigue Villeneuve. Ni l'un ni l'autre n'avions rien écrit de nos pérégrinations acadiennes. La crainte nous avait retenus d'écrire quoi que ce fût qui pût faire de la peine à nos compatriotes des Maritimes. Le voyage m'avait pourtant laissé de trop fortes impressions pour qu'un jour ou l'autre, sous une forme qu'en ce temps-là je ne soupçonnais guère, il ne rebondît en mon esprit ! Par quel hasard ce rebondissement prit-il la structure du roman ? Mystère du subconscient, de ce brassement d'images d'où jaillit soudain, à notre insu, une idée, un projet qui finit par assaillir jusqu'à l'obsession. Ce projet de roman, je l'ai porté comme le sol porte un germe qu'il nourrit, développe, enrichit de sa substance. Que de fois, dans mes rêveries ou ces courtes flâneries où chacun se laisse aller, l'obsession m'a repris. Peu à peu, au fil des jours, l'intrigue, les personnages se sont dessinés. Durant les étés, à Saint-Donat, las, harassé de mes épuisants travaux, le besoin, la tentation de m'évader ou si l'on aime mieux, de me plonger dans la fiction, me ressaisissait plus assidûment. Besoin presque irrésistible devant la grandiose nature qui, du haut de mon promontoire, s'épandait devant mes yeux. Là, dix ans auparavant, par souci d'évasion et pour amuser mon entourage, j'avais écrit *L'Appel de la Race*. Les mêmes invites me firent écrire un autre roman. L'entourage, c'était cette fois les jeunes scolastiques et quelques jeunes Pères de la Congrégation du Saint-Sacrement. Charmants voisins sur le

* Il existe même une ébauche datée du 5 avril 1923.

lac Archambault, ils ne ménageaient guère leurs haltes à *L'Abitation.* A peine eurent-ils vent qu'en mes loisirs je m'adonnais encore à la composition d'une œuvre romanesque, que tout de suite ils en exigèrent la lecture en primeur. C'était me présenter un stimulant. Je précipitai davantage la rédaction d'*Au Cap Blomidon.* Pour ceux-là qui ne m'ont pas lu — et heureusement c'est la grande foule aujourd'hui — je rappelle brièvement l'intrigue ou le sujet. Au cours de mon voyage de 1915 en Acadie, et surtout devant les magnifiques prairies de la Grand'Prée, maintes fois j'avais éprouvé la douloureuse surprise de ne découvrir, dans l'esprit des jeunes Acadiens, ni l'espoir ni le désir de reconquérir un jour le patrimoine des ancêtres. L'idée, la charpente d'*Au Cap Blomidon* sont sorties de là. La scène se passe tantôt au lac Archambault, tantôt à la Grand'Prée: ce qui m'a permis d'emprunter paysages et personnages à deux milieux sociaux et à deux pays bien différents, mais que j'avais pu connaître, observer. J'imagine, en effet, un jeune descendant d'Acadien, refoulé par les remous du Grand Dérangement jusque dans les Laurentides, à Saint-Donat. Et voici qu'un jour, en son âme de collégien, s'allume le désir d'un pèlerinage au pays des aïeux. Le pèlerinage engendre un autre désir: celui d'aller ressaisir, coûte que coûte, la terre de ses pères: conquête où se déroulent trame et péripéties du roman. On le pense bien, j'utilisai abondamment notes et souvenirs de mon voyage de 1915. Pour me renseigner sur la pomiculture en Nouvelle-Ecosse, je fis venir des brochures du gouvernement d'Ottawa. La scène du dénouement au cap Blomidon, je l'ai constituée d'après l'ascension que mon compagnon de voyage, le « Petit Père » Villeneuve et moi-même, avions faite. C'est là, au sommet du cap, qu'un magnifique après-midi d'août, assis tous deux sur un tronc d'arbre renversé, face au bassin des Mines, aux falaises couleur d'ocre rouge, à tout l'horizon de la Grand'Prée, j'avais lu à haute voix, avec émotion, émotion partagée par mon ami, quelques pages évocatrices du poème de Longfellow. Ce sont ces mêmes pages que le héros du roman, Jean Bérubé dit Pellerin, lira à son cousin Paul Comeau, au cours d'un pèlerinage au même endroit.

A l'été de 1932 j'ai pratiquement terminé *Au Cap Blomidon.* Un jour de ce même été m'arrive à *L'Abitation,* une grande visite:

celle du « Petit Père » Villeneuve, devenu archevêque de Québec. Il est accompagné de Mgr Courchesne [26], évêque de Rimouski, de mon bon ami, l'abbé Wilfrid Lebon, et d'un autre bon ami, l'abbé Cyrille Gagnon (est-il alors recteur de l'Université Laval [27] ?). Grande fête sur mon promontoire. Au cours de la conversation, l'Archevêque évoque nos souvenirs de voyage en Acadie. J'exhibe le manuscrit de mon roman. Aussitôt, ne l'ai-je point déjà raconté ? intimation de l'Archevêque: lecture commandée. Le souper à peine achevé, il me faut m'exécuter. Longtemps, jusqu'à une heure avancée de la nuit, les pages se succèdent l'une après l'autre. L'Archevêque y prend un plaisir extrême, comme si *Peau-d'Ane* lui eût été conté. Pris de fatigue, je demande répit jusqu'au lendemain. Mais le lendemain, de bonne heure, mes hôtes doivent repartir. L'Archevêque qui veut à tout prix connaître la fin de l'aventure, n'a de cesse que, dans le yacht qui le ramène lui et ses compagnons au village de Saint-Donat, je ne leur lise les deux derniers chapitres. On devine le reste: « Il faut publier, publier... ! » Ces amabilités emportent mes dernières hésitations. Le 28 octobre 1932 l'Imprimerie populaire, éditrice du *Devoir*, achevait d'imprimer, sous le pseudonyme, encore cette fois, d'Alonié de Lestres, *Au Cap Blomidon*.

Le roman ne fit ni fortune ni bruit. Il fit son chemin. Dans le monde de mes amis, il fallait s'y attendre, ce fut le concert d'éloges coutumiers. Louis-D. Durand, des Trois-Rivières (*Le Devoir*, 24 décembre 1932), y vit « le plus beau roman canadien que j'aie lu ». Dans une causerie à la radio (24 juillet 1933, Poste CKAC), André Laurendeau y voit « beaucoup plus qu'un roman..., l'épopée de la renaissance acadienne... *Au cap Blomidon* se fait lire d'un trait et secoue par sa sincérité. » Pour le critique de *L'Action catholique* (6 décembre 1932), Hervé Griffon (l'abbé Bégin [28]): « Une vie intense y circule, des sentiments intenses,

26. Georges-Alexandre Courchesne, voir la note 36 du deuxième volume.

27. Mgr Camille Roy est alors recteur de l'Université Laval. L'abbé Cyrille Gagnon est directeur spirituel du Grand Séminaire de Québec.

28. Emile Bégin (1896-), ptre; professeur à la Faculté des lettres de l'Université Laval; directeur de la *Revue de l'Université Laval* (1946-1966); écrivain; retiré.

une foi intense. » L'abbé N. Degagné [29] qui détient alors quelque réputation de critique, estime, pour sa part, « que notre littérature s'est enrichie d'un de ses bons ouvrages et d'un roman extrêmement original, puisque c'est un bon roman ». Ces éloges et combien d'autres non moins flatteurs s'expliquent par la pauvreté encore persistante à l'époque de notre littérature romanesque, et aussi par le prestige dont m'avait revêtu mon rôle d'historien au milieu d'un peuple qui croyait découvrir son histoire. La critique officielle ou réputée telle se montra plus discrète. Contre le roman, elle aligna un mot grave: roman à thèse. Mot qui équivalait à une condamnation. Avouerai-je n'avoir jamais bien compris ce que l'on entend par cette désignation ? Quel est le romancier qui, si détaché qu'il soit de son œuvre, ne se propose une fin quelconque ? Nul auteur sensé ne barbouille des pages au hasard sans savoir où il va ni ce qu'il fait. Si vous écrivez un roman où un jeune homme se propose de conquérir l'amour d'une jeune fille, un mari l'amour de sa femme, ou vice versa, vous écrivez un roman sans épithète, un roman pur. En revanche, vous arrive-t-il de fonder votre œuvre sur la conquête d'une terre ? Maladroit que vous êtes, vous tombez dans le roman à thèse. Ce qui veut dire une trame ou intrigue roide, figée comme un théorème, ou pis encore, une action qui se résout en un syllogisme où les prémisses s'avancent vers le dénouement ou la conclusion avec la démarche rythmée d'un troupier. Et que dire des personnages enfermés en cet enclos ? Rien d'autre que des pions sans nerfs ni chair, qu'un joueur d'échecs pousse brutalement vers une partie qu'il sait d'avance gagnée ou perdue.

Dans *Le Canada français* (janvier 1933), Maurice Hébert [30] ne manqua pas de relever ce travers d'*Au Cap Blomidon*. « Ce récit, long et lent à s'établir, écrit-il, souvent terne et mono-

29. Narcisse Degagné (1865-1942), ptre; au Petit et au Grand Séminaire de Chicoutimi, professeur, préfet des études, directeur des Séminaristes, vice-supérieur, etc. (1889-1914); principal de l'Ecole normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi (1914-1940); critique littéraire et linguiste.

30. Maurice Hébert (1888-1960), avocat (1910-1913); officier aux Voltigeurs de Québec (1911-1913); secrétaire du ministre des Travaux publics et du Travail (1919); directeur de la Publicité du gouvernement de Québec (1930-1940); directeur général de l'Office du Tourisme et de la Publicité de la province de Québec (1940-1960); poète et critique.

corde, avec des reprises de couleur, d'accent et de relief, ne tire pas sa valeur de ce qui parerait un roman. » Dans *Les Idées* ou dans *Le Canada*, Albert Pelletier [31], esprit vinaigré qui ne m'aimait pas d'une particulière dilection, me fit à peu près les mêmes reproches. Il s'en prit aux hallucinations des Finlay, père et fils, à l'apparition du fantôme acadien, aux « momeries » d'une vieille Acadienne, traitée de sorcière par le fils Finlay: trucs insupportables pour nouer ou dénouer une situation, d'après le critique, comme s'il n'y avait pas eu les fantômes de Macbeth et le fantôme blanc des Habsbourg d'Autriche. A la vérité, j'avais bourré plus qu'il ne faut mon livre de tableaux historiques et peut-être aussi de réflexions morales. En outre, en ma courte préface, j'avais glissé deux petites phrases: « Ceci fut un divertissement de vacances ... La critique est donc dispensée de s'en occuper. » Rien de mieux pour aguicher les gendarmes de la littérature que de prétendre leur interdire de mettre le nez dans une œuvre et de la bâtonner !

Sort étrange de mes deux petits romans. Les critiques, et je ne leur donne point tort, les ont bannis de la littérature. Hélas, les deux n'ont pas cessé de se vendre. *L'Appel de la Race,* réédité, trois fois réédité par *L'Action française,* puis une quatrième fois, il n'y a pas longtemps, par la Librairie Granger, prenait place, il y a deux ans, dans la collection du *Nénuphar* de Fides; *Au Cap Blomidon,* avec une toilette nouvelle, en est à la 5e ou 6e édition, encore chez Granger. Consolons-nous. Il n'y a pas qu'en France que M. Ohnet [32] connaît de stupéfiantes réussites. Qu'importe, le charme me restera longtemps des paysages de mon coin des Laurentides; j'éprouvai tant de plaisir à les décrire: la rivière Pembina, en particulier, coquette demoiselle entre toutes parmi les petites rivières du nord. Que de fois je l'ai montée et redescendue en chaloupe, ramant paresseusement, m'enivrant

---

31. Albert Pelletier (1895-1971), notaire; au service du procureur général de la province de Québec (1925-1958); fondateur des éditions du Totem et directeur de la revue *Les Idées* (1931-1939); critique littéraire. A publié *Carquois* et *Egrappages.* Voir, aux pages 219-226 de ce dernier volume, critique d'*Au Cap Blomidon.*

32. Georges Ohnet (1848-1918), écrivain français. Auteur de romans et de pièces de théâtre, entre autres, *Le Maître de forges.*

de la fraîche poésie des moindres détours, du changement inattendu et toujours nouveau de ses tableautins. J'imaginais ce qu'en aurait écrit un Chateaubriand venu rêver en ce pays d'Amérique, si neuf et si prenant. Je me rappellerai de même le bain de sérénité qu'après les fatigues de mes travaux d'histoire m'apportait, surtout du balcon de ma petite chapelle, la vue des montagnes encore coiffées de leur forêt. Quel spectacle reposant que celui de ces pans de ciel, de terre et d'eau ! Vers l'heure du midi, la crête des monts se parait d'une buée d'or; du point où j'étais, pas un vestige de civilisation humaine ne venait me distraire; pas une route à travers les fourrés, pas l'ombre d'une maisonnette; rien qu'une nature restée intouchée en sa sauvage beauté; et, pour ajouter à mon émotion et relever encore le paysage, à cinquante pieds au-dessous de moi, au bord de la falaise, une sorte de rythme musical, le clapotement des eaux du lac. Et tout autant, ai-je aimé mes personnages d'*Au Cap Blomidon* : Jean Bérubé, Paul Comeau, la fine et discrète Lucienne Bellefleur, son père, ce colon rugueux, les Finlay; je me suis pris à les aimer plus fort, à mesure qu'en mon esprit leurs traits se dessinaient plus nets, plus vifs. Quand il me fallut me séparer d'eux, longtemps ils sont restés en moi des hôtes familiers. Ainsi, après avoir lu quelque impressionnante biographie, aime-t-on se laisser hanter par des fantômes devenus chers qui sont en sorte quelque chose de vous-même.

L'Enseignement français au Canada, *tome 2*

Autre partie du manuscrit d'où j'ai tiré *Le Français au Canada.* Ce second tome, intitulé *Les Ecoles des minorités,* paraît à l'automne de 1933. Volume massif, in-octavo de 271 pages. « Un livre dont on ne parlera pas », écrit Armand LaVergne dans un article à *L'Action catholique* (18 janvier 1934), article d'une parfaite violence, bourré de trop d'épithètes et de trop de mots d'accent polémique. LaVergne a tant souffert en nos débats scolaires. Il en a gardé une rancune sans merci aux politiciens flanchards. Ce second tome sur *L'Enseignement français au Canada* m'a coûté non moins de travail que le premier. Il m'a fallu compulser journaux et brochures du temps, me débrouiller de mon mieux en des

débats abstrus, dans un fouillis de textes juridiques, mêlés comme à plaisir, par politiques et juristes. Histoire des écoles des Provinces maritimes, du Manitoba, du Nord-Ouest canadien, du Keewatin, de l'Ontario, autant de stations du chemin de croix gravies au Canada par les minorités catholiques et canadiennes-françaises.

« Un livre dont on ne parlera pas », avait écrit LaVergne. Il en sera pourtant parlé. La grande presse, retenue par des attaches politiques, reste coite. Les journaux libres ne me marchandent point articles et éloges. « Un livre nouveau et nécessaire », prononce l'apôtre par excellence des minorités, M. Omer Héroux (*Le Devoir,* 28 décembre 1933). Encore dans *Le Devoir* (9 février 1934), des pages enthousiastes de l'abbé Albert Tessier: nouvelle analyse du tome 1er de *L'Enseignement français*; analyse plus brève du tome second; éloge de l'objectivité de l'historien en face d'une histoire complexe, controversée; aperçu sur les conclusions de l'ouvrage. Encore dans *Le Devoir* (25 mai 1934), je découvre un article rédigé par Thuribe Belzile [33], secrétaire alors des Jeune-Canada. Nul besoin d'indiquer l'allure et le sens de l'article. Je note cependant l'observation qui revient en toutes les critiques sur la valable sérénité de l'historien en un sujet si propre à passionner l'esprit le plus ferme. *L'Action catholique* de Québec, d'ordinaire bienveillante, généreuse, se contente d'un articulet de son directeur, Jules Dorion (12 janvier 1934). Du moins je ne trouve pas autre chose en mon spicilège. La presse politique, ai-je écrit plus haut, observa scrupuleusement la dignité du silence. Il faut faire exception toutefois pour *Le Canada,* encore dirigé par Olivar Asselin, je crois: ce qui inclinait le journal à se départir parfois de l'étroitesse coutumière des journaux partisans. Georges Langlois [34] écrit l'article d'un journaliste qui s'est

33. Thuribe Belzile (1907-), homme d'affaires; directeur de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. (1936-1958); de la Société Mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C. (1947-1953); gérant de division et officier des relations extérieures des Prévoyants du Canada depuis 1958.

34. Georges Langlois (1904-1971), avocat; journaliste; à *L'Ordre* (1934-1935); correspondant et chroniqueur politique de *La Presse*, à Ottawa (1944-1959); éditorialiste en chef de *La Presse* (1959-1961); même poste au *Nouveau Journal* (1961-1962); directeur du *Journal des Débats* à l'Assemblée législative; responsable des publications au ministère de la Chasse et de la Pêche, à Québec (1962-1968).

donné la peine de lire l'ouvrage: analyse complète, honnête, part mesurée d'éloge et de critique. Je retiens les derniers mots de la conclusion. Après vingt-quatre ans, ils me font encore sursauter. Le journaliste s'en prend à la Confédération, régime dont j'aurais fait de nouveau le procès, « Confédération qui aura, en vérité, fait de nous, et définitivement, une minorité destinée par définition à se voir déborder un jour par la majorité... L'abbé Groulx en a fait son *Delenda Carthago,* et c'est le mot d'ordre auquel il faudra tôt ou tard se rallier. » Georges Langlois, je présume, n'écrirait plus ces lignes aujourd'hui; comme bien d'autres il s'est accordé sa petite « trajectoire ». Mais il fallait citer cette fin de conclusion pour montrer le fond de pensée d'excellents esprits à l'époque.

Me tournerai-je vers les revues ? Un spécialiste de l'histoire, ou du moins de la méthode historique, le Père Thomas-M. Charland, o.p. [35], juge l'ouvrage selon la note sympathique, dans la *Revue dominicaine* (avril 1934). On sent que la matière volcanique de cette histoire scolaire a quelque peu inquiété le révérend Père. Il se demande: « Est-il même possible de raconter froidement des choses comme celles-là ? » Il écrit encore: « Le ton insinuant, le tour interrogatoire, l'allure emportée de la phrase trahissent l'indignation de l'historien. Comme s'il craignait que le lecteur n'aperçoive pas les torts, il les lui montre du doigt. » Le critique ne me reproche toutefois nulle sévérité excessive. Jugement à peu près semblable, aussi modéré et nuancé, dans un article du *Canada français* (avril 1934), signé des deux lettres N. M. L'auteur expose intelligemment les difficultés d'une pareille œuvre d'histoire: « sujets... hérissés de grosses difficultés: questions légales d'une complexité parfois quasi inextricable... événements souvent assez récents et, pour cette raison, difficiles à atteindre [en leurs sources documentaires]; jugements à porter sur des faits et des personnages encore trop près de nous... » Ces difficultés, l'historien les aurait abordées « avec prudence et franchise ».

35. Thomas-Marie Charland (1900-), dominicain; professeur au Collège dominicain d'Ottawa (1926-1942); à l'Institut d'Etudes médiévales de l'Université de Montréal (1942-1946); à l'Ecole de bibliothéconomie (1937-1962); collaborateur à plusieurs revues; écrivain.

Jamais mieux qu'en ses derniers ouvrages, il n'aurait pratiqué « le genre modéré ».

Du côté des minorités ? De ces points de l'horizon, il y avait lieu d'appréhender, non des orages, mais peut-être quelques grains de mauvaise humeur. Ceux qui ont souffert portent à fleur de peau la susceptibilité. Aurais-je trahi la vérité et surtout rendu justice à chacun des défenseurs de la liberté scolaire ? De l'Ouest, de l'Est, de l'Ontario, excellentes réactions. En témoignent deux articles de *La Liberté* de Winnipeg, deux du *Droit* d'Ottawa. Je ne veux citer qu'un témoignage: celui du Père Théophile Hudon, s.j. Le Père avait vécu dans l'Ouest, avait occupé, au Collège d'Edmonton, un poste important; il s'était beaucoup répandu dans le monde des affaires et de la politique; revenu à Montréal, il était devenu un conseiller très recherché, même dans la « haute gomme ». Des quelques notules envoyées par lui au *Devoir* (avril 1934), je détache ces lignes:

> Tableau d'ensemble inexorable, exposition sévère mais juste, documentation d'une étonnante érudition, discussion serrée des arguments et des arguties, étude d'une logique rigoureuse des textes et des décisions.
> Le livre est décisif: il restera. On pourra glaner des faits de moindre importance que l'auteur a négligés pour ne pas encombrer son récit, mais on ne parviendra pas à ébranler les thèses solidement établies.

En contrepartie je reçus un jour, quelque peu plus tard, un considérable dossier d'un autre jésuite, un Père Bernier [36], originaire du Manitoba, fils du sénateur Bernier, de la même région. Le cher Père, fidèle tenant de la tradition conservatrice de sa famille, me reprochera avec dureté ce qu'il appelait mon « manque de justice » à l'égard des chefs conservateurs du temps, dans l'affaire des écoles du Manitoba.

J'achève ce dossier par un simple bout de lettre qui me vint d'un homme naguère, lui aussi, dans l'Ouest et qu'un poste im-

36. Alfred Bernier (1882-1961), jésuite ; professeur au Collège de Saint-Boniface. Fils du sénateur Thomas-Alfred Bernier (1844-1908), ancien surintendant d'éducation du Manitoba.

portant avait ramené dans l'Est: nul autre que le « Petit Père » Rodrigue Villeneuve, hier évêque de Gravelbourg en Saskatchewan, promu archevêque de Québec depuis 1931. D'une lettre de quatre pages (5 janvier 1933), j'extrais ces lignes:

> Mon cher ami,
>
> Je voulais plus tôt et mieux vous remercier de votre hommage « L'Enseignement du français au Canada » que j'achève presque de lire, à travers mes tracas. Mes félicitations et ma gratitude pour ce beau livre encore qui, comme plusieurs de ses aînés, est un bienfait pour le Canada français. Il ne sied pas que j'abonde en détails. Mais je le trouve très bien, émouvant, suggestif, fortifiant. Et j'ai éprouvé une joie secrète à penser que je suis lié si étroitement avec l'auteur.

Je n'aligne pas ces éloges, on voudra bien me l'accorder, par pure complaisance. Historien de profession je me défends mal d'écrire l'histoire de mon temps à mesure qu'elle me revient.

La Découverte du Canada — Jacques Cartier

Presque dans les mêmes jours où paraît le 2e tome de *L'Enseignement français au Canada,* mes cours publics me ramènent, sans le moindre artifice, à l'étude du Régime français. Ainsi m'en ouvrirai-je à un reporter du *Canada* (9 novembre 1933): « Je n'ai nullement songé à la commémoration du quatrième centenaire du pays, pour entreprendre un *Jacques Cartier.* Il y a simple coïncidence. En mes cours publics je viens de terminer la période de l'Union des Canadas. Je ne me sens pas suffisamment préparé pour aller plus outre, aborder la période si confuse et si proche d'après la Confédération. J'éprouve le besoin de prendre une vue plus complète, plus synthétique de toute l'histoire canadienne. Je reviendrai donc au Régime français; je l'étudierai, lui aussi, par tranches successives. » A une question du reporter qui m'interroge sur mes projets d'avenir, sur l'élaboration possible d'une « vaste synthèse de l'histoire du Canada », ma réponse se fait circonspecte. Evidemment, j'amasse des matériaux; mes travaux antérieurs pourraient faire penser aux pierres d'attente d'un ouvrage de cette envergure: peut-être dix volumes, cinq pour chacun des Régimes, le français et l'anglais. Je ne m'en-

gage pas davantage. Le métier, l'enquête immense à travers la forêt presque sans limites des archives m'ont enseigné la prudence. « Ce ne sera que dans plusieurs années », dis-je en conclusion de l'entretien.

Le Régime français, j'en ai déjà pris une vue panoramique dans *La Naissance d'une Race,* rééditée trois fois avec corrections et accroissement du texte. Cette vue d'ensemble, je l'ai précisée, enrichie dans mes cours fermés à l'Université. Mais il me tarde d'en venir à une étude plus fouillée, plus approfondie. Le Régime britannique m'a laissé un peu de lassitude. J'avais hâte d'en finir avec cette histoire à prédominances politiques et économiques, trop pleine de heurts de races presque continuels, trop affligeante par cet enfantement laborieux d'une patrie toujours en quête de ses véritables assises. Le Régime français m'offrirait l'étude d'un peuple jeune, en voie de se constituer, se forgeant peu à peu ses institutions essentielles, lancé à la conquête presque héroïque de sa terre adoptive, opérant dans l'immense et grandiose nature de l'Amérique. Comme en l'histoire de tout peuple colonial, j'y découvrirais une extraordinaire densité de vie. Paysage historique qui m'attirait et me séduisait. C'est avec un esprit neuf et presque de l'enivrement que je me mis à l'étude de mon *Jacques Cartier.*

Mon premier cours a lieu le 9 novembre 1933, à l'Université de la rue Saint-Denis. Le sujet attire les auditeurs. « En dépit de la neige, la grande salle des cours de l'Université était remplie », écrit M. Héroux (*Le Devoir*, 10 novembre 1933). L'auditoire me restera fidèle. Mes leçons bénéficient de l'actualité, en cette veille du quatrième centenaire. Je suis allé à Ottawa, aux Archives et à la Bibliothèque du parlement, me documenter sur les vieilles cartes, l'histoire des découvertes. J'ai trouvé, à l'Ecole normale Jacques-Cartier, dont mon ami, l'abbé Adélard Desrosiers, m'ouvre généreusement la bibliothèque, une documentation précieuse, amassée par l'abbé Verreau [37] et l'abbé Nazaire Du-

37. Hospice-Anthelme Verreau (1828-1901), ptre; supérieur du Collège de Sainte-Thérèse (1851-1857); principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier (1857-1901); 2e président de la Société historique de Montréal (1859-1901); délégué du Canada à Londres, Paris, Saint-Pétersbourg (1873); professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval de Québec (1887-1901); historien.

bois [38]. On me presse de publier mes cours avant les fêtes en préparation; on en veut faire le livre du centenaire. L'ouvrage porte un « achevé d'imprimer » daté du 31 mai 1934. Un court avertissement d'une page contient, entre autres, ces quelques lignes:

> Je publie cet ouvrage parce qu'on m'a prié de le faire. Cet aveu n'est ni une fiction ni une excuse d'auteur... Mais nous voici au quatrième centenaire de la découverte du Canada. Peut-être serait-il opportun, m'a-t-on représenté, que les Canadiens eussent l'air de s'en apercevoir.

L'ouvrage devait être le « livre du centenaire ». L'a-t-il été ? Quel succès fut le sien ? Mon éditeur, j'ai lieu de le croire, escomptait une vente considérable. Le brave homme avait oublié la réputation suspecte que me faisaient, en ces années-là, nombre de mes conférences — conférences sur lesquelles je reviendrai. Aussi compromettantes, jugeait-on sûrement, mes accointances avec les Jeune-Canada, troublants réveille-matin. Encore plus mal vue, peut-être, ma participation, quoique très éloignée, à un programme de restauration sociale apparemment dirigé contre la politique régnante et dont, au surplus, un groupe politique allait faire bientôt un manifeste. L'ouvrage reçut un bon accueil de la presse libre. Il n'apportait rien de très neuf. Il situait néanmoins la découverte du Canada dans la conjoncture historique du XVIe siècle; sur le personnage Jacques Cartier et sur ses voyages, il mettait au point les dernières acquisitions de l'histoire. Il utilisait la cartographie de l'époque, peut-être un peu mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Et les travaux historiques sur le même sujet témoignaient d'une telle pauvreté que, sans flatterie, mon volume les dépassait sans trop de peine. « La valeur du livre... ne se démontre pas; elle s'impose », dira le critique de *L'Enseignement secondaire au Canada* (janvier 1935). « L'histoire, ici, s'appuie sur des documents incontestés », prononce dans la *Revue dominicaine* (septembre 1934), le Père M.-Ceslas Forest, o.p. Relevons une couple d'articles dans *Le Devoir,* l'un généreux

38. Nazaire Dubois (1869-1955), ptre; vicaire à St-Jacques de Montréal (1897-1898); assistant (1891-1903) et principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier (1903-1912); visiteur des écoles catholiques de Montréal (1912-1913); chapelain. Publia des articles et des brochures sur des questions pédagogiques.

comme toujours de M. Héroux, un autre de Raymond Douville [39], dans *Le Bien public* des Trois-Rivières, un autre de Thuribe Belzile. Mon spicilège n'en contient pas d'autres. Sur le « livre du centenaire », la grande presse garda presque unanimement le silence. L'auteur ne fut pas mieux traité. Aux fêtes, aux cérémonies, aux banquets solennels qui se multiplieront en cette année 1934, et où les invités seront pléthore, on ne fera pas à l'auteur de *La Découverte du Canada*, l'honneur de la moindre invitation. Consigne officielle ? Oubli concerté ? Oubli qui soulève quelques vives protestations. Le Dr Philippe Hamel m'écrit de Québec (23 septembre 1934): « On vous a ignoré aux fêtes de Jacques Cartier. Vous en sortez grandi dans l'estime de plusieurs. » Un rédacteur du *Bien public* des Trois-Rivières qui intitule son article « Une fourberie », s'exprime plus vigoureusement:

> On n'a pas mis à l'honneur une seule fois, durant les fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, l'abbé Lionel Groulx, son plus remarquable, son plus lucide historien. Les organisateurs n'ont pas mentionné son nom, même sur le comité de réception, ne l'ont pas invité à rencontrer les délégués français venus ici pour connaître les principaux représentants de la culture française en terre d'Amérique. On a entendu des politiciens, surtout des politiciens, comme s'ils étaient le plus bel échantillon de l'esprit canadien...

Protestation encore plus vigoureuse peut-être de Georges Langlois, dans *L'Ordre*, d'Olivar Asselin:

> Pourtant l'abbé Groulx est l'un des quatre que le Cardinal avait nommément désignés comme étant les seuls Canadiens français dont on puisse dire qu'ils sont des hommes « de haut savoir ». Cela seul devait l'imposer à notre petit monde officiel... La délégation française comprenait un bon nombre d'universitaires, d'hommes de lettres et de journalistes à qui le nom de l'abbé Groulx était l'un des plus familiers, sinon le plus familier, de tous nos universitaires et écrivains. Malgré cela la personne et le nom de l'abbé Groulx ont été oubliés d'une façon si complète qu'on dirait vraiment que cela était concerté. Aucun

39. Raymond Douville (1905-), journaliste au *Bien public*, Trois-Rivières (1929-1959); sous-secrétaire de la province de Québec (1959-1970); conservateur en chef, Archives nationales du Québec (1970-1971); écrivain.

> orateur, ou presque, n'a mentionné son nom. Aucun comité ne l'a prié d'adresser la parole. Il semble qu'on ne l'ait même pas invité à assister aux réunions, réceptions et autres organisations de ces dix jours de fêtes. Comme journaliste, j'ai assisté à un bon nombre des diverses cérémonies tant à Québec qu'à Montréal, et je n'ai rencontré nulle part l'historien le plus autorisé du Canada...
>
> Si même on voulait s'en tenir étroitement aux titres officiels, l'abbé Groulx n'est-il pas le titulaire de la chaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal ? Les fêtes récentes n'étaient-elles pas avant tout des fêtes de l'histoire et l'abbé Groulx, à titre de professeur d'histoire, sinon à titre d'historien du Canada et d'historien de Cartier en particulier, n'était-il pas tout désigné pour donner à ces commémorations leur sens précis et leur portée véritable ?

L'article de Georges Langlois se terminait par ce dernier paragraphe qu'aujourd'hui encore, je n'oserais guère désavouer:

> Mais pour notre petit, très petit monde officiel, qui est l'abbé Groulx ? L'abbé Groulx est un homme droit qui ne sait ni plier, ni se courber, c'est un mauvais courtisan qui a l'audace de rester indépendant dans un pays où cela n'est pas permis, de s'élever tout seul dans un monde où l'on ne s'élève qu'en rampant, qu'en s'usant les genoux et en courbant l'échine. L'étonnant, ce n'est pas que l'abbé Groulx ait été ignoré pendant les fêtes du quatrième centenaire: c'est qu'il soit ce qu'il est.

Le Travailleur, de Worcester, Mass., rend aussi son hommage à l'homme « qu'on a bêtement mis de côté, ignoré, lors des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada » et cite l'article de Georges Langlois. *La Liberté*, de Winnipeg, fait de même.

Bel éloge, trop bel éloge que je m'excuse de reproduire. La chose importe néanmoins pour l'intelligence de ce qui va suivre en ce volume de *Mémoires.* Pour cet oubli, la jeunesse aurait pu s'en prendre à elle-même. Elle me faisait alors une publicité tapageuse, sans égard pour les oreilles des puissants. Elle avait oublié, en 1934, que les politiciens ont l'œil au guet et la rancune tenace.

Je note, en avril 1934, une conférence à l'Université d'Ottawa, sur « Le dernier voyage de Cartier ». Une autre fois, tard, l'année suivante, le 29 octobre 1935, il m'est donné de m'exprimer sur Jacques Cartier et son œuvre. L'invitation, on le devine, ne me vient pas des milieux proprement officiels. Nous sommes à l'anniversaire de la visite de Cartier à Hochelaga. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal décide de commémorer la grande date. A la manifestation du soir, au Monument National, elle m'invite à prononcer la conférence. La soirée est placée sous la présidence du maire de Montréal, Camillien Houde [40] et de M. J.-Alfred Bernier [41], président de la Société. Et je serai flanqué de deux sénateurs, l'un pour me présenter, l'autre pour me remercier: les honorables Rodolphe Lemieux et André Fauteux [42]. Ont-ils voulu faire oublier certains incidents de l'année précédente ? Les deux sénateurs — deux de mes amis, au reste — s'entendent pour me couvrir de fleurs. Leurs allocutions et ma conférence ont été recueillies dans un petit volume publié par la Société Saint-Jean-Baptiste sous ce titre: *Sur le Mont-Royal, Jacques Cartier.* — Hommage au découvreur du Canada, octobre 1535-1935. J'y renvoie.

L'auditoire — une salle comble — écoute dévotement ma conférence. En cette année 1935, rien de plus facile que de dire des choses brûlantes. Et les choses brûlantes me viennent peut-être trop spontanément aux lèvres. Je ne manque point d'en dire en ma conclusion et qui ne ratent point leur effet. Des paroles assez dures secouent d'abord les assistants: « Au Canada tel fut, à son début, le rêve français. De ce rêve, qu'avons-nous fait ?... Pauvre peuple ! Que n'est-il possible, ce soir, de faire passer, sur son front penché et blasé, un peu du vent qui soufflait dans les vergues de l'*Emérillon* et de la *Grande Hermine,* vent enivrant

---

40. Camillien Houde (1889-1958), gérant de succursale de la Banque d'Hochelaga (1916-1919); député provincial de Montréal-Sainte-Marie (1923-1927, 1928-1931, 1939-1943); chef provincial du parti conservateur (1929-1932); député indépendant aux Communes, de Montréal-Papineau (1949-1953); maire de Montréal (1928-1932, 1938-1940, 1944-1954).

41. J.-Alfred Bernier, voir la note 25 du quatrième volume.

42. Rodolphe Lemieux, voir la note 65 du deuxième volume. — André Fauteux (1874-1940), avocat; bâtonnier de Montréal (1934-1935); sénateur (1933).



M. l'abbé Lionel Groulx et sa secrétaire, Mlle Juliette Lalonde



Mme Juliette Lalonde-Rémillard, nièce de l'historien



M. l'abbé Lionel Groulx et Louis-Joseph Papineau. Vitrine de la maison Paquet pendant le Congrès de la langue française, à Québec, en 1937 (Photo W. B. Edwards)

et large comme le rêve des forts !... Ta vie, voilà soixante ans qu'on la fait tourner autour d'une boîte à scrutin » (Parole risquée que d'aucuns ne me pardonneront jamais).

De là j'indique quelques moyens de ressaisie, de redressement, en particulier, la réforme scolaire: changer l'atmosphère des écoles, obtenir qu'on n'y fasse pas que des demi-Canadiens français. Et cette finale à la jeune génération, appel qu'elle eut garde de ne pas entendre:

> Enfin j'aurais envie de dire à sa jeunesse: jeunesse qui vois plus clair parce que tu as plus souffert, je t'en supplie, prends, de nos problèmes, non plus la vue mesquine ou morcelée qui a tant dispersé notre effort, mais la vue compréhensive, ordonnée, principe de l'action forte, triomphante. Ton idéal, ton labeur, place-les sur un plan si haut que n'aient plus chance ni moyen de se diviser que les petits hommes. Et surtout sois jeune et sache la puissance de la jeunesse. Et puisqu'il nous faut recommencer par un relèvement moral, un redressement de confiance, et qu'il faut décourager le découragement, à tous les scepticismes, à tous les blasements, à toutes les timidités, à toutes les peurs séniles, oppose l'ardeur impétueuse de ta foi, ton courage, ton allant. Et ne te demande pas de quoi sera fait notre avenir. Appelle Dieu à ton aide. Et, cet avenir, fais-le.

Parole qui en rejoint une autre que je prononce, en ce temps-là, au Long-Sault, à une fête de Dollard: « Jeunes gens, vous n'avez pas de chefs, dites-vous. Passez-vous-en ! »

Après *Le Devoir, Le Bien public, La Patrie* du 3 novembre 1935 font écho au discours du Monument National.

Orientations

Pourquoi ce titre et d'autres qui vont lui ressembler — *Directives,* par exemple — ? Pourquoi cette prétention, en somme, au rôle d'un porteur de boussole ? C'est presque se demander le pourquoi de la « littérature engagée » ? Serait-ce, comme quelques-uns l'ont dit, ambition d'esprit impérieux, pris de l'orgueil de s'imposer à la foule, à son temps, de modeler l'opinion selon

son rêve, sa philosophie, pour l'âpre volupté de dominer, de se savoir chef de file, chef d'école ? Serait-ce pure affaire de tempérament, *d'animal d'action,* d'un Lyautey, par exemple, qui n'a de cesse, de joie enivrante qu'il n'ait pétri quelque part la pâte humaine, selon l'idée, l'exemplaire qu'il trouve en soi-même ? Serait-ce plutôt et plus modestement acte tout simple de propagandiste, disons mieux acte d'apôtre, de passionné de l'idée, du vrai, qu'attriste le spectacle de toutes les misères de l'esprit, de toutes les servitudes imméritées, et qui se refuse le droit de garder égoïstement ce qu'il estime la vérité, vérité illuminatrice, vérité libératrice ? Que l'écrivain engagé qui se sait lu, écouté, suivi, se défende mal d'un peu de joie, sans doute vaniteuse, bien vaniteux qui l'oserait nier. Cette confession faite, puis-je affirmer, en toute loyauté d'âme, que si j'ai ambitionné parfois d'orienter les miens, surtout la jeunesse, je n'ai rien voulu accomplir d'autre que mon devoir d'homme et sans doute aussi de chrétien et de prêtre. Et c'est ainsi que parut *Orientations.*

Pour étrange que la chose paraisse, voici bien celui de mes ouvrages qui, en ce temps-là, obtient le plus large et le plus profond retentissement. A quoi le doit-il ? Voilà pourtant la sorte de livres que j'estime médiocrement: des recueils, des mélanges, des pages choisies. Je n'aime pas gratter le fond de mes tiroirs. J'ai souvent pesté contre les impuissants qui s'abandonnent à cette faiblesse. Mais, hélas, il faut compter parfois avec la gent tenace des éditeurs. Et le plus sûr moyen de se délivrer de ces crampons, ne serait-ce pas de céder, en définitive, à leur importunité ? Ainsi, quatre fois, en ma vie, il m'arrivera de gratter, mais non sans vergogne, mes tiroirs. Eugène Achard [43] vient de fonder les éditions du Zodiaque. Déjà il a embrigadé Robert

---

43. Eugène Achard (1884-), bibliothécaire; chef du Service des documents publics à la Bibliothèque municipale de Montréal (1930-1955); fondateur des revues *L'Ecole canadienne* (1925), *La Ruche écolière* (1926), *L'Ecole primaire* (1930), *La Ruche littéraire* (1931); fondateur et publiciste de la Librairie générale canadienne (1927); fondateur des éditions du Zodiaque (1935); tient encore une librairie. A de nombreux ouvrages à son crédit.

Rumilly, Marius Barbeau [44], Aegidius Fauteux, Marie Le Franc [45], Armand LaVergne, Robert Choquette [46]. Il vient frapper et refrapper à ma porte. Je n'ai nul ouvrage d'histoire à lui offrir. Il se rabat sur un certain nombre d'écrits et de conférences jetés dans le public, en ces dernières années. La plupart ont déjà paru en brochures. L'objection n'embarrasse point l'éditeur. Pour me faire une place dans le *Zodiaque '35*, Achard remet même à plus tard, la publication d'un *Mgr Provencher* déjà tout prêt. Le recueil paraît donc à l'automne de 1935. Dans « un simple mot » d'avertissement, je m'explique. Rien de neuf en ce volume, sauf le dernier chapitre. Rien de l'auteur, non plus, mais des idées qui « sont le bien de tous ceux qui réfléchissent ». L'ouvrage s'adresse particulièrement à la jeunesse: d'ici cinq à dix ans, « les jeunes Canadiens français auront à prendre deux ou trois décisions d'une extrême gravité ». Puisse ce petit livre leur fournir « quelques éléments de [leurs] décisions ».

A quoi le petit livre doit-il son succès ? A cela, je crois bien, qu'en la période agitée où il parut, période d'anxiété, période du grand chômage, où la jeunesse surtout ne savait de quel côté se tourner, le livre, au bout de la route sombre, projetait quelques lueurs. Spontanément, je l'ai intitulé: *Orientations*. Et le titre dit bien mon propos: à une génération désemparée par le cataclysme social, fournir, si possible, quelques raisons de vivre, quelques motifs de ressaisie. D'où cette insistance sur le problème proprement national, sur l'éducation nationale, sur nos res-

---

44. Marius Barbeau (1883-1969), avocat; anthropologue; folkloriste; ethnologue au Musée national, Ottawa (1911-1948); professeur à l'Université Laval de Québec (1945); président de la Société canadienne de musique folklorique; membre de l'Académie canadienne-française. Auteur de nombreux ouvrages en français et en anglais.

45. Marie Le Franc (1879-1960), professeur; écrivain; au Canada de 1905 à 1935. Auteur de romans poétiques et de récits.

46. Robert Choquette (1905-), écrivain; rédacteur en chef de *La Revue moderne* (1928-1930); secrétaire et bibliothécaire, Ecole des Beaux-Arts (1929-1931); auteur de romans pour les réseaux français de radio et de télévision de Radio-Canada (1932-1961); professeur d'écriture et de réalisation radiophonique, Smith College, E.-U. (1942-1943); commissaire associé de la Commission du Centenaire (1963); ex-ambassadeur du Canada; coordonnateur-conseil à l'Information-Canada (bureau de Montréal). A publié des œuvres poétiques.

ponsabilités intellectuelles, sur celles de la jeunesse estudiantine, sur nos positions historiques et constitutionnelles, sur notre avenir en Amérique. Que dire de l'à-propos de ces *Orientations* ? Ceux qui ont vécu cette période de 1930 à 1939 apprirent jusqu'à quel point les temps troublés suscitent les réformateurs, les guérisseurs à bon marché, les charlatans pour tous maux connus et inconnus. Vers 1932 ou 1933, une véritable prolifération se produisit de ces pauvres bougres, marchands d'antidotes, de recettes qui, avec un air inspiré, vous apportaient leurs projets de libération, de docteurs guérit-tout, parfois même projets de constitutions politiques largement élaborés, tout pleins d'une métaphysique abstruse. Sauveurs, « réformateurs », comme nous les appelions, qui, pendant deux heures, trois heures, vous exposaient leur « affaire » avec une conviction sombre, et qu'il fallait écouter sans broncher, et surtout sans sourire. Plaie d'Egypte qui s'était à ce point répandue que, pour nous débarrasser de ces fâcheux, nous nous les passions l'un à l'autre: Montpetit [47] les renvoyait au Père Papin Archambault; le malin Jésuite me les renvoyait, et pour n'être pas en reste de malice, je les renvoyais à Minville [48], après avoir décliné ma compétence en ces problèmes ténébreux. Phénomène des temps troublés, ai-je dit, que cette germination de pseudo-prophètes. En cette année 1958, où j'écris ces lignes, les prodromes d'une autre crise économique ont déjà fait surgir le même phénomène. J'ai là, sur mon bureau, un long projet de république canadienne qui nous apporterait une palingénésie.

Orientations était bâti de « pièces de rapport » jointes de main légère par une idée dominante: le souci national. Disons une invite à une prise de conscience aiguë de ce qui pourrait s'appeler la faiblesse, l'inconsistance du vouloir-vivre collectif de la nationalité canadienne-française, et par suite fatale, de son peu d'attachement à sa culture, à sa tradition historique. Cheminement d'un mal secret dont l'auteur croyait discerner les symptômes, tout particulièrement au lendemain de la Confédération. Régime politique qui, selon lui, aurait brouillé au possible la no-

47. Edouard Montpetit, voir la note 23 du deuxième volume.
48. Esdras Minville, voir la note 11 du troisième volume.

tion même de l'idée ou du mot « national », mêlant arbitrairement et le sens politique (sens fédéral) et le sens culturel ou proprement canadien-français. Mal équivoque, que n'ont su corriger, disais-je en ce temps-là, les chefs politiques du Québec, collaborationnistes à Ottawa de la majorité anglo-saxonne, collaborationnistes également, dans la capitale québecoise, des partis fédéraux, c'est-à-dire serviteurs de leurs partis respectifs avant de l'être de leur province et de leur nationalité. Mal, ajouterai-je, pour ma part, pas même corrigé par un enseignement scolaire trop étranger à l'idéologie nationale, n'en transmettant que des bribes inconsistantes, incapable au surplus de s'appuyer sur le solide fondement d'une histoire elle-même réduite à des manuels étriqués, encore exclue jusqu'en 1915, des chaires d'université. Et la crise économique exerçait ses ravages jusque dans les esprits. Tant que le peuple avait vécu dans les campagnes, replié sur ses terres, il avait pu attendre de cette source au moins de quoi manger; les crises avaient passé sur sa tête sans trop l'ébranler. Il se sentait encore petit patron. Mais on sait la terrible évolution. Pour le plus grand nombre, nos gens ont planté leur foyer dans les villes. Le jour où, sans travail, ils battront la semelle sur les pavés, et pour vivre et faire vivre leur famille, on leur infligera l'humiliante pitance du chèque de chômeur, ce jour-là, à l'instar des émigrants de 1830-1860, fuyant une patrie où ils crevaient de faim, pourront-ils ne pas se désaffectionner d'un pays et d'institutions qui les auront condamnés à pareille misère ? La crise économique au Québec se doublait d'une crise de patriotisme.

Qu'offrait donc au public *Orientations* ? Rien à coup sûr d'un manifeste ni d'un programme codifié de l'enseignement du patriotisme. Entre les discours, conférences, articles de revues qui constituent les chapitres du livre, un seul lien organique peut-être: une pensée, une inquiétude qui alors, et on sait lesquelles, m'obsèdent au plus haut point. Au reste, la plupart de ces discours ou écrits avaient paru dans les journaux; quelques-uns même, ai-je déjà dit, avaient pris la forme de brochures. Serait-ce leur tassement en quelque 310 pages qui leur aurait conféré plus de prenant, plus de vigueur ? Tous ceux qui se sont livrés à quelque propagande ont appris qu'il n'y a rien de tel que de sonner

inlassablement la même cloche, ou de monnayer longtemps la même idée, ou de frapper comme un sourd sur la tête du même clou. Dans *Orientations*, il y en avait, au surplus, pour tout le monde: pour l'école primaire, pour les écoles normales, pour l'université, pour « l'esprit estudiantin », surtout pour la jeunesse alors anxieusement aux écoutes; il y en avait pour nos intellectuels; il y en avait pour nos minorités et voire pour les Franco-Américains.

Ma surprise, dois-je y revenir, sera l'étonnante faveur prodiguée à ce petit livre. L'accueil du public allait dépasser tout ce que l'on avait accordé jusque-là à d'autres de mes ouvrages, ouvrages que j'estimais pourtant plus organiques et plus substantiels. Valeur de signal, témoignage sur un moment d'histoire ? Tous les journaux, toutes les revues d'un peu de crédit vont s'occuper d'*Orientations,* discuter le livre, et, le plus souvent, en presser la lecture. Achard lance le volume pendant une campagne électorale, en ce temps peu propice où les démocraties déraisonnent à bouche que veux-tu. *Orientations* fera quand même son chemin. On s'acharne à y trouver un « comprimé », un « condensé » de ce que l'on appelle ma doctrine: doctrine de réveil, de relèvement, d'action, de vie nationale. *Lisez ce livre !*, en-tête d'un article d'Omer Héroux dans *Le Devoir* (25 octobre 1935). Pour l'ami Héroux: « Une puissante unité organique domine ce livre... Il y a là, ramassé, condensé, éclairé par l'étude, le résultat de trente années d'observation et de méditation... » *La Province* (12 janvier 1935), organe de l'Action libérale nationale et de son chef Paul Gouin [49], exhorte les Canadiens français à chercher là les « directives nécessaires » à notre survie comme « entité nationale distincte ». Pour Paul Gouin, l'auteur d'*Orientations* serait « le chef racial incontesté des Canadiens français ». Dans *Le Droit* d'Ottawa (19 octobre 1935), voici Léopold Ri-

49. Paul Gouin (1898-), avocat; fondateur de l'Action libérale nationale (1934); directeur-fondateur du journal *La Province* (1935-1938); conseiller technique auprès du Conseil exécutif de la province de Québec; président de la Commission des monuments historiques de la province de Québec (1955); président de la Commission Jacques-Viger depuis 1962.

cher [50] qui écrit: « Jamais M. Groulx n'a parlé aussi nettement. Jamais il n'a mieux défini sa doctrine. Elle s'impose à l'heure actuelle de toute la force d'une âpre nécessité. Elle est la seule qui puisse assurer notre plein développement comme entité ethnique. » Lisons maintenant ces quelques mots de Camille Bertrand [51] dans *Le Devoir* (12 octobre 1935): « *Orientations* est plus qu'un livre. C'est une œuvre... Tout l'essentiel de la doctrine de notre relèvement national est dans ce beau livre. »

Pour une grande part, la jeunesse fit le succès d'*Orientations*. Elle était lasse des chefs d'hier, du vide de leur doctrine, de leurs gestes équivoques. L'auteur, lui semble-t-il, parlait une autre langue, lui apportait quelque chose de neuf, de vrai, d'entraînant, répondait à son inquiétude. Pour le fondateur de *La Relève,* Paul Beaulieu [52], mes prises sur l'opinion proviendraient « d'un contact intime avec la jeunesse ». Pour Eugène L'Heureux [53], encore nationaliste jusqu'au tréfonds, *Orientations,*

---

50. Léopold Richer (1902-1961), journaliste; correspondant parlementaire du *Devoir* à Ottawa (1937-1944); fondateur et directeur de *Notre Temps* (1945-1961); écrivain; membre de l'Académie canadienne-française. A laissé de nombreux ouvrages. Epoux de Julia Richer (1910-1972), elle-même journaliste, critique littéraire.

51. Camille Bertrand (1877-1957), archiviste paléographe aux Archives nationales, Ottawa (1911-1939); chef de bureau des Archives publiques du Canada à Montréal (1938-1944); archiviste à la bibliothèque de l'Université de Montréal — classement de la collection Baby (1945-1952).

52. Paul Beaulieu (1913-), avocat (1937-1940); c.r. (1947); secrétaire aux Affaires extérieures (1940-1949); consul à Boston (1949-1951); à Ottawa (1951-1954); conseiller à Londres (1954); chargé d'affaires au Liban (1958); ambassadeur au Liban, en Irak, au Brésil, à Paris (1958-1970); actuellement ambassadeur du Canada au Portugal. Fondateur de *La Relève*, revue littéraire et philosophique (1933-1944). A écrit quelques œuvres de critique littéraire.

53. Eugène L'Heureux (1893-), avocat; journaliste de carrière depuis décembre 1918; successivement rédacteur et directeur du *Progrès du Saguenay* (1925-1931); rédacteur en chef de *L'Action catholique* de Québec (1939-1944); fondateur du premier service de rédaction indépendante de langue française (1944) et collaborateur au journal *Le Soleil* et à l'*Evénement-Journal*, de Québec, *Le Canada*, de Montréal, *Le Nouvelliste*, des Trois-Rivières, *La Tribune*, de Sherbrooke; à *L'Action nationale* (1923-1942); conservateur adjoint à la bibliothèque de la Législature provinciale (1960-1966). Auteur de quelques ouvrages.

c'est l'évangile d'une « doctrine régénératrice ». « Les Canadiens français, leurs chefs en tête, écrit-il dans *L'Action catholique* (21 octobre 1935), ont complètement faussé l'orientation donnée à la Race par leurs pères... Une jeunesse débordante de vie, qui voit l'horizon borné tout autour d'elle, se révolte contre les postulats nationaux qui ont amené la déchéance collective de leurs compatriotes. Des chefs politiques qui ne sont pas des chefs nationaux, la jeunesse n'en veut plus. Une organisation économique dont le résultat fatal est l'asservissement de sa race, la jeunesse n'en veut plus. » Auparavant le journaliste avait lancé cette phrase: « La doctrine nationale de M. l'abbé Groulx est celle qu'il faut graver dans l'âme de toute notre génération. » Veut-on le sentiment d'un vrai jeune ? Raymond Douville, l'un de mes étudiants d'hier à l'Université, me décerne le rôle du prophète, pas moins, clamant sa doctrine devant la foule distraite ou hostile: « C'est pourquoi le dernier livre de l'abbé Groulx nous émeut et nous transporte... Un seul contre tout un peuple d'indifférents, qui lutte depuis tant d'années pour nous éveiller et nous trouve après chaque appel plus endormis encore, quel héroïsme et quelle ténacité ! » (*Le Bien public*, 31 octobre 1935). Un autre jeune, un Jeune-Canada celui-ci, Thuribe Belzile, souhaite, au nom de son groupe, qu'*Orientations* suscite « un mouvement judicieux et irrésistible de restauration nationale ». Enfin, mettons un point à ces litanies louangeuses par cette conclusion de Paul Beaulieu, dans *La Relève,* citée plus haut: « Ce livre est celui d'un maître. La jeunesse cherche un chef pour la conduire à de nouvelles conquêtes héroïques; un maître s'impose et lui offre une doctrine précise, une mystique qui entraîne à la marche allègre et confiante vers l'accomplissement de notre mission catholique et française. »

En ces éloges où il faut faire la large part à un indulgent enthousiasme, une note me frappe et me plaît plus que toute autre, et c'est, en dépit de mes diagnostics souvent sévères, l'optimisme qu'on m'attribue et dont, en ma vie, je crois ne m'être jamais départi. « Groulx est trop français, le défaitisme ne mord pas dans son âme, écrira Paul Beaulieu, dans *La Relève* (nov. 1935). Il s'est donné une mission, et il continue en droite ligne, sans biaiser. » « Il ne cède ni au pessimisme ni à la désespéran-

ce, concède M. Héroux à l'auteur d'*Orientations*. Il a pour cela trop de Foi, au sens le plus élevé, trop de confiance aussi dans les vertus natives de son peuple. Il sait que Dieu a fait les nations guérissables. » Même compliment dans *Le Petit Journal* (27 octobre 1935): « Devant nos questions nationales, dressant le constat de nos retards, de nos insuffisances et de nos responsabilités, l'abbé Groulx est sévère. Cependant il se sépare tout à fait des dénigreurs qui semblent prendre un malin plaisir à énumérer ces déficiences. Sévère, dur parfois comme il le faut bien, celui qu'on appelle souvent un professeur d'énergie, un professeur de fierté française, est au fond un optimiste. Il a confiance dans l'avenir de ce peuple, qui peut être splendide... » Compliment encore plus explicite d'un quelqu'un qui signe: J. B., dans *L'Action universitaire* (nov. 1935): « Et ce qu'il faut... admirer le plus, je crois, dans l'œuvre, dans l'attitude de M. Groulx, c'est que ce maître d'énergie n'est pas un pessimiste. Sa foi est tellement ardente, ses convictions sont si profondément ancrées au plus intime de son être, que même après avoir disséqué nos misères, dressé le tableau révélateur de nos défaites, souligné nos pires défauts, il se redresse soudain avec une fierté communicative et laisse entrevoir la victoire au bout d'une route parsemée d'embûches. »

Signe des temps ! Un petit livre, un simple recueil de discours et d'écrits obtenait pareille audience, remuait une large opinion. Signe de terribles déficiences, dira-t-on, signe d'une époque pauvre en toute façon qui s'accrochait à si peu ! Peut-être. Mais signe aussi d'une époque où il y avait de la vie, où il y avait une jeunesse travaillée par les grandes inquiétudes, l'esprit facilement ouvert aux idées claires, à la foi, aux nobles appels. Comment cette génération s'est-elle fermée sur elle-même, sans lendemain, comme un livre resté inachevé, sans épilogue ? Elle a vieilli; elle n'a pas été remplacée. A peine a-t-elle survécu elle-même à sa jeunesse. Elle s'est effondrée dans le double désastre de l'Union nationale et du Bloc populaire. Mais n'allons pas anticiper sur les événements. Que je prenne seulement en passant cette leçon d'humilité.

Notre maître, le passé — *2e série*

Un livre d'histoire celui-ci, le sixième de mes ouvrages parus depuis 1931. En dépit d'une existence agitée et surmenée, je n'ai pas négligé mon devoir d'état. A l'histoire, on le verra, j'ai donné le meilleur de ma vie. Une conviction me possède au surplus, en ce temps-là, conviction peut-être discutable, mais on ne m'eût pas enlevé de l'esprit que je ne pouvais mieux servir mes compatriotes et surtout la jeunesse qu'en me livrant à mon métier d'historien. L'histoire, suprême tonique, ce me semble, dont notre peuple ne saurait se passer. Que de fois, aux amis trop tenaces ou même importuns qui tentent de m'arracher à mon professorat, ai-je rétorqué: « Laissez-moi bâtir en paix notre histoire; c'est là que je puis le mieux servir. L'histoire, insistais-je, ne se bâtit pas en parcourant les routes, les tribunes. Elle ne se fait ni en auto ni en chemin de fer. » Ce tonique, le public en ressentait-il quelque besoin ? La réponse serait l'accueil accordé à cette deuxième série de *Notre maître, le passé*. Le volume paraît, il est vrai, en décembre 1936, à la veille du centenaire de 1837. Les esprits sont aux aguets. L'anniversaire est de taille. N'y aura-t-il pas lieu de le célébrer, ou, à tout le moins, de le commémorer ? Des projets s'esquissent. A Montréal, et peut-être ailleurs, les autorités religieuses s'inquiètent. Un jour où je me promène en face de mon domicile de la rue Sherbrooke, une limousine tout à coup rase le trottoir : de l'intérieur un personnage ecclésiastique me fait signe de monter dans la voiture. Le personnage est Mgr Georges Gauthier, alors administrateur du diocèse de Montréal. Que me veut-il ? Précisément m'interroger sur l'opportunité des célébrations qu'on projette pour 1937 et sur le rôle possible ou opportun du clergé en l'affaire. J'opine évidemment pour une participation discrète du clergé dans les prochaines commémorations. Mais je sers à mon chef ecclésiastique, puisqu'il le requiert, une bonne part, sans doute, de l'entrevue qu'à peu près vers le même temps, j'accorde sur le sujet à M. Arthur Laurendeau [54]. *Notre maître, le passé* (2e série) contient cette entrevue déjà parue dans *L'Action nationale* (juin 1936) et que M. Laurendeau était venu m'arra-

54. Arthur Laurendeau, voir la note 12 du troisième volume.

cher à Vaudreuil où je prenais quelques semaines de repos. Pour la première fois, un historien, geste audacieux, osait risquer une défense des « Patriotes de '37 ». A une question précise de mon interlocuteur: « Donc, mon cher professeur, il y a lieu de réformer nos jugements sur '37 ? », j'avais répondu:

— En somme..., il y a lieu de condamner, mais il y a lieu de changer la formule de la condamnation; et il y a lieu de juger avec plus de modération, plus de nuances que dans le passé...

Au cours de l'entrevue accordée à M. Laurendeau, j'avais tenté de replacer les événements de '37 dans leur ambiance ou conjoncture historique. Méthode à mon sens trop négligée jusque-là. Et c'est précisément pour avoir oublié ce principe élémentaire de critique historique que publicistes ou anciens historiens n'avaient trop souvent présenté de ce fait d'histoire, de ses causes et de ses antécédents, qu'un aspect étriqué. Ils n'y avaient vu qu'une vaine querelle de politiciens casuistes autour d'un vote de budget, c'est-à-dire d'un rite parlementaire, loin d'y discerner une question « nationale » embrassant le domaine économique, social, même culturel, autant dire toute la vie, tout l'avenir d'un peuple. On en faisait, en outre, une querelle exclusivement canadienne-française, propre au seul Bas-Canada, alors que des malaises presque identiques agitaient toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Surtout, en cette effervescence politique l'on ne voulait retenir, afférente au Bas-Canada, que l'inique attitude du clergé et son malheureux dénouement, attitude à la fois mal comprise et mal expliquée. Sur ce dernier point le nouveau volume contenait un autre et long chapitre intitulé: « Les *Patriotes* de 1837 et le clergé », chapitre d'histoire absolument inédite, puisé aux archives de l'Archevêché de Montréal et de l'Evêché de Saint-Hyacinthe et où bien des demi-vérités étaient mises au point. Toujours sur '37 ou s'y rapportant de quelque manière, ce *Notre maître, le passé* offrait d'autres études et par exemple sur « Le *Papineau* de M. Rumilly », sur « Les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau ». Sur l'union des Canadas, j'y dessinais le portrait d'« Un chef de trente-trois ans » (Louis-Hippolyte LaFontaine). Autant de chapitres qui conféraient à l'ouvrage un caractère d'actualité. On le trouvait également plus substantiel, plus étoffé, moins académique, moins enflé

de rhétorique, que le premier tome de la même série. J'y avais inclus, entre autres essais: « A travers les vieux journaux du British Museum », fruit de l'une de mes incursions parmi les journaux anglais lors de la discussion de l'Acte de 1774 au parlement britannique, puis « Le Dossier de Dollard », considérablement remanié et enrichi, d'autres pages d'une histoire peu connue: « Un mouvement de jeunesse vers 1850 », et « Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération ». « La France d'outre-mer », texte de la conférence que j'avais prononcée en février 1922, à Paris, devant les Publicistes chrétiens, venait clore le livre.

En ce temps-là, on l'aura retenu, l'histoire possède sur l'opinion un singulier mordant. On la lit passionnément. Les nouveaux historiens, ou ceux qui s'appellent « l'école de la nouvelle interprétation », n'ont pas encore dévalorisé le passé. La nouvelle série de *Notre maître, le passé* reçoit donc l'accueil dont profite alors cette espèce d'ouvrages. On me pardonnera de ne pas aligner, de nouveau, les articles élogieux d'Omer Héroux, de Léopold Richer, d'Eugène L'Heureux, de Donatien Frémont [55], du *Quartier latin,* du *Bien public*, de Raymond Douville, de Maurice Hébert [56] dans *Le Canada français* (mars 1937). Livre d'actualité, ouvrage indispensable, répètent ces indulgents amis. Tenons-nous-en à deux critiques, nouveaux venus parmi ceux qui daignent s'occuper de mes travaux d'histoire. Le premier est un jeune religieux franciscain qui s'est taillé une réputation enviable dans la critique littéraire. Le jeune disciple de saint François a des ongles, même des griffes. Sa critique égratigne souvent sans pitié. Il est à la page, a du goût, fraie volontiers dans les salons littéraires. Pour la première fois, je le crois bien, il s'occupe de l'un de mes livres (*La Province*, 6 mars 1937). Le Père Carmel Brouillard [57] n'aime guère, et puis-je lui en

55. Tous déjà cités.
56. Maurice Hébert, voir la note 30 de ce volume.
57. Carmel Brouillard (1906-), franciscain; critique littéraire; professeur et maître des Clercs de l'Ile Rousse, Corse (1938-1941); aumônier militaire de l'armée canadienne en Angleterre (1941-1945); laïcisé (1969). Auteur de *Sous le soleil des muses* (Montréal, 1935).

vouloir ?, certaine portion de ma littérature: *Les Rapaillages,* mes romans, en général ma prose oratoire qui, dans *Orientations* par exemple, aurait besoin qu'on y passât la serpe. Il ne retient que mon œuvre historique qu'il accable de toutes sortes de compliments. « Dans l'œuvre imposante de l'abbé Lionel Groulx, son dernier livre [*Notre maître, le passé* (2e série)] restera comme la synthèse harmonieuse de ses pensées et de son style. » Livre « royalement écrit » qui « offre le mérite d'être actuel ». A propos de mes chapitres sur '37, le bon Père s'élève jusqu'à la gamme des hauts éloges: « Il fallait toute la science, la dextérité exégétique et la prudence audacieuse du maître pour aborder et réussir de tels sujets... Il ne se montre pas seulement historien profond, mais canoniste habile et psychologue averti. » Mes pages sur Papineau « comptent parmi... les plus émouvantes de notre littérature ». J'en passe. Le critique franciscain tombe un peu lui-même dans le « brillanté » et l'intempérance verbale qu'il me reproche, non sans raison. Mais encore une fois, signe d'un temps, dirai-je, où l'histoire gardait son entier prestige. Les spécialistes n'étaient pas seuls à s'y intéresser; l'opinion moyenne s'en nourrissait comme d'un plat de choix; la gente critique elle-même, gente capricieuse et de fine bouche, qui, aujourd'hui, ne mesure nos progrès littéraires que selon la cote du roman ou de la poésie — et quelle poésie et quels romans ! — cette gente ne croyait pas indigne de son rôle olympien de se mettre sous la dent un ouvrage d'historien.

Un autre critique me causera plus vive surprise. Celui-là a plus que des griffes; il a le coup de poing facile. Sa plume se transforme volontiers en gourdin ou stylet. Il a le mot truculent, sonore. Polémiste passionné, fougueux, entier, tranchant. Chevalier au Moyen Age, de son épée, comme Roland, il eût tranché les monts pyrénéens. Malheur à qui tombe sous la main de ce disciple de Léon Bloy ! Il exécute, dépèce l'adversaire avec la joie féroce de l'épervier dévorant sa proie terrassée. Le polémiste a pourtant quelques parties de choix: il a du courage et il est capable de générosité. Or il arrive que Claude-Henri Grignon — plus connu alors sous son pseudonyme de Valdombre — vient de fonder ses *Pamphlets* dont le no 3 est de février 1937. C'est en ce numéro que paraît son article: « Notre Maître, l'abbé Groulx ». Jus-

que-là le pamphlétaire ne m'a guère ménagé. Mes romans, en particulier, lui ont donné sur les nerfs, et, s'il faut l'en croire, lui auraient arraché « des jurons que nos féministes ne priseraient pas beaucoup ». Il ne goûte pas davantage mes « tracts sur les questions sociales ». Il s'incline devant l'historien et pas à demi: « L'œuvre historique de l'abbé Groulx, voilà l'exégèse qui nous grandit, voilà la fresque lumineuse qui écrase de tout son poids et de toutes ses couleurs le monde de nos lettres imitées et serviles. » Quelques pages plus loin, Valdombre renchérit: « Qu'on me cite dans la littérature canadienne un autre historien qui ait réussi à créer de la vie avec des textes incontestables, et disons le mot, avec un peu de poussière du temps. Pas même Garneau qui possédait, toutefois, un sens assez aigu de la poésie de l'histoire. L'abbé Groulx est seul. Il règne. Il domine. » Pour excessif que pût être ce jugement de Valdombre, il ne resterait pas sans effets. On craignait beaucoup le pamphlétaire. Il me vaudrait un parapluie contre bien des averses; il enseignerait prudence et discrétion aux petits envieux qui n'ont de courage qu'au sein d'une meute ou à la file. Et, sans l'avoir voulu, Valdombre serait de ceux qui peu à peu me dresseraient, hélas, un piédestal et m'assigneraient un rôle pour lequel je n'étais point fait.

III

CONFÉRENCES ET DISCOURS

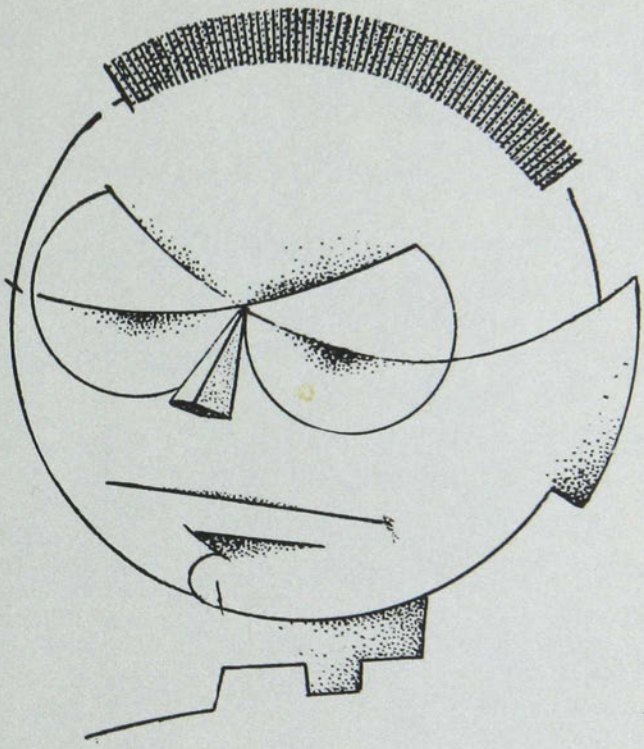
Mes livres n'ont pas été seuls à pousser la jeunesse vers une impasse fatale. Elle-même et quelques autres y auront fortement contribué en m'incitant à des interventions de toute sorte dans les épineux problèmes de ce temps-là. L'on me met indiscrètement à toutes les sauces. On me croit en possession de l'universelle panacée. C'est bien à cette époque que je suis amené à prononcer les discours et conférences qui ont fait le plus de bruit, sinon le plus de bien. De ces morceaux oratoires, j'en choisis deux pour le moment, deux qui, en raison des auditoires et des circonstances, ont peut-être le plus remué les esprits. Je prononce la première de ces causeries au Château Frontenac de Québec, le 9 février 1935. Je suis l'invité du Jeune Barreau de la capitale. Le président en est alors Maître Noël Dorion, futur ministre à Ottawa. Nos relations remontent à dix ans auparavant. Elève au Petit Séminaire de Québec, puis membre de l'ACJC, un jour il me fait savoir son désir de propager *L'Appel de la Race* d'Alonié de Lestres; il se constitue propagandiste de *L'Action française*. Ses lettres de ce temps-là que j'ai conservées débordent d'enthousiasme juvénile. Il m'écrit un jour (c'est le 12 mars 1923): « Ah quelle fièvre patriotique je ressens, lorsque je lis vos œuvres historiques, — permettez-moi de vous l'exprimer. Après avoir lu et relu « La Naissance d'une Race », il me semblait que j'étais devenu plus fier, pouvant maintenant confesser mes ancêtres. Non seulement vos œuvres seront l'histoire du Canada, mais elles seront plus que cela: elles seront une puissance qui réveillera les endormis, qui réconfortera les

découragés, qui portera à l'héroïsme les défenseurs de la race. » Noël Dorion que je retrouve au Frontenac, après dix ans, n'a pas tout perdu de ses convictions de collégien. Ma conférence de février 1935, le Jeune Barreau décide de la publier en brochure. J'invite Dorion, qui m'a présenté à l'auditoire, et son jeune collègue, Maurice Pelletier [58], qui m'a remercié, à vouloir bien insérer dans la brochure leurs deux allocutions. Dorion m'écrit: « Puisque vous avez l'amabilité de nous inviter, Pelletier et moi, à y loger à côté nos modestes allocutions, nous le ferons de bon gré. C'est un geste qui nous compromettra davantage et qui sera de nature, aux jours d'hésitation, à nous rappeler à la décence. »

« *Nos positions* »

Cette invitation du Jeune Barreau de Québec me fait plaisir et m'effraie en même temps. On me *sandwichait* entre le cardinal Villeneuve, leur invité d'hier, et l'honorable Alexandre Taschereau, l'invité prochain à la même tribune. Je sais en outre quel auditoire m'attend. Noël Dorion m'a d'ailleurs écrit: « Ai-je besoin de vous dire que votre auditoire sera formé de juges et d'avocats qui, plus que tout autre, ont besoin des aliments que vous êtes en mesure de leur fournir ? » Un auditoire de juges et d'avocats, donc de gens pratiques, qui ne se paient point de mots, habitués à serrer les textes de près, exigeants en fait d'argumentation et de preuve. Depuis assez longtemps un sujet m'obsède: fouiller, ramasser, grouper en faisceau nos prétentions, nos droits à la survivance, établir, en somme, les fondements du nationalisme canadien-français. Cela pourrait s'intituler « Nos positions ». Tel sera le titre de ma causerie. Je m'efforce de la bâtir sur des pièces, des faits historiques, des textes juridiques irréfutables, admissibles pour tout esprit loyal. Et comme j'aurai, en face de moi, des auditeurs de multiples nuances d'esprit, venant de milieux divers, de partis politiques opposés, j'ai bien la résolution de présenter ma thèse, de la façon la plus modérée

58. Joseph-Maurice Pelletier (1896-), avocat; c.r.; procureur et aviseur juridique de la Cité de Lauzon (1927-1945); secrétaire de la Chambre de commerce de Lévis (1925-1934); député provincial de Lotbinière (1936-1939); juge de district (1954).



Caricature de Robert La Palme (1934)



M. Armand LaVergne (1880-1935), avocat et homme politique

possible, sans rien qui puisse indisposer l'esprit le plus chatouilleux. Mon plan est tout simple:

I. *Nos droits*

1° Le dilemme posé aux ancêtres par la Conquête anglaise: *être* ou *ne pas être*.

2° Option choisie: *être*. Option qui aboutit à l'*Acte de Québec* (1774); à la Constitution de 1791: reconnaissance du droit de vivre par la plus haute autorité de l'Empire britannique.

3° Un seul recul de cette politique: l'Union des Canadas (1841). Recul effacé dès 1842 et en particulier, sous lord Elgin en 1849.

4° Autre et éclatante confirmation du droit de vivre en 1867. Régime politique voulu, exigé par les Canadiens français. Signification d'un tel geste.

Tels sont les fondements du nationalisme canadien-français. Nul n'est « plus légitime, plus orthodoxe ».

II. *Nos devoirs*

Nos devoirs, les avons-nous accomplis conformément aux exigences de 1867 ? Vivons-nous avec une conscience nette de notre destin ?

Deux témoins à faire comparaître:

1° *Le pays*: Regardons-le au visage. Est-ce un pays inviolablement français ?

2° *Nos âmes*: Y trouvons-nous une vue juste de l'idéal, du devoir canadien-français ?

Etat de notre langue.
Désolante situation économique. Entre l'économique et le national, liaison ignorée.
Négligence de notre charge d'âme à l'égard de nos minorités.
Attitude humiliante devant la minorité anglaise.
Conclusion: dissolution trop évidente du sens national.

III. *Les réactions nécessaires*

1° Réponse à deux objections:

Une survivance française { Est-elle une chimère ? / Est-elle pratique ?

2° Conditions de succès: une mystique nationale.

> Cette mystique, qui va l'organiser dans l'esprit de notre peuple ? L'école, les classes dirigeantes (politiques, économistes, intellectuels).
> Tâche surtout de la jeunesse.

Je puis l'écrire sans forfanterie: l'effet de cette causerie fut profond, non seulement sur mon auditoire du Château Frontenac, mais sur toute la ville de Québec qui put m'écouter à la radio. Noël Dorion m'écrivait quelques jours plus tard:

> Nous avons l'intention de mettre en brochure cette magistrale conférence qui fit un si grand bien dans un milieu qui en avait tant besoin. Vous ne sauriez croire l'immense service que vous avez rendu à la cause qui vous est chère et pour laquelle vous vous dépensez depuis si longtemps. Vous avez déraciné les plus solides préjugés.

Ainsi que me l'avait annoncé le président du Jeune Barreau, je me vis entouré, à la table d'honneur, de douze graves magistrats, six à ma droite, six à ma gauche. Pour mettre l'auditoire de bonne humeur, Noël Dorion m'a présenté avec beaucoup d'humour. Il a raconté quelques petites scènes de sa vie de collège au Séminaire de Québec, à l'époque où, hélas, j'inquiétais plus qu'il ne faut quelques maîtres de la jeunesse. Avant d'autoriser l'installation d'un buste de Dollard dans l'une des classes du Séminaire, le Conseil de l'institution n'en avait-il pas gravement délibéré toute une soirée pour conclure par un refus ? *

Pour rester dans la note, j'avais répondu avec le même humour à Dorion, y joignant, dans cette ville de politiciens, un grain de persiflage point du tout déplaisant à la jeunesse:

---

* Voir *Mes Mémoires*, II: 54-55.

Messieurs,

Mon bon ami, monsieur Noël Dorion, me traite comme tout bon avocat de la défense traite son client. Il me présume tout d'abord parfaitement innocent. Et il plaide ma cause avec une insigne partialité. Je ne suis qu'un pauvre homme qui regarde passer, par sa fenêtre, le train de la vie. Je suis un homme de cabinet. Et pour dissiper toute équivoque, en une capitale politique, je me hâte d'ajouter que mon cabinet est un cabinet de travail. Monsieur Dorion vous l'a suffisamment insinué, il ne m'arrive jamais d'être au pouvoir. Ma seule bonne fortune est de n'être au pouvoir de personne. Cela me permet de garder une pensée libre. C'est elle que je vous apporte, persuadé que la jeunesse, qui aime la vérité, n'en veut pas entendre d'autre.

Me Maurice Pelletier, obligé de me remercier à pied levé, remplaçant d'un autre, ne se montre guère économe d'éloges. Je cite sa finale qui me sert à démontrer vers quelle méprise la jeunesse s'achemine:

Au poète des *Rapaillages*, au romancier claironnant *L'Appel de la Race*, à notre maître à tous, les chefs de file des jeunes générations qui l'admirent, je dis avec joie et avec fierté: MERCI. Trois fois: MERCI.

Ce succès, je le devais au ton de ma causerie. J'avais dit des choses sévères. Mais je les avais dites avec modération, sans vain pessimisme, m'appliquant surtout, ainsi que je l'ai écrit tout à l'heure, à bâtir ma thèse sur une série d'évidences emportant d'elles-mêmes la conviction. « Paroles extrêmement courageuses, sincères, profondes, appuyées sur les faits et la plus inébranlable logique », écrivait le reporter de *L'Action catholique*. Pour une fois, tous les grands journaux de Québec se mettent d'accord: « Cette conférence de M. l'abbé Groulx a obtenu un succès qui a pris figure de triomphe », prononce *L'Evénement* (11 février 1935). « Un très nombreux auditoire, affirmait pour sa part *Le Soleil*, écouta le conférencier, avec un enthousiasme manifeste. » « Si nos positions sont ébranlées, m'écrit Mgr Louis-Adolphe Paquet, il y a, certes, dans votre conférence aussi suggestive qu'éloquente de quoi les renforcer. » L'un des douze juges, m'a-t-on rapporté,

ce jour-là, M. Albert Sévigny [59], ancien nationaliste de la suite de Bourassa, passé au torysme, ancien ministre du cabinet Borden, se serait même écrié devant ses collègues: « Nous serions-nous trompés ? » [60] « Et j'ai vu certain vieux politicien, notait un autre (*L'Action catholique*, 16 février 1935), s'oublier l'autre jour jusqu'à émettre quelques hourras durant l'ovation finale. »

Et naturellement on va prononcer le mot fatal, celui qui allait jeter la jeune génération sur un faux aiguillage. Sous le titre: « Le programme de M. Groulx », *L'Illustration* (13 février 1935), alors rédigé par Louis Francœur, si je ne me trompe, débute par ce paragraphe:

> On se prend souvent à regretter que M. Lionel Groulx soit prêtre. Il est incontestablement, et sans possibilité de comparaison, le chef canadien-français. Mais il ne peut, de par son état, passer à l'action politique. A notre sens, c'est un très grand malheur...

L'article se termine par ces derniers mots:

> Le programme de M. Groulx reste ignoré des politiciens. C'est pourtant le seul qui vaille parce que c'est le seul qui aille au fond vrai de notre problème canadien-français.

« *L'économique et le national* »

J'ai parlé de deux conférences prononcées en ces années-là et qui portaient en elles-mêmes une inquiétante signification. « Nos positions » date de 1935. L'année suivante, une autre invitation m'arrivait, et voici qui est encore significatif: elle me venait, pour cette fois encore, de Québec et des mêmes quartiers: le Jeune Barreau de la capitale, comme si j'eusse été le conférencier attitré, l'officiel à qui l'on va demander toutes les sortes

---

59. Albert Sévigny (1881-1961), avocat; député fédéral de Dorchester (1911-1917); orateur de la Chambre des Communes (1914-1917); juge (1921); juge en chef adjoint (1933); juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec (1942-1961).

60. J'ai reproduit cette conférence dans *Orientations*, mais sans les allocutions que l'on ne trouvera que dans la brochure (note de l'auteur).

de directives. De nouveau j'allais aborder un sujet de poignante actualité à cette époque de grand chômage: « L'économique et le national ». Les débats politiques se centraient de plus en plus sur un sujet que tous les clairvoyants estimaient capital: l'exploitation des richesses naturelles de la province. Exploitation irraisonnée que celle du Québec, folle dissipation du patrimoine commun au profit du capitalisme étranger. Aberration des politiciens dénoncée par l'opinion régnante qui n'était pas loin d'apercevoir là la cause de tous les maux. Déviation, au surplus, qui n'avait pu se produire que par un divorce néfaste entre la vie économique et le souci national, l'intérêt commun. Depuis longtemps, je me promettais de traiter à fond ce problème. J'y songeais même en ces années de *L'Action française* où j'essayais d'attirer l'opinion sur le problème économique et ses implications en notre histoire. C'est surtout, à vrai dire, notre déplorable politique à propos des biens nationaux, richesses forestières, hydrauliques, minières, qui m'alarmait. D'ailleurs la première invitation ne m'était pas venue du Jeune Barreau de Québec. La Jeune Chambre de commerce de Montréal l'avait devancée de quelques jours. Je proposai aux deux groupes de traiter le même sujet chez l'un et chez l'autre. Et pour garder à la causerie sa pleine actualité ou sa qualité de primeur, il fut convenu que je parlerais à Montréal et à Québec, à trois jours seulement d'intervalle, soit le 12 et le 15 février. Mais la première invitation reçue peut expliquer le choix de mon sujet et ma façon de le traiter.

Dès ses premiers mots le conférencier de ce soir-là plonge ses jeunes auditeurs dans leur plus grave anxiété:

> De tous les problèmes qui préoccupent actuellement la jeunesse, il n'en est pas sur lequel elle m'ait plus souvent demandé de m'expliquer que le problème économique, dans ses rapports, bien entendu, avec nos intérêts plus élevés. Comme tous les jeunes hommes de votre génération, certaines détresses vous tiennent angoissés: angoisse qui vous incline cependant beaucoup moins à l'analyse du mal qu'à la recherche des causes que vous soupçonnez de l'ordre moral et spirituel. Des aiguilles chez nous, c'est trop évident, accusent, en ce moment, d'effroyables retards, si même elles n'ont cessé de marquer l'heure. Notre vie économique a pris le morne aspect d'un cadran mort

ou moribond. Mais les responsables, dites-vous, ce ne sont pas les aiguilles: quelque chose a été dérangé dans le mécanisme. Quel est ce dérangement ? Quelle pièce maîtresse aurait besoin d'être réparée ou remise à sa place ? Vous me priez de vous le dire. Je voudrais essayer de le faire, sans pour autant me croire orfèvre. J'entends parler en prêtre et en historien.

Je savais le terrain dangereux, le sujet d'un abord délicat. Dans nos milieux d'affaires, parmi les aînés, le nationalisme économique répugnait extrêmement. On redoutait, et combien, les contrecoups et voire les représailles de la finance anglaise ou américaine. Par myopie intellectuelle autant que par intérêt, on se refusait à percevoir le moindre lien entre vie économique et vie nationale. On traitait même de chimère la plus légère ambition d'autonomie économique pour la collectivité canadienne-française. Etat d'esprit non moins imputable aux politiciens régnants. Pour faire taire la jeunesse qu'ils redoutaient, leurs tentacules n'avaient pas cessé de l'envelopper, sans pourtant y beaucoup réussir. Au surplus, une grande bataille venait de se livrer entre les partis, principalement sur cette question des ressources naturelles de la province. Et si d'un côté l'on s'affichait en réformateurs et si l'on avait beaucoup promis, les sceptiques ne manquaient point qui se défendaient de toute illusion. Que le sujet fasse peur en 1936, preuve en pourrait être cet avertissement que René Chaloult m'adressait de Québec: « Je ne saurais trop insister pour vous demander de donner à cette causerie un titre vague, comme vous l'avez fait l'an dernier. Je craindrais autrement que le succès en soit compromis. Pour votre information... je puis vous dire que M. Savard [61] [président du Jeune Barreau] est un libéral *militant* et que plusieurs membres du Jeune Barreau sont dans le même cas. »

Je n'en aborde pas moins le sujet de front et carrément; les vérités que j'avais à dire, je les dis à bout portant. De toutes mes conférences de l'époque, celle de ce 12 février 1936 aura été peut-être la plus osée. Voici mes prémisses: les Canadiens français ont voulu, ont imposé au Canada le régime fédératif; ce régime n'a pu qu'établir en fait, dans le Québec, un Etat français;

61. Jules Savard (1906-), avocat; exerce sa profession à Québec; président du Jeune Barreau en 1936.

cet Etat détient sûrement le droit à tous les organes d'un Etat viable, donc à une certaine autonomie économique, condition de son autonomie politique, appui matériel de sa vie spirituelle. Or les conditions d'une autonomie économique se réalisent-elles chez nous ? Une revue de ces conditions impose une réponse négative. Les responsables d'un pareil état de choses ? Point le petit peuple qu'on accuse trop volontiers. Mais l'Etat dans une grande mesure. Puis, après l'Etat, les dirigeants, trop peu enclins à s'inspirer des principes de leur catholicisme et de l'idéal national. Parmi ces dirigeants, s'inscrit, en première ligne, une génération d'hommes d'affaires. Une désorientation essentielle s'en est suivie. Donc problème de l'heure, problème d'orientation: orientation dans les milieux de jeunesse d'abord, dans l'esprit du peuple, dans notre enseignement. Enfin, je dis ma foi en une orientation persévérante. Et je jette ce suprême appel à la jeunesse:

> Le 10 octobre 1670, à l'heure où il décidait ces formidables bonds en avant qui allaient créer en Amérique un empire français, Talon écrivait au roi: « J'ai fait partir des gens de résolution qui promettent de percer plus avant qu'on n'a jamais fait... » Messieurs, l'heure est venue de s'éveiller ou de mourir. Je salue les « gens de résolution » qui vont repartir pour la grande aventure de la renaissance nationale.

Je n'ai pas craint d'aborder mon sujet par ses aspects les plus brûlants, ai-je écrit. Un paragraphe de ma causerie le pourrait démontrer: celui où je visais manifestement nos timorés devant les moindres froncements de sourcils de la minorité anglo-canadienne. Au reste, mes propres compatriotes m'ont fait si libéralement la réputation d'un anglophobe que l'occasion me paraissait bonne de m'expliquer. Et de là, ce propos:

> Une politique canadienne-française n'est pas nécessairement, que je sache, une politique d'agression ni d'injustice à l'égard de qui que ce soit. Nous ne songeons à dépouiller personne; seulement nous n'attendons pas, non plus, être dépouillés. Nous n'empêchons personne de vivre; mais nous voulons vivre nous aussi. Et j'estime que ce n'est pas prendre la place des autres que de prendre la nôtre. Je ne suis, ai-je besoin de le dire, ni anti-anglais, ni anti-juif. Mais je constate que les Anglais sont pro-Anglais et que les Juifs sont pro-Juifs. Et dans la mesure

où pareille attitude ne blesse ni la charité, ni la justice, je me garderai bien de leur en faire reproche. Mais alors je me demande pourquoi, et dans la même mesure, les Canadiens seraient tout, excepté pro-Canadiens français ? Du reste, j'oserai même demander s'il est bien dans l'intérêt de la minorité qu'un redressement tarde à s'opérer ? La question qui se pose est bien celle-ci: la situation économique qui prévaut actuellement dans la province de Québec, notre peuple la subira-t-il et peut-il la subir indéfiniment ?

Hélas, à cette question, j'osais donner une réponse:

Une génération de Canadiens français, la mienne, a pu accepter que, dans cette province, il y ait un grand commerce, une grande finance, de grandes industries, de grandes compagnies d'utilité publique, et que, dans ce commerce, cette finance, ces industries, ces compagnies, qui ne sont que le fruit de l'exploitation des ressources nationales, nous qui sommes après tout la majorité des clients, nous ne tenions, en tout cela, que les rôles les plus infimes et les plus méprisables... Mais vous savez bien qu'une autre génération ne regardera point du même œil ce spectacle poignant, parce qu'il la blesse au plus vif de son esprit et de sa fierté, parce qu'il la mord au plus sensible de sa chair.

Que le danger est grand de jouer au prophète ! Vérité accablante aussi de cet axiome que j'exprimais alors volontiers: « Les idées marchent, mais à condition qu'on les porte. » Une autre génération est venue; elle a grandi, a pris les rênes. Hélas, elle a été aussi résignée, aussi morne que celle de ses aînés. Elle a épaulé des politiciens qui, comme elle, avaient dénoncé avec la dernière véhémence, notre servitude économique et qui, parvenus au pouvoir, ont continué, en l'aggravant, la politique de leurs prédécesseurs. Ma génération avait connu la désolante évolution d'Henri Bourassa. La génération qui nous suivit subit passivement et parfois en l'applaudissant la trahison de l'Union nationale.

Comment l'aurais-je pu croire, en cette soirée du 12 février 1936, alors que je sentais autour de moi, à Montréal, cet auditoire si vibrant, d'oreille si ouverte, de la Chambre cadette de commerce ? Je n'ai pas oublié, en particulier, la chaude, l'étreignante poignée de main que vint me donner un jeune avocat qui faisait alors quelque peu parler de lui et qui, comme tant d'autres, devait tourner le dos à ces trop compromettantes aspirations.

L'enthousiaste s'appelait Roger Ouimet [62]. « Oh ! Monsieur l'abbé, me disait-il, dans une étreinte à me broyer les doigts, c'est toute la province, ce soir, qui aurait dû vous entendre ! » Je ne résiste pas au plaisir de raconter ici une petite anecdote. Elle est piquante. Quelques années à peine plus tard, le jeune avocat prenait chambre à l'Hôtel-Dieu. Le sort voulut qu'il eut, pour infirmière, l'une de mes nièces, charmante et fine Noëlla [63]. Devant elle, dont il ne connaissait guère la famille, ce bon Roger Ouimet, je ne sais trop à quel propos, crut opportun de se livrer à une violente diatribe contre certain conférencier qui venait de commettre, sans doute, quelque autre frasque. L'espiègle Noëlla se garda bien de couper court à cette verve généreuse. Le lendemain, comme le malade trouvait l'infirmière aimable — cela arrive — et s'enquérait de la parenté de ladite infirmière, celle-ci, pince-sans-rire, lui décline nom et prénom, et lui apprend candidement: « Je suis la nièce de l'abbé Groulx. » « Oh, ma sortie d'hier soir ! » de s'écrier le brave homme qui se prend la tête à deux mains: geste de ces pénitents qui, au lieu de battre leur confiteor sur leur poitrine, s'en prennent inconsciemment à la partie la plus légère de leur être.

Même effet de la conférence et peut-être plus considérable, à Québec, dans l'auditoire du Jeune Barreau. Y insisterai-je ? Peut-être y a-t-il lieu de faire apercevoir, une fois de plus, l'atmosphère du temps. Voyons, en tout cas, comment n'a cessé de se forger, autour de mon pauvre nom, le mythe du chef. C'est à Québec, en ce temps-là, que souvent la jeunesse se montre la plus vibrante. Qu'on s'en rapporte aux journaux du temps: à *L'Action catholique*, par exemple, du 17 février 1936. Dans *Le Droit* (27 mars 1936) la conférence me valut un article de Léopold Richer; un autre de Fernand Lacroix [64] dans *La Province*, journal de l'Action libérale nationale de Paul Gouin, mouvement de révolte contre les vieilles barbes du parti libéral de M. Alexan-

62. Roger Ouimet (1909-), avocat; c.r.; procureur de la Couronne (1940-1944); juge de la Cour supérieure (1955). Epoux d'Odette Lapointe, fille d'Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice à Ottawa.

63. Noëlla Emond, voir la note 98 du deuxième volume.

64. Fernand Lacroix était l'un des collaborateurs de *La Province*, hebdomadaire dirigé par Séraphin Vachon et fondé par Paul Gouin, Edouard Lacroix et C.-E. Ouellet (1935-1938).

dre Taschereau. Le 16 avril 1936, Eugène L'Heureux revient à la charge dans *L'Action catholique* et ne ménage pas le compliment: « Magistrale étude... d'une lecture passionnante pour tous les Canadiens français soucieux de leur avenir national. » Cet éloge s'adressait à la brochure qui allait contenir le texte de *L'économique et le national. Le Devoir* assuma les frais de cette impression. Monsieur Héroux, toujours généreux en sa publicité, se chargea d'assurer à la brochure une large diffusion. Il organisa une forme de publicité bien à lui: sur l'opportunité de cette réimpression en forme plus pratique qu'un rapport de journal, il sollicita des opinions. Dans le monde de mes jeunes amis, on ne se fit pas prier. « J'ai rarement vu conférencier produire sur son auditoire une influence aussi profonde », déclare Léo Pelland [65]. « Véritable bréviaire du nationalisme canadien-français », assure Paul Bouchard [66]. Le maire de Québec, J.-E. Grégoire, y va de son couplet: « Nos compatriotes ont besoin d'être réveillés et guidés au nom d'une doctrine patriotique orthodoxe et tonifiante. » Il ne restait plus qu'à lâcher le mot fatal, celui qui ne manquait jamais de me mettre mal à l'aise, pour son sens équivoque et pour les espoirs irréalisables qu'il risquait d'allumer: le mot « chef ». Je le trouve sous la plume de René Chaloult: « Comme l'an dernier, de nombreux juges et avocats ont écouté avec avidité notre chef national. » A peu près dans ces mêmes jours, le 21 février 1936, dans *L'Action catholique,* les Jeunesses patriotes, groupe de fondation récente et qui prêche crânement l'indépendance du Québec, ripostent à Edmond Turcotte, rédacteur en chef du *Canada,* qui m'a pris à partie: « Mais nous ne tolérerons jamais que vous veniez attaquer le chef spirituel de la

65. Léo Pelland (1891-), avocat; rédacteur à *L'Action sociale* (*L'Action catholique*) (1914-1919); rédacteur de la *Revue du Droit,* de Québec (1922-1939); professeur à la Faculté de droit et à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval; exerce sa profession à Québec. A publié, en 1960, *Introduction aux sciences juridiques.*

66. Paul Bouchard (1908-), avocat à Québec (1934-1940); directeur-fondateur du journal *La Nation* (1936-1939); professeur de géographie économique générale (4 ans), puis de géographie économique de l'Amérique latine, l'Afrique et l'Océanie, à l'Université Laval, Québec (1946-1963); professeur d'histoire de l'Amérique latine, de l'Espagne, du Portugal; de l'art hispanique (1960-1971); président de la Société de géographie de Québec (1960-1970); consul du Guatemala à Québec (1969); conférencier.

nation canadienne-française. M. l'abbé Groulx représente à nos yeux l'incarnation de notre idéal national. Il est celui qui a su inculquer aux jeunes de sa patrie la juste compréhension de ce qu'est le sain patriotisme chrétien. Il est, et restera toujours, de tous les Canadiens français, un des seuls auquel la jeunesse ne permettra pas que l'on s'attaque. » Brave jeunesse à tout le moins coupable d'avoir trop espéré !

■ ■ ■

D'autres interventions, dans les débats du temps, m'attireront, hélas, ces dangereux suffrages. Je crois l'avoir écrit plus haut: l'activité que je dépensai en ces années de ma vie, et où l'on m'entraîna souvent malgré moi, me laisse stupéfait, aperçue à distance. Comment ai-je pu tenir, mener tant de choses de front ? Si je m'en tiens à des éphémérides, je note cette longue suite de discours, d'articles, qui se suivent dans une chevauchée presque éperdue: fin de janvier ou premiers jours de février 1933, long discours pour les vingt-cinq ans du journal *L'Action catholique* de Québec: « Vingt-cinq ans d'éducation politique et nationale »; 10 avril 1933, discours pour un Ralliement organisé au Monument National, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ralliement de quelques hommes venus un peu de tous les coins de l'horizon, et qu'on invite à traiter de nos problèmes nationaux les plus urgents. J'y prends la parole aux côtés de l'honorable Alfred Duranleau [67], ministre dans le cabinet Bennett, d'Ernest Lapointe, de l'Opposition libérale à Ottawa, d'Armand LaVergne, alors passé au parti conservateur. LaVergne prononce ces quelques mots, par trop dans la note des illusions où tant se complaisent: « Ce qui me rassure, c'est que M. l'abbé Groulx, mon professeur et mon seul chef, doit parler après moi et qu'il saura tirer les leçons qui s'imposent. » Les organisateurs de cette soirée entendaient susciter un réveil patriotique. Je salue, dès le début, un groupe de jeunes « dont l'impitoyable clairon promené,

67. Alfred Duranleau (1871-1951), avocat; député de Montréal-Laurier à l'Assemblée législative (1923-1927); bâtonnier de Montréal et de la province de Québec (1931-1932); député de Chambly-Verchères à la Chambre des Communes; ministre de la Marine et des Pêcheries (1930-1935); juge à la Cour supérieure (1935-1951).

en ces derniers temps, autour de la cité endormie, a fait tomber les murs du sommeil: ... les Jeune-Canada ». Comme moyens de réveil, je parle d'éducation nationale; j'affirme aussi l'instante nécessité de vivifier notre vie économique; je dénonce en passant le capital étranger et ce qu'il peut comporter d'abusif; je recommande de ne pas abandonner le sol, l'agriculture, la colonisation, mais aussi je prie qu'on se tourne résolument vers l'industrie « avec un outillage moderne et une technique scientifique ». Et, pour réussir en ces évolutions nouvelles de notre vie collective, j'exhorte à préparer l'avenir selon une « forte discipline sociale »: ambition et dignité, probité dans le travail, formation, aux échelons les plus élevés, de citoyens capables de penser, de vouloir et d'agir d'une façon forte et personnelle. Singuliers propos, pas très neufs, mais qu'on trouvera peut-être étonnants, dans la bouche d'un homme à qui l'on a tant reproché, depuis ce temps-là, son inintelligence des problèmes économiques et sociaux. Et surtout son farouche « agriculturisme ». La soirée se termine par quelques mots de Fernand Rinfret, alors maire de Montréal. Maintes fois, en ces années, le hasard me fait me retrouver aux côtés du maire de Montréal, naguère ministre dans le cabinet Lyon MacKenzie King: homme charmant, spirituel, esprit cultivé. Nul n'est plus aimable, comme l'on sait, que le politicien relégué dans l'Opposition. Il se découvre alors quelque chose de l'air désinvolte de l'écolier en vacances ou de l'ancien affranchi. Au reste, Fernand Rinfret est néanmoins trop intelligent pour gober et prendre au sérieux le credo des passions partisanes. C'est lui qui, six ans plus tard, lors de la déclaration de guerre de 1939, après un débat pathétique aux Communes, rencontrant le soir, dans un corridor du Parlement, Maxime Raymond, député nationaliste de Beauharnois, lui jette cette boutade: « Non, mais Maxime, les beaux discours, penses-tu, que nous aurions pu faire dans l'Opposition ! »

Soirées de refrancisation

Je reprends la série de mes explosions oratoires. Le 19 avril 1933, encore dans ce même mois, autre discours à une « soirée de refrancisation », organisée par l'Association catholique de la

Jeunesse canadienne-française. Elle a lieu à la Palestre Nationale de Montréal. Beaucoup s'inquiètent de notre glissement trop manifeste vers l'anglomanie et même vers l'anglicisation. Toujours les mêmes misères, les mêmes problèmes qui reviennent épidémiquement. Phénomène de réaction consolant à tout prendre. Fièvre passagère si l'on veut, mais témoignage d'un peuple encore capable de s'inquiéter de sa culture et même de son âme.

J'ai écrit, dans *Le Devoir* (2 décembre 1932), un article: « Pays français, visage anglais », qui a fait causer. J'avais conclu sur cette note pessimiste: « Hélas, s'il était possible, par un instrument quelconque, de prendre, à l'heure actuelle, l'exacte mesure de l'engourdissement dans tous les domaines et dans toutes les classes de la société canadienne-française, quelle effroyable révélation, à ce qu'il semble bien, nous serait jetée au visage ! » La jeunesse a résolu de réagir. L'on m'accole, ce soir du 19 avril, à un ministre québecois du cabinet Taschereau, Joseph-Edouard Perrault [68], homme estimable, frère de mon grand ami Antonio Perrault. Toujours pour recomposer l'atmosphère du temps, je note quelques-uns de mes propos de ce soir-là. Tout d'abord, comme il se doit, et comme j'en ai pris l'habitude à l'époque, voici un hommage à la jeunesse: « Un des symptômes les plus consolants de l'heure présente, c'est bien que ce soit la jeunesse qui sonne le réveil. Et elle le sonne avec tant de noblesse et tant d'élan que les aînés, et même les vieux, s'embrigadent joyeusement et s'efforcent de se rajeunir les jambes pour ne pas suivre de trop loin. »

M. Perrault avait noblement parlé. Au surplus, son geste, sa présence en tel milieu, en un tel débat, conféraient au ministre un petit air d'indépendance. Je le remercie, et pour rester dans la note, je me risque à définir, une fois de plus, avec un peu d'audace, ce que pourraient être, à mon sens, les inspirations maîtresses d'une politique appropriée au Québec:

---

68. Joseph-Edouard Perrault (1874-1948), avocat; député provincial d'Arthabaska (1916-1936); bâtonnier de la province (1921); ministre de la Colonisation (1919-1929); de la Voirie (1929-1936); procureur général (1936). Rédacteur à *L'Union des Cantons de l'Est* (1899-1901, 1902-1906).

> Nous ne ferons jamais le reproche à nos gouvernants, disais-je, de se souvenir qu'ils sont les gouvernants d'une province catholique et française et que non seulement ils ne sauraient se désintéresser de ce caractère de leur province, mais que leur devoir est d'y conformer leur politique, laquelle n'a d'ailleurs chance qu'en cet accord, d'être vivante et profitable.

Et pourquoi une « soirée de refrancisation » ? On cherchait les causes d'un mal. Ces causes, où les trouver ?

> Un peuple réfléchit spontanément, instinctivement sur son pays l'exacte image de soi-même. Si donc l'image que réfléchit notre terre québécoise est apparemment anglaise, qui en est responsable ? Non point telle cause artificielle ou extérieure, mais une cause qui est en nous-mêmes. Je ne prétends point que nos esprits, nos âmes soient irrémédiablement anglicisés ou américanisés; mais si nous sommes restés français, le sommes-nous restés assez vigoureusement ? *

Citerai-je aussi un autre passage de mon allocution à propos du bilinguisme scolaire ? L'on débite alors sur le sujet tant de demi-vérités, pour ne pas dire de sottises. Voulions-nous vraiment refranciser l'âme canadienne-française, disais-je ? Commençons par restituer « à notre langue [en tout domaine] la primauté qui lui revient, sans en oublier la valeur pratique ». Un avertissement à nos hommes publics me paraissait surtout opportun: ne pas tant prêcher à notre peuple la nécessité d'apprendre l'anglais. Je visais là, je le pense bien, tout particulièrement Athanase David, pour qui, venait-il de soutenir, un homme bilingue vaut deux hommes.

> ... En parlant ainsi, continuais-je, j'ai conscience de ne pas céder à la moindre tentation d'anglophobie, pas plus que je ne conteste, dans notre vie canadienne, le rôle pratique de la langue anglaise. Mais je fais cette prière parce que déjà notre peuple n'est que trop poussé vers l'étude de la langue seconde et qu'il n'y a pas lieu d'accélérer la descente tragique d'un chariot sur la pente de l'abîme. Et je fais encore cette prière parce que la séance de ce soir le démontre assez, le péril, pour nous, ne serait pas de n'être pas assez anglais, mais de l'être trop; et la langue en péril, la langue en grande pitié, ce n'est pas que je

---

* L'auteur, sans rien changer au fond, a remanié le texte de ce paragraphe.

sache, la langue anglaise, mais bel et bien, hélas, la langue maternelle des Canadiens français. On nous dit que nul ne saurait prétendre aux premiers postes, en ce pays, sans la connaissance de l'anglais. Eh, sans doute. Mais nous croyons aussi que la connaissance de l'anglais n'est pas tout, ni même la première condition du succès, et que nul n'occupera jamais quelque haute fonction au Canada, si d'abord il n'est intelligent, et que la première condition pour être intelligent, c'est d'être formé selon les disciplines de sa culture. J'en suis, d'ailleurs, encore à chercher lequel des nôtres, doué pour les plus hauts postes, a été empêché d'y accéder, par cela seul qu'il ignorait l'anglais ou s'était révélé impuissant à l'apprendre. *

Pour finir, je livrais à l'auditoire deux mots d'ordre, empruntés à *l'Action française* au temps où j'en étais le directeur:

Aux dames et demoiselles: « Il faut que cela devienne chic d'être Canadiennes françaises ! »
Aux jeunes gens: « Ce n'est pas assez d'être Canadiens français; soyons-le superlativement ! »

Le lendemain, eh oui ! le lendemain, 20 avril 1933, autre discours pour le 75e anniversaire de la Société historique de Montréal, et en remerciement pour la « médaille Vermeille » que la Société me décerne ce soir-là. Souvenir déjà évoqué, je n'y reviens pas.

Un mois et demi plus tard, je me retrouve à Québec. La capitale a voulu se donner, elle aussi, une « soirée de refrancisation ». En collaboration avec les Jeune-Canada, mouvement dont il sera question plus loin, la Ligue d'Action nationale organise une manifestation oratoire au Palais Montcalm. Chaloult (René) paraît avoir pris l'initiative de la chose. Il m'écrit le 3 mars 1933:

Québec ne doit pas plus longtemps rester en arrière. Il faut que le renouveau patriotique que vous suscitez à Montréal nous atteigne. A cette fin, nous avons décidé, M. L'Heureux et moi, comme directeurs de la Ligue d'Action nationale, d'organiser une grande assemblée patriotique dont vous serez le principal orateur.

---

* *Ibid.*

On m'annonce qu'Armand LaVergne sera présent à titre de président d'honneur. On invitera peut-être aussi à parler Ernest Lapointe et un Jeune-Canada. Les discours seront radiodiffusés. Et Chaloult entend bien que « les orateurs soient aussi vigoureux qu'à Montréal, même davantage si possible. C'est un coup de fouet qu'il nous faut. » La soirée eut lieu le 6 juin 1933, devant une salle comble. On peut trouver mon discours dans *Orientations*. Je lui avais donné pour titre: « L'inquiétude de la jeunesse et l'éducation nationale ». *L'Action catholique* du 8 juin, ainsi que *Le Devoir* ont reproduit mon texte en entier. *L'Événement* avait fait de même la veille; il accorde même à la soirée une présentation fort louangeuse: « Québec a vu rarement une démonstration patriotique aussi intéressante, aussi prenante que celle d'hier soir. » Mon discours provoque un échange de propos plutôt vifs, entre *Le Soleil* et *L'Action catholique*. *Le Soleil*, par la plume, à ce qu'il semble, de Jean-Charles Harvey, m'avait couvert de fleurs pour mieux m'accabler et attraper, en même temps, les Jeune-Canada. Harvey reconnaissait assez de justesse à mon diagnostic de l'anémie du sens national au Canada français; il me reprochait de n'avoir indiqué nul remède valable. J'aurais craint, lui semblait-il, « de scandaliser les faibles ». Harvey n'apercevait, en outre, nulle directive vraiment claire sur notre orientation économique, mais tout au plus une dénonciation du capitalisme étranger qui n'aboutirait qu'à nous isoler du monde. Et quant aux Jeune-Canada, vers quoi s'en allait ce mouvement ? Mouvement raté, selon toute vraisemblance; mouvement de jeunes pessimistes par trop précoces. Dans *L'Action catholique* (7 juin 1933), Eugène L'Heureux joua gaillardement du bâton. « En refusant de publier les opinions de M. Groulx et des Jeune-Canada, pour les discréditer ensuite longuement, *Le Soleil* s'attire un peu l'épithète de « crétin » que nous nous refusons toujours d'employer, bien que notre confrère en use et abuse... »

L'inquiétude de la jeunesse ! Il y avait telle chose alors que l'inquiétude d'une génération. La jeunesse s'interrogeait et parfois avec une anxiété proche de l'angoisse, sur l'avenir de sa nationalité, de son pays, de sa culture, et même de sa foi. Cette jeunesse paraît aujourd'hui bien vieillotte et bien ridicule à une autre génération qui s'est hardiment délivrée de ses bobards. La patrie,

le nationalisme, fût-ce le plus sain, le plus nécessaire, autant de vieilleries grossières qu'on a jetées aux orties, comme à vingt ans on se débarrassait autrefois de la robe prétexte. La sagesse des temps nouveaux, du moins pour une portion considérable de la jeunesse, veut que l'on soit internationaliste; il faut penser, vivre, à la mesure de la planète, être tout ce que l'on voudra ou pourra, sauf peut-être soi-même, sauf appartenir à son pays, à sa culture, à sa nation. Et ce, en dépit du roidissement de tous les peuples dans leur être historique et culturel, en dépit de tous les nationalismes en éveil, le chinois, le japonais, l'indien, l'arabe, l'africain ! Mais chassons le présent si triste et trêve d'idées noires ! Pour reprendre espoir et sérénité devant le débordement d'idées folles où il nous faut vivre, je me réfugie aujourd'hui dans le passé qui était le bon sens, le bon sens un peu fruste peut-être, mais si ferme. Donc la jeunesse de 1930 s'inquiétait. « Une jeunesse s'est levée parmi nous, disais-je, qui ne ramène pas toute la vie aux frivolités des sportifs ou des salonnards; une jeunesse qui repose enfin des freluquets pommadés et grimés, oisifs invertébrés qu'on dirait, à vingt ans, frappés d'ataraxie ou d'artériosclérose. » Et j'indiquais les motifs de l'inquiétude des jeunes, inquiétude qui prenait, ce me semblait, « valeur de signal »:

> Ces jeunes gens s'entendent d'abord dans la recherche inquiétante, fiévreuse, d'une doctrine politique et nationale, doctrine vigoureuse et compréhensive, qui serait la loi de leur impatiente action...
>
> En second lieu, la jeune génération est d'accord pour condamner le règne des bavards, le patriotisme de tréteaux, « le patriotardisme », comme elle dit. Et ce qu'elle fustige par là, c'est le remplacement de l'action constructive par l'interminable et impénitente parlotte, par la passion des querelles byzantines et politiciennes...
>
> La jeunesse est donc d'accord pour condamner les trahisons d'en haut, les reculs des chefs dans le domaine de nos droits fédéraux, les agenouillements complaisants devant le plus fort, par simple timidité devant la force ou par stupide gentilhommerie... Accoutumée à prendre au sérieux la constitution de son pays, ce pacte de 1867 qui aurait, à ce qu'on lui a dit, proclamé, décrété l'égalité absolue des races au Canada, elle se refuse à ne voir, en cette égalité de droits, qu'un thème à dis-

cours pour 24 juin ou 1er juillet, une simple balançoire à l'usage du plus naïf des deux contractants.
Enfin et c'est sur quoi elle insiste, la jeune génération est d'accord pour condamner un régime économique en train de préparer à sa nationalité le pire des esclavages...

Mais un redressement restait-il possible ? Oui, répondais-je, à la condition toutefois d'une solide et décisive éducation nationale. Et pour cette éducation j'indiquais les ressources toujours à notre portée. En tout premier lieu, notre catholicisme:

A des jeunes hommes et à des jeunes filles épris d'un idéal absolu, ambitieux de pousser jusqu'à l'ultime développement leur personnalité, il serait montré que leur naissance dans un milieu et dans la foi catholiques leur vaut cet incomparable privilège d'avoir, devant les yeux, pour idéal moral, l'infinie perfection du Christ, et, pour terme de leur développement spirituel, cette élévation de personnalité qui peut faire d'eux, s'ils le veulent, des surhommes et des dieux.

En second lieu, je faisais voir les ressources de la culture originelle:

Car, enfin, celui-là qui a l'honneur privilégié d'être un fils intellectuel du pays de Racine et de Pascal, et qui est par surcroît le fils d'un milieu catholique, n'a peut-être pas le droit de se croire supérieur à tout autre, mais n'a-t-il pas le devoir de ne se croire inférieur à personne ?

Enfin, et pour conclure, venaient quelques paroles sévères, mais paroles aussi de réconfort. Jamais, en effet, la sévérité de mes diagnostics n'a pu m'arracher mon incurable optimisme, pas même en ces dures années 1930-1940:

Une chose est certaine: nous ne pouvons plus vivre comme nous avons fait. Le moment d'un choix décisif est venu. Ou bien nous continuerons à vivre dans le désordre, les velléités paresseuses, le laisser-aller où, ces dernières années, nous avons moins vécu que sombré; et alors ce sera la fin, à brève échéance, d'un petit peuple qui aurait pu, en cette Amérique, et pour le profit d'un splendide idéal, gagner une sublime gageure; ou bien, et c'est, malgré tout, notre espoir, nous nous redresserons; aux obstacles mieux dévoilés, nous mesurerons exactement nos volontés; de nos périls, de notre destinée, nous prendrons l'idée claire, l'idée courageuse qu'il faut prendre; nous rassemblerons

toutes nos forces en un faisceau, toutes nos pensées en un flambeau, pour dire une fois de plus, comme tant de fois l'ont dit les opiniâtres ancêtres: Non, ce n'est pas encore la fin, ce n'est qu'un recommencement.

« *Moulin à paroles* »

Mais il faut en finir avec ce monotone déroulement de discours. D'un pauvre homme qui n'a jamais su l'art de refuser, l'on avait fait, hélas, un « moulin à paroles ». Preuve en est cette autre énumération: — Août 1933, conférence publique à Rimouski, à la XIIe session des Semaines sociales du Canada: « La survivance canadienne-française et la terre ». — Octobre 1933, deux portraits d'hommes politiques: « Hincks et Morin », paru dans *L'Action nationale.* — Le 17 novembre 1933, causerie devant les Anciens du Mont Saint-Louis (Montréal): « Comment s'est faite la patrie canadienne »; présidence du Frère Marie-Victorin. — Novembre 1933, parue dans *L'Action nationale* de décembre, communication à un Congrès de l'ACFAS (Montréal): « A travers les vieux journaux du British Museum », résultat d'une enquête menée en mai 1922, dans les vieux journaux anglais de 1770-1774, à la veille de l'Acte de Québec. — Mars 1934: « L'esprit estudiantin », article dans *L'Action nationale,* réponse au directeur du *Quartier latin,* journal des étudiants de l'Université de Montréal, qui avait sollicité mon opinion sur l'esprit estudiantin, ce qu'il devait être au Canada français. Article recueilli dans *Orientations* et reproduit par Asselin dans son journal *L'Ordre.* — Le 20 mars 1934, causerie à la salle paroissiale (51e avenue, Rosemont, près Masson, Montréal) pour le Cercle l'abbé Groulx de l'ACJC: « Y aura-t-il encore des Canadiens français dans cinquante ans ? ». Remerciement par le jeune Jean Drapeau [69]. — Le 21 avril 1934, conférence-programme à Radio-Canada: « L'éducation nationale ». Il s'agit d'annoncer, d'appuyer une enquête de la revue *L'Action nationale.* Pour ce renouveau de notre éducation patriotique, je ne prononce pas seulement des discours, j'écris plusieurs articles, ainsi qu'on le peut voir dans cette « Enquête » mise alors en volume, et aussi dans *Orien-*

69. Jean Drapeau, maire actuel de Montréal; voir la note 65 du quatrième volume.

tations et *Directives*. Nous voulions stimuler les éducateurs, mais d'abord élucider la notion d'une éducation nationale au Canada français. — Le 28 avril 1934, salle académique de l'Université d'Ottawa, conférence, ai-je noté, pour le 4e centenaire de la découverte du Canada: « Le dernier voyage de Cartier ». — Début de juin 1934: conférence au Séminaire des Trois-Rivières, devant les membres-fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de la ville: « Exposé du problème canadien-français » (voir *Le Bien public,* 7 juin 1934). — Le 25 juin 1934, mémoire lu au Congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste (Montréal): « Langue et survivance », recueilli dans *L'Action nationale* de septembre 1934 et dans *Orientations*. — Le 4 juillet 1934, conférence au Congrès des instituteurs (Trois-Rivières): « L'éducation nationale à l'école primaire ». — Numéro de septembre 1934 de *L'Action nationale*: reproduction d'une conférence sur « L'éducation nationale et les écoles normales », recueillie aussi dans *Orientations*. — Résumé dans *Le Devoir* du 30 octobre 1934, d'une conférence à la Palestre Nationale pour l'ACVC (Association catholique des Voyageurs de commerce). Réponse à deux questions: « Comment s'opérera la sauvegarde intégrale de notre race ? Qui sauvera la destinée du peuple canadien-français noyé dans la vaste contrée du Canada ? » J'y dis des paroles dures sur notre « mal d'âme », notre infériorité économique trop volontaire, sur notre déficiente éducation nationale, sur le défaitisme; conférence commentée dans *Le Devoir* du 3 novembre 1934 et qui provoque une petite polémique entre M. Lucien Parizeau [70] et *Le Droit* d'Ottawa (voir *Le Droit,* 17 et 24 novembre 1934). — Novembre 1934, lettre à *Vivre,* revue de jeunes récemment fondée à Québec: reproduction d'un portrait caricatural de l'abbé Groulx par La Palme [71]. Je dis pourquoi

70. Lucien Parizeau (1910-), journaliste à *La Patrie*, au *Canada* à *L'Ordre*, au *Soleil*; directeur des relations extérieures du Comité national des finances de guerre (1939-1943); éditeur à Montréal (1943-1946); directeur de l'Information d'entrée à Information-Canada; adjoint de Jean-Louis Gagnon.

71. Robert La Palme (1908-), peintre et caricaturiste; artiste et pamphlétaire; fondateur de la Galerie municipale à Québec (1937); collaborateur à l'*Ordre*, au *Droit*, au *Journal de Québec*, à *L'Action catholique*, etc.; bibliothécaire à l'Ecole des Beaux-Arts; professeur de dessin à la Faculté des sciences de Laval; responsable de la décoration des stations de métro, à Montréal.

j'aime *Vivre*: pour sa « foi dans la vie », « en nos ressources d'âme ». Conseils à ces jeunes, entre autres: « Soyez sévères, graves, sans pourtant verser dans trop de pessimisme. [Voyez l'exemple de grands éveilleurs contemporains: un Mussolini, un Dollfuss]. » Aujourd'hui, je relis cette lettre avec un certain plaisir. Elle me rappelle ma façon d'alors de parler à la jeunesse et l'existence d'une jeunesse qui, en ce temps-là, avait le goût de vivre. J'y reviendrai plus longuement tantôt. — Le 19 novembre 1934, conférence à la Société des ouvrières catholiques: « La Canadienne française à travers l'histoire et ce qu'elle doit être aujourd'hui » (*La Bonne Parole,* novembre 1934). — Le 22 novembre 1934, conférence à la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal: « Précisions sur l'éducation nationale ». Félicitations à la Saint-Jean-Baptiste qui professe que les Canadiens français peuvent manger, causer, s'amuser ensemble, sans se mettre sous le signe d'un club ou d'une société étrangère. Puis encore des paroles franches, sinon dures, sur la Confédération, ses devoirs envers la culture française (voir *Le Devoir,* 23 novembre 1934); commentaires dans *La Presse* (24 novembre 1934). — En l'année 1935, je relève encore: mai 1935, dans *L'Action nationale,* V: « Un chef de trente-trois ans, Louis-Hippolyte LaFontaine ». — Le 9 mai 1935, à Boston, pour les quarante ans de la Société historique franco-américaine, conférence: « Pourquoi Québec ne fut pas New York ». — Le 30 juin 1935, à Manchester, N.H., conférence: « Notre mission de Français en Amérique » (voir *Le Devoir,* 3 juillet 1935, commentaires de M. Héroux). — Le 30 novembre 1935, article au *Devoir*: « Un signe des temps », à propos de *Conditions de notre destin* d'Hermas Bastien.

C'en est assez. Laissons de côté la chronique que, sous les pseudonymes de Jacques Brassier et d'André Marois, je tiens régulièrement à *L'Action nationale* et qui s'intitule: « Pour qu'on vive ». « Moulin à paroles » ! Dirai-je qu'à travers ces envols de mots, sinon d'idées, jetés à tant d'auditoires, une pensée, une inquiétude ne m'a jamais laissé. Inquiétude du semeur qui jette à la terre le grain à pleine poignée, généreusement, et qui ne peut se défendre de cette interrogation: « Qu'en poussera-t-il ? » « Et lesquels de ces grains méritent de pousser ? » Inquiétude encore plus aiguë du semeur qui voudrait tant confier aux esprits

de son époque quelques grains ou quelques germes vivants pour assurer le prochain avenir. Caprices des générations qui vous écoutent, vous applaudissent et ont sitôt fait d'oublier et même de répudier les maîtres d'hier. Il faut si peu pour changer l'atmosphère d'un pays. Ce qui plaisait hier ne plaît plus aujourd'hui, paraît suranné, dépassé. Non, il n'est pas vrai que l'on sème pour la génération qui vient après soi. Les variations de l'esprit humain sont imprévisibles. Quel météorologue les pourrait pronostiquer avec une minime justesse ? Les courants de pensée sont aussi capricieux que les courants atmosphériques. Dans l'atmosphère régnante, on ne sait jamais quel courant étranger peut se glisser. Le semeur qui s'en va, qui a tout jeté jusqu'à la dernière poignée, jusqu'au fond de son sac, s'il est sage, se résignera mélancoliquement. Il n'avait qu'à faire son métier avec confiance, avec joie si possible. Il n'a pas à s'occuper de l'avenir qui appartient à un autre.

Cours d'histoire à Ottawa et à Québec

C'est pendant cette même période que mon enseignement d'historien s'amplifie, s'étend aux trois universités françaises. A Montréal mes cours fermés se succèdent depuis 1915 et aussi, depuis 1920, mes cours publics et d'autres plus récents sur la découverte du Canada, puis sur Champlain et son temps. Mais voici qu'un beau jour de 1933, j'occupe la chaire d'histoire canadienne à l'Université d'Ottawa. Les Pères Dominicains de la capitale, dans la carence ou l'insuffisance de l'Université oblate, se donnent l'air de fonder, pièce par pièce, une université qui serait à eux. Des cours de philosophie, de science religieuse, d'art, d'autres, sont déjà ouverts au public. Le Père Augustin Leduc, l'un de mes anciens élèves à Valleyfield, m'invite à répéter chez les Dominicains, mes cours de Montréal. Je crains de me mettre à mal avec mes amis oblats. Les dirigeants de leur université sont de mes anciens compagnons de vacances au lac McGregor. Au surplus, je répugne à la fondation d'une seconde université, quand il suffirait de vivifier celle qui est en place. Je m'ouvre de mon

embarras au Père Gilles Marchand [72], recteur de l'Université d'Ottawa. L'Oblat m'offre tout de suite la chaire de sa maison. Et voilà comment, ce qui aujourd'hui peut paraître étrange, étonnant, je deviens professeur d'histoire canadienne à l'Université d'Ottawa, alors foyer ardent de vie française. Ces cours m'intéressent. On les a fixés au samedi après-midi. Les fonctionnaires sont en congé de fin de semaine; on invite les étudiants du Juvénat, du Scolasticat oblat, les grandes filles du Couvent de la rue Rideau, de l'Ecole normale, les religieux et religieuses enseignants de la ville. La salle académique s'emplit. Pendant deux ans, en 1933 et 1934, le nouveau professeur fera la navette entre Montréal et Ottawa, jusqu'au jour où l'Université oblate, en mal d'évoluer, jugera bon de se donner un maître moins compromettant. Au reste, on me signifiera mon congé de façon gracieuse; on me jettera dans les bras un diplôme de docteur en droit. Un jour donc, vers 1934, si je ne me trompe, je revêtirai la toge écarlate et prononcerai un discours naturellement très senti. Mes spicilèges ont recueilli le *Ms* de ce discours. L'homme à la toge écarlate plaisante un peu, l'on pense bien, sur l'à-propos de ce diplôme décerné à un quelqu'un qui n'avait pâli que modérément sur les codes. Mais le décoré se lance à toutes voiles dans l'éloge des universités; leur rôle « dans un monde paradoxal où le nombre diminue effroyablement de ceux qui ont le temps de penser et de réfléchir, alors que le besoin de réfléchir et de penser pour les autres n'a jamais tant pressé ». Il exalte en particulier la tâche d'une université telle que celle d'Ottawa qui ne forme pas des « hommes abstraits », mais « des jeunes gens de race canadienne-française et d'une race encore plus haute: des catholiques ». Et il en vient à faire de l'institution qui lui a permis d'enseigner chez elle, « le premier bastion de la vie française et catholique » dans l'Ontario. Evolution des hommes et des choses ! J'ai pu parler ainsi à l'Université d'Otta-

72. Gilles Marchand (1886-1968), o.m.i.; professeur au Scolasticat St-Joseph (1914-1923); supérieur du Grand Séminaire (1923-1928); supérieur du Juniorat du S.-Cœur (1928-1930); recteur de l'Université d'Ottawa (1930-1936); provincial du Canada-Est (1936-1944); supérieur du Sanctuaire N.-D.-du-Cap (1944-1948); visite canonique au Lesotho, Basutoland (1948-1950); recteur du Collège universitaire Pie XII, Lesotho (1950-1954); assistant-directeur du Scolasticat de Rome (1954-1961); retiré (1961-1968).

wa en 1934. Je pense, non sans tristesse, que le même discours prononcé sous le même toit en 1958 résonnerait comme une insolente algarade.

Université « en mal d'évoluer », ai-je écrit plus haut, au sujet de l'Université de la capitale canadienne. Le mot serait-il trop risqué ? Parler d'évolution serait peut-être prématuré. Mais déjà, entre la vieille et la jeune école, celle qui avait mené la lutte scolaire contre le Règlement XVII et l'autre, celle qui profitait de la paix relative, l'esprit le plus obtus pouvait discerner les premiers signes d'une grandissante hostilité. Il n'est pas si rare, en histoire, que les combattants victorieux, ceux-là qui ont porté le lourd poids de la lutte, soient écartés puis remplacés par d'ambitieux bénéficiaires, prétendus diplomates qui se croient élus pour les négociations de la paix. Un personnage de la capitale, assez répandu dans le monde de l'enseignement, conservateur ranci en politique, m'avait tenu un jour ce propos, après l'abolition du Règlement XVII: « Il est indéniable que les chefs de l'Association d'Education de l'Ontario et ceux de la Commission scolaire d'Ottawa ont rendu d'immenses services; mais en servant la cause, ils ont aussi servi la leur et celle de leur parti — le parti libéral —; il n'est que juste, puisque l'occasion nous en est fournie, de servir à notre tour nos intérêts et ceux de notre parti — le parti conservateur — tout en servant la cause scolaire. » Laissons aux professeurs d'éthique et aux casuistes d'apprécier ce raisonnement très « matter-of-fact ». Un autre jour, c'est pendant l'un de mes séjours aux Archives canadiennes, le Père Georges Simard, o.m.i., théoricien de l'impérialisme britannique et théoricien aussi de la nouvelle école, me rend visite; il me sert une violente sortie contre *Le Droit* (quotidien français d'Ottawa, organe au moins officieux de l'Association d'Education), et il conclut par cette menace qui visait le directeur du journal, le Père Charles Charlebois: « En tout cas, l'on s'apercevra peut-être avant longtemps que les Pères Oblats ne se sont pas donné un journal [ils soutenaient financièrement *Le Droit*] pour s'y faire donner des coups de pied. » Il faut se rappeler qu'en 1933, nous étions à Ottawa, sous le règne du parti conservateur au fédéral. Bien des appétits s'impatientaient. Les gens de cour sont d'une race

qui ne s'éteindra jamais. Aux portes des ministères nombre de quémandeurs faisaient le pied de grue. Querelles et intrigues malheureuses où trop de braves gens et trop d'ecclésiastiques s'allaient fourvoyer. Un futur archevêque de Montréal, j'aurai peut-être l'occasion de l'écrire, préludera par ces douteuses manœuvres à son immense infortune. Et ne faudrait-il pas dater de ces années-là, la malheureuse évolution de l'Université oblate ? Une lettre que je recevais de l'archevêque de Québec, Mgr Rodrigue Villeneuve, le 5 janvier 1933, me laisse pressentir la querelle naissante. Il m'écrit:

> J'ai su, d'ailleurs par diverses lettres en plus, votre voyage à Ottawa et les leçons que vous y donnez. On m'a même dit que le P. Ch. vous aurait vu et, paraît-il, prévenu contre le P. Recteur. J'aime bien le P. Ch., pour bien des mérites qu'il possède. Je confesse que j'ai toujours corrigé ses jugements, et que ses procédés m'ont souvent paru moins droits que de juste. Il n'a pas beaucoup le sens des nuances. Sans prendre à mon compte la thèse du P. Marchand ni celle du P. Ch., j'opine qu'elles ont l'une et l'autre lieu d'être examinées avec soin.

Quelle était cette thèse du P. Marchand ? Pas besoin d'augure pour la deviner. La faction conservatrice gagnera son point à la direction du *Droit*. A la Commission scolaire, Samuel Genest [73] sera défait à la suite d'une honteuse campagne de diffamation. Le Père Charles Charlebois se verra exiler à la maison oblate de Sainte-Agathe-des-Monts. Pénible récompense au héros de la lutte scolaire franco-ontarienne. Une revanche tardive était pourtant réservée au disgracié. De passage quelques années plus tard à Saint-Agathe, l'Archevêque de Québec, devenu cardinal, au cours d'une allocution aux jeunes Oblats de la maison, brossait un tableau des récents et tristes reculs de la résistance française dans l'Ontario et concluait: « C'est le Père Charles qui avait raison ! » Graves paroles que le cher Père, toujours très affligé de son épreuve, quoique héroïquement résigné, me rapportera quelques jours plus tard à Montréal, n'y ajoutant que ce bref commentaire: « Je n'en demandais pas tant ! »

---

73. Samuel Genest, voir la note 92 du deuxième volume.

On comprendra, à la suite de ces faits, que le professeur d'histoire de Montréal était rien moins qu'un professeur de tout repos pour l'Université d'Ottawa. D'ailleurs, à cette époque, il n'y a pas lieu pour lui de se mettre en quête de chaire où enseigner. Au début de l'année 1937 une invitation, un appel lui arrive de Québec cette fois. M. Chapais vient de terminer ses cours à l'Université Laval. Il se refuse à dépasser la période de l'Union des Canadas. L'Université québecoise n'a préparé ni assuré un successeur à M. Chapais. Tout au plus, l'abbé Albert Tessier — il est encore simple abbé — donne-t-il quatre cours par année et rien qu'aux « mardis universitaires ». La capitale provinciale bouge à l'époque. Le trio Philippe Hamel, Ernest Grégoire, René Chaloult y a, depuis trois ou quatre ans, soulevé l'opinion. On déplore souvent avec indignation l'absence de cours d'histoire canadienne à l'Université, nourriture dont ne peut se passer l'esprit national en éveil. L'invitation m'arrive donc un jour d'aller répéter mes cours dans la capitale. Invitation embarrassante. Elle me vient de la Société Saint-Jean-Baptiste. Accepter, c'est me mettre à mal avec l'Université Laval et avec mon bon ami l'abbé Tessier. Un monsieur de Montréal se donnerait l'air de combler une carence dont ses amis de Québec se plaignaient trop ouvertement. Mon cours d'histoire pouvait paraître un soufflet à l'Université québecoise. L'abbé Tessier, dûment abordé, fait savoir qu'il n'y prendra nul ombrage: « On n'enseignera jamais trop l'histoire de notre pays », aurait-il répondu. A l'Université, on assure ces messieurs de la Saint-Jean-Baptiste qu'on ne voit nulle objection à ces cours, dès lors qu'ils ne seront point donnés dans la chaire de la maison. Mes amis se rabattent avec joie sur la grande salle du Palais Montcalm. Mais sauraient-ils y attirer un auditoire convenable ? Nous étions à la veille du deuxième Congrès de la Langue française. Les cours d'histoire auraient lieu au printemps de 1937, en février, mars et avril. J'avais choisi pour thème: « La Nouvelle-France au temps de Champlain ». Sujet, estimait-on, qui préparerait opportunément les esprits aux grandes assises du Congrès. On ne se trompait guère. Telle était, à Québec, ai-je rappelé, l'effervescence des esprits, en particulier dans les milieux de jeunesse, que, dès le premier soir, la vaste salle du Palais Montcalm s'emplit à déborder. Même auditoire jusqu'à la fin de mes six conférences. Ces cours de

Québec qui se continueront pendant quatre ans, m'auront offert, je crois bien, si j'excepte l'ouverture de mes cours de 1915 à Montréal, la grande joie de ma carrière de professeur. Depuis que j'ai quitté *L'Action française* et que je me donne exclusivement à l'histoire, je me suis acquis — hélas pour combien de temps ? — la réputation d'un esprit rangé. Personne, pas même les politiciens, sauf quelques-uns peut-être, ne se sentent gênés au pied de ma chaire. A l'occasion de ces cours de 1937, « Un auditeur » écrit dans *L'Action nationale* de mai de cette année-là:

> Ce sont des représentants de toutes les classes qui ont ainsi écouté ce conférencier sérieux avec une sympathie et un intérêt croissants. Nous y avons vu un grand nombre d'éducateurs, des prêtres et des religieux, quelques juges, des hommes de profession, des fonctionnaires, des commerçants, des ouvriers, etc.

A la dernière conférence, mes amis de Québec veulent conférer une certaine solennité. Il y a concert d'une petite maîtrise. Le cardinal Villeneuve est présent. A la fin il se lève pour prononcer les flatteuses paroles que lui inspire son amitié:

> Je suis venu ici, ce soir, afin de manifester l'amitié que j'ai pour M. l'abbé Groulx, afin de lui apporter le sentiment de ma reconnaissance, au risque de scandaliser les faibles. M. l'abbé Groulx est l'un des maîtres de l'heure; il est un de ceux à qui notre race doit davantage.

L'Action catholique, L'Evénement de Québec, *La Nation, Le Devoir, Le Droit* font écho à ces paroles du Cardinal. A la fin de la soirée, on convoque quelques amis au Claridge. Et c'est banquet, discours chaleureux du directeur de *L'Action catholique,* le Dr Jules Dorion et de l'abbé Cyrille Gagnon. Je prononce moi-même une « émouvante allocution », paraît-il. Québec me faisait fête. Nous en étions à la fin d'avril 1937. Deux mois plus tard, ce serait le deuxième Congrès de la Langue française. A la fin de juin et après mon discours au Colisée, que me restera-t-il de l'unanimité québecoise ? Mais encore une fois je ne veux pas anticiper.

IV

MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Revenons une fois de plus en arrière. Je décris et raconte et ne l'oublie point, les mouvements d'opinions, surtout dans les milieux de jeunesse, mouvements qui, à mon sujet, vont susciter, entretenir tant d'équivoques et d'illusions. Le grand chômage atteint au vif la jeune génération. Un pays ne traverse point impunément ses régressions économiques. La jeunesse entre dans la vie, piaffante, bruissante d'ambitions. Elle voit devant elle toutes portes fermées. Volontiers s'en prend-elle aux aînés qu'elle tient responsables de ses malheurs. Alors qui s'étonnera qu'en ces dix années 1930-1940 foisonnent les mouvements de jeunesse d'allure plus ou moins révolutionnaire ? On y a le verbe haut, le poing levé, l'anathème en bouche contre les gens en place, les politiciens impuissants. A tout prix l'on veut du changement, du neuf, de l'air pur, et par les fenêtres trouées s'il le faut. Finie la résignation aux inévitables misères. Et l'on cherche les hommes qui se refusent, eux aussi, aux maux immérités de l'époque et qui ne craignent pas de secouer les chaînes. Sans doute, parmi les jeunes révoltés, esprits plus vigoureux, discerne-t-on, malgré tout, la petite tribu des faibles, des résignés, des blasés, déchets de toutes les crises: « génération de vieillards » qu'un étudiant de l'Université Laval, J.-Charles Bonenfant [74], s'applique à décrire dans le journal *Le*

74. Jean-Charles Bonenfant (1912-), avocat; journaliste à l'*Événement-Journal* (1934-1937); bibliothécaire; secrétaire du premier ministre provincial (1937-1938); assistant-bibliothécaire (1939-1952); conservateur de la bibliothèque de la Législature provinciale (1952-1970); professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval de Québec; écrivain; collaborateur à plusieurs revues.

Béret (article reproduit dans *L'Action catholique* du 29 nov. 1932). Pour l'étudiant, cette « génération de vieillards » serait la sienne; il l'aurait rencontrée au collège, à l'université, au fond de lui-même. La « crise », gémit-il, aurait « vieilli tout ce qui restait de jeune dans le monde; nous sommes devenus vieux avant d'avoir vécu, et nous allons vers la tombe un peu fiers de nos cheveux blancs prématurés ». « Génération de vieillards », Jean-Charles Bonenfant tient au mot. Et cette cohue de jeunes vieux, il lui fouille l'âme; il l'analyse, il s'essaie à la définir. Signes caractéristiques: absence de détermination; point de crise de foi, mais la mort silencieuse du sentiment religieux; point d'épouvante métaphysique; point de désintéressement, non plus, mais des « struggle forlifeurs »; point d'enthousiasme, bien entendu. Où trouver, au Canada français, « ce feu sacré » qui embrasait les auditeurs des premiers cours de Bergson au Collège de France ? « Aucun danger pour qu'en 1932 [chez nous] une Affaire Dreyfus divise les jeunes gens en deux camps ennemis. » Et les causes, les raisons de ce triste état d'âme de la jeunesse, le jeune journaliste du *Béret* les énumère comme suit: vie moderne ou vie de l'après-guerre, puis la « crise », puis l'absence de maîtres de la pensée et de l'action, tels qu'en France Barrès, tels qu'au Canada français Bourassa et ses lieutenants, LaVergne, Lamarche. Ecole éteinte que celle-là et une autre formée à Montréal « autour de l'abbé Groulx ». Au surplus « les événements manquent qui seraient capables de faire vibrer les jeunes ».

Tableau attristant et morose, certes, encore que brossé de traits trop accusés, dira-t-on. Cependant un excellent observateur de son temps, éducateur de mérite par surcroît, le Père Théophile Hudon, s.j., n'est pas loin de cette vue pessimiste. A propos de mon deuxième tome de *L'Enseignement français au Canada,* il prononce ce bref et sévère jugement sur une génération où il n'y aurait pas que des vieux:

> Le livre de l'abbé Groulx fera son chemin. Avec la génération actuelle, il n'y a pas grand'chose à faire: dans ses veines court le poison dont elle n'a pas même conscience (*Le Devoir*, avril 1934).

N'était-ce pas trop généraliser ? Nulle époque, à tout prendre, ne parut plus fertile en ressauts de jeunesse. Les mouvements sur-

gissent, prolifèrent de toute part, avec des fins, des buts divers, mais en réaction unanime et vive, le plus souvent violente, contre l'état de choses, l'insupportable présent, contre les aînés à qui l'on prodigue la réprobation. A quelques-uns de ces mouvements, les circonstances m'ont particulièrement mêlé; je n'ai ici qu'à rappeler mes souvenirs.

L'Action nationale

Voici d'abord *L'Action nationale*. Un jour de 1932, je loge alors au 2098, dans la côte de la rue Saint-Hubert, près de la rue Sherbrooke, je reçois la visite du Père Alexandre Dugré, jeune jésuite qui se donne volontiers, sans effort du reste, des airs de mousquetaire. Un volcan toujours à la veille d'éruption. Esprit impétueux, mais généreux, d'un patriotisme ardent. Un passionné des terres neuves, de l'établissement des colons, panacée, pour lui, de presque tous nos maux. Il défend ses thèses avec autant d'âpreté que d'enthousiasme. A quoi le comparer encore ? A un Chantecler, sans doute, qui saurait claironner le réveil, mais aussi se servir de ses ergots. Avec tout cela, de remarquables dons d'orateur, tout en saillies pittoresques, le plus joliment du monde; don aussi d'écrivain d'un mordant, d'une sève qui ne demandait qu'à déborder. Ce Père Alexandre, combien différent de son frère aîné, le Père Adélard [75], jésuite lui aussi, mais l'incarnation du calme, de l'esprit pondéré, excellent conseiller, portant sous l'écorce toute la lave de son jeune frère, mais une lave refroidie. Donc, ce jour-là, le Père Alexandre, ainsi que nous l'appelions, m'arrive en trombe. De toute évidence il s'en vient me sermonner. Une pluie se déverse tout de suite, à gros grains, presque de la grêle: « Je perds mon temps; ma vocation véritable n'est pas l'histoire, mais l'action, rien que l'action. Le feu est à la maison ! Ma place est-elle sur le trottoir à regarder les pompiers ? Puis pourquoi avoir laissé mourir *L'Action française ?* Et pourquoi ne pas la ressusciter ? La jeunesse m'appelle, m'attend. Vais-je donc m'embourgeoiser ? » Je subis l'averse avec un demi-sourire. Le devoir d'état, rappelai-je à mon bouillant visiteur, mérite tout de même

75. Adélard Dugré, voir la note 123 du deuxième volume. — Philippe-Alexandre Dugré, voir la note 72 du troisième volume.

quelque respect. Je n'ai pas choisi mon métier d'historien; mes supérieurs ecclésiastiques me l'ont imposé. Ecrire l'histoire de son pays, est-ce tâche si spéculative, si stérile, même en temps de crise ? Notre pauvre peuple s'en va de zigzags en zigzags ou s'affale au bord de la route, parce qu'il manque de boussole, de viatique. Il ne trouve rien à quoi s'accrocher, rien pour lui réapprendre la route de son destin. En quel temps, besoin plus urgent s'est-il fait sentir d'un enseignement de l'histoire nationale, enseignement délaissé, hélas, depuis plus d'un demi-siècle, et tombé dans toutes nos écoles, en une complète déchéance, pour ne pas dire dans le néant ? Je rappelle encore au cher Père le caractère absorbant du travail de l'historien, son incompatibilité totale avec l'action publique. Hélas, je ne convaincs qu'à demi mon visiteur. Quand même, je refuse net de reprendre la direction d'une autre revue, mais le Père ne s'appelle pas Alexandre pour rien; il n'a de cesse qu'il ne m'arrache la promesse de faire au moins partie du comité de direction d'une autre revue, si elle vient à naître.

La nouvelle revue naquit. Le 1er numéro est de janvier 1933. Elle s'appela: *L'Action nationale*. La Ligue d'Action nationale, récemment fondée, en assuma la publication. Ce nom, puis la liste des membres de la Ligue révélaient la collaboration des anciens de *L'Action française* et de quelques hommes de la jeune génération. Parmi les anciens, je relève au moins quatre noms: Pierre Homier (Père Papin Archambault), Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, Lionel Groulx. Les jeunes occupent la large part: Esdras Minville, président de la Ligue, Hermas Bastien, secrétaire; puis suivent Eugène L'Heureux, Olivier Maurault, p.s.s., l'abbé Albert Tessier, Harry Bernard, René Chaloult, Wilfrid Guérin, Léopold Richer [76]. Sur mes instances, Harry Bernard accepte la direction. La revue débute avec entrain. Elle prend avec aisance la succession de *L'Action française*. A beaucoup d'anciens collaborateurs et non des moindres, l'abbé Philippe Perrier, Mgr L.-A. Paquet, Mgr Georges Courchesne, Antonio Perrault, etc., se joignent quelques-

76. Tous déjà cités, excepté Wilfrid Guérin (1893-), notaire; alors secrétaire de l'Union régionale des Caisses populaires de Montréal, et directeur de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins (1932-1942); directeur et collaborateur à *L'Action nationale* (1933-1938).

unes des vedettes de la jeune génération: Clément Marchand [77], Eugène Lapierre[78], Albert Rioux, Paul Gouin, Pierre Dansereau [79], etc., et naturellement le Père Alexandre Dugré qui, dès le numéro de mai, signe un article: « Le retour à la terre ». Mon nom figure dans le premier numéro: « Une tâche entre quelques autres ». Ce sont des pages— la conclusion — empruntées au deuxième tome de *L'Enseignement français au Canada,* non encore paru. Mais, dès le mois de février, sous le titre de « Regards autour de nous », titre qui pourra changer, Jacques Brassier tient une chronique qui se prolongera assez longtemps. Je n'entends nullement écrire toute l'histoire de *L'Action nationale*. La revue « sera catholique » (sans être une revue religieuse); elle sera « canadienne-française », avait écrit, dans l'article liminaire, son directeur. Engagement qu'elle gardera fidèlement. La tenue en sera d'ordinaire excellente. Elle s'impose très vite à l'opinion par son franc-parler, sa large vision intellectuelle. Aucune question d'actualité, aucun des problèmes aigus de l'époque n'échappent à son attention. Dans les prochains événements qui allaient surgir: réveil national, réveil de la jeunesse, mouvements de libération politique, *L'Action nationale,* peut-on dire, exprimera la pensée de fond des Canadiens français; elle sera l'organe le plus lu, le plus influent.

---

77. Clément Marchand (1912-), journaliste; propriétaire de l'imprimerie du *Bien public* des Trois-Rivières; directeur du journal et des éditions du même nom; directeur de la bibliothèque publique des Trois-Rivières; écrivain.

78. Eugène Lapierre (1899-1970), organiste; critique musical; compositeur; professeur à l'Institut grégorien de Toledo (1943-1965); consultant en sciences musicales (1963-1970); directeur du Conservatoire de musique, Montréal (1927-1970); écrivain. Auteur de *Calixa Lavallée, musicien national du Canada,* etc.

79. Pierre Dansereau (1911-), professeur; botaniste au Jardin botanique de Montréal (1939-1941); directeur du Service de biogéographie (1943-1950); professeur à l'Université du Michigan (1950-1955); doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal (1955-1961); au New York Botanical Garden (1961-1968); directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal (1968-1971); actuellement directeur scientifique du Centre de Recherches écologiques de Montréal.

Naissance des Jeune-Canada

Un autre mouvement allait, pendant deux ou trois années, fortement secouer la jeunesse.

Un jour d'automne de 1932, encore au no 2098 de la rue Saint-Hubert, quatre jeunes hommes font leur entrée en mon cabinet de travail: André Laurendeau, Pierre Dansereau, deux autres dont les noms ne me reviennent pas. Les quatre ne dépassent pas leurs vingt ans. Ils paraissent soucieux, affairés, les sourcils en bataille. Pierre Dansereau est étudiant à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; André Laurendeau à la Faculté des lettres où il ne suit pratiquement que mes cours. Quels graves problèmes amènent ces quatre chez moi ? La récente nomination d'un Anglophone au service des douanes de Montréal, nomination faite aux dépens d'un Canadien français; d'autres nominations aussi provocantes au ministère du Revenu national, puis la composition du personnel des techniciens à la récente conférence impériale à Ottawa, celle-ci véritable manifestation d'ostracisme à l'égard des Canadiens français. Ces vexations multipliées ont fait déborder le vase, donner le haut-le-cœur à ces jeunes étudiants. Et voici ce qu'ils ont machiné: en fin de semaine, ils se rendront à la gare du Canadien National; à la descente du train d'Ottawa, ils se saisiront de deux ministres canadiens-français du cabinet R. B. Bennett — en l'espèce MM. Alfred Duranleau et Arthur Sauvé [80] —; aux dits ministres, ils administreront une bonne et louable fessée et — si je me souviens bien — les barbouilleront d'encre par surcroît. Les quatre précisent les motifs de leur visite: ce qu'ils sont venus me demander, ce n'est point la permission de faire ce qu'ils ont résolu de faire. — « Mais, M. l'abbé, nous désirons solliciter votre avis: le geste est-il opportun ? Y a-t-il chance qu'il soit efficace, qu'il réveille l'opinion ? »

Je regarde ces jeunes gens l'un après l'autre. Je n'en peux croire mes yeux. J'ai dû me les frotter et assez longuement, tant le

80. Alfred Duranleau, voir la note 67 de ce volume. — Arthur Sauvé (1874-1944), journaliste; député des Deux-Montagnes à l'Assemblée législative; chef de l'Opposition (1908-1929); député fédéral et ministre des Postes (1930-1935); sénateur (1935).

geste m'étonne, me renverse. Avec de menues précautions et ménagements, et tout un déploiement de diplomatie, tellement ils me paraissent résolus, butés en leur décision, je m'emploie à dissuader ces jeunes de leur esclandre.

— Vous serez fatalement arrêtés, appréhendés par des passants, sinon par la police. On vous conduira au poste, on vous fera un procès. Dans leur atonie actuelle, l'opinion, les journaux vous donneront tort. On parlera de « jeunes fous ». Vous serez condamnés; vous ferez de la prison. Pas longtemps peut-être... Mais après, quelle université vous ouvrira ses portes ? Et alors votre carrière ! Avez-vous le droit de la briser ? Et pour une manifestation d'efficacité fort problématique ?

Je n'eus pas l'heur de convaincre mes jeunes visiteurs. Ils ne s'attendaient point, de ma part, et ils me le firent sentir, à tant de pusillanimité. Et, en effet, dois-je l'écrire ? Un homme à qui je racontai le lendemain mon entrevue de la veille, un homme, la modération même, me donna tort:

— Non, me dit-il, vous auriez dû les laisser faire. On les aurait appréhendés, emprisonnés. Mais combien de temps les aurait-on gardés en prison ?

Et cet homme s'appelait Omer Héroux. Quant à moi, je ne me croyais pas si modéré. Après de longues argumentations, je gagnai pourtant du terrain. Et je finis par tenir à peu près ces propos à mes jeunes amis:

— Non, il y a mieux à faire. Vous autres, les étudiants, vous ignorez une chose: vos prises sur la jeunesse, sur l'opinion. — C'était vrai en ce temps-là —. Au lieu de votre esclandre peut-être vaine, que ne faites-vous appel à la jeunesse universitaire, à la jeunesse tout court, pour un réveil, un soulèvement général ? Lancez un manifeste; dénoncez la honte, les infamies où l'on nous fait croupir. Tâchez d'atteindre vos jeunes camarades, vos jeunes compatriotes, par où vous les savez accessibles. La jeunesse, vous n'ignorez point comme elle est inquiète, combien elle souffre à piétiner ainsi qu'elle fait depuis trois ans; montrez-lui que des fenêtres peuvent s'ouvrir, des portes aussi, même s'il faut les enfoncer. Essayez en tout cas. Et vous me donnerez des nouvelles de votre tentative...

Apaisés, convaincus, ils me promettent d'essayer. « Rédigez-nous, s'il vous plaît, au moins le brouillon d'un manifeste. » Je rédigeai ce brouillon. André Laurendeau le remania quelque peu et les quatre le lancèrent dans les journaux. Eux-mêmes y allèrent de quelques articles dans *Le Quartier latin,* journal des étudiants. A ma grande surprise et à la leur, l'effet se révéla foudroyant. Preuve encore une fois qu'au lieu d'attendre toujours les circonstances, il faut parfois les savoir provoquer. Non seulement du Québec, mais de tous les coins du pays, la jeunesse répondit. Un courrier en avalanche s'abattit sur ce petit groupe de jeunes hommes qui avaient choisi de s'appeler les « Jeune-Canada ». Leur président, Pierre Dansereau, écrivait dans *L'Action nationale* (mai 1933: 273-274): « Or voilà que les Jeune-Canada doivent entretenir des relations avec des jeunes hommes de leur génération, du Pacifique à l'Atlantique. De toutes parts on se rallie à leur mouvement. Preuve qu'on les attendait, qu'ils sont venus à leur heure. » En toute vitesse un secrétariat s'imposa.

Malgré soi, ici la question se pose: Comment parvient-on, un jour, à saisir l'oreille, l'esprit d'une génération, d'un peuple ? Quels mots magiques faut-il donc prononcer ? Quel accent y faut-il mettre ? Des hommes, à différentes époques, ont possédé ce rare et merveilleux pouvoir... Question à passionner les historiens, les psychologues. Des attentes, des espoirs dorment, sans doute, dans le subconscient des foules, mais qui trépignent déjà d'une ambition, d'une impatience de réveil, d'un bondissement dans la vie. D'abord, semble-t-il, il faut porter en soi les suprêmes soucis de son temps, les fiévreuses indignations. Puis, le secret est de faire le geste du bon sourcier: frapper le roc, le sol, au bon endroit. Et l'eau vive jaillit impétueusement.

Je viens de relire ce « Manifeste de la jeune génération », dans *L'Action nationale* (février 1933: 117-120). On y chercherait vainement quoi que ce soit d'incendiaire. J'en exposerais comme suit les principales idées: affirmation d'une volonté de redressement, d'une réaction; origine, principes de cette volonté: droits des deux races de nouveau affirmés, respect scrupuleux de ces droits; donc respect de la langue française, « langue officielle du Canada, autant que l'anglais »; puissance du particularisme canadien-français auteur du fédéralisme canadien; droits qui en décou-

lent dans les services fédéraux, dans l'industrie, dans le commerce; droit particulier à une exploitation moins humiliante des ressources naturelles de la province de Québec; conditions de succès pour ces revendications: persévérance, conquête de la force, de la dignité, organisation d'une « vie nationale vigoureuse et ordonnée ».

Voici d'ailleurs le texte intégral du Manifeste:

Manifeste de la jeune génération

Quelques récents événements de notre vie nationale, tels que la composition du personnel des techniciens à la conférence impériale et quelques nominations de fonctionnaires au Ministère du Revenu national et au service des douanes à Montréal, ont ému l'opinion canadienne-française. Elle attend à bon droit une réaction énergique et immédiate. Nous voici, au moins quelques-uns de la jeune génération, pour répondre à cet appel. La question dépasse de haut les intérêts ou la responsabilité d'un groupe ou d'un parti politique. C'est un régime trop prolongé, un malheureux état de choses trop ancien qu'il faut redresser. Voici au nom de quels sentiments et de quels principes, nous entendons le faire.

— I —

Nous n'entendons point rallumer de vieilles animosités. Nous croyons, au contraire, que le seul moyen de ne pas exacerber un nationalisme légitime, chez les Canadiens anglais comme chez les Canadiens français, c'est de s'appliquer, de part et d'autre, au respect scrupuleux des droits de chacune des deux races et de leurs raisonnables susceptibilités.

Le français est langue officielle du Canada autant que l'anglais. Ce qui n'empêche point certaines publications fédérales d'être rédigées exclusivement en anglais; leur traduction paraît en retard et trop souvent ne paraît même pas. Autre anomalie et non moins grave: la monnaie d'un Etat bilingue est unilingue. Nous protestons contre cet état de choses, qui consacre la supériorité d'une race pour l'humiliation de l'autre.

Nous demandons aujourd'hui ce que nous exigerons demain. Ceux qui flairent le vent doivent savoir que nous ne prononçons pas des paroles en l'air: dans toutes les classes de la société

[canadienne-] française, on peut discerner un frémissement d'indignation qui indique la volonté de prendre de plus en plus conscience de ses droits et de s'organiser pour les défendre.

— II —

Nous sommes Canadiens français, nous constituons près du tiers de la population totale du Canada, les quatre cinquièmes de la province de Québec, près des trois quarts de celle de Montréal. Nous sommes plus de 700,000 répartis dans la Puissance en dehors du Québec. Nous vivons dans une Confédération, régime public qui a été constitué tel en 1867, précisément pour la sauvegarde de certains particularismes et de certains provincialismes. Le particularisme canadien-français a été même l'une des raisons déterminantes du fédéralisme canadien. Nous entendons que l'on ne dénature point cette pensée des Pères de la Confédération. Nous voulons que les nôtres soient équitablement représentés dans le fonctionnarisme d'Etat. En certains services fédéraux, nous sommes déterminés à ne plus nous contenter des miettes qu'on nous a jusqu'ici abandonnées, des positions de subalternes sous la conduite quelquefois d'un importé britannique. Nous payons notre part d'impôts; c'est notre droit d'exiger une représentation équitable dans tous les ministères fédéraux. Dans Montréal, troisième ville française de l'univers, nous ne souffrirons pas qu'on nous impose des majordomes d'une autre race, surtout lorsqu'ils sont unilingues: servitude humiliante que ne souffrirait d'ailleurs aucune ville anglaise de la Puissance.

— III —

Ce que nous demandons à Ottawa, nous le demandons également aux nôtres et à tous ceux qui pratiquent l'industrie et le commerce dans le Québec.

Par l'annonce et autres procédés, l'industrie et le commerce ont déformé la physionomie de la province entière. Succursales la plupart du temps d'immenses organisations américaines ou anglo-canadiennes, nos industries trouvent fastidieux d'opérer la traduction de leurs annonces; elles font bloc et semblent vouloir imposer leur langue au client, et faire œuvre d'anglicisation lente mais sûre. Nous-mêmes, Canadiens français, avons accéléré ce triste mouvement, par l'annonce ou l'enseigne anglaise exclusive. Pour aguicher le touriste américain — mauvais calcul —

nos routes se sont couvertes de panneaux-réclames rédigés en mauvais anglais. Une campagne se poursuit actuellement pour la refrancisation de la province de Québec. Notre résolution est de la seconder de toutes nos forces.

Cette question de l'industrie et du commerce pose un problème beaucoup plus grave et de plus grande ampleur. Les Canadiens français sont en train de devenir chez eux un vaste peuple de prolétaires. Nous demandons à nos politiques et à nos économistes de redresser cette situation. Nous n'entendons point que l'on se serve des richesses naturelles de notre province pour compromettre ou nous ravir notre patrimoine moral et nous imposer la pire des dictatures. Nous n'entendons point non plus qu'il soit indéfiniment loisible à des capitalistes étrangers, qui exploitent en définitive notre fonds national et la main-d'œuvre canadienne-française, de pratiquer contre nos ingénieurs et nos techniciens un véritable ostracisme et de ne nous réserver, dans la vie économique de notre pays que des rôles de manœuvres et de domestiques.

Nous n'ignorons point que toutes ces revendications exigent de la génération actuelle un grand et généreux effort. La lutte que nous entreprenons sera longue et elle n'aura chance d'aboutir que si elle sait être persévérante. Nous ne serons respectés dans notre province que si nous conquérons la force et la dignité. Notre langue et notre culture ne seront efficacement défendues que si elles s'appuient sur un ensemble de forces, une vie nationale vigoureuse et ordonnée.

Nous faisons donc appel à la jeunesse, à toute la jeunesse de notre race: à la jeunesse universitaire, à la jeunesse des collèges et des écoles, à la jeunesse ouvrière, à la jeunesse agricole, à la jeunesse professionnelle. Que dans tous les domaines de la vie nationale le souci s'éveille, ardent, de reconquérir les positions perdues, de faire meilleur l'avenir. C'est à un vaste labeur: intellectuel, littéraire, artistique, scientifique, économique, national que nous, les jeunes, sommes conviés par les exigences de notre temps. Souvenons-nous que nous ne serons maîtres chez nous que si nous devenons dignes de l'être.

Ce n'étaient pas paroles en l'air. Les Jeune-Canada passent tout de suite à l'action. Ils ne sont que quinze ou vingt. Parmi eux

je relève les noms de Pierre Dansereau, André Laurendeau, Robert Charbonneau [81], Lucien L'Allier [82], Pierre Dagenais [83], Dollard Dansereau [84], Paul Dumas [85], Gérard Filion [86], Dostaler OLeary [87],

---

81. Robert Charbonneau (1911-1967), écrivain; journaliste à *La Patrie*, au *Droit*, au *Canada* (1934-1950); fondateur de *La Relève* (1934) avec Paul Beaulieu; fondateur de la maison d'édition L'Arbre (1940), avec Claude Hurtubise; directeur de *La Nouvelle Relève* (1941), avec le même; président de la Société des éditeurs (1945-1947); membre (1944) de l'Académie canadienne-française et vice-président (1944-1960); journaliste à Radio-Canada (1950-1955); directeur du service des textes (1955-1967).

82. Lucien L'Allier (1909-), ingénieur; au service de la Ville de Montréal (1946); directeur du service des Travaux publics (1954); membre de la Commission des services électriques (1946-1964); directeur et ingénieur en chef de la construction du métro (1961-1969); président et gérant général de la Commission de transport de Montréal (1964-1969); président-directeur général de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal depuis 1970.

83. Pierre Dagenais (1909-), géographe; professeur; directeur-fondateur du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec; directeur-fondateur de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (1947); doyen de la Faculté; actuellement à l'Ecole normale supérieure de l'Université de Montréal.

84. Dollard Dansereau (1909-), avocat; c.r.; administrateur; débute dans le journalisme; sous-ministre adjoint au secrétariat de la province (1936); officier en loi au département des assurances, à Québec (1937); procureur de la Couronne (1944). Auteur d'un manuel élémentaire de droit.

85. Paul Dumas (1910-), médecin consultant de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu; professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal; chargé de cours d'histoire de la médecine à la même Université; médecin interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

86. Gérard Filion (1909-), journaliste; rédacteur et directeur de *La Terre de chez nous* (1935-1947); secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs (1937-1947); directeur du journal *Le Devoir* (1947-1963); maire de Saint-Bruno (1960-1967); directeur de la Société générale de financement (1963-1966); président de l'Association des manufacturiers canadiens (1971); président de Marine Industries Ltd.

87. Dostaler O'Leary (1908-1965), journaliste; rédacteur à *La Patrie* (1937-1963); correspondant de Radio-Canada à Paris (1963-1965); fondateur de l'Union des Latins d'Amérique; fondateur de l'Association internationale des journalistes de langue française (1952-1955); critique littéraire; écrivain.

Gilbert Manseau [88], Thuribe Belzile [89], René Monette [90], Paul Simard [91], Jean-Louis Dorais [92], Dr Georges-Etienne Cartier [93], Bernard Hogue [94], Dominique Beaudin [95], etc. Il leur importe de se présenter au public. Ils le font par une grande assemblée populaire à la salle du Gésu, le 19 décembre 1932. Ce soir-là Armand LaVergne préside; Esdras Minville, président de la Ligue d'Action nationale, présente les Jeune-Canada dans une

---

88. Gilbert Manseau (1911-), ingénieur; chez B. Trudel et Cie de Montréal (1936-1938); à l'Aluminum Company of Canada Ltd (1939-1945); ingénieur en chef de la Fonderie de l'Islet (1947-1961); chez A. Bélanger Limitée, Montmagny, Qué.; ingénieur industriel à Stanley Works of Canada Ltd, Roxton Pound, Qué.

89. Thuribe Belzile, voir la note 33 de ce volume.

90. René Monette (1911-), licencié en sciences commerciales; agronome; inspecteur de coopératives (1938-1939); secrétaire-trésorier de la Corporation des agronomes du Québec (1939-1960); membre et secrétaire du Comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique (1960-1961); secrétaire de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec (1965-1968); conseiller de la Régie des marchés agricoles depuis 1960.

91. Paul Simard (1913-), avocat; s'enrôle pour la durée de la guerre de 1939 dans la marine canadienne; agent d'immeubles (1954-1959) à Sept-Iles; habite la Martinique depuis ce temps où il s'occupe d'action sociale à Balata.

92. Jean-Louis Dorais (1910-), avocat (1931); c.r. (1960); chargé de cours de droit et de jurisprudence à l'Institut Marguerite-d'Youville (1948-1964); à l'Ecole d'Administration hospitalière du Comité des hôpitaux du Québec (1951-1962); pratique active.

93. Georges-Etienne Cartier (1907-), médecin-chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal; fonde une section de chirurgie vasculaire (1940); fondateur et chef de la section chirurgicale des maladies cardio-vasculaires (1955); professeur agrégé de chirurgie, Université de Montréal (1957); professeur titulaire du département de chirurgie de la même Université (1964); membre actif de l'« International Society of Angiology »; membre canadien fondateur de l'«American Council on Clinical Cardiology (American Heart Foundation) ».

94. Bernard Hogue (1911-1962), avocat; comédien. Connu surtout par son rôle d'Amable dans *Le Survenant* de Germaine Guèvremont et du soldat dans la pièce *Tit-Coq* de Gratien Gélinas.

95. Dominique Beaudin (1905-), journaliste; rédacteur du *Progrès du Saguenay* (1928-1932); chef du secrétariat général de l'ACJC (1933-1934); rédacteur et directeur de *La Terre de chez nous* (1937-1955); publiciste au Service des travaux publics de la Ville de Montréal (1955-1970); retraité (1971).

vigoureuse allocution. André Laurendeau est le héros de la soirée; c'est lui qui prononce le discours le plus vibrant, le plus applaudi. L'assemblée finie, dans la coulisse, ces chers jeunes gens ne se tiennent pas de joie. Ils ont les larmes aux yeux. Une foule enthousiaste leur a fait fête. Retenu ailleurs par je ne sais plus quoi, je n'arrive au Gésu que sur la fin de la réunion. A ma grande et joyeuse surprise, j'aperçois de l'arrière une salle bondée. Et aux premières rangées, que vois-je ? O flair souvent trop court des politiciens ! Je reconnais quelques-uns des grands pontifes du parti libéral. Ces Jeune-Canada, ils le savent, vont dénoncer en leur première assemblée, les lâchetés des chefs conservateurs canadiens-français à Ottawa. Ce bon sénateur Raoul Dandurand, la barbiche en bataille, et le non moins candide sénateur F.-L. Béique [96] sont là pour applaudir les jeunes révoltés. Hélas, quelques mois à peine plus tard, les mêmes, avec leur indépendance juvénile, dénonceront les chefs libéraux de la même scène fédérale sans être applaudis, cette fois, par les nobles sénateurs.

Ce furent des jours réconfortants. Simple incident en apparence que cette effervescence de jeunesse. Dans l'atonie générale et profonde, ces voix de jeunes résonnèrent comme la sonnerie stridente d'un réveille-matin. Disons même comme un coup de clairon. Jugé aujourd'hui à distance, ce mouvement des Jeune-Canada, je n'hésite pas à l'écrire, m'apparaît comme la chiquenaude qui sortit l'opinion de sa torpeur. De cette fin de 1932 et du début de 1933 prennent date, en effet, ces autres mouvements qui vont nous mener, en 1935, à ce quelque chose qui aurait pu être une ère nouvelle, le début d'une grande époque, si, en histoire, trop d'aubes ne s'arrêtaient au bas de l'horizon. Etais-je, quant à moi, en train de me payer, et trop à bon marché, d'autres désillusions ? Non, point pour l'heure. Emporté par l'ardeur de ces jeunes gens, je me sentais accroché à d'irrésistibles espoirs. Du sol ce sont de fines et de vraies tiges de beau grain que je voyais poindre. Et volontiers je me serais récité ces phrases exaltantes de Péguy: « Rien n'est aussi poignant que le spectacle d'une jeunesse qui se révolte, rien n'est aussi anxieusement beau que le spectacle d'un peuple qui se relève d'un mouvement intérieur, par un ressourcement profond de son antique orgueil et par un rejaillisse-

96. Tous deux déjà cités, voir les notes 6 et 5 du cinquième volume.

ment des instincts de sa race. » Oh ! je veux bien qu'au départ la marche de l'équipe parut hésitante. Ces jeunes gens se sentirent pris au dépourvu. C'était peu de chose que de se révolter contre la malfaisance, l'insignifiance des politiciens. Il fallait bâtir où les malfaisants n'avaient trouvé qu'à détruire. Et pour bâtir, il fallait s'adonner à quelque peu d'architecture, tirer des lignes, dresser un plan. Les Jeune-Canada, disons-le de façon plus claire, voulaient-ils devenir un peu mieux qu'une espérance ? Ils avaient à se forger une doctrine, ce par quoi une action se précise et se dirige, je dirais même se justifie. Ils ne tardent pas à s'y employer. C'est que, tout en se défiant de leur jeunesse, ils sentent pourtant le tragique de leur temps, de leur vie. De Saint-Gabriel-de-Brandon où il passe quelques semaines de vacances chez ses parents, André Laurendeau m'écrit le 16 août 1933:

> Les Jeune-Canada se reposent. Notre « doctrine » avance lentement. Nous avons eu une réunion en fin de juillet. C'était surtout pour ne point perdre contact les uns avec les autres. Nous avons amicalement discuté pendant tout l'après-midi. J'ai été agréablement surpris de constater que tous n'avaient pas complètement chômé.

Et voilà ces jeunes tentés par une séduction qui n'a pas fini de solliciter l'esprit des jeunes Canadiens français. Voyez plutôt:

> J'ai lu avec attention une enquête de *L'Action française*: « Notre avenir politique ». Cela m'a ouvert toutes sortes de perspectives. Cette idée m'était déjà chère. Je me demande si sa réalisation ne pourrait pas être notre œuvre.
>
> Au moment où vous étudiiez cette question, vous vous contentiez de regarder venir les événements. C'était juste, alors. Votre position était inattaquable. Ne vaudrait-il pas mieux, maintenant, aider les événements ?
>
> Nous ne sommes pas encore prêts à lancer un tel mouvement. Nous n'avons ni l'expérience ni les compétences qu'exigerait une pareille action. Il nous suffirait, à l'heure actuelle, d'étudier les problèmes nationaux à ce point de vue précis, et d'aller de l'avant, sans divulguer tout de suite nos ambitions. Nous sommes très jeunes: c'est notre force et notre faiblesse. Si le temps ne désagrège ni notre union ni notre idéal — et j'ai grande confiance en quelques-uns de mes amis — nous atteindrons notre but.

Et voici le propos grave, ce sens du tragique, ai-je écrit tout à l'heure, qui étreint quelques-uns de ces jeunes hommes:

> Il m'apparaît que la dernière bataille pour l'existence approche — à moins que nous ne soyons déjà au cœur de la mêlée, sans nous rendre compte de l'importance des événements actuels. C'est le dernier moment de l'adolescence: nous crèverons de rachitisme, ou nous deviendrons une nation adulte.
>
> Ces propos d'un jeune homme de vingt-et-un ans peuvent sembler simplistes à un professeur d'histoire du Canada qui a assisté, de ses yeux ou rétrospectivement, à vingt réveils du nationalisme canadien-français. Pour moi, je les donne pour ce qu'ils valent. Mais je ne veux point faire de fausse humilité: j'y crois fermement, depuis plusieurs années.

Dans les années prochaines le mouvement de ces Jeune-Canada va garder son énergique et franche allure. Du mieux qu'il m'est possible, je leur apporte mon appui. Le 6 juin 1933, je l'ai rappelé plus haut, je les accompagne à Québec et prononce une conférence à leurs côtés et fais leur éloge. Ils étudient; ils fortifient la vie intérieure de leur groupe; ils tentent, non sans obstacles, de revivifier l'ACJC, redevenue œuvre d'action nationale. Ils n'abandonnent point pour autant les rencontres avec le grand public. Ils célèbrent, à leur façon, le quatrième centenaire de la découverte du Canada par une assemblée au Monument National (Montréal, le 22 janvier 1934). Le 3 décembre de la même année, autre assemblée, en la même salle, où ils abordent ce sujet: « Qui sauvera Québec ? » Le 8 avril 1935, de nouveau ils convoquent bravement leurs sympathisants au Monument National de Montréal. Le public répond encore une fois à leur appel. Je lis dans le compte rendu du *Devoir*: « Le parterre du vaste édifice de la Société Saint-Jean-Baptiste [de Montréal] était rempli à sa capacité. Des représentants des diverses sociétés de la ville avaient pris place dans les loges. » Les discours des jeunes orateurs se ressentent des origines belliqueuses de leur groupe. Ils foncent fougueusement contre les politiciens. Le président des Jeune-Canada, Jean-Louis Dorais, esprit plutôt modéré, esquisse du politicien canadien-français, ce portrait médiocrement flatteur:

> Un homme aveugle, sourd et muet quand il s'agit du bien commun, gueulard de première force quand il s'agit de méduser

> les électeurs, en même temps que très habile prestidigitateur quand il s'agit de vider la caisse électorale ou d'y détourner les deniers publics.

Bernard Hogue ne se montre pas moins impitoyable. Thuribe Belzile, aussi cruel, prononce un discours plus constructif: aux côtés du vil politicien, il décrit le vrai politique. Le discours principal, ce soir-là, est prononcé par Paul Simard, petite figure intelligente, jeune homme d'une remarquable distinction. M. Paul Simard, écrit le journaliste du *Devoir*, « a, en quelque sorte, tracé l'idéal des Jeune-Canada ». Il le fait en quelques phrases; elles vont loin:

> Il nous faut acquérir à tout prix notre indépendance intellectuelle, politique, économique. Notre religion ne doit plus être une croyance de routine; elle doit redevenir la soumission quotidienne de notre volonté libre. Notre pensée canadienne-française doit s'affranchir de la tutelle américaine matérialiste que lui imposent nos journaux jaunes.
>
> Québec doit devenir au plus tôt un Etat libre dans lequel la nation canadienne-française sera absolument maîtresse de ses destinées. Dans le domaine économique il nous faut vaincre tous les spoliateurs étrangers. Une telle résurrection spirituelle ne s'accomplira que par le ralliement de tous sous une même bannière: celle d'un même chef.

A ce point de son discours, le jeune orateur lâche le grand mot. En quelques contrées de ce temps-là, des ecclésiastiques ont été poussés à la direction de leur pays. S'autorisant de ces exemples, les Jeune-Canada se sont mis en tête de se donner un chef en soutane: « Il nous est impossible, continue toujours Paul Simard, de trouver un chef parmi nos hommes publics... Mais alors cherchons ailleurs. » Et après une présentation plutôt somptueuse, Paul Simard livre à l'auditoire le nom que l'on devine. L'illusion dangereuse se propageait. Malheureusement (voir *Le Devoir* du 9 avril 1935) *Le Devoir* avait vigoureusement abondé dans le même sens. Dans le *Zodiaque '35,* Robert Rumilly venait de m'enrôler parmi ses *Chefs de file.* Il en avait recensé presque une trentaine: ce qui faisait bien des *chefs* et bien *des files.* Mais j'étais présenté sous la figure de l'homme édifiant « l'œuvre nationale propre à ennoblir une vie, même une vie d'intellectuel et de prêtre... » André Laurendeau va encore plus loin dans les *Etudes* de Paris (5 juillet

1936): « Si pleine et féconde que soit cette œuvre historique, ce serait diminuer l'abbé Groulx que de n'en retenir que cet aspect. L'actuelle renaissance nationale, en grande partie, sort de lui. Il a renoué la tradition. Dans le passé, il a redécouvert le sens de notre destin. Et c'est avec une énergie parfois farouche qu'il nous a rappelés à la réalité, rappelés au devoir. Un étranger mesurera-t-il la portée de ce courage et de cette lucidité ? L'abbé Groulx, c'est la continuité française en Amérique: pour un temps, presque seul il se tint debout. Il élargit notre nationalisme, il l'enrichit de toutes les valeurs culturelles que nous représentons au Canada; par-delà les revendications politiques et les servitudes de l'imitation, il nous redonna *le goût de la vie libre.* » Quelques mois auparavant, l'éditeur Albert Lévesque a lancé un plébiscite. Les lecteurs de l'*Almanach de la Langue française* sont priés de désigner, parmi 158 écrivains canadiens-français, vingt auteurs « dignes de constituer une Académie canadienne ». On vota. L'abbé Groulx figure en tête de la liste. Ainsi peu à peu un mythe se créait; des espérances s'échafaudaient qu'un pauvre homme ne pourrait satisfaire. On me faisait plus grand que nature. Je ne sais plus quel rhétoricien avait même parlé d'étoile enfin levée. Pauvre étoile qui allait ressembler à tant d'autres qu'on croit tenir au bout de son regard, au fond des cieux, et que le moindre brouillard, une larme au coin de l'œil, efface.

Les Jeune-Canada tiendront d'autres réunions publiques. Ils se retrouvent au Monument National, le 19 décembre 1935, pour commémorer le troisième anniversaire de leur première manifestation au Gésu. Depuis trois ans, ils se sont mûri l'esprit; ils ont travaillé, structuré leur doctrine. Cette doctrine, ils l'ont condensée en des brochures ou tracts de propagande. En voici quelques-uns: Paul Dumas: *Nos raisons d'être fiers*; Dostaler O'Leary: *L'« Inferiority Complex »*; Thuribe Belzile: *Nos déficiences, conséquences, remèdes.* Notons, en particulier, *Notre nationalisme,* par André Laurendeau (52 pages, octobre 1935). Ces jeunes hommes n'ont pas perdu leur peine; leurs appels ont trouvé écho dans les milieux de jeunesse. Le jour même de leur assemblée du 19 décembre 1935, M. Omer Héroux leur rendait, dans *Le Devoir*, un hommage mérité:

> Les Jeune-Canada ont vécu, et ils ont beaucoup travaillé. Et ce qui, peut-être, les distingue particulièrement, c'est qu'ils ont porté du côté de l'étude, le gros de leur effort...
> Il y a assurément dans notre jeunesse un mouvement de réveil. Cela s'exprime sous les formes les plus diverses, mais paraît au fond dériver d'un même sentiment: le désir de faire quelque chose de grand, de redresser le courant de la vie nationale.

Les Jeunesses patriotes qui prirent, en quelque sorte, la succession des Jeune-Canada, publiaient, en février 1936, un numéro spécial qui m'était dédié. Leur journal portait ce nom flamboyant: *L'Indépendance*. A la page 3, deuxième colonne, on peut y lire ce témoignage de Walter O'Leary: « Les Jeune-Canada, je le proclame hautement, ont été les précurseurs et les promoteurs du réveil national. » Les Jeune-Canada n'ont pas toutefois moissonné sans se piquer les doigts à de vigoureux chardons. Attaqués, dénoncés tour à tour, les politiciens des deux partis ont rapidement fait le vide autour d'eux. Des oppositions plus sensibles se sont dressées. C'était le temps où des théologiens plus ou moins improvisés commençaient d'opposer l'action nationale à l'action catholique. Vue courte, vue malheureuse qui nous aura fait tant de mal, aura déraciné toute une génération de jeunes Canadiens français, sans les rendre, pour cela, il fallait s'y attendre, plus catholiques. Une « Lettre ouverte des Jeune-Canada à l'abbé Groulx », parue dans *Le Canada* du 2 novembre 1935, à propos de mes *Orientations* qui viennent de paraître, contient ce passage significatif:

> Nous le notons avec infiniment de plaisir: vous n'êtes pas de ceux qui nous donnent à choisir entre notre catholicisme et notre patriotisme. Vous ne vous ingéniez pas à imaginer entre l'action catholique et l'action nationale une incompatibilité foncière, au risque de provoquer parmi la jeunesse un mouvement extrêmement dangereux. Votre catholicisme intégral, aéré, sait concilier tous les devoirs.

Hélas, deux fois hélas, et encore une fois, qui dira le mal que nous aura fait l'invention de ce dualisme entre le patriote et le catholique. A l'heure où j'écris ces lignes, octobre 1958, je viens de dénoncer, dans un discours à Saint-Timothée, les conséquences funestes, à travers la vie de notre peuple, de cette singulière doctrine. C'était sans doute pour calmer des inquiétudes déjà naissan-

tes que, dans *L'Action nationale* de février 1934, je publiais une lettre à un jeune homme sur « Le national et le religieux ». La même et déplorable doctrine empêchera les Jeune-Canada de s'infiltrer dans la nouvelle ACJC, où ils auraient peut-être prévenu de déplorables déviations. Mais, dans ce milieu, on montait bien la garde. Quelques-uns seulement de ces dangereux jeunes gens purent forcer les portes du cénacle; ils y prirent, du reste, en peu de temps, figures d'indésirables. Un bon Père jésuite, d'esprit assez borné, ne voulait que d'une ACJC à son image. Une autre épreuve guettait les Jeune-Canada: le renouvellement trop rapide des équipes en toute œuvre de jeunesse. Oeuvre d'attente, œuvre saisonnière, dirai-je, où l'on entre à dix-huit ans, pour en sortir à vingt-cinq. Aussitôt engagé dans sa carrière ou dans le mariage, le jeune homme se sent serré de trop près par les exigences de sa vie; il passe forcément la main à de plus jeunes et se donne de préférence à des œuvres d'adultes. Les Jeune-Canada n'échapperont pas à ce mal congénital. En outre, leur équipe manque de cadres; elle n'est pas une ligue à plusieurs sections; elle n'est qu'une équipe. Que les chefs ou une large portion du groupe soient contraints à la dispersion et ce peut être la mort de l'œuvre. Il en advint ainsi. Après 1935 quelques-uns des dirigeants partent poursuivre des études, les uns en Europe, d'autres ailleurs. Certains sont happés, garrottés par l'exercice de leur profession. En peu de temps, la flamme va baisser, le feu va s'éteindre. Son mérite, son grand mérite resta, ai-je dit, d'avoir passé l'étincelle à d'autres qui l'attendaient. Moi-même, je ne me laisse pas trop impressionner par cette fin d'œuvre prématurée. Toujours prompt à l'optimisme, je ne cesse pas d'espérer. A propos d'un livre d'Hermas Bastien, *Conditions de notre destin,* récemment paru, j'écris dans *Le Devoir* du 30 novembre 1935: « S'il est triste de découvrir que notre patriotisme n'a été trop longtemps qu'une fleur d'herbier, il est agréable d'apprendre qu'il peut devenir une fleur vivante. » Oui, de ce choc d'une toute petite équipe sur l'opinion en l'an 1932, il faut le dire, surgit une vraie floraison de mouvements libérateurs. Dès lors l'on aurait pu voir se lever les espérances de 1935-1936. Espérances, je le veux bien, qui laisseront des souvenirs forts mélancoliques, mais pour avoir été trop pleines de promesses. Toutefois, les Jeune-Canada n'ont-ils compté pour rien dans la fondation de *L'Action nationale,* résurrection de *L'Action*

française avec une jeune et nouvelle vigueur ? A Québec même, la jeunesse se met à bouger et tout de bon. A l'automne de 1934, une petite revue paraît dont le titre a déjà valeur de signal: *Vivre*.

Vivre — La Nation

Vivre ! Protestation de foi, appel à la vie, presque appel aux armes, contre les endormeurs et endormis, contre les morts. La petite revue ne dément pas son titre, ses promesses: articles en langue drue, mordante, sans pitié pour les bonzes de toute catégorie. Il y a là Paul Bouchard [97], nationaliste resté malheureux, esprit trop sèchement dialecticien, sans le je ne sais quoi du croyant et de l'idéaliste qui obtient prise sur la jeunesse; il y a Marcel Hamel [98], plus littéraire, futur ex-bénédictin, auteur d'une excellente traduction du *Rapport* Durham; il y a encore Jean-Louis Gagnon [99], futur directeur d'un journal libéral, *La Réforme,* et futur directeur de *La Presse* de Montréal, en ce temps-là dans la barque nationaliste et qui y joue de l'aviron à pleine poignée. Ces jeunes ont de la verve, de l'audace; ils ne mâchent pas les mots, s'en prennent irrévérencieusement aux illustrations les plus chevronnées, les plus vénérables du petit milieu québecois. Bref, ils font scandale en ce « gros village » de Québec, disait un jour, sir Lomer Gouin. Ces jeunes de *Vivre* s'avisent de me demander des conseils, histoire, je n'en doute point, de solliciter une bénédiction, de me compromettre avec eux. Acquiescerai-je à leur prière ? Aventure périlleuse. Je n'aime point refuser aux jeunes mon coup d'épaule. D'autre part, qui ne connaît les mœurs de ces petites capitales de province, d'esprit « fonctionnaire », placidement conservateur, où l'on a horreur

97. Paul Bouchard, voir la note 66 de ce volume.

98. Marcel Hamel (1913-), journaliste; rédacteur en chef de *La Nation* (1936-1939); directeur-fondateur de *Le Portage*, L'Assomption (1949-). Auteur d'une traduction avec annotations du *Rapport de Durham* (1948).

99. Jean-Louis Gagnon (1913-), journaliste à *L'Evénement-Journal* (1936); fondateur (1939) des *Ecrits du Canada français* et de *La Réforme*; rédacteur en chef de *La Presse* (1958-1961); directeur du *Nouveau-Journal* (1961); commissaire, puis coprésident de la Commission Laurendeau-Dunton (1963-1971) ; directeur général d'Information-Canada (1970-1972); ambassadeur du Canada à l'Unesco (Paris); écrivain; membre de l'Académie canadienne-française.

du pétard, de tout ce qui dérange la « douceur de vivre », où tout le monde se coudoie, se marche sur les pieds, porte en soi les susceptibilités des écorchés vifs ? Je consulte en l'occurrence René Chaloult. Il me répond, le 12 octobre 1934:

> Je connais bien, même très bien, ces jeunes gens qui dirigent la revue *Vivre*. L'un d'eux est mon cousin germain. J'ai souvent rencontré Jean-Louis Gagnon dont le père est mon voisin pendant la saison d'été, à Lorette. Ils ne manquent certes pas de talent ni d'une certaine culture littéraire. Ils ont de l'idéal, de la sincérité, du courage. Leurs idées, parfois personnelles, sont généralement empruntées à Maurras, Daudet, et, chez nous, à Asselin. L'influence religieuse que ces messieurs exercent sur eux me paraît franchement néfaste. Jeunes et insuffisamment pourvus de sens critique, ils se laissent facilement séduire par toutes les doctrines de leurs idoles. Vaguement partisans d'une laïcisation générale, ils sont de *L'Ordre* sans réserves. Au reste, je les crois catholiques sincères et pratiquants. Comme Asselin qu'ils visitent, ils admirent vivement votre carrière d'historien et d'éveilleur national. Je crois toutefois que votre rôle d'apôtre catholique ne les frappe guère. Ils ne paraissent pas se douter que vous tenez visiblement et toujours à marquer toutes vos œuvres de votre caractère sacerdotal. Mais, je deviens indiscret. Bref, j'estime que vous pouvez leur faire du bien, car ils ont de la bonne volonté.

J'écris donc, ai-je dit, à *Vivre* une lettre que ces mousquetaires de petits Québecois se hâtent de publier. Les conseils n'y manquent pas: « Soyez sévères, graves, sans pourtant verser dans trop de pessimisme... La lutte pour la lutte a son ivresse, mais c'est une ivresse... Tirer sur ses troupes ou sur ses alliés avec autant de brio ou de désinvolture que sur l'ennemi, c'est peut-être d'un beau tireur: c'est d'une douteuse stratégie... On ne tire personne de sa misère à ne lui montrer que sa misère... » Mais à ces rappels à la modération se mêlait beaucoup de complaisance pour l'allure combative de *Vivre*. Je voyais poindre là d'autres signes d'espoir. Et c'est pourquoi je transcris ces autres lignes:

> Ce qui me plaît dans *Vivre*, c'est d'abord votre foi dans la vie. Vous faites hardiment le pied de nez à nos petits vieillards de vingt ans. Vous n'admettez point que le temps soit venu de démissionner, quand nous sommes si bas par la faute de personne, mais simplement parce que notre courage n'est pas plus

haut. Après tout, il n'y a pas de raison pour que l'atmosphère d'un pays jeune, d'un pays catholique et français soit irrespirable ou ne soit qu'une atmosphère de neurasthéniques. Il ne saurait entrer dans le dessein providentiel qu'un peuple catholique meure, ni même qu'il perde la moindre de ses valeurs spirituelles. Tout cela est œuvre de volonté mauvaise, de la lâcheté des hommes.

J'aime encore *Vivre* pour sa foi en nos ressources d'âme, en nos chances de relèvement.

Je me montrai encourageant pour *Vivre* peut-être au-delà de ce qu'il convenait. Un mot du cardinal Villeneuve me rassura; j'avais fait les réserves opportunes. *Vivre* ne voulait être qu'un sondage. La revue de poche eut du succès. Très tôt, en février 1936, elle se mua en journal hebdomadaire: *La Nation*, titre que les jeunes rédacteurs arborèrent comme un drapeau. Le journal m'accorda, comme de raison, une libérale publicité. Plus peut-être que pour sa part, il contribuera à la création de ce « mythe du chef » où, pour avoir trop espéré d'un homme, s'être forgé une dangereuse fiction, la jeunesse de 1930-1940 se trouva si grandement désemparée. *La Nation* groupa plusieurs jeunes hommes de grand talent. Elle eut pour directeur Paul Bouchard, dont je reprends ici le portrait. Ancien étudiant d'Oxford il avait découvert là-bas son patriotisme canadien-français: jeune homme résolu, d'un dévouement entier à ses idées, à qui il n'a manqué, je crois bien, pour devenir un chef magnétique de sa génération, qu'une foi religieuse plus vive, peut-être moins suspecte. La jeunesse, du moins celle d'alors, ne se donne pleinement qu'à ceux qui incarnent ses idéaux religieux et nationaux. Intransigeante sur ces deux points, elle veut ses chefs invulnérables. Elle ne leur pardonne même pas le talon d'Achille. *La Nation* aura pour rédacteur en chef Marcel Hamel. Jeune écrivain de talent, plus souple, plus enjoué que Bouchard, vrai moucheron dans la barbe des illustrations québecoises. Marcel Hamel est en un sens l'un de mes convertis. Ces jeunes gens ont gardé mauvais souvenir du neutralisme national de quelques-uns de leurs maîtres du Petit Séminaire de Québec. Ils s'en prennent en particulier à l'abbé Camille Roy, homme de lettres, critique un peu pédagogue, mais qui, malgré son accoutrement et sa roideur de per-

sonnage officiel, était au fond un fort brave homme et assurément un esprit distingué. Contre le pauvre abbé Camille Roy, l'abbé « camomille », les jeunes de *La Nation* prendront plaisir à vider leur carquois. Mais je reviens à la conversion de Marcel Hamel. L'un de mes ouvrages d'histoire, *Vers l'émancipation,* qui n'a sûrement rien du caractère apostolique, avait guéri ce jeune homme de son anticléricalisme. Il m'écrit, en sa première lettre, le 2 mai 1936:

> Ce qui m'a frappé dans votre étude sur l'Acte de Québec, c'est l'épilogue où vous traitez de la question de l'enseignement... J'avais le cerveau bouffi de préjugés et que vous êtes venu détruire. Mais oui, vous avez démantibulé comme un château de cartes les mauvaises idées à base d'anticléricalisme qui germaient subrepticement en moi. Toutes les déficiences que l'on rencontre dans nos enseignements primaire, secondaire et universitaire, je les attribuais au clergé seul. Il m'a fallu déchanter quand j'eus parcouru les pages révélatrices qui ferment votre livre...

La lettre de Marcel Hamel contenait ce premier paragraphe:

> Je termine à l'instant votre livre *Vers l'Emancipation.* Tout de suite il me faut avouer — et à ma grande honte — que je prends connaissance avec vous pour la première fois. Ce premier contact a suffi pour que vous occupiez dorénavant la meilleure place dans ma pensée, pour tout dire dans mon cœur. Ce sentiment d'admiration que j'éprouve à votre égard ne vous dira peut-être pas grand'chose — vous comptez de si nombreux disciples — mais vous l'apprécierez davantage quand vous saurez que je fais partie de la rédaction d'un journal qui prône vos idées, qui les veut divulguer, parce que ce journal voit en elles l'unique palliatif à nos maux innombrables, vous avez deviné, sans doute, *La Nation.*

Je le répète: *La Nation* ne me ménage pas sa publicité. Quelques-uns de ses numéros portent en exergue cette phrase empruntée à l'un de mes écrits:

> ***Le commandement du passé nous impose de conserver notre caractère ethnique, de nous dégager de plus en plus de tous les liens qui enchaîneraient notre âme et, dans le respect de nos devoirs et des contingences politiques, de nous acheminer vers la plus parfaite autonomie.***

Ces jeunes et bouillants journalistes se font par surcroît mes boucliers. Malheur aux mécréants qui osent pointer leur lance vers leur « maître » ou leur inspirateur. Jean-Charles Harvey en apprend quelque chose et je ne sais plus quel falot ministre du gouvernement Duplessis. Le 2 septembre 1937, ils me consacrent un numéro spécial. La victime s'y voit tournée sur toutes ses faces, tel un saint Laurent sur son gril. En première page, au centre, un portrait, reproduction d'une pyrogravure, avec au-dessous cette désignation: « *L'Abbé Lionel Groulx a su formuler toutes les aspirations du Canada français. C'est le maître incontesté de la nouvelle génération, le premier chef national depuis Papineau.* » Preuve de plus, encore une fois, que l'hyperbole ne gêne pas les jeunes. On peut lire dans ce numéro, et de la plume pour ce coup du franciscain Carmel Brouillard [100], un parallèle « Chapais et Groulx », dont la phrase initiale indique le ton:

> Chapais et Groulx, voilà deux noms qui conduisent aux commentaires les plus captivants. Il y a même un peu de rosserie à rapprocher deux personnages aussi éloignés l'un de l'autre que peuvent l'être le charbon calciné et la lave incandescente.

Naturellement, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, *La Nation* entre avec fougue dans la conspiration de la « chefferie » mythique. Leur choix s'en va vers celui qui, après la défection de Bourassa, aura ressaisi un petit peuple défaillant, perdu sur sa route. Dans l'article de tête du numéro spécial, Paul Bouchard y insiste plus que personne. Toute la galerie historique de nos chefs est passée en revue: Papineau d'abord, « le premier de la dynastie, le plus grand, l'inégalé ». Puis suivent LaFontaine, Cartier, Mercier, Laurier, évalués, jugés selon leur mérite ou leurs déficiences. Tableaux d'histoire vigoureusement ramassés qui nous amènent à « l'homme providentiel »:

> Le funeste Bourassa achevait de nous désaxer et de nous dénationaliser. Nous ne savions plus où nous orienter. Groulx, historien et patriote, vint nous rappeler au sens des réalités essentielles et fondamentales de notre histoire... Il entreprit, en s'appuyant sur la base solide de l'histoire de nous créer une mystique nationale, de nous ramener à jamais à notre vocation historique de peuple français et catholique en Amérique. Le

100. Carmel Brouillard, voir la note 57 de ce volume.

> passé s'anima sous nos yeux d'un souffle puissant. La Nouvelle-France se dressa triomphante et splendide dans nos mémoires. L'option des aïeux, après la conquête, de rester français prit alors toute sa signification... Lionel Groulx nous replaça dans la ligne de notre évolution historique la plus droite, la plus sûre, la plus ascensionnelle: la lutte pour l'autonomie... Du coup, il nous rendait l'espérance et la foi dans nos destins... Sur le charnier de nos déboires se dressait la mystique de l'Etat français.
>
> Voilà désormais notre raison de vivre. Groulx retrouvait Papineau.

De quelles illusions, hélas, se berçait cette jeunesse ! Avait-elle bien mesuré son pauvre Elisée avant de lui jeter sur le dos le manteau d'Elie ? *La Nation,* vivante, troublante, scandaleuse parfois, végéta quelques années. La vie est dure au Canada français pour tout journal à moins qu'il ne soit journal d'action catholique ou journal de parti: celui-là soutenu par le clergé, celui-ci par les politiciens régnants. La vie est parfaitement intenable pour un hebdomadaire entêté à rester libre, et qui ose s'en prendre aux tout-puissants de la politique. *La Nation,* journal nationaliste, eut à se retourner contre les pseudo-nationalistes de l'Union nationale. Elle en mourut. Une autre équipe en vint donc à se disperser. Ces jeunes gens avaient-ils perdu leur peine et leur temps ? Combien d'entre eux, dans le naufrage qui engloutit leur petit journal, ont pu agiter, au-dessus de leur tête, une volonté de fidélité à la cause qui les avait passionnés ? Marcel Hamel, devenu novice bénédictin, m'écrivait, le 19 novembre 1941, de Saint-Benoît-du-Lac:

> A *La Nation,* dont vous évoquiez la disparition, nous avons été ces adolescents sérieux et voulant accorder leurs destins avec un idéal. Comme les idées ne meurent pas, qu'elles couvent sous la cendre, il se peut bien que, plus tard, on aille y chercher à cette sincérité et ferveur d'un beau plaisir l'étincelle qui allumera les vastes incendies: littéralement, les politiciens prendront alors le feu au derrière. L'équipe s'est dispersée à tous les vents de la pensée: Pierre Chaloult est secrétaire de ministre; J.-L. Gagnon cause du scandale à *L'Evénement-Journal*; J.-P. Després [101] est secrétaire de l'Ecole du Père Lévesque; Roger

101. J.-P. Després (1919-), auteur du *Mouvement ouvrier canadien* (Fides, 1946).

Vézina [102] a publié un bouquin sur le Crédit; Albert Pelletier est mort deux mois passés; Paul Bouchard attend l'heure de la Providence; et le dernier de tous, l'avorton comme écrivait S. Paul, s'est anéanti sous le froc des Moines d'Occident. Voilà, vous en conviendrez, une suite de vocations pittoresques et qui ont toutes sorti de la boîte de Pandore québecquoise, aux beaux jours des engueulades et des coups de matraque.

L'invariable question me revient: qu'a-t-il manqué à cet autre mouvement de jeunes pour durer davantage et s'imposer efficacement, sinon à l'opinion publique, au moins aux milieux de jeunesse ? Le groupe manquait d'abord d'homogénéité. Tous ne possédaient guère, à égale dose, leurs convictions religieuses et nationales. Je vois, par exemple, que Marcel Hamel vient près de me gronder parce qu'à ce qu'il semble, je serais intervenu en faveur de Pierre Chaloult: « Ma surprise est assez grande, en effet, de vous voir devenir le défenseur de M. Pierre Chaloult. Je comprendrais encore votre intervention si ce monsieur représentait un groupe nationaliste, mais il n'en est rien. Son influence est nulle où que ce soit; ses aventures peu louables chez nous l'ont autrement discrédité que servi. » Paul Bouchard est un franc nationaliste et nationaliste de mouvance canadienne-française. Catholique, ne l'est-il qu'à la façon maurrassienne ? Un jour que je l'exhortais discrètement à s'exprimer, en ses articles ou discours, de manière plus explicite sur ce point, il me répondait qu'il avait horreur des professions de foi à coups de « trompette ». Fort bien. Mais il y a une manière de confesser sa foi, sa confiance en elle, en la doctrine catholique, en l'Eglise pour toute restauration sociale et nationale, une manière, dis-je, qui n'a rien à voir avec la trompette. Et qui était-ce que Jean-Louis Gagnon ? Un autre que le groupe n'accepta qu'avec discrétion. Je me souviens d'une visite que me fit un soir à mon cabinet de travail de la rue Sherbrooke, le jeune Gagnon. Autant que je le puis *conjecturer*, c'était quelque temps après la dissolution du groupe de *La Nation*. Jean-Louis Gagnon m'arriva avec des yeux embués d'une

102. Roger Vézina (1909-), avocat; cofondateur de *La Nation*, avec son collègue, Me Paul Bouchard; rédacteur économique à *L'Action* (1941-1945); participe à la campagne du Bloc populaire (1944); secrétaire (1946) et directeur général (1949) de la Chambre de commerce du district de Québec; rédacteur en chef, *Le Guide*, Beauce (1938); collaborateur au *Lac Saint-Jean*, pseud. Pierre Couillard.

vague mystique. Il y avait quelque temps que l'on n'entendait plus parler de lui. Venait-il de subir l'initiation au communisme ? S'était-il prêté à quelque lavage de cerveau ? D'une voix volontairement basse, discrète et chaude, il m'entretint de l'à-propos, des beautés de la doctrine de Marx, de l'irrésistible haine qu'elle savait développer en ses adeptes contre le capitalisme. Et alors, concluait-il, « puisque nous sommes rongés, dévorés par le capitalisme étranger, voyez donc quelle puissance, quelle fécondité de haine nous pourrions insuffler à notre peuple contre l'ennemi no 1 » ! Entrevue qui me laissa gravement songeur. Peu d'années plus tard, c'était pendant la guerre 1939-1945, Jean-Louis Gagnon, assagi ou désintoxiqué du marxisme, devenait au Canada l'un des publicistes les plus panachés de la guerre, l'un des plus hautains champions du capitalisme moderne. La sainte Russie étant, il est vrai, notre alliée, l'ex-disciple de Marx se faisait le féal chevalier de la Grande-Bretagne. Et, dans un livre fort vanté, il embouchait l'olifant pour chanter son hymne au nouveau dieu: *Au vent du large.*

Quoi qu'il en soit, il faut en prendre note, *La Nation* était venue un peu tard. Elle n'avait pu agir sur le chambardement politique de 1935-1936. Elle fut quand même un témoignage de l'état d'esprit batailleur, explosif, de la jeunesse de son temps. L'on ressentait plus que de la lassitude à l'égard des politiciens; de cette camarilla l'on avait le dégoût, l'horreur. On soupirait violemment vers un changement, presque une révolution. On voulait, dans toute la force du terme, une restauration de la petite patrie, un décisif départ vers un grand avenir. *La Nation* exprima, incarna ces aspirations, cette soif, cette volonté. Son ton amer, coléreusement amer, lui vint des désenchantements de l'année 1936: avortement de tant d'espérances. Quand on relit les dernières pages du petit journal, on pense, malgré soi, à ces soirs de bataille perdue, où des blessés, laissés sur le sol, pris de cauchemars, tirent à tout hasard leurs dernières cartouches.

L'on ose

Je parlerai tout à l'heure du réveil politique. Mais d'autres réveils seraient également à signaler. Quel temps fut plus fertile

en ces sortes de miracles ! Enfin on s'ébrouait, on osait. On se livrait même à quelques audaces dans le domaine économique. Un Monsieur J.-H. Marcotte, homme d'affaires encore jeune, ancien de l'ACJC, publiait, en 1936, une brochure, sous le titre hardi: *Osons* ! Je ne résiste pas à la tentation de féliciter l'auteur. Enfin, les hommes du domaine de l'esprit et des choses « pratiques » se ralliaient à l'émancipation de notre peuple. *Osons* n'est qu'un symptôme après d'autres de ce nouvel état d'esprit. En ma lettre que publie *Le Devoir* (12 septembre 1936) les louanges ne manquent pas sous ma plume à l'auteur de la brochure. Il ne porte, écrivais-je, « aucune des œillères trop coutumières aux hommes » de sa classe. Il n'est pas d'avis que « tout commence et tout s'arrête à la finance ». Il ne croit qu'à un « effort synthétique ». « L'économique ne se sépare point du reste de la vie, tout comme la vie d'un peuple ne saurait se passer de l'économique. » L'auteur n'est pas de ces « faux maîtres qui voudraient enfermer notre idéal de chrétiens et de Français dans une voûte de banque », pas plus que de « ces autres qui croient compatibles la vie de l'esprit et la condition de paria ». Je loue encore M. Marcotte de ne pas tout attendre de « cette grande décevante qu'est la politique ». J'ajoute même cette phrase qui plairait beaucoup aujourd'hui (je veux dire en 1958) aux tenants des freins ou de la surveillance toujours nécessaire en démocratie: « En notre société capitaliste, — et qui ne le sait ? — les politiciens ne restent généralement que des impuissants et des enchaînés si, pour les faire agir, un peuple ne se sert de sa volonté et du fouet. » Mais je veux aussi noter, en cette lettre, comme je me tenais loin de ce « messianisme » qu'on nous reproche si amèrement aujourd'hui, et par quoi nous aurions rêvé d'un peuple farouche champion de l'esprit et parfaitement dédaigneux des choses matérielles. En définitive, dans la construction de notre pyramide, diront nos critiques, nous n'aurions songé qu'à la pointe. Cette pointe, nous l'aurions voulu hisser jusqu'aux nues. Quant à la base, était-ce la peine d'y penser ?

Encore plus chaud, encore plus enthousiaste le compte rendu que je publierai, dans *Le Devoir* (26 juin 1937), d'un ouvrage de Victor Barbeau: *Pour nous grandir*. L'auteur avait écrit quelque temps auparavant un livre d'un réalisme aussi désolant que juste: *Mesure de notre taille,* description de notre misère écono-

mique dans l'industrie, la finance, le commerce, etc. *Pour nous grandir* exposait les moyens d'une restauration tout en instituant le procès des responsables de notre triste état. Je connaissais peu, à ce moment, Victor Barbeau. Plus tard nous nous rapprocherons davantage. J'adhérerai, l'un des premiers, à la coopérative de consommation fondée par cet intellectuel: *La Familiale*. Barbeau m'invitera à m'inscrire parmi les fondateurs de l'Académie canadienne-française. En 1937 je connais surtout le polémiste des *Cahiers de Turc*, le démolisseur impitoyable de ce que l'on a baptisé le « régionalisme », formule d'art et de littérature confinée, disait-on, à la paysannerie, à la fade bucolique, à « l'heure des vaches ». Caricature, parodie gratuites comme en inventent d'ordinaire ceux qui ne cèdent qu'à la rage de détruire. On dénonçait la théorie au nom des œuvres qu'elle avait alors produites, comme si elle n'aurait pu en susciter d'autres. Au reste la bataille était menée par des citadins qui n'ont jamais rien compris à la poésie des champs et de la vie campagnarde. Car enfin, — le redirai-je après tant de fois ? — qu'entendions-nous par « régionalisme », sinon une simple mais nécessaire prise de conscience de notre réalité historique et géographique, en vue d'atteindre, en art et en littérature, à l'originalité sinon à la puissance ? Et si nous nous attardions à la bucolique, aux choses rurales, quoi de plus compréhensible à une époque où la grande urbanisation commençait à peine ? Et à ceux qui avaient connu une autre période, j'oserais dire un autre monde, pourquoi tant leur reprocher la nostalgie qu'ils en avaient gardée ? Je viens de feuilleter mon spicilège, aux environs de mon compte rendu de *Pour nous grandir*. Et qu'y ai-je lu à la date du 16 octobre 1936:

> Nous aurons un art, une littérature, quand par l'amélioration de notre enseignement et de notre éducation, quand par la prise de possession vigoureuse de toute notre culture, nous aurons cessé d'être une ombre de peuple, une ombre de Français, pour devenir puissamment nous-mêmes, de grands Canadiens français, de grands humains (*L'Idée ouvrière*, Saint-Hyacinthe).

Etait-ce là esthétique si violemment régionaliste ? Sans autre transition, je reviens à mon compte rendu. Même victime de Barbeau, j'avais toujours estimé son courage, la rare correction

de ses écrits. En *Pour nous grandir*, l'auteur faisait le procès sévère de l'école rurale, de l'école urbaine, de notre régime politique. Dès mes premières lignes je prenais la défense de ce courage:

> *Pour nous grandir* est un livre courageux. Il faut du courage pour oser dire certaines vérités à un certain monde. L'optimisme bénisseur est d'ordinaire payant; le courage l'est rarement. Un petit monde comme le nôtre, où la susceptibilité tient lieu de conscience, a tôt fait d'organiser la conspiration du silence autour de l'importun qui ose dire noir ce qui est noir, mal ce qui est mal... Dans le jugement à porter sur les institutions, ne demandez pas aux mêmes gens de s'élever jusqu'au souci de l'intérêt général, jusqu'au plan national... Ne pas chagriner quelques bonnes âmes, ne pas compromettre la bonne réputation, fût-elle usurpée, d'institutions à demi fourvoyées, cela seul doit compter. M. Barbeau n'est pas de cet avis. Il le dit nettement.

De là j'observe que l'auteur de *Pour nous grandir* reproche à l'école rurale d'avoir trahi la paysannerie; et plus sévère encore pour l'école urbaine, l'écrivain l'accuse d'être « l'école de la défaite » par son mépris du français et par son anglomanie. Son chapitre le plus virulent, l'auteur l'avait réservé à sa critique de notre régime politique. Hardiment, pour remède à nos institutions démocratiques et parlementaires défaillantes, il proposait le corporatisme social alors prôné par tout un groupe rattaché d'assez près à l'Ecole sociale populaire. Songeons que cette critique s'exprimait avec une particulière vigueur au lendemain de l'avènement de l'Union nationale au gouvernement du Québec. Et l'on comprendra quelques prochains ressauts et chocs. Mon article sur l'ouvrage de Barbeau, notons-le également, paraissait dans *Le Devoir* du 26 juin 1937, à la veille même du deuxième Congrès de la Langue française. A pareil moment, quels désagréables chatouillements ont dû produire dans les oreilles des politiciens, quelques-unes de mes dernières lignes:

> Les partis ne peuvent plus rester ce qu'ils sont; ils doivent accepter de se réformer de fond en comble, et dans leurs cadres et dans leurs doctrines et dans leurs mœurs; et s'ils ne peuvent accepter de se réformer, il faudra bien qu'ils acceptent de disparaître. Même au Canada, des esprits réalistes commencent à savoir ce qui se passe dans le monde. Et nous croyons que peu de peuples prendront le risque de leur bonheur et de leur

> avenir pour la gloire puérile d'être les derniers à dépouiller la défroque verdissante d'un parlementarisme gâteux.

Eh oui ! j'écrivais ces lignes au lendemain de la prise du pouvoir à Québec par l'Union nationale, ou plutôt par Maurice Duplessis. On y sent percer, je crois, l'accent d'une colère mal rentrée pour ce vol d'un avenir que l'on était venu si près de saisir. Autre explosion qui permet de prendre la température d'une atmosphère et qui peut expliquer le discours que, dans trois jours, j'allais prononcer au Colisée de Québec.

Mon article se terminait par un éloge du styliste que fut toujours Victor Barbeau:

> Avec cet écrivain nerveux, nul moyen de lire en diagonale, avec le coupe-papier; il faut lire avec ses yeux et son esprit. L'idée ne chemine pas; elle marche. Bref, pour dire tout mon sentiment, j'avouerai qu'il n'arrive pas souvent, en notre pays, de lire des livres de cette correction et de cette force.

V

UN RENOUVEAU POLITIQUE

Je retourne encore quelques années en arrière. Le problème économique n'est pas le seul qui inquiète les esprits. La misère généralisée par le grand chômage remettait tout en question. Il semblait que toutes les institutions, toute la société subissaient un ébranlement. Je crois l'avoir déjà dit: une pléthore de « sauveurs », de réformateurs improvisés, la plupart du temps pauvres cerveaux malades, colportaient leurs plans de cité future: rêve édénique d'une société et d'un monde d'où la misère serait bannie par un coup de baguette magique, rien que par une savante combinaison des pouvoirs politiques, législatifs, judiciaires, etc.; projets de constitutions à rendre des points à tous les Solons passés, présents et futurs. Heureusement les mêmes soucis s'éveillèrent ailleurs que sous le ciel d'Utopie. Les Jeune-Canada avaient donné le branle. Il parut que le sommeil, le laisser-faire, le laisser-aller prendraient fin. Dans le champ politique même on se remuait. A Québec, autour du Dr Philippe Hamel, une lutte contre les « trusts », surtout celui de l'électricité, auteur de tous les maux, une lutte s'amorçait. Une phalange se groupait; en tête deux jeunes hommes dynamiques: René Chaloult, J.-E. Grégoire, futur maire de Québec. A Montréal, un commencement de révolte soulevait la jeunesse libérale. Elle voulait « libéraliser » le parti régnant, gangrené, vieilli par une trop longue possession du pouvoir. Un parti de jeunes se dressait qui prenait le nom d'Action libérale nationale. A la direction du mouvement figurait un jeune homme qui ne manquait pas d'ascendances: Paul Gouin, fils de l'ancien premier ministre à Québec, sir Lomer Gouin, petit-fils d'Honoré Mercier — celui qu'on appelait Mercier le Grand pour l'opposer à son fils, porteur lui

aussi du prénom d'Honoré et ministre assez falot dans le cabinet québecois —. Conçue en 1930, l'Action libérale nationale se révélait au public, après une gestation plutôt longue, en juillet 1934. Elle eut son journal, *La Province*, qui parut du 5 avril 1935 au 5 février 1938.

Paul Gouin et l'Action libérale nationale

Paul Gouin, c'était un nom. Etait-ce un chef ? Verrait-on dans le petit-fils, ainsi que la chose se produit parfois en histoire, la réincarnation du grand-père ? Paul Gouin avait quelque peu le profil de Mercier le Grand: la ligne d'ensemble, le port, le front têtu, la forte mâchoire; il lui manquait la forte moustache, l'air vivant, décidé, combatif, de son ascendant. De Mercier, il n'avait pas, non plus, la voix coupante, tranchante, le parler véhément. Paul Gouin avait le débit plutôt lent, une prononciation quelque peu laborieuse, une voix forte, sans relief particulier, sans aucun de ces accents qui saisissent, émeuvent une foule. Etait-il un homme d'action ? Son maintien, sa démarche ne le disaient guère. Bâti en force, la nuque légèrement courbée, il marchait lentement, traînant des pieds qu'on eût dit trop lourds. Il avait le tempérament d'un artiste; il taquinait la muse, a même écrit un volume de vers; il se passionnait pour le folklore, l'artisanat. Aux bords de la rivière de L'Assomption, il s'était construit une maison à son goût dont il avait fait par l'ameublement et l'ornementation, un petit musée de l'artisanat québecois. Pour être un homme d'action, un chef, le petit-fils de Mercier eût eu besoin de n'être pas un malade. On le savait capable d'un effort de quelques mois. Pas davantage. A la période d'action, comme s'il se fût vidé de ses réserves, succédait invariablement la période d'asthénie. Paul Gouin rentrait alors chez soi, disparaissait un mois, deux mois, davantage. Puis, un jour, le visage frais, les yeux pétillants, l'air d'un convalescent envahi par un fluide capiteux, il sortait de sa réclusion, prêt à reprendre la tâche. Un quelqu'un qui l'avait bien connu, aux premiers temps de sa vie active dans l'Action libérale nationale, l'avocat Philippe Ferland [103], me confiait: « Lors

103. Philippe Ferland (1910-), avocat; c.r.; professeur de procédure civile à l'Université de Montréal et de droit civil à l'Université du Québec; juge de la Cour provinciale; rédacteur français du *Canadian Bar Review*. Auteur de livres de droit.

des réunions de notre Comité de direction, Calixte Cormier distribuait les tâches de la semaine. Il disait: « Toi, Paul, tu vas parler en tel endroit. » Invariablement ledit Paul se rebiffait. Cormier prenait le ton impératif: « Tu vas là. » Le chef baissait la tête; il acceptait. » Malheureusement Calixte Cormier, jeune avocat, mourut prématurément en juin 1936 à la veille de la crise la plus grave dans la vie de l'Action libérale nationale, je veux dire à l'heure où se brisait la coalition Gouin-Duplessis. Nul n'hérita de l'ascendant de Cormier sur Paul Gouin, pas même son nouveau lieutenant: Jean Martineau [104]. Si j'en crois Séraphin Vachon [105], qui fut un autre compagnon du jeune chef de l'Action libérale nationale, directeur du journal *La Province,* et qui s'attribue même le rôle d'un inspirateur de son chef, Cormier n'aurait été qu'un assez pauvre esprit, sans prestige sur Paul Gouin. A la mort de Cormier pourtant, *La Province* le salua comme la « cheville ouvrière » du mouvement, l'encourageur par excellence ! Si j'ai le temps d'écrire mes souvenirs sur les origines du Bloc populaire et sur le fameux plébiscite de MacKenzie King en 1942, d'autres révélations troublantes sur ce pauvre Paul Gouin prendront place en ces *Mémoires.* Pour le moment il suffira de noter ce par quoi ce jeune homme s'imposa tout de même à l'opinion publique et sut se gagner en particulier l'audience de la jeunesse.

Qu'en l'esprit du chef de l'Action libérale nationale un peu d'ambition se soit glissée, la chose n'est pas impossible. Les lauriers de son grand-père et même de son père avaient de quoi le fasciner, bien qu'il affichât un certain dédain pour son grand-père qu'il jugeait « peu homme d'action, esprit peu constructif ». Etait-ce pour faire place plus considérable à son père ? Toutefois j'ai

---

104. Jean Martineau (1895-), avocat; c.r.; bâtonnier du Barreau de Montréal et du Bureau de la province de Québec (1953-1954); président du Conseil consultatif de l'Administration de la justice; associé principal de Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan, avocats.

105. Séraphin Vachon (1902-), administrateur du *Progrès du Golfe* (1910-1929); rédacteur en chef de *La Province*, organe de l'Action libérale nationale (1935-1937); directeur général du Conseil d'expansion économique incorporé (1958).

toujours cru à la parfaite sincérité de Paul Gouin. Désireux de me renseigner, discrètement j'allai l'entendre en quelques lieux où un prêtre pouvait écouter un discours politique: chez les Voyageurs de commerce, par exemple, où l'on me ménageait un siège dans la coulisse. Incontestablement le ton du discours me plaisait. J'y trouvais l'accent qui ne trompe pas. Et l'orateur, qui parlait moins en orateur qu'en professeur, — il n'avait pas le dynamisme oratoire —, sortait des sentiers battus. Rien du bavard de *hustings*. Rien de l'électoralisme. Peu de part à la simple critique, au pur négatif. Mais plutôt un exposé clair, ordonné, des problèmes urgents; un appel pressant à la conviction, à l'action; la volonté ferme d'un redressement, et, par-dessus tout et pour animer cette parole, un amour manifeste des siens, de sa province, la foi en un destin meilleur. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'il y avait quelque mérite, pour ces jeunes libéraux, à se dresser en adversaires du tout-puissant Alexandre Taschereau et contre les pontifes du parti. Le mérite se haussait pour Paul Gouin qui, par son attitude de jeune insurgé, se donnait l'air de prendre parti contre la politique de son propre père, sir Lomer, mort seulement depuis cinq ans, en mars 1929. Mais comment, par quelles rencontres d'influences, ces jeunes libéraux en étaient-ils venus à ce mouvement de révolte ? Accusons d'abord le vieillissement du parti libéral dans le Québec. C'est le sort des partis politiques débilités, rendus exsangues, embourgeoisés par la trop longue pratique du gouvernement, de ne plus savoir renouveler leurs cadres, de s'isoler des jeunes générations. Beaucoup de ces jeunes — parmi eux les arrivistes ne manquaient pas — se sentaient par trop écartés de la curée. Ostracisme provocateur à une époque de misère et de chômage. Tant de portes se fermaient inexorables à la compétence et au talent. Tant de diplômés de nos universités ou de nos grandes écoles battaient la semelle, sans rien trouver où gagner leur pain. Reconnaissons aussi, dans cette fronde de la jeunesse, l'influence d'Asselin et de Bourassa. La passion nationaliste brûlait au cœur de tout jeune Canadien français de ce temps-là. Les « variations » d'Asselin, l'évolution de Bourassa avaient semé les pires désenchantements. Mais l'ébranlement premier avait trop secoué la génération des quarante ans pour que rien ne lui en restât. Pour les plus âgés, il y avait eu la guerre de 1914, l'amer-



A la « sucrerie », Vaudreuil, avril 1937. On reconnaît, dans ce groupe, le cardinal Villeneuve, l'abbé Groulx, Mgr Olivier Maurault, le P. J.-Papin Archambault, s.j., l'abbé Lucien Pineault, l'abbé Lucien Léger, neveu de Groulx.



Devant le monument Marquette, à Chicago, en 1926, à l'occasion du Congrès eucharistique

tume laissée au fond des esprits par le sans-gêne — c'est un euphémisme — de nos associés anglo-canadiens. Et pendant cette guerre, il y avait eu la disgrâce éclatante de Laurier, le grand homme abandonné, lâché par tous ses lieutenants anglo-canadiens, sauf un; Laurier rejeté, honni pour son impérialisme trop mitigé, trop modéré. Le coup avait frappé dur sur les jeunes têtes libérales. Les réflexions pessimistes sur l'égoïsme anglo-saxon, les haut-le-cœur n'avaient pas même épargné les grosses têtes du parti: un Lapointe, un Rinfret, un Cardin [106]. Dans une réunion intime chez L.-O. David, à Sainte-Agathe-des-Monts, Ernest Lapointe, indigné du sort fait au « grand chef », se serait même écrié, m'a-t-on dit: « Il ne nous reste plus qu'une chose à faire: nous rabattre sur nous-mêmes et aller notre propre chemin ! » Autant d'événements qui avaient favorisé l'esprit d'indépendance en politique, le dégoût des vieux partis, et voire l'irrespect pour les chefs. Rares, encore une fois, les hommes de la quarantaine qu'on eût vu indemnes de toute imprégnation nationaliste. A l'époque, il m'arriva de rencontrer quelquefois le frère aîné de Paul Gouin: Léon-Mercier. Jeune avocat de talent, ancien d'Oxford, il figurait alors ce que l'on appelle, non sans mélancolie, « une belle promesse ». Je l'avais vu, auditeur assidu à mes premiers cours d'histoire à l'Université. Il vint me relancer une couple de fois à ma chambre, au presbytère du Mile End. Il avait appris par cœur, ma « Leçon des érables » et ne perdait nulle occasion de la réciter avec un peu d'emphase et d'une voix qu'il avait d'ailleurs pleurarde. Un jour que nous causions de l'esprit de parti et de ses désastres parmi les Canadiens français, il me tint ce propos fort osé:

> L'esprit de parti, M. l'abbé, pas tant que ça dans ma génération. Si nous avions à choisir entre nos chefs et nos principes, il n'est pas sûr que nous choisissions pour nos chefs.

Ainsi me parlait Léon-Mercier Gouin, fils de sir Lomer Gouin. Paroles qui n'engageaient à rien, dira-t-on. Paroles qui n'en-

106. Ernest Lapointe, voir la note 86 du troisième volume. — Fernand Rinfret, voir la note 16 du troisième volume. — Pierre-Arthur Cardin (1879-1946), avocat; député de Richelieu à la Chambre des Communes (1911-1946); ministre de la Marine (1924); ministre des Travaux publics (1935-1942).

gageaient point pour longtemps, en tout cas, celui qui les avait prononcées. L'esprit paternel ressaisit vite le fils. Sur toutes les tribunes il ira bientôt chanter l'hymne libéral. La fidélité au parti, il la pratiquera avec une candeur, une servilité imperturbables. Si j'ai bonne mémoire, il fera la guerre électorale même contre son cadet. A Paul il ne pardonnera jamais son insurrection contre les dieux vénérés. Léon-Mercier méritait de finir comme il a fini: sénateur libéral. A ce dernier propos, raconterai-je une anecdote qui courut certains salons et les milieux universitaires dans le temps et que j'ai toutes les raisons de croire fondée ? La lutte pour un fauteuil sénatorial se faisait serrée entre lui et Edouard Montpetit. Tous deux disposaient d'atouts puissants. Un jour, Léon-Mercier eut une idée de génie. Il se rappela l'insondable vanité de MacKenzie King, l'insurpassable comédien de la politique canadienne. Il alla trouver le premier ministre. Il lui exprima le vif, l'irrépressible désir qui le tenait d'écrire sa biographie. MacKenzie King eut un sourire ineffable. Quelques jours plus tard, un coffre rempli de documents arrivait au domicile de Léon-Mercier Gouin. Le biographe de désir n'écrivit jamais la biographie. Mais un autre que Montpetit fut nommé sénateur *.

Programme de restauration sociale

Fermons cette digression et revenons à l'Action libérale nationale. En 1934, elle paraissait prendre la succession du mouvement des Jeune-Canada, lui donner en tout cas une suite politique. Le groupe de Paul Gouin conquit vite une large portion de l'opinion publique: tous ceux qui se tenaient à l'affût du moindre signe d'un réveil, d'un renouveau politique ou national. Le groupe et Paul Gouin le premier, ainsi que je l'ai dit, parlaient une langue neuve, offraient une doctrine d'une forte consistance. C'est que d'autres avaient travaillé pour eux. Et c'est le lieu de rappeler l'effort opportun de quelques hommes de pensée. Certains, en effet, avaient conçu ce même dessein: *vertébrer* la politique québecoise, la guérir de sa pauvreté doctrinale, lui donner une substance, l'orienter. Dessein dont on trouvera l'histoire et la réalisation en trois opuscules de L'Ecole sociale populaire

* *Mes Mémoires*, II: 183.

de Montréal: les nos 232-233, 239-240, 269-270. Le 9 mars 1933, raconte mon bon ami Mgr Wilfrid Lebon, treize hommes, des religieux et des prêtres, moralistes ou sociologues, se réunissent à l'Immaculée-Conception de Montréal, sous la présidence du Père Papin Archambault, directeur de l'Ecole sociale. Parmi ces treize, je relève les noms de l'abbé Yelle [107], futur archevêque de Saint-Boniface, alors supérieur du Grand Séminaire de Montréal, l'abbé Philippe Perrier, professeur au Scolasticat de Joliette, Mgr Joseph Charbonneau [108], alors vicaire général d'Ottawa, Mgr Philippe Desranleau [109], alors curé de Sorel, Mgr Eugène Lapointe [110], vicaire général honoraire de Chicoutimi, le Père G.-H. Lévesque [111], professeur au Scolasticat dominicain d'Ottawa, le Père Ceslas Forest, o.p., doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, le Père Louis Chagnon, s.j. [112], professeur de sociologie à l'Université grégorienne de Rome, le Père de Léry, s.j. [113], professeur au Scolasticat jésuite de Montréal. La fin de la réunion: mettre en garde contre le programme de la CCF récemment lancé dans le public par M. Woodsworth [114], mais surtout à ce programme séduisant pour trop de têtes légères, opposer quelque chose de net, de positif, d'une philosophie sociale plus orthodoxe. Les « treize » s'étaient arrêtés à treize articles: réforme du capitalisme; intervention de l'Etat en ce domaine;

---

107. Emile Yelle (1893-1947), ptre; sulpicien; professeur (1920-1927); supérieur du Grand Séminaire de Montréal (1927-1933); archevêque coadjuteur de Saint-Boniface (1933, démissionnaire en 1941).

108. Futur archevêque de Montréal (1940-1950); voir la note 88 du deuxième volume.

109. Futur évêque de Sherbrooke (1941-1952); voir la note 14 du cinquième volume.

110. Eugène Lapointe, voir la note 82 du troisième volume.

111. Georges-Henri Lévesque, voir la note 104 du troisième volume.

112. Marie-Ceslas Forest, voir la note 74 du troisième volume. — Louis-J. Chagnon (1895-1944), jésuite; professeur à l'Université grégorienne de Rome (1934-1940); au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal (1940-1944); conférencier de l'Ecole sociale populaire.

113. Louis Chaussegros de Léry (1895-), jésuite; professeur de droit canonique (1926-1936); recteur du Scolasticat des Jésuites de l'Immaculée-Conception, Montréal (1937-1939).

114. James Shaver Woodsworth (1874-1942), sociologue; député de Winnipeg à la Chambre des Communes (1921-1941); un des fondateurs du parti politique travailliste connu sous le nom de Cooperative Commonwealth Federation (CCF).

institution d'un Conseil économique; aménagement d'un ordre corporatif; législation sociale en faveur de la classe ouvrière; intervention des pouvoirs publics pour une cessation du chômage; mesures de sécurité sociale: aide aux familles peu fortunées pour diminution des frais médicaux et frais d'hospitalisation; aide à l'agriculture familiale: promotion de l'enseignement rural et des méthodes coopératives; développement méthodique de la colonisation; devoirs de l'Etat fédéral à l'égard des droits des provinces et de l'égalité des deux races; politique de collaboration économique internationale; et collaboration pour l'avènement de la paix.

Ce programme de restauration sociale allait, comme on le voit, assez loin pour l'époque. Les « treize » faisaient preuve d'une louable clairvoyance. Les choses n'en resteraient pas là. Les signataires du programme, ainsi qu'on nous le dit, n'avaient pour but que de « donner une orientation morale, sans prétendre imposer une technique ». L'époque, la misère des temps imposaient par trop l'action. Des hommes d'action, de véritables cette fois, saisissent la balle au bond. Et voilà donc que paraît bientôt, rédigé par des laïcs, pour ce coup, ce que l'on a appelé le programme no 2: vulgarisation, mise à la portée du populaire de la doctrine des théologiens ou des moralistes. Tout s'y trouve: restauration morale au premier chef, puis restauration sociale, organisation ouvrière, lutte contre les trusts, réformes financières et politiques. Dix signataires se rangent sous la bannière: Esdras Minville, Philippe Hamel, V.-E. Beaupré [115], Albert Rioux, Dr J.-B. Prince, Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, Alfred Charpentier [116], Wilfrid Guérin, René Chaloult: c'est-à-dire une bonne partie de la jeunesse nationaliste qui avait survécu à l'effondrement de Bourassa. Cinq de ces signataires, Minville, Rioux,

115. Victor-Elzéar Beaupré (1883-), ingénieur civil; professeur à l'Ecole polytechnique (1906-1940); à l'Université de Montréal (1920-1940); actuaire à la Caisse nationale d'économie (1923-1940); ancien président général de l'ACJC (1908); de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1931).

116. Alfred Charpentier (1888-), chef ouvrier; cofondateur de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada; président et directeur du Bureau de recherches (1935-1950); commissaire de la Commission des relations ouvrières de la province de Québec (1950-1959). Auteur de nombreux documents sur des sujets ouvriers et sociaux.

Hamel, Charpentier, Guérin, en des études élaborées publiées par l'Ecole sociale populaire, nos 232-233 et 239-240, dégagent et exposent les parties maîtresses du programme. Le succès est spontané. Par cet instinct de conservation qui veut que les vieux partis volent les programmes des plus jeunes, tentent l'absorption des adversaires, le parti conservateur, parti oppositionniste à Québec, adopte d'emblée, lors de sa convention de Sherbrooke, le programme no 2; le parti régnant, le parti libéral, y va d'un fleuretage intéressé. Restaient les jeunes groupes en formation. Paul Gouin a participé à la rédaction du programme no 2. Par souci de tactique, a-t-il dit, il s'est abstenu de le signer. Sans tarder l'Action libérale nationale le fait sien. Autour de ce manifeste se jouera le sort des prochaines élections. Enfin, semblait-il, le Québec aurait des élections hors de l'ornière politicienne; on s'élèverait jusqu'à l'idéalisme national.

Entrevue avec Maurice Duplessis

Encore cette fois mon incurable optimisme aurait à déchanter. Un incident me revient en mémoire et que je m'en vais raconter pour la lumière qu'il projette sur cette page d'histoire politique. Parmi ceux qui ont adhéré au programme de restauration sociale no 2, nous connaissons Paul Gouin. Un autre y avait adhéré, au moins platoniquement, le chef du parti conservateur, récemment élu à la convention de Sherbrooke, Maurice Duplessis, avocat aux Trois-Rivières. Qui était-il ce nouveau chef de l'Opposition parlementaire à Québec ? Je le connaissais peu, ne l'ayant que rarement frôlé. Il n'avait guère la réputation d'un esprit grave, ni même sérieux, ni même cultivé. Il brillait plutôt par ses saillies, ses mots d'esprit, très fort en calembours. A *L'Action nationale*, nous avions pris l'habitude de publier un portrait littéraire de quiconque s'élevait au niveau de la vedette. Je demandai à mon bon ami l'abbé Albert Tessier, alors du personnel du Séminaire des Trois-Rivières, de nous écrire le portrait de Maurice Duplessis. L'abbé était un contemporain de la nouvelle vedette politique. Il la connaissait bien. L'abbé ne laissa pas de se faire prier; « j'aurai à dire, me confia-t-il, des choses *désobligeantes* ». Assuré de l'incognito, ces portraits n'étant toujours signés que de trois étoiles, l'abbé accepta. Le

portrait parut dans *L'Action nationale* de nov. 1933, tome II: 171-174. Le portraitiste s'y révèle presque prophète. Par exemple ce trait: « Ses amis lui reprochent de trop « faire à sa tête ». C'est là une qualité de chef: à condition de ne pas la pousser trop loin, ni de vouloir tout régler sans prendre conseil de personne. » L'abbé ne marchande pas l'éloge à son contemporain; il note son goût de « la bataille joyeuse », son assiduité à la Chambre, son talent d'organisateur: c'est surtout là qu'il est « passé maître ». Aux éloges se mêlaient les réserves ou critiques: « Maurice Duplessis n'a rien du grand orateur populaire. Il parle sans recherche, avec des négligences de forme et de prononciation qui étonnent. » « Jusqu'ici, c'est surtout par les qualités secondaires de l'homme d'Etat que Duplessis s'est assuré les succès qu'il a connus... » Et voici, dans le morceau, la pointe aiguë, mais combien juste et qui pouvait donner lieu à tant d'appréhensions: « Il lui a manqué une culture générale suffisamment approfondie, une ampleur de vision capable d'envisager les problèmes sous tous leurs aspects, *et, peut-être, le feu sacré des grands convaincus.* C'est ce qui explique pourquoi il n'a pu créer encore de programme strictement original, ni attacher son nom et son talent à aucune grande question nationale. » J'ai souligné sept à huit mots de ce portrait qui me paraissent expliquer tout l'homme et toute sa carrière: « ... et peut-être [lui manque-t-il] le feu sacré des grands convaincus ». Phrase éclairante, s'il en fut. Une fois de plus, du reste, il me serait donné de vérifier une de mes constatations, peu méritoires à la vérité. Un homme accède-t-il à un haut poste, écoutez les commentaires. C'est à qui se fouetterait les côtes pour lui décerner tous les talents, tous les bons désirs, toutes les bonnes volontés. A grand renfort, on idéalise l'heureux élu. Personne n'en doute: il sera à la hauteur de son poste; il se révélera homme nouveau, digne du choix tombé sur lui; il ne trompera nulle espérance. Hélas, ces louables charités ou propos de devins m'ont toujours amusé. Tant de fois l'expérience m'a démontré qu'arrivé aux approches de la cinquantaine, et même un peu plus tôt, l'homme reste invariablement et lamentablement ce qu'il est, ce qu'il a été, ne fait rien d'autre que ce qu'il a toujours fait. Le haut poste ne souligne que davantage la pauvreté ou la misère du parvenu. On ne s'improvise pas aux grands rôles.

Je me reporte à ces événements de 1933-1935. J'aperçois un jeune politicien, débordant d'ambition. Pour lui la politique est devenue un sport, son sport favori, sport de célibataire qui l'incline à ne s'attacher qu'à soi-même, à sa fortune. Il use ses forces, son temps, au service d'un parti qui piétine, tourne en rond depuis des années. Un parti trop vieux, qui n'a pas su et ne peut plus se renouveler. Le pouvoir, — ce que les politiciens appellent le « pouvoir », — la joie et le profit de gouverner séduisent cet ambitieux et pourtant lui échappent comme un mirage. Mais pendant qu'il se consume en vaines espérances, soudain passe à sa portée une jeune barque, svelte, la voile bien tendue, le vent en poupe. Dans cette barque, de jeunes navigateurs voguent sous bonne étoile, ont mis sûrement le cap vers les rivages enchanteurs. Et l'ambitieux et jeune chef se dit: « Si je pouvais mettre le pied dans cette barque... Ce serait ma chance, ma seule chance... ! » J'ai décrit là, je le pense bien, par allégorie, l'état d'âme d'un certain Maurice Duplessis, devant les succès grandissants de l'Action libérale nationale. La jeunesse allait de ce côté-là; elle n'allait pas de son côté. La jeunesse ! sphinx plus indéchiffrable, pour cet homme, célibataire égocentrique, qui ne connut jamais, à ce qu'il semble, la vraie jeunesse, la fraîcheur du cœur. La jeunesse est généreuse, mais avare d'elle-même. Surtout elle ne se donne pas à qui veut la prendre. Elle possède un flair qui la trompe rarement. Elle ne se donne qu'à bon escient. Elle a la passion des idées neuves, idéalisantes; et, derrière ses idées, elle veut des hommes qui sachent les porter, qui les portent en leur regard, en leur démarche; des chefs à qui elle se livre, elle exige du désintéressement, de la hauteur dans l'esprit, un mélange d'idéalisme et de joyeuse énergie.

Maurice Duplessis ne comprenait pas que la jeunesse n'allât pas à lui. Cela me valut la première — à proprement parler ma seule — entrevue avec lui. Un ami à lui et à moi, J.-E. Laforce [117],

117. J.-Ernest Laforce (1879-), président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1935-1937); « technicien » de la colonisation, il devint successivement agent du gouvernement canadien aux Etats-Unis; agent général des Chemins de fer nationaux du Canada à Boston; agent général pour tout le Canada; commissaire en chef du service civil de la province de Québec. Auteur de *Bâtisseurs de pays* et *Le Canada et ses ressources*.

vint me relancer à mon domicile de la rue Sherbrooke. Ce devait être en 1934. Laforce avait été ou devait être président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; il était peut-être encore fonctionnaire du Canadien National où il s'occupait du rapatriement des Franco-Américains et de l'établissement des Canadiens français du Québec dans l'Ouest. En cette fonction, la compagnie de chemin de fer et le patriotisme de Laforce trouvaient égal profit. Au demeurant, un fort brave homme que ce fonctionnaire qui conciliait de son mieux patriotisme et allégeance indéfectible au parti bleu. Mon ami J.-Ernest Laforce vient donc un jour me prier d'accorder une entrevue à son ami Duplessis. Je refuse. Et je motive mon refus: l'homme ne m'inspire nulle confiance et je n'ai pas de temps à perdre. D'ailleurs je crois deviner la fin intéressée de cette entrevue. Quelques jours plus tard, l'ami Laforce revient à la charge.

— Vous savez, me dit-il, qu'ils seront les vainqueurs des prochaines élections [*ils,* ce sont Gouin et Duplessis]. Je reviens de voyage; Gouin l'emporte dans toute la région de l'Abitibi; Duplessis, dans celles du Saguenay, et du Lac-Saint-Jean. Il en ira de même dans le reste de la province. Or, M. l'abbé, vous n'ignorez pas qu'il importe de convertir les politiciens avant les élections plutôt qu'après.

De mon ton le plus désabusé, je réponds:

— Je ne crois guère à la conversion des politiciens. Il n'y a qu'une conversion qui change les hommes: la conversion religieuse. Elle seule retourne un homme comme un gant. Mais alors c'est que Dieu s'en mêle.

Mon ami Laforce insiste. Et je me demande: Vient-il de lui-même ? Ou vient-il poussé par l'autre ?

— Fort bien, finis-je par répondre. J'accepte. Mais vous serez de l'entrevue. Avec cette sorte d'hommes, j'aime qu'un témoin soit là.

Au jour dit, les deux compères s'amènent. C'est le soir, vers les huit heures. Maurice Duplessis dispose d'une couple d'heures avant le départ du train pour Trois-Rivières. Dès l'abord, on me permettra cette observation: l'homme n'offre rien alors du reluisant qu'on lui reconnaîtra plus tard. Il porte un habit légèrement

râpé, des pantalons mal pressés. Il tient dans les mains une serviette usagée, bondée de paperasses dont il refuse de se débarrasser. Après les banalités d'usage, la vraie conversation se met en train. J'ai deviné juste. Le motif de sa visite, M. Duplessis ne tarde pas à le laisser percer. La jeunesse ne va pas vers lui. Et il croit que j'y suis pour quelque chose.

— La jeunesse, me dit-il, va vers Paul Gouin. Mais Gouin est le fils de sir Lomer. Il se donne l'air de découvrir, chez les libéraux, le « pot aux roses » [textuel]. « Pot aux roses » à quoi son père n'est pas étranger. Or moi, voici dix ans que ce *pot*, je le dénonce. Et la jeunesse...

Je l'arrête:

— La jeunesse, M. Duplessis, va où il lui plaît d'aller. Parlons net. Je ne la pousse ni du côté de Paul Gouin, ni du vôtre. Ce n'est pas mon affaire. Mais si elle va du côté de Paul Gouin, demandez-vous donc pourquoi ? La jeunesse a, ces années-ci, des problèmes, des problèmes aigus. Si elle va du côté de Paul Gouin, serait-ce que Paul Gouin offrirait à ses problèmes des solutions qu'elle attend vainement d'ailleurs ?

M. Duplessis paraît un peu interloqué. Il ne répond pas à ma question. Il me sert une revue des luttes qu'il a soutenues depuis son entrée au parlement de Québec. Quelles dénonciations n'a-t-il pas faites des infamies des libéraux ! Et il me semble attendre une réponse. Je reprends la parole:

— L'attitude de la jeunesse s'explique par un état d'âme que vous ne me paraissez pas soupçonner.

— Que voulez-vous dire ?

— Quelque chose qui ne vous sera pas très agréable, mais que je vous dirai si vous insistez.

— Parlez.

— La jeunesse, M. Duplessis, a perdu confiance dans les vieux partis. Ces dénonciations dont vous parlez, toujours les mêmes, voilà un demi-siècle qu'on les échange d'un bord à l'autre de la Chambre. La jeunesse est patriote. Or elle vous reproche à vous, libéraux et conservateurs, de n'avoir donné à notre peuple, depuis la Confédération, aucune consigne de portée véritablement nationale; elle vous tient rigueur de n'avoir prôné,

institué aucune politique de même nature, c'est-à-dire canadienne-française. Et voilà pourquoi, puisque vous tenez à le savoir, elle ne va pas vers vous.

Mon visiteur paraît de nouveau interloqué. Il risque pourtant cette naïveté:

— Mais quand, en 1870, sir George-Etienne Cartier disait aux Canadiens français du Québec: « Allez-vous-en dans l'Ouest. Allez vous établir au Manitoba », ne donnait-il pas une consigne nationale ? Si nous avions formé là-bas une deuxième province française, est-ce que les Canadiens français ne parleraient pas plus fort à Ottawa ?

Je dus lui administrer une petite leçon d'histoire canadienne:

— Mais où donc avez-vous découvert cette consigne de Cartier ?

— Dans De Celles, en son *LaFontaine et Cartier.*

— J'ignore si De Celles a jamais prêté cette consigne à Cartier. Mais si l'historien l'a fait, il a écrit proprement une fausseté.

Et je continuai:

— Mgr Taché, l'archevêque de Saint-Boniface, a remué ciel et terre pour déterminer une émigration du Québec vers le Manitoba. Quant à Cartier, savez-vous quelle fut sa conduite en 1870-72 ? On le dit, et à bon droit, je pense, l'auteur de *l'Acte du Manitoba.* L'œuvre est excellente. Les droits scolaires des catholiques et ceux de la langue française y sont définis et garantis par des textes amples et clairs, plus complets que les articles 93 et 133 de la Constitution canadienne. Mais pour mettre à exécution cette législation, quel personnel politique sir George laissa-t-il partir pour la Rivière-Rouge ? Un personnel entièrement protestant et de langue anglaise, depuis le lieutenant-gouverneur, William McDougall [118], jusqu'au plus humble fonctionnaire. Un seul Canadien français: un Monsieur Proven-

118. William McDougall (1822-1905), l'un des « Pères de la Confédération »; nommé le 29 septembre 1869 lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

cher [119]. L'erreur était de taille. Elle révolta Mgr Alexandre Taché, de tradition conservatrice pourtant par sa famille. Il secoua George-Etienne Cartier de la belle manière. Il lui rappela l'œuvre des découvreurs, des missionnaires de race française dans l'Ouest. Les gens du Manitoba, d'origine française en majorité, et, dans une province où leur langue venait d'être proclamée langue officielle, soutint l'Archevêque, n'avaient pas mérité cette flagrante injustice. Et il conjurait Cartier d'obtenir de ses collègues un redressement de cette étrange politique. Or que répondit sir George à l'Archevêque de Saint-Boniface ? Cette parole pleine de suffisance: « Nous savons tout et nous avons pris les mesures voulues à ce sujet. » Mgr Taché ne fut pas plus heureux avec Hector Langevin, ministre de la Justice à Ottawa. Dans le monde militaire, dans le personnel administratif dépêchés ou installés à la Rivière-Rouge, l'ostracisme continua de fonctionner de la plus régulière façon contre les Canadiens français. Et vous savez le reste, M. le député. Mgr Taché, trompé odieusement sur la question de l'amnistie à Riel et à ses compagnons, en viendra à souhaiter un changement de gouvernement à Ottawa. Hélas, la conduite des ministres canadiens-français dans le cabinet fédéral, c'est là la brutale vérité, se révéla, en 1870 et dans les années qui suivirent, d'une mollesse, pour ne pas dire d'une lâcheté insigne.

M. Duplessis subit l'averse assez désagréablement. Je me contente de lui dire que je n'exhibe point là des documents secrets. Chacun peut lire les lettres de Mgr Taché, dans la biographie de l'Archevêque par Dom Benoît [120]. Mon interlocuteur n'en demande pas davantage. Quelques jours après notre rencontre, mon ami Laforce m'apprend que M. Duplessis n'a goûté ni la leçon d'histoire, ni l'entrevue. Il se lève pour prendre congé. Je vais le reconduire à la porte, me disant tristement au fond de moi-même: « Est-ce possible que nous ayons tant travaillé, tant peiné depuis vingt ans, pour ce désolant résultat: mettre à la tête de la province un Maurice Duplessis ? » Certes, l'homme m'avait paru

119. Joseph-Alfred-Norbert Provencher (1843-1887), journaliste; avocat; directeur de *La Minerve* (1886); cofondateur de la *Revue canadienne*; membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest (1869-1876); directeur de *La Presse* (1884-1885).

120. *Vie de Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface* (2 vol., Montréal, Librairie Beauchemin, 1904).

suffisamment intelligent, esprit vif, surtout retors, mais capable du plus beau patinage de fantaisie autour des plus graves problèmes. Esprit superficiel en somme et de combien peu d'élévation ! Quelques années à peine plus tard, le cardinal Villeneuve confirmera mon jugement. M. Duplessis, devenu premier ministre, s'était trouvé aux prises avec je ne sais plus quel conflit ouvrier. Il avait manœuvré maladroitement. L'opinion, la presse avaient réagi avec une extraordinaire vigueur. L'affaire se gâtait. Dans l'entourage du premier ministre, l'alarme devint générale. Aux gros bonnets du parti une seule solution s'offrait: obtenir, coûte que coûte, un arbitrage où l'arbitre serait le cardinal Villeneuve. En un cas semblable, les libéraux avaient procédé de même, avec le cardinal Bégin [121], et s'en étaient bien trouvés. D'ailleurs, c'est fait connu: les politiciens mal pris ont toujours aimé se réfugier derrière une soutane. M. Duplessis n'a jamais appris à douter de soi; il répugnait obstinément à la démarche auprès du Cardinal. Mais les hauts gradés du parti, ai-je entendu dire dans le temps, ne l'entendaient pas de la même oreille; ils forcèrent la main du premier ministre. M. Chapais [122] s'en serait lui-même mêlé. La démarche s'accomplit. Je me trouvai de passage à Québec presque au lendemain de la rencontre des « deux Grands ». Selon mon habitude j'allai saluer Son Eminence. Il me souffla naturellement un mot de sa récente entrevue. Je crois rapporter textuellement son impression sur l'homme politique: « On me dit que c'est un grand avocat; ce n'est sûrement pas un juriste. Mais, hélas, en sociologie, d'une ignorance navrante. » Rappellerai-je un autre souvenir assez cocasse qui confirme ce jugement du Cardinal ? C'est le même premier ministre qui tenait un jour à Henri Groulx [123], secrétaire de la province dans le cabinet Godbout, ce propos que mon ami et voisin d'Outremont me rapporta: « Toi, Groulx, je crois bien que tu n'as pas lu un livre depuis ta sortie de collège. » Et, comme l'ami Groulx hésitait, l'autre enchaîna: « Moi, non plus, tu sais; mais avec notre belle formation classique, on est propre à tout, n'est-ce pas ? » Mots

121. Louis-Nazaire Bégin, voir la note 68 du premier volume.
122. Thomas Chapais, voir la note 98 du premier volume.
123. Henri Groulx (1888-1952), pharmacien; député d'Outremont à l'Assemblée législative (1934-1952); secrétaire de la province et ministre de la Santé (1939-1944).

révélateurs où l'on a tout Maurice Duplessis. « Intelligent, sophiste de grande classe, me dira un jour André Laurendeau qui l'aura eu en face de soi à la Chambre de Québec, et, sans conteste, grand travailleur, s'assimilant rapidement une question, mais quand même d'une ignorance totale. » Laurendeau aurait pu peut-être ajouter: arriviste aussi et politicien jusqu'au tréfonds. Je tiens ce trait de M. Raymond Dupuis, alors président de la maison Dupuis Frères, qui, jeune homme, accompagnait pourtant à l'élection de 1936, les chefs de l'Union nationale. Un soir que le Dr Philippe Hamel se lançait dans une tirade à fond de train contre les trusts et les *trustards,* Raymond Dupuis, un peu interloqué, se penche à l'oreille de Maurice Duplessis, assis sur l'estrade: « Chef, ne trouvez-vous pas qu'il y va un peu fort ? » Et le chef de répondre: « Laisse faire, c'est excellent pour les élections !... Après, nous verrons. »

Encore Paul Gouin

Les événements vont cependant tourner selon les ambitions du jeune chef conservateur. Même à ceux qui vont gâcher leur vie et leur temps, des attentions providentielles offrent parfois la chance des grandes choses. Un jour vient, assez proche, où Maurice Duplessis peut poser le pied dans la barque qui filait à si belle allure. Plusieurs groupes disséminés dans la province souhaitent, nous l'avons vu, une réforme politique. Ces groupes s'observent, ne se rapprochent que pas à pas. A Québec, on sourit à l'Action libérale nationale sans pourtant se livrer. On voudrait le chef plus tranchant sur la question des trusts. D'une lettre du Dr Philippe Hamel j'extrais ces quelques lignes qui sont du 6 janvier 1935:

> Le mouvement Gouin a de solides appuis à Québec. Nous lui en donnerions davantage si M. Gouin voulait prendre une attitude énergique & plus définie contre le trust de l'électricité. Je lui ai écrit à ce sujet, il y a, je crois, une dizaine de jours et n'ai pas encore reçu de réponse.

Le Dr Hamel exprime là l'opinion de son groupe. Pourtant le rapprochement va s'accomplir. Le groupe de Québec s'alliera à l'Action libérale nationale. Paul Gouin et Maurice Duplessis se

rencontreront le 7 novembre 1935. Rencontre, entrevue laborieuse d'où naîtra néanmoins l'alliance des deux hommes, c'est-à-dire une coalition, non une fusion de l'Action libérale nationale et du groupe duplessiste. Coalition qui prendra le nom d'Union nationale. Un monstre à deux têtes mais deux têtes presque tournées l'une contre l'autre. Ces *Mémoires* ne sont pas ni ne veulent être une histoire politique. Mon dessein n'est donc pas de raconter les diverses péripéties ou épisodes des campagnes électorales de l'époque: ébranlement du régime Taschereau aux élections de 1935, écroulement de ce régime en 1936, dans une tempête de scandales, de concussions qui paraîtraient aujourd'hui péchés véniels, puis avènement de l'Union nationale, première scission d'ailleurs dans l'alliance Gouin-Duplessis dès la veille des élections de 1936; seconde scission, la victoire obtenue, entre Duplessis et le trio de Québec: Grégoire, Hamel, Chaloult. Un bon prophète eut pu prévoir ces événements. Une réalité crevait les yeux à quiconque observait la pléiade des jeunes réformateurs de la politique québecoise: parmi eux beaucoup de bonne volonté, de sincérité, du patriotisme à revendre, quelques esprits brillants, mais presque tous des Epigones qui auraient pu être d'excellents disciples; pas un seul sauf un ou deux qu'on pût prendre pour un grand esprit; pas un seul qui eût la taille d'un grand homme ou plus simplement d'un chef d'Etat, même s'ils dépassaient leurs rivaux. De l'ancienne équipe de Bourassa, l'on avait souvent dit: « Il y a là-dedans trop de chefs ! » Eût-on pu dire la même chose de l'équipe nouvelle ? Mais la jeunesse de l'époque voulait, désirait tellement un chef, des chefs, qu'elle finit par les créer. Elle grandit, haussa ces hommes, incarna en eux ses aspirations impatientes, ses rêves les plus exigeants. Les chefs qu'elle voulait posséder, elle les inventa. Je n'ai pas diminué Paul Gouin. Chef, il ne tarda pas à démontrer qu'il l'était peu. Son alliance avec Duplessis lui devint moins une aide, moins un stimulant, qu'une entrave. L'attelage lui parut pesant. Plutôt lent d'esprit, porté à l'isolement, le député élu de L'Assomption ne sut point, au premier parlement où il siégea, celui de 1935, garder serré autour de lui le peloton de ses partisans; dépourvu d'expérience parlementaire il observa, prit du temps à parler en Chambre. Trop longtemps silencieux, un peu perdu, il promena dans les couloirs du parlement, ses pieds trop lourds. Le Dr Philippe Hamel m'écrira plus tard à propos de

Gouin: « Gouin ne manque pas de sincérité, mais son jugement assez sûr d'ordinaire se meut avec une lenteur qui ne cadre plus avec le siècle de la guerre éclair. » Trop économe de ses sous, Paul Gouin invitait ses partisans à dîner dans les restaurants québecois, mais chacun payait sa note. Le rival, les poches bourrées d'argent et pour qui l'argent resta toujours un instrument de règne, invitait aussi à dîner, mais payait l'addition de chacun et se gagnait des partisans. Plus remuant, plus habile, Maurice Duplessis s'empara seul du sceptre que son collègue ne saisissait point. Paul Gouin se réveilla trop tard. Sa rupture avec l'allié devenu rival, rupture mal préparée, ne rallia point ses principaux partisans, surtout ceux de Québec. La rupture tourna en déroute. Paul Gouin, aux élections décisives de 1936, commit l'erreur d'hésiter à poser de nouveau sa candidature. Hésiter n'est guère acte de chef. Un jour, à Vaudreuil où je me trouvais, l'un de ses partisans, Séraphin Vachon, m'arriva. Venait-il de son propre mouvement ? Etait-il l'envoyé de Gouin ? Séraphin Vachon venait me poser cette question: « Paul Gouin devrait-il rester dans la politique ? Devrait-il de nouveau briguer les suffrages dans L'Assomption ? » J'ai toujours répugné à me mêler d'action électorale. Mais la question me parut si enfantine, et l'homme au nom de qui, peut-être, on me la posait, m'inspirait tellement de pitié, que je me risquai à répondre: « Mais, sans doute, oui. Un chef ne se dérobe pas de cette façon. S'il croit vraiment à ses idées, à son rôle, qu'il en sauve ce qui peut en être sauvé; qu'il ne laisse pas aux partisans qui lui restent le seul choix de la totale déroute. » Le lendemain, que nous apprenaient les journaux ? Paul Gouin avait présenté trop tard son bulletin de vote. On l'avait refusé. Pour un chef...! Séraphin Vachon m'assura qu'à L'Assomption l'on avait *joué* le candidat. Un vrai chef a-t-il le droit de se laisser *jouer*, surtout dans un acte aussi élémentaire ?

J.-Ernest Grégoire [124]

Dans le groupe québecois l'on trouve plus d'animation, plus de vie, voire plus d'enthousiasme. Ceux-là ont véritablement l'âme des réformistes; c'est à un renouveau à la fois politique et national

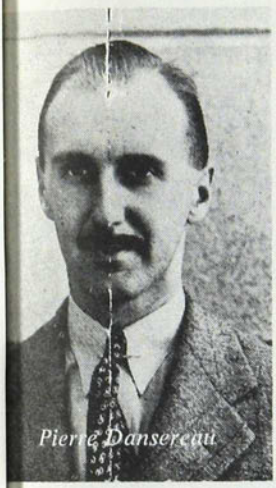
124. J.-Ernest Grégoire, voir la note 16 de ce volume.

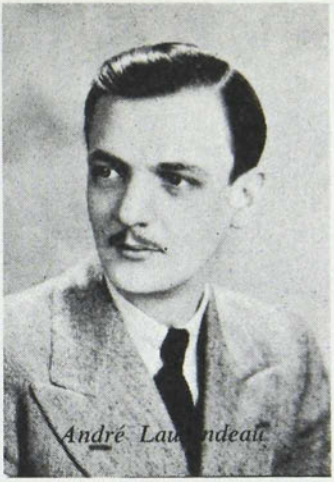
qu'ils se croient appelés, qu'ils sont prêts à donner leur vie. Pour l'heure, le plus en vedette, c'est le récent et jeune maire de Québec, J.-Ernest Grégoire. Qui est-il au juste ? Que vaut l'homme ? A l'Université Laval, il enseigne, je crois, quelque partie de la sociologie. On le dit d'une certaine puissance oratoire sur les foules. En tout cas, contre la vieille clique libérale, il vient de conquérir l'hôtel de ville de Québec. J.-E. Grégoire est l'un des espoirs de la jeunesse. Méritait-il cette belle confiance ? Par son caractère, sa propreté de conscience, assurément. Par ses valeurs d'esprit, son sens politique ? On se prend à douter. On se demande, en tout cas, par quel hasard, pour quelles raisons cette carrière ouverte de façon brillante, tourne court soudainement, puis aboutit à l'effacement de l'homme. Il échouera dans sa réélection à la mairie de Québec; il échouera dans ses légitimes aspirations au sein de l'Union nationale. J.-E. Grégoire dépensera bientôt les meilleures années de sa vie à propager les théories fuligineuses du Crédit social. Il y usera sa santé. Il rentrera dans l'ombre et l'impuissance.

Philippe Hamel [125]

Un autre, plus que le maire de Québec, méritait de prendre la vedette: le Dr Philippe Hamel. Un biographe devra nous dire, un de ces jours, par quelles influences, quels appels intérieurs, ce dentiste d'une clientèle de gros bourgeois, de grands mondains et mondaines, en vint peu à peu à s'évader de son studio pour se jeter dans la mêlée politique. Nul intérêt, nulle ambition personnelle ne l'y portaient. Je relève ce passage de l'une de ses lettres (10 septembre 1936): « Je ne veux pas me dérober aux responsabilités et agir en lâche. Je ne voudrais rien faire qui fût inspiré par l'ambition et l'honneur d'être au pouvoir. J'ai l'impression nette que la tâche me dépasse. Je préférerais beaucoup servir modestement à un poste moindre. » L'homme était beau, aussi beau de caractère que de sa personne. Belle tête, œil étincelant sous le binocle qu'il portait élégamment, puis de la sveltesse, la prestance d'un sportif. Comme Armand LaVergne, Philippe Hamel avait quelque chose du paladin. Et l'on peut écrire de lui telle

125. Philippe Hamel, voir la note 15 de ce volume.


Pierre Dansereau


André Laurendeau

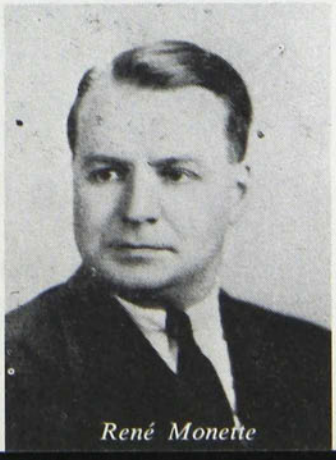

Gérard Filion


Dominique Beaudin


Bernard Hogue


Dostaler O'Leary


Thuribe Belzile


René Monette


Roger Duhamel



La maison de l'avenue Bloomfield (Outremont) où vécut M. l'abbé Lionel Groulx de 1939 à sa mort. Actuellement, siège social de la Fondation Lionel-Groulx et de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

assertion sans prêter à rire. Du personnage chevaleresque il avait la bravoure, le sens de l'honneur, l'inflexible conscience, la fidélité sacrée à ce qui devenait ses convictions. Il n'était pas un orateur de grand vol. Il avait la voix, le débit trop saccadés. Mais il était, devant la foule, une conviction vivante, parlante. Etait-il vraiment loyal ? On ne se le demandait pas. Il respirait la loyauté. Beau type d'homme devenu si rare. Un homme dont l'on pouvait se séparer par de graves dissentiments sans jamais cesser de l'estimer. Philippe Hamel aurait pu être un chef et de belle stature, avec un peu plus de culture, et un peu plus de souplesse dans ses procédés. Peut-être avait-il trop d'absolu, trop de rigidité dans l'esprit et dans les choses humaines, en celles-là mêmes où il n'en faut point tant mettre. Il appelait trop facilement *conviction* ce qui n'aurait dû être qu'*opinion*. Mais une fois sa conviction formée, arrêtée, il s'y rivait comme par une soudure de fer rougi et battu au feu. Dans le trio québecois Hamel avait sa note, sa figure à lui: figure d'*antitrustard*. Hostilité farouche, implacable, tout spécialement au trust de l'électricité. Sur le sujet il avait accumulé une imposante documentation. Le trust de l'électricité, c'était pour lui, l'hydre à sept têtes, le poulpe énorme qui, dans ses tentacules visqueux, tenait et dominait chefs d'Etat, politiciens, publicistes, universitaires, éducateurs de tout poil. Voulait-on l'émancipation économique du Québec ? Frapper, abattre l'hydre, c'était frapper à la tête, abattre l'obstacle, l'ennemi no 1.

René Chaloult [126]

René Chaloult, le plus jeune, celui-là, du trio. On le connaît déjà. On se rappellera ce que j'ai écrit du jeune homme, à l'époque de l'Action française. Vers 1930 René Chaloult n'a rien trompé des espérances fondées sur lui. Il est resté ferme sur ses convictions de jeune étudiant. Il est de ces rares qui peuvent se retourner vers leur jeunesse, sans que leur reviennent de mauvais remords. Autre figure attachante. Sa place était toute marquée entre un J.-Ernest Grégoire et un Philippe Hamel, à la condition toutefois, pour le benjamin du groupe, de n'être pas que l'ombre ou la réplique de ses compagnons, encore moins de s'y laisser éclipser. On

126. René Chaloult, voir la note 81 du troisième volume.

peut penser qu'il attacha par trop sa fortune à celle de Philippe Hamel, d'ailleurs si séduisant. Chaloult fut trop longtemps trop disciple. Il laissa passer l'occasion d'être lui-même: et ce fut grand dommage. On dit parfois de l'homme vraiment fort, qu'il suscite l'occasion, le déclic de son destin. Ne pourrait-on soutenir, tout aussi bien, que l'occasion, même suscitée, échappe le plus souvent aux prises de l'homme qui méritait pourtant de la retenir ? Saura-t-on jamais le nombre des destins manqués, avortés, parce que des conjonctures adverses, mais imprévisibles, ont fait s'écrouler les calculs, les plans les mieux échafaudés ? A propos de Chaloult qui, si longtemps, cherchera à se tailler un rôle dans la politique québecoise, je me suis souvent demandé ce qu'aurait pu accomplir ce petit homme intelligent, dynamique, jeté, par quelque bonne chance, aux postes de commande, mis à même de donner sa pleine mesure. Il était propre de conscience, possédait assez de caractère pour ne pas dévier de la ligne droite, sans manquer toutefois de l'opportune souplesse; il était éloquent, d'une éloquence chaude, châtiée. Pendant les années qu'il lui fut donné de siéger au parlement québecois, il y conquit d'emblée la réputation du premier orateur de la Chambre; il était le favori des tribunes. Il ne manquait pas de cran. Sous des gouvernements pas plus nationaux qu'il ne fallait, ou nationaux à la manière discrète et peureuse, René Chaloult était l'homme des propositions hardies, la voix de la conscience nationale. Après l'échec de l'Action libérale nationale, tantôt sous l'étiquette libérale, tantôt sous l'étiquette duplessiste, il tentera la chimérique aventure d'insuffler aux partis régnants un peu de l'esprit nationaliste. C'était mettre du vin nouveau dans de vieilles outres. Tentative qui m'a toujours paru d'esprit peu pratique. M. Chaloult l'apprit à ses dépens. Les partis classiques éprouvent une répugnance morbide pour les indépendants. La chance s'y prêtant, ils ne ratent pas l'occasion de se coaliser pour débarrasser la vie publique de ces encombrants. René Chaloult serait un jour victime de l'une de ces savantes combinaisons.

Pour le cas où l'occasion me manquerait d'y revenir, racontons ici le rôle de ce député hors cadre, lors de l'adoption du drapeau fleurdelisé. Monsieur Duplessis se drapera volontiers, sur la fin de sa vie, dans les plis du drapeau si longtemps souhaité et si

longtemps vainement attendu. Les slogans des périodes électorales ne cesseront de nous rabâcher: « *Monsieur Duplessis a donné un drapeau à sa province !* » L'histoire est-elle si simple ? La campagne pour l'adoption d'un drapeau proprement québecois et canadien-français, emblème officiel de la nationalité canadienne-française, cette campagne, dis-je, s'était vigoureusement ranimée sur la fin de l'année 1947 et au début de janvier 1948. Les propagandistes avaient mis en branle tout ce qui pouvait pétitionner auprès du parlement: sociétés nationales, commissions municipales, commissions scolaires, associations de toute espèce. Soixante mille signatures appuyaient ces pétitions. Fort de cet appui, le député Chaloult dépose devant la Chambre une résolution où il requiert l'adoption du drapeau fleurdelisé. Que fera le premier ministre ? Par quel truc de procédure écartera-t-il le débat ? Le soir du 19 ou 20 janvier 1948, un appel téléphonique m'arrive de Québec. René Chaloult est au bout du fil:

— Je sors d'une longue entrevue avec le premier ministre. Il est fortement ennuyé et même impressionné par les pétitions qui pleuvent en trombe sur son bureau. Il hésite; il ne sait que faire; mais il craint surtout les réactions de l'opinion anglo-canadienne. Et alors voici ce qu'il a résolu. Il accepterait le drapeau, mais à la condition d'y apposer au centre les armes de la province de Québec. Et il m'a dit — ce qui trahit ses appréhensions —: « Il y a là un lion. Mais tu n'as pas raison d'en avoir peur. C'est le lion de Guillaume le Conquérant. Ce n'est pas un lion anglais. » Que devons-nous faire ?

Je réponds à Chaloult:

— Je n'ai nulle qualité pour trancher le débat. Je me suis occupé du drapeau un peu comme tout le monde... à titre de publiciste peut-être. Toutefois, puisque vous sollicitez mon opinion, je vous dirai: résistez jusqu'à la fin. Cette apposition d'« armes » fort compliquées sur un drapeau est cocasse, absurde. Le drapeau ne sera pas de fabrication facile. Mais enfin, si le premier ministre n'en démord pas, cédez à sa fantaisie. Le gouvernement ou la Chambre auront quand même accepté le principe d'un drapeau vraiment à nous. Quant aux « armes » de la province de Québec, il sera toujours possible de les faire sauter un de ces jours.

Le lendemain, autre téléphone de René Chaloult. Le premier ministre a renoncé aux « armes » de la province. Mais il tient mordicus, pour plaire à l'opinion anglaise, à remplacer les « armes », au centre du drapeau, par une couronne ou une feuille d'érable. Je réponds: « Point de couronne s'il vous plaît. Mais va pour la feuille d'érable ! »

Que se passa-t-il du 19 au 21 janvier ? Si j'en crois mes informateurs, voici la suite de cet incident historique. Le premier ministre se présenta devant son cabinet. Il confessa son ahurissement devant cette manifestation de l'opinion populaire. Les ministres, m'a-t-on dit, auraient été savamment noyautés. Les pétitions, ils le savaient, ne constituaient qu'une première offensive. Le lendemain, une vraie nuée de sauterelles volantes, une grêle de télégrammes partis de tous les points de la province allait s'abattre sur le parlement. Fallait-il décevoir une fois de plus l'opinion populaire ? Allait-on laisser au député Chaloult tout le mérite de sa résolution ? L'Opposition libérale, conduite par Adélard Godbout, avait promis son appui à René Chaloult. A sa grande surprise, le premier ministre, arrivé en face de ses collègues, les découvre presque tous gagnés au fleurdelisé. Rasséréné, bon tacticien, il se trouve de l'esprit. Un débat à la Chambre risquerait d'éveiller de dangereuses susceptibilités. Donc point de débat. Un simple arrêté ministériel. Et le drapeau, sans mot dire, est hissé le 21 janvier 1948, sur la tour centrale du parlement de Québec. Tactique heureuse. Devant le fait accompli, sidérés, selon leur habituelle réaction, nos compatriotes anglo-canadiens s'inclinent. Un seul journal, le *Daily Telegraph* de Québec, je crois, trouve à maugréer. Mais l'on retiendra qu'à ce geste du 21 janvier 1948, M. Duplessis ne mit pas toute la spontanéité qu'on lui prête. Et comme quoi aussi, l'histoire des politiciens ne s'accorde pas toujours avec l'histoire véridique. Le 10 février 1948, j'écris à René Chaloult:

> Vous m'adressez des félicitations au sujet du drapeau. C'est vous d'abord qui les méritez. Si l'étape décisive a pu être franchie, c'est à votre audace courageuse que nous le devons. Le succès est considérable. Il nous reste à l'exploiter à plein... L'œuvre urgente est d'obtenir maintenant que ce drapeau flotte sur un peuple et sur un pays véritablement français de visage et d'âme.

La déception-Duplessis

Voilà donc, tels que je les connus à l'époque, les chefs du mouvement 1933-1936, je veux dire les hommes qui transposaient dans le domaine politique les idées dont se passionnait une génération. On l'a pu voir: tous, sauf un, à ce qu'il semble, nobles esprits, mais pas un seul, grand esprit. Des jeunes hommes au-dessus de la moyenne; pas un de la grande taille intellectuelle; pas un qu'on eût pu coiffer de l'auréole du vrai ou du grand chef. Qui d'entre eux serait le vrai chef de file ? Qui saurait saisir le bâton de commandement ? Je reprends mon allégorie de tout à l'heure: une jeune barque filait à vaillante allure, toutes voiles déployées, vers le port qui paraissait proche, accueillant, assuré. Les séduisants mirages, les beaux espoirs flottaient au-dessus des hautes falaises. Un ambitieux, un aventurier, dans une chaloupe trouée, aux voiles vieillies, trouées elles aussi, regardait passer la barque enchantée. Il se disait: « Si seulement je pouvais mettre un pied là-dedans ! » Il y mit un pied, puis l'autre. Et lorsque la barque parut toucher le rêve, il jeta par-dessus bord les occupants, s'installa gaillardement au gouvernail. La barque était à lui. Simple allégorie ? Page d'histoire à peine romancée. Paul Gouin avait conclu l'alliance du cheval et du cavalier où il était fatal qu'il ne fût point le cavalier. Il s'en aperçut, mais, hélas, beaucoup trop tard. Ses compagnons d'aventure, le trio québecois, se crurent plus malins. A la vérité, ils se méfiaient. Pas assez. Paul Gouin écarté, leur tour ne tarda point. En politique, les vues nobles, les idées justes, fermes, la culture, certes, ne sont pas superflues. L'ambitieux, le plus rusé, le plus expérimenté dans les jeux de passe-passe, l'emportera toujours. De ce que l'on a appelé et appelle encore la déception-Duplessis, dirai-je mon sentiment ? Elle m'apporta plus de désenchantement que de surprise. A aucun moment, je ne me payai d'illusions sur le personnage. Certes, les mouvements de jeunesse se multipliaient, grossissaient; à coup sûr, un réveil s'annonçait. Autour de moi, des amis me gourmandaient. Ils me reprochaient mon scepticisme. « Mais enfin, me disait-on, une aube se lève. Ne voyez-vous point ce qui s'en vient ? » Oui, quelque chose s'en venait. Mais au profit de qui ? Le soir des élections de 1936 qui allaient porter au pouvoir la jeune Union nationale, j'étais à ma maison de campagne de Saint-

Donat. Des amis s'y étaient installé un appareil de radio de fortune, anxieux de capter les résultats du vote dans la province. Résultats passablement prévus, mais quand même étonnants. Ecroulement total des libéraux. Un balayage électoral. Et mes amis de me trouver, malgré tout, la mine peu réjouie, encore sceptique, renfrognée. Non, je ne pouvais applaudir; je restais inquiet. Je me souvenais trop de certaine entrevue avec un certain politicien... Hélas, que mes pressentiments de ce soir-là m'ont peu trompé ! Maurice Duplessis ne fut pas long à se débarrasser du trio québecois. Dès la campagne électorale, nous l'avons vu, le sort de l'*antitrustard* Philippe Hamel était pour lui scellé. Il y verrait, en s'emparant de la barque, puis du gouvernail, et en jetant les autres chefs de l'équipage à la mer. Aucun des alliés d'hier ne trouva place dans le nouveau ministère. Sauf un, Oscar Drouin [127], brave homme, mais de la famille des nébuleuses. Le vainqueur n'offrit au Dr Hamel que la présidence de la Chambre, excellent moyen de le bâillonner. Le Dr Hamel refusa le poste avec hauteur. On n'imagine guère la déception qu'en éprouva le public. Dans les milieux de jeunesse, ce fut presque de la stupeur. Avoir tant travaillé, tant espéré, pour aboutir à ce fiasco, à cette tragédie de sérail. Quelque temps plus tard, le Dr Hamel, vexé, humilié, surtout navré des suites de sa première aventure politique, tracera, du sieur Duplessis, cet impitoyable portrait: « Vingt-quatre heures après la victoire de 1936, je constatais que j'avais mis à la tête de ma province, le politicien le plus fourbe qu'il m'avait encore été donné de rencontrer dans ma vie. Trois années durant je l'ai combattu, et trois années durant j'ai appris à mesurer la profondeur de sa malice et de sa perfidie. » Dans la même lettre qui est du 14 octobre 1939, je relève encore à propos du même personnage, les expressions suivantes et non moins suaves: « un irresponsable, un homme dont la signature ne vaut rien », « l'être le plus « amoral » que je connaisse ». A René Chaloult qui lui reprochera son infidélité à ses engagements de la campagne électorale, c'est le même Duplessis qui répondra cyniquement: « Voyons René, tu n'es pas un enfant d'école; tu devrais

127. Oscar Drouin (1896-1953), avocat; député de Québec à l'Assemblée législative (1928-1943); ministre des Terres et Forêts (1940); président de la Commission municipale de Québec (1943).

savoir que les promesses d'élection c'est fait pour être violées ! » Pour ma part, nullement étonné de la tournure des choses, je me sentis très près quand même de l'abattement. J'éprouvais quelque chose de la détresse de l'oiseau — qu'on me passe la comparaison — atteint d'un coup de feu en plein vol, et qui se voit tout à coup rivé au sol. Dans ma lettre à l'auteur d'*Osons* (12 septembre 1936), j'avais écrit ce mot que les vainqueurs d'alors goûtèrent peu: « cette grande décevante qu'est la politique ». Mes ambitions, mes rêves s'élevaient-ils trop haut ? Je m'étais tellement flatté de l'espoir qu'un jour viendrait pourtant où un petit peuple, le nôtre, prendrait en mains, tout de bon, son destin. Ce bonheur insigne serait le sien d'inaugurer une politique vraiment canadienne-française et surtout inspirée du catholicisme: politique saine, de haute doctrine et de droite ligne, politique de synthèse, embrassant dans l'ordre tous les domaines de l'activité nationale. Un groupe humain trop abattu, trop exploité, trop résigné, n'allait-il pas connaître enfin la joie des suprêmes libérations ? Et surtout le loisir ne serait-il pas le sien d'apprendre ce que peut la foi, et ce que peut l'Eglise pour un redressement d'histoire ? Dans *La Relève*, livraison de septembre 1934, un jeune collaborateur, Jean Chapdelaine [128], me rendait ce témoignage: « L'abbé Groulx est un homme qui voit loin, c'est aussi un homme fier. Il sait que les siens peuvent tout, il veut les pousser à réaliser le plus possible. » Eh oui, nous nous sentions, aux environs de 1935, si près de la chance suprême, de l'unique chance peut-être de remonter la dure côte des malheurs accumulés depuis 1760. Et ce sont toutes ces espérances qu'il nous fallut rentrer, les ailes broyées. Qui n'a pas vécu notre déception de ces années-là ne peut se figurer le goût de cendre qu'elle nous a laissé. Les mouvements nationalistes sont lents, au Canada français, à se former, à prendre leur élan. Nous avions assisté à l'écroulement du mouvement de Bourassa; cet autre survenait à peine dix années plus tard et il se doublait de l'échec de l'Action libérale nationale. Pas moins de vingt-cinq ans passeraient, avant

128. Jean Chapdelaine (1914-), diplomate; secrétaire d'ambassade (1946-1954); ambassadeur du Canada (1956, démissionnaire en 1964); agent général pour les affaires intergouvernementales du Québec à Paris depuis 1965.

qu'un autre mouvement pût se refaire des ailes. Toute une autre génération serait à ressaisir, à former. Et cette autre génération aurait-elle les oreilles et l'esprit ouverts aux mêmes idéaux, aux mêmes appels ? Les nationalistes d'hier pourraient-ils ne pas apparaître à ses yeux comme de sinistres revenants, des attardés racornis, des dupes par trop faciles à rouler ? Je trouve quelque chose de ces appréhensions ou de ce désenchantement anticipé dans une autre lettre du Dr Hamel, celle-ci du 17 août 1952: « Je voudrais suivre votre exemple, éperonner ma monture et m'élancer de nouveau au combat mais, hélas ! impossible. Me voilà à dos d'âne. J'aurais plutôt l'air d'un Don Quichotte ou d'un Sancho... Vous voulez une relève; je ne la vois pas poindre encore sur le terrain où nous avions engagé le combat. Toute une équipe est disparue et les remplaçants se font encore attendre. » En attendant la province allait vivre sous le signe d'un pseudo-nationalisme: tout ce qu'il fallait pour enrégimenter les arrivistes et les opportunistes. Au fond la même politique routinière s'allait perpétuer, politique sans grandeur, ventre à terre, celle-là même qu'on avait abattue pour prendre sa place. Un minimum de concessions à l'opinion publique, mais tout juste ce qu'il faut pour se maintenir au pouvoir.

Quant au problème jugé alors capital, celui de la ressaisie des richesses naturelles, problème, à vrai dire, de tout l'avenir économique du Canada français et même de son avenir tout court, ce serait la suite des mêmes concessions ruineuses, des mêmes complicités avec le capitalisme étranger, au profit de la caisse électorale et de quelques maquignons souterrains de la haute finance et de la haute industrie. Mystère de l'Histoire et de ses hasards: l'homme, le petit, le médiocre, l'incompétent, aussi puissant pour défaire que le grand homme peut l'être pour faire ou refaire.

Avais-je contribué, si indirectement que ce fût, à cette déception ? Quelques-uns l'ont pensé et me l'ont reproché, dans le temps, sur le ton de la taquinerie. « Vous avez forgé l'escabeau, me disait-on, qui a permis à Duplessis d'escalader le pouvoir. » Culpabilité si indirecte, si lointaine qu'elle n'a jamais troublé ma conscience. Pourtant je retrouve quelque allusion à cette culpabilité dans l'article de la Direction de *La Presse,* à la mort du

premier ministre, au début de septembre 1959. Je lis cette phrase d'un morceau qui, selon toute vraisemblance, est de la plume du directeur du journal, Jean-Louis Gagnon: « Porté au pouvoir à l'heure où toute une génération, nourrie dans l'œuvre de l'abbé Groulx, proclamait sa foi dans la fondation d'un Etat français, le chef de l'Union nationale allait devenir rapidement le symbole de l'autonomie provinciale. » Hélas, qu'avec les meilleures intentions du monde, l'on peut produire d'étranges choses !

VI

FIN DE PÉRIODE

Le discours du 29 juin 1937

Au pays de Québec tout commence et tout finit par un discours. En cette soirée du 29 juin 1937, on a voulu voir un point culminant de ma carrière. J'aurais touché un sommet. On l'a écrit. Sans fausse modestie, j'ai accompli, ce me semble, en ma vie, au service des miens, œuvres plus méritoires. Qui donc a surfait ce discours ? Qui en a haussé le sens, l'importance, a déchaîné autour de simples rappels d'histoire et de quelques périodes oratoires, trop oratoires peut-être, un enthousiasme bien imprévisible ? Qui ?... Qui ?... Une seule réponse: l'auditoire, un auditoire de jeunes qui, ce soir du 2e Congrès de la Langue française, s'est trouvé réuni au vieux Colisée de Québec. Et, pour la pleine intelligence de l'incident, il faut remonter plus haut que cette heure-là, repasser en bref, tout ce que furent pour moi ces années 1932-1937, années pleines d'une activité presque fébrile; un public, s'il est vrai que j'en eus un, constamment tenu en éveil, en alerte, par la publication de cinq à six volumes, par des conférences de brûlante actualité, à Québec, à Montréal, ailleurs; par une publicité plus que généreuse des journaux, publicité même de la jeunesse partout aux écoutes, jeunesse du grand chômage, facilement remuée par les moindres allusions à sa misère, par toute pitié qui descend vers elle. A Québec, je l'ai rappelé, je venais de terminer un cours d'histoire sur Champlain. L'auditoire avait rempli chaque soir le Palais Montcalm: auditoire composé, pour une large part, de collégiens du Petit Séminaire

et d'étudiants de l'Université Laval. Faut-il ajouter après tout cela, l'état d'énervement où vit, depuis un an ou deux, la jeune génération, depuis la tournure des élections de 1936 ? D'avoir été trompée si odieusement, je n'exagère rien, lui a presque mis la rage au cœur ! Le trio de Québec, je veux dire le trio Grégoire-Hamel-Chaloult, garde toute sa popularité. Ernest Grégoire est toujours maire de Québec. Que la jeunesse guette l'occasion de manifester, de crier sa colère, de donner libre cours à ses déceptions trop refoulées, qui peut s'en étonner ? On ne parle pas pour rien de « passions de la foule », « d'émoi collectif ». Irrésistiblement une part de l'opinion cherche, à ce moment de 1937, un moyen de se satisfaire, de se libérer, appelle je ne sais quoi. Une voix, peut-être ?...

■ ■ ■

A Vaudreuil, dans ma solitude des *Rapaillages,* en ces débuts de juin 1937, j'ai péniblement élaboré mon discours au Congrès de Québec. Le sujet — « L'Histoire, gardienne des traditions vivantes » — me paraît beau, mais un peu vague, difficile. Et je le confesse, je me sens par trop dominé par l'émotion des amis, des milieux de jeunesse, émotion faite de dépit, d'amertume, par suite des événements politiques que l'on sait. Comment rester dans le ton serein, comment chanter l'espoir, l'avenir, quand l'on sentait tout compromis, tout à reprendre ? En même temps, du reste, je devais élaborer un autre discours. Au Lac-Saint-Jean l'on préparait, pour le 24 juin, une célébration régionale de la Saint-Jean-Baptiste. J'avais accepté de prononcer, le soir, le discours principal, en plein air. Je me rendis à Roberval, lieu de la fête. Je parlai, dans un décor inoubliable: sur le perron de l'Hôtel de ville, la foule massée au bord du lac; la lune, une lune ronde, lune joyeuse, montait sur la surface de l'eau d'un calme impeccable; dans le pourtour de la foule, à l'écoute debout, d'autres auditeurs massés sur les vérandas formant cercle. Je n'ai pas gardé de notes de ce discours. Je me fiai à l'improvisation, ainsi que je m'y livre d'habitude, devant les assemblées populaires. Puis, quelques jours suivraient, jours de fatigue. Les bons amis du Lac-Saint-Jean m'allaient promener de paroisse en paroisse, me faire voir leur région dont ils sont si fiers. Donc longs dîners, longs soupers, longues veillées dans les presbytères. L'on est

si curieux d'avoir sous la main un Montréalais, et d'apprendre de lui ce qui se passe dans la grande métropole, de discuter de tous les sujets passionnants du jour. Des amis de Roberval me ramènent à Québec par le Parc national, que je traverse pour la première fois. Je suis tellement fourbu que, malgré moi, et en dépit de la magnifique nature, restée vierge, les yeux me ferment; je m'endors sur le siège arrière de l'auto. Pour me tenir éveillé, sans doute, on m'avait promis de me faire voir des orignaux, le long d'un petit lac où ils ont coutume, m'avait-on assuré, de venir brouter des herbes salées. J'ai vu le petit lac, mais vide de tout animal. Un moment pourtant la voiture freina. Arrêt brusque. Une bête s'est jetée en travers de la route. Un orignal ! Il vient de dévaler de la montagne qui nous borde. Et tranquillement, sans peur, sans hâte, il prend le petit trot devant nous. Un magnifique animal ! Pendant quelques arpents, je puis l'admirer à mon aise. Le vrai roi de la forêt canadienne: hauts jarrets, port souverain, poil luisant, gris-noir; à droite, à gauche, il promène son panache pour nous tenir en respect et il garde la route comme si elle était la sienne. A la première courbe seulement, jeté de côté, il nous regarde passer avec un air de grand seigneur.

■ ■ ■

Après ces longues heures de voiture, j'arrive à Québec, on devine en quel état. Ouvert la veille, le Congrès bat son plein. Pour me dégourdir, je vais prendre l'air un peu. La capitale a pavoisé. Les rues foisonnent de touristes, de congressistes, l'insigne au revers de l'habit. Dans une montre de grand magasin, qu'aperçois-je ? Deux mannequins de cire, grandeur nature: Louis-Joseph Papineau donnant la main au petit abbé. Enthousiasme d'amis québecois. Je vais loger au Grand Séminaire. L'on m'y a retenu une chambre. Quelques visites, des rencontres dans la rue et ailleurs me permettent de prendre le pouls, l'atmosphère des assises nationales. On se plaint. Tout se déroule selon le rite majestueusement officiel. Le plus parfait académisme. Tous les sujets d'actualité, tous les problèmes de fond tenus soigneusement à l'écart. Les autorités, me disent quelques-uns, ont-elles voulu, par ce Congrès, empêcher les manifestations bruyantes et frondeuses d'un centenaire de « 37 » ? Si oui, elles peuvent se

vanter d'un franc succès. Un loustic me lance: « Vous, allez-vous dire quelque chose ? » Je ne dois parler que le surlendemain, le 29 au soir. En cette atmosphère pacifique, je retouche mon discours; je le trouve par trop détonnant. Mais il me faut remettre mon texte aux bureaux qui préparent des copies pour les services de presse. Des copies sont-elles allées ailleurs que chez les journalistes ? Il semble qu'on soit en alerte. Le midi du 29, le Dr Hamel m'emmène dîner à sa maison de campagne avec quelques amis. L'après-midi, il y a réception chez le lieutenant-gouverneur à Spencer-Wood. Le Docteur veut m'y amener. Je décline. J'ai besoin de m'aller reposer. A Spencer-Wood, le Dr Hamel croise le Dr Arthur Vallée [129], l'un des principaux organisateurs du Congrès:

— Dr Hamel, nous entendons dire que la jeunesse prémédite une manifestation, ce soir, en l'honneur de l'abbé Groulx. De grâce empêchez-la. La soirée est celle du gouverneur général, lord Tweedsmuir [130] ; il faut que ce soit la vedette.

— Mon cher Vallée, répond le Dr Hamel, j'ignore tout des desseins de la jeunesse. Mais si elle prémédite ce que vous appréhendez, comptez sur d'autres que moi pour l'en empêcher.

Je soupe au Grand Séminaire. Après le repas, Mgr Camille Roy, président du Congrès, me mande chez lui. Je m'y rends:

— Mon cher abbé, de mauvais bruits se répandent. On craint votre discours de ce soir...

— Monseigneur, je ne crois pas mon discours si terrible. J'attaque peut-être certain état d'esprit; je n'attaque personne.

— Vous savez, le gouverneur général sera là; tout le monde officiel sera présent...

— Monseigneur, si vos craintes vont trop loin, je puis faire une chose: ne point parler. Mais je me réserve le droit de dire pourquoi.

— Oh, non, mais non, je ne vais pas si loin. Mais je sais que l'on est inquiet.

---

129. Arthur Vallée (1882-1939), médecin; auteur de *Michel Sarrazin — Un biologiste canadien* et de *Causeries.*

130. John Buchan, lord Tweedsmuir (1875-1940), gouverneur général du Canada (1935-1940); historien; romancier. Auteur de nombreuses biographies et de romans historiques.

Sur ce, Mgr Roy prétexte une laryngite aiguë pour s'excuser d'être absent et il me souhaite le bonsoir.

Ce soir du 29, le temps s'est gâté. Un orage se déchaîne sur la capitale: il vente, il pleut, il tonne. Des éclairs traversent les carreaux de l'amphithéâtre. En entrant au Colisée, je trouve une salle à moitié vide. Le cardinal Villeneuve est présent; lord Tweedsmuir est là; aussi, le représentant de l'Académie française, Louis Bertrand. Mais, sur l'estrade, des espaces déserts. Très peu de nos personnages officiels; pas même la silhouette du premier ministre, M. Duplessis. Avait-on flairé quelque chose ? « Notons... que le soir mémorable où l'abbé Groulx a parlé, peut-on lire dans *La Boussole* (24 juillet 1937), il était édifiant de constater l'absence complète de toutes nos petites personnalités politiques. » Le juge P.-B. Mignault [131] remplit les fonctions de président actif. La série des discours se déroule dans l'euphorie la plus moelleuse, dans une atmosphère de salon aristocratique. Après le juge Arthur Leblanc [132], lord Tweedsmuir, le juge Ferdinand Roy [133] — un peu plus agressif celui-là —, le Père Joseph Hébert [134], recteur de l'Université d'Ottawa, prennent la parole. Dans le vaisseau trop vide de l'auditorium, les voix résonnent comme des coups de cymbale. Pourtant, un peu avant dix heures, l'orage s'apaise. Et voici que la salle s'emplit. Des jeunes arrivent par groupes et se coulent dans les bancs silencieusement. Vers onze heures l'auditoire a pris corps. L'estrade n'est pas mieux garnie. En arrière de moi, j'aperçois pourtant le trio Grégoire-Hamel-Chaloult. Il est onze heures et quart. Mon tour

131. Pierre-Basile Mignault (1854-1945), jurisconsulte; bâtonnier de Montréal (1908); juge à la Cour suprême du Canada (1918-1929). Auteur d'un *Traité de droit civil canadien.*

132. Arthur Leblanc (1879- ?), avocat; c.r.; juge de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick depuis 1924; député libéral de Restigouche au N.-B. (1917-1920).

133. Ferdinand Roy (1878-1948), avocat; doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval (1929); juge en chef de la Cour de magistrat de la province (1927); président du Comité France-Amérique et de l'Institut canadien de Québec; écrivain.

134. Joseph-G. Hébert (1895-), o.m.i.; professeur (1922-1936); doyen de la Faculté des arts (1931-1936); recteur de l'Université d'Ottawa (1938-1942); curé en divers endroits (1936-1964); retiré à la Maison de L'Assomption.

est venu. A l'ovation qui s'élève, je le devine, quelque chose va se passer. Mon discours, je le répète, ne contenait rien de très neuf. Je reprenais des idées maintes fois rabâchées en ces dernières années. Je magnifiais beaucoup trop nos traditions paysannes. Au problème économique je ne donnais guère l'ampleur que tant de fois je lui avais accordée. Mais il y avait des tirades, des passages comme ceux-ci:

> Il peut arriver et il arrive qu'une génération oublie son histoire ou lui tourne le dos; elle le fait alors sous la poussée d'une histoire qui a trahi l'Histoire. Et si aujourd'hui nous sommes ici, le cœur étreint d'une poignante inquiétude et en quête d'une foi, ne serait-ce point que, derrière nous, une génération aurait manqué de foi et aurait oublié d'être inquiète ?...
>
> .....
>
> A quoi sert l'Histoire ? Préserver un peuple des faux aiguillages, l'empêcher de construire sa vie de travers, de se forger des mœurs de travers, un enseignement public, une éducation de travers; le sauver des solutions économiques, sociales ou politiques improvisées; l'empêcher de jouer, entre les mains de ses chefs politiques, le rôle de cobaye de laboratoire...
>
> .....
>
> Racés, oui fortement racés [nous le sommes], par toute cette histoire, par les hérédités que nous tenons d'elle. Et quand je vois qu'avec ces Français, entraînés hier à la conquête d'un empire, l'on voudrait faire aujourd'hui un peuple de domestiques et de manœuvres, pas même maître de sa *réserve* québécoise, je comprends que la jeunesse s'insurge contre ce destin, et qu'elle jure, sur la tête de ses pères, de ne jamais l'accepter.
>
> .....
>
> [Ceci, à propos de la victoire de 1867] A cette étape de notre vie, que nous a-t-il manqué ? Quand plus que jamais nous avions besoin de ne pas perdre de vue nos lignes de force, pourquoi, chez nous, le magistère de l'Histoire a-t-il choisi cette heure pour se taire ? Au lieu de borgnes et de sous-ordres, que n'avons-nous alors mérité de la Providence des guides, des chefs, d'esprit assez solide et réaliste pour saisir la portée de la récente évolution politique... ?

.....

Nous nous plaignons aujourd'hui de compter pour peu dans notre pays et d'être parfois profondément méprisés comme race. Mais nous-mêmes quel cas avons-nous fait de notre qualité de Canadiens français ? Il n'y a point qu'en certains salons de bourgeois anglomanes que le titre est assez mal porté. Pour la plupart de nos prétendus guides politiques, le type de Canadien français le plus chic, le plus orthodoxe, n'est-ce point le Canadien français passé à la lime, démarqué comme un vieux sou, ou encore le Canadien français raccourci au lit de Procuste, ce qui nous permet de dire si élégamment: le « Canadien tout court » ?...

.....

Nul peuple au monde n'a plus de drapeaux que les Canadiens français, et, pour cela même, nul peuple n'en a moins, ni n'arbore davantage le drapeau des autres. Que dis-je ? Un peuple, nous ? Une nation ? Allons donc !... Un assemblage de confréries.

Vais-je citer d'autres extraits ? Pourtant oui, même si je m'allonge abusivement. Je cite encore, ne serait-ce que pour faire voir, en l'année, à l'heure, dans l'ambiance où il me fut donné de parler, ce qu'involontairement de ma part, mon petit discours pouvait contenir de dynamite.

D'où vient le rebroussement ? Qui sont les responsables ? Et sommes-nous guérissables ? Les responsables ? A quoi bon les nommer ? L'Histoire n'est pas une potence. J'aime mieux répondre à la deuxième question. Car je suis de ceux qui croient à la guérison de notre petit peuple. Et nous ne sommes pas ici réunis pour chanter un *Libera*, mais pour préparer un *Alleluia*.

.....

Peuple minuscule en face de cette terrible Amérique, nous n'avons pas le choix d'être Français, avec mollesse, avec dilettantisme, avec tous les flirts téméraires pour tous les snobismes: Français, nous le serons de la tête aux pieds, avec intransigeance, à force d'énergie et d'audace, ou nous cesserons de l'être.

Et encore ceci, à propos de la Confédération, sujet tant discuté:

La Confédération, nous en sommes, mais pourvu qu'elle reste une confédération. Nous acceptons de collaborer au bien commun de ce grand pays; mais nous prétendons que notre collaboration suppose celle des autres provinces et que nous ne sommes tenus de collaborer que si cette collaboration doit nous profiter autant qu'aux autres.

Peu importe ce que pense là-dessus la vieille génération. Je sais ce que pense la jeune génération, celle qui demain comptera. A celle-ci prenez garde de donner à choisir entre sa vie, son avenir français, et un régime politique... nous refusons de nous sacrifier, nous seuls, au maintien ou à l'affermissement de la Confédération. Et, pour le dire tout net: le rôle de Cariatides naïves et serves geignant sous les corniches de pilastres branlants ne saurait être, pour un peuple, un programme de vie nationale.

.....

Que les bonne-ententistes se rassurent. Je n'oublie point, pour autant, ceux qui vivent à côté de nous. J'espère seulement qu'un de ces jours prochains, nous apprendrons, nous de la minorité du Québec, à nous occuper de nos affaires sans en demander la permission au voisin. La bonne-entente, certes, j'en suis ; et, pour en être, à défaut de mon esprit de catholique, il me suffirait de la tradition française en ce pays. Mais la bonne-entente que je veux, c'est la bonne-entente à deux. La bonne-entente debout. Pas une bonne-entente de dupes. Pas une bonne-entente à n'importe quel prix: doctrine de dégradation, où tout notre rôle consiste à émoucher le lion; mais la bonne-entente fondée sur le respect mutuel, sur l'égalité des droits. Et celle-là, j'oserai dire, l'ayant toujours pratiquée, et souvent seuls, cessons donc d'en parler comme si nous avions encore besoin de nous la prêcher ou de la mendier. Mais, comme un peuple libre et comme un peuple fier, ayons plutôt l'air, à l'occasion, d'être en état de nous en passer.

.....

A nos compatriotes de l'autre origine et de l'autre culture, je tiendrais... ce langage que je n'estime ni impertinent, ni audacieux, encore moins injuste: « Nous sommes ici deux races, deux cultures, destinées à vivre l'une à côté de l'autre, à collaborer au bien commun de notre province et de notre pays. Vous, Anglophones, êtes fiers de votre sang, de votre histoire, de votre civilisation; et, pour servir le plus efficacement possible ce

pays, votre ambition est de vous développer dans le sens de vos innéités culturelles, d'être Anglais jusqu'aux moelles. C'est votre droit; et, ce droit, vous avez assez de fierté pour le prendre sans le mendier. Et, certes, ce n'est pas moi qui refuserai de vous donner raison. D'autre part, aussi fiers de notre sang, de notre passé, de notre culture que vous l'êtes des vôtres, nous prétendons que notre droit est égal au vôtre. Nous voulons, nous aussi, nous développer dans le sens de nos innéités culturelles, être Français jusqu'aux moelles; nous le voulons, ni pour des fins uniquement égoïstes ni par orgueil racique, mais pour apporter, comme vous, à notre pays, la modeste contribution de nos forces spirituelles, persuadés, comme vous, toujours, que pareil idéal de vie et pareille volonté ne constituent envers quiconque ni une provocation ni un défi. Et honni soit qui mal y pense ! »

Venaient enfin ces quelques ripostes aux résignés, aux découragés, aux défaitistes:

Le destin est élevé, dites-vous ? Je vous réponds que les peuples catholiques, même les plus petits, ne sont point dispensés d'être grands.

.....

Trop tard ? Passons, Messieurs les dirigeants, autant de temps à faire quelque chose que nous en avons passé à ne rien faire; dépensez, pour le réveil national, pour le redressement de la conscience collective, autant d'activité, autant de millions, autant d'esprit d'organisation et de propagande, propagande de husting, propagande de radio, propagande de journaux, qu'il s'en est dépensé, en cette province, depuis soixante ans, pour nous insuffler les passions insanes de la politique; dépensez autant d'effort, pour nous éclairer et pour nous unir, que vous en avez dépensé pour nous aveugler et nous diviser; et alors, vous pourrez parler de l'apathie populaire...

J'ajoute cette profession d'espérance:

Notre avenir nouveau, la jeunesse la plus intelligente, la plus allante, la plus décidée, le porte déjà dans ses yeux. Voilà pourquoi je suis de ceux qui espèrent. Parce qu'il y a Dieu, parce qu'il y a notre histoire, parce qu'il y a la jeunesse, j'espère. J'espère avec tous les ancêtres qui ont espéré; j'espère avec tous les espérants d'aujourd'hui; j'espère par-dessus mon

> temps, par-dessus tous les découragés. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre Etat français, nous l'aurons; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française. Nous aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage. Les snobs, les bonne-ententistes, les défaitistes peuvent nous crier, tant qu'ils voudront: « Vous êtes la dernière génération de Canadiens français ! ». Je leur réponds avec toute la jeunesse: « Nous sommes la génération des vivants. Vous êtes la dernière génération des morts ! »

Dans l'auditoire, ce fut un beau débridement. Toutes les impatiences, toutes les indignations amassées dans les esprits et dans les cœurs juvéniles, par l'atmosphère déplaisante du Congrès et par les déceptions amères de l'Union nationale, tous ces sentiments trop longtemps contenus explosèrent comme la lave d'une bouche de volcan. Le forum avait envahi l'académie. On vit des allusions où peut-être il s'en trouvait. On en vit même où il n'y en avait pas. Certaines phrases, certains traits qui ne visaient qu'à stigmatiser de vieilles sottises, parurent des flèches vengeresses dirigées contre les régnants du jour. J'ai compris, ce soir-là, jusqu'où peuvent aller les entraînements d'une foule qui n'attend que l'occasion de manifester.

Etais-je plus en forme que d'habitude ? Au début, je me sentais extrêmement las. L'accueil sympathique de mes auditeurs a toujours décuplé mes modestes moyens. Ma fatigue disparut. Je pus tenir le coup jusqu'à tout près de minuit.

Mais j'y reviens: l'effet de ce discours fut surtout un effet de surprise. Il détonnait, détonnait même trop dans l'atmosphère doucereusement euphorique du Congrès. Valdombre [135] le note, à sa façon goguenarde, dans ses *Pamphlets,* no 8 (1er juillet 1937):

> Jusque-là, mes bons petits enfants, les pontifes et les piliers des grandes circonstances, les officiels chamarrés de rubans, éclatants de décorations (même qu'il y en avait de tribus nègres) s'étaient louangés les uns et les autres et, avant la fin du troisième jour, on avait épuisé toutes les cassolettes d'encens et liquidé le vieux stock des sentimentaleries. Jusque-là, mes bons

135. Pseudonyme de Claude-Henri Grignon; voir la note 45 du troisième volume.

> petits enfants, le soleil avait rayonné au fond des âmes les plus obscures et l'on avait consommé l'apothéose de la survivance française... Soudain, ce fut le coup de foudre; puis ce fut l'orage... Les paroles de l'abbé Groulx, de la première à la dernière, demeurent des actes. De là, le coup de foudre dont parlent les gazettes. De là, l'orage qui assombrira la vieillesse de plusieurs gros personnages, clercs et laïques. On devine que les plus illustres ne soient pas encore revenus de leur étonnement et que si jamais ils meurent d'apoplexie, il faudra en tenir l'abbé Groulx responsable.

Effet de surprise, et aussi, dirais-je, besoin irrésistible de crier sa déception, son écœurement, voilà qui explique le comportement de la foule en cette soirée du 29 juin. A certains égards, le mot de Roger Duhamel, dans *La Province* du 14 août, pouvait paraître juste: « discours-torpille ».

Lorsqu'à minuit tout proche, j'abandonne le micro, je me sens proprement épuisé. J'ai soutenu un effort au-dessus de mes forces. Mon col romain mouillé, ma chemise mouillée, ma soutane mouillée m'en avertissent. Rentré au Séminaire, j'aurais aimé me reposer, laisser tomber peu à peu ma tension nerveuse. Des amis m'entraînent dans un petit fumoir. Ils veulent ressaisir, commenter les émotions de la soirée. Il s'en va deux heures quand on me laisse regagner ma chambre. Je dors peu. Le matin, après messe et déjeuner, je rencontre, dans la foule qui babille dans les corridors du Séminaire, Mgr Camille Roy:

— Eh bien, Monseigneur, m'avez-vous trouvé si terrible ?

Réponse diplomatique:

— Mon cher, je n'ai rien entendu. J'étais fatigué. Je me suis couché.

Par bonheur, Monseigneur avait recouvré la voix. Quelques pas plus loin, je croise mon ami, l'abbé Wilfrid Lebon. Il n'était pas au Colisée la veille au soir. De la Beauce, où l'orage l'avait retenu, il m'avait entendu, par le truchement d'un défectueux appareil de radio; à certains crépitements de la foule, il en avait deviné assez pour aviver sa curiosité bien connue. Il accourait à Québec, pour s'informer. Il m'aperçoit fripé, vanné.

— Viens avec moi te reposer chez ma sœur, à Sainte-Marie-de-Beauce.

Je ne suis pas fâché d'échapper aux bonimenteurs et aux fabricants de commentaires. J'accepte. A Sainte-Marie, j'entre dans un foyer familial des plus charmants. Après le dîner, on m'enferme dans une chambre dont on a bien tiré les rideaux. Je dors tout l'après-midi, comme un moine rentré du monde fourbu. Je ne reviens à Québec qu'assez tard dans la soirée. On me montre les manchettes flamboyantes des journaux. Emoi évident et considérable. On me fait part des potins. L'« orage » a laissé derrière lui des échos. J'apprends que, dans la journée — ce trente juin, c'était la journée des jeunes — la jeunesse m'a longuement cherché. Elle avait sa manifestation au Monument des braves. Elle eût voulu m'y entraîner, m'arracher encore quelques consignes. On l'avait renvoyée de Caïphe à Pilate. Personne ne savait où me trouver. Le midi de ce même jour, il y avait banquet solennel au Frontenac pour tous les participants au Congrès. J'y étais naturellement invité. Grand embarras parmi quelques officiels. Le savantissime juge Albert Sévigny, magistrat d'occasion parce que politicien battu, s'était enquis:

— L'abbé Groulx sera-t-il là ? Si oui, point de juge Sévigny.

On m'a raconté que le noble juge ne se sentit pleinement rassuré que lorsque, de ses yeux, de ses propres yeux, il put constater ma place vide. Des bouts de conversation ici et là me révèlent qu'on a surtout retenu, de mon discours, les derniers mots: « la génération des vivants » opposée à « la génération des morts ». Par « génération des morts », j'entendais évidemment une génération de l'esprit plus qu'une génération d'âge. A ce qu'il semble, beaucoup ne l'entendent pas ainsi. Nombre de vieilles gens, et d'autres qui n'ont pas ce motif, tiennent à se coiffer de mon anathème. Moitié dépit et moitié moutonnerie, ce serait à qui se fût rangé dans la confrérie funèbre. Des hommes jeunes, et même fort jeunes, en arrivent à découvrir qu'ils sentent le cadavre. Sur cette première querelle, une autre se greffe. J'ai osé parler d'« Etat français ». J'ai même osé m'écrier: « Notre Etat français, nous l'aurons... » Comme s'il fallait de perpétuels signes de notre infantilisme politique, on a vu, dans l'expression, une déclaration de séparatisme. Au banquet du Frontenac, un évêque pourtant

intelligent, Mgr Yelle, archevêque de Saint-Boniface, a donné dans ce non-sens. Au nom des minorités françaises des provinces anglo-canadiennes, il a mis en garde contre un isolement du Québec. Il va même jusqu'à dire, selon le journal, *Le Canada,* de Montréal (1er juillet 1937):

> Parler séparatisme, ce n'est pas dire des paroles d'encouragement, mais de défaitisme. Je demande à mes frères du Québec de prendre conscience de ce scandale.

M. Duplessis, plus dépité que d'autres, et non sans motifs plausibles peut-être, a porté la santé de la province de Québec. En son éloquence vaseuse, il a trouvé le moyen de dire:

> S'il y avait par malheur quelqu'un qui prêcherait l'isolement — et je sais qu'il n'y a personne de sérieux pour le faire — ce serait restreindre une puissance qui est trop belle et trop grande pour la limiter à une seule région.

La polémique était lancée. On en trouvera la trace dans les journaux du temps. Les uns y allaient de bonne foi — si l'on peut parler ainsi — n'ayant jamais lu une ligne de mes écrits; les autres n'obéissaient qu'à l'hypocrisie partisane. Ils savaient fort bien ce que j'avais toujours entendu par « Etat français »: un Québec aussi souverain que possible, dans la ligne de ses institutions constitutionnelles, et gouverné pour les fins qu'il avait revendiquées en 1867. Mais les politiciens au pouvoir, politiciens canadiens-français à Ottawa comme à Québec, trouvaient si puissant intérêt à me prêter des intentions séparatistes. On noie son chien comme on peut si on le croit nuisible. Et la dénonciation du « séparatisme » masquait si bien toutes les lâchetés devant le centralisme d'Ottawa. Je dois cette justice à Mgr Yelle: m'étant trouvé son voisin à une manifestation du Congrès, je le rassurai sur mon attitude et sur l'Etat français. L'Archevêque de Saint-Boniface me donna raison. Dans un premier-Québec du 2 juillet 1937, de *L'Action catholique,* on peut lire ces lignes:

> L'un des chefs les plus sages et les plus dévoués de la défense canadienne-française dans l'Ouest, qui n'avait pas plus saisi que nous de note séparatiste dans le discours de M. Groulx, mais qui voulait une certitude absolue, après la lecture des journaux et certaines discussions, a obtenu facilement de M. Groulx lui-

même, une interprétation pleinement rassurante. Il en faisait part à un groupe hier soir.

La Presse, Le Canada de Montréal, où n'était plus Asselin, brandirent le fantôme du séparatisme. Quelques hebdomadaires, dont *Le Petit Journal,* s'offrirent le même geste. Le 3 juillet, *Le Droit* d'Ottawa, sous la signature de son rédacteur en chef, Charles Gautier, se porte, lui aussi, à la défense du pauvre « séparatiste ». Louis Francœur se jette à son tour à la rescousse, dans *La Patrie* du 4 juillet:

> Le séparatisme tranché n'a pas eu place au Congrès, et c'est bien à tort qu'on a voulu faire dire à l'abbé Groulx ce qu'il s'est bien gardé de dire.

D'autres journaux, *Le Journal*, le *Franc-Parleur, La Boussole* (10 juillet 1937), *Le Travailleur* de Worcester, E.-U., *La Province*, parleront bon sens. Valdombre, dans ses *Pamphlets* du 1er septembre 1937, reviendra à la charge et prendra la défense du « plus terrible accusé de notre histoire ». Quelques journaux de France avaient fait écho aux propos de nos officiels. Auguste Viatte, dans *Sept*, rétablit la vérité:

> Lorsque l'abbé Groulx parle d'Etat français, le contexte n'implique rien de plus que le renforcement de l'esprit français dans la province de Québec telle qu'elle existe.

France-Amérique (nov.-déc. 1937) publie mon discours en entier. Il y avait donc de quoi me faire prendre assez gaiement les horions d'un nommé Turcotte [136] du *Canada* et de ce pauvre Jean-Charles Harvey dans *Le Jour*. Puis, faut-il tant se désoler de ces humaines misères ? Dieu aime mêler à nos petits succès quelques gouttes d'amertume. Elles nous aident à prendre la mesure de nos pauvres glorioles. Un petit nuage d'une verge carrée obscurcit, sans nulle gêne, le puissant soleil. Que pareille aventure leur arrive, de quoi se peuvent plaindre les nébuleuses que nous sommes ?

---

136. Edmond Turcotte (1898-), journaliste; rédacteur en chef au *Canada* (1934-1937, 1942-1947); délégué du Canada à l'Unesco (1945, 1946); membre du Conseil de l'ONF (1939-1947); consul (1947-1952); ambassadeur depuis 1953.

Hélas, foi croissante au chef !

Cette soirée du 29 juin n'était pas faite malheureusement pour dissiper les faux espoirs de la jeunesse, ni même ceux des aînés. Le salut au « chef », *La Nation* de Québec, bien entendu, y revient. Et ces jeunes gens ne se contentent pas, comme le fait l'un d'entre eux, de m'attribuer le titre de « chef spirituel ». Et pas seulement, non plus, ainsi qu'on le lit dans *Le Droit* d'Ottawa, « l'un des chefs de l'idéal français en Amérique », mais, pour *La Boussole* (10 juillet 1937), « l'homme du Congrès » de Québec incarne le « chef » et la « doctrine ». Roger Duhamel (*La Province*, 14 août 1937) salue le « maître authentique au sein des fantoches qui s'agitent... » Et j'en passe. Il semble que, depuis un, deux ou trois ans surtout, on se soit donné le mot pour accréditer le mythe. Eugène L'Heureux (*L'Action catholique*, 17 septembre 1936) m'aurait voulu au Conseil de l'Instruction publique. Encore plus osée, *La Nation* (14 avril 1938) proposera ma candidature à rien de moins qu'à la surintendance de l'Instruction publique. Vers le même temps, je ne sais plus à quelle date, *Le Soleil* de Québec, rapporte, selon une dépêche de l'Agence Havas, mon élection possible à l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Rodolphe Lemieux. Encore en 1938, Albert Lévesque lance sa collection: *Nos maîtres de l'heure*. André Laurendeau est chargé du premier fascicule, mis en vente en janvier 1939: *L'abbé Lionel Groulx*. Etude, on le pense bien, extrêmement sympathique. André Laurendeau a suivi mes cours à l'Université de Montréal; il a été des Jeune-Canada. Il s'est donné quelque peine pour la rédaction de son travail. Il a même fait le voyage à Vaudreuil pour causer longuement avec ma vieille mère, alors à l'approche de ses quatre-vingt-dix ans, mais restée si lucide.

Dans une retentissante conférence au Cercle universitaire de Montréal, sur « l'Université, école de haut savoir et source de directives sociales », le cardinal Villeneuve me place parmi les « quatre » esprits, rares élus de type universitaire, aux côtés de Mgr L.-A. Paquet, d'Edouard Montpetit et du Frère Marie-Victorin. Choix téméraire qui soulèvera bien des commentaires et

pas moins de jaloux. L'ami Louis-D. Durand, des Trois-Rivières, entreprend de répandre le buste de l'abbé Groulx, sculpté par un jeune artiste de sa région, un M. Cuvelier. Selon *Le Bien Public* qui en publie un fac-similé, le 7 janvier 1937, toutes les jeunesses patriotiques se chargent de la diffusion de ce buste.

Les adversaires font de leur mieux, eût-on dit, pour alimenter, stimuler cette propagande. Une rumeur se propage à l'automne de 1937, venue je ne sais d'où, qu'en hauts lieux, pour se débarrasser de mon gênant petit personnage, l'on aurait songé à m'éloigner du pays. Un voyage en Europe, un séjour prolongé en France serait tout arrangé. D'où vient la rumeur ? Plusieurs y font écho. On peut lire, dans *Le Devoir* du 1er septembre 1937, ces deux entrefilets:

> La rumeur courait ce matin en ville que l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, abandonnerait toutes ses fonctions et œuvres et partirait prochainement pour la France où il se consacrerait pendant cinq années à la grande histoire canadienne. Cette rumeur paraissait vraiment invraisemblable. Interrogé, M. l'abbé Groulx nous dit: — Jamais je n'ai entendu parler de cela. Jamais, reprit-il, je n'ai demandé à partir pour la France et on ne me l'a pas offert pour une période aussi longue. J'ai précisément refusé au mois de juin un voyage aux frais de la princesse, parce que je tenais à prendre part au Congrès d'été, à Québec. Il n'y a absolument rien de fondé dans cette rumeur.

Encore une fois, d'où venait la rumeur ? Y fallait-il voir le fruit mal mûri de quelque intrigue politique auprès des autorités religieuses ? Je n'en sais rien pas plus que je ne me souviens de cette offre de voyage qu'on m'aurait faite, offre fondée celle-ci. Fondée ou non, la rumeur provoqua tout de suite d'énergiques protestations. Valdombre y va de son coup de boutoir dans ses *Pamphlets* de septembre 1937:

> Ç'aurait été si fin d'édifier un congrès « de famille » sans l'abbé Groulx et sans la voix patriotique. Franchement, on devrait récompenser le bel esprit qui imagina ce petit « schème »

de faire voyager un politique qui nous cause tant d'ennuis et de si redoutables palpitations de cœur.

Le journal, *La Boussole* (18 septembre 1937), en sait-il davantage ? Il prend le ton menaçant, sous la plume d'Hermas Bastien:

> ... Nous affirmons qu'en cette année du souvenir, l'ombre sinistre des gibets de 1837 se profile trop nettement en nos âmes pour qu'une autorité, quelle qu'elle soit, ose prendre le risque de nous priver, fût-ce temporairement, pour plaire aux pleutres et aux veules, de celui dont la doctrine galvanise nos courages. Si ce langage n'est pas assez clair, qu'on nous le dise. Nous pourrons sûrement préciser, mais ce sera un signal de consternation dans le royaume des prudes.

L'appréhension des amis subsiste encore en novembre de la même année. A l'inauguration de mon cours d'histoire au Palais Montcalm, à Québec, le 19 de ce mois-là, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste [137] qui me présente, prononce ces graves paroles:

> Nous vous assurons de notre entier dévouement, nous vous promettons de suivre vos directives, et, au besoin, de monter la garde auprès de vous.

L'auditoire saisit parfaitement l'allusion. Je ne le cacherai point, ces chaudes affections de mes amis et compatriotes, amitiés qui vont chez quelques-uns jusqu'à l'adulation, m'ont souvent occasionné des sentiments de vanité, sinon d'orgueil. Pour n'y pas succomber, j'ai eu grand besoin de me rappeler mes trop manifestes limites, le caractère d'ébauche de presque toute mon œuvre écrite, la fragilité de toute vie humaine, facile à briser comme un roseau. Et surtout, j'ai tâché de ne pas oublier la source divine de tous les dons rapportables à Dieu, à Dieu seul comme en la parabole des talents. D'ailleurs, saint Paul, l'un de mes saints de prédilection, me répétera si souvent: « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? »

---

137. Ernest Drolet (1893-1943), avocat; c.r.; échevin; président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (1936-1938).

Jean-Charles Harvey [138]

Un journaliste qui apparemment me veut beaucoup de mal, fait se resserrer les rangs de mes amis. Avec Jean-Charles Harvey, ex-scolastique jésuite, il me faut remonter à 1922. Je ne le connaissais guère auparavant. Cette année-là, il vient d'écrire son premier roman, un roman nationaliste, *Marcel Faure*. Harvey est attaché à la rédaction du *Soleil* de Québec. Craint-il vraiment que sa thèse, histoire d'un grand industriel qui tente l'émancipation économique des siens, le compromette gravement auprès de ses chefs au journal et des gouvernants libéraux ? Il m'écrit en ce sens, m'envoie son roman, et me prie de lui dire loyalement ce que j'en pense. Encombré de besogne, je passe le livre à l'abbé Valmore LaVergne, alors en séjour de repos à Montréal. L'abbé LaVergne griffonne sa critique sur la couverture du livre, recto et verso. Je le cite:

> Rien d'anticlérical, au moins d'une façon précise. Recherche trop accentuée de l'expression voluptueuse. Construction chimérique d'une ville industrielle et d'un système scolaire nécessairement vague. Condamnation en bloc des syndicats ouvriers... Oeuvre qui annonce du talent, mais sans maturité... La thèse est mal pressentie. L'œuvre ne fera pas, je crois, assez de bruit pour tuer son auteur...

J'envoyai à Jean-Charles Harvey ces critiques, m'excusant de ne pouvoir faire mieux. L'abbé LaVergne a prévu juste. Harvey demeure au *Soleil*. Il reste en place et, pour bien servir ses maîtres, combat de son mieux, tout en me couvrant de fleurs au besoin, mes théories nationalistes en mes conférences de ce temps-là. André Laurendeau portera un jour sur Harvey, un jugement assez juste: « un gaillard qui aurait du talent s'il avait un peu de tête ». Mes relations épistolaires avec « Jean-Charles », comme on dit alors, ne reprennent qu'en novembre 1935. Il pose alors sa candidature à la Société Royale; il sollicite mon appui. Ma réponse tarde un peu; il revient à la charge:

> Vous êtes l'un de ceux dont l'adhésion me ferait le plus grand plaisir. Je sais tout ce qui nous divise; je sais aussi tout ce qui

138. Jean-Charles Harvey, voir la note 39 du cinquième volume.

nous unit, et ce qui nous unit est certainement plus fort que ce qui nous divise.

Ma réponse n'a pas dû pécher par manque de franchise. Il m'écrit de nouveau le 25 novembre:

> Je n'aime rien tant que la franchise et la loyauté. C'est pourquoi j'ai toujours eu beaucoup d'estime non seulement pour votre œuvre d'historien et votre pur nationalisme, mais aussi pour votre caractère.

Suivent des considérations sur les rapports du cœur et de l'esprit, sur le droit de l'écrivain à sa propre sincérité, sa sincérité fût-elle celle de l'erreur, sur l'inadmissibilité de la théorie de l'art pour l'art. Je lui réponds, je ne sais à quelle date, n'ayant gardé de ma réponse, que des notes mal griffonnées:

> Je suis d'accord avec vous quand vous écrivez qu'il n'y a point d'art, hors de la sincérité avec soi-même. C'est votre sincérité que je voudrais autre... Je ne demande à nul de nos écrivains ou de nos artistes de viser à l'œuvre catholique. Je voudrais leur voir l'harmonie intérieure qui vient de la foi et qui accorde l'homme, l'art et la vérité. Vous l'admettrez: de là aussi peut venir une sincérité; et de là aussi, peut venir l'art puissant... Quand on a été élevé dans un milieu catholique et qu'on a déjà possédé la foi, on peut avoir le malheur d'en sortir; on ne saurait avoir de raison vraie d'en sortir.
>
> Je n'entends pas donner à ma formule, veuillez le croire, l'accent du moindre reproche. Votre état d'âme ne m'inspire nulle amertume, mais tout simplement de la pitié. Et ne donnez pas, non plus, à ce dernier mot, un sens blessant. Ma pitié, c'est le sentiment du prêtre ou simplement du chrétien qui sait le bonheur de la foi, de la certitude surnaturelle, et qui plaint, de toute son âme, ceux qui n'ont jamais eu cette force et cette paix ou ceux qui, les ayant eues, les ont perdues.
>
> Un autre motif m'empêcherait de vous juger sévèrement. Je songe à la formation religieuse des hommes de ma génération, formation qui, par la faute de maîtres improvisés, resta si superficielle. Il manque à tant de nos catholiques de connaître les grandeurs du catholicisme. On porte son catholicisme comme une robe prétexte, un vêtement de saison, quand il faudrait le porter comme un Dieu intérieur, une déification...
> Laissez-moi la permission de prier pour vous.

Cette fois, j'avais touché, semble-t-il, ce pauvre Harvey au cœur, au plus vif. De sa réponse, j'extrais quelques phrases:

> Je vous remercie de votre lettre si raisonnable, si sympathique et si fermement chrétienne. Comme vous me comprenez bien ! Et comme je vous comprends !
> Mon unique regret est d'être placé, par ma sincérité même, dans une voie différente de la vôtre.

Nous sommes séparés, me dit encore Harvey, « par les trois lettres du mot Foi ». Son attitude religieuse, m'affirme-t-il, n'est pas déterminée « par des causes morales, mais par des causes philosophiques »; sa raison « se cabre contre les dogmes ».

Aurais-je dû prolonger le dialogue ? Un jour que je mettais Mgr Courchesne [139] au courant de cette correspondance, il me dit: « Tu aurais dû continuer. » Peut-être. Mais j'aurai été toute ma vie, un pauvre homme débordé par sa correspondance, immergé dans sa besogne quotidienne.

Jean-Charles Harvey se chargera de rompre lui-même le dialogue. En 1937 il devient directeur du journal *Le Jour*. Qu'était-ce que ce journal ? Qui l'avait fondé ? Quels en étaient les bailleurs de fonds ? Du capital juif ? Du capital anglais ? Ou les deux ensemble ? Il me semble qu'il ait été spécifiquement un journal de parti, quoique de tendances nettement libérales. Un de mes bons amis, Victor Soucisse [140], rend un jour visite à M. Beatty, alors président du Chemin de fer canadien du Pacifique. Victor Soucisse se permet cette observation à propos d'Harvey et du *Jour*:

— Pourquoi vous accolez-vous, vous autres, Anglo-Canadiens, à des hommes qui ne représentent pas cinq pour cent de l'opinion canadienne-française ?

Et M. Beatty de répondre:

— Vraiment, vous ne croyez pas que M. Harvey fait œuvre excellente au *Jour* ?

---

139. Georges-Alexandre Courchesne, voir la note 36 du deuxième volume.

140. Victor Soucisse (1887-1957), conseiller en relations publiques.

Vers le même temps, m'arrive chez moi, au 847 est, Sherbrooke, Léo Pariseau [141]. Pariseau est l'un de ces jeunes qui, les premiers, avec Ernest Gendreau, le Frère Marie-Victorin, se sont jetés dans les carrières scientifiques. Léo Pariseau a laissé une magnifique bibliothèque. Il est alors radiologiste à l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'est un esprit cultivé. Nous nous connaissons peu. Pariseau n'est pas, en religion, un pratiquant. Cependant, ce jour-là, il me confesse qu'il aime fréquenter les églises, aux heures où elles sont vides. A son aise, il peut alors converser avec le Dieu du Tabernacle. Pariseau qui fait comme Péguy, aurait-il connu Péguy ? Il me dit la raison de sa visite. Un certain docteur Longpré [142], un pédiatre de l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'a pris à partie dans *Le Jour*. Pariseau voudrait prendre ma défense contre ce qu'il appelle les « propos infects » du nommé Harvey. Il veut ma permission. Je le remercie de son bon vouloir, mais lui fais observer que j'y tiens assez peu, ma tactique — tactique dont je me trouve bien — ayant toujours été de laisser dire et laisser braire. Pariseau ne l'entend pas de cette oreille pour ce qui est de lui-même:

— Je m'en vais démasquer ce monsieur, me dit-il. J'ai le haut-le-cœur de ces farceurs qui passent leur temps à tournoyer autour des jupons des Sœurs et qui, dans leur petite loge, complotent contre les religieuses. Et je m'en vais exécuter ce M. Longpré dans le *Journal de l'Hôtel-Dieu*.

Je lui demande:

— Mais qui est au fond du journal *Le Jour* ?

— M. l'abbé, je suis allé dernièrement y porter un bout de copie. Je n'y ai vu que des figures de Youpins.

Il semble que *Le Jour* ait été fondé pour combattre principalement, sinon uniquement, le nationalisme. L'indéracinable idéologie enflamme une autre génération. Les capitalistes juifs et anglo-canadiens s'inquiètent. Pour mieux émasculer le nouveau nationalisme et le mettre solidement en veilleuse, Maurice Duplessis vient de le confisquer à son profit. Henri Bourassa, tou-

141. Léo Pariseau, voir la note 96 du quatrième volume.

142. Daniel Longpré (1894-1968), pédiatre à l'Hôpital Saint-Luc et à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Auteur de *L'enfant sain*.

jours en proie à ses scrupules religieux, piétine de son mieux ses propres semences. Dans cette perspective, on aperçoit contre qui les coups seront portés. Je deviendrai la cible habituelle, sinon favorite de Jean-Charles Harvey. Dès le premier numéro du *Jour*, en un article mi-miel, mi-fiel, et sous une manchette de lettres d'un pouce de haut, pour me bien ridiculiser, Harvey annonce: *M. Lionel Groulx, premier ministre.* Il s'agirait d'un projet de la faction Hamel-Grégoire-Chaloult, aidée des Jeunesses patriotes et écolières. De gré ou de force, cette « extrême droite modernisée » aurait résolu de « créer l'Etat français », c'est-à-dire « d'établir la domination de notre nationalité, non seulement sur la politique, par la rupture du pacte fédéral, mais aussi sur l'industrie, la finance, le commerce, et même la manière de penser ». Rien que ça ! Pour étiqueter ce qu'il appelle ma doctrine, Harvey inventera le mot « groulxisme ». Et, pendant toute la durée de son petit journal, très lu par les esprits « avancés », il se livrera avec entrain à son jeu de scalp. Harvey ne s'acquitte pas toutefois de sa besogne sans s'attirer quelques flèches parfois empoisonnées. Les journaux de jeunes surtout le secouent sans façon. Je citerai seulement un article de *L'Hebdo-Laval*, journal des étudiants de l'Université Laval (21 octobre 1938). L'article est signé: Jean-Charles Falardeau [143], qui ne pourrait se relire aujourd'hui, je le présume, sans un sourire. Devenu dans la suite disciple du Père Georges-Henri Lévesque, cette filiation spirituelle, sans nous séparer, ne nous a pas rapprochés. Le collaborateur de *L'Hebdo-Laval* écrit pourtant — je ne cite qu'une phrase qui laisse voir la violence des attaques du *Jour*:

> ... le dernier article où l'homme du *Jour* déblatère injustement sur l'abbé Groulx, a provoqué un même réflexe de pitié sinon de dégoût. On peut penser ce que l'on veut du grand Canadien français qu'est l'abbé Lionel Groulx, on ne peut que trouver suprêmement irritant de le voir bafoué, traité d'orgueilleux, d'imposteur, de toqué, d'aveugle volontaire et de professeur d'insanités par un cloporte comme J.-C. Harvey...

143. Jean-Charles Falardeau (1914-), professeur de sociologie à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval depuis 1943; directeur du département (1953-1961); cofondateur (1960) et encore codirecteur de la revue *Recherches sociographiques*; cours de littérature et de civilisation canadiennes-françaises à l'Université de Caen (1968-1969); écrivain.

Ainsi amis et adversaires s'unissent dans une publicité qui, pour être d'inspiration bien opposée, aboutit au même point.

Un logis et une secrétaire

En 1938 j'atteins mes soixante ans. On s'empare du banal anniversaire pour me tresser de nouvelles couronnes. Un témoignage touchant m'arrive que je mets au-dessus de bien d'autres. Il me vient de la lointaine Alberta. Une souscription * va bon train en 1938, par tout le Canada français. On veut, pour me « venir en aide », me fournir les moyens de me payer un secrétaire. L'appel s'envole jusque dans les écoles albertaines, vers des groupes d'enfants appelés « avant-gardistes ». On leur demande une petite obole, ne serait-ce qu'un sou. C'est bien peu, un sou, leur écrit dans *La Survivance* d'Edmonton, l'oncle Gérard LeMoyne: « Mais ne vois-tu pas que l'abbé Groulx pleurerait de joie rien qu'à voir qu'il y a dans l'Ouest et dans tout le Canada une véritable croisade d'enfants qui paient de leur poche et qui lui aident à faire d'eux 'la génération des vivants' ? » En effet, des sous m'arrivent et des listes d'enfants souscripteurs et une bottée de gentilles lettres. Une fillette m'écrit, entre autres choses: « Jamais nous ne pourrons vous rendre le juste tribut de reconnaissance et d'appréciation qui vous revient. » Salut des petits Albertains ! Il m'alla droit au cœur. Aujourd'hui encore le souvenir ne m'en revient pas sans quelque frémissement en mes fibres les plus profondes.

Une souscription, ai-je dit, battait son plein à travers le Canada français. Nos institutions patriotiques, Société Saint-Jean-Baptiste et autres, en avaient pris la direction. On voulait me venir en aide en mon œuvre historique. Quelques-uns souhaitaient me ramasser une somme d'argent qui me permît de poursuivre plus commodément mes recherches, soit au Canada, soit même en Europe. D'autres voulaient me fournir l'assistance d'un secrétaire. D'autres enfin m'avaient plaint en mes déménagements successifs, des numéros 3716 et 2098 de la rue Saint-Hubert au 847 est, rue Sherbrooke, à la recherche chaque fois d'un logis un peu moins étroit, plus salubre, mieux éclairé. Même sur la rue Sherbrooke, je ne sais plus où loger livres et paperasses dont la

* La souscription portait le nom « Les amis de l'abbé Groulx ».

masse se fait chaque jour plus encombrante. Longtemps toutefois j'ignorai cette battue de souscription qui m'eût mis à la gêne et que j'eusse empêchée. On finit par ramasser une dizaine de mille dollars. Un jour, on vint me l'offrir, me laissant liberté d'en user absolument à mon gré. Je refusai le cadeau. Il me répugnait de paraître *pensionné*, même par les miens, même par mes amis. Puis, je connaissais un peu mes compatriotes; je savais que le jour où l'on me croirait possesseur d'une somme d'argent quelque peu rondelette, une nuée de quêteurs et d'emprunteurs viendraient m'assiéger. Je savais aussi que les $10,000 grossiraient démesurément dans l'imagination des malfaisants. Je ne me trompais guère. Dans son journal, Jean-Charles Harvey parla d'une pension de $100,000 que mes amis m'auraient assurée. On me fait savoir que, dans un récent volume de ses *Mémoires,* le sénateur T.-Damien Bouchard reprend l'antienne fantaisiste. Et il ajoute, ce qui est encore plus fantastique, que cette souscription était destinée à « renverser les libéraux au pouvoir » à Québec. Comme quoi les sénateurs ne sont pas toujours protégés contre l'infantilisme sénile !

Je répugnais moins à une rente ou pension viagère tirée des dix mille piastres. Une tentative de mes amis auprès d'une compagnie d'assurances leur parut inacceptable. Je persistai quand même dans mon premier refus. Les choses traînèrent en longueur. Au bout d'un an, les $10,000 grugés par un administrateur étaient tombés à $8,000. Quelqu'un me fit alors une proposition: « Si l'on vous achetait une maison où loger plus convenablement vos archives et votre bibliothèque ? » La proposition me plut davantage. Et voilà comment, au printemps de 1939, je devins citoyen d'Outremont, au no 261 de la rue Bloomfield. Logis alors vide depuis deux ans et qu'on paya exactement $8,000. Beaucoup de ceux qui m'y virent arriver, ne sachant rien de la souscription de mes amis, spéculèrent, en leur esprit, à qui mieux mieux, sur le haut salaire et sur les opulents droits d'auteur qui pouvaient permettre à un professeur d'université et à un écrivain d'avoir pignon sur rue en l'aristocratique petite cité. Mon entrée à Outremont ne changea rien à mon régime de travail, ni non plus, je l'espère bien, à mes allures et à mon caractère. Mais je me dois de l'écrire ici: si la vie, mes écrits, mes discours,

m'ont valu bien des rebuffades, des incompréhensions, peut-être même des rancœurs, en revanche, combien mes amis m'auront gâté ! Et quels magnifiques témoignages ils m'auront souvent rendus !

On me désirait un secrétaire. Dans ses recherches d'archives, l'historien a grand besoin d'une copiste pour la transcription des documents et même d'un chercheur pour l'aider dans sa recherche. Mêlé à beaucoup d'œuvres, j'avais fréquemment des articles à recopier. Et combien j'aurai été toujours immergé, noyé dans ma correspondance. Ce secrétaire, je finis par *la* trouver, avant même la souscription. Elle me vint en l'année 1937. En 1926, lorsque l'infirmité de ma vieille mère m'obligea à prendre logis, la Providence me fit trouver, au presbytère du Mile End, pour tenir ma maison et prendre soin de la grande infirme, une brave ménagère: femme encore jeune, mais type de la vieille servante d'autrefois qui acceptera sa besogne avec autant de fidélité, de dévouement et de désintéressement que si elle fut la sienne. Pendant plus de trente ans elle me restera fidèle. En 1937 je pouvais m'accorder une secrétaire. Depuis longtemps je la souhaitais et la préparais. Je crus l'avoir trouvée tout d'abord, dans ma petite nièce à moi, une brunette aux yeux noirs et si intelligents. Pendant huit années, de ses huit à seize ans, elle était venue passer ses vacances chez moi, à Saint-Donat. Et quel plaisir, elle y trouvait ! Elle était le serin de la maison. Je répète ici, je crois, des souvenirs déjà recueillis en ces *Mémoires*. Mais tant pis; ils me reviennent avec tant de charme. Dès les premiers jours de son arrivée, à *L'Abitation,* pour amuser l'enfant, nous capturions un levraut. Pour le captif, j'avais confectionné, en broche et en bois, une minuscule cabane que Noëlla avait baptisée: *Villa de Jeannot*. Et elle trouvait son grand amusement à nourrir et à apprivoiser le petit animal. Elle avait l'esprit très éveillé. Mes visiteurs et nous-mêmes prenions le plus vif plaisir à la taquiner. Jamais l'enfant, facile à la riposte, n'échappait une parole irrespectueuse. Pour la distraire, entre mes heures de travail, je me transformais en grand-père; j'en empruntais le ton, la mimique et je lui lisais quelque fable de La Fontaine. Autant que le Bonhomme à *Peau-d'Ane*, elle y prenait un « plaisir extrême ». C'est là que je vis — et avec quel

regret — tout le profit qu'au collège nous aurions pu tirer des fables du Bonhomme si, au lieu de nous en imposer une récitation machinale, exercice de mémoire débité à la course, recto tono, nos professeurs avaient pu nous les lire, à la façon de ces lectures qui dépassent le meilleur des commentaires. Noëlla — elle s'appelait Noëlla Emond [144] — appréciait tout autant la lecture d'Homère, *L'Iliade* et *L'Odyssée,* et celle des meilleures pièces de Corneille, de Racine, des lettres de Madame de Sévigné. Que de fois, le soir, lorsque le temps ne permettait pas la promenade sur le lac, elle m'arrivait sautillante:

— Est-ce qu'on lit ce soir ?

Autre preuve qu'il n'est pas si difficile d'initier un adolescent, une adolescente, à la connaissance des grands classiques. Ses études de couvent terminées à Vaudreuil, Noëlla vint suivre quelques cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. Ce devait être le noviciat de sa fonction de secrétaire. Hélas, un mal de genou cloua sur une chaise longue la pauvre enfant. Je dus me tourner d'un autre côté.

Une autre brunette aux yeux noirs vint à moi: fille de l'une de mes sœurs, Valentine [145], celle qui, au temps de mes vacances de séminariste et de jeune prêtre au foyer, me préparait de si jolis soupers. La nouvelle brunette au teint clair, s'appelait Juliette Lalonde [146]. Depuis quelque temps déjà, sans autre intention que de lui venir en aide, de lui développer l'esprit, je lui passais des livres, lui faisais tenir un journal intime. Noëlla m'ayant dû quitter, je proposai à Juliette de la remplacer. Un éclair dans ses yeux me dit la joie de son acceptation. Elle s'en vint à Montréal. Pendant trois ou quatre ans, elle suivit, elle aussi, quelques cours à l'Université: cours de littérature française et canadienne-française, cours d'histoire du Canada, cours d'histoire universelle, cours de l'histoire de l'art. Débrouillarde, de mains agiles, des mains aux doigts de fée, elle devint, en peu de temps, dactylographe, sténographe. Elle suivit des cours de re-

144. Noëlla Emond, voir la note 98 du deuxième volume.
145. Valentine Emond, épouse de Télesphore Lalonde, voir la note 82 du premier volume.
146. Aujourd'hui Madame Marcel Rémillard, secrétaire à l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

liure, de cuir, d'étain, de cuivre repoussés, de bibliothéconomie; elle put prendre soin de ma bibliothèque, faire un classement de mes livres, de mes fiches, de ma correspondance, me façonner à l'occasion de jolies reliures. Désormais, aux Archives d'Ottawa ou ailleurs, je posséderai ma copiste à moi. A l'avènement du film, nous filmerons ensemble. Ensemble nous ferons de la photographie; nous agrandirons nos microfilms jusqu'à la dimension originelle du document; elle m'en composera des volumes reliés. Plus tard encore, avec la fondation de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de sa revue, Juliette, déjà rompue à ce métier, s'instituera correctrice d'épreuves; elle se chargera de toute l'administration de l'Institut. Aujourd'hui, en 1959, voilà donc vingt-deux ans que la brunette aux yeux noirs est à mon service. Elle aura été ma collaboratrice, mêlée à toutes mes œuvres, à toute ma vie. Elle a subi, sans trop se plaindre, toutes les aspérités de mon caractère, de mes humeurs. Vive, enjouée, le rire facile, les larmes aussi faciles que le rire, un peu Madeleine parfois, mais ardente, résistante au travail, elle s'est donnée à sa tâche avec le dévouement entier, cordial, joyeux, qui, semble-t-il, n'appartient qu'aux femmes. Merveilleux cadeau pour lequel je ne saurais trop remercier la Providence.

Directives

L'aide d'une secrétaire me fait mieux supporter le faix de ma besogne. Besogne, hélas, qui n'a guère tendance à diminuer. A l'automne de 1937 paraît *Directives*, recueil d'articles et de discours qui font suite à *Orientations*. On y trouve quelques chapitres sur l'économique et le national, des conférences à la jeunesse, sur l'éducation nationale, le discours du deuxième Congrès de la Langue française. Le livre ne passe pas inaperçu. Parmi les éloges, relèverai-je, à côté d'appréciations de jeunes, les plus inattendus ou les plus amusants ? Voici d'abord, dans *La Liberté* de Winnipeg, 5 janvier 1938, un article de Berthelot Brunet [147], l'insigne *tapeur* qui venait régulièrement me quêter une couple de piastres, sous le prétexte d'un voyage à Lachine qu'il ne faisait

147. Berthelot Brunet (1901-1948), écrivain; critique et romancier.

jamais, ou pour la publication d'un livre qui n'était pas encore écrit. C'est ce même clochard des lettres qui, pour s'être vu fermer ma porte alors que, grippé, je devais garder la chambre, se retournerait bientôt contre son *tapé* de chaque quinzaine et lui servirait, dans *Les Idées* d'Albert Pelletier, un éreintement en règle. Donc, en janvier 1938, ce cher Berthelot écrit entre autres choses:

> Au fait, M. Lionel Groulx est écrivain plus nuancé qu'on ne le croit d'ordinaire. Nuancé, ainsi que fort intelligent... M. Lionel Groulx nous donne par sa vie laborieuse, sa vie généreuse, sa vie enthousiaste, sa vie dangereuse... il nous donne l'un des plus purs exemples d'un homme, d'un homme véritable que je sache...
> *Directives* nous est un présent d'honneur.

En 1934 ce cher Berthelot m'avait écrit de bien autres éloges, lors de la publication de mon *Jacques Cartier*. Jean-Charles Harvey, dans *Le Jour,* 18 décembre 1937 et autres dates, il fallait s'y attendre, vitupère. Dans *Directives*, il discerne et dénonce une « semence de révolution »: « Pour le bien commun, écrit-il, il importe de détruire certaines théories dissolvantes qui ont fait tant de mal à une partie de la jeune génération. » Harvey s'en prend de nouveau à l'« Etat français », qu'il ne conçoit, cela aussi s'entend, que sous la forme séparatiste; mais il en veut surtout à mes prêches sur l'émancipation économique des Canadiens français. Et voilà peut-être pour éclairer sur l'identité des vrais maîtres du *Jour.*

Au Faculty Club *de McGill*

De ce livre *Directives*, bien accueilli par un public toujours fidèle, je ne retiens que le souvenir d'une rencontre qu'il m'aura value, rencontre plutôt singulière. Dans le temps, elle étonna et amusa à la fois mes meilleurs amis. L'un d'eux, Victor Soucisse, ai-je mentionné plus haut, se donnait beaucoup de mal, en ces années-là, pour effectuer un rapprochement entre Canadiens des deux nationalités. Avec quelques Anglo-Canadiens il avait même fondé un Institut, porteur d'un nom significatif: l'Institut Elgin. *Directives* contenait certains passages d'une franche clarté sur les

relations entre les races, sur les conditions de la bonne entente, sur les légitimes revendications des Canadiens français. L'occasion parut bonne à Soucisse et à ses amis anglo-canadiens d'organiser une rencontre entre l'auteur du volume et quelques chefs de file de la haute société anglaise. Un jour donc m'arrive une invitation à déjeuner au *Faculty Club* de l'University McGill. L'invitation me vient du Dr Charles Colby [148], professeur d'histoire médiévale ou de langues romanes, si je me souviens bien, à l'Université anglaise de la rue Sherbrooke. L'invitation est pour le 25 mai 1939. J'accepte, cela va sans dire. Sur mes relations avec les Anglo-Canadiens et sur mes sentiments à leur égard l'on a édifié tant de légendes. Ceux qui ne peuvent parler de mon étroitesse d'esprit, de mon anglophobie, sans se signer, m'accusent si volontiers de prêcher à mes compatriotes une crainte irraisonnée de l'Anglo-Canadien: crainte qui irait jusqu'à commander, avec l'autre race, l'abstention de tout contact, de tout rapprochement social ou autre. Certes, j'avais dit, recommandé le contraire. Les animosités, la haine, avais-je souvent appuyé, ne mènent à rien. Au lieu de haïr les autres, apprenons plutôt à les aimer. Mais, pour des adversaires de mauvaise foi, était-ce la peine de savoir ces choses ? Et si on les savait, fallait-il en tenir compte ? Précisément, en l'automne de 1937, à l'Ecole de formation sociale de Vaudreuil, à des jeunes qui m'avaient posé la question: « Faut-il entretenir des relations entre les deux races ? », j'avais répondu: Certes, oui.

> ... de par votre qualité d'hommes, de Canadiens, de catholiques. Un ordre humain, international existe; il serait contre la nature de s'éviter, de se haïr. Nous sommes Canadiens, citoyens d'un même pays; nous devons savoir ce qui se passe dans les autres provinces, ne serait-ce que pour nous protéger ou nous défendre. Nous sommes chrétiens et qui plus est catholiques; notre pays attend des solutions que, plus que tous autres, avec les lumières de notre foi, nous pouvons offrir. Des précautions sont à prendre. Gardons-nous d'aborder l'Anglo-Canadien avec un complexe d'infériorité. Abordons-nous sur un pied d'égalité, sur le plan horizontal, sans trop d'illusion. Mais, entre ces limites et ces règles, les échanges de vues ne peuvent être que bienfaisants, avais-je conclu.

148. Charles William Colby (1867-1955), professeur d'histoire (1893-1910); écrivain.

Je vais donc au déjeuner du *Faculty Club* de McGill. Je rencontre là, autour de la table, les grands princes de l'industrie, du commerce et de la finance anglo-canadienne. Ils sont là une dizaine environ:

Morris Wilson, président de la Banque royale du Canada, directeur de la Compagnie Shawinigan, etc.;

Gray Miller, président de l'Imperial Tobacco, directeur de la Banque royale du Canada;

Ross Clarkson, président du Board of Trade, Montréal, gérant général du Royal Trust;

Dr Charles Colby, Highest honors in English and History, '87, McGill University, Ph.D. '89, Harvard University, directeur de la Banque du Commerce et autres grandes institutions d'affaires;

George McDonald, C.A., de McDonald, Currie and Co., Auditors, ancien président des Canadian Chambers of Commerce;

Leslie N. Buzzell, Partner, McDonald, Currie and Co., fondateur du Junior Board of Trade.

Trois Canadiens français se mêlent à ce grand monde: mon ami Victor Soucisse, l'un des fondateurs de l'Elgin Institute; le lieutenant-colonel Henri Desrosiers, mon ancien camarade de l'Académie de Vaudreuil, vice-président de l'Imperial Tobacco; Esdras Minville. Le déjeuner est cordial. L'on m'encadre entre le vérificateur McDonald et le Dr Charles Colby. Tous deux parlent assez correctement le français. Le repas terminé, après une courte présentation, l'on m'invite à prendre la parole. Nous sommes en mai 1939. Des rumeurs de guerre flottent dans l'air, tiennent les esprits en alerte. Heures graves qui, chaque fois, je l'ai observé, émeuvent, inquiètent l'opinion anglo-canadienne. D'avance on veut sonder l'opinion québecoise: en quel sens réagira-t-elle ? Alors afflux de journalistes de langue anglaise; ils viennent quêter des entrevues. Mes amis m'en envoient quelques-uns. Aux yeux de ces hommes n'ai-je pas figure de « chef nationaliste » ? J'en suis persuadé: au *Faculty Club* de McGill, en ce 25 mai 1939, je ne vois nulle autre raison de ma présence là. J'avais demandé qu'on me permît de parler français, ayant trop de raisons de me méfier de mon anglais. Je parle français; un

bon nombre des convives me comprennent; les autres font semblant. Résumerai-je ma petite allocution ? Elle fut toute simple. Ce que veulent les Canadiens français ? Peu de chose, et pourtant beaucoup: *Vivre chez eux dignement.* J'appuie sur ces mots: *Vivre chez eux,* dans un pays qui est le leur, autant, à tout le moins que les pays des autres. *Vivre dignement,* c'est-à-dire avec une certaine somme d'autonomie à la fois *politique, économique, culturelle.* Et je développe ces trois termes, en toute franchise. Pour le reste, mes compatriotes, dirai-je en terminant, n'ont jamais nourri le dessein de jeter la minorité anglaise dans le Saint-Laurent. Ils croient à la cohabitation; ils l'acceptent; mais ils la veulent dans un mutuel respect du droit des uns et des autres.

On m'écoute avec attention, avec sympathie. Des échanges de vues, des commentaires suivent. Comme toujours en ces rencontres, je m'en aperçois, la plupart m'ont peu compris. Les hommes sont si loin les uns des autres quand la langue, la foi, la race, l'histoire les séparent. Nous nous quittons après de chaudes poignées de mains. Un exemplaire relié du pire de mes ouvrages en ce milieu, mes *Directives,* est sur la table. Qui l'a apporté là ? L'ami Soucisse, sans doute. Gravement la plupart des convives — ils ne m'ont pas lu à coup sûr — apposent leur signature sur la première page blanche, au-dessous de cet en-tête:

> Souvenir de la réunion intime du 25 mai 1939 convoquée par l'Institut Elgin en l'honneur de M. l'abbé Lionel Groulx. Faculty Club, University McGill.

Exemplaire que je loge parmi mes livres rares et que je ne fais voir à mes amis qu'avec discrétion, crainte du scandale des prudes.

Derniers travaux de 1937 et de 1938

Jusqu'à la fin de cette période, il était dit que ni ma plume ni ma langue ne se reposeraient. Mes cours d'histoire continuent à Montréal et à Québec. Des jeunes gens, des journaux m'arrachent des entrevues. Je prononce, entre quelques autres, deux conférences: l'une en novembre ou décembre 1937, au Gésu, sur les événements d'il y a cent ans. Je tente une explication de

l'insurrection de 1837. Henri Bourassa a donné sa version quelque temps auparavant. En ma leçon, on veut voir une riposte à Bourassa. Le 3 mars 1938, autre conférence, au Château Laurier d'Ottawa. Je lui donne pour titre « Qu'est-ce donc ?... » En somme, qu'est-ce donc que j'ai dit, écrit, prêché depuis vingt ans ? Précisions toujours opportunes en un monde où la *comprenure* est courte et si rare, et la déformation si intéressée. Je note encore deux articles ou deux comptes rendus de volumes que je ne puis refuser à des amis, l'un sur *L'Accalmie* de Léo-Paul Desrosiers, « Durham et son époque » (*Le Devoir*, 24 et 25 janvier, 1938); l'autre, sur *Notre problème politique* de Léopold Richer (*Le Devoir,* 1er octobre 1938).

En ce même temps-là un vrai bonheur m'arrive. J'ai connu à Paris, au cours de ses études à l'Institut catholique, l'abbé Victor Vincent [149], devenu supérieur du Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke. J'ai déjà prêché, en ce Séminaire, des retraites de vocation aux collégiens. Le Supérieur m'invite à prêcher à ses professeurs leur retraite d'entrée (14-18 septembre 1937). Pour rien au monde, sans expérience de ce côté, je ne me fusse risqué à des retraites aux prêtres du ministère paroissial. Une seule fois, sur invitation précise, j'accepterai de prendre la parole au début de journées d'études sacerdotales. Mais mon expérience acquise à Valleyfield, la direction des jeunes gens, direction pratiquée pendant douze ans, me rendaient plus hardi. J'accepte l'invitation. Que j'ai aimé ce ministère ! Que j'aurais souhaité le pratiquer plus longtemps ! surtout dans les dernières années de ma vie, si la maladie n'était venue m'assaillir. Prêcher à des confrères, c'était, pour moi, grâce suprême, faire acte de vrai prêtre. Au milieu de travaux qui me paraissaient si profanes, il m'était donné de parler de Dieu, de l'Eglise, des âmes, et ce, à des prêtres-éducateurs, investis, je l'ai toujours pensé, du plus haut et du plus magnifique ministère. Quoi de plus grand dans l'Eglise que de former l'élite chrétienne, se faire les pourvoyeurs des grands séminaires, des noviciats de religieux,

149. Victor Vincent (1889-), ptre; p.d.; supérieur du Séminaire de Sherbrooke (1930-1940); membre du Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec (1928-1938); principal de l'Ecole normale N.-Dame du S.-C. de Sherbrooke (1942); retiré à Sherbrooke.

lancer tant d'apôtres à travers le monde ! De ces retraites de prêtres-éducateurs, j'en prêcherai quelques autres, dans la suite, à Montréal, à Rimouski, à Valleyfield. Je prêcherai aussi à de grands séminaristes, à Rimouski, à Sherbrooke. Chaque fois je vivrai des jours d'exaltation, de contentement inoubliable.

Vers ce même temps, un autre projet me hante. Je souhaiterais mettre plus d'esprit religieux dans notre Université de Montréal, tout particulièrement en son corps professoral. En notre chère Université, combien de fois ai-je déploré qu'avant tout perfectionnement ou tout agrandissement, l'on n'ait commencé par y bien loger le Bon Dieu. Au lieu de cette pièce si pauvre, aménagée pour un autre et un tabernacle de fortune, que n'a-t-on parachevé, à tout le moins, la petite chapelle de l'hôpital universitaire, restée en plan, je crois, tout comme l'hôpital ? Ou encore, puisque l'on a trouvé le moyen d'édifier à grand prix ce que l'on appelle le « centre social » pour les étudiants où il y a chapelle, il est vrai, que n'a-t-on bâti d'abord le logement du Père ? Bien des épreuves auraient été épargnées à l'institution, ai-je souvent pensé, si, dans les fondements, l'on avait mis plus de foi. Vers les années '37, assisté de mon ami, Arthur Léveillé [150], doyen de la Faculté des sciences, nous essayons tous deux d'organiser une retraite fermée pour les professeurs. Hélas, nous rencontrons rien moins que de l'encouragement. Une quarantaine de professeurs s'inscrivent. Le soir de la rentrée, à la Villa Saint-Martin de Cartierville, à peine, pendant trois ou quatre ans, dépasserons-nous le chiffre fatidique de treize. A la fin, les autorités de la Villa se lassent. Notre retraite, nous font-elles observer, prend la place d'une autre pour professionnels, celle-ci beaucoup plus fréquentée. A l'eau le beau projet ! Nous nous y étions attachés, pas seulement pour la retraite elle-même, ni pour l'approfondissement que chacun en pouvait attendre de sa vie religieuse, mais pour les rencontres qu'elle nous offrait, pour de précieux échanges de vues, pour l'ébauche, espérions-nous, d'un relèvement de la vie spirituelle dans l'Université.

150. Arthur Léveillé (1897-1947), mathématicien; professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal (1931-1947). Epoux d'Ernestine Pineault (pseudonyme: Joyberte Soulanges).

Longtemps ce projet me hantera l'esprit. En 1947, fin de juin, j'écris pour le journal *Notre Temps*, un article sur « Notre problème religieux ». L'article ne tombe pas tout à fait à plat. Le Dr Frappier [151], de l'Institut de microbiologie, m'écrit un mot de félicitation, pour me dire: « Un coup de barre s'impose. Une évolution également de haut en bas ! » Le 22 août 1947, je lui fais part d'un autre projet qui me tient à cœur:

> J'eusse beaucoup aimé causer avec vous de tout ce problème [problème religieux]. Pas plus que vous je ne me cache qu'il intéresse au plus haut point notre monde universitaire, et en particulier, nos professeurs. J'aurais voulu surtout vous entretenir d'un projet qui me hante l'esprit depuis longtemps: projet de réunions annuelles d'universitaires, comme il s'en fait, pendant les vacances, en d'autres pays, réunions où l'on cherche, pendant deux ou trois jours, en même temps que le raffermissement de sa foi, les meilleurs moyens de faire œuvre, dans son milieu d'universitaires catholiques. Ne vous semble-t-il pas que le souci religieux nous préoccupe trop peu dans notre enseignement et dans notre comportement à l'égard des étudiants ? J'en dirais autant du sens de nos responsabilités à l'égard de notre peuple. Je me demande même si, abstraction faite de quelques discours ou formules officiels, discours et formules qui partent des lèvres plus que de l'esprit, nous songeons parfois à ces responsabilités. Universitaires catholiques, c'est là, pour nous, hélas, je le crains, plus une étiquette, une enseigne, qu'une formule de vie... Sans recourir à cette formule [formule de la retraite fermée] qui peut effrayer quelques-uns, le projet d'une réunion préliminaire de quelques professeurs de nos trois universités catholiques et françaises, pour les fins dont je vous parlais tout à l'heure, ce projet serait-il opportun et réalisable ? Je vous donne mon idée, cher monsieur Frappier, pour ce qu'elle vaut. Je ne suis plus à l'âge des grands desseins. Et j'en ai sur le dos plus que je n'en puis porter. Mais je m'en voudrais de ne pas m'ouvrir de ces idées aux hommes de cœur et de foi, tellement il me paraît anormal que nos universités servent si

151. Armand Frappier (1904-), médecin; directeur des laboratoires de l'Hôpital Saint-Luc (1933-1945); professeur à la Faculté de médecine; fondateur, directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène depuis 1938; fondateur et doyen de l'Ecole d'hygiène (1945) de l'Université de Montréal; membre de divers comités consultatifs internationaux sur les recherches médicales. Médaille d'argent de la SSJB de Montréal (1972).

peu le catholicisme dans notre pays. Si nous croyons aux vertus du catholicisme dans la vie d'un peuple, nos institutions d'enseignement supérieur seraient-elles les dernières à justifier leur existence et les sacrifices de toute sorte qu'elles exigent ?

Sur ces responsabilités des professeurs d'université catholique, je reviendrai assez fréquemment, en particulier dans mon panégyrique de saint François de Sales, à la fête patronale de notre Faculté des lettres. Je ressaisirai la question dans *Rencontres avec Dieu*, retraite que je prêcherai en 1955, à nos universitaires. Puis-je le confesser sans que l'on y perçoive la moindre pose ? Combien ces incursions dans le domaine religieux me rendaient, ce me semble, à ma vie normale. Parmi les éloges qu'on m'a souvent décernés, il en est deux qui m'ont toujours particulièrement agacé: celui de « maître » et celui d'« historien national ». Qu'est-ce qu'un « historien national » ? Un historien reconnu comme sien par toute la nation ? Ou un historien d'intention nationale ou patriotique ? Dans mon cas, j'estime que les deux sens expriment une fausseté. Une observation cependant m'a toujours grandement plu: celle où l'on a bien voulu reconnaître, qu'en toutes mes démarches, écrits ou discours, je n'aurais jamais oublié ni ma qualité, ni mon caractère de prêtre.

Voilà ma vie de ce temps-là. Encore une fois, comment ai-je pu tenir ? Je n'en sais rien. Faire face à la fois à deux besognes m'est heureusement assez facile. Un sujet d'article, de discours ou de conférence m'est-il proposé ? Aussitôt, malgré moi, mes méninges entrent en travail. Les idées, parfois cocasses, affluent. Je les note, telles qu'elles m'adviennent, en leur forme précise ou imprécise, avec l'illusion, le plus souvent, qu'elles portent leur meilleur vêtement, celui que l'esprit plus ou moins en fièvre leur a trouvé. Cette pratique, je m'y adonne, même pendant la nuit. J'ai toujours, près de mon lit, un crayon ou un stylo, des pages blanches. Un sujet quelconque vient-il à m'assiéger, m'obséder ? J'allume ma lampe, j'écris. Seul moyen, l'expérience me l'a si bien appris, de me libérer de l'obsession qui ne me lâchera plus, m'empêchera de dormir. Ces pensées cueillies au vol vont ensuite, au fil des jours, s'engraisser, s'enrichir de toutes mes lectures, de celles-là mêmes apparemment les plus éloignées du sujet. Eclairs jaillis au cerveau l'on ne sait comment. Ainsi pendant

des jours, mes notes, des développements entiers parfois, s'aligneront à la suite, sans ordre, ébauches plus que morceaux finis. L'heure venue de rédiger tout de bon, je trouverai là plus de paille que d'or, sans doute. Beaucoup de ces matériaux s'en iront aux rebuts. N'importe, pour la charpente, pour l'œuvre, tout le bois est là. C'est l'heure de l'architecte. Je ne m'en fais point. Dans un autre éclair, pendant le jour, parfois pendant la nuit, — car, avec le Père Gratry, dans ses *Sources* je pense, je crois au travail mystérieux du subconscient aux heures de sommeil, — le plan, l'ordonnance me saute à l'esprit. Je n'ai plus qu'à écrire.

Crise de fatigue

Donc je viens de vivre une période d'un labeur extrêmement intense. L'arc trop bandé allait-il se rompre ? Un art, entre bien d'autres, m'est resté inconnu: l'art de savoir refuser. J'appris que le plus lourd dans la vie n'est pas la besogne régulière de chaque jour, l'accomplissement du devoir d'état, mais bien plutôt les à-côtés, les tâches marginales dont les amis s'ingénient à vous surcharger: discours, articles de journaux et de revues, examens de manuscrits, et surtout les immanquables préfaces dont j'aurai écrit, je crois bien, pas loin d'une centaine. Mes conférences d'histoire canadienne à Québec m'ont entraîné à quelques extravagances. D'ordinaire je prends le train la veille; l'après-midi de mon arrivée là-bas et le lendemain, je les passe à travailler aux Archives si riches du Séminaire dont l'abbé Maheux [152] m'ouvre la porte le plus généreusement du monde. Le soir, après ma conférence, invariablement, l'on me réserve une rencontre d'amis, voire parfois de jeunes prêtres, de jeunes religieux qui me désirent questionner sur toutes sortes de problèmes. Ces rencontres durent jusqu'à minuit, l'heure de mon train. A cinq heures du matin, après un sommeil écourté et plus ou moins profond, je me retrouve à Montréal pour reprendre ma tâche. Au printemps de 1938, je reviens de la capitale dûment grippé. Mais je n'ai pas de temps à perdre. Je veux me guérir tôt, par un remède énergique: une intervention de *M. Purjon.* Mon médecin, le Dr Charles Saint-Pierre, acquiesce difficilement. Sur son conseil,

152. Mgr Arthur Maheux, voir la note 53 du troisième volume.

je ne m'administre qu'une dose réputée bénigne. J'y attrape une syncope, la première de ma vie. Et me voilà condamné au lit, puis à la chambre, tous mes ressorts rompus. Fin d'avril, aussitôt les beaux jours revenus, mon ami Henri Groulx me transporte à Vaudreuil, à ma petite maison de campagne. Dans le cercle de mes proches et de mes amis, on me croit un homme fini. Marcel Hamel, qui me rend visite, me trouve la mine définitive d'un vieillard et l'écrit dans *La Nation.*

Pronostic prématuré. Ces affaissements nerveux — j'en connaîtrai deux ou trois en ma vie, un à Rome même et à la veille de mon examen en théologie — ont ceci de particulier qu'ils m'affectent peu le moral. Je ne suis pas de tempérament à broyer du noir, à me repaître de la mélancolie romantique. Un jour j'écrirai ces lignes qui manifestent ma foi invincible en l'action, en la Providence: « Nous nous fatiguons. Nous nous décourageons parfois. A quoi bon tant parler, tant écrire, tant semer ? Et cependant n'y aurait-il qu'un grain, qu'une graine qui consentît à germer, aurions-nous perdu notre temps ? La nature nous donne l'exemple d'une semence à prodigalité infinie. Un arbre jette au vent ou à ses pieds assez de graines pour repeupler la forêt. Semence souvent tombée pour y pourrir. Un jour pourtant, une graine lèvera quelque part, parmi les arbres morts pour perpétuer, propager une espèce. »

Au milieu de l'été, quoique toujours convalescent et débile, j'entreprends une refonte et une réédition d'*Une Croisade d'adolescents*, refonte que je souhaitais depuis des années, tant me faisait peine l'édition de 1912, écrite je ne sais comment, en style de collégien. En septembre, je pourrai reprendre mes cours à l'Université. Cet arrêt forcé mettra fin à une période de ma vie. Un surmenage de dix ans m'avait valu cet écroulement de santé. Devrais-je l'écrire ici ? Au milieu de mes courses, de mes travaux, de mes dépenses de plume et de parole, une inquiétude sourde qui allait parfois jusqu'à l'angoisse lancinante, n'avait cessé de me miner. J'ai dit les espoirs, les appels de la jeunesse de mon temps. Pourquoi m'a-t-elle accordé si grande, si entière confiance ? Il y avait de la misère au plus profond du cœur des jeunes, une misère poignante, trop longtemps prolongée. Période de chômage où l'amour du travail, le talent ne servaient à rien. Trop de carrières,

trop d'avenues fermées devant cette génération qui accédait à la vie. Dans la grand-ville on battait la semelle, au bec une cigarette plus mâchée que fumée. L'avenir prenait figure d'une porte de fer, sans la moindre ouverture, close inexorablement. Et c'est cette jeunesse qui, pour s'arracher à son désarroi, cherchait elle ne savait trop quoi ni qui: une recette, un remède contre la maléfique époque, une doctrine pour en sortir, pour en empêcher le retour, un libérateur, un chef, quoi ! Si déçue, après 1935, elle ne savait plus où se tourner. Pourquoi m'a-t-elle tant demandé ? Elle a cru que je serais le guide dans le tunnel noir; que chef, je pourrais l'être, pas seulement dans l'ordre de la doctrine, des idées, mais encore de l'action, et même pour quelques-uns, de la politique. Foi naïve, excessive, foi aveugle, que je ne me rappelle pas sans un serrement de cœur. Pouvais-je répondre à si anxieuse attente ? J'en rends grâce au Bon Dieu: aucun enthousiasme, aucun emballement de la jeunesse ou de mes amis, nul des encens qu'on me fit brûler sous le nez ne m'ont, à aucun moment, ravi la conscience de mes limites, je dirais volontiers de mes misères. Né peut-être pour la pensée, pour le travail de cabinet, je crois, plus que pour l'action, rien, dans mes occupations ni dans mes études ne m'avait préparé à un rôle sur la grande scène publique. Surtout ne me sentais-je ni la vocation ni l'inclination à un rôle politique, fonction d'ailleurs interdite à un prêtre dans notre conjoncture religieuse. Mon seul mérite, s'il faut m'en prêter un, ce fut tout au plus d'avoir ressenti plus que personne peut-être, à l'époque, la détresse de la jeune génération et ce fut encore, toute ma vie, d'avoir souffert, et souvent de façon aiguë, du mauvais sort fait à notre petit peuple en son pays: misère politique, misère économique, sociale. De là ces élans, ces ressauts, presque ces révoltes qui m'ont jeté dans la mêlée plus que je ne l'aurais voulu. De là ces frémissements, ces cris du cœur qui secouent, soulèvent parfois mes écrits et mes discours. Un jeune de ce temps-là, Jean Vallerand [153], dans *Le Quartier Latin* (28 janvier

153. Jean Vallerand (1915-), musicien; journaliste; critique musical (1941-1947); secrétaire général du Conservatoire de la province de Québec depuis 1942; professeur à la Faculté de musique de l'Université de Montréal; critique musical au *Devoir* depuis 1949; chef d'orchestre et compositeur; conseiller culturel de la Délégation du Québec à Paris; directeur de la formation aux Affaires culturelles du Québec (1971).

1938), définissait justement, ce me semble, et avec non moins d'illusions que trop d'autres, mon rôle auprès de ma génération:

> Notre inquiétude réclamait un message d'espoir: l'abbé Groulx nous a apporté ce message... L'abbé Groulx n'a pas apporté aux jeunes qui réclamaient de lui des directives, des conseils, le sec exposé d'un système, il a légué le message vivant de son cœur de catholique et de Canadien français...

Mes ambitions s'arrêtaient là. On connaît le beau vers dont Virgile pare Enée s'engageant dans un combat décisif:

Attollens humero famamque et fata nepotum

« Il charge sur ses épaules la gloire et les destins de sa postérité. » Non, je n'ai jamais ambitionné si haute tâche. Et le sentiment de mon impuissance devant la foi, l'espérance démesurées d'une génération, tout cela joint à la pensée du vide funeste qui, par l'absence du chef attendu, dévasterait les esprits, tout cela, dans le temps, il me faut l'avouer, m'a fait souffrir au-delà de ce que j'en puis dire. Souffrance qui a même jeté, dans ma vie, le mot ne me paraît pas trop prétentieux, une part de tragique.

Heureusement une autre génération allait venir qui m'enseignerait l'humilité. La popularité, la réputation des hommes ou des prétendus chefs tient à peu de chose. Elle dure ce que dure la mode des chapeaux de ces dames: l'espace d'un printemps.

Automne 1959

Index

A

Abitation, L', 211, 355
Abitibi, région, 312
Académie canadienne-française, 298
Académie des sciences morales et politiques, 345
Académie des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, St-Boniface, 30, 31
Académie française, 153, 335 ; prix de l', 147-148
Acadie, voyage en (1915), 210-212 ; enseignement français, 70 ; histoire de Lauvrière, 88 ; mission de Caix, 103
Acadie louisianaise, 153, 157, 162 ; voir Louisiane
Acadiens, patrimoine des ancêtres, 211 ; personnages de roman, 210-215
Acadiens louisianais, 166 ; origine, 158 ; population, 163-164 ; problème des Noirs, 159
Accalmie, L', de Léo-Paul Desrosiers, 362
Achard, Eugène, 226-227, 230
Acte constitutionnel (1791), 131, 241
Acte de l'Amérique britannique du Nord (1867), 131-132
Acte de Québec (1774), 131, 236, 241, 259, 292
Acte du Manitoba (1870), 314
Action canadienne-française, L', revue (Montréal), 41
Action catholique, L', journal, 212, 215, 216, 232, 243, 244, 249, 250, 256, 267, 270 ; 25e anniversaire, 251 ; premier-Québec, 343
Action française, L', mouvement (Montréal), 88, 189, 321
Action française, L', revue, 9, 11-12, 13, 14, 19, 41, 47, 107, 201, 214, 239, 245, 288-289 ; enquête sur la Confédération canadienne, 19-20, 45 ; sur « Notre avenir politique », 45, 283 ; lettre du Manitoba, 22-23 ; mots d'ordre, 255 ; départ du directeur, 131, 267 ; fin de *L'* (1929), 39, 271, 272
Action française, L' (Paris), 97

Action libérale nationale, 230, 249 ; historique, 301-329 ; origines, 302 ; programme de restauration sociale, 306-309, 317 ; attitude de Duplessis, 311 ; coalition Duplessis, 317-318 ; déception, 325-329 ; rupture, 319 ; échec, 322, 327
Action nationale, et action catholique, 287-288
Action nationale, L', revue, 184n, 192, 201, 260, 261, 288 ; historique, 271-273 ; articles, 234-235, 259 ; enquête, 259 ; chronique régulière, 261 ; cours d'histoire, 267 ; manifeste de la jeune génération, 276 ; portrait de Duplessis, 309-310
Action universitaire, L', revue, 233
Affaires, Les, revue, 169
Affaires étrangères de France, ministère des, 103
Afrique, 144, 160
Agence Havas, 345
Ageorges, Joseph, 97
Agriculture, 39 ; histoire de notre, 168-169, 252, 308 ; ministère de l', 208
Albert-Petit, A., 149
Alberta, 185 ; lois scolaires, 34 ; témoignage touchant, 353
Album-Souvenir de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Paincourt, Ontario, 177
Alès, Adhémar d', s.j., 95
Alleghanys, 160
Alliance réformiste (1841-1848), 37
Almanach de la Langue française, 286
Alonié de Lestres, pseudonyme de Lionel Groulx, 212, 239
Américains, prestige des, 99
American Express, 129
Amérique du Nord, 19, 97, 99, 131, 158, 160, 161, 215, 220, 222, 247, 258, 286, 293, 337, 340, 345 ; « Notre mission de Français en — », conf., 261 ; destin, 160-161
Amis de l'abbé Groulx, Les, souscription, 353-355
Amis du livre français, 101
Amitié franco-canadienne, réunion d', 95
Amitiés catholiques françaises à l'étranger, 150
Anglais ou Anglo-Canadiens, 42, 43, 350, 358 ; et Français de France, 105-106 ; fait français, 132, 133-134, 247-248, 305, 338-339 ; opinion Duncan McArthur, 44 ; drapeau fleurdelisé, 323, 324 ; et guerre, 360
Angleterre, 136 ; son attaché auprès du Vatican, 130, 135-136 ; et affaires de l'Église, 137
Anglo-Saxons, À quoi tient la supériorité des, de Le Play, 108
Antilles françaises, 163
Antoniutti, Ildebrando, délégué apostolique au Canada, 135
Apostasies, 85
Appel de la race, L', roman, 153, 210, 239, 243 ; réédition, 214
Archambault, lac (Saint-Donat), 211
Archambault, Joseph-Papin, s.j., 228 ; directeur de l'École sociale, 307 ; pseudonyme : Pierre Homier, 272
Archambault, Paul, 108
Archevêché de Montréal, ses archives, 19, 235

Arles, Henri d' (Henri Beaudé, ptre), 14, 88, 102
Ars, village d', 72-73, 77
Arthabaska, pèlerinage LaVergne, 198-200 ; collège, 198
Artus, Louis, déjeuner chez, 92-94, 115, 119
Asie, 144, 160
Asselin, Olivar, 49, 344 ; directeur du *Canada*, 216, 290 ; du *Nationaliste*, 199 ; de *L'Ordre*, 222, 259 ; président SSJB, 186 ; influence, 304
Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario, 173, 264
Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), congrès à Montréal, conf., 259
Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (ACJC), 33, 239, 297 ; pétition : bilinguisme, 186 ; à la tombe de LaVergne, 198 ; soirée de refrancisation, 252-253 ; et Jeune-Canada, 284, 288 ; cercle l'abbé Groulx, 259 ; présidents, 142n, 308n ; manitobaine, 25, 26n
Association catholique de la Jeunesse française (ACJF), 95, 108 ; congrès national (1909), 141, 142
Association catholique des Voyageurs de commerce (ACVC), 304 ; conf., 260
Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, 25, 26
Association du Crédit social du Canada, 198n, 320
Atlantique, l', 157, 160, 161, 276
Aubry, commandant (Louisiane), et immigrants acadiens, 164
Au Cap Blomidon, voir *Cap*
Auclair, Élie-J., ptre, 204
Autonomie provinciale, 329
Au vent du large, de J.-L. Gagnon, 296
Avenir du Nord, L', journal, 204
« Avenir politique, Notre », enquête de l'AF, 45, 283

B

Baby, collection, 231
Bagot, Charles, sir, gouverneur, 43
Banque du Commerce, 360
Banque royale du Canada, 360
Barbeau, Marius, 227
Barbeau, Victor, 297-298, 300
Baril, Georges, médecin, 142
Barrault, Serge, éloge de L.G., 150-151
Barreau de Québec, Jeune, 239, 240, 242, 244, 245, 246, 249
Barrès, Maurice, 270
Bas-Canada, régime oligarchique, 44 ; incurie gouvernementale, 168 ; histoire parlementaire, 209 ; événements de 1837, 235
Bastien, Hermas, 204 ; *Conditions de notre destin*, 261, 288 ; secrétaire de la Ligue d'Action nationale, 272 ; défense de L. G., 347
Bâtisseurs de pays, de J.-E. Laforce, 311n
Baudrillart, Henri-Marie-Alfred, cardinal, recteur de l'Institut catholique de Paris, 70, 71

Bauffremont, Prince et duc de, 102
Baumann, Émile, 67, 93 ; et l'école catholique, 72 ; dédicace, 72n ; biobibliographie, 72n ; réception, 87-92 ; portrait, 72, 89-92 ; sa vie de saint Paul, 89-90 ; éloge de *Thérèse de Lisieux*, 90-91 ; éloge du *Français au Canada*, 149
Bazin, René, 61, 62, 63, 97, 124, 125 ; romancier, 104, 107 ; son style, 105 ; dîner, 104, 105-106
Beatty, Edward Wentworth, 350
Beaubien, Louis de Gaspé, 13
Beauce, 341
Beaudin, Dominique, Jeune-Canada, 281
Beauharnois, 161, 252
Beaulieu, Émery, avocat, 49
Beaulieu, Paul, avocat, 280n ; éloge d'*Orientations*, 231-232
Beaupin, Eugène, ptre, prélat, 150
Beaupré, Victor-Elzéar, programme de restauration sociale, 308
Beauregard du Colombier, Gérard de, 97
Bédier, Joseph, 125
Bégin, Émile, ptre, éloge d'*Au Cap Blomidon*, 212-213 ; pseudonyme : Hervé Griffon
Bégin, Louis-Nazaire, cardinal, 173, 316
Béique, François-Liguori, avocat, 12, 17, 167 ; reproches à L.G., 16 ; assemblée Jeune-Canada, 282
Belgique, 74, 91, 131
Béliveau, Arthur, archevêque, 23-24, 29
Bellefleur, Lucienne, personnage de roman, 215
Belloc, Hilaire, 119
Belzile, Thuribe, 216, 222, 232 ; Jeune-Canada, 212, 281, 285 ; *Nos déficiences, conséquences, remèdes*, 286
Bennett, Richard Bedford, 251, 274
Benoît, Dom Paul, biographie de Mgr Taché, 315
Béret, Le, journal, 270
Bernard, Harry, 272
Bernier, Alfred, s.j., écoles du Manitoba, 218
Bernier, J.-Alfred, 224
Bernier, Joseph, avocat, député de Saint-Boniface, et question scolaire, 33
Bernier, Noël, avocat, 26, 28, 33
Bernier, Pierre-Thomas, sénateur, 218
Bernoville, Gaëtan, 108, 109
Bertrand, Camille, éloge d'*Orientations*, 231
Bertrand, Louis, portrait, 93-94 ; présent au Congrès de la Langue française (1937), 335
Bérubé, dit Pellerin, Jean, héros de roman, 211, 215
Bibliothèque ambrosienne de Milan, 139
Bibliothèque municipale de Montréal, 207
Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal, 207
Bibliothèque vaticane, aucune documentation canadienne, 136, 144-145
Bien public, Le, journal, 204, 222, 225, 232, 236, 260, 273n ; facsimilé du buste de L.G., 346
Bienville, Jean-Baptiste Le Moyne de, 157
Big Point (Grande-Pointe), 173
Bigo, abbé, ptre, 97

Bilinguisme, 276, 277, 278-279 ; scolaire, 254
Blancs, les, et le problème des Noirs, 157, 159-160
Blé, culture, 24-25
Blé qui lève, Le, roman de René Bazin, 104
Bloc populaire canadien, 233, 295, 303
Bloomfield, 261, avenue (Outremont), achat de la maison, 354
Bloy, Léon, 237
Board of Trade (Montréal), 360
Bonaparte, Napoléon, 121
Bonenfant, Jean-Charles, « génération de vieillards », 269-270
Bonne-entente, 338-339, 359
Bonne Parole, La, revue, 261
Bordeaux, Henry, 89
Borden, Robert Laird, sir, assimilation des Canadiens français, 132 ; cabinet, 244 ; marine, 188
Boston, 161 ; conférence, 261
Bostonnais, 157
Bouchard, Paul, 250, 293, 295 ; portrait, 289, 291, 295
Bouchard, T.-Damien, 208 ; commande ouvrages Groulx, 209 ; antienne fantaisiste, souscription, 354
Bouddhisme, 113
Bourassa, Henri, 41, 142, 188, 190, 244, 270 ; idole de la jeunesse (1899-1900), 184-185 ; au parlement de Québec, 187, 188 ; questions scolaires, 185 ; fondateur du *Devoir*, 187, 188 ; équipe —, 318, 327 ; insurrection de 1837, 362 ; influence, 304 ; évolution d'esprit, 183, 188, 189, 195, 248, 293, 304, 352 ; famille, 76
Bourgeoys, Marguerite, article et brochure, 48
Bourne, Francis, archevêque, 41
Boussole, La, journal, 335, 344 ; salut au « chef », 345 ; défense de Groulx, 347
Boyer, Onésime, ptre, 174, 176
Brassier, Jacques, pseudonyme de Lionel Groulx, 261 ; chronique à *L'Action nationale*, 273
Bressolles, Adrien, ptre, Institut catholique de Paris, 70
Briand, Aristide, socialiste, 117
Brisson, ptre sulpicien, 82
Britanniques, prestige des, 99, 131
British Museum, journaux du, 236n, 259
Brodeur, Louis-Philippe, juge, bill remédiateur (1896), 34
Broglie, duc et duchesse de, 101, 102 ; Maurice de, 101n ; Louis-César de, 101n
Brouillard, Carmel, o.f.m., 236-237 ; parallèle Chapais-Groulx, 293
Brown, E.K., article, 40-47
Bruchési, Napoléon-Paul, archevêque de Montréal, 142, 151 ; voyage à Rome, 36
Brunet, Berthelot, 357-358
Brunetière, Ferdinand, théories de Demolins, 108 ; mort, 113
Brunhes, Jean, géographe, 109 ; sa fille, 109
Buissonnets, Les, maison familiale des Martin, 77, 78, 83 ; description, 80
Bulletin de la ferme, 169 ; *des Agriculteurs*, 169n
Burton, Ralph, gouverneur, 43
Buzzell, Leslie N., 360

C

Cahiers de l'Académie canadienne-française, no 11, article « Pierre de La Gorce », 93n

Cahiers de Turc, 298

Caix, Robert de, comte de Saint-Aymour, dîner, 103 ; portrait, 103

Californie, 24

Cambon, Jules, autographe, 152

Campeau, Mlle, de Saint-Norbert, 29

Canada, Le, journal d'Olivar Asselin, 53, 148, 204, 214, 216, 219, 243, 250, 287 ; séparatisme, 344

Canada, 21, 28, 60, 62, 64, 65, 68, 70, 73, 77, 83, 84, 88, 109, 127, 137, 139, 141, 145, 150, 187, 223, 260, 296, 299 ; découverte, 37, 221 ; 4e centenaire, 48, 224-225, 260, 284 ; exposé historique, 131-135 ; Régime britannique, 42, 131 ; constitution, 14, 46, 111 ; Communes, 58, 69 ; rôle de la France, 96, 97, 103, 104 ; rôle de l'Église, 35, 97, 131, 132 ; notion propagée à Rome, 127, 134 ; nationalisme, 98 ; crise économique et sociale, 105 ; minorités, 44-45, 216 ; question scolaire, 32-33, 131-135, 151 ; conscription (1914), 194 ; population de C.f., 278 ; et Louisiane, 161 ; « Quelques souvenirs du — », conf., bâtonnier Fourcade, 101-102 ; retour de L. G. au— (1931), 64, 78, 82, 107, 124, 125, 134, 143-147, 150

Canada français, 30, 48, 73, 106, 120, 144, 197, 200, 219, 259, 270, 353 ; politique scolaire, 151 ; économie, 328 ; littérature, 38 ; roman, 104 ; spiritualité américaine, 107 ; rôle de la France catholique, 97 ; dualité ethnique, 32, 53, 199 ; bilinguisme, 255, 276 ; situation du journal au, 94

Canada français, Le, revue, 204, 213, 217-218, 236

Canada, La découverte du, — Jacques Cartier, de Lionel Groulx, 219-225

Canada — Les deux races, Le, d'André Siegfried, 52

Canada et ses ressources, Le, de J.-E. Laforce, 311n

Canadian Bar Review, 302

Canadian Chambers of Commerce, 360

Canadian Forum, polémique, 40-47 ; réplique, 42-47

Canadienne française, institutrice en Louisiane, 159 ; mariage avec Français, impressions de voyage, 145-149 ; mot d'ordre, 255 ; « à travers l'histoire... », conf., 261

Canadiens d'autrefois, Les, de Roquebrune, 150

Canadiens français, les, 53, 60, 62, 109, 222, 225 ; situation, 131 ; argument nombre, 133 ; droits des, 131-132, 361 ; revendications, 359 ; torpeur des, 39-40, 47, 169, 337 ; et nationalisme, 35, 97-99, 304 ; ce que veulent les, 361 ; volonté de durer, 340 ; mot d'ordre, 255 ;

et sociétés étrangères, 261 ; douanes à Montréal, 274 ; pro — ?, 248 ; « Y aura-t-il encore des — dans 50 ans ? », conf., 259 ; « mal d'âme », 260 ; bilinguisme, 167, 254-255, 278-279 ; prolétaires, 279 ; situation économique, 248, 250, 358 ; esprit de parti, 305 ; conférence impériale à Ottawa, 274 ; établissement de la Confédération, 236, 246 ; article, 20 ; loyauté à la Couronne britannique, 134-135 ; et Canadiens anglais, 358 ; attachement à la culture, 149 ; Français de France, inimitié, 105,106 ; sympathie du sénateur Fourcade, 102 ; drame de l'émigré, 27, 28, 32, 44, 178 ; dans l'Ouest, 312, 314 ; ostracisme, 315 ; *Acte du Manitoba*, 314-315 ; rôle de l'Église, 132 ; voyage en Louisiane, 153-167 ; étudiants à Paris, 95-96, 123-124, 127 ; assistent aux cours en Sorbonne, 65, 66, 67 ; et jeunesse, 232 ; manifeste des Jeune-Canada, 277-279, 283-284 ; L. G., 369 ; chef incontesté des —, 230, 369

Candide, Le, journal, 89

Cap Blomidon, Au, roman, 210-215 ; ex. achetés par gouvernement, 209 ; éditions, 214

Capitalisme, 198n, 245, 256 ; et Canadiens français, 279, 328 ; doctrine de Marx, 296 ; réforme, 307

Cardin, Pierre-Arthur, avocat, ministre, 305

Carleton, Guy, lord Dorchester, gouverneur, 43

Carmel (Lisieux), 77, 78, 79, 80, 81

Carnegie, bourse, candidature refusée, 209-210

Caron, Joseph-Édouard, ministre, 208

Cartier, George-Étienne, 41, 293 ; par A.-D. De Celles, 314 ; et l'*Acte du Manitoba*, 314-315

Cartier, Georges-Étienne, médecin, Jeune-Canada, 281

Cartier, Jacques, 37 ; 4e centenaire, 48, 219, 260 ; livre du centenaire, 224 ; *La découverte du Canada* —, 219-225, 358

Catacombes, 137

Catholicisme, définition, 349 ; et nationalisme, 97-99, 258 ; enseignement supérieur, 364-365

Causeries, d'Arthur Vallée, 334

Causes de nos insuffisances, Quelques, conf., bro., 49-51

Centurion, Le, roman, 191

Cercle de l'abbé Groulx de l'ACJC, 259

Cercle des étudiants canadiens de Paris, 58

Cercle Jeanne-Mance, 15e anniversaire, 76

Cercle universitaire de Montréal, 49, 58, 167, 207, 345

Cerretti, Bonaventure, cardinal, 136

Chagnon, Louis, s.j., 307

Chaloult, Pierre, 294, 295 ; à Arthabaska, 198

Chaloult, René, avocat, 246, 266, 272, 332, 335, 352 ; portrait, 321-324 ; à Arthabaska, 198 ; soirée de refrancisation (1933), 255, 256 ; lutte contre *trusts*, 301 ; restauration sociale, 308 ; drapeau fleurdelisé, 322-324 ;

scission Duplessis, 318, 326-327 ; mythe du « chef », 250 ; jugement sur *Vivre*, 290
Chambre de commerce de Montréal, Jeune, 245, 248
Chambre des Communes, Ottawa, 34, 123
Champlain, Samuel de, silhouette, 102 ; cours d'histoire, 262, 266, 331
Chanson populaire, 42, 43
Chapais, Thomas, sir, 40, 41, 43 ; cours à l'Université Laval, 266 ; délégué du Canada à Genève, 124 ; statut de 1931, 124 ; conflit ouvrier, 316 ; éloge de Groulx, 209 ; parallèle — Groulx, 293
Chapdelaine, Jean, éloge, 327
Charbonneau, Joseph, futur archevêque de Montréal, 265 ; restauration sociale, 307
Charbonneau, Robert, Jeune-Canada, 280
Charland, Thomas-M., o.p., spécialiste de l'histoire, 217
Charlebois, Charles, o.m.i., 173, 264 ; exilé, 265 ; jugement du cardinal Villeneuve, 265
Charles X, de Pierre de La Gorce, 121
Charléty, Sébastien, recteur de l'Université de Paris, 61
Charpentier, Alfred, restauration sociale, 308, 309
Chartier, Émile, chanoine, 14, 58 ; cours en Sorbonne, 21, 55, 64 ; doctorat ès lettres, 204, 205 ; vice-recteur, 58, 209
Chartres, fort de (Louisiane), 154-155, 156-157
Chartres, 108
Château Frontenac (Québec), 102, 239, 240, 242, 342
Château Laurier (Ottawa), conf. (1938), 362
Chateaubriand, François-René de, 41, 215
Chatham, hôpital, 174, 178
Chef, définition, 325 ; besoin de la jeunesse, 318, 321
Chefs de file, de R. Rumilly, 285
Chemin de fer, et bilinguisme, 185 ; Canadien National, 274, 312
Chenaux, rang des, 29, 63
Cherrier, famille, 76
Chevaliers de Colomb, représentation auprès du Vatican, 145 ; voir *Knights of Columbus*
Chicago, 30, 32, 153, 154, 161, 162, 163
Chicoutimi, évêché, 307
Chiens de Dieu, Les, de Louis Artus, 92
Chômage, période (1929-1939), 39, 167, 202, 227-228, 269, 308 ; répercussions, 229, 301, 304, 367-368
Choquette, Robert, 227
Christ, le, 113
Christ-Roi, basilique dédiée au, 48
Clairon, journal, 208n
Claridge, Hôtel (Québec), 267
Clark, Cie, de Clark City, 145
Clarkson, Ross, 360
Classe ouvrière, législation sociale, 308
Clazan, Noël de, éloge de L.G., 150
Clergé français, 110-111
Cloutier, Omer, ptre, 173
Colbert, J.-B., 98
Colborne, John, lord Seaton, 43

Colby, Charles, 359, 360
Colisée (Québec), 267, 300, 331, 335, 341
Collège canadien (Rome), 138
Collège d'Edmonton, 218
Collège de France, 270
Collège de Saint-Boniface, 25, 26 ; état d'esprit, 27 ; cours d'histoire (1944), 30 ; causerie, 31
Collège de Sandwich, 171, 175
Collège de Valleyfield, 171, 176, 177
Colonie, fausse conception, 133-134
Colonisation, française au Canada, 51-52 ; développement de la, 308 ; « technicien » de la, 311n
Comeau, Paul, personnage de roman, 211, 215
Comité France-Amérique, 124, 148
Commissariat canadien, 60, 63, 64
Commission des monuments historiques de la province de Québec, 230n
Commission des relations ouvrières de la province de Québec, 308n
Commission du Centenaire, 227
Commission Jacques-Viger, 230n
Commission Laurendeau-Dunton, 289n
Commission scolaire, de Montréal, 205 ; d'Ottawa, 264 ; querelle oblate, 265
Conditions de notre destin, d'Hermas Bastien, 261, 288
Confédération canadienne (1867), 219 ; définition, 132, 228-229, 278 ; enquête de l'AF, 19-20, 45 ; et les Canadiens français, essai, 236, 241, 246 ; et État français, 199 ; et la jeunesse c.-f., 257-258, 313-314, 338 ; devoirs envers la culture, 261 ; jugement de G. Langlois, 217 ; sentiment de L.G., 45-47, 336, 338-339 ; Pères de la —, 278, 314n
Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, 308n
Conférence impériale à Ottawa, 274, 277
Conférence Laennec, 95
Congrégation du Saint-Sacrement, Pères de la, 210-211
Congrès de la Langue française (1912), 142, 165 ; (1937), 209, 266, 267, 299, 331-344, 345, 346, 357 ; sujet du discours, 332 ; extraits, 336-340 ; séparatisme, 343-344
Congrès des instituteurs (Trois-Rivières), conf., 260
Congrès du Barreau, au Canada (1931), 102
Congrès eucharistique international (Chicago), 30, 142, 151
Congrès national de la jeunesse catholique (Chartres), 108
Conquête (1760), 32, 49, 51, 66, 68, 131, 154, 160, 163, 168, 294, 327 ; « bienfait providentiel », 88 ; dilemme posé aux ancêtres, 241
Conscription (1914), 56, 191-192, 194
Conseil de l'Instruction publique, 345
Conseil d'expansion économique, 303n
Conseil économique, projet d'institution, 308

Consistoriale, 130 ; ignorance de la, 133 ; fausse conception de la « colonie », 133-134 ; *Knights of Columbus* à la, 137
Constitution canadienne, 46, 131-132 ; art. 93 et 133, 314
Cooperative Commonwealth Federation (CCF), 307
Coopérative ou ordre corporatif, 307
Corbeil, Sylvio, ptre, p.d., 176
Cormier, Calixte, avocat, et l'Action libérale nationale, 303
Corneille, Pierre, 162, 356
Correspondant, Le, journal, éloge de L.G., 150
Couillard, Pierre, pseudonyme de Roger Vézina, 295n
Courchesne, Georges-Alexandre, archevêque, 212, 272, 350
Couronne britannique, 88, 134-135
Courrier du Canada, Le, journal, 16
Cours publics d'histoire du Canada, à l'Université de Montréal, 43, 201, 262, 267, 305 ; (1926 à 1934), 37, 219 ; (1929), sujet, 44-45 ; (1930), enseignement français au Canada, 49, 51, 58 ; (1931), Union des Canadas, 153, 167-169 ; à Ottawa et à Québec, 262-265 ; à Québec, 266-267, 361, 366 ; en France (1931-1932), 55-74, voir Sorbonne ; à l'Institut catholique de Paris, 70-72 ; à Lyon et à Lille, 72-74
Couture, Eudore, notaire, à Arthabaska, 199
Couvent de la rue Rideau (Sœurs Grises), 263
Crédit social, 295, 320
Croisade d'adolescents, Une, refonte, 367
Croix de Paris, La, journal, 62, 95, 97
Croix du Nord, La, journal, publicité sympathique, 73
Culture française au Canada, L'avenir de la, 72 ; conf., à Paris, 70 ; et Confédération, 261
Curie romaine, 138
Cuvelier, M., sculpteur du buste de L.G., 346

D

Dabouis ou Debouis, François, immigré, 106
Dagenais, Pierre, Jeune-Canada, 280
Daily Telegraph (Québec), et drapeau fleurdelisé, 324
Dalbis, L.-J., président Institut scientifique franco-canadien, 57, 61
Dandurand, Raoul, 12-13, 16, 17, 207 ; projet LaVergne, 186 ; assemblée des Jeune-Canada, 282
Dansereau, Dollard, Jeune-Canada, 280
Dansereau, Pierre, 273 ; Jeune-Canada, 274, 276, 280
Daudet, Léon, 118, 290
David, Athanase, secrétaire de la province, 55-56, 148 ; et bilinguisme, 254
David, L.-O., 305

Débats des Communes, 199
De Celles, A.-D., *La Fontaine et Cartier*, 314
Déchéance incessante de notre classe moyenne, La, conf. et bro., 167-169
Défaitisme, le, 260
Deffontaines, Pierre, 109
Déficiences, conséquences, remèdes, Nos, de T. Belzile, 286
Degagné, Narcisse, ptre, 213
De Grasse, navire, 59, 144, 145
Delagrave, éditeur de Paris, cours en Sorbonne, 124 ; mis en volume, 148, 153
Délégué apostolique au Canada, 135
Demanche, Georges, 95
Demolins, Mlle, épouse de M. Wilbois, 108 ; Edmond, 108
Deslandres, Paul, 97
Després, J.-P., 294
Desranleau, Philippe, évêque, 19 ; restauration sociale, 307
DesRochers, Alfred, éloge de L.G., 53
Desrosiers, Adélard, ptre, 220
Desrosiers, Henri, lieutenant-colonel, 360
Desrosiers, Léo-Paul, *L'Accalmie*, 362
Destin, Conditions de notre, d'Hermas Bastien, 261
Destinée, Une, de Louis Bertrand, 94
Désy, Jean, 63 ; signe d'amitié, 143
Détroit, 178
Deux-Montagnes, lac des, 89
Deux refus, d'Armand LaVergne, 199
Devoir, Le, journal de Montréal, 15, 18, 39, 48, 62, 168, 183, 204, 207, 212, 216, 218, 220, 221, 225, 230, 231, 250, 260, 261, 270, 288, 297, 299, 362 ; fondation, 187, 188, 212, 346 ; 5e anniversaire, 190, 192, 199 ; 6e anniversaire, 188 ; directeur, 280n ; articles, 78-82, 83, 107, 149, 153-154, 161-166, 174-179, 253 ; rapport Amitié franco-canadienne, 95, 96 ; voyage en Louisiane, 153-167 ; conférence de Québec, 256, 267 ; et Jeune-Canada, 284, 285, 286-287 ; mythe du « chef », 285
Directives, 225, 260, 357-358, 359 ; *Faculty Club*, signatures, 361
Discours de combat, 108
Dix ans d'Action française, 20
Dollard des Ormeaux, Adam, 225 ; *Dossier de* —, 236 ; buste au Séminaire de Québec, 242
Dollfuss, Engelbert, 261
Dombrowski, Henri, 13, 205
Dominicains, Pères, 93 ; de N.-Dame-de-Grâce, 203 ; d'Ottawa, cours d'histoire, 262, 307
Doncœur, Paul, s.j., 95
Dorais, Jean-Louis, avocat, Jeune-Canada, 281, 284-285
Dorion, Jules, avocat, 216 ; discours, 267
Dorion, Noël, avocat, 239-240, 242, 243
Douanes, de Montréal, nomination d'un Anglophone, 274, 277
Doughty, Arthur, archiviste, 35, 209
Doumic, René, 152
Douville, Raymond, 222, 236 ; éloge d'*Orientations*, 232
Douze collines, Les, de Baumann, 89

Drapeau fleurdelisé, historique, 322-324 ; et Canadiens français, 337
Drapeau, Jean, avocat, 259
Dreyfus, Alfred, affaire, 270
Droit, Le, journal d'Ottawa, 66, 230, 249, 267, 344 ; question scolaire, 218 ; polémique Lucien Parizeau, 260 ; querelle oblate, 264-265 ; salut au « chef », 345
Drolet, Ernest, président SSJBQ, 347
Drouin, Oscar, avocat, 326
Dubois, Nazaire, ptre, 220-221
Dubuc, avocat de Saint-Boniface, 28
Dugré, Adélard, s.j., portrait, 271
Dugré, Alexandre, s.j., portrait, 271-272, 273
Duhamel, Roger, 341 ; salut au « maître », 345
Dumas, Paul, médecin, Jeune-Canada, 280 ; *Nos raisons d'être fiers*, 286
Dunning, Charles Avery, 26
Dupire, Louis, 184n
Duplessis, Maurice, gouvernement de, 293, 300 ; coalition Gouin —, 303, 317-318, 319 ; déception —, 325-329, 315 ; et le trio québécois, 326 ; portrait, 309-310, 312-313, 316-317 ; état d'âme, 311 ; conflit ouvrier, 317 ; drapeau fleurdelisé, 322-324 ; et séparatisme, 343 ; entrevue Groulx, 309-316 ; antithèse Groulx —, 329 ; absent du Congrès de la Langue française, 335 ; jugement du Dr Hamel, 326
Dupuis, Raymond, avocat, président de la maison Dupuis Frères Limitée, 317
Dupuy, Pierre, 63 ; son roman, 68 ; citation, 67 ; signe d'amitié, 143
Durand, Louis-D., avocat, à Arthabaska, 198 ; éloge de L.G., 212 ; buste de L.G., 346
Duranleau, Alfred, ministre, 251, 274
Durham, lord, 44 ; « et son époque », art., 362
Duthoit, Eugène, avocat, 73

E

Écho de Lausanne, L', éloge de L.G., 150
Écho de Paris, L', 62
École, procès sévère de l', 299 ; primaire, et éducation nationale, 260 ; normale, et éducation nationale, 260
École de formation sociale de Vaudreuil, 359
École des Hautes Études commerciales, 12 ; cours Wilbois, 107
École des Roches, 108
École du Meuble de Montréal, 58n
École libérale, 15, 16
École nationaliste (1899-1930), 183
École normale d'Ottawa, 263
École normale Jacques-Cartier, 220
École polytechnique de Montréal, 308
École primaire, L', revue, 226

École sociale populaire de Montréal, programme de restauration sociale, 306-309
Écoles des minorités, Les, de Lionel Groulx, 215
Économie, domaine de l', 50-51, 241, 301, 336 ; infériorité des C.f., 260, 279, 285, 328 ; audaces (1936), 297 ; politique internationale, 308 ; trust de l'électricité, 321
Économique et le national, L', (1936), conférence, 244-251 ; brochure, 250 ; dans *Directives*, 357 ; formes de réveil, 252, 358
Écrits du Canada français, fondateur, 289n
Écrivain, métier d', 91-92, 225-226 ; responsabilité de l', 93
Édit de Nantes, 118
Edmonton (Alberta), 353
Éducation nationale, 252, 260 ; inquiétude de la jeunesse et, 256-259 ; « L'économique et le national », conf., 244-251, 252 ; conférence-programme à Radio-Canada, 259 ; « à l'école primaire », conf., 260 ; « et les écoles normales », conf., 260 ; « Précisions sur l'— », conf., 261
Église, l', canadienne, 179 ; et Irlandais, 94, 134 ; et nationalisme, 97-99, 295 ; influence, 118 ; à Rome, 136-137 ; égalité des droits, 132 ; et le prêtre, 128 ; les *Études*, 94
Égrappages, d'Albert Pelletier, 214
Eldorado, 26
Élections (1935), 318 ; (1936), 309, 317, 318, 319, 325-326, 332
Elgin, James Bruce, lord, 43, 241
Élite, l', canadienne - française, éducation, rôle politique, avenir, conf. Wilbois, 107 ; — catholique française, 110
Ellenburg (N.Y.), 174
Émancipation, Vers l', de Lionel Groulx, 292
Émérillon, L', navire, 224
Émery, Alfred, ptre, portrait, 174-176 ; sa mort, 171-179 ; chef de la résistance ontarienne, 178
Émigrants (1830-1860), 229
Émigration canadienne-française, aux États-Unis, causes, 167 ; nombre, 178
Émond, Charles-Auguste, notaire, 60, 203
Émond, Guillaume, sa mort, 9, 10
Émond, Mme Guillaume, née Philomène Pilon, 9-20, 355
Émond, Honorius, 10
Émond, Noëlla, 249, 355-356
Empire britannique, 131, 132, 134, 192, 193, 241 ; emprise, 160 ; sentence de 1917, 210
Empire français d'Amérique, 154, 158
Énée, personnage de Virgile, 369
Enseignement, drame des minorités, 21-22, 25-36, 37, 44 ; cours à l'Université de Montréal, 37, 44-45, 49, 51 ; cours en Sorbonne, 64, 65, 70, 72, 131 ; mis en volumes, 58 ; « — en Nouvelle-France au XVIIe et au XVIIIe siècle », 1er cours, 64 ; succès, 65
Enseignement français au Canada, L', — *Dans le Québec*, t. I, 204-209 ; ex. achetés du gouvernement du Québec, 209

Enseignement français au Canada, L', — Les Écoles des minorités, t. II, 194, 270, 273, 215-219
Enseignement secondaire au Canada, L', revue, 221
Époque (1886-1896), 45-46 ; de querelles nationales (1910-1920), 45
Équipes sociales, fondateur, 108
Espagne, 112
« Esprit estudiantin, L' », article 259
Essex (Ont.), 172, 174, 177
Est, l', 22, 32, 219 ; question scolaire, 218
État français, 187, 199, 294, 352 ; définition, 343 ; dans le Québec, 246-247, 285, 329, 340 ; et séparatisme, 342-343, 358
États-Unis, 94, 161-162, 167
Éthiopie, 136
Étoile de l'Est, L', journal, 53
Études, revue, 285 ; ce qu'elle est, 94-95 ; dîner chez les Jésuites des —, 94-96
Études américaines, collection, 148
Étudiants, voir Jeunesse
Europe, 16, 19, 79, 127, 160, 288, 353 ; études en, 152, 176 ; voyage, 130, 153, 158, 172, 201, 346 ; cours, 57, voir Sorbonne, Paris ; régime colonial, 131
Évangéline, monument en Louisiane, 164 ; costume, 166
Évangéline, L', journal, 165
Événement-Journal, L' (Québec), 243, 256, 267, 294
Événements de 1837, voir Insurrection
Évêques, visite des, à Rome, 137
Exposition universelle de Montréal (1967), son commissaire, 63n

F

Fabre, famille, 76
Facultés catholiques de Lyon (autrefois Université catholique de Lyon), 72 ; faculté de droit, 73
Faculty Club, de l'Université McGill, causerie, 358-361
Falardeau, Jean-Charles, défense de L.G., 352
Fallon, Michael Francis, évêque, 41, 172
Familiale, La, coopérative, 298
« Famille canadienne - française, La », conf., 74
Family Compact, 44
Fascisme, le, 127-128, 135
Faure, Marcel, roman de J.-C. Harvey, 348
Fauteux, Aegidius, 127-128, 135, 227 ; oracle de la critique historique, 207
Fauteux, André, 224
Fédéralisme canadien, 276-277, 278
Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 203
Ferland, Philippe, avocat, 302-303
Fersen, Axel, Marie-Antoinette et, d'E. Baumann, 91
Fides, Éditions, 214
Figaro, journal, 66, 67, 149
Filion, Gérard, Jeune-Canada, 280

Finlay, Hugh, père et fils, personnages de roman, 214, 215
Floride, 24
Flory, Charles, président de l'ACJF, 95
Foch, Ferdinand, maréchal, 116, 143
Foi, rôle de la France au maintien de la, 96 ; et langue, 151, 166
Fondation Thiers, 108n
Fontenay, Vicomte de, ambassadeur de France près le Saint-Siège, 130, 138 ; portrait, 136 ; reproches à l'Église canadienne, 136-138 ; recommandations, 144 ; autographe, 152
Forbes, G. Ogilvie-, chargé d'affaires près le Saint-Siège, 130 ; Anglais et Irlandais, 135-136 ; et Canadiens français, 136
Ford City (Ont.), 174
Forest, M.-Ceslas, o.p., 221 ; restauration sociale, 307
Fort Garry, 26
Fortin, M., de Chicago, 30-31
Fourcade, Manuel, sénateur, 101 ; conf., « Quelques souvenirs du Canada », 101-102
Fournier, Camille, 26
Fournier, Jules, 176, 190 ; quitte *Le Devoir*, 188
Franc-Parleur, journal, 344
Français au Canada, Le, 68 ; cours en Sorbonne, 124 ; mis en volume, 148, 153, 215 ; épilogue de Goyau, 148-149 ; éloge Barrault, 151 ; appréciations, 147-153
Français, de France, 53, 59, 60, 62, 67, 74, 77, 95, 104, 136, 186, 298 ; hospitaliers, 87 ; élevés à l'anglaise, 108 ; envoûtés par Britanniques et Américains, 99 ; services rendus au Canada français, 96, 97-98, 336 ; culture française au Canada, 149, 337, 338-339 ; catholicisme, 109-111, 112 ; et Canadiens français, inimitié, 105-106 ; dialogue, 94-96 ; assistent aux cours en Sorbonne, 65, 71, 144 ; éloge, 66
Français, du Canada, 42, 43, 53, 66, 68, 111, 297 ; « Notre mission de — en Amérique », conf., 261 ; — en Louisiane, 156 ; voir Français, de France
France, 29, 68, 77, 81, 91, 102, 117, 144, 145, 214, 270, 344 ; panorama, 128 ; notion de colonie, 131 ; sa colonie du Canada, 131, 149 ; politique, 111-112 ; dynastie familiale, 74 ; rôle de la — catholique, 94, 96, 97-98, 110, 118 ; missionnaire, 110, 118 ; clergé métropolitain, 110-111, 142 ; culture, 67, 96, 109-110, 151 ; ses représentants, 105-106 ; ambassadeur près le Saint-Siège, 136-138, 144-145, 152 ; voyage d'une Canadienne, 145-147 ; voyage de L.G., 92, 143-147, 148, 346 ; cours, 21, 37, 57, 60, 61, 63, 64, 71, 79, 101, 115, 124, 147, voir Sorbonne, Paris ; et Louisiane, 158, 160, 163, 166
France-Amérique, revue, 150, 344
France d'outre-mer, La, conf., mise en bro., 62, 97, 236
Franco-Américains, 230, 312 ; mission de Caix, 103 ; causerie, 156

Franco-Manitobains, émigrés, 23, 25-32 ; leur survivance, 25-32 ; état d'esprit de la jeunesse, 26, 30 ; culture du blé, 24-25 ; système scolaire, 25, 32-36
Franco - Ontariens, parler, 56 ; question scolaire, 33, 70, 71
Francœur, Joseph-Napoléon, résolution séparatiste, 56
Francœur, Louis, 204 ; à Arthabaska, 198 ; jugement sur La-Vergne, 190 ; jugement sur Groulx, 244, 344
François d'Assise, saint, 236
François de Sales, saint, panégyrique, 365
Frappier, Armand, médecin, 364
Frémont, Donatien, directeur de *La Liberté*, 33, 236
Frère Marie-Victorin, f.é.c. (Conrad Kirouac), 259, 351 ; jugement du cardinal Villeneuve, 345
Fribourg (Suisse), 72, 129, 150, 177 ; question scolaire, 151
Frontenac, 154

G

Gagnon, Cyrille, ptre, p.a., 212, 267
Gagnon, Jean-Louis, 260n, 290 ; à *L'Événement-Journal*, 294 ; à *La Nation*, 295-296 ; à *Vivre*, 289 ; guerre 1939-1945, 296 ; antithèse Groulx-Duplessis, 329
Gagnon, Louis-Philippe, librairie, 26
Galdemar, Ange, 149
Gallia, société d'étudiants, 150
Garches, 91
Garneau, François-Xavier, 238
Garric, Robert, 108
Gaspé, croix française à, 48
Gauthier, Georges, archevêque, 11, 12, 17, 234
Gautier, Charles, 344
Gauvreau, Jean-Marie, 58, 89
Gendreau, Ernest, 351
Génération des vivants, des morts, définition, 342
Genest, Samuel, défait à la Commission scolaire, 265
Geoffrion, Louis-Philippe, cours en Sorbonne, 56
Gerlier, Pierre, cardinal, portrait, 142 ; rencontre, 141-142
Gésu, 192, 281, 282, 286, 361
Gillet, Louis, historien, 61, 67 ; professeur de littérature à l'Université de Montréal, 62 ; incident de Mun, 93 ; M. et Mme, 93
Gillet, Marie-Stanislas, o.p., 93, 94
Glorieux, Achille, 73 ; déjeuner chez, 74
Gobert, Grand Prix, 70
Gobillot, René, 97
Godbout, Adélard, chef de l'Opposition, 324 ; premier ministre du Québec, 316
Gosford, Archibald Atcheson, lord, gouverneur, 43
Gosselin, Amédée, ptre, 22
Gouin, Léon-Mercier, avocat, portrait, 305-306
Gouin, Lomer, sir, 13, 17, 289, 301, 303, 304, 305, 313 ; défait par Bourassa, 187 ; incident Routhier, 191

Gouin, Paul, 273 ; portrait, 302, 318-319 ; orateur, 304 ; programme de restauration sociale, 309 ; et la jeunesse, 313 ; chef de l'Action libérale nationale, 230, 249, 301-309, 317-319 ; coalition — Duplessis, échec, 303, 312, 317-318, 319, 325-328

Goyau, Georges, 63, 93, 120, 125 ; portrait, 116, 118-119 ; rencontre, 115-119 ; président des Publicistes chrétiens, 97, 99 ; méthode de travail, 118, 121 ; préface du *Français au Canada*, 148-149 ; Mme, 93, 118, 120

Goyer, J.-A., pharmacien, 84 ; carmélite, sœur de, 84-85

Grand-Coteau (Louisiane), 166

Grand Dérangement, 88, 211 ; voir Acadie, Acadiens

Grandmaison, Geoffroy de, 97

Grand portail des morts, de Serge Barrault, 150

Grand'Prée, 211

Grande-Bretagne, 296 ; sentiment de L.G., 41-42, 44 ; statut de Westminster, 135

Grande Hermine, navire, 224

Grande-Pointe (Big Point), 173, 174

Grasset, éditeur, 91, 92

Gratry, A., oratorien, *Sources*, 366

Gravelbourg (Sask.), 77, 219

Grèce, la, 67

Greenway, Thomas, 46

Grégoire, Gilles, 198n

Grégoire, J.-Ernest, avocat, 266, 321, 335, 352 ; portrait, 319-320 ; maire de Québec, 250, 320, 332 ; à Arthabaska, 198 ; lutte contre « trusts », 301 ; scission Duplessis, 318

Griffon, Hervé, pseudonyme de l'abbé Émile Bégin, 212

Grignon, Claude-Henri, pseudonyme : Valdombre, éloge de L.G., 237-238 ; congrès de 1937, 340-341 ; défense de Groulx, 344, 346

Groulx, Henri, secrétaire de la province de Québec, 316, 367

Groulx, Jean, l'ancêtre, 84

Groulx, Lionel, ptre, chan., professeur au Collège de Valleyfield, 171-172, 176 ; salaire, 176 ; professeur d'histoire, Université de Montréal, 139, 207, 209, 223, 284, voir cours d'histoire ; rajustement d'honoraires, 12-17 ; projet de ministère paroissial, 11-12 ; docteur ès lettres de l'Université de Montréal, 204-206 ; en droit de l'Université d'Ottawa, 263-264 ; « médaille Vermeille », 207 ; collaborateur à *L'Action nationale*, 273 ; doctrine, 231-232 ; groulxisme, 352 ; méthode d'historien, 45, 47, 50, 52, 234 ; conception de l'histoire, 49 ; façon d'écrire, 365-366 ; parallèle Chapais —, 293 ; historien de Cartier, 223 ; ignoré aux fêtes du 4e centenaire, 222-223 ; et agriculturisme, 168-169, 252, 308 ; drapeau fleurdelisé, 322-324 ; ouvrages, 51-53, 201-238, 331, 357-361 ; conférences et discours, 167-169, 239-267 ; autres échappées, 48-51, 251-262 ; « mou-

lin à paroles », 259-262 ; discours du 29 juin 1937, 331-344 ; rumeur d'un séjour en France, 346 ; crise de fatigue, 366-367 ; projet de rencontre entre universitaires, 364-365 ; mouvements de jeunesse, 269-300 ; appel à la jeunesse, 225, 290-291 ; optimiste, 232-233, 258-259, 282-283 ; investi d'une mission, 202, 225-226, 232, 238, 261-262 ; mythe du « chef » de file, 230, 243, 244, 249, 250-251, 285-286, 291, 293-294, 345, 360, 367-369 ; école de, 270 ; jugement sur *Vivre*, 290-291 ; éloges, de *La Nation*, 292-293 ; de Valdombre, 238 ; de C. Brouillard, 237 ; de Falardeau, 352 ; de B. Brunet, 358 ; d'O. Héroux, 168-169 ; jugement de J.-L. Gagnon, 329 ; étude d'André Laurendeau, 345 ; plébiscite de l'*Almanach*, 286 ; souscription, 353-355 ; portrait caricatural, 260 ; buste, 346 ; littérature anglaise, 119 ; réputation d'anglophobe, 247-248 ; relations avec intellectuels anglo-canadiens, 40-47 ; au *Faculty Club*, 358-361 ; relations avec Armand LaVergne, 189-198 ; pèlerinage à Arthabaska, 198-200 ; déception-Duplessis, 325-329 ; et Jean-Charles Harvey, 348-353 ;

séjour en France (1931), 55-74 ; dîner de bon voyage, 58 ; lettres à sa mère, 59, 60, 65, 66-67, 71, 72, 77-78, 87, 129, 143, 147 ; chez Lauvrière et Baumann, 87-92 ; chez Louis Artus, 92-94 ; chez les Jésuites des *Études*, 94-96 ; chez les Publicistes chrétiens, 97-99 ; chez Mme de Broglie, 101-102 ; chez Robert de Caix, 103-104 ; chez René Bazin, 105-107 ; chez Wilbois, 107-112 ; chez les historiens : Georges Goyau, 115-119 ; chez Pierre de La Gorce, 119-122 ; chez les étudiants canadiens, 123-124 ; dîner de M. Philippe Roy, 124-125 ; audience papale, 138-139 ; entrevues : du secrétaire de la Consistoriale, 130-135 ; du chargé d'affaires de Londres, 135-136 ; de l'ambassadeur de France, près le Saint-Siège, 136-138 ; pèlerinage à Lisieux, 75-85 ; passage à Lourdes, 141-142 ; carême de Notre-Dame, 112-114 ; prix de l'Académie française (Paris), 147-148 ; éloges, 148-153 ; don oratoire, 66 ;

voyage au Manitoba, 21-36 ; voyage en Louisiane, 153-167 ; sa mère, 9-12 ; sa secrétaire, 355-357 ; pseudonymes : Jacques Brassier, André Marois, Alonié de Lestres

Groulx, M. (Lisieux), 84 ; incident amusant, 83-85

Groux, Henry de, peintre breton, 91-92

Guénard, Maurice, pseudonyme : Hodent, éloge des cours en Sorbonne, 65

Guérin, Wilfrid, notaire, 272 ; programme de restauration sociale, 308, 309

Guermantes, Robert, éloge, 148

Guerre, Grande (1914), 56, 73, 87, 116, 188, 193, 304
Guerre, Grande (1939-1945), 39, 135, 252, 360
Guillaume le Conquérant, et drapeau, 323
« Guillaunée », chanson, 155

H

Habsbourg d'Autriche, fantôme blanc, 214
Haldimand, Frederick, gouverneur, 43
Hamel, Marcel, 289, 295, 367 ; rédacteur de *La Nation*, 291-293 ; lettre (1941), 294-295
Hamel, Philippe, dentiste, 198, 266, 321, 322, 332, 334, 335, 352 ; portrait, 320-321 ; trust de l'électricité, 208, 301, 317, 321 ; programme de restauration sociale, 308, 309 ; jugement sur Paul Gouin, 319 ; sur Duplessis, 326 ; scission Duplessis, 318, 326 ; désenchanté, 328 ; éloge de L.G., 222
Hanotaux, Gabriel, historien, 123
Harvard University, 360
Harvey, Jean-Charles, 40, 256, 293 ; portrait, 348-353 ; Groulx, cible favorite, 352 ; groulxisme, 352 ; souscription L.G., 354 ; jugement Falardeau, 352 ; jugement d'André Laurendeau, 348 ; critique de *Directives*, 358
Haultain, Frederick Gordon, 46
Haussmann, boulevard (Paris), 92
Havre, Le, 60, 143
Havre-aux-Maisons, 208
Hebdo-Laval, journal, défense de Groulx, 352
Hébert, Joseph-G., o.m.i., 335
Hébert, Maurice, 236 ; critique d'*Au Cap Blomidon*, 213-214
Héroux, Omer, 15, 78, 142, 220, 222, 261 ; art. sur *Orientations*, 230, 233 ; bro., *L'économique et le national*, 250 ; et Jeune-Canada, 275, 286-287 ; en Louisiane, 154, 155 ; apôtre des minorités, 216 ; et Bourassa, 195 ; éloges, 168-169, 233, 236
Herriot, Édouard, maire de Lyon, 152
Heure provinciale, causerie, 48
Hincks, Francis, et Morin, article, 259
Histoire, but et nécessité de l', 336-337 ; conception de l', 49 ; synthèse, 219-220 ; leçons de l', 39, 239-240 ; suprême tonique, 234 ; et la critique, 237 ; opinion Goyau, 116-117 ; méthode Goyau, 118 ; méthode Pierre de La Gorce, 121-122 ; voir Cours
Histoire de l'agriculture, 169n
Histoire de la nation française, 103
Histoire de la paroisse Saint-Clément de Beauharnois, 127n
Histoire de la Seconde République, 119
Histoire diplomatique, 1515-1928, 103
Histoire d'une âme, 80, 83
Histoire du Second Empire, 121

« Histoire, gardienne des traditions vivantes, L' », discours au Congrès de la Langue française (1937), 332-344
Histoire religieuse de la France, 119
Histoire religieuse de la Révolution française, 119
Historien, métier d', 45, 47, 50, 52, 234, 272 ; enivrements et angoisses, 37-38 ; — national, définition, 365
Hochelaga, Cartier à, 224
Hodent, pseudonyme de Maurice Guénard, 65
Hogue, Bernard, Jeune-Canada, 281, 285
Homère, 356
Homier, Pierre, pseudonyme de J.-Papin Archambault, s.j., 272
Hôpital Saint-Vincent (Ottawa), 197
Hôtel-Dieu de Montréal, 10, 249, 351
Hôtel Malherbe (Paris), 60, 61
Hôtel Marlborough (Winnipeg), 33
Houde, Camillien, maire de Montréal, 224
Houma (Louisiane), 165
Hudon, Théophile, s.j., éloge, 218 ; jugement sur jeunesse, 270
Hudson, baie d', 160
Hull, région de, 159
Hurtubise, Claude, 280n

I

Iberville, Pierre Le Moyne d', 157, 160, 164
Idée ouvrière, L', journal (Saint-Hyacinthe), 298
Idées, Les, revue, 214, 358
Îles-de-la-Madeleine, 208
Illiade, L', 356
Illinois, pays, 154, 161, 168 ; rivière, 161
Illustration, L', journal, 244
Immaculée-Conception de Montréal, Scolasticat des Jésuites, 307 ; Salle, 76
Imperial Tobacco, 360
Imprimerie populaire, 212
Indépendance, idée d', 124, 134
Indépendance, L', journal des Jeunesses patriotes, 287
« *Inferiority Complex* », *L'*, de Dostaler O'Leary, 286
Information-Canada, 227n, 260n, 289n
Initiation à la vie aux États-Unis, en coll., 148
Institut canadien de Québec, 335
Institut catholique de Paris, 57, 66, 71, 95, 96, 101, 362 ; cours de L. G. (9, 16, 23 fév. et 2 mars 1931), 70-72, 77, 204 ; impression, 124 ; cours Goyau, 118, 119 ; recteur, 70, 95
Institut de microbiologie, Université de Montréal, 364
Institut d'histoire de l'Amérique française, 356 ; fondation, 357
Institut Elgin, ou Elgin Institute, 358, 360
Institut pédagogique de Montréal, 205
Institut scientifique franco-canadien, 21 ; cours en Sorbonne, 55, 57, 61, 64, 124
Instruction sous le Régime français, L', 22

Insurrection 1837-1838, 347 ; attitude du clergé, 19, 234-235 ; centenaire, 234, 333 ; conférence, 361-362
Intermèdes, de Baumann, 89
Irlandais, 146 ; diocèse d'Ottawa, 133 ; et Canadiens français, conflit, 94, 99, 135, 172,
Irlande, 51
Italie, 127, 129, 135
Italiens, 136

J

Jalabert, Louis, s.j., 95
Jansénisme, 118
Janvier, M.-Albert, o.p., 113
Jardin du Luxembourg, 60
Jasmin, Henri, ptre, 13
Jeannerette (Louisiane), 165
Jésuites (Paris), dîner chez les, 94-96 ; (Montréal), Scolasticat, 307
Jetté, Édouard, ptre, évêque, 96
Jeune-Canada, mouvement des, 192, 194, 195, 216, 221, 232, 301, 306, 345 ; naissance, 274-289 ; doctrine, 283, 286 ; manifeste, 276 ; texte, 277-279 ; idéal, 285 ; tracts, 286 ; à Arthabaska, sur la tombe de LaVergne, 198 ; soirée de refrancisation à Québec, 255-256 ; jugement de J.-C. Harvey, 256 ; 3e anniversaire, 286 ; éloge des, 251-252, 287 ; lettre ouverte, 287 ; fin de l'œuvre, 288
Jeunesse, mouvements de, 269-300, 325 ; état d'âme, 270,291, 311, 313-314, 318, 332 ; déception-Duplessis, 326 ; et la Confédération, 338, 339-340 ; État français, 340 ; tâche, 242 ; et le problème économique, 245-246 ; appel à la, 225, 227-228, 230, 247, 261 ; hommage, 253 ; manifestation au Monument des braves, 342 ; au Congrès de la Langue française (1937), 334, 335, 342 ; « L'inquiétude de la — et éducation nationale », 256-259 ; « L'esprit estudiantin », art., 259 ; « Un mouvement de — vers 1850 », 236 ; responsable du succès d'*Orientations*, 231-232, 233 ; de *Directives*, 357 ; publicité généreuse, 331 ; diffusion du buste de Groulx, 346 ; confiance en L.G., 367-368 ; voir Chef
Jeunesses patriotes, 352 ; à Arthabaska, sur la tombe de LaVergne, 198 ; mythe du « chef », 250-251 ; no spécial, 287
Joliette, 69, 96 ; Scolasticat, 307
Jolliet, Louis, 154
Joseph, saint, 145, 147
Jour, Le, journal, 344, 358 ; son directeur, 350 ; ennemi du nationalisme, 351 ; Groulx, cible favorite, 352
Journal, Le, 204, 344
Journal de l'Hôtel-Dieu, 351
Journal des débats, 149, 216n
Journée industrielle, revue, 108
Jugements et délibérations du Conseil souverain, dons refusés, 56
Juifs, pro–, 247
Junior Board of Trade, 360

K

Kankakee, 30
Keewatin, question scolaire, 188, 216
King, William Lyon MacKenzie, 252, 303, 306
Kinkora (Ont.), 172, 175, 176, 177
Knights of Columbus, 134 ; tout-puissants à Rome, 137

L

Labrador, 145
La Brière, Yves de, s.j., 95, 97
Lac Saint-Jean, journal, 295n
Lac-Saint-Jean, conf. (1937), 332
Lacaze, Marie-Lucien, amiral, 101
Lacerte, Henri, avocat, 26, 33 ; question scolaire, 33-35
Lachapelle, Jean-Baptiste, ptre, 159, 160
Lacroix, Édouard, 249n
Lacroix, Fernand, 249
Lafayette, navire, 143, 144, 145
Lafayette (Louisiane), 164
La Fontaine, Jean de, fabuliste, 355-356
LaFontaine, Louis-Hippolyte, 293 ; « Un chef de trente-trois ans », 235, 261 ; ouvrage de De Celles, 314
Laforce, J.-Ernest, portrait, 312 ; entrevue Duplessis, 311-315
La Fresnaye, seigneurs de, 184
Lagacé, Jean-Baptiste, 13
La Gorce, Agnès de, fille de l'historien, 93, 119-120, 121
La Gorce, Pierre de, portrait, 120 ; méthode de travail, 120, 121-122 ; jugement de Goyau, 117 ; L.G., hôte de, 119-122 ; article posthume de L.G., 93n
L'Allier, Lucien, Jeune-Canada, 280
Lalonde, Télesphore, 356n
Lalonde, Valentine Émond -, 356
Lamarche, Paul-Émile, 270 ; contre conscription, 56
Lamennais, Félicité Robert de, 116, 195
Lanctot, Gustave, 40
Landry, Simone, 29
Langevin, Adélard, archevêque, 34
Langevin, Hector, avocat, ministre de la Justice, 315
Langlois, Georges, éloges, 216-217, 222, 223
Langlois, J.-Alfred, ptre, évêque, 175
Langlois, Pierre, ptre, 174
Langue française, état, 149, 151, 241 ; valeur économique, 96 ; et bilinguisme, 254-255, 278-279 ; et survivance, 260 ; manifeste des Jeune-Canada, 276, 277-279 ; en Ontario, 177, voir question scolaire ; en Louisiane, 155-156, 158, 159, 166
LaPalme, Robert, caricature de Groulx, 260
Lapierre, Eugène, 273
Lapointe, Ernest, 249n, 251, 256 ; dégoûté, 305
Lapointe, Eugène, ptre, p.d., programme de restauration sociale, 307
Lapointe, Odette, 249n

Laprade, Victor de, poète, 120
La Roncière, Charles de, historien, 95
La Salle, Cavelier de, 154 ; politique coloniale, 162
La Serre, René Barbier de, ptre, p.a., 70, 95
L'Assomption, rivière, 302 ; comté, 318, 319 ; Collège de, 147n, 159
Laudet, Fernand, 101, 152
Laurence, André, roman, 68
Laurendeau, André, Jeune-Canada, 274, 276, 280, 282, 283 ; et l'avenir politique des C.f., 283-284 ; article sur LaVergne, 192 ; étude sur Groulx, 345 ; éloge d'*Au Cap Blomidon*, 212 ; jugement sur Duplessis, 317 ; sur Harvey, 348 ; mythe du « chef », 285-286 ; *Notre nationalisme*, 286
Laurendeau, Arthur, 272 ; entrevue, patriotes de 1837, 234-235 ; programme de restauration sociale, 308
Laurendeau, F.-X., ptre, p.d., 174, 176
Laurentides, 211, 214
Laurier, Wilfrid, sir, 16, 293 ; « racial leader », 41, 45 ; question scolaire, 33-35, 185 ; règlement — Greenway, 34, 36 ; et LaVergne, 184, 185, 186 ; opposition de Bourassa, 184 ; et le délégué de Rome au Canada, 35-36 ; et la marine, 188 ; défaite (1911), 188 ; disgrâce, 305
Laussat, Pierre de, 165
Lauvrière, Émile, historien, 61, 62, 91 ; portrait, 88 ; rencontre, 87-92
Lavallée, Calixa, musicien national du Canada, 273n
LaVergne, Armand, 69, 227, 320 ; portrait, 183-189 ; député fédéral, 185, 188, 189, 194, 200 ; député provincial, 187, 188, 200 ; défaites, 189 ; mise au ban du parti, 186 ; loi —, revendication française, 185-186, 187, 192 ; question scolaire, 185, 188, 215, 216 ; profession de foi, 196-197, 200 ; lieutenant de Bourassa, 188, 270 ; ses ouvrages, 199 ; reparties de, 184, 190, 191 ; éloquence, 190-192 ; éloge de L.G., 251 ; et Jeune-Canada, 256, 281 ; malade, 189, 193, 194 ; hommages sur sa tombe, 198-200 ; pseudonyme : Montjorge
LaVergne, Édouard - Valmore, ptre, cousin d'Armand, 198 ; critique de *Marcel Faure*, 348
Law, John, 163
Leblanc, Arthur, juge, 335
Lebon, Wilfrid, ptre, p.d., 212, 307, 341
Leccisi, Lucio, ptre, p.d., secrétaire de la Consistoriale, 130 ; entrevue, exposé historique, 130-132, 133, 134 ; son frère Giacinto, avocat, 130
« Leçon des érables », poème, 305
Leduc, Augustin, o.p., 127, 129, 130, 135, 136, 141 ; entremetteur, 131, 144, 145 ; cours d'histoire à Ottawa, 262
LeFranc, Marie, 227
Lemieux, Rodolphe, 224, 345 ; cours en Sorbonne, 21, 55, 58,

65, 123-124 ; et loi LaVergne, 186
LeMoyne, Gérard, souscription Groulx, 353
Lendemains de conquête, de Lionel Groulx, 43
Léonville (Louisiane), 159, 160, 165
Le Play, Frédéric, 108
Le Portage, journal (L'Assomption), 289n
Léry, Louis Chaussegros de, s.j., programme de restauration sociale, 307
Lesne, Émile, ptre, p.d., recteur, 74
Létourneau, Firmin, 169
Lettres, revue, 108
Léveillé, Arthur, 363
Lévesque, Albert, 20, 286, 345
Lévesque, Georges-Henri, o.p., 73, 294, 352 ; programme de restauration sociale, 307
L'Heureux, Eugène, 255, 272, 345 ; éloges, 236, 250 ; *Orientations*, 231-232 ; et Jeune-Canada, 256
Liard, Salle Louis, 62, 63, 66
Liberté, La, journal des Franco-Manitobains, 25, 33, 223, 357 ; question scolaire, 218
Liberté de Fribourg, journal, 151
Librairie Granger Frères, 214
Ligue d'Action nationale, 255, 272, 281
Lille, cours à, 72-74 ; Université de, 73
Lisieux, 59 ; description, 78 ; pèlerinage à, 75-85
Littérature anglaise, 119
Littérature française, 205 ; et histoire, 206
Locarno, accord de (1925), 117
Loi LaVergne, 185-186, 187
London (Ont.), diocèse, 171, 177
Londres, 135
Longfellow, Henry Wadsworth, 211
Longpré, Daniel, médecin, 351
Long-Sault, 225
Lorette (Qué.), 290
Lotbinière, comté de, 240
Lotbinière-Harwood, Louis de, médecin, 10
Louis XVIII, de Pierre de La Gorce, 121
Louis-Philippe, de Pierre de La Gorce, 121
Louisiane, description, 154, 158, 162 ; destin de l'Amérique du Nord, 160-161 ; ses richesses, 161-162 ; ses habitations, 162-164 ; population, 163-164 ; langue, 166 ; Acadiens en, 158 ; voyage en, 153-167, 201
Lourdes, 77 ; passage à, 141-142
Lyautey, Louis Hubert, maréchal, 103n, 226
Lyon, 152 ; cours à, 72-74 ; neige, 73
« Lys d'or », pension de Lisieux, 83

M

Macbeth, fantôme de, 214
MacRory, cardinal, primat d'Irlande, 51
Madelin, Louis, 125
Magnificat, de René Bazin, art., 62, 107

Maheux, Arthur, ptre, p.d., 366
Mailhot, Louis, s.j., 30
Maison des étudiants canadiens (Paris), 61, 123, 124
Maîtres de l'heure, Nos, collection, 345
Mamou (Louisiane), 165
Manchester (N.H.), 156 ; conf., 261
Manifeste de la jeune génération, 276-279
Manitoba, 33, 218 ; question scolaire, 22, 32-36, 216 ; drame des minorités, 25-32 ; enseignement français, 70 ; Canadiens français au, 314 ; *Acte du* —, injuste, 314, 315 ; voyage au (1928), 21-36 ; impressions, 22-23 ; paroisses, 24 ; culture du blé, 24-25 ; lettre du, 22 ; voyage au (1944), 29-32
Manitoba, journal, 33n
Manseau, Gilbert, Jeune-Canada, 281
Marchand, Clément, 273
Marchand, Gilles, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa, 263, 265
Marcotte, J.-H., 297
Marcoux, Mme Sauveur, 31-32
Marie-Antoinette et Axel Fersen, de Baumann, 91
Marine canadienne, 188, 203
Maritain, Jacques, 112
Maritimes, les, 210, 216
Marois, André, pseudonyme de Lionel Groulx, 261, 273
Marquette, Jacques, 154
Marseillaise, la, 124
Marseille, 141
Martin, Augustin, 204
Martin, Louis, famille, de Lisieux, 77, 80
Martineau, Jean, avocat, 303
Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan, avocats, 303
Martinville (Louisiane), 158
Marx, Karl, doctrine de, 296
Massiani, Martial, secrétaire des Publicistes chrétiens, 97
Masson, Pierre-Maurice, 150
Matteoti, M., assassinat, 135
Maugendre, L.-A., 72n
Maurault, Olivier, p.s.s., 71, 85, 272
Maurice, J.-Oscar, ptre, portrait, 205-206
Maurras, Charles, 290
Mazarin, palais, 92
Mc Arthur, Duncan, 44
Mc Carthy, Dalton, 45-46
Mc Donald, George, 360
Mc Dougall, William, 314
Mc Gregor, lac, 262
« Médaille Vermeille », 207, 255
Méditerranée, 89
Meighen, Arthur, ami de LaVergne, 193-194 ; et impérialisme britannique, 193-194
Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires, 16
Mémoires, de Foch, 143
Mémoires, de J.-C. Harvey, 354
Mercier, Honoré, avocat, surnommé Mercier le Grand, 301-302 ; premier ministre de la province de Québec, 187, 293 ; jugement de Paul Gouin, 303-304 ; famille, 76
Mercier, Honoré, fils, 302
Mère Anne de Jésus, Canadienne carmélite, 81
Mère Pauline, sœur de Thérèse de l'Enfant-Jésus, 76-77

Meredith, William Ralph, 46
Merklen, Léon-Félix-Marie, religieux Augustin de l'Assomption, 95, 97
Merry del Val, Rafael, cardinal, mission au Canada (1897), 35-36
Messianisme, 297
Mesure de notre taille, de V. Barbeau, 297
Metcalfe, Charles Theophilus, lord, 44
Métis, au Manitoba, 24
Métro, de Montréal, 260n, 280n
Mexique, golfe du, 161
Michelin, Alfred, 97
Michigan, État, 178 ; émigration, 168
Mignault, P.-B., juge, 335
Mile End, presbytère du, 11, 305, 355
Miller, Gray, 360
Millerand, Alexandre, sénateur socialiste, 117
Mines, bassin des, 211
Ministère des Affaires culturelles du Québec, 6
Minorités françaises, 21-22, 44, 230, 241 ; drame des, 25-32, 35-36 ; question scolaire, 32-36, 44, 215-219 ; population, 278 ; et séparatisme, 343 ; franco-manitobaine, 23-36
Minville, Esdras, 68, 228 ; culte pour Thérèse de l'Enfant-Jésus, 77 ; président de la Ligue d'Action nationale, 272 ; et Jeune-Canada, 281 ; programme de restauration sociale, 308 ; au *Faculty Club*, 360
Missions, en Nouvelle-France, opinion LaVergne, 196-197
Mississipi, région du, 153, 156, 157, 160, 163 ; rivière, 161, 162 ; découverte du, 154
Missouri, 103, 154
Monette, René, Jeune-Canada, 281
Monnaie bilingue, 46, 185
Mont Saint-Louis, conf., au, 259
Montalembert, Charles Forbes, comte de, lettre à Lamennais, 116
Montcalm, Louis-Joseph de Saint-Veran, marquis de, 42
Montjorge, pseudonyme d'Armand LaVergne, 199
Montmagny, comté de, 185, 186, 187, 189, 190, 198n
Montpetit, Édouard, 209, 228 ; cours en Sorbonne de L.G., 21, 55, 56-57, 58, 64, 65 ; contre conscription, 56 ; fauteuil sénatorial, 306 ; jugement du cardinal Villeneuve, 345
Montréal, 11, 66, 75, 76, 82, 84, 85, 146, 147, 154, 159, 161, 167, 198, 218, 223, 263, 266, 343, 356, 363, 366 ; population de Canadiens français, 278 ; douanes, 274, 277 ; maire de (1898-1902), 203 ; (1932-1934), 207, 252 ; (1934-1936), 224 ; J. Drapeau, 259 ; bibliothèque, 207 ; centenaire de 1837, 234 ; révolte de la jeunesse libérale, 301 ; ralliement patriotique, 200, 251 ; Jeune-Canada et soirée de refrancisation, 252-255 ; M. de Caix à, 103 ; Français de France, 105-106 ; rencontre Wilbois, 107 ; conférences de L. G. à, 168, 245, 248, 331

Montréal, archevêché, 265, 307n ; diocèse de, 139 ; et centenaire de 1837, 234-235
Mont-Royal, Sur le, — Jacques Cartier, 151, 224
Monument des braves, à Québec, 342
Monument National de Montréal, assemblée (1905), 185 ; (1908), 186 ; (1915), 190 ; (1935), 224, 225, 284 ; ralliement patriotique, 200, 251 ; Jeune-Canada (1934), 284 ; (1935), 286
Morin, Augustin-Norbert, et Hincks, article, 259
Morisset, Napoléon, ptre, 204
Mun, Albert de, comte, 93
Murray, James, sir, 43
Mussolini, Benito, 127-128, 135-136, 261
Mystique nationale, 242

N

Naissance d'une Race, La, 51-53, 89, 151, 220 ; éloge, 239-240
Napoléon 1er, 165
Napoléon III, 121
Napoléonville (Louisiane), 164, 165
Nation, la, mise au point, 52
Nation, La, journal, 198, 250n, 267, 367 ; historique, 291-296 ; no spécial, 293 ; salut au « chef », 345 ; disparition, 294
« National, et le religieux, Le », lettre à un jeune homme, 288
Nationalisme, mouvement, 187, 189, 192, 284, 322, 327 ; définition, 98-99 ; fondements, 241 ; emballement de la jeunesse, 187-189, 304 ; « bréviaire du », 250 ; débandade (1912), 188 ; fin du mouvement (1899-1930), 183, 200 ; (1936), 328 ; pseudo—, 328 ; *Notre* —, d'André Laurendeau, 286
Nationaliste, Le, journal, 190, 199
Nationalistes, programme de restauration sociale, 308 ; jeunes — à Arthabaska, 198-200 ; voir Nationalisme
Nénuphar, collection, 214
Newman, John Henry, 119
New York, 59, 143, 145-146 ; « Pourquoi Québec ne fut pas — », conf., 261
Noirs, problème des, aux États-Unis, 157, 159-160, 166
Nord-Ouest, question des écoles, 22, 70, 216 ; études sur, 33n ; *La vérité sur la question scolaire du* —, 199
Normandie, 78
Norris, Tobias Crawford, loi, 34
Notre-Dame de Paris, église, 98 ; carême, 112-114
Notre maître, le passé, 2e série, 234-238 ; critique C. Brouillard, 236-237 ; Valdombre, 237-238
Nouveau-Journal, Le, 198n, 216n, 289n
Nouvelle-Angleterre, 32 ; Acadiens de, 158
Nouvelle-Écosse, pomiculture, 211
Nouvelle-Espagne, 160
Nouvelle-France, destin, 154, 155, 160, 161 ; enseignement, 64 ; missions, 196-197 ; « La

— au temps de Champlain », cours, 266
Nouvelle-Orléans, 154, 161 ; banquet, 158
Nouvelle Relève, La, revue, 280n
Nouvelliste, le, journal, des Trois-Rivières, 231

O

Oberlé, Les, roman de René Bazin, 104
Oblats de Marie-Immaculée, Scolasticat (Ottawa), 263 ; et *Le Droit*, 264
O Canada, 156, 165, 191n
Odéon, l', 60
Odyssée, L', 356
Oeuvre des tracts, L', articles LaVergne, 184n
Ogdensburg, 176
Ohio, rivière, 161
Ohnet, Georges, 214
O'Leary, Dostaler, Jeune-Canada, 280 ; *L'« Inferiority Complex »*, 286
O'Leary, Walter, 287
Ontario, province, 32 ; conflit scolaire, 41, 177-178, 216, 218, 265 ; et Université d'Ottawa, 263
Opelousas (Louisiane), 164
Orange, loge d', 46, 47
Orangistes, 132, 172 ; grand maître des, 46n
Ordre, L', journal, 259, 290 ; protestation, 222
Orientations, 91, 157, 225-233, 237, 244n, 256, 259, 260, 357 ; accueil du public, 230-233 ; des Jeune-Canada, 287
Orléans (France), 141 ; Grand Séminaire d', 118
Osons, bro. de J.-H. Marcotte, 297, 327
Ottawa, 16, 218, 260, 263, 265, 345, 362 ; archevêché, 307 ; archives, 35, 197, 220, 231n, 264, 357 ; bibliothèque du parlement, 220 ; conférence, 168 ; cours, 262-265, voir Université ; gouvernement d', 33, 35, 133, 211, 229, 239, 251, 314 ; lâcheté des ministres canadiens-français (1870), 315 ; vie politique, 134 ; conférence impériale, 274, 277 ; État français, 343 ; bilinguisme, 185-186, 278-279 ; servilisme partisan, 187 ; LaVergne au parlement d', 185, 187, 189, 200, voir LaVergne ; ministre de la Justice, 315 ; délégué papal, 35-36
Ouellet, C.-E., 249n
Ouest canadien, l', 22, 32, 64, 162, 315 ; pays d'aventure, 26 ; mystique de l', 26 ; Canadiens français du Québec, 312, 314 ; isolement, 343-344 ; situation économique (1931), 77 ; question scolaire, 16, 218, voir Écoles, Manitoba ; voyage de survivance française, 18 ; voyage au Manitoba, 21-36 ; souscription Groulx, 353
Ouest canadien — un pays neuf, L', de Wilbois, 107
Ouimet, Roger, 249
Outremont, 316 ; maison à, 354
Oxford (Angleterre), 132, 291, 305

P

Pacifique, Chemin de fer canadien du, 350
Paincourt (Ont.), *Album-Souvenir*, 177
Paix, et restauration sociale, 308 ; et la juste guerre, cours de La Brière, 95
Palais Montcalm (Québec), 255 ; cours d'histoire, 266, 331, 347
Palestre Nationale (Montréal), conf., 260
Pamphlets, de Valdombre, 237, 340, 344, 346
Pape, Pie XI, 128, 130, 135 ; visite des évêques, 137 ; audience, 138-139
Papiers Laurier, 35-36
Papineau, Louis-Joseph, 184, 293, 294 ; vitrine au Congrès de 1937, 333 ; étude de Rumilly, 235 ; « idées religieuses de », étude de Groulx, 235, 237 ; famille, 76
Paquet, Louis-Adolphe, ptre, p.a., 52, 134, 272 ; éloge, 243 ; jugement du cardinal Villeneuve, 345
Parc national [des Laurentides], 333
Paris (France), 56, 57, 58, 60, 61, 63, 64, 72, 73, 78, 87, 96, 103, 104, 112, 127, 130, 131, 143, 147, 148, 149, 151, 153, 362 ; séjour (1921-1922), 62, 88, 94, 95, 97, 103, 141, 152, 173, 236 ; Archives, 173 ; séjour (1931-1932), cours en Sorbonne, 55-72 ; succès, 69, 75 ; visites et rencontres, 87-99 ; fêtes de l'esprit, 101-114 ; chez les historiens, 115-122 ; chez les étudiants canadiens, 123-124 ; dîner de M. Philippe Roy, 124-125 ; épilogue au voyage, 144, 147-153 ; départ de, 77, 143
Paris-Canada, journal des nations américaines, 62, 64, 65, 149
Pariseau, ou Parizeau, Léo, médecin, 351
Parizeau, Lucien, polémique, 260
Parti conservateur, au fédéral, querelle du *Droit*, 264-265 ; au provincial, programme de restauration sociale, 309 ; convention de Sherbrooke, 309
Parti libéral, vieille garde de 1850, 15, 16 ; révolte chez les jeunes, 301, 304-305 ; programme de restauration sociale, 309 ; arbitrage, 316 ; drapeau fleurdelisé, 324 ; souscription Groulx, 354 ; défait en 1936, 326
Parti nationaliste, 45 ; voir Nationalisme
Pascal, 258
Passage, Henri du, s.j., directeur des *Etudes*, 95, 96
Patrie, La, journal, 225, 344
Patrie canadienne, « Comment s'est faite la — », causerie, 259
Patriotes de 1837, et le clergé, 235 ; « et les châtiments de l'Église », art., 19 ; voir Événements de 1837
Patriotisme, 288 ; crise, 228-229 ; idéal du sain —, 251
Paul de Tarse, saint, 89-90, 295, 347
« Pays français, visage anglais », art., 253

Paysan canadien, de 1760, 68
Peau-d'Ane, 212, 355
Péguy, Charles, 351 ; citation, 282-293
Pelland, Léo, 250
Pelletier, Albert, de *La Nation,* décédé, 295
Pelletier, Albert, 214 ; critique d'*Au Cap Blomidon,* 214 ; art. B. Brunet, 358
Pelletier, Joseph-Maurice, avocat, 240-243
Pembina, rivière, description, 214-215
Pères de la Confédération, 278, 314n
Pérodeau, Narcisse, 102
Perrault, Antonio, avocat, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 49, 253, 272 ; cours en Sorbonne, 68-69 ; et conscription, 56 ; éloges, 149, 204
Perrault, Joseph-Edouard, avocat, 253
Perrier, M. (Fribourg), directeur de l'Instruction publique, 150
Perrier, Philippe, ptre, p.a., 10-11, 69, 272 ; programme de restauration sociale, 307
Perrin, Léonidas, p.s.s., 138
Perth (Ont.), 172, 175
Petit Journal, Le, 233 ; séparatisme, 344
Peuple, mise au point, 52-53 ; — canadien-français, et survivance, 260
Philippe V et la Cour de France, 70
Philomène, sainte, 73
Pie XI, 130 ; audience privée, 138-139 ; portrait, 139
Piette, Vincent, ptre, p.a., recteur, 13, 15, 16, 17, 57, 71 ; cours en Sorbonne, 69
Pilsudski, Jozef, général polonais, 116-117
Pinard de La Boullaye, Henry, s.j., portrait, 112-114
Pineault, Albert et Lucien, ptres, 147
Pinon, René, 103-104
Plébiscite (1942), 303
Plon, éditeur, 88
Plymouth (N.H.), 143
Poète, analogie, — et historien, 38
Poincaré, Raymond, 152
Politicien, canadien-français, portrait, 284-285 ; et séparatisme, 343
Politique économique, sous l'Union, 37 ; — sociale, programme de restauration, 306-309
Pologne, 116
Poncet, Léon, 97
Pont-Breaux (Louisiane), 166
Pontins, marais, 129
Port-Royal, Au soir de, 92
« Positions, Nos », conf., 240-244 ; plan, 241-242
Pour nous grandir, de Victor Barbeau, 297-298, 299 ; et régime politique, 299
Préfontaine, Raymond, maire de Montréal, 203
Prendergast, James, juge, 26, 33 ; portrait, 34-35 ; question scolaire manitobaine, 34-35
Presse, La, 261 ; petite guerre, 190 ; premier-Montréal sur La-Vergne, 186 ; art. de la direction, 328-329 ; Jean-Louis Gagnon, dir., 289, 329 ; séparatisme, 344

Prevost, George, sir, gouverneur, 43
Prince, Jean-Baptiste, médecin, programme de restauration sociale, 308
Prix de l'Académie française, 124, 147-148
« Prix de vertu », discours de René Bazin, 104-105
Problème, canadien-français, exposé, 260 ; « religieux », art., 364 ; projet de rencontre, 364-365 ; *Notre — politique*, de Léopold Richer, 362
Professeur, liberté académique, 15
Progrès de Manchester, journal, 204
Progrès du Golfe, journal, 199, 303n
Progrès du Saguenay, journal, 231n
Provencher, Joseph-Alfred-Norbert, 314-315
Provencher, Norbert, évêque, 227
Providence, foi en la, 317, 336, 355, 357, 367
Province, La, journal de l'Action libérale nationale, 236, 249, 302, 303, 341, 344, 345 ; et *Orientations*, 230 ; durée, 302 ; directeur, 303
Prud'homme, Louis-Arthur, juge, 33
Publicistes chrétiens (1921-1922), conf., 62, 236 ; (1931), chez les, 97-99, 115 ; *Bulletin*, 99

Q

Quartier latin, Le, journal des étudiants, UM, 236, 259, 276, 368
Québec, archevêché, 173, 219
Québec, parlement de, 21, 55, 111, 144 ; conscription (1914), 191-192, 194 ; Bourassa et LaVergne, 187, 188, 190, 200 ; loi LaVergne, 187 ; drapeau fleurdelisé, 322-324 ; Union nationale, prise du pouvoir, 300 ; Duplessis au, 313, 317, voir ce nom ; résolution séparatiste, 56 ; affaires intergouvernementales du —, à Paris, 327n ; président de l'Assemblée législative, 208, 209 ; gouvernement, assistance pour édition, 124, 208-209 ; refusée, 55-56
Québec, province de, 18, 23, 31, 33, 47, 71, 138, 145, 159, 299, 331, 354 ; population de Canadiens français, 278 ; émigrés du, 23, 24, 25, 27-29, 31-32, 45, 177 ; en Louisiane, 153-167 ; pôle de survivance des minorités, 27-28, 30, 32 ; richesses naturelles, 245, 277 ; régime fédératif, 132, 246-247, 338 ; bonne-ententisme, 338-339 ; indépendance du, 250, 285 ; politique appropriée, 253-254 ; parti libéral, 304 ; programme de refrancisation, 278-279 ; de restauration sociale, 308 ; situation économique, 248, voir Chômage ; « Qui sauvera — ? », conf. des Jeune-Canada, 284 ; enseignement

français, 21, 37, 204-210 ; images du vieux —, 30-31 ; chanson populaire, 41-42, 43
Québec, ville, 34, 102, 134, 154, 194, 223, 239, 242, 244, 246, 250, 260, 266, 316, 323, 333, 341, 342, 345, 348 ; esprit de la capitale, 289-290 ; Français de France à, 105-106 ; maire de, 198, 319-320 ; et littérature française, 110 ; cours d'histoire, 266-267, 331, 347 ; conférences, 239-244, 245, 246, 249-251 ; Jeune-Canada et soirée de refrancisation, 255-259 ; Congrès de la Langue française (1912), 142 ; (1937), 331-344 ; « Pourquoi — ne fut pas New York », conf., 261 ; lutte contre les trusts, 301, 317, 321 ; et l'Action libérale nationale, 301-329
Québecois, et problème de la survivance, 27-28
« Qu'est-ce donc ? », conf., 362
Question scolaire, au Canada, 49, 72, 151, 185, 199, 230 ; exposée à Rome, 131-135 ; franco-ontarienne, 172, 177-178, 264-265 ; des minorités, 215-219 ; manitobaine, 32-36 ; cours à Paris, voir Sorbonne, Paris
Question sociale, programme de restauration, 306-309
Quigley, Mlle, 76-77, 82

R

Race, mise au point, 52-53, 359 ; égalité au Canada, 257-258, 308, 337 ; droits des deux —, 276, 277, 338-339, 359 ; sauvegarde intégrale, 260 ; vocation de la —, 52 ; *Le Canada - Les deux* —, de Siegfried, 52
Racine, Jean, 258, 356
Radio-Canada, conférence-programme, 259 ; — CKAC, 212
Raisons d'être fiers, Nos, de Paul Dumas, 286
Ralliement patriotique, à Montréal (1933), 200, 251
Rampolla, Mariano, cardinal, 36
« Rapaillages, Les » (Vaudreuil), 89, 237, 243, 332
Rapport de l'Archiviste [de la province de Québec], 144
Rapport Durham, 289
Raymond, Maxime, avocat, 252
Réforme, La, journal libéral, 289
Refrancisation, soirées de, 252-259
Régime britannique du Canada, 42, 220
Régime français, 22, 37, 51, 52, 154, 161 ; système scolaire, 49 ; étude du, 219-220
Régime militaire, 43, 44
Régime politique, procès du, 299 ; exposé, 131-135
Régionalisme, théorie du, 298
Règlement XVII, 264
Règlement Laurier-Greenway, 34, 36
Régnier, Henri de, 93
Relations des Jésuites, 154
Relève, La, revue, 231, 232, 280n, 327
Rémillard, Juliette Lalonde –, 6, 33 ; secrétaire de Lionel Groulx, 356-357

Rémillard, Marcel, 356n
Rencontres avec Dieu, retraite aux universitaires (1955), 365
République canadienne, projet de, 228
« Responsabilités intellectuelles, Nos », conf., 39
Restauration sociale, programme, 306-309
Revenu national, ministère du, 274, 277
Revue des Deux Mondes, 61, 93, 103, 113, 152n
Revue des Jeunes, 108
Revue dominicaine, 204, 217, 221
Richard, Edouard, son histoire de l'Acadie, 88
Richelieu, Armand Jean du Plessis, cardinal de, 98
Richelieu, région, 11 ; rivière, 23
Richer, Julia, 231n
Richer, Léopold, 272 ; et doctrine Groulx, 230-231 ; articles élogieux, 236, 249 ; *Notre problème politique,* 362
Richesses naturelles, et capitalisme, 245, 277, 328
Riel, Louis, centenaire, 31 ; amnistie, 315
Rimouski, 199, 212, 363 ; conf., 259
Rinfret, Fernand, 305 ; maire de Montréal, 207, 252
Rioux, Albert, 273 ; programme de restauration sociale, 308
Rivière-aux-Canards, 173
Rivière-Rouge, 23, 24, 314, 315
Roberval, 332, 333
Rocheuses, les, 23
Roman, situation du, 104 ; à thèse, 213
Romancier, analogie, historien et, 38
Rome, 67, 113, 130, 138, 141, 173, 367 ; voyage à (1931), 127-139, 144 ; premier séjour, impressions (1906-1908), 128-129, 177
Rome (Eglise catholique), 94, 96 ; délégué papal, 35-36 ; levée de l'interdit (curé Emery), 173 ; représentation canadienne, 136-137 ; mal renseigné, 133-135, 137 ; Sacré Collège, 71 ; voir Consistoriale, Saint-Siège, Vatican
Romier, Lucien, 53
Roquebrune, Robert de, 149-150
Ross, F.-X., évêque, 48
Routhier, Adolphe-Basile, juge, auteur du *Centurion,* 190-191
Roy, Camille, ptre, p.a., compagnon de voyage, 153 ; cible de *La Nation,* 291-292 ; Congrès de la Langue française (1937), 334-335, 341
Roy, Ferdinand, juge, 335
Roy, Philippe, ministre plénipotentiaire du Canada en France, 68, 70, 101 ; portrait, 60-61, 64 ; assiste aux cours en Sorbonne, 63-64, 65 ; dîner d'Etat, 124-125 ; prix de l'Académie française, 147 ; publication du *Français au Canada,* 148, 152 ; signe d'amitié, 143
Roy, Pierre-Georges, 56
Royal Trust, 360
Roz, Firmin, 61, 63 ; éloge, 66 ; directeur de la Maison des étudiants, 123

Rumilly, Robert, 204, 226-227 ; son *Papineau*, 235 ; *Chefs de file*, 285
Russell, Charles Wells, envoyé de Laurier à Rome, 36
Russie, 296

S

Saguenay, 312
Saint-Adolphe (Manitoba), 29
Saint-Aymour, Robert de Caix, comte de, voir Caix
Saint-Benoît-du-Lac, 294
Saint-Boniface, 28 ; archives de l'archevêché, 22, 33 ; archevêques de, 23-25, 34, 307n, 315, 343 ; député de, 33 ; voir Collège de, Académie de
Saint-Denis, rue (Montréal), siège de l'Université, 204, 220
Saint-Donat, 10, 17, 210, 211, 212, 325, 355
Saint-Étienne, 72
Saint-Gabriel-de-Brandon, 283
Saint-Hubert, 3716, logement de L. G., 12, 13, 18, 75-76, 202, 353 ; 2098, logement de L. G., 147, 202-203, 271, 274, 353
Saint-Hyacinthe, 298 ; maire de, 208 ; évêché, 19 ; événements de 1837, 235 ; comté de, 187, 208
Saint-Jacques, comté de, 187
Saint-Jean-Baptiste, fête des Canadiens français, banquet, 156 ; (1929), 39 ; au Lac-Saint-Jean (1937), 332
Saint-Joachim (comté d'Essex, Ont.), paroisse, 174
Saint-Laurent, fleuve, 47, 98, 361 ; bas —, 168
Saint-Louis (Missouri), 103, 154, 155, 163
Saint-Martinville (Louisiane), 164, 165
Saint-Norbert (Manitoba), 29
Saint-Pierre, Alexandre, médecin, 10
Saint-Pierre, Charles, médecin, 366
Saint-Pierre-Joly, 25
Saint-Siège, 71, 130n ; ambassadeurs, 152
Saint-Timothée, discours à, 287
Sainte-Agathe-des-Monts, 265, 305
Sainte-Anne-de-Tecumseh, 174
Sainte-Catherine, rue (Montréal), 76
Sainte-Marie-de-Beauce, 342
Salone, Emile, 51
Saskatchewan, 77, 219 ; érigé en province, 185 ; lois scolaires, 34
Sauvé, Arthur, ministre, 274
Savard, Jules, avocat, 246
Scott (Louisiane), 165, 166
Second Empire, de Pierre de La Gorce, 119
Self-determination, 98
« Semaine d'histoire », 14
Semaines sociales, de France, 73n, 93n, 95n ; — du Canada, XIIe session, 259
Séminaire de Montréal, Grand, 171, 307
Séminaire de Québec, Grand, 333, 334, 341 ; archives, 366
Séminaire de Québec, Petit, 291, 332 ; La Vergne au, 184 ; Noël Dorion, élève, 239, 242
Séminaire de Sainte-Thérèse, 174

Séminaire de Valleyfield, 262, 362, 363 ; voir Collège de
Séminaire des Trois-Rivières, 260, 309
Séminaire de Saint-Charles-Borromée (Sherbrooke), retraite, 362-363
Séparatisme, 342-344, 358
Sept, journal, 112, 344
Sévigné, Madame de, 356
Sévigny, Albert, juge, 244 ; offusqué du discours de 1937, 342
Shawinigan, Compagnie, 360
Sherbrooke, 19 ; convention conservatrice, 309 ; évêché, 307
Sherbrooke, John, sir, gouverneur, 43
Sherbrooke, rue (Montréal), 75, 85, 359 ; logement, 847 est, 202-203, 234, 271, 295, 312, 351, 353-354
Siècle (16e), 221 ; (17e), 118, 166 ; (18e), 154 ; (19e), 154
Siegfried, André, *Le Canada — Les deux races*, 52
Sifton, Clifford, 46
Simard, Georges, o.m.i., 264
Simard, Paul, Jeune-Canada, 281 ; portrait, et idéal des Jeune-Canada, 285
Simon, Jules, 148
Société canadienne d'enseignement post-scolaire, patronne cours d'histoire, 29-30
Société des ouvrières catholiques, conf., 261
Société historique de Montréal, 220n ; 75e anniversaire, 207, 255
Société historique franco-américaine, 40e anniversaire, 261
Société royale du Canada, 210 ; congrès (1928), 22 ; candidature J.-C. Harvey, 348-349
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 186, 284, 308n ; manifestations, 224, 251 ; congrès (1934), 260 ; président (1935-1937), 311n, 312 ; souscription populaire, 353 ; section Duvernay, conf., 261
Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, cours d'histoire, 266-267, 347 ; souscription populaire, 353
Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, 203
Soeurs de Sainte-Anne (Vaudreuil), 76
Soeurs Dominicaines, 75, 76, 203
Soleil, Le, journal de Québec, 243, 345, 348 ; Groulx et Harvey, 256
Sorbonne, cours en, 21 ; (1931), 55-69, 70-71, 88, 96, 97, 101, 104, 131, 144, 204 ; premier cours (20 janvier 1931), 60, 62, 63-64, 65 ; dernier cours (3 février 1931), 66-68 ; écho au Canada, 68-69 ; jugement des étudiants canadiens, 123, 124 ; mis en volume, 124, 148 ; article de F. Roz, 66
Sorel, 307
Soucisse, Victor, 350 ; fondateur de l'Institut Elgin, 358, 360 ; rencontre *Faculty Club*, 359-361
Sources, du P. Gratry, 366
« Souvenir canadien », ce que c'est, 48
Spencer-Wood, 334

Spiritualité américaine, « et le rôle du Canada français, La », conf. Wilbois, 107
Sproule, Thomas, 46
Star, journal de Montréal, éloge, 147-148
Statut de Westminster, opinion Chapais, 124 ; opinion Groulx, 124, 135
Stello, critique du *Canada,* 53
Suisse, 78, 129, 131, 151
Supérieur, lac, 22
Survivance, La, journal d'Edmonton, 353
Survivance canadienne-française, 104, 341 ; et langue, 260 ; chimère ?, 242 ; « et la terre », conf., 259
« Survivance française, La », voyage au Québec, 18 ; discours, 18-19

T

Taché, Alexandre-Antonin, archevêque, 34 ; biographie, 315 ; émigration dans l'Ouest, 314 ; révolte, 315
Talleyrand - Périgord, Charles-Maurice de, 136
Talon, Jean, 247
Tarbes, 141
Taschereau, Louis-Alexandre, premier ministre du Québec, 195, 208, 240, 249, 253, 304 ; ébranlement du régime (1935), 318 ; écroulement (1936), 318
Tèche, bayou, 157, 162
Tellier, Mathias, juge, 191-192
Temps, Notre, journal, 231n, 364
Terrasse Dufferin, 102
Tessier, Albert, ptre, p.d., 39, 204, 272 ; analyse de l'*Enseignement français au Canada,* I et II, 216 ; cours d'histoire, 266 ; portrait de Duplessis, 309-310
Texas, Acadiens au, 158, 164
Thérèse de l'Enfant-Jésus, sainte, carmélite, 59, 62, 116, 147 ; pèlerinage (1922), 75 ; (1931), 75-85 ; *une grande femme, une grande vie,* conf., bro., 76, 90 ; éloge de Baumann, 91
Thibodeaux (Louisiane), 165
Thibon, Gustave, 201
Thucydide, 117
Timbre-poste, bilingue, 46, 133, 185
Toronto, 153 ; gouvernement et écoles, 172
Traditions paysannes, 336
Tragédie d'un peuple, d'Emile Lauvrière, 88
Traité de droit civil canadien, 335
Traité de Paris (1763), 160
Travailleur, Le, journal (Worcester, Mass.), 223, 344
Tribune, La, journal (Sherbrooke), 53
Trio Grégoire-Hamel-Chaloult, 318, 326, 332, 335, 352
Trois-Rivières, 39, 204, 212, 222, 309, 312, 346 ; Français de France à, 105-106 ; conf., 260
Trust, de l'électricité, 198n, 208, 321 ; lutte contre les, 308, 317
Turcotte, Edmond, 250, 344
Tweedsmuir, John Buchan, lord, 334, 335

U

UNESCO, 344
Union des Canadas (1840), 131, 241 ; cours d'histoire, 37, 153, 167-169, 219, 235, 266 ; essai de politique économique sous l', 37 ; dissolution, 37
Union nationale, l', 233, 248, 294, 299, 300, 317, 320, 329 ; coalition Gouin-Duplessis, 317-318 ; scissions, 318, 319 ; déception, 325-329, 340 ; victoire (1936), 325
Unité canadienne, polémique, 40-47
Universitaires, responsabilités des, 365
Université, l', « école de haut savoir », conf. card. Villeneuve, 345
Université catholique de Lille, 73, 109n
Université de Fribourg, 150
Université de Montréal, 41 ; honoraires du professeur d'histoire (1926), 12 ; rajustement, 12-17, 167 ; conditions, 14-15 ; Commission d'administration, 12, 13, 14, 16, 17 ; Conseil de la Faculté des lettres, 13, 14, 16-17, 55, 204, 274 ; doyen, 58 ; recteur, 71, 85 ; vice-recteur, 58 ; aumônier, 90 ; fête patronale, 365 ; souscription populaire (1919), 15 ; archives, 231 ; *Quartier latin*, 259 ; titulaire de la chaire d'histoire, 37, 44-45, 49, 139, 220, 223, 262, 266, 267, 305, 345, 346 ; et bourse Carnegie, 209-210 ; vie spirituelle, 363 ; Faculté de philosophie, 307 ; Faculté des sciences, 274, 363 ; Institut de microbiologie, 364
Université de Paris, 61, 64 ; voir Sorbonne
Université dominicaine de l'Angelico, 127
Université d'Ottawa, évolution, 265-266 ; conf. sur Cartier, 224, 260 ; cours d'histoire, 262 ; doctorat en droit, 263-264 ; recteur, 335
Université grégorienne de Rome, 307
Université Laval (Québec), 41, 212, 269, 352 ; cours d'histoire, 266, 332 ; département de sociologie, 320
Université McGill, 358, 359, 360, 361

V

Vachon, Séraphin, 303 ; entrevue, 319
Valdombre, pseudonyme de Claude-Henri Grignon, voir ce nom
Vallée, Arthur, médecin, 334
Vallerand, Jean, 368-369
Vanier, Anatole, avocat, 272 ; programme de restauration sociale, 308
Vatican, Etat du, 128, 136 ; sans représentant canadien, 136-137 ; ignorance du, 131, 144 ; ambassadeurs, 130, 136-137,

138 ; chargé d'affaires, 135 ; et Merry del Val, 35n ; voir aussi Rome
Vaudreuil, 9, 29, 63, 76, 82, 89, 235, 319, 332, 345, 356, 359, 367 ; Académie de, 360
Vaudreuil - Cavagnial, Pierre de Rigaud, marquis de, 42, 157-158
Vaugirard, rue (Paris), logement de L. G., 60, 107
Verdier, Jean, cardinal, 113
Verreau, Hospice-Anthelme, ptre, 220
Versailles, 157
Vézina, Roger, 295 ; pseudonyme : Pierre Couillard
Viatte, Auguste, et Etat français, 344
Viger, carré (Montréal), 76
Villa Saint-Martin (Cartierville), retraite fermée, 363
Villeneuve, J.-M.-Rodrigue, o.m.i., cardinal, 77, 222, 240 ; compagnon de voyage en Acadie, 210, 211 ; archevêque, 212, 219 ; opinion sur *Vivre*, 291 ; jugement sur Duplessis, 316 ; éloges, 219, 267, 345-346 ; querelle oblate, 265 ; présent au Congrès de 1937, 335
Ville-Plate (Louisiane), 164
Vincent, Victor, ptre, p.d., 362
Vintimille, frontière franco-italienne, 128
Virgile, 369
Virginiens, 157
Vivre, revue, 198n ; historique, 289 ; devient *La Nation*, 291 ; lettre à, 260-261, 290-291

W

White, J.F., éditeur du *Canadian Forum*, 42-47
Wilbois, Joseph, dîner, 107-112 ; et culture française, 149
Wilson, Morris, 360
Winnipeg, 22, 26, 31, 33, 218, 223, 357 ; parlement, 33, 34 ; et le délégué de Rome, 35-36
Woodsworth, James Shaver, parti CCF, 307
Worcester (Mass.), 223, 344

Y

Yelle, Emile, p.s.s., archevêque de Saint-Boniface, et séparatisme, 343 ; programme de restauration sociale, 307
Youpins, au journal *Le Jour*, 351

Z

Zigzags autour de nos parlers, 56
Zodiaque ('35), 226, 227, 285 ; ('37), *Directives*, 357-358

TABLE DES MATIÈRES

Cinquième volume 1926-1931

Retour à l'Histoire

I. Retour à l'Histoire 9
Au service de ma mère 9
Je prends maison — Rajustement d'honoraires 12
L'Histoire avant tout 17

II. Voyage au Manitoba 21
Le drame des minorités 25
La question scolaire manitobaine 32

III. Travaux d'Histoire de ce temps-là 37
Echappées hors de l'Histoire 38
Polémique avec le *Canadian Forum* 40
Autres échappées 48
Quelques causes de nos insuffisances 49
Réédition de *La Naissance d'une Race* 51

IV. Cours en France (1931-1932) 55
Cours en Sorbonne 55
Cours à l'Institut catholique de Paris 70
Cours à Lyon et à Lille 72

V. Pèlerinage à Lisieux 75

VI. Visites et rencontres à Paris 87
Chez Lauvrière et Baumann 87
Chez Louis Artus 92
Dîner chez les Jésuites des *Études* 94
Chez les Publicistes chrétiens 97

VII. Diverses fêtes de l'esprit 101
Dîner chez Wilbois 107
Père Pinard de La Boullaye à Notre-Dame 112

VIII. Chez les historiens 115
Chez Georges Goyau 115
Chez Pierre de La Gorce .. 119

IX. Dernières réceptions 123
Chez les étudiants canadiens 123
Le grand dîner de M. Philippe Roy 124

X. Le voyage à Rome 127
Chez le Pape 138

XI. Passage à Lourdes 141
Rencontre de Monseigneur Gerlier 141

XII. Retour au Canada 143
Epilogue au voyage à Paris 147
Le voyage en Louisiane 153
La déchéance incessante de notre classe moyenne 167

XIII. Mort de l'abbé Alfred Emery 171

Sixième volume 1931-1939

Une période laborieuse

I. Armand LaVergne 183
Portrait de LaVergne 183
Mes relations avec Armand LaVergne 189
Pèlerinage sur sa tombe 198

II. Ouvrages publiés 201
Rue Sherbrooke 202
L'Enseignement français au Canada, tome 1 204
Au Cap Blomidon 210
L'Enseignement français au Canada, tome 2 215
La Découverte du Canada — Jacques Cartier 219
Orientations 225
Notre maître, le passé — 2e série 234

III. Conférences et discours 239
« Nos positions » 240
« L'économique et le national » 244
Soirées de refrancisation 252
« Moulin à paroles » 259
Cours d'histoire à Ottawa et à Québec 262

IV. Mouvements de jeunesse 269
L'Action nationale 271
Naissance des Jeune-Canada 274
Vivre — La Nation 289
L'on ose 296

V. Un renouveau politique 301
Paul Gouin et l'Action libérale nationale 302
Programme de restauration sociale 306
Entrevue avec Maurice Duplessis 309
Encore Paul Gouin 317
J.-Ernest Grégoire 319
Philippe Hamel 320
René Chaloult 321
La déception-Duplessis 325

VI. Fin de période 331
Le discours du 29 juin 1937 331
Hélas, foi croissante au chef 345
Jean-Charles Harvey 348
Un logis et une secrétaire .. 353
Directives 357
Au *Faculty Club* de McGill 358
Derniers travaux de 1937 et de 1938 361
Crise de fatigue 366

Index 371

Achevé d'imprimer à Montréal par Les Presses Elite,
pour le compte des Editions Fides,
le vingt-quatrième jour du mois de novembre
de l'an mil neuf cent soixante-douze

Dépôt légal — 4e trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec

D. 11604

IMPRIMÉ AU CANADA
PRINTED IN CANADA

RELIURE
PRÉFONTAINE
THIÉBAUD

BNQ
000 333 689